REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1932

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT.

5. Sér.
35-36
1932

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXXV

JANVIER-JUIN 1932

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

1932

Tous droits réservés.

FOUILLES DU PUY-DE-LACAN

(CORRÈZE)

PIERRES AVEC SIGNES ET AUTRES OBJETS

Nos fouilles au Puy-de-Lacan, en 1930, ont rendu au jour toute une collection de pierres incisées et autres objets ouvrés qui ne ressemblent pas aux diverses trouvailles faites jusqu'à présent dans cette région, riche en vestiges préhistoriques. Beaucoup de ces objets furent découverts dans le sable de surface, d'autres dans un dépôt magdalénien sous-jacent, un petit nombre dans les déblais. Les savants qui les ont vus ont exprimé, sur leur date, des opinions très différentes. Nos études personnelles, concernant la morphologie de l'industrie du silex, ne nous autorisent pas à résoudre la question. Mais nous sommes heureux de présenter ici la documentation afférente, avec des dessins dus à la main habile de M. l'abbé J. Bouyssonie, qui nous a donné aussi d'autres preuves de sa bienveillance à cette occasion.

*
* *

A près de 2 kilomètres à l'est du Pont Cardinal de Brive, sur la route de Tulle, la grotte du Puy-de-Lacan (commune de Malemort) s'ouvre sur un escarpement de grès permien bigarré, sur le penchant d'une colline à 250 mètres de la rive droite de la Corrèze, qu'elle domine là d'une hauteur de 30 mètres. Un pilier naturel divise l'entrée en deux arches. La salle principale, haute de 3 m. 20 au seuil oriental, a environ 9 m. 50 de large sur 7-8 mètres de profondeur et se termine par une cavité basse qui, au fond, pénètre encore de 4-5 mètres dans le roc. Placée face au sud, la station est pro-

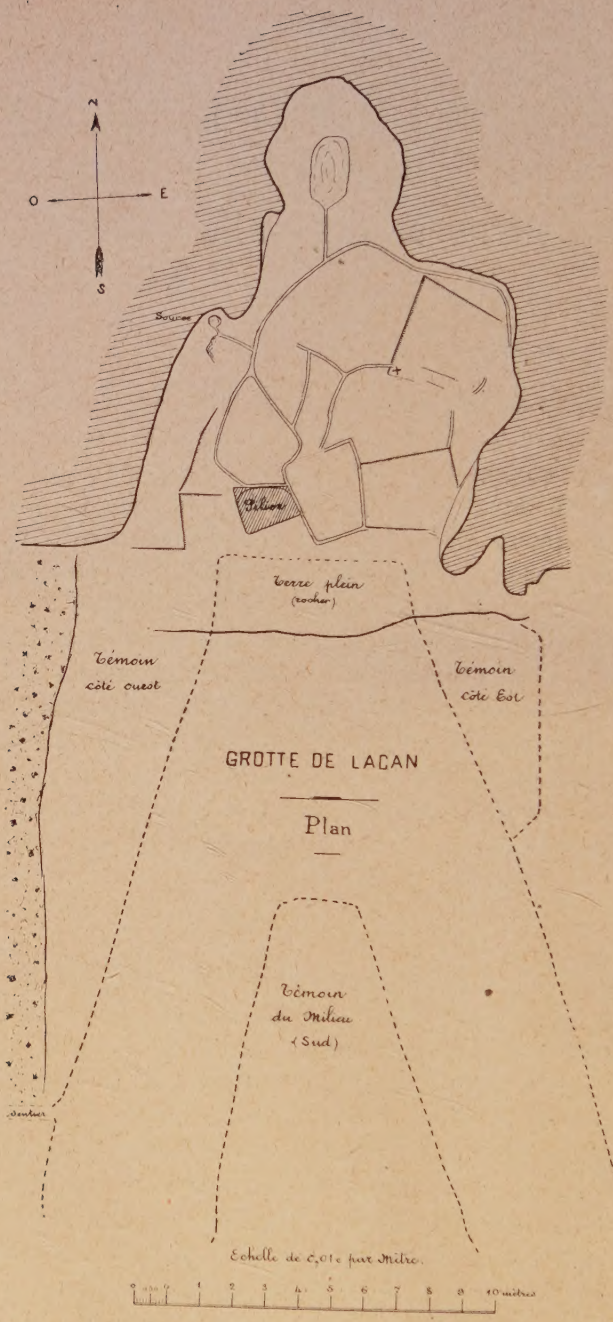
N
O
E
S
Source
Pilier
Terre plein
(rocher)
Témoin
côté ouest
Témoin
côté Est
GROTTE DE LACAN
Plan
Témoin
du Milieu
(Sud)
Entrée
Echelle de 0,01 c par Mètre.
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 mètres

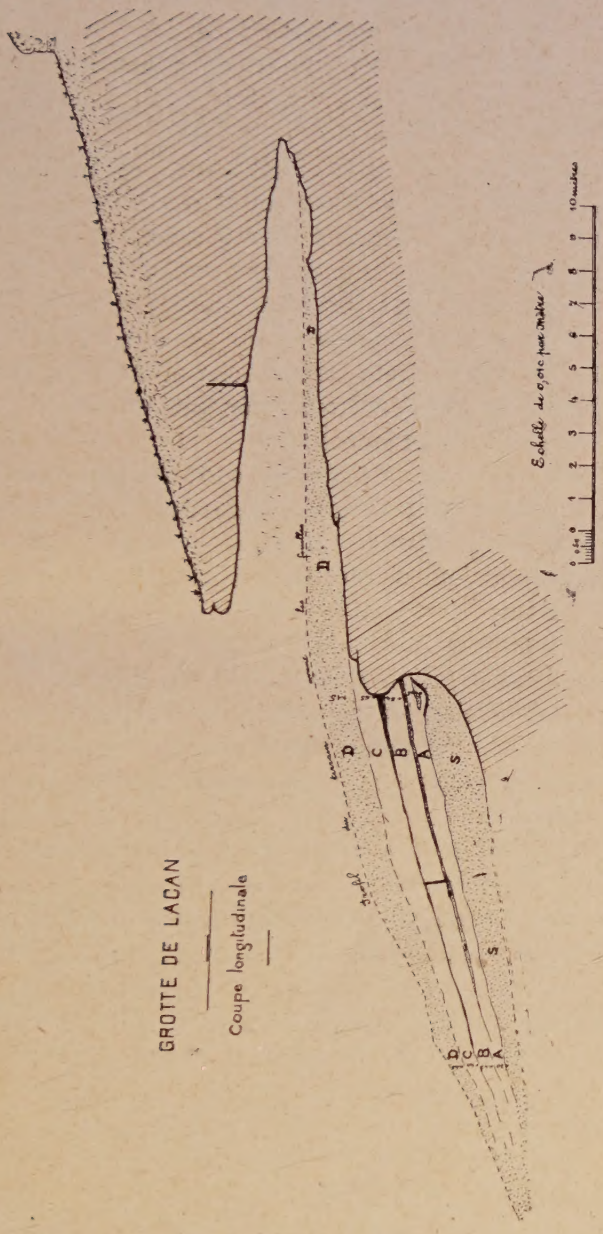
GROTTE DE LACAN
Coupe longitudinale
Échelle de 0,01 par mètre
0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 mètres
D
C
B
A
S

tégée au nord par les hauteurs qui s'élèvent à l'arrière; elle est abondamment pourvue d'une eau claire qui, s'infiltrant à travers le grès poreux, s'accumule dans certaines cuvettes, particulièrement dans une (mur occidental) où elle a toute l'apparence d'une source.

La première étude de cette station a eu lieu, il y a environ 66 ans, par les soins d'Élie Massénat et de Philibert Lalande, travaillant d'abord isolément, puis conjointement. Lalande raconte que, ne trouvant rien d'important dans le corps principal de la grotte, lui et son ami fouillèrent en dehors sur le talus et là, sous une couche de sable épaisse de 0 m. 30 à 0 m. 60, ils découvrirent une couche archéologique vierge de 0 m. 30 à 1 mètre d'épaisseur, déposée sur une couche de sable de « puissance inconnue [1] ».

Sur le talus, les *objets d'industrie*, écrit Lalande, ne se trouvèrent que dans la couche archéologique. Là et dans la cavité au fond de la grotte, on déterra, entre beaucoup de beaux silex magdaléniens, de rares débris d'os, des molaires de rennes, d'aurochs ou de bœufs, ainsi que certains objets dont il sera question plus loin [2].

Cela nous était inconnu lorsqu'en juin 1929, nous grimpâmes une après-midi, Mme Kidder et moi, au Puy-de-Lacan, à travers des bois en pente rapide qui alors rendaient invisible la station. Deux lames de silex du paléolithique supérieur, que l'un de nous (L. K.) exhuma du sol de la grotte avec une canne, nous firent croire que nous étions tombés par hasard sur un gisement préhistorique vierge. Nous nous informâmes du nom du propriétaire, Baron Docteur Charles Le Clère (de Payzac, Dordogne) et, par l'aimable entremise de

1. Ph. Lalande, *Iconographie des grottes à silex taillés des environs de Brive*, in *Moniteur de l'Archéologue*, 2e série, t. I, Montauban, 1866-1867 (Puy-de-Lacan, p. 268-272).

2. Dans nos propres fouilles, nous n'avons pas vu trace de ces fouilles antérieures, qui étaient plutôt des *sondages*. Il est intéressant d'observer que, dans l'article de Lalande cité ci-dessus, on trouve la plus ancienne description des *burins*, longtemps avant qu'on n'eût fait une classe des objets de ce type. Lalande décrit exactement le *burin droit*, qu'il prend pour une pointe de flèche, et aussi le *burin d'angle à troncature retouchée, concave*.

son cousin, M. Albert Dejean (de Brive), nous obtînmes la permission de fouiller et même, plus tard, de faire couper les arbres qui couvraient le talus. Nous tenons à exprimer notre chaleureuse reconnaissance à MM. Le Clère et Dejean.

Comme un sondage à l'intérieur de la grotte ne nous révéla pas la couche archéologique espérée, nous poussâmes notre tranchée au dehors, vers le bas du talus, sur une longueur de 25 mètres depuis le pilier, creusant jusqu'à une profondeur de 4 mètres à l'extrémité supérieure près de la grotte. Nous eûmes ainsi une section longitudinale complète de la stratigraphie. A 3 mètres environ devant l'entrée (au *terre-plein* du plan), le rocher, qui forme là une étroite terrasse (voir la coupe), descend à pic, en surplomb d'une petite falaise. Aboutissant à celle-ci, nous trouvâmes trois couches archéologiques superposées A, B, C, entre le sable primitif S et une couche de sable superficielle D, laquelle s'étendait du dedans de la grotte au pied du talus. La terre du dépôt archéologique était, à différents degrés, grise et même noire de matières organiques; sur plusieurs points, particulièrement dans la couche A, elle était non seulement noire, mais grasse au toucher. Les quatre couches atteignaient leur épaisseur *maxima* près du roc, où, sur le côté ouest de la tranchée, A mesurait 0 m. 45; B, 0 m. 54; C, 0 m. 65; D, 1 m. 15. A cause de l'irrégularité de la pente et de celle des sables intercalés, ruisselés des collines au-dessus de la grotte, l'épaisseur des couches, comme nous l'observâmes plus tard, variait beaucoup dans le gisement, mais on peut dire qu'elles tendaient toutes à diminuer sur la pente du talus et à travers. A 14 mètres du pilier, A mesurait 0 m. 30 sur la face ouest de notre tranchée; B, 0 m. 45; C, 0 m. 40; D, 0 m. 45. A 20 mètres sud du pilier, les couches archéologiques, vu le mélange accru de sable, ne pouvaient plus se distinguer, bien que même au delà de ce point la noirceur de la matière organique se voyait encore et que des instruments épars en silex paraissaient de loin en loin. En largeur, le dépôt archéologique, comme l'établirent des sondages transversaux, mesurait un peu plus de 14 mètres à son extrémité nord contre le roc et s'étendait à

plus de 17 mètres près du pied, à 18 mètres au sud du pilier.

Enlevant une masse formidable de racines d'acacias qui entravaient la recherche, nous entreprîmes de fouiller le dépôt couche par couche jusqu'au sable sous-jacent[1]. La pente étant trop raide pour des brouettes, nos ouvriers passaient la terre à la pelle, à gauche et à droite d'un grand chêne que nous voulions épargner et qui, avec la terre où il prenait racine, resta comme un îlot dans notre chantier, à 12 mètres au sud du pilier (voir, sur le plan, *témoin du milieu*). Nous laissâmes aussi, à titre temporaire, un *témoin* considérable de chaque côté du gisement, à l'est et à l'ouest.

Jusqu'à la fin de nos fouilles sur cette surface (*pointillé* du plan), nous n'avions découvert aucune pierre inscrite, aucun objet de l'espèce de ceux auxquels est consacré le présent article. Mais avant de relater les circonstances qui firent découvrir ceux-ci, il n'est pas inutile d'indiquer brièvement ce que produisit la première saison de nos recherches.

*
* *

Les instruments de silex, au nombre de plusieurs milliers, qui seront ailleurs l'objet d'une étude détaillée, sont nettement magdaléniens, ne témoignant que d'une évolution peu marquée dans les couches successives. On les trouve en moins grand nombre, mais de types analogues, dans le sable superficiel D, tant sur le talus que dans la grotte. Nous rencontrâmes aussi des instruments taillés de quartz et quelques-uns de cristal de roche. Dans toutes les couches, mais surtout en B et C, il y avait nombre de galets roulés, provenant de la Corrèze, les uns brisés, les autres usés comme s'ils avaient servi de broyeurs. En fait d'os, matière qui se décompose vite dans les sables permiens, nous n'avons trouvé que quelques fragments de molaires d'équidés et de bovidés

1. Dans le sable sous-jacent S, nous creusâmes plus tard un puits profond de 5 pieds près du pied du gisement pour être sûrs qu'il n'y avait pas d'autres couches au-dessous. Puis, au fond de cette cavité, nous explorâmes encore 2 mètres avec une barre d'acier sans trouver le roc.

et un fragment d'os d'oiseau [1], mal conservé, dans une petite poche de terre argileuse. Tous les instruments en os, tels que harpons et objets de bois de renne, avaient disparu. Nous eûmes pourtant la chance de trouver deux belles gravures sur des plaques de grès à grain fin, l'une représentant des bisons, l'autre des bisons et un oiseau; elles seront publiées avec notre enquête sur les silex magdaléniens. Parmi les autres trouvailles, il y a des boules et des crayons d'ocre, une lampe brisée en granit, un morceau de charbon de bois d'un foyer à cailloux noirâtres et, dans la couche D, ainsi qu'à la surface de la couche C, environ 80 fragments de poterie dont il sera question plus bas.

Sous les pluies hivernales, nos *témoins*, n'étant plus soutenus par la terre adjacente, commencèrent à s'ébouler; il devint évident que, si on les laissait tels qu'ils étaient, la stratigraphie, dont nous avions désiré garder des spécimens, serait détruite. Le chêne lui-même mourut, n'étant plus nourri par le sol humide. Par ces raisons nous décidâmes, au début du printemps de 1930, de fouiller les *témoins*, en les débarrassant du fouillis de racines qui les couvraient. C'est alors que ma femme découvrit les premières des pierres inscrites. Ici il faut s'arrêter un instant pour rendre claires certaines conditions de gisement relatives au caractère stratigraphique des couches où eurent lieu ces trouvailles.

En vidant la grotte d'un dépôt de sable variant en profondeur jusqu'à 1 m. 10, nous fûmes assez surpris de trouver le roc sous-jacent sillonné de rigoles qui drainaient tout l'intérieur et, en des points sur les deux côtés et près de l'entrée, de constater certaines coupures droites ou anguleuses, faites, semblait-il, avec des pics de fer, au cours de recherches de carriers, examinant la qualité du grès [2]. Sur le plan, les rigoles sont indiquées par des lignes doubles, les autres

1. Indéterminable, suivant M. Boule, qui a eu l'obligeance de passer en revue nos restes de faune.

2. De semblables coupures d'essai se voient en plusieurs points de la ligne des rochers de grès dits *Les Rochoux*, qui s'étend vers l'est, le long de la colline, jusqu'au village de Malemort. Plus haut, à l'ouest de la grotte,

coupures par de petites hachures[1]. La face extérieure du pilier, au-dessous de l'ancienne surface du sable, avait aussi été aplatie avec des outils en métal. Dans un petit trou du plancher rocheux (marqué + sur le plan) restait la pointe d'un poteau brûlé. Il semblait certain dès lors que la terre de la grotte, copieusement mêlée de déchets du grès très friables des murs et du plafond, avait été remaniée depuis le fond, peut-être accumulée parfois d'un côté ou d'autre pour laisser le roc à nu. Mais malgré ce remaniement, la découverte dans la salle de la grotte de nombreux silex taillés des mêmes types que ceux qui caractérisent les couches magdaléniennes A, B, C au dehors, paraît indiquer l'ancienne existence d'un dépôt archéologique analogue dans la grotte ; et la présence de nombreux silex taillés des mêmes types dans le sable superficiel au dehors, qui formait une couche continue D avec celle du sable de la grotte, semble montrer qu'une partie du dépôt archéologique de l'intérieur, peut-être même qu'une partie considérable de ce dépôt, avait été rejetée sur le talus. Si ces hypothèses rendent compte des faits, il s'ensuit, à notre avis, qu'en l'absence d'autres preuves, des objets de date incertaine trouvés dans le sable superficiel, soit dans la grotte, soit sur le talus en dehors, peuvent être attribués à n'importe quelle époque, depuis le magdalénien jusqu'à nos jours.

On s'est demandé si certaines pierres incisées, trouvées dans les couches inférieures A, B, C, appartenaient bien à ces niveaux nettement magdaléniens, ou étaient descendues là à travers le sable superficiel. Quand nous enlevâmes les racines des acacias et d'autres arbres, l'eau que ces végétaux avaient en grande partie absorbée humecta le sol et le rendit très malléable. Si, à une époque quelconque, le climat n'était pas plus sec qu'aujourd'hui, le sable peut de même être devenu humide et perméable, permettant à des

on exploite encore des carrières de *brasier*, nom donné à ce grès grossier. Depuis le moyen âge jusqu'à la fin du siècle dernier, les maçons de Brive ne construisirent guère qu'en *brasier*.

1. Dans la reproduction réduite du plan, ces hachures ne sont pas faciles à distinguer sans l'aide d'une loupe.

pierres d'y enfoncer soit par leur poids, soit sous pression [1]. Considérant la rapidité du drainage sur une pente très raide de sable, il est toutefois douteux que la perméabilité humide se soit étendue bien au-dessous de la surface. Dans nos sondages transversaux, même en des points fouillés assez longtemps après l'enlèvement des racines, nous ne trouvâmes pas que le sol fût mouillé; c'est seulement lorsque les tranchées étaient restées ouvertes deux ou trois jours que l'eau commençait à filtrer par leurs côtés. Il nous semble donc peu probable que des objets lourds aient pu s'enfoncer notablement dans le sable à cause seulement de sa perméabilité. Il est vrai que, dans une saison exceptionnellement pluvieuse, ils peuvent s'être enfoncés par suite du ravinement, bien que, plus le roc était proche, moins l'eau pluviale pouvait modifier les couches. Il n'en était pas de même plus bas sur le talus. A 9 ou 10 mètres au sud de l'entrée de la grotte, sur le côté est du gisement, les pluies avaient pratiqué une coupure abrupte, emportant l'extrémité sud de toutes les couches et les avaient mêlées dans l'angle sud-est du dépôt.

Ajoutons que sur le côté ouest, commençant quelques mètres au sud de l'entrée de la grotte, la terre des couches B et C, dans une bande s'étendant sur un bon quart du gisement, comprenant le *témoin* ouest et une partie du *témoin* du milieu, *était d'une dureté presque comparable à celle de la brèche*. Elle adhérait solidement aux pierres qu'on y trouva enrobées. Là où des milliers d'années peuvent avoir tant modifié le sol d'une pente raide exposée à la pluie et aux eaux de la grotte, il faut assurément se garder de conclure sans réserves des conditions actuelles du gisement; mais nous pensons que l'adhésion de matériaux archéologiques durs et sombres à des pierres trouvées à l'ouest en B et C suggère tout au moins un doute sérieux sur la possibilité de leur migration de haut en bas [2].

1. L'humidité du talus peut expliquer le grand nombre des galets plats de la Corrèze qu'à divers niveaux, surtout en C et en B, nous trouvâmes répandus comme une sorte de pavé en différents points de la pente.

2. De semblables adhérences de matières sombres à des pierres trouvées

*
* *

Les pierres inscrites et autres objets à considérer maintenant ont apparu au cours de la fouille des *témoins* et de l'enlèvement de la terre dans la caverne. Malgré le soin que nous avions pris dès le début de tout recueillir, il faut croire qu'en fouillant la section centrale d'autres pièces de même nature ont été emportées avec les déblais; au fait, un examen superficiel de ceux-ci nous en a déjà rendu 8 [1].

Les 50 pièces recueillies par nous sont décrites dans un inventaire à la fin de cet article, avec indication de la couche et de la position de chacune.

Il nous reste à présenter, sans commentaires, l'information que nous possédons pour élucider la question chronologique : quand, après le magdalénien, la station de Lacan a-t-elle été fréquentée par l'homme?

Comme on l'a dit plus haut, les nombreux silex taillés trouvés par nous dans le sable superficiel, couche D, sont, à deux exceptions près, des types du paléolithique supérieur trouvés dans les couches sous-jacentes A, B, C. Les deux exceptions sont une paire de lames microlithiques triangulaires retouchées sur un bord (type tardenoisien).

Deux pièces tardenoisiennes semblables et quelques autres de caractère mésolithique, aimablement communiquées par MM. les abbés A. et J. Bouyssonie, ont été recueillies il y a près de trente ans, en compagnie d'environ 700 spécimens de types du paléolithique supérieur, dans une petite sablière alors en exploitation au pied du talus, directement en contre-bas de la grotte. Une autre pointe, qu'il est à propos de signaler ici, fut ramassée par M. Edmond Vignard dans la

dans la grotte montrent qu'au moins une partie du dépôt archéologique que nous y postulons était d'une composition semblable à celle des couches B et C sur le côté ouest du talus. Des pierres avec pareilles adhérences trouvées dans les déblais en contre-bas du gisement peuvent donc provenir soit de la grotte, soit de B ou C à l'ouest du talus.

1. Espérons qu'il nous sera donné un jour de réparer cette omission en étudiant tout l'ensemble des déblais, opération, à vrai dire, longue et coûteuse.

même sablière. « J'y ai trouvé vers 1900, nous écrit-il, une petite pièce que je n'interprétais pas alors, mais qui ressemble beaucoup aux pointes de flèche asymétriques, unilatérales du Sébil », station néolithique découverte en Égypte par M. Vignard[1]. « Cette pointe, continue-t-il, ressemble à une autre trouvée à Sauveterre (Lot-et-Garonne) par M. Coulloys, dans un niveau supérieur néolithique qui a subi des influences tardenoisiennes ».

Massénat et Lalande avaient trouvé à Lacan, sur le talus et dans la cavité au fond de la grotte, « des tessons de poterie, noire et rougeâtre, mêlée de grains quartzeux et d'une épaisseur irrégulière; trois d'entre eux, dont un assez grand, sont ornés de ces empreintes en creux caractéristiques de la poterie anté-historique. Mais, en outre, nous avons trouvé des fragments de molaires de cochon voisin de l'espèce des tourbières (*sus scrofa*) et même une molaire tout entière de ce dernier animal. Il ne se rencontre pas dans les grottes du Périgord et je serais porté à croire, dit Lalande, que celle du Puy-de-Lacan a été occupée à deux époques distinctes dans les temps préhistoriques... La poterie... offre une grande analogie, par sa fabrication et par son mode d'ornementation, avec la poterie des tourbières et des stations lacustres[2] ».

Lalande est amené à se demander si ces objets « n'indiqueraient pas pour cette station humaine une période de transition après l'époque primordiale ».

Girod et Massénat, qui citent le passage précédent, répondent affirmativement et concluent que Lacan était occupé par l'homme aussi bien à l'âge de la pierre polie qu'au temps de la culture magdalénienne[3].

MM. les abbés L. Bardon, A. et J. Bouyssonie classent aussi le Puy-de-Lacan comme magdalénien et néolithique; ils mentionnent comme trouvé là, avec d'autres pièces de

1. Edmond Vignard, *Une nouvelle industrie lithique, le Sébilien*, in *Bull. de l'Inst. franç. d'archéologie orientale*, t. XXII. Le Caire, 1923.

2. Lalande, *op. cit.*

3. Girod et Massénat, *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze*. Paris, 1900.

caractère néolithique, un beau spécimen de pointe de flèche à barbelure [1]. En outre, un fragment de hache polie, retaillé en disque, est signalé dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (art. Malemort) comme découvert dans la cavité au bout de la grotte [2].

Nous-mêmes avons exhumé à Lacan, à la surface de C et dans le sable D, tant sur le talus que dans la grotte, environ 70 petits tessons et quelques fragments plus grands de poterie. Ces objets furent aimablement examinés par M. Armand Viré qui, depuis des années, étudie la poterie du Lot et de la Corrèze. A part nombre de fragments trop petits et d'époque incertaine, M. Viré a trouvé dans notre collection des morceaux classifiables : 1° des fragments de supports de vases gallo-romains; 2° un fragment d'une tuile faîtière; 3° un vase brisé mérovingien de la forme dite *pegal;* 4° un tesson décoré à la roulette, bas-romain ou mérovingien.

Nous n'avons découvert à Lacan, en fait de métal, qu'une petite masse rouillée de fer dans le sable près de la surface et, en bas de la pente, une boule de fer rouillée du poids de 30 grammes. Ajoutons, de la couche végétale sur le talus, un rebut bleu de quelque forge. La surface du sable dans la grotte contenait quelques fragments de verre et de porcelaine commune.

Postérieurement à l'époque paléolithique, les traces d'habitation sont donc bien rares. Toutefois, les faits signalés plus haut peuvent autoriser la croyance que ce site a été fréquenté par l'homme au mésolithique, au néolithique, au gallo-romain, au mérovingien et même plus tard.

Les objets décrits plus bas se trouvent à Brive, au Musée Ernest-Rupin, auquel ils ont été offerts avec l'aimable autorisation du propriétaire, M. le Baron Le Clère. Il y en a des moulages au Musée de Saint-Germain,

1. L. Bardon et J. et A. Bouyssonie, *De la succession des niveaux archéologiques dans les stations préhistoriques des environs de Brive*, in *C. R. du Congr. préh. de Périgueux*, 1905, p. 68-69.

2. Non mentionné par Lalande.

INVENTAIRE

N. B. Après les quatre pièces recueillies d'abord dans les éboulis des *témoins*, les objets sont numérotés dans l'ordre des couches où ils se trouvaient, de bas en haut.

Les trois mesures en millimètres données avec la description de chaque pièce en représentent respectivement la longueur, la largeur et l'épaisseur.

1. Provenant des éboulis du *témoin* de l'est ; fragment de grès rouge d'épaisseur inégale, grossièrement aplani par raclage sur une face,

1

laquelle est gravée d'un croissant et de traits qui, semble-t-il, représentent un visage, avec un signe en croix ou en étoile au-dessous. 114, 101, 40 mm.

2. Des éboulis du *témoin* de l'ouest ; plaquette de grès rouge foncé, gravée de lignes disposées en croix. 118, 113, 28 mm.

3. Des éboulis du *témoin* de l'ouest ; plaquette de grès rouge foncé, assez grossier, fortement martelée, gravée de trois rainures se rencontrant à un point. 142, 76, 28 mm.

4. Des éboulis du *témoin* de l'est ; galet de schiste amphibolite, étoilé comme s'il avait servi de percuteur, portant des traits transversaux plus ou moins parallèles. 130, 53, 34 mm.

5. De la couche A, *témoin* de l'est, 90 cm. au sud de la petite falaise, où les couches en dessus ne montraient aucune indication

d'avoir été percées ou remaniées. Galet gneissique à lits alternativement gris bleuté et gris blanc très visibles sur la tranche; inscription sur l'une des deux faces. 171, 48, 61 mm.

6. De la couche B, *témoin* de l'est ; 1 m. 10 au sud de la petite falaise en pleine couche, où la couche au-dessus paraissait sans solution de continuité. Morceau de grès rouge façonné en forme de poire ou de plomb, avec un trou de 7 mm. au sommet et quelques traits verticaux vers le dessous. 77, 64, 44 mm.

7. De la couche B, *témoin* du milieu (côté ouest du *témoin*) : galet de grès rouge, roulé, brisé, usé sur les bords (dits « naturels »),

5

gravé de traits en zigzag et d'un arc de cercle. Calciné. 84, 62, 21 mm.

8. De la couche B, *témoin* du milieu ; plaquette de grès gris micacé, avec quelques traits assez vagues. 95, 85, 19 mm.

9. De la couche C (partie supérieure), *témoin* du milieu ; fragment de grès rouge avec inscription. De la terre noire archéologique très dure y adhère. 51, 47, 38 mm.

10. De la couche C (partie supérieure), *témoin* du milieu ; fragment de grès rouge fin, avec traits. 57, 41, 16 mm.

11. De la couche C (partie supérieure), *témoin* du milieu ; petit fragment de grès rouge fin, avec traits. 49, 25, 15 mm.

12. De la couche C (partie supérieure), *témoin* du milieu ; fragment de grès rouge avec inscription sur le bout. De la terre noire y adhère. 80, 30, 27 mm.

13. De la couche C (partie supérieure), *témoin* du milieu ; plaquette de grès rouge fin, avec inscription linéaire. 76, 36, 13 mm.

14. De la couche C (partie supérieure), *témoin* du milieu ; frag-

ment de grès rouge fin, avec inscription sur une face plane. 61, 36, 21 mm.

15. De la couche C, *témoin* de l'ouest ; galet de grès jaunâtre très friable. Paraît être en partie calciné. Sur une face, gravure d'un signe en forme de V ; sur l'autre, une grande cupule. 82, 78, 34 mm.

12

13

16. De la couche C (partie au sud, très dure), *témoin* de l'ouest; plaquette mince de grès rouge gravée d'un signe (ressemblant à la lettre R). 100, 72, 9 mm.

16

17. De la couche C, *témoin* de l'ouest ; fragment de grès gris en plaque avec un seul trait assez long sur une face. 146, 46, 34 mm.

18. De la couche C (partie supérieure), *témoin* de l'ouest (au nord) ; plaquette mince de schiste micacé avec traits qui se croisent. 126, 80, 11 mm.

19. De la couche C (partie supérieure), *témoin* de l'ouest (au nord) : plaquette de grès rouge, gravée de rainures en forme de croix. 110, 83, 24 mm.

20. De la couche C (entre les racines), *témoin* du milieu ; galet de grès rose, roulé, cassé, martelé sur la tranche, gravé de traits (en forme de V) sur une face. 75, 52, 31 mm.

21. De la couche D (entre les racines), *témoin* du milieu ; plaquette de grès micacé, brisé, avec inscription. 98, 60, 23 mm.

22. De la couche D (entre les racines), *témoin* du milieu ; plaquette de grès rougeâtre, micacé, cassée, gravée d'un croissant et de cupules,

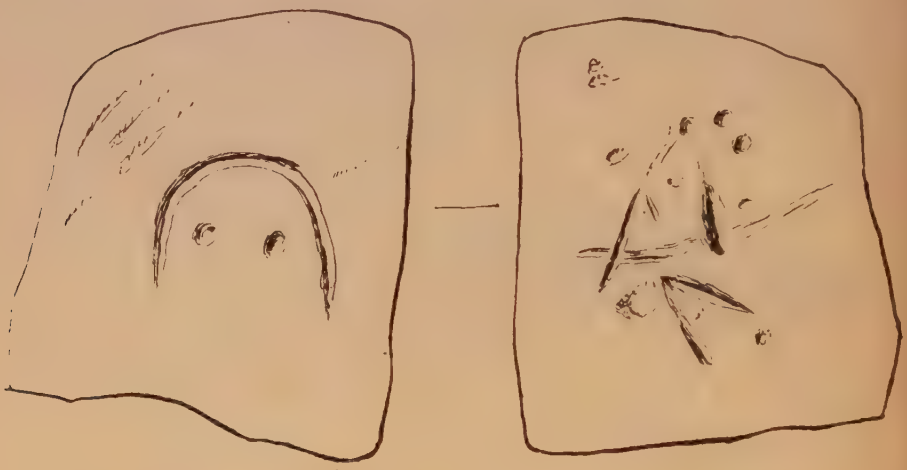

22 *a* 23 *b*

représentant, semble-t-il, un visage [1] ; au revers, une inscription avec cupules. 61, 54, 20 mm.

23. De la couche D (entre les racines), *témoin* du milieu ; bloc de grès rose, fin (« la pierre à aiguiser » du pays), façonnée en triangle avec deux faces planes (aplanies, semble-t-il, par usure) ; portant (*a*) sur une face trois cupules, peu profondes, disposées en triangle de forme à peu près isocèle et un trait qui, partant de la cupule au sommet du triangle, bissecte approximativement ce dernier ; (*b*) au revers, deux courts traits parallèles reliés au milieu et perpendiculairement par un troisième bien plus long. 154, 71, 34 mm.

24. De la couche D, *témoin* du milieu ; galet rond de granit rosé

1 Motif qu'on trouve aussi dans les grottes de Baye (Marne), à Hissarlik et ailleurs. Voir aussi ci-dessus, fig. 1.

plat sur les deux faces, dont une gravée d'un signe composé de deux traits courts et parallèles reliés perpendiculairement par un troisième plus long. 58, 55, 13 mm.

25. De la couche D, *témoin* de l'est ; bloc de grès roulé, cassé, portant des rainures sur une face et des cupules et traces de martelage sur la tranche. 94, 54, 51 mm.

26. De la couche D, *témoin* de l'ouest près de la surface à l'entrée ouest de la grotte ; fusaïole en terre cuite. Diam. 46 mm. ; épais. 18 mm.

23

27. De la couche D, *témoin* de l'ouest; plaquette d'ardoise grise verte, cassée, gravée d'un signe. 124, 97, 9 mm.

28. De la couche D, dans la grotte, près de l'entrée de l'est; ardoise gravée de nombreux traits parallèles sur les deux faces. Brisée après avoir été gravée. 109, 58, 4 mm.

29. De la couche D, dans la grotte; plaquette de schiste ardoisier avec trois traits parallèles et un quatrième au travers d'un bout des autres. 73, 44, 11 mm.

30. De la couche D, dans la grotte; petit fragment de poterie rouge, dure, gravé de traits en croix. 31, 24, 17 mm.

31. De la couche D, dans la grotte; petit fragment de terre cuite rose avec traits gravés en croix sur un bout. 38, 33, 27 mm.

32. De la couche D, dans la grotte; morceau de terre cuite rose, avec cupule sur une face. 66, 52, 18 mm.

33. De la couche D, dans la grotte; fragment de poterie rouge, tournée, avec un signe gravé sur la face convexe. 46, 44, 9 mm.

34. De la couche D, dans la grotte; fragment de terre cuite rouge foncé, avec cupule de 6 mm. de profondeur et 10 mm. de diamètre, sur une face; le revers est tout rugueux. 54, 42, 12 mm.

35. De la couche D, dans la grotte; plaque de grès rouge assez vif, micacé, avec trois cupules disposées en triangle et une rainure qui se joint à une des cupules et descend entre les deux autres jusqu'à la base de la pièce. La base paraît être taillée en socle (?). La

33

pièce était cassée en trois morceaux, lesquels ont été recollés par nous. 148, 130, 20 mm.

36. De la couche D, dans la grotte; fragment de grès rouge fin, légèrement micacé, calciné à un bout, avec quatre cupules disposées comme en forme de T. 61, 42, 22 mm.

37. De la couche D, dans la grotte; galet arrondi en granit gneissique noir et blanc assez grossier (très martelé comme par suite d'usage de percuteur), portant un trait et au revers une sorte de cupule. 86, 63, 49 mm.; poids, 441 gr.

38. De la couche D, dans la grotte; galet ovoïde de basalte, calciné d'un côté, avec traits gravés et adhésions de terre noirâtre archéologique. 81, 68, 34 mm.

39. De la couche D, dans la grotte; fragment (un bout) de galet de schiste micacé, avec deux traits convergents qui se joignent en se croisant au bout; aplati par usure sur un bord. Celui-ci et le dessous sont rougis d'ocre. 51, 29, 20 mm.

40. De la couche D, dans la grotte; fragment d'un petit galet plat de roche noirâtre à grain fin, paraissant avoir servi de compres-

seur. Gravé de traits en forme de croix. Le revers est aussi plus ou moins piqueté. 50, 34, 9 mm.

41. De la couche D, dans la grotte; galet plat en schiste am-

36

phibolite avec veinule de quartzite en relief. Gravé d'un signe.

42. De la couche D, dans la grotte; galet de micaschiste avec

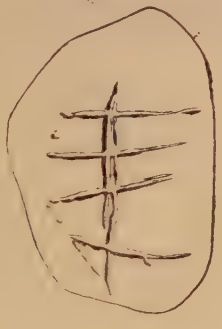

43

rainures transversales pratiquées artificiellement et une rainure longitudinale qui est naturelle. 83, 21, 19 mm.

43. Des déblais, en bas du gisement; galet roulé de grès rosé,

gravé de quatre traits transversaux, croisés d'un trait longitudinal. 83, 55, 27 mm.

44. Des déblais, en bas du gisement; plaquette de grès rouge foncé, brisé, avec inscription linéaire de trois caractères sur une face. De la terre noirâtre et dure (ressemblant à celle de la couche C, ouest) adhère à la tranche. 90, 73, 25 mm.

44

45. Des déblais, en bas du gisement; plaquette de grès rouge, violacé, micacé, avec cupule et cercles concentriques; des traits en relief aboutissant au cercle paraissent naturels. 100, 74, 22 mm.

46. Des déblais, en bas du gisement; bout de galet de schiste amphibolite, avec traits gravés sur les deux faces, dont une paraît

46

avoir été aplanie par usage. De la terre dure et noirâtre adhère à la tranche. 77, 31, 21 mm.

47. Des déblais, en bas du gisement; grand galet de granit clair lenticulaire, avec traits en forme de V, sur une face. 198, 176, 49 mm; poids, 2.267 gr.

48. Des déblais, en bas du gisement; galet de roche gneissique, bleuté, avec un signe gravé sur chacune des deux faces planes, les-

quelles sont verticales par rapport aux lits du schiste. 187, 90, 47 mm.; poids, 1.467 gr.

49. Des déblais, en bas du gisement; galet plat de leptynite rose, un peu creux sur les deux faces, comme s'il avait servi de broyeur.

48 *a*

48 *b*

Gravé sur une face de deux traits et autres vagues lignes. 147, 94, 46 mm.; poids, 1.144 gr.

50. Des déblais, en bas du gisement; fragment plat de galet de gneiss clair, avec deux longs traits et quelques traces de martelages. 201, 139, 25 mm.; poids, 973 gr.

Lilia KIDDER.

Homer H. KIDDER.

Les auteurs de cet article n'affectent pas d'ignorer que des signes graphiques antérieurs à l'apogée du néolithique ont été signalés au Portugal, en France, en Bohême, en Roumanie, etc.; mais ils ne veulent parler ici que de ce qu'ils ont vu.

UN PORTRAIT IMPÉRIAL RETROUVÉ

PROVENANT D'UN MÉDAILLON DE L'ARC DE CONSTANTIN [1]

Sur l'arc de triomphe de Constantin à Rome, les portes latérales du nord et du sud sont surmontées de médaillons provenant d'un édifice antérieur. Les sujets sont des scènes des chasses de l'empereur Hadrien. L'exégèse de ces reliefs offre des difficultés particulières parce que, lors de leur remploi au IVe siècle, les huit têtes impériales furent tantôt détruites, tantôt retravaillées pour ressembler à celles de personnages constantiniens. L'époque de la sculpture des reliefs ne pouvait être déterminée que par le style et l'apparence des personnages accessoires. Alors que l'on supposait d'ordinaire que les sculptures de l'arc de Constantin avaient été empruntées à un monument de Trajan, P. Arndt, en 1903, démontra que les médaillons étaient du temps d'Hadrien. Il insista sur les prouesses de chasseur que les textes attribuent à cet empereur et sur la ressemblance de son jeune compagnon à cheval, dans la chasse au sanglier, avec Antinoüs, dont Hadrien avait fait la connaissance en 128. Le style des reliefs autorisait la même conclusion, non moins que les traces des têtes impériales, malgré le travail des retoucheurs.

Une autre tête apportait son témoignage : c'est celle de gauche dans le sacrifice à Apollon, tête barbue et frisée à la mode hadrienne. Petersen, Studniczka et W. Weber y voyaient Hadrien, d'où la conséquence que l'empereur, dans cette scène, devait être Trajan. La même tête reparaît dans

1. Extrait d'une conférence de M. Blümel à la *Société archéologique de Berlin ;* traduit par S. R.

Fig. 1. — Tête présumée d'Antonin le Pieux, César, ayant appartenu à un médaillon de l'arc de Constantin (Musée de Berlin).

le sacrifice à Artémis; elle est très mutilée, mais ce qui reste permet de l'identifier à celle du sacrifice à Apollon.

Récemment, un troisième exemplaire de cette tête, presque

Fig. 2. — Médaillon de l'arc de Constantin, complété par le nouveau portrait.

intact, a pu être acquis pour le Musée de sculptures de Berlin. Un moulage en fut adressé par moi à M. Lantier, conservateur adjoint du Musée de Saint-Germain, où se trouvent les moulages des sculptures de l'arc donnés par Pie IX à Napoléon III. Le nouveau moulage s'adapte exactement à celui qui représente le sacrifice à Hercule; c'est bien la tête

de l'homme qui se tient derrière l'empereur. Que M. Lantier reçoive ici mes remerciements.

Avec l'aide de cette tête, qui a dû être détachée dès l'époque de la Renaissance, on peut déterminer le nom du compagnon d'Hadrien. Par trois fois, dans les scènes de sacrifice, il porte la coiffure d'Hadrien et lui ressemble. Or, on a souvent remarqué que le successeur d'Hadrien, Antonin le Pieux, lui ressemblait singulièrement. On peut conclure que le compagnon n'est autre qu'Antonin le Pieux en César. N'ayant pas d'enfants, Hadrien avait adopté en 136 Aelius Verus, ce dont il ne tarda pas à se repentir; Aelius, qui était maladif, mourut avant son père adoptif le 1er janvier 138. Alors Hadrien, le 25 février de la même année, adopta Aurelius Antoninus et mourut lui-même au mois de juillet. Les monnaies nous conservent la physionomie d'Antonin, très semblable à celle de la nouvelle tête de Berlin. Grâce à ces constatations, nous sommes en possession d'un portrait authentique d'Antonin jeune et pouvons dater presque à une année près les médaillons des chasses impériales [1].

Carl Blümel.

1. Un moulage de la tête de Berlin a été inséré, au Musée de Saint-Germain, à la place laissée vide dans le moulage du médaillon. — *Réd.*

LES DISQUES DE TARENTE

Depuis soixante-quinze ans, des archéologues de tous pays publient de temps à autre des disques en terre cuite, parfois munis d'un manche à trou et toujours ornés de figures, tantôt en creux et tantôt en relief. O. Jahn donna l'exemple, que suivit bientôt Minervini [1] ; après vingt-cinq ans d'arrêt, Lenormant et Heydemann [2] communiquèrent chacun un nouveau spécimen; Sir Arthur Evans [3] en recueillit bientôt deux autres; en 1897, Elworthy [4] en publiait six sur les cinquante-six qu'il disait avoir vus au Musée de Tarente; vingt ans plus tard, M. Cumont [5], regrettant cette discrétion, fondait son étude sur deux exemplaires inédits; enfin, en 1924, M. Mc. Daniel [6] en fit connaître encore deux, conservés aux États-Unis.

Si trois seraient originaires de Métaponte, Pouzzoles (?) et Pompéi (?), tous les autres viennent de Tarente, et nul savant n'en a contesté la fabrication locale. Mais la nature, l'usage et la date de ces objets ont donné matière à controverse. Sir Arthur Evans les destinait à imprimer des gâteaux de sacrifice; O. Jahn, Minervini et Heydemann les suspendaient en guise d'amulettes [7] ; Lenormant et Elworthy y coulaient du bronze, le premier pour en tirer des miroirs vers le milieu du IVe siècle avant notre ère; retenant de ces hypothèses l'idée de magie et celle de miroir, mais les transformant en

1. O. Jahn, *Ber. Ges. Wiss. Leipzig, Phil.-hist. Cl.*, 1855, p. 52, pl. V; Minervini, *Bull. arch. Nap., N. S.*, V, 1857, p. 169, pl. VI, 2.

2. Lenormant, *Gaz. arch.*, VII, 1881-1882, p. 95 ; Heydemann, *ibid.*, VIII, 1883, p. 7, pl. III, 2.

3. Evans, *Journ. Hell. St.*, VII, 1886, p. 44 sqq.

4. Elworthy, *Proc. Soc. Ant. London*, XVII, 1897, p. 59 sqq.

5. Cumont, *Rev. arch.*, 1917, I, p. 87 sqq. Je le remercie d'avoir bien voulu enrichir mon article de ses observations et de son précieux assentiment.

6. Daniel, *Amer. J. Arch.*, XXVIII, 1924, p. 24 sqq.

7. Cf. aussi Seligman, *Der böse Blick*, Berlin, 1910, II, p. 166 sqq.

les combinant, M. Cumont pensa que l'on avait affaire aux instruments d'une catoptromancie à bon marché, qui ne peuvent remonter au delà du IIe siècle avant J.-C. : conduit avec sa maîtrise habituelle, son article paraissait définitif, quand M. Daniel affirma, sans le connaître, que ces objets servaient de réclames commerciales à la Tarente du IVe siècle.

Une telle divergence de vues justifie un nouvel examen, d'autant que la publication de certains exemplaires a passé inaperçue, que MM. Gervasio, Sticotti et Lunsingh Scheurleer ont bien voulu m'autoriser à photographier les collections de Bari, Trieste et La Haye, M. Quagliati à noter les quelques spécimens qui subsistent à Tarente, enfin et surtout M. Vlasto à publier son moule dont la netteté permet de rectifier certaines identifications, et qui, par les lettres gravées au revers, apporte un élément nouveau de datation.

Les quarante-trois exemplaires dont j'ai vu l'original ou la reproduction relèvent des trois types généraux qu'a reconnus M. Cumont, mais des variantes souvent importantes permettent de distinguer plusieurs groupes dans chacun d'eux.

I. Type horizontal.

Les objets se présentent en rangées à peu près parallèles. Ils sont décrits ici de gauche à droite et de haut en bas, tels qu'on les voit en relief.

A. —

α) Étoile à huit rayons (Evans, Daniel : tarentule); trois bâtonnets striés (tous : quenouilles ou bobines); croissant de lune.

β) Vase (Jahn : coquille ; Evans : grain de blé ; Cumont : fruit ; Daniel : moule); bélier vers la gauche; amphore; chouette (Jahn, Daniel : tête de femme); amphore; bélier vers la gauche.

γ) Échelle à cinq (Cumont : six) échelons (Daniel : sistre); torche allumée (Walters [1] : fourchette); torche à croisillons (Minervini : fourreau d'une épée; Cumont : ?); foudre (Daniel : paire de mains); organes génitaux (Jahn : enclume; Walters : calathos; Cumont : ciste mystique); au-dessous, sphère coupée

1. Walters, *Cat. terrac. Brit. Mus.*, Londres, 1904, n° E 129.

par deux cercles (Daniel : gâteau de sacrifice); caducée; massue; trident; deux gerbes d'épis liées (Heydemann : paire de ciseaux; Cumont : objet indéterminé); foudre.

δ) Quenouille; main droite, paume en avant; miroir à charnière (tous : cymbales); lyre; grappe de raisin; murex ? (Cumont : coquille ou gland); trois patères à omphalos (Minervini, Elworthy, Cumont : pains d'offrandes; Daniel : gâteaux; Evans : pièces de monnaie).

ε) Corne d'abondance (Daniel : faux); joug (Walters : arc); au-dessous, grille à douze trous; tenailles (Daniel : tondeuse à moutons).

Bordure de feuilles et fruits [1] (Cumont : tête de clous).

a) *Moules.*

1. Diam. : 0 m. 135. Un trou dans le haut, près du bord gauche. Au revers, lettres incisées ΑΡ. De Tarente dans la collection Vlasto (pl. I, 1).
2. Moitié gauche. De Tarente au Musée de New-York [2].
3. Fragment. De Tarente au Musée de Tarente.

b) *Plaques.*

4. Diam. : 0 m. 14. Amorce de manche en bas à droite. De Tarente, dans le commerce [3].
5. Diam. : 0 m. 125. De Métaponte au Musée de Potenza (?) [4].

A′. — Même type, sans bordure.

a) *Moules.*

6. Diam. : 0 m. 15. De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [5].
7. Fragment. De Tarente à l'Antiquarium de Berlin [6].

b) *Plaques.*

8. Diam. : 0 m. 11. De Pouzzoles au British Museum [7].

B. —

α) Roue à quatre rayons; amphore; trois bâtonnets striés; au-dessous, chouette; amphore; tenailles; grappe de raisin; au-dessous, croissant de lune.

1. Particulièrement distincts sur le n° 1.
2. Bibl. : Daniel, *loc. cit.*, p. 25, fig. 2.
3. Bibl. : Cumont, *loc. cit.*, p. 92, fig. 1.
4. Bibl. : Lacava, *Stor. di Metaponto*, Naples, 1871, p. 326.
5. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, p. 46, n° 3; Elworthy, *loc. cit.*, p. 61; Cumont, *loc. cit.*, p. 88, n. 1; Daniel, *loc. cit.*, p. 31.
6. Bibl. : Furtwängler, *Jahrb.*, 1887, p. 201.
7. Bibl. : Jahn, *loc. cit.*, p. 3; Evans, *loc. cit.*, p. 47, n. 1; Elworthy, *loc. cit.*, p. 59 fig. 1; Walters, *op. cit.*, n° E 129; Seligman, *op. cit.*, II, p. 169; Cumont, *loc. cit.*, p. 87, n. 2-3; Daniel, *loc. cit.*, p. 26, fig. 3.

β) Échelle à six échelons; torche enflammée; torche à croisillons; foudre; patère à omphalos; caducée; couteau (?); trident; massue; quenouille.

γ) Organes génitaux; oiseau; miroir à charnière; lyre; joug; trois patères à omphalos.

δ) Vase; corne d'abondance; main droite, paume en avant; grille à vingt trous.

Raies en bordure.

a) *Moules.*

9. De Manduria dans la Collection Arnò[1].

b) *Plaques.*

10. De Tarente au Musée de Bari.

B′. — Même type sans bordure.

a) *Moules.*

11. Manche dans le bas, percé d'un trou. De Tarente au Musée de Philadelphie [2].

b) *Plaques.*

12. De Pompéi (?) au Musée de Naples [3].

C. — Type plus grand, mais beaucoup moins distinct.

α) Trois patères; tenailles; deux objets indistincts l'un sur l'autre; lyre; au-dessus, deux objets en forme de bouton de lotos; deux amphores; au-dessus, deux objets ronds; trois bâtonnets striés; au-dessus, oiseau; coquillage (?); bourse (?).

β) Roue à quatre rayons; patère à omphalos; bélier vers la gauche; chouette; bélier vers la gauche; grille à vingt trous; clef.

γ) Quenouille; massue; échelle à cinq échelons; deux gerbes d'épis liées(?); étoile à sept rayons; foudre; trident; couteau; caducée; torche; croissant de lune.

δ) Joug; objet indéterminé ⊥; torche à croisillons; corde; torche à croisillons; fruits, pains ou grains d'encens disséminés.

Organes génitaux; grappe de raisin; paire de bras unis (Daniel : corde aux bouts déliés); deux objets indistincts; corne d'abondance.

En bordure, deux branches de laurier.

1. Bibl. : Arnò, *Antichità Mandurine*, Lecce, 1920, p. 19, pl. VII.

2. Bibl. : Daniel, *loc. cit.*, p. 24, fig. 1.

3. Bibl. : Minervini, *loc. cit.*, p. 169, pl. VI, 2; Evans, *loc. cit.*, p. 47, n. 2; Saglio-Pottier, *Dict. Ant.*, s. v. *amuletum*, fig. 306; Elworthy, *loc. cit.*, p. 60, fig. 2; Seligman, *op. cit.*, II, p. 171; Cumont, *loc. cit.*, p. 88, n° 1; Daniel, *loc. cit.*, p. 25; 28, fig. 4.

b) *Plaques.*

13. Diam. : 0 m. 24. Fragment inférieur. Petit manche dans le bas, percé d'un trou. De Tarente au Musée de Tarente [1].

C'. — Même type sans bordure.

a) *Moules.*

14. Moitié droite. De Métaponte au Musée de Potenza (?) [2].

b) *Plaques.*

15. Fragment supérieur. De Tarente au Musée de Tarente [3].

16. Diam. : 0 m. 20. Petit manche dans le bas, percé de deux trous. De Tarente au Musée de Trieste, nº 959 (pl. III, 2).

D. — Moitié supérieure.

α) Deux oiseaux; joug; trident; lyre.

β) Trois objets cylindriques; massue; un objet rond; foudre; deux amphores; caducée; tenailles.

γ) Grille à vingt trous; trois torches à croisillons; chouette; objets indistincts.

Bordure de fruits espacés.

a) *Moules.*

17. Diam. : 0 m. 14. De Tarente au Musée de Trieste, nº 1561 (pl. II, 3).

E. —

α) Corde nouée; main droite, paume en avant; corde nouée.

β) Échelle à cinq échelons; massue; foudre; caducée.

b) *Plaques.*

18. Forme oblongue en hauteur. Dim. : 0 m. 105 × 0 m. 09. Petit manche en bas, percé d'un trou. De Tarente au Musée de Tarente [4].

F. —

α) Corde nouée; foudre; cornée nouée; caducée; massue; quenouille.

β) Étoile à quatre rayons; échelle à cinq échelons.

b) *Plaques.*

19. Forme oblongue en largeur. Dim. : 0 m. 10 × 0 m. 09. Petit manche à droite, percé d'un trou. De Tarente au Musée de Tarente [5].

1. Bibl. : Elworthy, *loc. cit.*, p. 62, fig. 4; Cumont, *loc. cit*, p. 89, n. 2; Daniel, *loc. cit.*, p. 30, fig. 7.

2. Bibl. : Lacava, *op. cit.*, p. 117, pl. XVI.

3. Bibl. : Elworthy, *loc. cit.*, p. 63, fig. 5; Cumont, *loc. cit.*, p. 89, n. 2; Daniel, *loc. cit.*, p. 31, fig. 8.

4. Bibl. : Elworthy, *loc. cit.*, p. 66, fig. 7; Daniel, *loc. cit.*, p. 31, fig. 9.

5. Bibl. : Elworthy, *loc. cit.*, p. 67, fig. 8; Daniel, *loc. cit.*, p. 31, fig. 9.

G. — Fragment.
Étoile; gerbes d'épis liées; trident; échelle; massue.

a) *Moules.*

20. Dim. : 0 m. 125 × 0 m. 09. *Ibid.*

H. — Fragment.
Quenouille; massue; épi de blé; trident; caducée.

b) *Plaques.*

21. De Tarente au Musée de Bari, nº 3856.

II. Type radial.

Les objets se présentent par secteurs.

A. — Les figures « sont réparties entre quatre secteurs par des objets placés en croix comme les rayons d'une roue, dont une série d'autres objets, disposés à la périphérie, formeraient les jantes » (Cumont). D'un omphalos central partent : foudre; trident; torche à croisillons (Daniel : colonne); massue. Entre eux :

α) Lyre; caducée; amphore.

β) Main droite, paume en avant; oiseau; corde nouée; joug; un objet allongé (Evans : grain de blé; Cumont : fruit; en plus, phallos).

γ) Corne d'abondance (Evans : thon); torche enflammée (Evans : soc de charrue); épi de blé; grappe de raisin.

δ) Amphore; organes génitaux; chouette.

En bordure intérieure : quenouille; trois patères à omphalos; étoile à huit rayons; clef; trois patères à omphalos; grille à douze trous; croissant de lune; échelle à six échelons; murex (?) (Evans : cigale); tenailles; objet rond indistinct; trois bâtonnets striés.

Bordure extérieure d'oves et de fleurons.

a) *Moules.*

22. Diam. : 0 m. 16. Amorce de manche en bas. De Tarente au Musée du Louvre [1].

A′. — Même type, sans bordure extérieure.

a) *Moules.*

23. Diam. : 0 m. 125. Amorce de manche en bas, percé d'un trou. De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [2].

1. Bibl. : Cumont, *loc. cit.*, p. 88, nº 2, fig. 3.
2. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, p. 44, nº 2, fig. 6; Elworthy, *loc. cit.*, p. 61, fig. 3;

24. Diam. : 0 m. 12. Même manche. De Tarente au Musée de Bari, nº 3104.
25. Diam. : 0 m. 12. Moitié supérieure. De Tarente au Musée de Tarente.

b) *Plaques.*

26. Diam. : 0 m. 145. D'Italie méridionale au Musée de Berlin [1].
27. Diam. : 0 m. 155. Un trou près du bord en bas. De Tarente au Musée de Trieste, nº 1559 (pl. II, 1).

A''. — Même type, sans bordure, ni extérieure ni intérieure.

a) *Moules.*

28. Diam. : 0 m. 15. De Tarente au Musée de Trieste.
29. De Manduria dans la Collection Arnò [2].

b) *Plaques.*

30. Diam. : 0 m. 12. De Tarente au Musée de Trieste, nº 1551 (pl. I, 3).

B. — Même type sans bordure extérieure. En bordure intérieure, un objet par secteur :
Échelle à six échelons; murex (?); corne d'abondance; tenailles; fruits disséminés.

a) *Moules.*

31. Diam. : 0 m. 12. Amorce de manche à droite. De Tarente au Musée de Trieste, nº 1558.
32. De Tarente dans la collection Lunsingh Scheurleer (pl. I, 4).
33. Fragment supérieur. Manche à droite, percé d'un trou. De Tarente au Musée de Tarente.

C. — Au centre, patère à omphalos. Autour :

α) Objets indistincts.

β) Cercle d'où partent huit rayons parmi lesquels on reconnaît : caducée; trident; torche à croisillons — et entre lesquels on distingue : bélier vers la droite; deux cordes nouées; patères à omphalos.

Bordure de fruits.

a) *Moules.*

34. De Tarente au Musée de Tarente [3].
35. Fragment. De Tarente au Musée de Trieste.

Seligman, *op. cit.*, II p. 173; Cumont, *loc. cit.*, p. 88, nº 4; Daniel, *loc. cit.*, p. 28, fig. 5.

1. Bibl. : Heydemann, *Gaz. arch.*, 1883, p. 7, pl. III, 2; Cumont, *loc. cit.*, p. 88, nº 3.
2. Bibl. : Arnò, *op. cit.*
3. Bibl. : Elworthy, *loc. cit.*, p. 68, fig. 9; Daniel, *loc. cit.*, p. 32, fig. 10.

1

2

3

4

Disques mystiques en terre cuite de Tarente (1, 3, 4) et de Brindes (2).
Musées de Brindes (2) et de Trieste (3) — Collections Vlasto (1) et Lunsingh Scheurleer (4).

1

2

3

4

Disques mystiques en terre cuite de Tarente
(Musée de Trieste.)

1

2

5

3

4

Disques mystiques (1-4) et ex-voto (5) en terre cuite de Tarente.
Musée de Trieste (1-4) — Collection Lunsingh Scheurleer (5).

1

2

3

4

5

6

Étiquettes en terre cuite de Tarente.
Musée de Trieste (2-4) — Collection Vlasto (1, 5, 6).

III. Type rotatif.

Les figures « forment comme des cercles concentriques » (Cumont), décrits ici en relief dans le sens des aiguilles d'une montre. C'est le type le plus rare, le moins fixe, et le plus incertain.

A. — Au centre, patère à omphalos. En cercles concentriques :

α) Corne d'abondance; corde nouée; lyre; corde nouée; joug.

β) Bélier vers la gauche; deux amphores; grappe de raisin; roue à quatre rayons; objets indistincts; corne d'abondance; torche allumée; grille à vingt trous; main droite, paume en avant; objets indistincts; foudre; trident; torche à croisillons; oiseau.

γ) Tresse en bordure extérieure.

a) *Moules.*

36. Diam. : 0 m. 15. Amorce de manche en bas, percé d'un trou. De Tarente au Musée de Trieste, n° 1563 (pl. II, 2).

B. — Fragment inférieur. Au centre, roue à quatre rayons. En cercles concentriques :

α) Massue; étoile à six rayons; grappe de raisin; torche allumée; foudre; corde nouée; torche à croisillons; caducée; grille à vingt trous; clef (?); chouette (?) volant.

β) Deux béliers vers la droite; fruits; joug; objets indistincts; trident.

γ) Bordure extérieure de postes.

a) *Moules.*

37. Diam. : 0 m. 12. Manche dans le bas, percé d'un trou. De Tarente au Musée du Louvre [1].

C. — Au centre, roue à quatre rayons. En cercles concentriques :

α) Corde nouée plusieurs fois; massue; objets indistincts; trois patères à omphalos; un objet rond.

β) Grille à trous; deux amphores sur dokanon; murex (?); oiseau; deux béliers vers la droite; grappe de raisin; caducée; tenailles; main droite, paume en avant; lyre; chouette (?) volant.

γ) Bordure extérieure de feuilles et fruits.

b) *Plaques.*

38. Fragment inférieur. De Tarente au Musée de Tarente [2].

1. Bibl. : Lenormant, *Gaz. arch.*, 1881-1882, p. 95; Cumont, *loc. cit.*, p. 88, n° 5, fig. 2; Daniel, *loc. cit.*, p. 31.

2. Bibl. : Elworthy, *loc. cit.*, p. 65, fig. 6; Daniel, *loc. cit.*, p. 29, fig. 6.

C''. — Même type sans bordure extérieure.

a) *Moules.*

39. Diam. : 0 m. 195. Fragment supérieur. De Tarente au Musée de Trieste, n° 1564 (pl. III, 1).

b) *Plaques.*

40. Fragment supérieur droit. De Tarente au Musée de Trieste.

D. — Même objet au centre. Tout le reste indistinct.

a) *Moules.*

41. De Tarente au Musée de Trieste, n° 1582 (pl. III, 3).

E. — Au centre, étoile à huit rayons; tout le reste indistinct.

a) *Moules.*

42. Diam. : 0 m. 12. De Tarente au Musée de Trieste, n° 1550 (pl. III, 4).

IV. — Type indéterminé.

a) *Moules.*

43. De Manduria dans la Collection Arnò [1].

La difficulté de la description tient moins à l'usure du temps qu'au dessin grossier des figures : le modeleur n'a eu d'autre souci que d'en accumuler le plus possible. Aussi le style ne saurait-il fournir aucun élément de datation. Or, les circonstances des trouvailles n'en apportent pas davantage. D'où le recours à l'interprétation, et par suite la divergence des hypothèses; d'où aussi l'intérêt de la nouvelle pièce (n° 1). D'une part, celle-ci vient du même lot que les moules grecs de Tarente acquis récemment par le Musée de Genève ; d'autre part, l'inscription du revers (fig. 1) tend à confirmer, en la précisant, la fabrication hellénique — bien qu'elle laisse place, au premier abord, à quelque hésitation [2]. En effet, le ρ angulaire s'emploie à Athènes aussi bien en 325 qu'en 150 [3]; quant à la barre brisée de l'α, on y voyait l'indice d'une époque tardive, jusqu'à ce qu'elle fût relevée, ces derniers temps, par MM. Larfeld, à Athènes en 210, Roussel, à Délos

1. Bibl. : Arnò, *op. cit.*

2. J'avais moi-même primitivement adopté la solution romaine (*Le Trésor de Tarente*, Paris, 1930, p. 63).

3. Cf. Larfeld, *Handb.*, Leipzig, 1898, II, p. 468-476.

dans le dernier quart du IIIe siècle, Holleaux, vers 221 [1]. Or, sans sortir de Tarente, on la voit apparaître déjà entre 302 et 281 dans deux monogrammes monétaires, ΑΡ et ΑΓΑ [2], et y alterner ensuite avec la barre droite, parfois sur des pièces de type semblable. Il y a plus : cette alternance

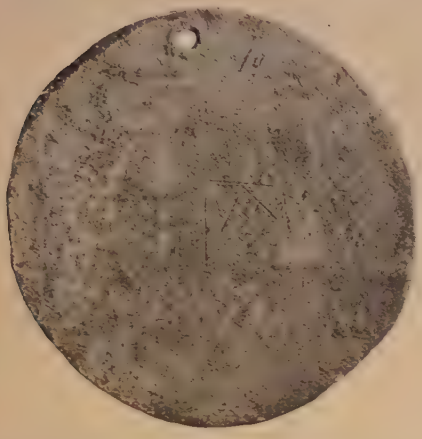

Fig. 1. — Disque mystique de Tarente (revers). (Collection Vlasto.)

Fig. 2. — Étiquette de Tarente. (Musée de Trieste.)

se manifeste encore dans la même ville et à la même époque sur des disques de terre cuite marqués : ΗΛΑΣ, ΗΗ(Ρ)ΑΚΛΗ(Τ)ΟΣ, ΟΑΜΜΥΞ, ΤΡΙΤΑΙΑ, et la transition d'une forme à l'autre se marque sur un groupe qui ne porte d'autre inscription que ΜΡΑ⅂, ΡΔ⅂, ou... ΓΑΡ (fig. 2) [3].

Mais une telle rencontre est d'autant plus curieuse qu'il s'agit là de ces « poids » auxquels M. Daniel assimile nos disques pour conférer à tous un rôle commercial. Ainsi se pose pour les deux séries le problème de la destination, qui nous amènera à justifier par l'étude des figures l'attribution des disques à la Tarente grecque du IIIe siècle — avant la

1. Holleaux, *Bull. Corr. Hell.*, 1924, p. 5, n. 1.
2. Cf. Evans, *Num. Chron.*, 1889, pl. VII, 2; 13.
3. Cf. *infra*, nos 16; 20; 34; 41; 47.

déchéance économique et intellectuelle, consécutive de la deuxième guerre punique.

Peu d'objets ont causé à l'archéologie de ce dernier siècle plus d'embarras que les « poids », ceux de Tarente surtout. Dès 1838, Raoul-Rochette [1] en signalait un, qu'il attribuait aux métiers de tisserand. Après un demi-siècle de silence, Gardner [2] émettait l'idée heureuse d'assimiler sur un autre l'inscription ΗΗΜΙΩΔΕΛΙΟΝ à ΗΗΜΙΩΒΟΛΙΟΝ, et de les destiner à peser une demi-obole de quelque denrée. Mais, ne retenant de là que l'interprétation pondérale, Sir Arthur Evans [3] juge bientôt l'hypothèse douteuse, et, sans prétendre résoudre l'énigme, il fait ressortir le caractère religieux et apotropaïque de certains sujets qui ornent d'autres types. L'année suivante, MM. Pottier et Reinach [4] proposent en passant l'interprétation de jetons ou tessères. En 1900, Christ [5] distingue nettement le groupe en fer à cheval, orné de figures mais sans inscription, et celui qui, circulaire, porte une inscription et pas de figures : les premiers seraient des ex-voto; les seconds des poids. Après un nouveau laps de temps, Pagenstecher [6], attentif à la prépondérance des emblèmes aphrodisiaques, considère tous ces objets comme des cadeaux de mariage, dont il admet, sans la préciser, la destination pratique. Hors de Tarente, cependant, les diverses parties du monde grec fournissaient des pièces analogues, à propos desquelles, dès 1874, Curtius [7] songeait incidemment à des marques de fabrique suspendues à des sacs de marchandises, mais où depuis l'on « a reconnu tour à tour des pesons ou des volants en usage dans l'industrie textile, des poids pour régulariser les plis des vêtements ou des tentures, des protège-pointes, des poids, une sorte de lest dont on garnissait le bord des

1. *Mém. Inst.*, XIII, 1838, p. 622, n. 1.
2. *Journ. Hell. St.*, 1883, p. 156.
3. *Ibid.*, 1886, p. 41.
4. *La Nécrop. de Myrina*, Paris, 1887, p. 254.
5. *Sitzungsber... Münich*, 1900, p. 106 sqq.
6. *Arch. Anz.*, 1916, col. 113 sqq.
7. *Abhandl. Berl. Akad.*, 1874, p. 89.

filets pour la pêche, des boutons de vêtements... des objets de substitution tels que pains de terre cuite [1] », des jouets d'enfant [2], des *oscilla* rituels [3], que sais-je encore ?

Pour nous limiter à Tarente, l'examen de ces diverses hypothèses nécessite la connaissance préalable des différents types, dont on a négligé jusqu'ici de dresser une liste commune; la voici, tout incomplète qu'elle soit encore :

I. Type épigraphique non figuré.

α) *Forme circulaire.*

	ΠΟ		
1.	ΑΝΤ (incisé). Un trou.	*a*)	De Tarente au Musée de Heidelberg [4].
2.	ϘΑ	*a*)	De Tarente au Musée de Bari.
3.	ΑΡΙCΤΑC	*a*)	De Tarente [5].
4.	ΑΧϘΑ	*a*)	*Ibid.* [6].
5.	ΙΧϘΑ	*a*)	De Tarente dans la Collection Vlasto.
6.	Β	*a*)	De Métaponte [7].
7.	ΒΛΑ	*a*)	De Ruvo dans la Collection Jatta [8].
8.	ΩϘ	*a*)	De Tarente dans la Collection Vlasto.
9.	ΔΥΟΤΡΙ	*a*)	De Tarente au British Museum [9].
10.	ΕΚΚΕΦΑΛΩ	*a*)	De Tarente [10].
11.	ΕΠΙΓΟΝΙΟΥ	*a*)	De Métaponte [11].
12.	ΓΑΥ	*a*)	De Tarente [12].
13.	ΞΓ	*a*)	*Ibid.* [13].

1. Pottier-Reinach, *La Nécrop. de Myrina*, p. 256; M. Blinkenberg (*Lindos*, Leipzig, 1931, p. 143) vient de soutenir à nouveau l'hypothèse de pesons pour métiers de tisserand.
2. Rizzo, *Röm. Mith.*, 1897, p. 284.
3. Orsi, *Mon. Ant.*, XVI, 1906, p. 753 sqq.
4. Bibl. : Pagenstecher, *Not. d. Sc.*, 1882, p. 387 ; col. 119, n. 1.
5. Bibl. : Viola, *Not. d. Sc.*, 1884, p. 120, nº 44; Kaibel, *Inscr. Gr. Sicil. et Ital.*, 2406, nº 10.
6. Bibl. : Kaibel, *op. cit.*, nº 11.
7. Bibl. : Barnabei, *Not. d. Sc.*, 1882, p. 387; Lenormant, *loc. cit.*; Kaibel, *op. cit.*, nº 100.
8. Bibl. : Jatta, *Not. d. Sc.*, 1877, p. 223, nº 5.
9. Bibl. : Walters, *Cat. terrac. Brit. Mus.*, Londres, 1904, nº E 184 ; Pagenstecher, *loc. cit.*, col. 118, *b*.
10. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 47; Kaibel, *op. cit.*, nº 48.
11. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*; Lenormant, *Gaz. arch.*, 1883, p. 70; Kaibel, *op. cit.*, nº 15.
12. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 50; Kaibel, *op. cit.*, nº 21.
13. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 49; Kaibel, *op. cit.*, nº 20.

14. ΔΑΝΝΙ⅂ Au revers : ⅄ΤΑΛΠ (= 35). *a*) De Ruvo dans la Collection Jatta [1].

ƎΔΑΝΝΙ⅂ Au revers : Ϙ⅄ΤΑΛΠ (= 35). *a*) *Ibid.*

ΣVƎΔΑΝΝΙ⅂ Au revers : ΑΛΠ (= 35). *a*) *Ibid.*

15. ΖΩΙΛΑΣ *a*) De Métaponte [2].

16. ΗΛΑΣ *a*) De Tarente [3].

17. ΗΛΕΙΑΣ *a*) *Ibid.* [4].

18. ΗΜΙϹ *a*) *Ibid.* [5].

19. ⊦ΗΜΙΩ *a-d*) *Ibid.* [6].
e-f) De Tarente au Musée de Bari.
g-h) De Tarente au Musée de Trieste, nos 316; 318.
i) De Tarente au British Museum [7].
j) De Tarente au Musée de Heidelberg [8].
k) De Tarente à l'Antiquarium de Berlin, no 510 [9].
l) De Tarente dans la Collection Vlasto.
m-p) De Tarente dans le commerce.

ΩΙΜΗ⊦ *a-b*) De Tarente [10].
c) De Tarente au Musée de Trieste, no 315.
d-e) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, nos 1075; 1078.

⊦ΗΜΙΩΔ *a*) De Tarente [11].

⊦ΗΜΙΩΔΕΛΙΟΝ *a*) *Ibid.* [12].

20. ⊦⊦ΡΑ *a*) *Ibid.* [13].
b-d) De Tarente au Musée de Trieste, nos 309; 310; 312.
e) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, no 1073.

1. Bibl. : Jatta, *loc. cit.*, nos 2-4.
2. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*; Lenormant, *loc. cit.*; Kaibel, *op. cit.*, no 22.
3. Bibl. : Patroni, *Not. d. Sc.*, 1897, p. 223.
4. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, no 51; Kaibel, *op. cit.*, no 23.
5. Bibl. : Patroni, *loc. cit.*
6. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*, 1882, p. 387; Lenormant, *loc. cit.*, p. 196; Viola, *loc. cit.*, p. 120, no 54; Kaibel, *op. cit.*, no 87.
7. Bibl. : Walters, *op. cit.*, no E 183; Pagenstecher, *loc. cit.*, e.
8. Bibl. : Pagenstecher, *ibid.*
9. Bibl. : Christ, *Sitzungsber... Munich*, 1900, p. 106.
10. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, no 55; Kaibel, *op. cit.*, no 87.
11. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*, p. 387; Lenormant, *loc. cit.*, p. 196; Kaibel, *op. cit.*, no 87.
12. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, no 41; Kaibel, *op. cit.*, no 87.
13. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, no 63; Kaibel, *op. cit.*, no 25.

	⊦ΗΒΑ	*a*)	De Tarente au Musée de Bari.
	⊦ΗΡΑΚΛΗΤΟΣ	*a*)	De Tarente [1].
21.	ΑΝΑΙΝΞΘ Cf. 56.	*a*)	De Ruvo dans la Collection Jatta [2].
22.	ΘΕΥ	*a*)	De Métaponte [3].
23.	ΚΛΕ	*a*)	De Tarente au Musée de Trieste, n° 322.
	ΚΛΕΟΔΑΜΟΣ	*a-b*)	De Tarente [4].
		c)	De Tarente au Musée de Bari.
		d)	De Tarente au Musée de Trieste, n° 325.
24.	ΚΛΗ	*a*)	De Tarente [5].
		b)	De Tarente au Musée de Trieste, n° 321.
25.	Λ	*a*)	De Reggio [6].
26.	ΛΕΥ	*a*)	De Tarente au Musée de Trieste, n° 323.
27.	ΜΥΝ (?)	*a*)	De Métaponte [7].
28.	ΜΥΡΤΩΣ	*a*)	*Ibid.* [8].
29.	ΝΙ	*a*)	De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [9].
		b)	De Tarente à l'Antiquarium de Berlin, n° 519 [10].
		c)	De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, n° 1077.
30.	ΝΙΚΑΝΑΡΩ	*a*)	De Tarente au Musée de Trieste, n° 321.
31.	ΝΙΚΑCΩC	*a*)	Des environs de Tarente [11].
		b)	De Tarente dans le commerce.
32.	ΝΙΞΑΣ	*a*)	De Tarente au Musée de Bari.
33.	⊦ΙΛΕΙΑ	*a*)	*Ibid.*
34.	ΓΑΡ Cf. 60.	*a*)	De Tarente [12].
		b)	De Tarente au Musée de Bari.
		c)	De Tarente au Musée de Trieste, n° 332.
		d)	De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, n° 1980.

1. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, n° 45; Kaibel, *op. cit.*, n° 25.
2. Bibl. : Jatta, *loc. cit.*, n° 1.
3. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*; Lenormant, *loc. cit.*; Kaibel, *op. cit.*, n° 26.
4. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, n° 53; Kaibel, *op. cit.*, n° 49; Patroni, *Not. d. Sc.*, 1896, p. 107.
5. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, n° 56; Kaibel, *op. cit.*, n° 50.
6. Bibl. : *Ibid.*, n° 102.
7. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.* (ΜΥΝ); Lenormant, *loc. cit.* (ΜΥΛ); Kaibel, *op. cit.*, n° 56 (ΜΥΝ).
8. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*; Lenormant, *loc. cit.*; Kaibel, *op. cit.*, n° 57.
9. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, n° 5; Pagenstecher, *loc. cit.*, i.
10. Bibl. : Christ, *loc. cit.*
11. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*; Lenormant, *loc. cit.*, p. 196 (ΝΙΚCΩC); Kaibel, *op. cit.*, n° 59.
12. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, n°s 64-65; Kaibel, *op. cit.*, n° 65.

	ϘΔ⅂	*a*) De Tarente au Musée de Trieste, nº 333.
	M ϘA⅂	*a*) De Tarente.
		b) De Tarente au Musée de Bari.
35.	ΑΛΠ	Au revers : ΣVƎΔΑИИI⊐ (= 14). *a*) De Ruvo dans la collection Jatta [1].
	VTΑΛΠ	Au revers : ΔΑNNI⊐ (= 14). *a*) *Ibid.*
	ϘVTΑΛΠ	Au revers : ƎΔΑNNI⊐ (= 14). *a*) *Ibid.*
36.	ΠΛICTΩC	*a*) De Tarente [2].
		b) De Tarente au British Museum [3].
37.	ΠPO	*a*) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [4].
38.	>P<	*a*) De Tarente [5].
		b) De Tarente au Musée de Trieste, nº 153.
		c) De Tarente à l'Antiquarium de Berlin [6].
39.	POΔEIΩ	*a*) De Tarente au Musée de Trieste, nº 330.
40.	ΣOΛΩN	*a*) De Tarente [7].
41.	ΣYM	*a*) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [8].
	ΣYMMA	*a*) De Tarente au Musée de Heidelberg [9].
		b) De Tarente au Musée de New-York [10].
		c) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, nº 1074.
	ΣYMMAXA	*a*) De Tarente au Musée de Bari.
	OΛMMYΣ	*a*) De Tarente [11].
	///ΔΩIMHH	
42.	ΣΩ	*a*) De Tarente au Musée de Bari.
	ΣΩϘ≺	*a-b*) De Tarente [12].
43.	TΩΣ	*a*) *Ibid.* [13].
		b-c) De Tarente dans le commerce.

1. Bibl. : Jatta, *loc. cit.*, nºs 2-4.
2. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, 1883, p. 185; Kaibel, *op. cit.*, nº 66.
3. Bibl. : Walters, *op. cit.*, nº E 181; Pagenstecher, *loc. cit.*, h.
4. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 4; Pagenstecher, *loc. cit.*, a.
5. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 57; Kaibel, *op. cit.*, nº 99.
6. Bibl. : Christ, *loc. cit.*, qui le croyait faux.
7. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 43; Kaibel, *op. cit.*, nº 73.
8. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 2; Pagenstecher, *loc. cit.*, f.
9. Bibl. : Pagenstecher, *ibid.*
10. Bibl. : *Bull. Mus. N. Y.*, 1911, p. 93.
11. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 42; Kaibel, *op. cit.*, nº 77.
12. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*; Lenormant, *loc. cit.*, p. 196; Viola, *loc. cit.*, nº 46; Kaibel, *op. cit.*, nº 78.
13. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 48; Kaibel, *op. cit.*, nº 80.

	ΣΥΛ	*a*) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, nº 1977.
44.	TAKTO	*a*) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [1].
45.	TETA	*a*) De Tarente au Musée de Bari.
	TETAPTI	*b*) *Ibid.*
46.	TON	*a*) De Tarente dans le commerce.
47.	ϘT	*a*) De Tarente au British Museum [2].
	TPITAIA	*a*) De Tarente dans le commerce.
48.	TPITΩ	*a*) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [3].
49.	Y	*a*) De Métaponte [4].
50.	ΦIA	*a*) De Tarente au Musée de Bari.
	ΦIAIΣ	*a*) De Tarente [5].
51.	Ω	*a*) *Ibid.* [6].
		b) De Tarente au Musée de Bari.
		c) De Tarente au Musée de Trieste.
		d) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [7].

β) *Forme pyramidale.*

52.	IAΔ	*a*) De Tarente au Musée de Bari.
53.	ΔEI///A	*a*) *Ibid.*
54.	⊦E	Au revers : ΠE (=61). *a*) *Ibid.*
55.	EIOA	*a*) De Ruvo dans la Collection Jatta.
56.	AИAIИƎΘ Cf. 21.	*a*) De Tarente au Musée de Bari.
57.	N∃////	*a*) De Tarente [8].
58.	NЖ	*a*) *Ibid.* [9].
59.	OITAIIΣ	*a*) De Tarente au Musée de Bari.
60.	ϘA⅂ Cf. 34.	*a*) De Tarente [10].
61.	ΠE	Au revers : ⊦E (=54). *a*) De Tarente au Musée de Bari.

1. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 1; Pagenstecher, *loc. cit.*, g.
2. Bibl. : Walters, *op. cit.*, nº E 182; Pagenstecher, *loc. cit.*, d.
3. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 3; Pagenstecher, *loc. cit.*, c.
4. Bibl. : Barnabei, *loc. cit.*; Lenormant, *loc. cit.*; Kaibel, *op. cit.*, nº 103.
5. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, 1883, p. 185; Kaibel, *op. cit.*, nº 84.
6. Bibl. : *Ibid.*, nº 104.
7. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 6; Pagenstecher, *loc. cit.*, k.
8. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 61; Kaibel, *op. cit.*, nº 58.
9. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 60; Kaibel, *op. cit.*, nº 96.
10. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, nº 59; Kaibel, *op. cit.*, nº 65.

II. Type figuré non épigraphique.

A. Impression d'un cachet ovale.

α) *Forme circulaire.*

62. Héraclès, de face, armé de l'arc et de la massue.
    a) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [1].
63. Héraclès contre l'hydre.
    a) *Ibid* [2].
64. Nikè couronnant Héraclès.
    a) De Tarente au Musée de Trieste, n° 400.
65. Dionysos (?), de profil, une chlamyde au bras.
    a) *Ibid.*, n° 401.
    b) De Tarente au British Museum [3].
66. Jeune homme appuyé à un cippe.
    a) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [1].
67. Homme assis au pied d'un hermès (10 fois).
    a) De Tarente au Musée de Trieste, n° 399 (pl. IV, 2).
68. Pugiliste, de profil, vers la droite.
    a) De Tarente au British Museum [5].
69. Cavalier au galop.
    a) De Tarente [6].
    b) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [7].
70. Femme munie d'un bouclier.
    a) *Ibid.*
71. Chouette dans une couronne de laurier.
    a) De Tarente [6].
72. Deux dauphins séparés par un timon.
    a) *Ibid.* [6].
73. Tête d'homme; croix.
    a) *Ibid* [6].
74. Croix à crochets.
    a-b) *Ibid.* [6].
    c) De Tarente au British Museum [8].

1. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, n° 8.
2. Bibl. : *Ibid.*, n° 9.
3. Bibl. : Walters, *op. cit.*, n° E 168.
4. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, n° 11.
5. Bibl. : Walters, *op. cit.*, n° E 169.
6. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, p. 121.
7. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, n° 10.
8. Bibl. : Walters, *op. cit.*, n° E 175; Pagenstecher, *loc. cit.*, n° 18.

75. Fleur.
   a) De Tarente [1].
   b) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [2].
76. Rameau d'olivier.
   a) *Ibid* [3].

β) *Forme pyramidale.*

77. Homme assis près d'un vase (plusieurs fois).
   a) De Tarente au Musée de Trieste, n° 408.

B. Sujet en relief.

α) *Forme circulaire.*

78. Zeus sur un char traîné par deux aigles.
   a) De Tarente au British Museum [4].
   b-c) De Tarente au Musée de Trieste [5].
   d) De Tarente à l'Antiquarium de Berlin [6].
79. Taras sur dauphin vers la droite.
   a) De Tarente au Musée de Trieste.
   b) De Tarente au British Museum [7].
   c) De Tarente dans le commerce.
80. Néréide tenant un casque, sur dauphin vers la droite; représentation des vagues.
   a) De Tarente au British Museum [8].
   Au revers : 88. *b*) De Tarente dans la Collection Vlasto (pl. IV, 1).
81. Aphrodite sur cygne vers la gauche.
   a) De Tarente au Musée de Bari.
   b) De Tarente au Musée de Trieste [9].
   c) De Tarente à l'Antiquarium de Berlin, n° 330 [10].
   d-e) De Tarente au British Museum [11].

1. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, p. 121.
2. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, n° 17.
3. Bibl. : *Ibid.*, n° 16.
4. Bibl. : Walters, *ibid.*, n° E 170; Cook, *Zeus*, Cambridge, 1925, p. 462, fig. 362.
5. Bibl. : Pagenstecher, *loc. cit.*, col. 114, n° 1 (Aphrodite — deux oiseaux).
6. Bibl. : Christ, *loc. cit.* (Aphrodite — deux colombes).
7. Bibl. : Walters, *op. cit.*, n° E 171; Pagenstecher, *loc. cit.*, n° 84.
8. Bibl. : *Ibid.*, n° E 174 (Aigle sur dauphin).
9. Bibl. : Pagenstecher, *loc. cit.*, n° 2, fig. 4, e.
10. Bibl. : Christ, *loc. cit.*
11. Bibl. : Walters, *op. cit.*, n°s E 177; 180; Pagenstecher, *loc. cit.*

f) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [1].
g) De Tarente au Musée de New-York [2].

82. Eros sur cygne vers la droite.
a-b) De Tarente au Musée de Bari.

83. Eros volant vers la droite avec une couronne et un objet sphérique coupé par deux cercles. Cf. 93.
a) De Tarente au British Museum [3].
b) De Tarente dans la Collection Vlasto (pl. IV, 5).
c) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, nº 1071.

84. Eros vers la gauche, tenant un arc.
a-c) De Tarente dans le commerce.

85. Eros courant vers la droite, une torche à la main; athlète de profil vers la gauche.
a) De Tarente au Musée de Trieste, nº 1541.
b) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, nº 2708.
c) De Tarente dans le commerce.

86. Satyre ou acteur comique (?)
a) De Tarente au Musée de Tarente.
b) De Tarente au British Museum [4].

87. Tête de femme casquée.
a) De Tarente au Musée de Tarente.
b) De Tarente au Musée de Bari.
c) De Tarente au Musée de New-York (?) [5].
d) De Tarente dans la Collection Vlasto.
e-f) De Tarente dans le commerce.

88. Gorgoneion.
a) De Tarente [6].
b) De Tarente au Musée de Trieste.
c) De Tarente au Musée de Naples.
d-f) De Tarente dans le commerce.
Au revers : 80. *g*) De Tarente dans la Collection Vlasto (pl. IV, 6)

89. Œil humain.
a) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [7].

90. Deux dauphins en sens alterné; palmette et rosaces.
a) De Tarente au Musée de Trieste, nº 373.

1. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 14; Pagenstecher, *loc. cit.*
2. Bibl : Pagenstecher, *loc. cit.*, nº 2, fig. 4, e.
3. Bibl. : Walters, *op. cit.*, nº E 172; Pagenstecher, nº 4.
4. Bibl. : *Ibid.*, nº E 173; Pagenstecher, *loc. cit.*, nº 16.
5. Bibl. : *Ibid.*, nº 15, fig. 4, a.
6. Bibl. : Viola, *Not. d. Sc.*, 1881, p. 433, nº 55.
7. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 15.

b-c) De Tarente au Musée de Bari.
d-e) De Tarente dans le commerce.

91. Langouste.
a) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [1].

92. Amphore.
a) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, nº 1072.

93. Objet sphérique coupé par deux cercles. Cf. 83.
a) De Tarente dans la Collection Vlasto.

94. Étoile à six rayons.
a) De Tarente au Musée de Trieste.
b) De Tarente à l'Antiquarium de Berlin [2].

95. Palmette, lotos et volutes.
a-c) De Tarente au Musée de Bari.
d) De Tarente au Musée de Trieste, nº 1552.
e) De Tarente au Musée de Berlin [3].
f) De Tarente dans la Collection Vlasto.
g) De Tarente au Musée de Heidelberg [4].
Sur les deux faces. *h*) De Tarente au Musée de Tarente [4].
Id. i) De Tarente au British Museum [5].
Id. j) De Tarente dans le commerce.

96. Svastika.
a) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [6].
β) *Forme de fer à cheval.*

97. Buste d'Aphrodite entre deux Eros. Pas de trous.
a) De Tarente au Musée de Bari.
b-c) De Tarente au Musée de Naples.
d) De Tarente au Musée de Trieste, nº 1594 [7] (pl. IV, 3).
e) De Tarente au Musée de Heidelberg [7].

98. Eros musicien sur amphore.
a) De Tarente au Musée de Tarente.
b-c) De Tarente au Musée de Bari.
d) De Tarente au Musée de Trieste, nº 345.
e) De Tarente au Musée de New-York [8].

1. Bibl. : *Ibid.*, nº 13.
2. Bibl. : Christ, *loç. cit.*
3. Bibl. : Furtwängler, *Jahrb.*, 1887, p. 201; Wuilleumier, *Mél. Ec. Rome*, 1929, p. 57, n. 8.
4. Bibl. : Pagenstecher, *loc. cit.*, nº 17, fig. 4, f.
5. Bibl. : Walters, *op. cit.*, nº E 176; Pagenstecher, *loc. cit.*
6. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 7.
7. Bibl. : Pagenstecher, *loc. cit.*, nº 3, fig. 4, g; Wuilleumier, *loc. cit.*, p. 60, n. 2.
8 Bibl. : Pagenstecher, *loc. cit.*, nº 7, fig. 4, b.

f) De Tarente dans une Collection privée.

99. Eros à genoux, tenant une quenouille (?).
   a) De Tarente au Musée de Bari.
   b) De Tarente au Musée de Heidelberg [1].
   c) De Tarente dans la Collection Vlasto.

100. Enfant accroupi tenant un chien de la main droite et un objet rond de la gauche. Auprès, un serpent.
   a) De Tarente [2].
   b) De Tarente au British Museum [3].
   c) De Tarente au Musée de Heidelberg [4].
   d-e) De Tarente dans le commerce.

Au revers : 101. *f*) De Tarente au Musée de Naples.
   Id. g) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [5].
   Id. h-i) De Tarente à l'Antiquarium de Berlin [6].
   Id. j) De Tarente dans la Collection Vlasto.
   Id. k) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, nº 1066.
   Id. l-m) De Tarente dans une Collection privée.
   Id. n) D'Asie, *ibid.* [7].

101. Baiser.
   a-c) De Tarente au Musée de Tarente [8].
   d-e) De Tarente au Musée de Bari.
   f) De Tarente au Musée de Naples.
   g-h) De Tarente au Musée de Trieste.
   i-l) De Tarente à l'Antiquarium de Berlin [6].
   m) De Tarente au Musée de Heidelberg [9].
   n) De Tarente dans le commerce.
   o-v) = 100, *f-n*).
   w-y) = 109, *a-b*); 110, *a*).
   z) Au Musée Borély de Marseille.

102. Un dauphin sur chaque face; représentation des vagues.
   a-b) De Tarente [10].
   c) De Tarente au Musée de Naples.
   d) De Tarente au Musée de Trieste.

1. Bibl. : *Ibid.*, nº 6, fig. 4, c.
2. Bibl. : Viola, *Not. d. Sc.*, 1881, p. 433, nº 54.
3. Bibl. : Walters, *op. cit.*, nº E 178.
4. Bibl. : Pagenstecher, *loc. cit.*, nº 11.
5. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, nº 20; Pagenstecher, *loc. cit.*
6. Bibl. : Christ, *loc. cit.*
7. Bibl. : Fröhner, *Terres cuites d'Asie*, Paris, 1886, I, p. 79, pl. XCVI.
8. Bibl. : Viola, *Not. d. Sc.*, 1881, p. 433, nº 53.
9. Bibl. : Pagenstecher, *loc. cit.*, nº 10.
10. Bibl. : Viola, *Not. d. Sc.*, 1881, p. 433, nº 57; Patroni, *ibid.*, 1897, p. 218.

e) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [1].
f) De Tarente au Musée de Heidelberg [2].
g) De Tarente dans la Collection Vlasto.
h) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer, n° 1068.
i) De Tarente dans le commerce.

103. Chouette dans un cadre de laurier.
a-c) De Tarente [3].
d) De Tarente au Musée de Bari.
e) De Tarente au Musée de Naples.
f) De Tarente au Musée de Trieste, n° 361.
g) De Tarente dans la collection Vlasto.
h-j) De Tarente dans la Collection Lunsingh Scheurleer.
k-l) De Tarente dans le commerce.
A droite, vase (?). *m*) De Tarente au British Museum [4].

104. Chouette munie d'ailes et de bras, filant au-dessus d'un *calathos*.
a) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [5].
b) De Tarente au Musée du Louvre [6].
c-d) D'Apulie au Musée de Bari [7].
e) De Ruvo au Musée Jatta [7].
f) De Brindes [7].
g) Au Musée de Lausanne [8].
h) Dans l'ancienne collection Huelsen [7].

105. Palmette.
a) De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [9].
b) De Tarente dans la Collection Vlasto.

III. Type mixte.

I et II, A.

106. ΕΠΑΚΑΣ. Deux chiens incisés.
a) De Ruvo dans la Collection Jatta.

1. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, n° 19; Pagenstecher, *loc. cit.*, n° 12.
2. Bibl. : Pagenstecher, *ibid.*
3. Bibl. : Viola, *Not. d. Sc.*, 1881, p. 433, n° 56; 1884, p. 121; Patroni, *ibid.*, 1897, p. 218.
4. Bibl. : Walters, *op. cit.*, n° E 179.
5. Bibl. : Perdrizet, *Mél. Perrot*, Paris, 1903, p. 274.
6. Bibl. : E. Pottier, *Bull. Corr. Hell.*, 1908, p. 541, pl. VII, 3.
7. Bibl. : Engelmann, *Rev. arch.*, 1903, II, p. 122, fig. 1; 1906, II, p. 453, fig. 1-3.
8. Bibl. : Deonna, *Indicat. Antiq. Suisses*, N. S., 1910, p. 46, fig. 17.
9. Bibl. : Evans, *loc. cit.*, n° 18.

I et II, B.

107. ΔΩΙ — Tête radiée.
  a) De Tarente dans le commerce.

108. ΜΞ *incisé.* — Buste d'Aphrodite et Eros (?).
  a) De Tarente au Musée de Heidelberg [1].

109. ΜΙΚΩΣ — Baiser. Cf. 110.
  a) = 101, *w*. De Tarente [2].
  b) = 101, *x*. De Tarente au Musée de Bari.

110. ΣΩΣ — Baiser. Cf. 109.
  a) = 101, $\frac{\bullet}{3}$*y*. De Tarente au Musée de Trieste, nº 397 (pl. IV, 4).

Il résulte de là que tout essai de distinction, tel celui de Christ, tombe devant l'existence des groupes II B α et III, mais que, s'il faut une interprétation unique, aucune des anciennes ne suffit à débrouiller la complexité des séries tarentines. Les volants n'affectent sur les vases grecs qu'une forme conique ou pyramidale [3], et ils ne portent pas plus de signes qu'un objet quelconque servant seulement de lest; des jetons ou tessères seraient moins grands, moins variés et sans trou de suspension. L'interprétation pondérale de Christ est fondée sur deux mauvaises lectures [4], et elle se heurte, comme toute autre du même genre, au double fait que les disques ont à peu près le même poids, sans qu'aucun se rattache à un système connu. L'hypothèse d'offrandes ne peut s'appuyer ici sur aucun terme alimentaire, tel que ΓΑΥΚΥ ou ΜΕΛΙΣ [5] ; celles d'*apotropaia*, ex-voto et *oscilla* négligent ce qui doit servir de base fondamentale à la discussion, l'inscription numérique ΗΗΜΙΩ(ΔΕΛΙΟΝ), la plus fréquente de toutes, et quelques autres, inédites ou mal comprises, qui me semblent du même ordre : ΤΕΤΑ et la forme plus complète ΤΕΤΑΡΤΙ ; ΤΡΙΤΩ, que Sir Arthur Evans mettait en relation avec les distributions publiques, et les variantes

1. Bibl. : Pagenstecher, *loc. cit.*, nº 9, fig. 4, d.
2. Bibl. : Viola, *loc. cit.*, p. 121.
3. Cf. Conze, *Ann. d. Istit.*, 1872, p. 198; 331.
4. ΗΗΜΙΛ et ΝΙ.
5. Cf. Dumont, *Inscr. céram. de Grèce*, Paris, 1872, p. 408.

ΤΡΙΤΑΙΑ et ΑΤ ; ΔΥΟΤΡΙ enfin. Or, ΗΗΜΙΩΔΕΛΙΟΝ s'assimile parfaitement en langue dorienne, comme Gardner l'a bien vu, à ΗΗΜΙΩΒΟΛΙΟΝ[1]. En raisonnant par analogie, nous obtenons pour les autres inscriptions : ΤΕΤΑΡΤΗΜΟΡΙΟΝ, ce qui correspond, d'après Aristote [2], à la plus petite monnaie d'argent, ΤΡΙΤΗΜΟΡΙΟΝ, et la valeur double que les modernes appellent d'un nom barbare, trihémiobole. Ainsi des disques de même poids représentent des sommes différentes, et, s'ils confirment l'interprétation monétaire de Gardner, ils échappent à son hypothèse pondérale.

Sans résoudre ce problème particulier, l'idée de Curtius nous permet de le rattacher à l'ensemble de la question, qu'elle maintient dans le domaine commercial : l'analogie des bulles araméennes et des plombs tant grecs que romains [3] m'incite à admettre, suivant un usage qui remonte au début du IIIe millénaire, la suspension de nos disques à des sacs [4]. Dès lors, il serait loisible de reprendre la théorie de Gardner en supposant que les disques monétaires représentent la valeur de la marchandise que renfermait le sac, calculée soit à la pièce soit à quelque unité pondérale. M. Daniel suggère, de son côté, qu'ils « étaient attachés par les douaniers après perception du droit correspondant [5] ». Mais une autre hypothèse peut s'autoriser d'analogies anciennes. Reprenant, après bien d'autres, l'étude des tessères romaines que l'on attribuait tantôt à des gladiateurs, tantôt à des fidèles d'Esculape, M. Herzog y a reconnu des certificats apposés par les vérificateurs de monnaies, et M. Cary a soumis cette conjecture à une épreuve

1. Cf. par ex. Solmsen, *Inscr. Gr.*, Leipzig, 1921, p. 53, l. 6; Hésych, s. v. ὀβολκαί· ὀβολοί, Κρῆτες.

2. *Polit.*, IV, 1, 2.

3. Delaporte, *Épigraphes araméens*, Paris, 1912, p. 39, nos 21-25; Dumont, *De plumbeis apud Graecos tesseris*, Paris, 1870; Salinas, *Not. d. Sc.*, 1883, p. 287, pl. VII-XV (sceaux de Sélinonte) ; Pernice, *Röm. Mitth.*, 1890, p. 44; Rostowsew, *Röm. Bleitesserae*, Leipzig, 1905.

4. Notons seulement que la suspension devait être assez lâche, car les trous ne portent aucune trace d'usure.

5. *Loc. cit.*, p. 44, n. 7.

concluante en retrouvant dans les textes, parmi les hommes d'affaires contemporains[1], les noms des comptables et des banquiers présumés. Le caractère hellénique de la plupart incite à faire remonter cet usage dans le monde grec. Or, nos disques monétaires s'adapteraient parfaitement à des sacs remplis de pièces correspondantes, et, s'ils ne portent aucune indication de personnes, les autres y suppléent tant par les inscriptions que par les figures, interprétées comme des armes parlantes. Ce dernier usage est attesté pour les magistrats sur les Tables d'Héraclée et dans la numismatique même de Tarente [2], tandis que des monnaies de cette ville[3], comme de Ruvo[4], portent certains noms identiques aux nôtres. On est donc tenté de réserver aux magistrats monétaires les deux séries de disques, à inscription et à emblème, mais les types III, 109-110 prouvent que la première peut varier sans le second. Peut-être désigne-t-elle à l'occasion un secrétaire — ou encore le comptable de quelque banque.

Une telle solution présente l'avantage d'attribuer aux diverses catégories de « poids », que je propose d'appeler désormais des « étiquettes », trois fonctions voisines qui se complètent l'une l'autre. Elle en confirme et en précise la destination profane qu'admettait M. Daniel. Celui-ci aurait-il donc raison d'y assimiler commercialement la série contemporaine des autres disques? Assurément pas, pour plusieurs motifs.

Écartons d'abord l'argument nouveau que semble lui fournir le parallélisme des deux inscriptions ΠΑΡ. Ces seules initiales étaient assez courantes dans le monde grec [5] pour ne pas appartenir nécessairement à la même personne. Or, il n'y a pas d'équivalence entre elles : l'une, apposée avant

1. Cf. Rostowsew, *Gesellsch. u. Wirtsch. im Röm. Kaiserr.*, Leipzig, 1931, t. I, p. 318, n. 45.

2. Cf. Evans, *Num. Chron.*, 1889, p. 173.

3. ΗΡΑΚΛΗΤΟΣ (20) : cf. *ibid.*, pér. VIII, G ; ΚΛΗ (24) : cf. *ibid.*, pér. IV, B ; V, F. ; ΣΩ(ΚΡΑΤΗΣ) (42) : cf. *ibid.*, pér. VI ; ΦΙΛΙΣ(ΚΟΣ) (50) : cf. *ibid.*, pér. VIII, F

4. ΣΙΝΝΑΔΕΥΣ. ΠΛΑΤΥΡ : cf. Jatta, *Not. d. Sc.*, 1877, p. 223.

5. Cf. par ex. Dumont, *op. cit.*, p. 376, n° 115.

cuisson [1], s'étale seule sur une étiquette exposée à la vue du public; l'autre, incisée, se dissimule au revers d'un moule; la première nous a paru désigner un magistrat monétaire ; la seconde ne peut représenter que le fabricant ou peut-être le possesseur du disque. La comparaison même des deux objets aboutit à une divergence analogue. Une « étiquette » ne dépasse jamais 0 m. 08 de diamètre, et porte, toujours en relief, soit une inscription soit un sujet, deux au maximum; les disques mesurent en moyenne 0 m. 13 de diamètre, se présentent deux fois plus souvent comme des moules que comme des plaques, ne sont munis d'inscription qu'à titre exceptionnel et au revers, et contiennent toujours une masse de figures, trente parfois. Quel rôle commercial pouvaient-ils bien jouer ? En raisonnant par analogie, on ne saurait aboutir qu'aux conclusions de M. Daniel, qui apparaissent aussitôt plus américaines qu'archéologiques : se représente-t-on le trust des négociants tarentins unissant leurs sceaux sur ces catalogues, tirés chacun à des dizaines d'exemplaires pour l'expansion du commerce extérieur! Encore sur quarante-trois, huit au maximum ont-ils été recueillis hors de Tarente. Le seul argument qu'invoque M. Daniel est la présence des mêmes attributs sur des pièces profanes, telles que monnaies ou précisément « étiquettes ». Mais, si les interprétations à tendance apotropaïque nous ont paru insuffisantes à déterminer le rôle principal de ces derniers objets, elles sont peut-être seules susceptibles d'en expliquer l'usage secondaire dans les tombeaux, et de révéler le choix de certains sujets. La religion et la magie intervenaient dans tous les actes de la vie ancienne, et, comme MM. Pottier et Reinach l'ont fait ressortir, un usage industriel n'exclut nullement la manifestation d'un symbolisme mystique. En s'arrêtant à tel ou tel emblème, les magistrats — ou négociants — tarentins, comme ceux d'Héraclée, obéissaient sans doute à quelque sentiment de ce genre : sinon, pourquoi avoir choisi une tête de Gorgone (type 74)

1. Seul ferait exception le type III, 93.

ou un œil (type 75) ? D'ailleurs, tandis que les « étiquettes » font une assez large place à l'érotisme, les points de contact sont beaucoup plus nombreux entre nos disques et les monnaies qui, de tout temps et dans tous les pays, ont puisé leur principale inspiration à la source religieuse. Enfin, dût-on même conférer aux emblèmes commerciaux et monétaires un caractère essentiellement profane, on ne saurait admettre que le choix laïc d'un attribut sacré ou magique suffise à lui faire perdre définitivement cette nature. Or, ceux des disques se ramènent à l'une ou l'autre de ces deux catégories beaucoup plus facilement qu'ils ne s'en laissent exclure. Tel est en particulier le cas des organes génitaux, dont M. Daniel considère l'absence comme la meilleure garantie contre la thèse apotropaïque, alors que, représentés vingt-huit fois, ils ne trouvent de raison et d'excuse que dans une signification rituelle. L'exégèse de M. Cumont me dispense d'un long commentaire pour la plupart des figures; mais il me paraît utile d'en relever sur les disques l'importance relative et la date d'emploi dans le répertoire local.

Sur les trente-quatre exemplaires entiers ou susceptibles d'être complétés par des doubles, le caducée et la massue sont les seuls qui ne fassent jamais défaut; la grappe de raisin manque sur un seul disque; le foudre, les amphores et la lyre apparaissent trente-deux fois; les deux catégories de torches, trente chacune; le trident, vingt-neuf; les tenailles, vingt-huit; la chouette, vingt-huit ou vingt-quatre; un autre oiseau, vingt-quatre. Ce premier groupe d'objets, les plus nombreux, les plus fréquents et les moins discutables, évoque aussitôt les principales divinités qui président aux scènes de la céramique apulienne — Hermès avec son caducée, Déméter à l'épi ou à la torche, Aphrodite à l'oiseau — et dont plusieurs jouissent dans la Tarente grecque d'un culte exceptionnel. La lyre apparaît sur les monnaies dès le milieu du VI^e^ siècle [1], dans le bras d'Apollon Hyakinthos, inspirateur de la fondation; le trident de Poseidon, patron de la

1. Cf. Evans, *Num. Chron.*, 1889, pl. I, 2.

	IA-A'	IB	IC-C'	IE	IF	IIA-A'	IIA''	IIB	IIIA	IIIB	IIIC	TOTAL	
Caducée	»	»	»	»	»	»	»	»		»	»	34	
Massue	»	»	»	»	»	»	»	»		»	»	34	
Grappe	»	»	»			»	»	»	»	»	»	33	
Deux Amphores	»	»	»			»	»	»	»		»	32	
Foudre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		32	40
2e Foudre	»											8	
Lyre	»	»	»			»	»	»	»		»	32	
Joug	»	»	»			»	»	»	»	»		30	
Torche	»	»	»			»	»	»	»	»		30	
Torche à croisillons	»	»	*bis*			»	»	»	»	»		30	(+ 4)
Corne d'abondance	»	»	»			»	»	»	*bis*			29	(+ 1)
Main	»	»		»		»	»	»	»		»	29	33
Paire de bras			»									4	
Trident	»	»	»			»	»	»	»			29	
Tenailles	»	»	»			»		»			»	28	
Chouette	»	»				»	»	»		?	?	28	(—4?)
Organes génitaux	»	»	»			»	»	»				28	
Échelle	»	»	»	»	»	»		»				27	
Grille à trous	»	»	»			»			»	»	»	27	
Trois patères	»	»	»			*bis*					»	25	34
Une patère		»	»						»			9	
Oiseau (colombe ?)		»	»			»	»	»	»		»	24	
Quenouille	»	»	»		»	»						23	
Trois bâtonnets	»	»	»			»						22	
Croissant de lune	»	»	»			»						22	
Étoile	»		»		»	»				»		20	
Murex ?	»					»		»			?	20	(-3?)
Corde nouée				*bis*	*bis*	»	»	»	*bis*	»	»	19	23
Corde			»									4	
Deux béliers	»		»						*un*	»	»	17	
Épi						»	»	»				12	
Gerbe	»		»									12	
Miroir	»	»										12	
Vase	»	»										12	
Clef			»			»				»		11	
Roue		»	»						»			9	
Sphère		»										8	
Couteau		»	»									8	
Bourse ?			»									4	
Coquillage			»									4	

ville, à partir de 380 [1]; la massue d'Héraklès pendant tout le IVe siècle, de même que dans la colonie d'Héraclée [2]; le foudre de Zeus, à l'époque d'Alexandre le Molosse [3]; la grappe de Dionysos, entre 302 et 272 [4]; la chouette d'Athéna

1. *Ibid.*, pl. III, 6-7, sqq. (Taras); Vlasto, *ibid.*, 1926, pl. XI, 14.
2. Cf. Bayet, *Les Orig. de l'Hercule rom.*, Paris, 1926, p. 31-35.
3. Cf. Vlasto, *loc. cit.*, pl. IX-XI.
4. Par ex. Evans, *loc. cit.*, pl. VII, 12-13; VIII, 11-12.

pendant la guerre de Pyrrhus [1]. Les coroplastes, d'autre part, modèlent, dès le v[e] siècle, sur les reliefs consacrés aux Dioscures, des amphores parfois dressées sur une table d'offrandes ou dokanon [2], analogue à celle des disques 38-40; ils donnent à Perséphone la torche aux croisillons caractéristiques [3], la lyre à Apollon, et quelquefois au mort héroïsé : celui-ci utilise même à l'occasion pour monture un bélier [4], victime chère aux dieux chtoniens — dont la présence sur dix-sept disques renforce ainsi, quoi qu'en pense M. Daniel, l'interprétation religieuse.

Cette idée d'offrande rituelle peut justifier encore la représentation de plusieurs objets en apparence profanes : tels la clef de temple (onze fois), le vase (douze fois) et le couteau (huit fois), les patères à omphalos, isolées (neuf fois) ou plus souvent réunies par trois (vingt-cinq fois, dont quatre séries doubles), comme sur les monuments funéraires de la céramique apulienne [5] ; telle aussi cette grille à trous (vingt-sept fois) que M. Daniel compare sans succès à une tablette gravée dans le champ d'un type monétaire, alors qu'elle paraît bien désigner l'objet, d'ailleurs énigmatique, dont le Ménélaeum de Sparte avait reçu plusieurs exemplaires en ex-voto [6] ; tels enfin les feuilles et fruits disséminés ou groupés en bordure : d'autres occupent seuls plusieurs moules inédits de Tarente [7], et une plaque [8] porte en relief deux pains, une botte de légumes et, semble-t-il, deux plats de viande (pl. III, 5).

A cette offrande des richesses naturelles s'associe sans

1. Cf. Giesecke, *Ital. Numism.*, Leipzig, 1928, p. 107, pl. XIV, 10-13.

2. Cf. l'étude de Petersen, *Röm. Mitth.*, 1900, p. 1, sqq.; en particulier types VIII, 32-33 et p. 41; sur les monnaies : Vlasto, *loc. cit.*, p. 46, pl. XII, 3-5.

3. Winter, *Die Typen der figürl. Terrak.* Berlin, 1903, I, p. 117, 5.

4. Moule acquis par le Musée de Genève, n° 13.176 : Cf. Deonna, *Acropole*, 1929, p. 4 du tir.

5. Par ex. Walters, *Cat. vases Brit. Mus.*, IV, n° F 286. Ce pourraient être aussi des gâteaux.

6. Cf. Tod-Wace, *Sparta Museum Cat.*, Oxford, 1906, p. 229, n° 20.

7. Au Musée de Trieste, dans la Collection Lunsingh Scheurleer, n[os] 1077; 1644.

8. *Ibid.*, n° 1176. Haut. : 0 m. 41.

peine la corne d'abondance (vingt-neuf fois), témoignage de gratitude pour le passé et d'espoir en l'avenir; cet emblème, qui peut encore évoquer la puissance de Tychè, personnage important de la liturgie orphique [1], se retrouve sur les monnaies entre 272 et 235 dans les mains du héros éponyme Taras [2], où il alterne et voisine avec le trident de Poseidon et le canthare de Dionysos. Un autre objet, la quenouille, fréquent aussi sur les disques (vingt-trois fois), occupe la même place plus souvent encore et plus anciennement dans la numismatique [3]; cela nous donne le droit d'y voir autre chose que le type du produit commercial, d'autant plus que, sur un cratère apulien, Iackhos semble le tenir dans une attitude analogue à celle de Taras [4] : aussi bien M. P.-M. Schuhl [5] vient-il d'en montrer la valeur religieuse en Orient et symbolique en Grèce, tandis que la magie en faisait l'élément essentiel de la σανδαλομαντεία [6], et la superstition italiote l'objet d'une loi rurale qui, selon Pline [7], interdisait aux femmes non seulement de faire tourner les fuseaux, mais encore de les porter découverts en marchant dans la campagne.

La quenouille nous fait passer ainsi de la religion à la magie, dont M. Cumont a minutieusement étudié les manifestations, aussi fréquentes, mais moins nombreuses que les précédentes : les vingt-neuf mains levées auxquelles s'ajoutent quatre paires de bras, les trente jougs, la corde nouée, que je distinguerais toutefois ailleurs que lui (vingt-neuf ou trente-trois fois), pour reconnaître dans l'autre objet (douze fois) un miroir à charnière [8] propre à la catoptromancie; enfin, les vingt-sept échelles, dont M. Daniel croit pouvoir tirer argu-

1. Cf. Dieterich, *Nekyia*, Leipzig, 1893, p. 87, n. 4.
2. Cf. Evans, *loc. cit.*, pl. IX, 9; 12.
3. *Ibid.*, pl. I, 7,
4. *Ibid.*, p. 90-91.
5. *Rev. arch.*, 1930, II, p. 58 sqq.
6. Cf. Pollux, VII, 188.
7. *H. N.*, XXVIII, 5.
8. Cf. Winter, *op. cit.*, II, 263, 1 et 4. Peut-être celui des disques évoque-t-il aussi Aphrodite.

ment avec une ironie facile sans vouloir les retrouver sur de nombreux vases italiotes à sujets funéraires.

Le dernier groupe d'objets introduit un élément nouveau emprunté à la cosmologie. Il paraît bien difficile, en effet, de ne pas voir avec M. Cumont une représentation du destin dans les trois bâtonnets striés (vingt-deux fois) [1], du soleil et de la lune dans l'étoile (vingt fois) et le croissant (vingt-deux fois), groupés tous ensemble. Le premier signe est le seul que l'on ne retrouve ni dans la céramique ni dans la numismatique locales, mais la représentation n'en est guère plus fréquente dans l'art gréco-romain, et les Moires, qui ornaient trois vases de Tarente et Ruvo [2], étaient associées à Perséphone sur l'autel d'Amyclées, métropole religieuse de Tarente, et invoquées, comme Tychè, dans les textes orphiques de Grèce et d'Italie [3]. L'étoile apparaît sur les monnaies de Tarente dès le milieu du IVe siècle [4], mais on a tendance à l'interpréter comme une simple marque d'atelier, car elle ne figure qu'en 340 sur le type monétaire du groupe Poseidon-Taras, pour être remplacée en 334-2 par un foudre; or, cette substitution me semble fournir un argument inverse : puisque le foudre est l'emblème religieux propre à Alexandre le Molosse, l'étoile doit avoir une valeur analogue à l'époque d'Archidamos : de fait, elle peut évoquer deux cultes laconiens : lorsqu'elle est double, celui des Dioscures, dont elle couronne chaque amphore sur d'autres pièces tarentines; lorsqu'elle est simple, celui d'Hélios, dieu essentiellement dorien, dont la tête radiée décore un autre type de monnaies [5]. Pour le croissant, qui apparaît dès 380 sur une série de pièces en argent et en bronze [6], la présence du même

1. Ajoutons que les objets qui ont la forme d'un bouton de lotos sur le type I, C-C' ressemblent aux sorts de Lachesis sur le relief de Humbold : cf. *Dict. Ant.*, s. v. *fatum*, fig. 2897.

2. *Not. d. Sc.*, 1880, p. 105; Roscher, *Lex.*, s. v., col. 3094-3095.

3. Paus., III, 19, 4; Cf. Dieterich, *op. cit.*, p. 87, n. 4; 124; Malten, *Arch. f. Religionsw.*, 1909, p. 421; Comparetti, *Le Laminette orfiche*, Florence, 1910, p. 10; 25.

4. Vlasto, *loc. cit.*, pl. XI, 14, p. 40.

5. Cf. Giannelli, *Culti Miti Magna Grecia*, Florence, 1924, p. 34, § 9.

6. M. Vlasto veut bien me signaler les variétés suivantes : AR : trihémio-

signe dédoublé)(sur des hémioboles évoque d'abord l'idée d'une valeur monétaire; mais dans cette hypothèse on ne s'explique pas qu'il figure sous la forme simple sur des pièces aussi variées qu'un statère, un trihémiobole, une obole, un tritémorion; voisinant parfois avec le foudre, la massue et même les deux étoiles, s'opposant sur les disques au soleil, il ne peut avoir, au moins ici, qu'une signification analogue, et doit figurer le symbole lunaire de Séléné[1]. A l'étoile se substitue, sur les disques 9-12, dans la même position symétrique au croissant, une roue à quatre rayons qui, utilisée elle aussi dans la numismatique tarentine et dès le VI^e siècle [2], peut représenter encore le soleil. On hésite à la considérer comme telle dans les cinq autres cas où elle fait double emploi avec l'étoile; il est vrai que la négligence du modeleur dédouble parfois de même le foudre, la torche à croisillons, le groupe de patères et la corde nouée; mais on peut songer aussi à l'objet rituel de certains sanctuaires, dont l'orphisme pythagoricien fit le symbole d'Ananké, et qui apparaît, comme la déesse elle-même, dans les scènes infernales de la céramique apulienne[3]. Un dernier objet appelle une comparaison analogue, la sphère qui marque le centre de huit disques : si elle ressemble à celle que porte Eros sur une « étiquette » (type 83; cf. 93), elle se retrouve, d'autre part, sur des vases funéraires, soit dans les mains d'Aphrodite, soit auprès de la tombe [4]; un tel rôle s'accorderait avec l'interprétation symbolique, proposée par M. Cumont, de la sphère céleste coupée par le Zodiaque et la Voie lactée.

Religion, magie, cosmologie concourent donc à assurer le triomphe de la thèse mystique, que des rapports constants

boles, 380-345; tritémorion, vers 345; oboles, vers 281; statères, 281-228. Æ : époque de Pyrrhus.

1. Cf. *Dict. Ant.*, s. v. *Luna*, p. 1380.

2. Evans, *loc. cit.*, pl. I, 3.

3. Cf. Dieterich, *op. cit.*, p. 124, n. 2; Harrison, *Prolegom. Stud. Gr. Rel.*, Cambridge, 1908, p. 588 sqq.; 605; Carcopino, *La Basil. Pythag. Porte Maj.*, Paris, 1926, p. 266.

4. Par ex. Walters, *op. cit.*, n° F 332, pl. X; Pagenstecher, *Die Unterital. Grabdenkm.*, Strasbourg, 1912, pl. IV, a; IX, a.

avec les œuvres locales rendent valable dès la Tarente grecque des IVe-IIIe siècles.

Cette double conclusion est confirmée par deux autres groupes de disques. D'une part, sur une série de même provenance, munie encore d'un manche et de deux trous, s'étale, dans un décor de lotos, une tête de Gorgone, analogue à celle des antéfixes tarentins.

a) *Moules.*

1. Diam. : 0 m. 34. De Tarente à l'Antiquarium de Berlin [1].
2. Diam. : 0 m. 21. De Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford [2].
3. De Tarente dans le commerce.

b) *Plaques.*

4. Diam. : 0 m. 20. De Tarente au Musée de Trieste, n° 1552 (pl. II, 4).

D'autre part et surtout, un spécimen unique découvert à Brindes et tout récemment publié [3], en confirmant les interprétations cosmologiques, semble résoudre l'énigme de la destination (pl. I, 2). En bordure extérieure, les figures du Zodiaque; dans le médaillon central, deux segments superposés. En haut, le ciel, soutenu par deux Atlantes et représenté par les bustes du soleil et de la lune, quatre étoiles, trois quenouilles, les *pilei* des Dioscures, le foudre de Zeus; un quadrige, conduit par Eros et guidé par Hermès, y emporte deux personnages : la femme, plus grande, tient un long bâton, l'homme, un sceptre et, semble-t-il, un sac. Dans le segment inférieur sont disséminés seize objets, roue, torche à croisillons, corne d'abondance, λίκνον (?), trois patères ou gâteaux, phallos, torche allumée, ciste mystique (?), thyrse, échelle, faucille, corde ou serpent (?), trident, fleur (?). Comme l'a bien vu M. Kerenyi, nous avons affaire à une ascension

1. Bibl. : Furtwängler, *Jahrb.*, 1887, p. 201.
2. Bibl. : Evans, *Journ. Hell. St.*, 1886, p. 44, n° 1; Daniel (*loc. cit.*, p. 24, n. 1), qui n'en tient aucun compte.
3. K. Kerenyi, *Archaeologiai Ertesitö*, Budapest, 1930, p. 74-106. Je remercie M. Lunsingh Scheurleer d'avoir bien voulu me le signaler, et M. S. Aberdam de me l'avoir rendu accessible en français.

stellaire, symbolisée par l'échelle et facilitée par les dieux sous l'aspect de leurs emblèmes. Or, la plupart de ceux-ci appartiennent, comme l'échelle et comme les éléments célestes, au répertoire de nos disques.

Ce rapprochement n'a pas échappé davantage à l'auteur [1], mais il en atténue considérablement la vraisemblance et la portée par un intervalle de trois siècles. Pour Tarente, en effet, il se rallie sans discussion au IVe que proposait M. Daniel, tandis que, pour Brindes, il se refuse à dépasser le Ier d'après « l'idée que nous nous faisons des conceptions astrales en Italie méridionale [2] ». Un argument aussi subjectif, qui a pour résultat de disjondre dans le temps des objets semblables, résiste mal à un ensemble de données que l'auteur relève en partie lui-même sans en accepter les conséquences logiques. En premier lieu, les emblèmes ne sont pas seuls à porter la marque de la Grande-Grèce : la coiffure du couple en quadrige caractérise plusieurs statuettes tarentines [3]. Son ascension céleste, d'autre part, a pour meilleur prototype celle d'Hyakinthos et de Polyboia, sculptée sur l'autel amycléen dont j'ai déjà souligné les rapports avec Tarente [4]; la prédominance de la femme se retrouve même, dès l'époque mycénienne, dans certains rites du sanctuaire [5], qui contribuent à expliquer, comme je le montrerai ailleurs, la légende des Parthéniens venus d'Amyclées pour fonder Tarente sous le contrôle politique de Sparte. Par une coïncidence instructive, Amyclées a fourni le seul exemple d'objets sculptés en ex-voto sur une table de marbre dans un groupement qui rappelle celui de nos disques [6]. Reste la figuration du Zodiaque, dont aucune image précise ne nous est parvenue avant l'époque romaine. Du moins la connaissons-nous auparavant par les textes. Or, les astronomes grecs, avec Eudoxe et Aratos, s'accordent

1. Il retrouve même sur les disques le thyrse, la faucille et la fleur que je n'ai pu y distinguer.
2. *Loc. cit.*, p. 78.
3. *Ibid.*, p. 87-88.
4. *Ibid.*, p. 94; voir *supra*, p. 56, n. 3.
5. Cf. Buschor, *Ath. Mitth.*, 1927, p. 10 sqq.
6. Aberdeen, *Walpole's Memoirs*, p. 451; *C. I. G.*, 1466-1467.

à lui refuser le signe de la Balance [1], qui fait précisément défaut sur le disque de Brindes; introduite vers le Ier siècle avant J.-C., peut-être par Hipparque [2], mentionnée pour la première fois par Varron [3], sans doute d'après Geminos [4], elle devient dès lors inséparable des autres figures. M. Kerenyi croit trouver dans l'imprécision et l'inversion de quelques signes la preuve d'une copie romaine faite sur un modèle grec, conjecture invraisemblable et gratuite : ces erreurs s'expliquent mieux à une époque où la nouveauté de la doctrine la rendait peu accessible à un modeleur provincial. L'hypothèse de l'auteur ne se justifierait que s'il réussissait à prouver la méconnaissance du Zodiaque dans l'Italie méridionale du IIIe siècle. Or, il en suggère lui-même la représentation sur les manteaux miraculeux d'Héra Lacinia [5]; le poète Alexis de Thurii le décrit expressément sur un plat burlesque [6]; une large bande entoure le globe que porte Atlas sur une amphore attique découverte à Ruvo [7]. Il convient donc de réformer « l'idée que nous nous faisons des conceptions astrales en Italie méridionale » avant la conquête romaine : loin d'être arriéré, ce pays fait figure d'avant-garde.

Le contraire eût été surprenant dans la patrie des Pythagoriciens. Tandis qu'Archytas et ses disciples, appliquant à l'univers leurs découvertes des rapports musicaux, calculaient mathématiquement le mouvement propre de chaque planète [8], les philosophes, sous l'égide du fondateur, commen-

1. Cumont, *Dict. Ant.*, s. v. *Zodiacus*, p. 1050. Y ajouter Platon, *Phèdre*, p. 246 sqq.

2. Cf. Bouché-Leclerq, *L'Astrol. gr.*, Paris, 1899, p. 141 et n. 1.

3. *De L. L.*, VII, 16. La douzième figure connue, d'après Athénée (XII, p. 535 f), dès l'époque de Démétrios Poliorcète, et mentionnée par Cicéron (*Tusc.*, I, 28, 68) doit être les Pinces du Scorpion.

4. Cf. Thiele, *Antike Himmelsbild.*, Berlin, 1898, p. 70.

5. Ps.-Arist., *Mir. Ausc.*, 96; Athén., XII, p. 541 a. Cf. Kerenyi, *loc. cit.* p. 96.

6. *Ap.*, Athén., II, p. 60 a. L'importance donnée au Scorpion (ἰχθῦς, ἔριφοι, διέτρεφε τούτων σκορπίος) semble impliquer l'absence de la Balance.

7. Cf. *Dict. Ant.*, s. v. *Atlas*, fig. 617. Deux Atlantes sont figurés sur le disque de Brindes.

8. Cf. E. Frank, *Plato und die sogenannt. Pythag.*, Halle, 1923, p. 31; 201.

çaient à dégager « les rapports du Zodiaque avec la migration des âmes [1] », et les « Justes » de Thurii, adaptant ces idées neuves « aux vieux rituels de l'orphisme », demandaient à la protection du panthéon divin et à l'observance des pratiques magiques, le chemin de la Voie lactée [2]. Cette interprétation stellaire des lamelles, remise en honneur par M. Carcopino, est, on ne peut mieux, illustrée par nos disques, celui de Brindes [3] comme ceux de Tarente, y compris le type consacré à la tête de Gorgone, qui était devenue, dans l'orphisme pythagoricien, la gardienne du Paradis lunaire [4].

Or, ces textes sacrés, qui appartiennent tous aux IVe-IIIe siècles, étaient déposés près du mort — comme les vases de même époque, dont les représentations infernales et sépulcrales lui assuraient le secours d'un véritable panthéon, religieux [5] plus encore que magique. Telle apparaît donc nécessairement aussi la destination de nos disques, dont la nature est analogue. En fait, si l'on ignore la provenance exacte de la série tarentine [6], les exemplaires de Manduria auraient été recueillis dans des tombes au dire de leur possesseur, M. Carlo Arnò, et celui de Brindes, d'après le conservateur du Musée, M. Pasquale Camassa, au même endroit que des objets funéraires [7]. On peut hésiter seulement à les localiser au-dedans ou au-dessus de la tombe. Cette dernière hypothèse a les préférences de M. Kerenyi, qui croit reconnaître nos disques sur les monuments funéraires de quelques vases apuliens [8]. Mais elle semble peu adaptée tant à la matière, sensible aux intempéries, qu'à l'usage ancien de

1. Cf. Carcopino, *op. cit.*, p. 368, 371, n. 1.
2. *Ibid.*, p. 313, n. 1. Cf. aussi Kerenyi, *Arch. f. Religionw.*, 1928, p. 322 et voir *supra*, p. 55 n. 1, 56, n. 3; 57, n. 3.
3. La ville même de Brindes a fourni une lamelle funéraire des Ve-IVe siècles: cf. Comparetti, *Not. d. Sc.*, 1923, p. 207.
4. Cf. Carcopino, *op. cit.*, p. 307-309.
5. Cf. Albizzati, *Atti Pont. Acc. Rom. Arch.*, XIV, 1919, p. 147 sqq.
6. On a parlé vaguement d'une région proche de l'Agora (cf. Elworthy, *loc. cit.*, p. 68; Cumont, *loc. cit.*, p. 89), mais il peut s'agir d'une officine, ce qui expliquerait la prédominance des moules.
7. Cf. Kerenyi, *loc. cit.*, p. 74; 104.
8. *Ibid.*, p. 104; cf. Pagenstecher, *op. cit.*, p. 66, pl. VI, a.

mettre à la disposition immédiate du mort tout ce dont il peut avoir besoin pour son ultime voyage. Or, le mobilier sépulcral comprend fréquemment des moules, qui se prêtent à autant de reproductions qu'en désire le défunt, et des miroirs, dont M. Cumont a montré la valeur magique. Ainsi peuvent s'expliquer deux dernières particularités de nos disques : d'une part, la prépondérance des moules sur les plaques (28 contre 15) ; d'autre part, l'aspect de miroirs, souvent munis d'un manche. Notons, de toute manière, que la suggestion même de M. Kerenyi aurait dû le rallier définitivement à l'époque grecque.

J'aurais peut-être un reproche analogue à me faire [1] à propos d'un *emblema* d'argent tarentin où une Aphrodite à la tortue est entourée d'attributs qui lui sont plus ou moins étrangers, papillon, fleur, thyrse, flûte, corbeau, deux étoiles, sauterelle, lyre. Un tel groupement, moins développé encore que celui des disques et rattaché à une divinité particulière, m'apparaît aujourd'hui parfaitement admissible dans la cité grecque.

Or, si « tous les dieux et déesses » furent associés de bonne heure dans les prières helléniques, aucun monument ne reflète, avant les monnaies de Pharnace Ier au IIe siècle av. J.-C. et les « mains votives » de Sabazios aux Ier et IIe siècles après [2], les deux aspects du panthéisme, personnel et impersonnel, qu'attestent cet *emblema* d'argent et les disques de terre cuite dans la Tarente des IVe-IIIe siècles av. J.-C. : c'est que nulle part les conditions n'étaient aussi favorables qu'en cette ville, grâce à ses origines et à son milieu. D'un côté, en effet, la Laconie lui avait donné l'exemple d'accorder à ses héros l'ascension céleste avec l'aide des dieux, et à ceux-ci l'offrande d'objets symboliques; elle avait trouvé, d'autre part, en Italie, dans le mysticisme orphique un fond de religiosité populaire; enfin, plus lente à se développer que ses puissantes rivales, Métaponte et Sybaris, Crotone

1. Wuilleumier, *Le Trésor de Tarente*, Paris, 1930, p. 62 sqq., pl. X, 2.
2. Cf. Roscher, *Lex.*, s. v. *Pantes Theoi ;* Cumont, *Dict. Ant.*, s. v., *Panthea signa.*

et Locres, Tarente, dernier refuge de l'hellénisme, recueillit au IVe siècle leur héritage intellectuel : or, celui-ci comprenait, outre les cultes propres à chaque cité, les spéculations cosmologiques de l'école pythagoricienne, dont le fondateur avait pu lui-même apporter directement en Grande-Grèce la tradition orientale d'observer les signes célestes dès la plus haute antiquité, et de modeler des emblèmes rituels sur des calottes en terre cuite du IIe millénaire [1] et sur des miroirs en bronze du XIIIe siècle [2]. La conjonction exceptionnelle de ces divers éléments explique le développement du panthéisme dans la seule ville grecque de Tarente.

C'est de là, sans doute, qu'il a rayonné peu à peu sur la Péninsule. En Campanie, notamment, il inspire une coupe en argent de Boscoreale [3] et une lampe de terre cuite qui, vraisemblablement de provenance voisine, a passé de la collection Barone à celle de M. Wollmann [4]. Désireux de prouver la fausseté de la première, Mgr Wilpert la dit inspirée de la seconde; nos disques se présentent comme les modèles anciens des deux objets : à 250 kilomètres et à deux ou trois siècles de distance, on retrouve sur les uns et les autres la patère, la massue, les tenailles, la lyre, l'oiseau, l'épi, le buste du soleil et le croissant lunaire. La présence de l'Afrique et d'un uraeus atteste pour la coupe une autre influence, venue d'Alexandrie; mais il y a tout lieu d'admettre que les idées panthéistes ont cheminé, comme les inspirations artistiques, à travers l'Italie, de la Tarente hellénique à la Pompéi hellénistique et romaine. Cependant, la croyance à l'immortalité céleste, renforcée par le développement de l'astrologie, pénétrait à Rome même sous le couvert du néopythagorisme, dont je montrerai ailleurs les origines taren-

1. *Mém. Délégat. Perse*, Paris, XII, 1911, p. 184, fig. 335 sqq. L'interprétation en reste douteuse.

2. Schaeffer, *Syria*, XII, 1931, p. 7, pl. XIII, 4 : représentation stylisée du soleil et du foudre (?)

3. Héron de Villefosse, *Mon. Piot*, V, 1899, p. 39, nº 1; Wilpert, *Riv. Arch. Crist.*, 1927, p. 330.

4. Minervini, *Bull. Arch. Nap.*, 1855, p. 182, pl. VII; Dölger, IXΘYC, Münster, 1927, IV, pl. 151.

tines, et s'exprimait sur les sarcophages [1], comme dans les stucs de la Basilique de la Porta Maggiore, sous l'aspect de la Gorgone et des figures zodiacales.

P. Wuilleumier.

1. Par ex. Cumont, *Dict. Ant.*, s. v. *Zodiacus*, p. 1058, fig. 7599; Reinach, *Rép. Rel.*, I, pl. CLXVIII.

UNE MOSAÏQUE GALLO-ROMAINE
A LONGEPIERRE (SAONE-ET-LOIRE)

Le village de Longepierre [1], situé sur les bords du Doubs à l'extrémité nord-est de l'arrondissement de Chalon, possède un pavement antique ignoré des archéologues, mais connu par les habitants du pays depuis plus de vingt ans. C'est en 1907 que les maçons travaillant aux fondations de la maison Charbonnier, un peu à l'est de l'église, le mirent au jour pour la première fois. Il y a quelques années, M. Duperron, voisin dudit Charbonnier, fit une fouille pour retrouver la mosaïque qu'il supposait s'étendre jusque sous son jardin. A cet effet, il creusa un trou d'environ 1 m. 60 de diamètre et, arrivé à 2 mètres au-dessous du niveau actuel du sol, il dégagea un fragment de la bordure. Dans les déblais, on recueillit de nombreux morceaux de tuiles à rebords, des ossements indéterminés et un tronçon de colonne peinte en rouge. Il ne semble pas que ces trouvailles aient été jamais étudiées ni signalées. Mais, tout récemment, l'instituteur de Longepierre, M. René Mazenot, fils du préhistorien de Solutré, reprit la fouille abandonnée par Duperron, releva les terres éboulées, constata la présence du pavement et en avisa M. Gabriel Jeanton. Prévenu à mon tour par mon savant confrère, je me rendis aussitôt sur les lieux et photographiai la partie apparente de la mosaïque.

La presque totalité du pavement est malheureusement engagée sous la maison Charbonnier. Ce que l'on voit dans le jardin Duperron paraît appartenir à la bordure. C'est une bande large de 37 centimètres, arrêtée du côté interne par

1. Longepierre, canton de Verdun-sur-le-Doubs, arrondissement de Chalon (Saône-et-Loire).

une ligne noire de 4 centimètres et demi. Au-dessous de ce trait rectiligne, se développent sur un fond blanc des rinceaux noirs qui sortent de motifs rouges rappelant la silhouette d'une clochette de fleur et disposés sur deux rangs en sens opposés. Les rinceaux noirs qui tracent eux-mêmes une sorte d'arabesque cordiforme sont reliés par de petits ornements lancéolés rouges.

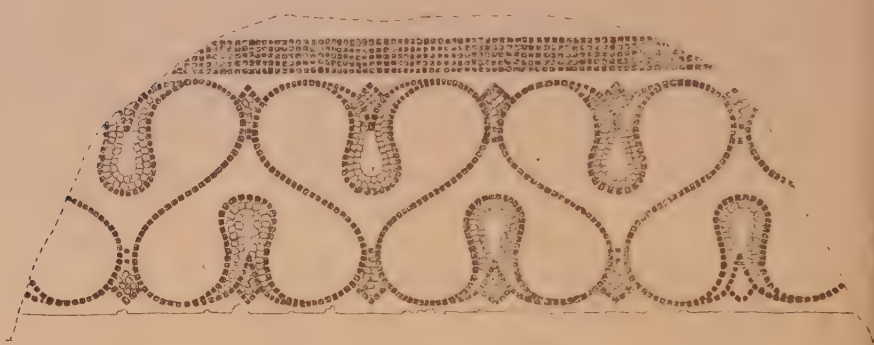

Bordure de la mosaïque de Longepierre.

Cette bordure peut être rapprochée de celle qui entourait certains *emblema* d'une autre mosaïque découverte à Noiry [1] en Saône-et-Loire. Les enroulements de bordures avec clochettes ou avec feuilles cordiformes ne sont d'ailleurs pas rares. On en a observé notamment dans les pavements de Saint-Romain-en-Gal [2], de Sainte-Colombe [3], d'Aps [4], de Nîmes [5], de Lyon [6], de Reims [7], d'Orbe [8] et de Pfæffikon [9]

1. Noiry, commune d'Ormes, canton de Cuisery, arrondissement de Louhans. Voir *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Chalon*, t. III, 1re part., 1854, p. 133 et pl. VI, fig. 3.
2. A. Blanchet et G. Lafaye, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, nº 243.
3. *Ibid.*, nº 198.
4. *Ibid.*, nº 273.
5. *Ibid.*, nº 239.
6. *Ibid.*, nºs 734 et 709.
7. *Ibid.*, nº 1072.
8. *Ibid.*, nº 1380.
9. *Ibid.*, nº 1451.

(Suisse). Mais l'agencement qu'on voit à Longepierre paraît constituer une variété peu connue et probablement inédite.

Le pavement de Longepierre, qui paraît bien conservé et d'assez grandes dimensions, prouve que le village en question occupe l'emplacement d'un important établissement gallo-romain, et l'on a reconnu sur une autre partie du territoire de la commune, au lieu dit « les Grandes Corvées », des substructions entourées de débris de colonnes et de tessons de poteries indiquant qu'une seconde *villa* existait en cet endroit. De pareilles constatations n'ont ici rien de surprenant, Longepierre se trouvant seulement à 3 kilomètres au sud de la grande voie antique, mentionnée dans la table de Peutinger [1] et qui conduisait de Chalon-sur-Saône à Besançon par Ciel, Sermesse, Pontoux (*Pons Dubis*), Montles-Seurre et Clux.

Quant au nom de Longepierre [2] (*Longa Petra*), qui désigne un monument mégalithique, il paraît remonter à l'époque gallo-romaine. D'après Auguste Longnon, les noms de *Pierrelongue* et de *Peyrelongue* [3], donnés à plusieurs villages français, n'auraient pas d'autre origine.

L. Armand-Calliat.

1. Cf. E. Desjardins, *La Table de Peutinger*, 1869, éd. in-fol., p. 34; du même auteur, *Géographie pol. et administr. de la Gaule romaine*, 1893, t. IV, p. 143; Docteur Gaspard, *Routes romaines de la Bresse*, in *Mém. de la Soc. de Chalon*, t. III, 2e part., 1857, p. 305-334.

2. On trouve la forme *Longua Petra*, vers 1090, dans le *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon*, éd. Canat de Chizy, 1894, charte nº 40.

3. A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*. Paris, 1920, p. 143, nº 563.

ICONES NON FAITES DE MAIN D'HOMME

On sait quel est l'intérêt historique de ces icones *acheiropoiètes*, regardées au moyen âge comme un palladium par les villes qui les possédaient, en particulier Constantinople, et aussi l'influence importante qu'elles exercèrent sur le développement des types iconographiques.

L'ouvrage, déjà ancien, de Dobschütz (*Christusbilder. Untersuchungen zur christlichen Legende*, Leipzig, 1899) est resté le répertoire classique d'une catégorie de ces icones, celles du Christ, mais sans avoir résolu toutes les questions qui s'y rattachent. On accueillera donc avec plaisir deux études récentes, qui se complètent admirablement, en soumettant à un nouvel examen critique deux de ces icones particulièrement célèbres, l'icone d'Édesse et l'icone de Laon.

I. M. Steven Runciman, auteur d'une remarquable monographie sur Romain Lécapène (Cambridge, 1929), avait fait place dans son livre au curieux récit de la translation de l'icone du Christ d'Édesse à Constantinople, en 944. C'est ce qui lui a donné l'occasion d'étudier l'histoire de cette icone dans un travail particulier et d'en reprendre l'examen critique [1].

Nous serons d'accord avec lui pour engager les historiens à attacher plus d'importance qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici au rôle considérable de ces icones en tant que facteurs historiques, en laissant de côté, bien entendu, la question de leur authenticité. Joignant l'exemple au précepte, il s'est attaché à reconstituer le rôle historique de l'icone d'Édesse.

Les résultats qu'il a obtenus sont intéressants et en partie

1. Steven Runciman, *Some Remarks on the Image of Edessa*. Reprinted from the *Cambridge Historical Journal*, III, 3, 1931, p. 238-252.

nouveaux. La première question qui se pose est celle de l'époque à laquelle cette icone apparaît à Édesse. Eusèbe de Césarée, qui écrit vers 325 et dit s'être servi des documents tirés des archives d'Édesse, est le premier à mentionner les rapports du Christ avec le roi Abgar V; il parle d'une lettre du Christ à Abgar, mais ne dit pas un mot du portrait. C'est dans la *Doctrine d'Addaï*, ouvrage écrit après le concile de Nicée, que le portrait de Jésus est mentionné pour la première fois, mais l'auteur ne dit pas que ce portrait existe encore. Il en parle comme d'une tradition, d'un souvenir. De plus, il n'attache à ce portrait aucun caractère miraculeux, puisque, d'après lui, il était l'œuvre du peintre Ananias, envoyé à Jésus par Abgar.

Si ce portrait avait existé à Édesse au IVe siècle, il aurait été certainement vu par Silvia (Aetheria), qui visita Édesse vers 396, fut mise au courant de la légende d'Abgar, et ne parle nullement d'une icone. Bien plus, dans son récit de la défense victorieuse d'Édesse assiégée par les Perses en 544, Procope (B. P. II, 26) ne mentionne pas le moindre fait miraculeux.

Il faut arriver à l'*Histoire ecclésiastique* d'Evagrios (vers 600) pour trouver l'affirmation qu'il existe à Édesse une icone acheiropoiète du Christ et que ce fut, grâce à son intervention miraculeuse que les Perses durent lever le siège d'Édesse en 544. Dès lors la légende se développe et l'on raconta que ce fut au moment où la situation de la ville était désespérée, que l'évêque d'Édesse retrouva cette icone, cachée dans un endroit secret lorsque les successeurs d'Abgar V furent revenus au paganisme. Mais ce n'est que dans la *Narratio* composée au Xe siècle par ordre de Constantin Porphyrogénète que figure pour la première fois ce récit.

M. Runciman cherche à interpréter ces faits. Il explique que la prédominance à Édesse sous Justinien du groupe monophysite, défavorable au culte des icones, peut expliquer l'absence de renseignements sur le portrait du Christ en 544. Evagrios, qui vivait à Antioche, a écrit moins de soixante ans après le siège d'Édesse. On serait donc tenté

d'admettre que le silence de Procope ne prouve pas que l'icone était inconnue lorsqu'il écrivait. Cependant, si l'icone avait joué dans le siège de 544 le rôle important que lui attribue Evagrios, il paraît étonnant qu'un historien aussi bien informé que Procope n'en ait rien su.

En résumé, des faits relevés par M. Runciman, deux paraissent absolument certains : IVe siècle, tradition à Édesse d'un portrait du Christ exécuté par le peintre du roi Abgar (doctrine d'Addaï); fin Ve-VIe siècle, existence à Édesse d'une icone acheiropoiète du Christ qui a sauvé la ville assiégée par les Perses (Evagrios). Tel est le seul terrain solide. Il y a contradiction, comme le fait remarquer l'auteur, entre les deux récits, indépendants l'un de l'autre. C'est d'ailleurs à la fin du VIe siècle que la vogue des icones acheiropoiètes se répand. M. Runciman cite celle de Camouliana en Cappadoce et sa copie conservée à Mélitène, toutes deux transportées à Constantinople, l'une en 586, l'autre sous Héraclius. Il signale aussi la connexion entre l'image d'Édesse et celle de Véronique, conservée à Rome : toutes deux sont peintes sur toile; sur toutes deux le Christ lui-même a imprimé miraculeusement sa face.

Dans des pages d'une lecture attachante M. Runciman suit les destinées de l'icone d'Édesse apparue ainsi dans l'histoire. Elle tient une place de premier ordre dans la controverse iconoclaste et rien ne contribue mieux à répandre sa réputation. Elle fournit à saint Jean Damascène, plus tard aux pères du concile de Nicée et à Théodore de Stoudion, des arguments, qui embarrassent fort les iconoclastes, pour prouver la légitimité de la représentation du Christ. Elle est vénérée des Sarrasins eux-mêmes et on finit par lui donner le nom arabe de *mandylion* (*mandil*, que M. Runciman croit dérivé du latin *mantile*, serviette). Puis vient le récit détaillé de la translation de l'icone d'Édesse à Constantinople en 944 et des curieux incidents qui l'accompagnent (négociations de Jean Courcouas avec l'émir d'Édesse qui en réfère à Bagdad, conseil tenu par le calife, livraison de l'icone à Abraham évêque de Samosate, malgré la résistance des habitants, son

arrivée à Constantinople et la procession triomphale à la suite de laquelle elle est déposée au palais du Boucoleon, au milieu des reliques de la Passion).

Dès son arrivée l'icone intervient dans les querelles politiques en faveur de la dynastie légitime contre l'usurpateur Romain Lécapène. A son passage dans le thème des Optimates un muet recouvre la parole et ses premiers mots sont : « A toi, Constantinople, gloire et grâce, à toi, Constantin, né dans la pourpre, la couronne. » On racontait (contin. Theoph., p. 432) que seul le jeune empereur Constantin avait pu voir distinctement les traits du Christ sur l'icone, tandis qu'aux yeux des fils de Lécapène, elle était demeurée confuse. La peinture devait être en très mauvais état et c'était par une sorte de privilège miraculeux que l'héritier légitime du trône avait pu discerner le visage divin.

Mais il semble que les reliques insignes de la Passion, parmi lesquelles l'icone était conservée dans la chapelle du Boucoleon, lui aient fait quelque tort. Elle est mentionnée par les voyageurs, Guillaume de Malmesbury, Guillaume de Tyr, Antoine de Novgorod, etc., mais elle ne paraît plus avoir aucun rôle historique. Sa légende même s'obscurcit. Lorsqu'en 1204, Robert de Clari la voit, on lui raconte une tout autre histoire que celle d'Abgar : ce fut un maçon, lequel, pour obliger une veuve, lui bâtissait une maison sans exiger de salaire, qui reçut du Christ en récompense la sainte toile sur laquelle il avait imprimé son visage. Ayant laissé ce linge sur le toit, il fut étonné le lendemain de retrouver le visage gravé sur une brique. M. Runciman a cité le texte de Robert de Clari (ch. LXXXIII, éd. Lauer, p. 82) sans en signaler toute l'importance.

S'il s'agit bien, en effet, de l'icone d'Édesse, ce qui est à peu près certain, ce texte nous prouve : 1° que le linge miraculeux n'avait pas été étendu sur un cadre de bois, comme on l'a souvent supposé. Robert nous dit, en effet, que la sainte toile et la sainte brique (keramion), étaient conservées dans « deus riches waissieaux d'or qui pendoient en mi le capele a deus grosses caaines d'argent »; 2° que le souvenir de la

légende d'Édesse avait disparu et qu'on l'avait remplacée par une autre version d'origine populaire et constantinopolitaine.

L'icone d'Édesse a-t-elle été comprise dans le trésor de reliques vendu à saint Louis par Baudouin II de 1238 à 1247? M. Runciman ne paraît pas en douter. On s'étonne cependant que le meilleur récit de la translation à Paris des reliques du Boucoleon, celui de Gérard, moine de Saint-Quentin-en-l'Ile [1], ne cite aucune icone miraculeuse parmi les nombreux objets qu'il énumère. Par contre, dans la bulle d'or par laquelle Baudouin II fait un abandon formel de toutes ses reliques en faveur de saint Louis [2], l'empereur mentionne, entre autres, *sanctam telam tabulae insertam*, ce qui suppose que l'icone peinte sur toile avait été étendue sur un cadre. S'il s'agit vraiment de l'icone d'Édesse, on s'étonne que tout au moins son caractère miraculeux n'ait pas été rappelé plus explicitement. Le doute subsiste donc et ne pourrait être levé que par des recherches minutieuses dans le fond de la Sainte-Chapelle aux Archives nationales. D'autres églises ont d'ailleurs prétendu posséder le mandylion. Le missionnaire jésuite Jérôme Xavier (1568-1617) dit l'avoir vu à Gênes [3], tandis que Baronius [4] y voit l'icone sur toile conservée à Rome encore aujourd'hui dans la basilique de Saint-Silvestre in Capito.

II. C'est à une copie ancienne du mandylion, la Sainte-Face du trésor de la cathédrale de Laon, que M. André Grabar, connu par son beau livre sur les églises de Bulgarie, a consacré une étude dont on admirera l'érudition et la méthode [5]. L'icone de Laon, d'une conservation excellente,

1. Édition Miller (sans nom d'auteur). *Journal des savants*, 1878, p. 296 et suiv.

2. Saint-Germain-en-Laye, juin 1247. Texte dans Du Bouchet, *Histoire généalogique de la maison royale de Courtenay*. Paris, 1661, preuves, p. 20-21.

3. Xavier, *Historia Christi*, traduite du persan par Louis de Dieu, édit. de Leyde, 1684, p. 358.

4. Baronius, *Annales eccles. ad. ann.* 944.

5. André Grabar, La Sainte-Face de Laon. Le mandylion dans l'art ortho-

consiste dans une peinture à la détrempe, exécutée sur deux planches de pin rajustées et recouvertes d'une mince couche de plâtre.

Rien de plus saisissant que ce masque qui se détache sur un fond blanc d'ivoire, entouré d'un nimbe dessiné par un mince filet rouge, sur une croix pattée aux extrémités et ornée de couronnes de perles bleues entourant une perle rouge plus grosse, pour imiter des cabochons de pierreries. Le souvenir du linge primitif est rappelé dans le bas par les franges qui terminent le tissu représenté. Une inscription slavonne en lettres rouges tracée rapidement se traduit : « Image du Seigneur sur le mouchoir ».

Une épaisse chevelure et une longue barbe brune, divisées en mèches, encadrent le visage qui paraît lumineux par contraste et dont le modelé savant est fait de lumières blanches, d'ombres brunes ou vert-olive qui se fondent par un dégradé insensible. Les yeux aux pupilles brunes dilatées donnent à la figure une expression douce et méditative, avec une nuance de tristesse accentuée par la bouche entièrement fermée. Toute la figure respire une vie intense. Un examen minutieux, qui a révélé des traces de clous destinés à fixer une gaine métallique, a convaincu M. Grabar que les retouches ont été insignifiantes et que nous sommes en présence d'une œuvre originale.

Les problèmes qui se rattachent à cette icone ont été agités maintes fois, comme on peut s'en convaincre par l'abondante bibliographie donnée par l'auteur. La première question est celle de l'époque de sa translation à Laon. Une lettre de Jacques Pantaléon de Troyes (le futur pape Urbain IV) écrite de Rome en 1249 à sa sœur Sibylle, abbesse du couvent de Montreuil-les-Dames, annonce l'envoi d'une icone du Christ que Sibylle avait demandée à son frère. Sa lettre ajoute que l'icone lui a été donnée par de saints hommes,

doxe. *Seminarium Kondakovianum*. Prague, 1931, 40 pages in-4°, 4 gravures dans le texte et 8 planches, dont 2 en couleur. (Il est regrettable que dans un ouvrage si luxueux et si bien présenté on ait laissé passer tant de fautes d'impression.)

per sanctos viros concessa, et il demande aux religieuses de la recevoir avec le même respect qu'une Sainte Véronique.

Malheureusement l'original de la lettre est perdu et on ne la connaît plus que par la publication de Chifflet (*De linteis sepulcralibus Christi*. Anvers, 1624). Son existence est au moins signalée à Laon jusqu'en 1807 et on ne voit aucune raison d'en mettre l'authenticité en doute, comme on l'a fait quelquefois. On suit d'ailleurs l'histoire de la Sainte-Face, signalée à Montreuil par les statuts du chapitre général des Cisterciens en 1467, transportée avec les religieuses de Montreuil au faubourg de La Neuville de Laon en 1658, sauvée pendant la Révolution et entrée au trésor de la cathédrale en 1807, d'ailleurs objet d'un culte fervent attirant de nombreux pèlerins et étudiée par des érudits du XVII^e^ siècle comme Mabillon et le père Hardouin, fort embarrassés par l'inscription slavonne que lut pour la première fois le carme Honoré de Sainte-Marie en 1717 avec le secours de médecins russes et de seigneurs de la suite de Pierre le Grand.

Peu d'anciennes œuvres d'art possèdent un état civil aussi complet. Mais quelle est l'origine de cette icone et quelle école d'art représente-t-elle? Le grand intérêt du livre de M. Grabar est d'avoir répondu à ces questions d'une manière définitive. Il établit d'abord que l'icone de Laon n'est pas une copie de la Véronique conservée à Saint-Pierre de Rome jusqu'au sac de 1527. C'est par un véritable contresens qu'on a cru trouver cette affirmation dans la lettre de Jacques Pantaléon. D'autre part, son inscription slavonne est parfaitement correcte, sans qu'on puisse dire si elle est serbe, russe ou bulgare. M. Grabar rappelle à propos les relations fréquentes du Saint-Siège avec les pays slaves au XIII^e^ siècle. Elles suffisent à expliquer comment l'icone est parvenue à Rome. De plus, Jacques Pantaléon lui-même a été chargé de missions en Pologne et il en est revenu justement en 1248, un an avant l'envoi de l'icone à Laon. On peut se demander si les *sancti viri* qui la lui ont donnée ne sont pas des moines de quelque monastère orthodoxe.

Enfin, et c'est ce qu'il y a de plus nouveau dans cette

étude, le type iconographique, les procédés techniques et le style de la peinture amènent M. Grabar à des précisions chronologiques. Jusqu'au XIIIe siècle le mandylion est figuré comme une serviette à franges, complètement étalée sur un cadre de bois (peintures de Néréditsy près Novgorod, 1195-1200, et de Poganovo en Serbie). A partir du XIVe siècle la serviette est montrée suspendue, soit par les coins supérieurs, soit à une tringle au moyen d'anneaux, ou nouée par deux des côtés. Les exemples sont nombreux en Serbie, en Moldavie, au Mont-Athos et en Occident. Il est clair que l'icone de Laon appartient à la première catégorie et est par conséquent antérieure au XIVe siècle, ce qui confirme la véracité des documents qui la concernent.

Mais il est possible de préciser davantage. L'icone de Laon, dit M. Grabar, appartient au genre pictural, peut-être vaudrait-il mieux dire impressionniste. Le rôle du trait, pour former les contours, y est limité; l'effet plastique est obtenu par des taches de couleur superposées qui se mélangent par un dégradé allant du ton le plus foncé au ton le plus clair. Le modelé est indiqué par de petits traits fins qui se confondent peu à peu avec la couleur de l'épiderme. Cette technique délicate est celle de la miniature du temps des Comnènes. M. Grabar lui-même l'a retrouvée dans les belles peintures de Boïana en Bulgarie, datées de 1259. L'icone de Laon appartient soit aux dernières années du XIIe, soit au début du XIIIe siècle, comme l'indiquent encore les ombres vert-olive qui se mêlent aux ombres brunes. J'ajouterai que ce style, qui diffère, comme l'a montré M. Grabar, de la manière graphique de la période précédente, annonce déjà celui de l'art des Paléologues, dont les origines reculent de plus en plus, au fur et à mesure des découvertes.

Dans la seconde partie de son travail M. Grabar étudie le sujet tout à fait neuf de la représentation du mandylion dans l'art religieux. Il est figuré d'abord au XIe siècle dans les manuscrits de Syméon Métaphraste, où est représentée la légende d'Abgar, mais dans les églises, il n'apparaît que tardivement. On n'en cite qu'un seul exemple dans les peintures

cappadociennes, à Gueurémé (fin XI^e-XII^e siècle), mais c'est jusqu'ici le plus ancien. Du XII^e au XIV^e siècle les exemples cités par M. Grabar sont tous en pays slave (Pskov, 1156, Néréditsy, 1199, Boïana 1259, Studenica 1314, etc.) où le mandylion paraît plus en honneur qu'à Byzance même. (On n'en trouve qu'un exemple à Mistra [1]; en revanche il s'incorpore à l'iconographie du Mont-Athos). Figuré sous la coupole, sur l'arc triomphal (où il remplace l'Etimasia), il est le symbole de l'Incarnation, et depuis le concile de Nicée de 787, les textes liturgiques soulignent cette signification dogmatique. Rapproché du sanctuaire ou représenté dans les sujets de la Communion des Apôtres ou de la Divine Liturgie, il prend un sens eucharistique. En Serbie, en Roumanie, en Russie, il surmonte parfois le portail occidental, à la place où l'on voit aussi la main divine tenant les âmes des justes.

Préoccupé de ne laisser dans l'ombre aucune des questions qui se rapportent au mandylion, M. Grabar recherche d'où a pu venir ce type étrange d'un masque encadré de longs cheveux. L'hypothèse qu'il risque, le souvenir de la tête de Gorgone, qui avait aussi, même à l'époque byzantine, une valeur prophylactique, ne paraît guère satisfaisante. Il me semble que c'est plutôt du côté de l'art funéraire que l'on doit chercher l'origine de cette tradition. Certaines têtes sculptées des tombes égyptiennes (Antinoé, etc.) sont de véritables masques. D'autre part, il y a quelque relation entre le mandylion et le Saint-Suaire. Il est possible que le plus ancien mandylion ait été inspiré par un Saint-Suaire.

M. Grabar a ensuite rassemblé les faits qui montrent la multiplication de cette icone dans toute l'Europe. L'image de Laon a de nombreux équivalents. A côté des œuvres peintes, il a reproduit (p. 22) un curieux mandylion de pierre, sculpté vers 1234 à l'extérieur de la cathédrale russe de Jouriev-Poslki. En Occident, le thème du voile de Véronique lui paraît inspiré du mandylion et l'un des premiers exemples

1. Millet, *Monuments byzantins de Mistra*, 1910, pl. 149, 4.

se trouve encore en pays slave, à la cathédrale de Prague, au début du XIVe siècle.

Enfin, comme le demande M. Runciman, M. Grabar indique par quelques exemples l'importance historique du mandylion. On attribua à la vertu de l'icone de Kamouliana la levée du siège de Constantinople par les Avars en 626 et l'iconographie de l'Hymne Akathiste, en Russie et en Roumanie, reproduisant cet épisode, ne manque pas de figurer la procession de l'icone sur les remparts. En Russie, les grands princes font représenter le mandylion sur leurs étendards et lui attribuent leurs victoires sur les Tartares (par exemple la prise de Kazan par Ivan le Terrible en 1552). Il n'est pas jusqu'à Pierre le Grand qui, après avoir déclaré la guerre aux Turcs en 1662, ne fasse exécuter, comme un talisman, une croix-reliquaire ornée du mandylion avec les initiales Θ Θ Θ Θ (Θέα Θεοῦ Θεῖον Θαῦμα), *vision de Dieu, miracle divin.*

Louis Bréhier.

LE PETIT POUCET ET LA GRANDE OURSE

Dans une étude magistrale, mais que la critique un peu morose de nos jours préfère appeler « ingénieuse », Gaston Paris, il y a plus de soixante ans, a démontré que le Petit Poucet, regardé par les peuples de l'Europe septentrionale comme le conducteur du char céleste, la constellation dite *Ursa major*, est identique au dieu Hermès de l'hymne homérique [1]. C'est que l'auteur inconnu de ce poème avait puisé, pour le fameux épisode de l'enlèvement des troupeaux, à des contes populaires arcadiens et primitivement étrangers à ce dieu olympien [2]. A l'appui de sa thèse, le grand savant français pouvait citer divers noms germaniques pour la constellation en question; ces noms ne laissent pas subsister le moindre doute sur le fait que les Germains voyaient en elle le char d'un dieu, en général Woden-Odin [3]. A ces noms correspond en latin un *Vehiculum Osiridis* [4]; mais nous manquons, pour prouver la thèse de point en point, d'un *Mercurii plaustrum* [5]. Hermès n'est le conducteur d'un char que dans une des fables du Byzantin Babrios, témoignage douteux du moins aux yeux de bien des mythologues [6]. Ensuite, quoique l'Hermès nouveau-né et voleur de l'hymne homérique corresponde assez bien à l'idée qu'on se fait communément d'un nain, il n'y a que M. U. von Wilamowitz-Moellendorff qui soit arrivé, indépendamment de Gaston

1. Gaston Paris, *Le Petit Poucet et la Grande Ourse*. Paris, 1875. Ce travail avait d'abord paru dans le t. I des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*.
2. *Ibid.*, p. 48.
3. *Ibid.*, p. 45.
4. *Ibid.*, p. 57 et 66.
5. *Ibid.*, p. 45.
6. N° 37. Paris, p. 75.

Paris (puisqu'il ne le cite jamais), à la même conclusion [1]. Pour faire accepter plus universellement l'hypothèse « ingénieuse » du savant français, on devrait faire voir qu'Hermès (ou son prédécesseur inconnu) était, en effet, déjà chez les Péloponésiens des temps les plus reculés, le conducteur du char céleste qu'est la constellation *Ursa major*. Or, je crois qu'il n'est pas difficile d'en apporter la preuve décisive, et la chose surprenante c'est qu'elle ait échappé à mon illustre prédécesseur.

On se rappelle que la Grande Ourse se compose de sept étoiles, dont quatre forment le char propre et trois soit le timon, soit les bêtes qui le traînent [2]. Tout près de la médiane de ces dernières (ζ) se trouve une petite étoile, à peine visible à l'œil nu, qu'on appelle « le charretier », en allemand « der Fuhrmann », tandis que les Grecs, qui l'appelaient βοώτης, « le bouvier », n'en contaient pas moins des mythes qui en font le conducteur d'un char, un charretier [3]. Ce à quoi Gaston Paris n'a pas songé, c'est que les anciens Grecs l'appelaient aussi Myrtile (Μυρτίλος) et qu'ils contaient à son sujet le mythe suivant :

Myrtile, de son vivant, avait été le cocher du roi Oinomaos qui avait fait vœu de ne donner sa fille unique, Hippodameia, qu'à celui qui réussirait à le vaincre à la course des chars. Mais personne n'était parvenu à surpasser les chevaux du roi en vitesse et, suivant la formule de conte bleu bien connue, Oinomaos avait mis à mort bon nombre de prétendants. A la fin, se présenta le jeune Pélops qui, désespérant de réussir où tant d'autres avaient trouvé la mort, s'y prit d'une façon plus subtile : il gagna le cocher de son futur beau-père, ce même Myrtile, par des promesses, et le cocher fit en sorte qu'Oinomaos trouvât lui-même la mort dans la course fatale. Loin de tenir sa promesse qui, il est vrai, d'après certains

1. *Griechische Tragoedien* II (Berlin, 1901), p. 227, n° 2 : « Der Hermes, den « Mütterchen » in einer Höhle des Götterberges gebiert, ist ein Zwerg; schwerlich hiess er von Haus aus Hermes. »
2. Paris, p. 8 et suiv.
3. *Ibid.*, p. 14 et suiv.

textes, aurait été d'une nature particulièrement délicate [1], Pélops se débarrassa du cocher déloyal en le précipitant d'un rocher à la mer. Mais le père de Myrtile, qui n'était autre que le dieu Hermès, lui fit une place dans le ciel nocturne, où il est toujours le cocher du char céleste qu'est la Grande Ourse [2].

Myrtile est sans doute un de ces jeunes héros, si communs dans la Grèce ancienne, qui trouvent une mort prématurée. Qu'il suffise de rappeler les noms d'Hyacinthe, de Narcisse, de Daphnis, d'Hylas, de Phaéton, d'Hippolyte, d'Actéon, etc. Avec Phaéton et Hippolyte il partage d'ailleurs le destin d'être tombé, dans une chute mortelle, du haut d'un char. Ce qu'il importe de noter c'est que, suivant la tradition, il est un fils d'Hermès, ce qui nous fait croire que ses relations avec ce dieu sont à peu près les mêmes que celles d'Hyacinthe avec Apollon ou celles de Phaéton avec Hélios, autrement dit qu'il est une ancienne divinité proto-hellénique dont Hermès a plus tard pris la place et les fonctions.

Cette conclusion est confirmée par l'étymologie du nom de Myrtile, Μυρτίλος, qu'il est impossible de séparer du mot μύρτος, « le myrte ». Μυρτίλος veut dire « petit myrte ». Or, l'image d'Hermès — un Hermès ithyphallique — qu'on voyait au temple d'Athéna Polias d'Athènes, était, à en croire Pausanias [3], entièrement enveloppée de branches de myrte. On connaît d'ailleurs le symbolisme du myrte, la plante de Vénus, symbolisme qui a survécu jusqu'aux poètes anacréontiques de la fin du XVIII^e siècle [4]. Or, il est difficile

1. Pélops aurait promis à Myrtile le *ius primae noctis* avec Hippodameia.

2. Voir pour les divers textes Hyg., *P. A.* II, 13; *Astrothesiai Eratosth.*, 13; Germanic. Arat., *Phaenom.*, 162; Nonnos, *Dionys.*, XXXIII, 294, et Tümpel dans le *Lexique* de Roscher, II, col. 3315.

3. *Description de la Grèce*, I, 27, 1; voir aussi J. Murr, *Die Pflanzenwelt in der griechischen Mythologie*. Innsbruck, 1890, p. 90 et suiv.

4. Il est intéressant de savoir que la mélodie de l'hymne national américain, le fameux *Star spangled Banner*, était originairement celle d'une chanson érotique, célébrant Vénus et le myrte, composée pour un club de Londres qui ressemblait, de point en point, à la fameuse Société du Temple, dont il était contemporain. *Habent sua fata* non seulement les livres, mais aussi les compositions musicales.

de ne pas reconnaître quelque connexité entre le nom de Myrtile et la demande peu convenable qu'il fait à Pélops dans certains textes : en récompense de sa trahison, ce héros devra lui céder sa fiancée Hippodameia la nuit de ses noces.

Si donc Myrtile est l'hypostase d'Hermès et le charretier céleste, il s'ensuit que dans l'ancien Péloponèse on regardait Hermès comme le cocher céleste par excellence, le conducteur du char céleste qu'est la Grande Ourse.

Le souvenir que Myrtile est, pour ainsi dire, le prédécesseur de l'Hermès olympien s'est maintenu d'ailleurs assez longtemps et dans le culte. C'est ainsi que les Phénéates, dont Hermès était le dieu principal, montraient le tombeau de Myrtile, près du temple d'Hermès, et ils lui sacrifiaient tous les ans comme aux héros chthoniens [1].

Sur la même base repose la tradition suivant laquelle Pélops érigea le premier temple du Péloponèse en l'honneur d'Hermès, pour se faire pardonner son crime, le meurtre de Myrtile [2].

Suivant une tradition tardive, mais qui n'en est probablement pas moins assez ancienne, le cocher céleste qu'est l'étoile βοώτης s'appelle Héniochos, que les mythographes n'hésitent pas à identifier avec Hermès [3].

Aucun texte ne nous dit que Myrtile fût un nain; mais aucun texte non plus ne contredit une pareille supposition. La trahison dont il se rend coupable envers son maître, le roi Oinomaos, la laisse même entrevoir, vu qu'on a toujours attribué un caractère traître aux nains et aux pygmées. La nature érotique de Myrtile ne la contredit pas, mais la confirme plutôt : les nains sont généralement censés être portés vers l'amour, et pas seulement dans la mythologie hellénique. Qu'il suffise de citer les noms d'Héphaistos et de Priapos, les nains du folklore allemand qui enlèvent des femmes et, enfin, certaine aventure scabreuse de la déesse suédoise

1. Pausanias, VIII, 14, 7.
2. *Ibid.*,, V, 1, 5.
3. Hyg. *Fab.*, 224; *Astr.*, II, 13.

Freia (d'après une variante il s'agit de Frigg, la femme d'Odin) avec quelques nains artisans très habiles [1].

Un mot de plus. Dans une courte étude qui paraîtra prochainement dans la *Revue germanique*, j'ai fait voir que, dans un poème runique anglo-saxon, où l'on parle du dieu Ing qui traverse la mer sur un char, il s'agit d'un mythe astral, si l'on me permet de me servir d'une expression dont on a trop abusé. Le char d'Ing est sans doute la même constellation, à savoir la Grande Ourse, et la seule particularité qu'il y ait lieu d'y noter, c'est que le dieu Ing y occupe la place qu'on donne ordinairement à Woden-Odin. Mais il y a plus. *Ing* est une forme d'*Ingwi*-Frey, le grand dieu suédois de l'amour et qui, à en croire Adam de Brême, avait sa statue à Upsal *cum ingente priapo*. Il correspond donc absolument à l'Hermès ithyphallique et à Myrtile, le héros qu'on a nommé d'après la plante d'amour par excellence, et qui réclame le *ius primae noctis* en récompense d'un service rendu à Pélops. Est-ce là un accident? Je dirai, dès maintenant, que je n'en crois rien. Au contraire, suivant bon nombre d'indices, il semble certain que l'ancienne civilisation de la Suède méridionale, manifestée dans le culte d'Upsal, repose sur de très anciens courants civilisateurs émanant de la Grèce proto-hellénique, et aboutissant aux rivages de la Baltique qui était, à cette époque-là, un lac *ingvéonien*, c'est-à-dire entouré de peuplades scandinaves qui savaient profiter de ce qui leur venait du sud-est. Je compte revenir sur cette question dans une monographie.

Alexander Haggerty-Krappe.

The George Washington University,
Washington, D. C.

1. Voir ma *Mythologie universelle*. Paris, 1930, p. 209. A noter aussi que Dusu, le prototype babylonien d'Adonis, est quelquefois un nain, suivant une remarque d'Hésychios, s. v. πυγμαίων : πυγμαίων ὁ Ἀδώνις παρὰ Κυπρίοις. Il paraît en être de même d'Attis, l'amant de la Mère des dieux.

FOSSILES JURIDIQUES[1]

Dans le long poème indou intitulé *Ramayana*, dont les indianistes ne fixent pas la date à plusieurs siècles près, mais qui contient des éléments incontestablement très anciens, il est relaté que Rama, héritier présomptif du trône de son père, est contraint à l'exil par sa marâtre qui veut assurer la succession à son fils Bharata. Quand le roi meurt, Rama revient, mais refuse de prendre le pouvoir pour ne pas manquer de respect à la volonté de son père, bien que son frère Bharata lui offre la royauté. Finalement, Bharata lui demande ses chaussures[2] : « Retire de tes pieds ces pantoufles incrustées d'or; elles assureront l'union et la paix du monde. » Sur quoi Rama se déchausse et remet ses pantoufles à Bharata. Celui-ci prend religieusement les deux pantoufles, les place sur sa tête et remonte sur son char.

Les chaussures sont ici les symboles de l'autorité royale, c'est-à-dire de la possession de la terre, puisqu'il s'agit d'une monarchie absolue qui dispose de tous les biens. Remettre ses chaussures à une autre personne, c'est accomplir un rite d'abdication; c'est exprimer qu'on renonce à une propriété foncière à laquelle on est naturellement appelé. Nous disons encore *prendre pied* sur un terrain ou ne pas y mettre *le pied;* il semble qu'il y ait dans ces expressions comme une survivance[3].

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions le 1er mai 1931.

2. *Ramayana*, sarga 112-115 (trad. Roussel, I, p. 560).

3. « Heureux sont ceux qui plantent choux, car ils ont toujours un pied à terre; l'autre n'en est pas loin. » (Jean des Entomeures dans *Pantagruel*, ch. XVII). M. Moret m'a fait observer que l'hiéroglyphe égyptien de la jambe peut signifier possession; croisée d'un couteau, il marque l'idée d'*ingressus* (Mercier, *Egypt. grammar*, 1927, p. 154 : *to step over*). C'est l'équivalent de l'expression juridique latine *ingredi fundum*.

On distingue non sans surprise un symbolisme et un rituel analogues dans le nord de l'Europe, surtout en matière d'adoption et de légitimation [1]. Pour qu'un homme soit adopté ou légitimé en qualité de fils, il faut que le père immole un bœuf de trois ans, détache la peau du pied droit et en fasse une chaussure; il la passe d'abord à son pied, puis la remet au fils adopté ou légitimé qui la revêt à son tour. S'il s'agit de fiançailles [2], le fiancé se déchausse et donne son soulier à sa fiancée (*praebet calciamentum*); parmi les usages populaires du mariage, en pays anglo-saxons et en Hollande, il y a encore, m'assure-t-on, celui de jeter une pantoufle à la fiancée. En 980, le prince russe Vladimir veut épouser la fille de Ragvald; elle le repousse en disant qu'elle ne veut pas *déchausser* le fils d'une servante. En Norvège, des rois puissants envoient à de petits chefs leurs souliers que ceux-ci doivent porter, dit-on, comme marque de soumission, mais peut-être plutôt de participation à l'autorité, à la possession, car cet envoi n'est pas une injure, mais une faveur. Un fait curieux, déjà cité par Grimm, a été publié par Luc d'Achery d'après une chronique (I, p. 459) comme s'étant passé à Bèze dans la Côte-d'Or. Un chevalier revendiquait une terre contre l'évêque et les moines du lieu. A l'article de la mort, il restitua tout *per caligulam suam quam implevit de ipsa terra*, c'est-à-dire en remettant à qui de droit sa chaussure remplie de la terre du fonds usurpé. Ici, la signification du rite symbolique est précisée par le fait que la chaussure est pleine de terre et de terre prise au terrain contesté; c'est bien, comme dans le texte sanscrit, un rite de renonciation au sol.

Si ces témoignages étaient isolés, on en conclurait qu'ils appartiennent à un vieux coutumier indo-européen, puisqu'une transmission directe du monde indou au monde germanique est inadmissible et réciproquement. Mais la question se complique par l'existence d'un usage tout pareil

1. J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 4e éd., t. I, p. 213.
2. Greg. Tur., *De Vitis patrum*, 16 et 20.

dans le monde dit sémitique, comme le prouve l'histoire de Ruth et Booz. Ici, il faut entrer dans quelques détails, d'autant plus que la haute antiquité du livre de Ruth est aujourd'hui généralement contestée et que j'entends donner des raisons en sa faveur.

Ce livre, où il y a des passages idylliques, mais qui n'est nullement une idylle, dont l'objet n'est pas de plaire, mais de renseigner, a été placé, par les Alexandrins, entre les *Juges* et *Samuel*, ce qui me paraît sa vraie place. Dans la Bible hébraïque, il figure après le *Cantique des Cantiques*, parmi les *Megillot* ou rouleaux. Je résume brièvement le sujet qui est bien connu, quoique souvent assez mal compris.

Du temps des *Juges*, entre le XVI^e^ et le XI^e^ siècle, il y eut une grande famine; Elimelek, judéen de Bethléem, abandonnant son lopin de terre — ce que le texte ne dit pas, mais implique — émigra vers le pays païen de Moab, à l'est de la Mer Morte, avec sa femme Noémi et ses deux fils Mahlon et Kilyon. Il passa donc du pays soumis à Jahveh au pays de Kemosh, ce que le texte ne dit pas davantage.

Elimelek mourut; ses fils épousèrent des Moabites, nommées Orpah et Ruth. Dix ans après, les fils moururent à leur tour sans laisser d'enfants, ce que le texte ne dit pas davantage, mais implique aussi. Noémi resta veuve avec ses deux belles-filles. Elle leur conseilla de chercher des maris en Moab; Orpah y consentit et s'éloigna, mais Ruth insista pour rester auprès de sa belle-mère : « Ton dieu sera mon dieu! » Autant dire qu'elle acceptait, si Noémi revenait en Judée, de devenir juive. Nous sommes à une époque où le monothéisme juif n'est pas encore intransigeant; on change de dieu comme de résidence; cela seul implique la haute antiquité du récit.

Noémi et Ruth arrivent sans ressources à Bethléem vers la fin d'avril, au moment de la récolte de l'orge. Ruth va glaner à la suite des moissonneurs et se trouve par hasard sur la terre de Booz, parent éloigné de son feu mari Mahlon. Booz la remarque, apprend qu'elle est revenue avec sa belle-mère de Moab et lui permet de glaner librement; il l'autorise à boire l'eau qu'on apporte aux moissonneurs de puits lointains.

Voilà d'authentiques souvenirs de la vie patriarcale et qui ne s'inventent pas. Ce qui est ici un effet de la bonté de Booz passera au VII^e^ siècle, dans le Code dit *Deutéronome*, pour une obligation au moins morale « Lorsque vous ferez la moisson dans votre champ, y lit-on, vous ne retournerez pas y prendre une gerbe oubliée; elle sera pour l'étranger, l'orphelin et la veuve. » Ce précepte deutéronomique ne devait pas être connu lors de la première rédaction du livre de Ruth; je dis la *première*, parce qu'il y a lieu de croire, à cause des aramaïsmes qu'on y a signalés, que notre texte, tel qu'on le lit aujourd'hui, a subi quelques retouches avant d'être reçu dans le Canon.

Ruth s'étonne qu'on accueille si bien une étrangère et le dit à Booz qui, au lieu d'alléguer une loi divine, la loue de sa conduite généreuse envers Noémi et appelle sur elle — bien que Moabite de la veille — la bénédiction du dieu des Juifs. A l'heure du repas, il l'invite à partager la chère commune et à rapporter à Noémi non seulement une charge d'orge, mais des grains grillés.

Noémi conçoit alors l'idée d'un mariage de Booz avec sa belle-fille. « Tu vas, dit-elle, te laver et te parfumer, puis tu mettras ta longue robe — non la toilette sommaire et courte de la glaneuse; — tu descendras à l'aire où Booz doit vanner sa récolte et ne te feras pas reconnaître de lui avant la fin du repas. Puis, quand il se couchera pour dormir aux champs, tu soulèveras la couverture de ses pieds et te coucheras aussi. »

Il y a là un geste purement rituel. Ruth appartient à la famille agnatique de Booz; il sait déjà que la coutume, à défaut de la loi, lui fait un devoir de protéger Ruth et même de l'introduire dans son harem.

Booz, après avoir mangé et bu, se couche près de son tas d'orge et s'endort. Vers minuit il se réveille et voit une femme à ses pieds. « Qui es-tu ? » demande-t-il. Elle répond : « Je suis Ruth et tu es mon plus proche parent. » Booz la loue de cet acte de piété filiale: au lieu de chercher un jeune mari, elle s'offre, pour être utile à Noémi, à un vieillard qui seul

avait le droit, en tant que parent, de racheter — probablement au clan, mais cela n'est pas dit — le bien abandonné d'Elimelek pour le conserver à sa veuve. En effet, en Israël, on sait qu'une femme n'hérite pas de son mari : il faut l'intervention d'un parent mâle, d'un agnat épouseur.

Booz, bien instruit de son degré de parenté, objecte à Ruth qu'elle a un autre parent plus proche que lui et qu'il faut d'abord s'assurer de ses intentions. A cet effet, il monte le lendemain à la place publique du village, y trouve le parent que le récit ne nomme pas et lui dit, en présence de dix témoins : « Noémi, revenue de Moab, dispose du terrain de son mari Elimelek. Tu as le droit de l'acquérir devant témoins; si tu ne veux pas faire valoir ton droit, déclare-le. » Quand le parent apprend de Booz qu'il doit acquérir à la fois le terrain et Ruth, afin de maintenir le nom du défunt à l'héritage, il refuse pour ne point accroître ses charges. Le texte ajoute : « Or, c'était autrefois une coutume en Israël, en matière du droit de rachat et de mutation, que l'on ôtât son soulier pour le donner à l'autre. » Ceci prouve que la rédaction est relativement récente, mais qu'elle met en œuvre un très ancien texte, qui ne sait rien de la législation dite mosaïque. Le parent dit donc à Booz : « Achète pour ton compte! » Et il ôta son soulier pour le lui offrir.

Dans le Deutéronome, rédigé vers 650, on lit ce qui suit : « Si des frères demeurent ensemble et que l'un d'eux meure sans laisser de fils, la veuve du défunt ne doit pas se marier au dehors avec un étranger; c'est son beau-frère qui doit l'épouser sous la condition du lévirat, c'est-à-dire que le fils aîné qu'on mettra au monde représentera le nom du frère défunt, pour que le nom ne soit pas effacé en Israël. » Voilà donc l'usage codifié, mais fortement amendé, dans un milieu qui n'est plus seulement agricole et patriarcal. Il ne s'agit plus d'un parent quelconque, mais d'un beau-frère ayant demeuré avec le défunt. On prétend trouver dans le livre de Ruth un archaïsme factice. Mais quel écrivain juif, avant le XIX^e^ siècle de notre ère, aurait osé placer au temps de Josué un récit où la loi, censée promulguée par Moïse,

est ignorée, ou présentée, sous une forme moins large, comme une ancienne coutume ? La coutume plus large est évidemment antérieure à la loi restreinte. Mais le but est le même : il s'agit de perpétuer une famille et (sans que cela soit dit) le culte du mort. Si Ruth — à défaut de Noémi, trop âgée pour avoir des enfants — épouse Booz, le fils aîné résultant de cette union ne sera pas un petit Booz, mais un petit Mahlon, un fils supposé du défunt, apte à hériter.

Continuons. Booz déclare aux témoins qu'il achète de la part de Noémi — on ne dit pas à qui, sans doute à la communauté — les biens de Mahlon, qu'il prend aussi pour femme Ruth, « afin de maintenir, dit le texte, le nom du défunt à son héritage, afin que ce nom ne disparaisse pas ». Les citoyens félicitent Booz et font des vœux pour lui. Ruth, devenue la femme de Booz, enfante un fils nommé Obed, qui fut le père de Jessé, père de David. Ainsi se termine le récit.

Nulle part ailleurs, dans la Bible juive, il n'y a de généalogie de David, alors qu'on y trouve celle de Saül. Le récit qui donne la première est naturellement postérieur à la mort de David, qu'on place en 1016 ; mais il peut avoir pour fondement un texte conservé dans la famille royale. Comment supposer, en effet, qu'un auteur très postérieur — du temps d'Esdras, par exemple, c'est-à-dire de 400 environ — ait eu l'idée de fabriquer une généalogie où David, resté l'idéal du roi pieux, a pour ancêtre une Moabite, sortie d'une souche non juive et détestée ? D'autre part, si, comme il est probable, cette généalogie est authentique, on conçoit fort bien qu'on l'ait opposée aux ennemis de David en montrant que cette Moabite, belle-fille de la juive Noémi, était devenue juive de son plein gré, en accompagnant sa belle-mère à Bethléem, au lieu de se marier, comme elle le pouvait, dans le pays de Moab. Postérieur à l'an 1000 et antérieur à la promulgation du Deutéronome vers 620, notre récit peut être, dans l'essentiel tout au moins, du temps des rois de Juda au VIII^e^ siècle. L'idée répandue qu'il serait archaïsant, c'est-à-dire qu'il affecterait d'ignorer les lois

mosaïques, les prêtres, les sacrifices, dont il n'est jamais question, a déjà été réfutée plus haut et ne résiste pas, j'en suis persuadé, à un examen attentif.

Deux problèmes, soulevés par ce livre, doivent être maintenant étudiés de plus près.

Le lévirat, que nous avons vu ici en germe, n'est pas particulier aux lois et coutumes juives. On l'a signalé récemment dans le droit assyrien. Il y a quelque chose de tout à fait analogue à Athènes, où la fille dite *épiclère*, c'est-à-dire, comme l'a vu Fustel de Coulanges, non pas héritière, mais *à côté de l'héritage*, n'hérite que pour transmettre à ses enfants. Si le père athénien n'a pas disposé de ses filles par testament en faveur de ses plus proches parents, ceux-ci étaient appelés par la loi, dans l'ordre de consanguinité, à se faire adjuger la fille épiclère et la succession. Mais cela n'est pas propre à Athènes. On a montré que chez tous les peuples qui parlent des langues indo-européennes, quand un homme a seulement des filles, il peut faire de l'une son héritière présomptive et la marier à un parent, sous la condition que le fils à naître passera pour le successeur et l'héritier du grand-père. Les femmes n'héritent pas plus chez les Indo-Européens qu'en Israël; même dans la loi salique, celle des Francs, il est stipulé qu'aucune femme ne peut hériter de la terre [1] et cette loi, au cours de l'histoire de France, a été invoquée plus d'une fois, même à contresens.

Dans l'antiquité indoue, grecque et romaine, Fustel a prouvé que le culte des ancêtres réservé aux mâles, le devoir de nourrir et d'abreuver l'âme du défunt dans la tombe, est à la source de la plupart des institutions du droit. Si nous trouvons, comme dans le cas du lévirat et de la fille *épiclère*, des coutumes toutes semblables en pays indo-européens et en pays sémitiques, y compris l'Assyrie et l'Arabie avant Mahomet, il faut en conclure, d'abord que le culte des ancêtres, presque ignoré de la Bible, tenait une très grande place chez les Hébreux primitifs ou leurs lointains prédécesseurs en

1. *Lex Salica*, I, 59, 5.

Canaan, puis, qu'il ne peut y avoir eu d'emprunt, même par l'entremise très douteuse des Phéniciens, enfin qu'un fonds commun de coutumes, qui ne sont ni grecques ni juives d'origine, a dû exister dans quelque civilisation préhistorique sur tout le pourtour de la Méditerranée et même au delà de l'Indus. Les peuples guerriers qui ont une histoire sur ces rives, tous relativement des tard-venus, doivent avoir adopté les coutumes des peuples plus anciens et plus policés qu'ils ont vaincus, sur lesquels ils ont dominé, mais que, nécessairement, ils n'ont pas exterminés. On aurait fort étonné Fustel si on lui avait dit qu'en étudiant le droit des Indous, des Grecs et des Romains, il n'étudiait, du moins dans une large mesure, que des survivances. C'est ce qu'a pressenti l'un des fondateurs du droit comparé, Jacob Grimm. Après avoir cité de nombreux exemples de concordances indubitables entre les coutumiers de pays très éloignés, il ajoutait [1] : « Il est impossible de ne pas conclure que l'origine de pareilles concordances doit être cherchée dans la plus haute antiquité, antérieure à notre histoire. » Mais du temps de Grimm, cette très haute antiquité n'avait pas encore été rendue accessible par l'archéologie.

L'examen critique de l'épisode du soulier, dont j'ai essayé de préciser le sens en commençant ce mémoire, va nous conduire à la même conclusion.

On a vu que le parent sans nom d'Elimelek, refusant à Booz d'accepter la succession parce qu'elle est grevée de la personne de Ruth, ôte son soulier et le tend à Booz (IV, 7). Or, dans le *Deutéronome*, il est aussi question, comme en Inde, en Bourgogne et dans le nord de l'Europe, d'un soulier symbolique :« Si, dit la loi, le beau-frère ne consent pas à épouser sa belle-sœur, elle appellera les citoyens sur la place publique pour l'assister. S'il persiste à dire qu'il ne veut pas la prendre, elle s'approchera de lui en présence des citoyens, *lui ôtera le soulier du pied* et lui fera injure en disant à haute voix : « Voilà comment il faut traiter celui qui refuse d'édifier

1. J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 4e éd., 1899, t. I, p. xv.

la maison de son frère! » Et, parmi les Israélites, il portera le nom de *déchaussé* (XXV, 9).

Le rédacteur du *Deutéronome* n'a compris qu'imparfaitement l'usage très ancien qu'il a codifié sous forme de loi, mais il confirme avec évidence le texte antérieur du livre de Ruth sur le symbolisme du soulier, marque de possession.

Il serait de la dernière absurdité de voir ici un emprunt, alors qu'il peut s'agir seulement d'un héritage. Mais de qui ont hérité les Grecs, les Indous, les Nordiques, les Hébreux ? Ici se pose un problème redoutable, mais qu'il n'est plus guère possible d'écarter par une confession d'ignorance. Il faut absolument postuler et découvrir une civilisation très ancienne s'étant étendue sur une grande partie du monde antique, civilisation non pas guerrière, mais pacifique, à qui l'on puisse attribuer des coutumes qui passeront plus tard dans les lois des peuples conquérants.

En Palestine, l'archéologie préhistorique, éclairée parfois par les textes élamites, babyloniens et égyptiens, nous montre une succession de civilisations depuis l'époque paléolithique, celle du crâne de Galilée qui ressemble à l'homme moustérien du Neanderthal, en même temps que des outils en silex pareils à ceux de l'Europe et, tout récemment, les essais d'un art primitif qui rappellent ceux de notre magdalénien. Il y a là un premier indice d'une civilisation très étendue et encore mystérieuse, que je constate après bien d'autres, mais sans m'y arrêter, car il y a quelque abus à traiter de civilisation une communauté d'industries nées du besoin, sans traces encore d'un travail collectif. Quand les textes commencent à nous parler d'Amorites, de Cananéens, d'Hébreux, d'Hittites, la civilisation matérielle n'est plus dans l'enfance et les hommes connaissent les métaux. Mais, dans l'intervalle entre le préhistorique le plus ancien, qui est paléolithique, et l'époque métallique éclairée par les textes, il se place un événement considérable sur lequel l'histoire est muette : la construction des grandes sépultures en blocs énormes non équarris que nous appelons dolmens, l'érection des menhirs et des cromlechs, le phénomène parallèle et con-

temporain de la construction des murs dits cyclopéens, sans doute aussi des Pyramides d'Égypte. De ces énormes pierres debout et de ces cercles de grosses pierres, il est encore question dans la Bible (*masseboth, galgal*) [1] ; elle mentionne aussi des races de géants (*Anakim, Rephaim*, etc.) parmi les peuples que Josué combattit quand il conquit la Terre sainte (*Josué*, XI, 21, 23). Mais il n'a jamais existé de géants, pas plus en Palestine qu'en Grèce, car nous aurions retrouvé leurs ossements; leur existence est une légende populaire fondée sur la surprise qu'éveillaient des pierres colossales apparemment maniées par des hommes dont le souvenir était éteint. La même conclusion téméraire a été tirée en France, en Angleterre, en Allemagne, en Grèce et ailleurs, à l'aspect des monuments que l'opinion populaire attribuait à des géants, faute de pouvoir s'expliquer que des hommes pareils au commun des autres auraient transporté, manipulé et superposé des blocs de pierre aussi pesants.

J'ai à peine besoin de rappeler la vaste extension de ce qu'on pourrait appeler l'*empire des dolmens* : France, Espagne, Hollande, Allemagne du Nord, Scandinavie, Afrique du Nord, Abyssinie, Crimée, Caucase, Perse, Palestine, Inde, peut-être Japon. Ceux qui prétendent que ces monuments ont pu être élevés indépendamment dans nombre de pays différents, sous l'impulsion de je ne sais quelle mégalomanie lithique, sont incapables d'expliquer certains traits communs, par exemple les dolmens troués, où une pierre latérale est munie d'une ouverture fermée par un gros bouchon : on en trouve en Palestine comme en France et en Angleterre et on en a compté des milliers en Inde [2]. Cette ouverture, qui a plutôt l'aspect d'une fenêtre à feuillure en Palestine, ne peut répondre qu'à un rite religieux commun, consistant

1. Déjà au Congrès international d'anthropologie de 1867 (p. 214 des *Comptes rendus*), Longpérier disait que si les Hébreux ont élevé des autels de pierres non taillées, c'est pour se conformer à un usage établi chez un peuple plus ancien. — Voir, en général, L. Perrier, *La préhist. de la Palestine*, Paris, 1928, qui reconnaît avec raison des survivances de l'époque des dolmens dans les cultes litholitiques cananéens.

2. Voir mon livre *Alluvions et cavernes*, p. 18.

— comme le *mundus patet* emprunté par Rome aux Étrusques — à faciliter la sortie périodique des âmes enfermées dans ces gigantesques tombeaux, ou à y introduire périodiquement offrandes et libations.

Partout où se dresse encore un dolmen, nous pouvons tenir pour certain qu'une puissante aristocratie religieuse, analogue à celle des Druides dont on ne connaît que la décadence, a tenu à l'état de sujétion une population très nombreuse et l'a contrainte ou persuadée de travailler pour elle à force de bras. Les plus grands dolmens recevaient les dépouilles des chefs; d'autres s'ouvraient aux corps, préalablement décharnés à l'air, des hommes de condition plus modeste, mais appartenant probablement eux-mêmes à l'aristocratie. Ce régime tyrannique assujettissant tant de forces à des travaux herculéens, inspirés surtout par l'idée religieuse du culte des morts, n'a pu être supporté et se prolonger pendant des siècles qu'en échange d'avantages plus certains qu'elle assurait. Les bâtisseurs des monuments mégalithiques sont probablement apparentés à ceux des murs cyclopéens de Grèce et d'Italie, où il n'y a de dolmens que dans le sud (terre d'Otrante), et aussi à ceux des *nuraghes* de Sardaigne, des *talayoti* des Baléares; il y a là comme des dialectes différents d'un même langage, caractérisé, au point de vue technique, par l'indifférence au poids des matériaux. On a tout lieu de croire que ces hommes connaissaient quelques animaux domestiques, quelques céréales, quelques plantes textiles, même — à la fin de la période — l'or et le cuivre. Ce sont eux sans doute qui défrichèrent des forêts, y percèrent des routes, creusèrent des canaux et des réservoirs. Une pareille civilisation ne pouvait être exclusivement religieuse; elle comportait une organisation sociale connaissant la propriété du sol, le commerce, la navigation, puisque nombre d'îles, entre autres la Corse, sont couvertes de ces mystérieux monuments. Au peu qui a été trouvé sous les dolmens s'ajoute, pour nous révéler les conditions matérielles de ces peuples, les nombreuses découvertes faites dans les stations lacustres de Suisse antérieures à l'âge du bronze.

Nous ignorons complètement comment la civilisation mégalithique prit fin, après s'être inégalement prolongée dans différents pays. Mais comme on n'a jamais trouvé une épée de bronze dans un dolmen — il n'y a que de petits poignards de cuivre dans les plus récents — il est permis de supposer que les peuples armés de l'épée de bronze brisèrent le pouvoir des constructeurs de mégalithes, tout en profitant des progrès réalisés par eux et peut-être en adoptant en partie leurs idées religieuses, comme cela s'est vu plus d'une fois au cours des temps.

En 1888, le professeur Sayce déclarait que les dolmens de Palestine, surtout nombreux à l'est du Jourdain, étaient l'œuvre des Amorites de l'Écriture, apparentés aux Libyens et aux peuples à dolmens de l'Occident [1]. En vérité, nous n'en savons rien et il est inutile de proposer des noms ethniques connus par les textes quand il s'agit de temps si anciens — de trois à quatre mille ans peut-être avant notre ère — et de peuples qui devaient être partout au nombre de deux, celui des maîtres et celui des asservis. Qu'il s'agisse, en effet, des Pyramides d'Égypte, de la Tour de Babel, des dolmens du Finistère, des murs cyclopéens de Grèce ou d'Italie, toute marque d'une énorme activité réglée implique conquête au moins morale et domination. C'est ce qu'on conclurait sans hésiter, en l'absence de textes, si nous connaissions seulement la diffusion des églises de pierres après l'an mil. Pareillement, comme les traces de cet étonnant et premier chapitre de la préhistoire couvrent le sol de l'Irlande jusqu'à l'Inde, du Maroc au Caucase, des conclusions s'imposent quand on fait le compte de l'héritage du passé et qu'on rencontre là, pour la première fois, une inégalité certaine entre individus, un grand fait social de subordination et d'autorité, des travailleurs et des chefs.

Qualifier les chefs d'Aryens est inadmissible, car les langues indo-européennes n'ont conservé aucun souvenir des constructions mégalithiques et la région la plus aryenne de l'Inde,

1. Sayce, *Nature*, 2 août 1888.

le Pendjab, ne possède précisément pas de dolmens. Les porteurs des langues aryennes étaient des cavaliers, comme les Arabes et les Mongoles; leurs tombes étaient leur dernier souci et ils n'ont de mot commun ni pour le tombeau ni pour le bûcher. C'est à leurs prédécesseurs sédentaires que ces nomades durent emprunter, quand ils devinrent sédentaires à leur tour, cette religion des morts que Fustel a mise définitivement en évidence dans les institutions des Indous, des Grecs et des Romains. Substituer aux Aryens les Sumériens ou les Proto-élamites serait également s'engager dans une aventure; du reste, les dolmens les plus anciens sont ceux de l'Allemagne du Nord et de l'ouest de l'Europe; ceux de l'Afrique, du Caucase et de l'Inde centrale sont les plus récents. S'il y a eu conquête militaire et pas seulement expansion d'idées religieuses, ce que nous n'avons aucun moyen de décider, le début de ce gigantesque mouvement doit être cherché dans l'ouest ou le nord de l'Europe, non en Asie.

Deux caractères sont à noter en corrélation avec ce qui a été dit plus haut. Après l'époque mégalithique, l'importance des monuments funéraires semble un peu partout atténuée: si donc nous trouvons, dans les civilisations classiques de la Grèce, de l'Italie, de l'Inde des systèmes sociaux fondés sur la croyance à la vie future et le culte des morts, il est tout au moins possible de voir là des survivances d'une époque où les demeures des morts, comme en Égypte, étaient l'objet de plus de sollicitude, d'efforts et de sacrifices que celles des vivants.

En second lieu, puisque nous avons insisté sur le symbolisme du soulier, marque de possession et aussi de renoncement à la possession de la terre, il est permis de faire remarquer qu'alors qu'à l'époque paléolithique le symbolisme des mains peintes en rouge s'observe sur les parois des cavernes, le pied symbolique, et non la main, se constate dans les rares sculptures des dolmens, par exemple au Petit-Mont (Morbihan) [1] et occupe une place importante dans le folklore

1. *Cultes*, III, p. 396; *Rec. mensuelle*, 1910, p. 352; *l'Anthropologie*, 1930, p. 530 (pierres avec figurations de pieds).

de ces monuments. J'ai étudié cette question avec détail en 1893 (*Cultes*, t. III, p. 394) et me contente ici de quelques indications. En France, le nom de saint Martin est resté attaché à nombre de cavités naturelles où l'on reconnaît la trace de ses pas ou de ceux de ses montures; en Allemagne, on montre des pas de géants dits *Hünentritte*, qui n'ont rien à voir avec les Huns de l'Histoire, mais avec des géants (*Heunen*); en Afrique, une station romaine a conservé le souvenir du soulier d'Hercule, *calceus Herculis;* tout le monde a entendu parler du pied de Gautama, aussi dit d'Adam et de saint Thomas, dans l'île de Ceylan. Il est assurément singulier que les empreintes des *mains* de héros ou de dieux soient absentes du folklore des monuments mégalithiques et des entassements naturels de rochers qui, dans les croyances populaires, y sont étroitement associés.

Je résume en quelques mots ce qui précède. Un même symbolisme de la chaussure, avec valeur légale, se rencontre en Inde, en Palestine et en Gaule; une même institution, celle de la fille épiclère, se rencontre chez différents peuples de langue aryenne et en pays sémitiques. Il y a là des exemples frappants de ce qu'on pourrait appeler les *fossiles du droit.* Loin d'y voir des rencontres dues au hasard, j'y reconnais des survivances, et quand j'en cherche la source, je suis tenté de la découvrir dans la vaste civilisation mégalithique qui a laissé des monuments, du Finistère jusqu'à l'Inde, témoignant tous de la subordination des masses à une autorité qui exigeait et obtenait l'exécution d'immenses travaux. Cette civilisation antérieure à toute histoire, qu'on peut qualifier de *pélasgique*[1], par analogie avec celle des grandes constructions qui occupe l'arrière-plan de l'histoire dans l'est de la Méditerranée, est peut-être celle à laquelle les peuples historiques sont le plus redevables, car elle a enseigné, au nom de croyances religieuses plutôt que par la force, à conjuguer les efforts et à obéir.

S. Reinach.

1. J'ai risqué l'expression de *Pélasges d'Occident* en 1892 (*Cultes*, t. I, 153); on parle plus volontiers aujourd'hui, d'après Sergi, de *Méditerranéens*, mais c'est la même chose, ou à peu près.

BRIS DE COQUILLES[1]

C'est un précepte de civilité puérile et honnête : il ne faut pas, après avoir sucé un œuf, le retourner dans le coquetier comme s'il était intact; il faut briser la coquille et la laisser ainsi apparente. On enseigne cela aux enfants sans leur en donner de raisons, ou en alléguant des raisons absurdes[2]. Mais une règle d'étiquette n'est, le plus souvent sinon toujours, qu'une superstition laïcisée : ce dont on doit s'abstenir aujourd'hui par crainte du jugement des hommes, on s'en est abstenu autrefois par crainte de démons ou de maléfices. Tout scrupule est la survivance de ce qu'on appelle en Polynésie un *tabou* et tout tabou plonge ses racines dans la vie primitive des hommes, pleines de terreurs mal fondées, mais souvent bienfaisantes, car la civilisation a profité de ces terreurs quand elles ont paru plus tard conformes à la raison, à l'hygiène, à nos devoirs de politesse envers le prochain. Alors les tabous sont devenus tantôt des préceptes moraux, tantôt des règles de convenances à l'état purement traditionnel; ceux qui ont survécu, sans se transformer, constituent l'arsenal de l'*étiquette* dont il n'est pas toujours facile de découvrir les origines superstitieuses, bien qu'on se persuade aisément qu'il y en a.

Dans le cas qui va m'occuper, l'enquête sur le fonds religieux du scrupule est facilitée par le fait qu'on en possède une mention remontant aux environs de l'an 70 après notre ère. C'est un texte de Pline le Naturaliste, emprunté lui-même, comme presque tout ce qu'il écrit, à une source plus ancienne et hellénique

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions le 11 septembre 1931.

2. Lady J. Evans me dit que lorsqu'elle était enfant, on lui prescrivait de casser les œufs vides « de peur qu'une sorcière ne s'y logeât ».

Au début de son livre XXVIII, Pline se demande si les paroles et les charmes magiques ont vraiment quelque puissance. Les plus sages n'en croient rien; mais nos actes de tous les instants impliquent cette croyance, encore qu'irraisonnée. De là le crédit des formules rituelles invariables, des présages, des maléfices. Entre autres exemples, Pline cite celui-ci : « Tout le monde craint pour soi d'être l'objet d'imprécations; de là l'usage, quand on a avalé des œufs ou des escargots, d'en briser aussitôt les coquilles ou de les percer avec la cuiller. » Il faut citer le texte même (XXVIII, 19) : *Defigi quidem diris deprecationibus nemo non metuit. Huc pertinet ovorum quae exsorbuerit quisque calices cochlearumque protinus frangi, aut eosdem cochlearibus perforari.* »

Qu'est-ce que ces *dirae deprecationes*, signifiant de terribles malédictions ? Pline n'en dit rien; il ne dit pas non plus qui les prononce; il insinue seulement que la désobéissance à l'usage qu'il formule nettement éveille un ressentiment qui peut se traduire par des malédictions. Il ne dit pas qu'il s'agisse d'un péril fondé sur la crainte de sortilèges et l'on a eu tort, ce me semble, d'introduire cette idée dans un texte qui ne l'indique pas nécessairement.

C'est pourtant ce qu'a fait sir James Frazer, sans soulever jusqu'ici, que je sache, de contradiction. Dans son ouvrage intitulé *Taboo and the perils of the soul* (1911, p. 129), l'illustre ethnographe explique le texte de Pline par de nombreux scrupules encore observés de nos jours chez les demi-civilisés : il ne faut pas abandonner les restes d'un repas, mais les faire manger par d'autres ou les détruire, car ces restes constituent, comme des rognures d'ongles, des cheveux coupés, une partie de l'individu qui a absorbé le repas, et un magicien peut s'en servir, puisque la magie prend la partie pour le tout, afin d'exercer une action nocive sur l'imprudent. Sidney Hartland, dans sa *Legend of Perseus* (II, p. 83), a réuni de nombreux exemples de scrupules fondés sur cette idée générale; sir J. Frazer en a ajouté quelques-uns. Ainsi, au XX^e^ siècle encore, personne ne pouvait toucher à la nourriture que le roi de Loango laissait sur son plat : on l'enterrait

dans le sol. Une ancienne pratique indienne pour nuire à un ennemi consistait à lui offrir un repas de riz et à en jeter le reste dans un bassin plein de poissons; si ceux-ci mangeaient le riz, le destin de l'homme qui avait laissé du riz sur son assiette était scellé. « Les Romains, ajoute sir James, avaient coutume de briser immédiatement les coquilles d'œufs et d'escargots qu'ils avaient mangés afin d'empêcher des ennemis d'en faire un usage magique. » Et l'auteur part de là pour montrer combien le scrupule superstitieux de laisser à l'air des reliefs de repas, qui pourraient pourrir et causer des maladies, a contribué aux progrès de l'hygiène et de la propreté, qui en est la condition essentielle. Cela est très vrai, mais l'explication du texte de Pline est erronée. Une coquille non brisée est la marque d'un repas, mais n'en est pas un reste, car la partie comestible de la coquille a disparu. En outre, et ceci est décisif, la magie noire s'exerce volontiers sur de menus fragments, tels que des rognures d'ongles, et l'on ne voit pas pourquoi le magicien n'aurait pu user de son art malfaisant avec des morceaux des coquilles brisées. J'ai eu récemment l'occasion de faire part de ces objections à sir James; avec sa loyauté ordinaire, il a reconnu qu'il s'était trompé.

Il faut donc chercher autre chose, en serrant de plus près les *dirae deprecationes* de Pline. Quelqu'un ou quelque chose est offensé, irrité, si l'on laisse intactes des coquilles d'œufs ou d'escargots. Pline, compilateur hâtif, eût été bien embarrassé de dire de quelle colère, surnaturelle ou non, il s'agissait; c'est à nous d'essayer de le découvrir.

Ma réponse à ce problème se fonde sur le fait bien constaté que les serpents d'espèces inoffensives [1] ont joué, à une époque très ancienne, un rôle considérable dans la vie religieuse et familiale des anciens. Le serpent n'est pas seulement le gardien de la tombe, mais celui de la maison, et cela dès ces temps antérieurs à toute histoire où les morts étaient enterrés

1. Peut-être aussi les autres, car les charmeurs de serpents sont de tous les temps, et l'on me signale, en France même, un archéologue qui manie les serpents de toute espèce sans peine ni danger

sous les foyers. Textes et monuments attestent en foule les survivances du culte du serpent domestique, οἰκουρὸς ὄφις, du serpent ou du couple de serpents qui garde la tombe ou le foyer [1]. Il suffit, à cet égard, de renvoyer à l'article *Draco*, autrefois inséré par M. Pottier au *Dictionnaire des antiquités*. On y ajouterait aujourd'hui ce qui concerne le culte du serpent dans le monde créto-mycénien, les déesses ou acolytes tenant des serpents, la « chambre des serpents » récemment découverte à Cnossos (*Rev. arch.*, 1931, I, p. 166), et à l'extrémité occidentale du monde antique, les serpents figurés sur une pierre de Gavrinis (Morbihan). Mais ce qui doit particulièrement appeler notre attention, c'est le fait que, presque jusqu'à la fin du monde antique, le serpent est élevé, nourri, choyé, non seulement dans les temples, mais dans les maisons et même les palais. Il est à la fois le bon compagnon, l'animal tutélaire, le représentant ou le symbole de la série des ancêtres, le démon propice (*agathodaimôn*) et le génie du lieu (*genius loci*). La famille l'admet à sa table, le laisse errer au milieu des plats, prendre ses ébats sur les corps du maître et de ses convives. Cela est attesté par Sénèque (*De Ira*, II, 31) : *repentes inter pocula sinusque innoxio lapsu dracones*. L'empereur Tibère avait un serpent familier de ce genre qui mourut un jour, mangé par des vers; Tibère en conclut qu'il devait se méfier de la multitude (Suétone, *Tibère*, 72). C'est que le serpent était assimilé à son maître, non seulement après la mort de celui-ci, les Pythagoriciens enseignant qu'il naissait de sa moelle épinière, mais à son maître vivant, dont il était comme le double. Le serpent d'Esculape, qui opère des guérisons miraculeuses, c'est Esculape lui-même et la forme plus ancienne du dieu, antérieurement aux progrès de l'anthropomorphisme, qui tend à réduire le serpent divin au rôle d'attribut, mais laisse transparaître la conception primitive du serpent-dieu. Cela est vrai encore du serpent Glycon, exploité par le fourbe

1. Dans Virgile (*Aen.*, V, 95), Énée voyant un serpent sortir de la tombe d'Anchise, se demande s'il est le serviteur de son père ou le génie du lieu. C'est l'un et l'autre.

Alexandre d'Abonoteichos au temps de Lucien, comme de ceux des gnostiques dits Ophites ou Ophiens, au temps d'Irénée et d'Origène. Non seulement en Grèce, mais dans les deux mondes, le serpent sacré et apprivoisé joue un si grand rôle, et cela dès une époque très reculée, qu'on peut concevoir une religion préhistorique et quasi universelle (néolithique) où les reptiles auraient tenu la première place; mais ce n'est pas le lieu d'insister sur ce sujet [1].

Ami et commensal de l'homme, que mange le serpent ? Du lait et du miel, mais aussi des œufs et des mollusques, embranchement du règne animal qui comprend l'hélice vulgairement dénommée *escargot*. En ce qui concerne les *cochleae*, limaçons à coque ou escargots dont parle Pline, je n'ai que des témoignages de naturalistes modernes; mais il existe des statuettes d'Esculape offrant un œuf à son serpent familier, des peintures de Pompéi où des serpents rampent vers des œufs et un texte important de Pline (X, 197), suivant lequel les serpents s'engraissent d'œufs (*ovis pinguescunt*); il ajoute que les dragons, c'est-à-dire les serpents de grande taille, les avalent entiers et, brisant les coquilles, en se repliant sur eux-mêmes (*in semet convoluti*), les rejettent en toussant. Pline a pu observer des serpents dans les maisons romaines; il est inutile d'alléguer d'autres témoignages que le sien.

Musset a parlé de la colère d'une perruche déçue par une apparence de dragée :

> ..... *Elle avait cet air désappointé*
> *Que fait une perruche à qui l'on a jeté*
> *Malicieusement une fève arrangée*
> *Dans du papier brouillard en guise de dragée...*
> *Du papier imposteur voyant la moquerie,*
> *Reste moitié colère et moitié bouderie.*
>
> (*Mardoche*, à la fin.)

Si, au lieu d'une perruche, il s'agit d'un animal divin,

1. Il y a d'excellents matériaux dans le grand article *Serpent* de l'Encycl. de Hastings (en particulier sur l'Inde).

tutélaire, non seulement familier, mais familial, trompé par des coquilles vides qu'on laisse sur la table, avec toute l'apparence de celles dont il fait sa nourriture préférée, on conçoit que, dans la pensée des ophiolâtres, le serpent irrité veuille tirer vengeance d'une mauvaise plaisanterie, d'une offense à sa dignité de commensal. Voilà donc l'explication que je tente du texte de Pline et de la longue survivance du scrupule qu'il énonce : il ne faut pas indisposer le génie du lieu.

S. Reinach.

DANTE ET DOLCINO [1]

Le chant XXVIII de l'*Inferno* concerne les châtiments des auteurs de scandales et de schismes, *seminatori di scandalo e di scisma*, comme dit Dante (vers 35). Il y a plus de cent damnés dans cette fosse (vers 52), mais les noms que le poète a choisis sont bien singuliers. On n'y trouve aucun hérésiarque célèbre, ni Arius, ni Donat, ni Mani, aucun docteur cathare ou vaudois, gens dont l'hérésie venait seulement d'être réprimée dans l'Italie du XIII^e^ siècle ou absorbée par le franciscanisme [2]. Dans les chants X et XI de l'*Inferno*, consacrés aux hérétiques, on trouve des hommes suspects d'épicuréisme, c'est-à-dire d'athéisme, comme Farinata degli Uberti, ou le pape Anastase II, qui fut accusé à tort de protéger les Ariens, mais aucun des chefs fameux qu'on pouvait s'attendre à y rencontrer. En général, il n'y a pas d'hérétiques dans l'*Inferno*, et cela n'a pas encore été expliqué. Les damnés, qui sont mentionnés au chant XXVIII, victimes d'horribles tourments décrits avec une verve grossière, sont Mahomet, Pier da Medicina, Curion, Mosca, Bertrand de Born. Je reviendrai plus loin sur Mahomet. Pier da Medicina est peu connu : il avait, dit-on, excité une guerre entre Florence et Bologne. Comme la physionomie de Dante lui est familière, il engage avec lui un dialogue obscur pour nous. Curion — *venali Curio linguâ* — est le traître romain, connu du poète par Lucain. Mosca dei Lamberti est un agitateur sans renommée auquel est dû le meutre de Buondelmonte par les Amidei. Quant au troubadour Bertrand de Born, dont Dante a dû lire les sirventes, versé qu'il était dans la littérature

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, le 5 juin 1931.
2. Voir S. R., *Cultes, Mythes et Religions*, t. V, p. 350-377.

provençale, son crime consistait à avoir poussé à la révolte le fils contre son père, Henri Courtmantel contre Henri II d'Angleterre. Tout cela est peu à sa place et d'un médiocre intérêt. Il n'en est pas de même des étranges paroles que Mahomet adresse à Dante et qui, à mon avis, n'ont pas encore été expliquées (XXVIII, 55-60) : « Dis à Frère Dolcino, toi qui peut-être reverras bientôt le soleil, qu'il fasse des provisions s'il ne veut me suivre ici trop tôt; qu'il ait assez de vivres pour que la neige amassée autour de lui n'assure pas aux Novarais une victoire que, par ailleurs, ils n'obtiendraient pas aisément. » Voici la belle traduction versifiée de Ratisbonne :

> Toi qui peux espérer de revoir la lumière,
> Dis à Fra Dolcino, pendant qu'il fait la guerre,
> S'il ne veut pas dans peu me joindre en ce fossé,
> Qu'il se fournisse bien, de peur que son armée
> Ne périsse bientôt dans la neige affamée.
> C'est là qu'en Novarro il sera surpassé.

Tout est singulier dans ces quelques vers. Que Mahomet reconnaisse Dante et soit instruit en enfer de l'insurrection de Fra Dolcino, passe encore; c'est une liberté poétique. Mais quelle raison a-t-il de confier à ce visiteur imprévu une commission, un conseil de prudence pour un hérétique révolté? Quelle raison a Dante de consigner ici un propos imaginaire auquel il ne fait d'ailleurs nulle réponse et qui peut compromettre gravement sa propre orthodoxie? Dante écrit pour être lu, pour ses contemporains, qui n'ignorent ni la révolte armée de Fra Dolcino, ni sa mort sur le bûcher en 1307; Mahomet, ennemi acharné de l'Église, peut avoir naturellement de la sympathie pour le rebelle; mais quel rôle fait-il jouer au poète en le priant d'être son interprète auprès du schismatique? Si les contemporains n'avaient pas su à ce sujet quelque chose qui nous échappe, Dante ne se serait pas exprimé ainsi sans soulever de légitimes suspicions. Je crois plutôt qu'il a pris un moyen étrange de les écarter : ce n'est pas lui qui s'intéresse à Dolcino, mais Mahomet.

Avant d'aller plus loin, il faut rappeler brièvement, en insistant sur les dates, l'histoire de ces *apôtres du Saint Esprit* dont Dolcino, qui n'avait pas créé la secte, fut le chef très obstiné et redouté pendant cinq ans [1].

Sous les influences de Joachim de Flore, de l'*Évangile Éternel* et des Franciscains rigoristes, persécutés plus tard sous le nom de *Fraticelli*, la seconde partie du XIII^e^ siècle fut une période d'agitation religieuse en Italie. Non seulement on y prêcha le communisme, même la communauté des femmes, mais on prédit l'avènement d'un quatrième état du christianisme où il n'y aurait plus ni pape ni clergé. Au règne de Jésus devait succéder celui du Saint Esprit, annoncé pour l'année même du jubilé, pour la Pentecôte de 1300. Dès le printemps de cette année, l'Inquisition de Milan, qui enquêtait depuis 1284 sur les fidèles de Guillelma, prétendue incarnation du Saint Esprit, fit brûler les principaux Guillelmites, Guillelma elle-même étant morte en 1281. La même année 1300 vit brûler à Parme Gherardo Segarelli, qui avait groupé autour de lui des paysans et des paysannes se disant *frères et sœurs apostoliques*. L'évêque de Parme, neveu du pape Innocent IV, avait d'abord protégé ces imitateurs naïfs des apôtres; mais Honorius IV et Nicolas IV les proscrivirent et l'Inquisition ne tarda pas à les disperser, après avoir usé de rigueur envers quelques-uns.

Cette rigueur porta les fruits habituels. Segarelli avait été brûlé en juillet 1300; dès le mois d'août, Fra Dolcino lui succédait, prédisant des catastrophes prochaines où Frédéric II de Sicile, protecteur des Spirituels et vengeur attendu de la secte, préluderait, par des massacres de prêtres, à une ère de pauvreté et d'amour, idéal commun des Franciscains d'extrême gauche et des Frères apostoliques. Dolcino était né près de Novare; il avait passé sa jeunesse à Verceil et visité d'autres villes de l'Italie du Nord, enrôlant partout des disciples. La mort de Boniface VIII en 1303 enflamma son

1. Ce qui suit d'après le tome III de l'*Histoire de l'Inquisition du moyen âge* de H. Ch. Lea, trad. S. Reinach.

courage. Nous savons — et ceci est important pour ce qui va suivre — qu'il était en 1304 à Verceil, faisant des conversions à l'entour, en particulier à Gattinara et à Serravalle. Un riche fermier l'appela d'abord, avec toute sa séquelle, à Borgo di Sesia; mais comme Dolcino se savait recherché par l'Inquisition, il remonta la Sesia et s'établit sur une montagne pendant le reste de l'an 1304. Il avait sous ses ordres 1400 personnes des deux sexes, pleines d'enthousiasme, mais auxquelles, dès la fin de l'année, les vivres commençaient à manquer. Au début de 1305, la bande de Dolcino se livra au pillage dans les vallées, et les *apôtres affamés* devinrent des brigands. Le pape Clément V ordonna, pour les réduire, une croisade qui, dans cette région de hautes montagnes, se heurta aux difficultés les plus sérieuses. Reculant d'abord devant la troupe levée par Rainerio, évêque de Verceil, Dolcino occupa le plateau presque inaccessible du monte Calvo, d'où les apôtres ravageaient, pour se nourrir, les vallées voisines, et quand ils avaient fait des prisonniers, les relâchaient contre rançon pour acheter des vivres. Malgré ces rapines, l'hiver de 1305 à 1306 fut si dur qu'on fut réduit à manger des rats. Le 10 mars 1306, Dolcino dut abandonner le monte Calvo pour le monte Rubello, avec une troupe réduite à un millier d'hommes. Au printemps, l'évêque de Verceil leva de nouveaux croisés, auxquels Clément V promit des indulgences. Dolcino commença par les repousser, mais, pendant l'hiver suivant, la faim et le froid firent leur œuvre. Les derniers retranchements des apôtres, à bout de forces, furent pris le 23 mars 1307; presque tous leurs défenseurs périrent dans les flammes; Dolcino, réservé à la justice inquisitoriale, fut brûlé à Verceil en juin 1307 avec sa compagne, qui n'était ni sa femme ni sa maîtresse. Cependant, la secte ne périt pas; elle avait trouvé des adhérents dans le Languedoc, en Espagne, à Avignon, en Allemagne; on exécuta encore deux prétendus apôtres à Lubeck et à Wismar en 1402 et 1403.

Maintenant, à la lumière du court résumé qui précède, le passage de l'*Inferno* peut recevoir quelque clarté.

On sait que Dante fut exilé de Florence en 1302 et vécut longuement à l'état de sans-patrie dans l'Italie du Nord, avant d'aller mourir à Ravenne. Il est certain qu'il résida plusieurs fois chez les Scaliger à Vérone, mais ses itinéraires sont mal connus et jalonnés seulement de légendes.

Une tradition, moins suspecte que beaucoup d'autres, veut que sa femme Gemma ait sauvé de la destruction à Florence et lui ait fait parvenir plus tard les sept premiers chants de l'*Inferno*, relatant sa vision de l'an 1300 qui forme le programme de tout son poème en trois parties.

L'état de choses auquel fait allusion Mahomet, dans les vers cités, convient seulement à l'hiver de 1305 : Dolcino dans les montagnes, entouré de neiges, menacé par les troupes levées dans le Novarais et surtout par la famine. C'est donc entre 1305 et 1307 que Dante dut écrire le livre XXVIII, qu'il ne retoucha point; plus tard il aurait fait une place à Dolcino dans l'enfer à côté de Mahomet, ou, par prudence, ne l'aurait pas mentionné du tout, comme il n'a pas nommé le prédécesseur de Dolcino, Segarelli.

Mais comment Dante errant a-t-il connu, au point de s'y intéresser, cette aventure tragique des Dolcinistes ? Sans doute parce qu'il séjourna à Verceil sur la Sesia. Or, nous avons vu que Dolcino, avant de rompre définitivement avec l'Église, y passa quelque temps en 1304, faisant des recrues, opérant des conversions. Je suppose que Dante l'y rencontra, que cette rencontre ne passa pas inaperçue, qu'elle était assez connue, même à Florence, pour que le poète y fît allusion lui-même, en imaginant que Mahomet, au fond de l'enfer, lui avait donné une commission pour Dolcino, révolté, mais encore redoutable dans les montagnes et faisant prévoir — *ante eventum* — que sa ruine serait due à la faim dont il était menacé.

Or, en une matière si litigieuse, la moindre indication topographique a son prix. Dans tout son poème, Dante ne mentionne qu'une fois Verceil et c'est précisément dans le même chant XXVIII de l'*Inferno*, au vers 76, vingt et un

vers seulement après avoir nommé Fra Dolcino. Pier di Medicina lui demande de ne point l'oublier :

Se maitorni a veder lo dolce piano
Che da Vercelli a Marcabo dichina.

« Si jamais tu revois la douce plaine
Qui descend de Verceil au fort de Marcabo. »

(RATISBONNE.)

Notons qu'il s'agit de la large plaine lombarde, non d'un cours d'eau; il n'y a aucune raison de la faire commencer vers l'ouest à Verceil et se terminer vers l'est à Marcabo, si ces deux localités ne sont pas familières au poète et présentes à son esprit. Comme nous savons d'ailleurs que le château fort de Marcabo, non loin de Ravenne, a été détruit en 1309, je trouve dans ce passage une preuve nouvelle de la date proposée — 1306-1307 — pour le chant XXVIII de l'*Inferno*.

Mais le fait que la mention de Dolcino ait éveillé au même moment, sur les lèvres du poète, le souvenir un peu inattendu de Verceil, lieu présumé de leur rencontre, me semble tout à fait vraisemblable, de même que je trouverais naturel si l'on pouvait démontrer un jour qu'il a écrit ces vers près de Marcabo.

Mon hypothèse peut se résumer en quelques mots. Dante, au début presque de sa vie errante, en 1304, a rencontré Dolcino à Verceil, où ce dernier se trouvait certainement à cette date; il a voulu lui donner plus tard un mot de souvenir, mais, par la même prudence qui l'a retenu de nommer, parmi les morts, aucun hérétique déclaré, il a eu l'idée assez bizarre de mettre le souvenir de Dolcino dans la bouche de Mahomet, le schismatique et hérétique par excellence. « C'est Mahomet, a-t-il l'air de dire, ce n'est pas moi, bien que l'ayant connu, qui souhaite bonne chance à Dolcino. » Il ne s'agit pas d'excuser Dante d'un trait de mauvais goût; son poème en est rempli et il faut une forte dose de bigoterie dantesque pour ne pas les voir [1]; mon seul but était de justifier et d'expliquer

1. « Tout cela est-il dans le style comique? Non. Tout cela est-il dans le

en quelque mesure des lignes étranges que les commentateurs modernes renoncent généralement à interpréter.

J'ai consulté les deux savants français les mieux informés des progrès récents de l'exégèse dantesque; ils me disent l'un et l'autre que ma tentative d'explication leur paraît nouvelle. Il n'y a rien à ce sujet dans le livre récent de Masseron. C'est pourquoi il m'a semblé convenable de rendre mon hypothèse publique et de faire appel, par cet article, à la critique des dantologues italiens [1].

S. Reinach.

genre héroïque? Non. Dans quel goût est donc ce poème? Dans un goût bizarre. » (Voltaire, *Dict. phil.*, art. *Dante*, p. 227, éd. de Kehl).

1. Rien à tirer d'Enrico Proto, *Gli Eresiarchi*, extr. du *Giornale Dantesco*, Florence, 1897, brochure qu'a bien voulu me prêter M. Jeanroy et où la question n'est même pas posée. La quatrième édition du commentaire de Scartazzini (1093) n'est pas plus instructive sur ce point.

UN VERS ININTELLIGIBLE DE LA « PHARSALE »[1]

Un des passages les plus éloquents de la *Pharsale*, que Voltaire a plusieurs fois cité avec admiration, est malheureusement déparé, dès le troisième vers, par des mots inintelligibles qui, bien que très fréquemment commentés, discutés et corrigés, continuent à ne présenter aucun sens satisfaisant.

Il s'agit de la réponse de Caton à Labiénus, qui l'exhorte à consulter l'oracle de Jupiter Ammon, d'abord pour connaître l'issue de la guerre civile (*inquire in fata nefandi Caesaris*, IX, 558), puis pour demander au dieu une règle de conduite (*quaere quid est virtus et posce exemplar honesti*, vers 563). Caton refuse de poser ces questions, la première parce que la certitude de la mort suffit pour l'affermir dans ses desseins (*me non oracula certum Sed mors certa facit*), la seconde parce que les dieux ont enseigné aux hommes ce qu'ils doivent savoir pour la conduite de leur vie, c'est-à-dire la morale stoïcienne (*Scimus, et hoc nobis non altius inseret Ammon*). C'est l'occasion, pour le poète, de formuler, sous forme interrogative, quelques principes essentiels du stoïcisme : « Que veux-tu que je demande, Labiénus? S'il vaut mieux pour moi mourir libre, les armes à la main, que de voir s'établir la tyrannie? Si la vie n'est rien? *(Ici les mots corrompus)*. Si la violence peut nuire à l'homme de bien? Si la Fortune, opposée à la vertu, perd l'effet de ses menaces? S'il suffit de vouloir le bien? Si le succès ajoute jamais au bon droit? » Les réponses stoïciennes, que le lecteur supplée, sont dictées par la forme même des questions. Sauf une, que nous allons examiner, elles sont toutes parfaitement claires. Lucain a mis tout son soin à versifier cette tirade;

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions le 14 août 1931.

on n'y peut admettre ni platitude ni non sens. Citons donc, à la suite des deux premiers vers, le troisième :

Quid quæri, Labiene, jubes ? An, liber in armis,
Occubuisse velim potius quam regna videre?
An sit vita nihil? Si longa, an differat ætas?

Je cite le dernier vers sous la forme que lui donnent ordinairement les éditeurs. Les manuscrits portent :

An sit vita nihil, sed longam differat ætas?

Mot à mot : « Est-ce que la vie n'est rien, mais que l'âge diffère une longue vie? » Cela n'a aucun sens. L'ancien commentaire du *Bernensis* paraphrase ainsi : *Nihil esse quod vivimus, nihil interesse quamdiu vivamus.* Cela concorde avec la scholie : *An aliquid intersit parum vixisse vel plurimum*, ce qui suppose le texte amélioré :

An sit vita nihil? Sit longa, an differat ætas?

Que l'on remplace le second *sit* par *si*, ce qui n'a guère d'importance, c'est la vulgate, qui l'a emporté sur le texte un peu amendé de la première édition romaine (1469) :

An sit vita nihil' sed longa? An differat ætas?

c'est-à-dire : « Que la vie soit un rien ou qu'elle soit longue, est-ce que l'âge fait différence? »

Cela pourrait se supporter s'il y avait *brevis* au lieu de *nihil*, encore que la question finale *an differat aetas* suivrait bien artificiellement la première qui, prise à part, est dépourvue de tout sel. Quant à la vulgate, bien qu'on la traduise — car on traduit tout — elle a si peu de sens qu'on l'a torturée de toutes façons, tantôt rattachant *si longa* ou *nisi longa* à *nihil*, tantôt en écrivant *sed longa, seu longa*, ou *det longa*, ou enfin, avec Guyet, *an letum differat aetas*, sacrifiant ainsi *si longa* qui n'a pas de sens, mais exprimant un plat truisme en un langage plat. Je n'en suis pas moins heureux, comme on le verra, de me rencontrer, par une athétèse, avec un si bon humaniste que Guyet.

Le plus hardi des émendateurs, suivi par les deux derniers éditeurs anglais, Housman et Duff, a été Madvig. Il a compris que *longa* devait s'opposer à *brevis*, mais il a écrit ce vers monstrueux, pourvu de cinq virgules :

An, sit vita brevis, nil, longane, differat, ætas?

ce qui se construit : *An nihil differat* (*utrum* sous-entendu) *vita sit brevis longane aetas*, et se traduit : « S'il ne fait pas différence que la vie soit longue ou brève. » Si Lucain avait voulu dire cela, il aurait bien fait de le dire. Le vers que lui prête Madvig est un jeu d'esprit et de syllabes, d'ailleurs un peu ridicule; il faut une philologie trop docile aux grands noms pour l'accepter.

On est loin d'avoir collationné les 150 manuscrits de Lucain qui, sauf quelques lambeaux de palimpsestes, sont de l'époque carolingienne ou plus tardifs. Mais ce que l'on en connaît suffit pour affirmer que la faute, si faute il y a, est très ancienne. Lucain n'a publié que les trois premiers livres de la *Pharsale :* les autres, IV-X, l'ont été d'après son manuscrit ou ses manuscrits par des gens qui, je l'ai montré ailleurs [1], ne comprenaient pas toujours bien ce qu'ils transcrivaient. Aussi, dès le temps de saint Jérôme, le lisait-on avec des commentaires. Il est digne de remarque qu'alors que plusieurs vers de la réponse de Caton ont été cités par des grammairiens anciens, celui qui nous occupe ne l'a pas été; on s'en détournait sans doute comme d'un texte altéré, dont il était possible seulement d'entrevoir le sens.

Après l'effort infructueux de Madvig, précédé et suivi de tant d'autres — *videant alii et dent meliora*, disait Burmann découragé — il faut user, je crois, non plus de médecine, mais de chirurgie. Je suis convaincu que *si longa* ou *sit longa* est une interpolation très ancienne, venue de la marge ou de l'interligne. A la suite de *An sit vita nihil*, qui est bien stoïcien — *mors ipsa nihil*, dit ailleurs Lucain — quelqu'un a écrit *an sit longa?* à moins que cette glose, ou seulement

1. S. R., *Cultes, Mythes et Religions*, t. II, p. 143 et suiv.

si longa? s'applique à la fin du vers, *an differat aetas.* Reste alors :

An sit vita nihil?... An differat ætas?

c'est-à-dire : « La vie est-elle sans valeur? » (réponse *oui*)... « L'âge fait-il différence? » (réponse *non*). Mais le vers trop court ne peut rester ainsi; il lui manque un pied et demi. Comment combler la lacune?

Observons d'abord, d'une manière générale et pour éclairer la voie de notre recherche, que la première question concerne la mort voulue et consentie (*occubuisse velim potius quam regna videre*) et que la fin de la tirade revient sur la même idée (*me non oracula certum / Sed mors certa facit*). Il y a donc quelque probabilité *à priori* que le vers inintelligible concerne la même soif de sacrifice, exaltée par le mépris de la vie (*vita nihil*).

Or, au livre IV de la *Pharsale*, il y a comme un commentaire anticipé de ce que nous croyons pouvoir rétablir ici.

Le Césarien Vulteius, commandant d'une cohorte embarquée sur un radeau, donne dans un piège tendu par les Pompéiens. Après un court combat, la nuit tombe; mais, dès l'aurore, il faudra capituler devant un ennemi très supérieur. Vulteius, dans un long discours, exhorte ses compagnons à s'entre-tuer pour échapper à la honte d'une reddition et il les persuade : le jour naissant ne montre plus, sur le radeau cerné de toutes parts, que des cadavres. Voici quelques vers significatifs du discours du Vulteius (IV, 478 sq) :

Vita brevis nulli superest qui tempus in illâ
Quærendæ sibi mortis habet, nec gloria leti
Inferior, juvenes, admoto occurrere fato.
Omnibus incerto venturæ tempore vitæ
Par animi laus est, et quos speraveris annos
Perdere, et extremæ momentum abrumpere lucis
Accersas dum fata manu : non cogitur ullus
Velle mori...

C'est-à-dire : personne ne peut se plaindre que la vie soit brève quand il y trouve le temps de chercher la mort. La

gloire d'un trépas volontaire n'est pas moindre quand l'heure fatale est proche. Le temps qui nous reste à vivre est toujours incertain, mais il y a noblesse égale à sacrifier les années qu'on peut se promettre encore et le dernier moment de sa vie, en hâtant la mort de sa propre main. Ainsi l'âge et les années n'importent pas à la gloire du suicide; si la vie en elle-même n'est pas un bien ou n'est qu'un bien négligeable, on s'honore, jeune ou vieux, en la sacrifiant, car si l'on peut tuer un homme, on ne peut l'obliger à vouloir mourir, *velle mori*. Ce sont là les lieux communs du stoïcisme gréco-romain au 1er siècle de l'Empire; on en trouve l'application, c'est-à-dire l'appel au suicide, même collectif, jusque dans la Judée hellénisée que soumit Titus.

Dans le vers qui nous occupe, comme il est d'abord question du peu de prix de la vie, le reste doit concerner le mépris de la mort, affrontée à tout âge, et avec un égal mérite pour celui qui s'élève ainsi au-dessus de la nature vulgaire. Je propose de lire, en me rapprochant de ce qu'avait hasardé Guyet :

An sit vita nihil, mortisve an differat ætas?

« Est-ce que la vie est très peu de chose, est-ce que l'âge où l'on meurt fait différence ? »

C'est l'ἀδιάφορον des Stoïciens. Les réponses suggérées sont évidemment celles-ci : « Oui, la vie n'est qu'un rien; oui, l'âge de la mort est indifférent. » Il s'agit, bien entendu, de la mort non seulement acceptée, mais recherchée, comme dans la question précédente au début du discours de Caton qui comporte la réponse : « Il vaut mieux mourir les armes à la main que de vivre sous un tyran. »

Pour remplir le pied et demi qui reste vacant, par suite de l'élimination de la glose *si longa*, on pourrait songer à autre chose, par exemple *morituri an differat aetas*, ou *jacturae an differat aetas*, en entendant *jactura* comme *jactura sepulcri* dans Virgile (*Aen.* II, 646), dans le sens de sacrifice consenti, non attesté d'ailleurs dans Lucain, où l'on trouve seulement *projeci vitam* (j'ai fait le sacrifice de ma vie), dans la

harangue de Vulteius. Mais, après avoir pesé ces compléments hypothétiques, il m'a semblé que l'antithèse *vita... mors* était plus dans l'esprit de l'auteur. J'ose donc penser que la restitution que je propose, sans être certaine, donne un sens raisonnable et débarrasse un passage célèbre d'un vers inintelligible.

S. Reinach.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

(Voir *Rev. arch.*, 1931, II, p. 171-185.)

SÉANCE DU 28 AOUT 1931

M. J. Charbonneaux décrit une statuette de bronze conservée au Musée du Louvre et qui représente un éphèbe thessalien vêtu de la chlamyde. Intéressante comme produit local, elle provient de la Haute-Thessalie ou des environs de la Macédoine. La parenté du costume macédonien et thessalien est connue. L'éphèbe est coiffé de la *causia*, coiffure nationale macédonienne. Il est possible de dater cette statuette du milieu du IVe siècle avant notre ère.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1931

M. Louis Delaporte rend compte des fouilles qu'il a effectuées sous les auspices de l'Académie en juin et juillet dans le site hittite de Has-Euyuk. Le but de la campagne était de constater la stratification d'un site hittite. Le Has-Euyük est un mamelon régulier, haut de 15 mètres environ. M. Delaporte a creusé à partir du centre une tranchée longue de 65 mètres et d'une largeur variant entre 5 et 15 mètres. Il a atteint une profondeur de 15 m. 20, à 1 m. 80 environ au-dessus du niveau actuel des eaux souterraines.

Ce lieu, occupé pour la première fois il y a plus de 5.000 ans, a été abandonné au début du premier millénaire avant l'ère chrétienne. La céramique peinte en noir à la partie inférieure, les vases ornés de peintures géométriques que l'on recueille plus haut, la céramique sans décor de tous les niveaux permettent de distinguer diverses périodes et, par comparaison avec les données des autres civilisations, de fixer la chronologie.

Des constructions, des tombes, des objets divers en métal, en os, en pierre ou en bois sont des témoins de cette civilisation.

En conclusion, M. Delaporte estime qu'il conviendrait d'explorer ces ruines par couches horizontales pour avoir un tableau exact et complet du développement d'une petite ville hittite.

M. Delaporte a profité, en outre, de son séjour à Has-Euyuk pour étudier quelques monuments antiques de la région voisine, notamment l'église byzantine à deux nefs d'Uteh-Ayak, la forteresse construite au sommet du Bouzlouk-Dagh, et les grandes chambres creusées dans le roc à Dourkadirli.

— M. S. Reinach a rapproché des photographies de deux grands panneaux récemment légués par le docteur Dard au Musée de Dijon une description, datant de 1823, des deux volets peints de l'armoire qui, à Saint-Omer, contenait le trésor de Saint-Bertin. Ces volets, vendus à Paris il y a plus d'un

siècle, avaient complètement disparu. La description et les dimensions données par le catalogue de vente prouvent qu'il s'agit bien des panneaux de Dijon. Les peintures sont relatives à la légende de saint Bertin et offrent un caractère identique à celui du rétable de la même abbaye, depuis 1905 au Musée de Berlin, et attribuées, avec une vraisemblance voisine de la certitude, au peintre amiénois Simon Marmion. Il y a pourtant, dans les nouveaux panneaux, quelques motifs d'origine italienne qui trahissent l'intervention d'un élève du maître, peut-être de son neveu Michel Cauwet, peintre à Valenciennes, qu'on a essayé d'identifier, il y a vingt ans, au père du peintre de François Ier, Janet Clouet. Les Marmion, établis à Valenciennes depuis 1458, étaient une famille d'artistes dont l'importance dans l'histoire de l'art français commence seulement à être appréciée à sa vraie valeur.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1931

M. Michon dépose le dernier numéro du *Bulletin des Musées* consacré aux legs de M. Gustave Schlumberger aux musées de France. M. Schlumberger a réparti, en effet, l'ensemble de ses collections entre divers Musées, notamment celui de Strasbourg, qui en a eu la majeure partie.

— M. Labande, poursuivant ses études sur l'art provençal du moyen âge, entreprend la mise au point de ce qu'il faut retenir sur Nicolas Froment, le peintre devenu le plus populaire en Provence occidentale depuis qu'on le sait l'auteur du *Buisson ardent*, triptyque dit du roi René à Saint-Sauveur d'Aix. On avait déjà lu sa signature au bas d'une *Résurrection de Lazare* datée du 18 mai 1461, conservée au Musée des Offices à Florence. Les documents qui ont été recueillis sur son existence et ses travaux s'échelonnent seulement de 1461 à 1482. Il était né à Uzès dans une famille de modestes artisans, sur laquelle on possède quelques précisions. Il s'expatria de bonne heure, comme beaucoup d'artistes de son temps. M. Labande estime qu'après un séjour à Dijon, il se rendit en Flandre où il se familiarisa avec les procédés de la technique des maîtres flamands. Puis il fit le voyage d'Italie qui tentait déjà tant de peintres étrangers : c'est à Florence qu'il exécuta *la Résurrection de Lazare*, pour les Observantines de Mugello. Quatre ans plus tard, il était de retour dans sa ville natale; puis, il se fixa en Avignon, peignit des retables et des vitraux aujourd'hui perdus, fut employé par les consuls pour le décor des fêtes publiques et se fit remarquer par le roi René. Après lui avoir commandé le *Buisson ardent*, celui-ci l'attacha à sa maison en qualité de peintre officiel et le fit fréquemment travailler. Après la mort de son protecteur, Froment n'exécuta plus de grandes œuvres. Il testa le 2 juin 1482.

Les critiques lui ont attribué toute une série de tableaux que M. Labande passe en revue. Il est amené à ne retenir comme incontestable, après les deux triptyques de Florence et d'Aix, que le petit diptyque de Matheron (portraits du roi René et de sa femme, au Louvre), et comme extrêmement probables le rétable des Perusis (collection Fr. Müller, à Amsterdam) et *la Légende de saint Mitre* (à Saint-Sauveur d'Aix). Les autres œuvres trahissent des influences plus ou moins lointaines de maîtres franco-flamands, si ce n'est de Froment lui-même.

— M. S. Reinach se demande pourquoi, depuis l'antiquité, c'est une règle de civilité de briser les coquilles d'œufs après avoir consommé ceux-ci. Pline

l'ancien, qui énonça déjà l'interdiction de les laisser intactes, fait vaguement allusion aux malédictions qui puniraient une conduite différente. On a proposé de voir là un cas particulier de la défense de laisser des restes de repas exposés à l'air, dont la magie nocive pourrait tirer parti pour causer du mal au mangeur négligent. Toutefois cette explication n'est guère admissible, un fragment de coquille pouvant être employé pour des fins identiques.

M. Reinach recourt donc au fait que les anciens, dès les temps les plus reculés, ont entretenu dans leurs demeures des serpents familiers, considérés comme protecteurs des maisons et personnifications de l'esprit des ancêtres. Ces animaux tutélaires, apprivoisés mais non domestiqués, participaient aux repas de leurs maîtres. Or, le serpent, outre le miel et le lait, se nourrit volontiers d'œufs et de mollusques. Un serpent, trompé par l'apparence d'un œuf vide, aurait éprouvé de l'irritation contre ceux qui l'auraient déçu. L'explication de la défense rapportée par Pline, qui s'est conservée à l'état de règle d'étiquette, doit donc être cherchée dans ce culte préhistorique du serpent élevé dans la maison, gardien du foyer et du tombeau.

M. Rostovtzeff et M. Marçais prennent la parole au sujet de cette communication, le dernier pour rappeler la croyance, rencontrée fréquemment dans certaines civilisations, aux effets malfaisants que ne manquent pas de produire des objets destinés à être pleins et qui sont vides. C'est pourquoi, par exemple, on couvre un pot vide ou un lit dans lequel il n'y a personne.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1931

M. A. Foucher communique une lettre que lui a adressée M. J. Hackin, conservateur du Musée Guimet, actuellement en mission dans l'Asie Centrale. M. Hackin signale la découverte qui a été faite à Ghilghit, dans le nord du Kachmire, de nombreux manuscrits, les uns, et ce sont les plus nombreux, sur écorce de bouleau, les autres sur papier. Ils présentent cinq types différents d'écriture. On suppose qu'ils datent du IV^e^ siècle de notre ère.

— M. Franz Cumont communique des inscriptions de l'époque des Séleucides qui ont été trouvées à Suse dans les fouilles de M. de Mecquenem et dont le P. Scheil lui a confié le déchiffrement. La plupart de ces textes sont des fragments d'actes qui, après avoir été gravés sur la pierre, se trouvaient déposés à Suse dans le grand temple d'Artémis. Le plus important est une consécration faite à Apollon et à Artémis par un cavalier de l'armée pour le salut du roi Séleucus IV et de la reine Laodice. Le nom de cette épouse de Séleucus était jusqu'ici inconnu. Il semble bien que, fille d'Antiochus III le Grand, elle ait successivement épousé ses trois frères, dont deux furent rois.

— M. Louis Chatelain, directeur du service des antiquités du Maroc, expose les résultats obtenus sur les principaux champs de fouilles du protectorat.

A Volubilis, la reprise de sondages aux abords du forum a mis au jour les restes de divers édifices et plusieurs inscriptions dont l'une, très importante, se rapporte à un chef Baquate du nom de Tuccuda, contemporain d'Antonin le Pieux.

Près de l'arc de triomphe de Caracalla, on a découvert de vastes thermes et, dans ceux-ci, un très curieux bracelet en bronze qui renferme cent quatorze monnaies d'argent, presque toutes du II^e^ siècle de notre ère.

Dans le quartier sud, on a exhumé un superbe cheval en bronze, dont l'origine grecque est certaine.

A Sala, au cours des fouilles entreprises par M. Borély pour dégager un ribah et une mosquée, on a mis au jour le forum, les restes d'un arc de triomphe et d'une basilique judiciaire, ainsi qu'une longue inscription que M. Chatelain a déchiffrée : il s'agit d'un procès-verbal de séance rédigé en l'honneur d'un préfet militaire, Sulpicius Felix, sous Antonin.

A Dchihira, dans la banlieue de Rabat, M. Chatelain a découvert les ruines d'une vaste enceinte et d'une mosquée très ancienne dont il poursuit l'étude en compagnie de M. H. Terrasse.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1931

M. S. Reinach pose en principe que dans l'art antique comme dans celui du xv^e^ siècle, l'existence d'une ou plusieurs anciennes copies d'une statue ou d'un tableau prouve que l'original était l'objet d'une particulière estime. Il n'existe pas d'anciennes copies d'œuvres médiocres. Plusieurs chefs-d'œuvre de la peinture flamande du xv^e^ siècle ne sont plus connus que par des copies, parfois très mauvaises, mais qui prennent de l'importance pour l'histoire de l'art, comme des manuscrits même incorrects valent pour la philologie, quand le manuscrit mal copié a disparu. M. Reinach prend pour exemple une *Lamentation sur Jésus mort* qui lui est connue par deux copies et une imitation libre à Varsovie, à Amiens et à Nuremberg. De la comparaison de ces trois œuvres, dont aucune n'est originale, il conclut que le modèle commun était une *Lamentation* disparue de Rogier Van der Weyden. Une *Lamentation* de Hugo Van der Gœs, connue par de très nombreuses copies, est dans le même cas; l'original n'a pas été retrouvé, mais on ne peut pas dire qu'il n'en reste rien.

— M. Pelliot rend compte des travaux du congrès des orientalistes qui s'est tenu à Leyde du 7 au 12 septembre et auquel il représenta l'Académie.

Le congrès s'est attaché surtout à coordonner les efforts futurs, en particulier pour ce qui concerne l'Extrême-Orient. Il s'est occupé, notamment, de la publication des œuvres capitales de la littérature chinoise et de la préparation d'un index des annales de la Chine. Le prochain congrès se tiendra à Rome.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1931

M. Merlin résume à grands traits les découvertes effectuées par les Italiens à Leptis Magna, en Tripolitaine, au cours des dix dernières années. Il fait notamment ressortir tout ce que la ville, qui avait déjà joué un certain rôle à l'époque préromaine et qui était importante dès le II^e^ siècle de notre ère, a dû à Septime Sévère : l'empereur, qui y était né, l'a dotée du statut municipal le plus avantageux pour les colonies, en a accru l'essor économique en favorisant l'utilisation du dromadaire pour les transports commerciaux à travers le Sahara, et a fait construire des monuments somptueux dont le principal semble avoir été un magnifique forum, qui était bordé sur une de ses faces par une basilique grandiose dont le palais de l'Italie, à l'Exposition coloniale, reconstitue environ les deux cinquièmes.

— M. Pelliot rappelle que les fouilles de Kozlov, à Noïn-Oula (au nord d'Our-

gel), avaient amené, il y a quelques années, la découverte d'un extraordinaire mélange d'objets chinois, « scytho-sarmates », iraniens, hellénisants, datant des premières années de l'ère chrétienne, en particulier de tissus et de feutres admirablement conservés, ayant été comme stérilisés par l'eau glacée. Des objets, conservés d'une manière non moins surprenante, ont été trouvés par une mission russe en 1929 dans un tumulus de l'Altaï. La chambre intérieure en avait été fouillée, mais la « chambre pourtour » était demeurée intacte : là se trouvaient des cadavres de chevaux sacrifiés pour accompagner le défunt dans l'au-delà, pêle-mêle avec dix selles et autant de brides. Les selles sont ornées de motifs découpés en peau et d'appliques en feuilles d'or; mais les objets les plus curieux sont deux masques dont l'un était encore fixé à la tête d'un des chevaux. L'un de ces masques déguise le cheval en un élan ou un renne, l'autre en un griffon dont les ailes relevées ont pris la place des bois du masque précédent.

Ces masques posent un double problème religieux et ethnographique; religieux, à raison de ce déguisement des chevaux; ethnographique, parce que, s'il s'agit bien de rennes, les idées admises jusqu'ici sur la domestication du renne devront être revisées. On tiendrait, en effet, à ne placer la domestication du renne que vers la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne. Or, la tombe fouillée ne peut guère être postérieure aux débuts de cette ère.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1931

Le président, M. Aimé Puech, prononce l'éloge funèbre de M. Paul Masqueray, doyen de la faculté des lettres de l'université de Bordeaux, qui appartenait à l'Académie en qualité de correspondant depuis 1918.

— M. A. Blanchet communique une note du chanoine P. Pinier, qui rend compte de la découverte d'une Vierge du XV^e^ siècle et de substructions romaines du moyen âge, trouvées au cours des travaux exécutés par une mission de l'université de Princeton à Saint-Martin d'Angers, édifice si ancien et si intéressant d'où sont sorties aussi les tablettes carolingiennes communiquées à l'Académie en 1924.

— M. F.-A.-C. Schaeffer, directeur des fouilles de Ras-Shamra, expose les résultats de la troisième campagne de fouilles qu'il a dirigée sur ce site syrien.

A Minet-el-Beida, au bord de l'ancien port où accostaient au II^e^ millénaire avant notre ère les bateaux chargés du cuivre chypriote, la mission a mis au jour des sanctuaires et diverses constructions destinés au culte des morts et entourés de plus de 400 dépôts votifs composés d'armes et d'outils de bronze, de bijoux et de nombreux vases, parmi lesquels plusieurs hydries peintes et d'élégants rhytons ornés de têtes de taureau en ronde bosse importés des îles de Chypre, de Crète et de Rhodes.

Un de ces dépôts particulièrement riche contenait près de 1.000 vases parmi lesquels plus de 200 intacts, de formes diverses et très élégantes, ainsi qu'un nécessaire de 22 flacons en albâtre d'origine égyptienne et de plusieurs boîtes à fard en ivoire affectant la forme de canards remarquablement exécutés. Le même dépôt a restitué de nombreux bijoux, notamment plusieurs colliers très riches avec perles de cornaline, améthystes, cristal de roche et des pendentifs en or dont six gravés et repoussés figurant la déesse nue. Les armes faisant complètement défaut dans ce dépôt, il est vraisemblable qu'il

constituait les offrandes sacrifiées à une princesse ou prêtresse du XIII^e^ siècle avant notre ère.

Sur le tell de Ras-Shamra, la mission a découvert, au-dessous des vestiges de la ville du XIII^e^ siècle, un cimetière d'une époque plus reculée; des objets de provenance égyptienne — superbes faïences et nombreux scarabées — permettent de dater les tombes de l'époque de la XII^e^ dynastie. Dans de grandes fosses collectives les cadavres, au nombre de 40 parfois, ont été déposés accompagnés des offrandes : armes, outils, bijoux et poteries, tantôt sans ordre apparent, tantôt en lits superposés séparés par des couches stériles.

Contrairement à l'opinion courante, les Égyptiens, dès le moyen empire (début du II^e^ millénaire), entretenaient des relations suivies non seulement avec Byblos, sanctuaire fameux et port des cèdres dans le Liban, mais aussi avec l'extrême-nord de la Syrie. Les raisons en étaient d'ordre autant militaire qu'économique.

De ce fait, la religion et la ville de Ras-Shamra ont connu dès le II^e^ millénaire une prospérité remarquable, et ses sanctuaires avaient grande réputation jusqu'à la cour des Pharaons. En effet, la mission a retrouvé au temple de Ras-Shamra une statuette offerte par la reine Chnoumit Nofr, femme de Sesousrit II de la XII^e^ dynastie, lequel régna de 1903 à 1887.

Après une éclipse de près de deux siècles due aux troubles causés dans la Syrie et l'Égypte par des envahisseurs venus d'Asie-Mineure (Hyksos), Ras-Shamra reprenait son importance aux XIV^e^ et XIII^e^ siècles. C'est alors que les pharaons des XVIII^e^ et XIX^e^ dynasties restauraient leur influence en Syrie. Ras-Shamra possédait à ce moment un sanctuaire célèbre auquel étaient rattachées une importante bibliothèque et une école de scribes.

La mission a retrouvé, en effet, une partie des précieux documents conservés il y a près de 3500 ans dans cette bibliothèque et qui sont écrits en cunéiformes sur des tablettes en terre cuite. Plusieurs langues étaient enseignées dans cette école, comme le prouvent les dictionnaires parfois bilingues établis par les professeurs et les exercices des scribes. On s'y servait également de la fameuse écriture alphabétique qui a révélé la littérature religieuse des Phéniciens du XIII^e^ siècle, véritables poèmes épiques dont l'importance pour l'histoire des religions et la philologie sémitique est considérable.

Les textes découverts par la mission complètent d'une façon très heureuse les épisodes poétiques ayant pour principaux personnages Môt, fils des dieux, et Aleïon, fils de Baal, qui se livrent un combat à mort.

Outre ces textes, la mission a retrouvé à Ras-Shamra divers dépôts et cachettes d'armes et d'outils en bronze, ainsi qu'un trésor de bijoux en argent et or pesant près de 2 kilos.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1931

M. René Dussaud communique le travail que le P. Ronzevalle, professeur à l'université de Beyrouth, vient de consacrer à de nouvelles et importantes inscriptions araméennes de la région d'Alep (Syrie). Ces textes remontent au milieu du VIII^e^ siècle avant notre ère et consistent essentiellement en un traité entre deux rois locaux, dont l'un, Matael, roi d'Arpad, était connu déjà par les trois campagnes successives (742-740) que le roi d'Assyrie

Téglatphalasar III entreprit vers le début de son règne pour réduire Arpad et son roi. Le traité est accompagné d'un holocauste et d'un serment imprécatoire devant les divinités que l'on énumère.

— M. Charles Kuentz présente la découverte qu'il vient de faire d'un nouveau traité de morale égyptien, remontant au moyen empire (début du IIe millénaire). Ce traité ne nous a pas encore été rendu intégralement par des monuments contemporains; mais des fragments d'époque postérieure permettent de se faire une idée de son caractère. Il s'agit d'une apologie de la royauté et d'une exhortation à la servir loyalement. Rapproché d'un autre texte du même genre, celui-ci prouve que les pharaons de la XIIe dynastie ont été les premiers monarques qui aient eu l'idée de faire de la littérature écrite un moyen de propagande et un instrument de gouvernement.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1931

Le président annonce le décès de M. A.-E. Cowley, conservateur de la Bibliothèque Bodléienne, qui avait été élu correspondant en 1927.

Il donne ensuite lecture d'un télégramme annonçant le décès de M. Pierre Paris, qui avait été appelé en 1920 à succéder à Dieulafoy dans la section des académiciens libres, et lève la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1931

Le président, M. Aimé Puech, adresse, au nom de l'Académie, un suprême hommage à M. Pierre Paris, membre libre, récemment décédé. Il retrace sa carrière, rappelle ses travaux et son rôle dans la création de la Casa Velasquez. Il mentionne, tout spécialement, son action pendant la guerre, où il utilisa, en Espagne, tous ses moyens d'influence en faveur de son pays.

— L'abbé Chabot, qui vient d'être chargé par le gouverneur général de l'Algérie de la publication du *Recueil général des inscriptions libyques*, communique la photographie et le texte, qu'il explique, d'une inscription libyque récemment découverte près de Tébessa (Algérie) par M. Alexis Truillot.

— Deux médailles Paul Blanchet sont décernées, l'une à M. Davin, directeur du service topographique à Tunis, pour ses études relatives à la topographie antique de la Tunisie, l'autre, conjointement, à Mme Jeanne Alquier et à M. Prosper Alquier, pour leurs fouilles et leurs explorations archéologiques dans le département de Constantine.

— Le prix Thorlet (4.000 francs) est voté à l'œuvre archéologique, en Espagne, de M. Pierre Paris.

— M. Pelliot propose quelques étymologies. Le mot *ercolin*, de Marco Polo, que les commentateurs n'ont pas su expliquer, doit être une forme dialectale d'*écureuil*, comme Du Cange en avait déjà eu le sentiment.

Notre mot *organsin*, laissé sans étymologie dans le dictionnaire, doit être un tissu d'Urgendj, l'ancienne capitale de Khwânezm, au sud de la mer d'Aral.

Le mot *herodius* ou la forme *falco herodius* a désigné le gerfaut au moyen âge; mais *herodius* signifie *héron;* c'est qu'on a eu en vue une forme de *héron* qui se confondait avec *hiero* (saint) et qu'on interprétait, à tort, *gerfaut* comme *hiero :* « saint », plus « faucon ».

Talisman, en son sens actuel, n'apparaît qu'au XVII^e siècle; il se rattache, par l'arabe *tilsim*, au grec *telesma*. Mais *talisman*, du XIII^e au XVII^e siècle, a toujours désigné un « prêtre musulman ». Ni Littré ni Murray n'ont donné l'étymologie de ce premier mot, qui est une altération turque du persan *dânichmand* (savant), désignation des prêtres musulmans au moyen âge, bien connue, en particulier par des textes mongols et chinois.

— Pour déterminer la valeur historique des *Helléniques* de Xénophon, M. Colin procède à une étude du 2^e livre de cet ouvrage. Il y relève des omissions, des préoccupations littéraires, dont le résultat n'est pas toujours heureux et un manque d'exactitude chrolonogique. Néanmoins il arrive que Xénophon, en dépit de ces défauts, donne des indications précieuses. M. Colin conclut donc que, tout en restant une source importante pour l'histoire de son temps — et en tout cas très supérieure à Diodore et à Plutarque — Xénophon est loin de mériter la confiance presque absolue qui lui a été parfois accordée. C'est dans l'*Anabase* ou même dans la *Cyropédie* que ses qualités ont le mieux trouvé leur emploi.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1931

Le secrétaire perpétuel informe la Compagnie que la note de M. Begouen, relative aux récentes découvertes effectuées dans la grotte de Bedeilhac et qui devait être lue aujourd'hui, ne le sera pas, conformément au règlement, cette note ayant été publiée.

— M. Jérôme Carcopino donne lecture d'une lettre de M. Franz Cumont, relative à un sarcophage romain du II^e siècle de notre ère, récemment découvert près de Maëstricht et savamment commenté par le directeur du musée de Leyde, M. Holwerda. Ce sarcophage de marbre présente cette particularité remarquable de n'être sculpté que sur ses faces internes et, comme les reliefs dont il est orné représentent la morte étendue sur sa couche et entourée de ses objets familiers : fauteuil, guéridon, coffre à étoffes, armoire à deux battants, il n'y a pas de doute qu'ils n'aient été exclusivement destinés à réjouir l'ombre de la défunte et à lui permettre de poursuivre dans la tombe sa vie terrestre.

— Le R. P. Poidebard expose les résultats de ses missions aériennes de 1931 dans le désert de Syrie. Il présente à l'Académie une première édition photographique de la carte du *limes* romain d'Orient. Entre Bosra et le Tigre, sur une zone de 750 kilomètres de long et une profondeur de 100 à 200 kilomètres, nombre de routes romaines et de postes fortifiés et de points d'eau, invisibles au sol ou perdus dans le désert, ont été retrouvés et photographiés. L'explorateur rend hommage à ses collaborateurs de l'aviation du Levant, le colonel Ortlieb et son successeur le colonel Antoynat, aux pilotes des méharistes, et photographes du 39^e régiment d'aviation et au lieutenant Sauvagnac, qui l'a aidé dans les vérifications au sol. La méthode aérienne, expérimentée sous le patronage de l'Académie, a été poussée dans ses dernières applications et fait avancer rapidement la connaissance de l'organisation de la frontière romaine.

En 1931, les reconnaissances aériennes suivies de vérifications au sol ont fait retrouver plusieurs routes anciennes partant de la frontière.

Ces reconnaissances de routes ont amené à parcourir en tout sens le désert

de Syrie et à y constater l'organisation minutieuse des points d'eau sous l'occupation romaine. Étude a été faite de la technique et de la politique romaine dans l'aménagement des puits et bassins-citernes de la région nomade.

La collaboration des indigènes nomades à la défense du *limes* a été spécialement étudiée. En des secteurs très nets de la frontière, gardant les passes importantes, apparaissent des enceintes indigènes d'origine ancienne et de forme spéciale, dont la fortification et la disposition stratégique indiquent la participation de partisans nomades à la défense romaine. Trois systèmes importants de ces ouvrages ont été relevés dans le Djebel-Tchembé (à l'ouest du Sindjar), dans le Ridjm-Saboun, près de Souhné, et autour du *castellum* de Dmeyr. Par analogie avec des enceintes analogues, retrouvées en Transjordanie par le capitaine Rees, de l'aviation britannique, et datées entre le Ier et le IIIe siècle par des inscriptions safaitiques étudiées par M. Dussaud, le R. P. Poidebard pense que les ouvrages indigènes, étudiés par lui, indiquent la participation de partisans nomades à la garde des passes importantes du *limes* contre les attaques de la cavalerie parthe et perse, dans cette période de l'occupation romaine. Leur liaison intime et très nette avec les points du *limes* réorganisés par Dioclétien fait même supposer qu'à la fin du IIIe siècle cette collaboration fut spécialement employée pour parer à des attaques de cavalerie ennemie venant du sud-est.

— M. Coville rappelle qu'on a souvent reproché à Gerson d'avoir, dans ses écrits, approuvé le tyrannicide qu'il devait par la suite réprouver avec passion et d'avoir pris à son compte une citation de l'*Hercule furieux* de Sénèque, répétée au moyen âge et exprimée par lui sous cette forme succincte : « Qu'il n'est sacrifice tant plaisant à Dieu comme la mort du tyran. » Il se serait, ainsi, contredit de la façon la plus choquante. Gerson a bien cité Sénèque dans la proposition *Vivat Rex* de novembre 1405; mais il a mis sa citation dans la bouche d'un personnage allégorique, *Sédition*, dont il refuse de suivre la voie. Dans le reste de ce discours, il condamne, il est vrai, avec force, la tyrannie, mais sans aller jusqu'à approuver en droit la mise à mort du tyran.

On lui a reproché, également, d'avoir de nouveau approuvé le tyrannicide et invoqué les autorités de Sénèque et de Cicéron dans son opuscule : *Remedia contra adulatores principum*, qui contient des extraits du *Vivat Rex* et que l'on date de 1408. Dans cet opuscule il est fait allusion à un hérétique condamné à Cambrai, dit Vespertilion — la chauve-souris. Un moine, appelé Conrad d'Hildeonis, accusé d'hérésie, a bien été condamné à Cambrai, en juin 1411, mais il ne s'appelait pas Vespertilion. Ce qui explique ce terme, c'est que Gerson qualifiait volontiers les hérétiques de vespertilions, c'est-à-dire qui ne veulent point voir la lumière et qui vivent dans les ténèbres. Or, les *Remedia*, postérieurs à juin 1411, ne peuvent être de Gerson. A cette date, il se prononçait, déjà, contre le tyrannicide et pour le respect de la loi divine : « Tu ne tueras point. »

Jamais ses adversaires n'invoquèrent, d'ailleurs, contre lui, les *Remedia* qui l'auraient accablé, et qui doivent donc être tenus pour un factum apocryphe qui se rattache aux efforts faits pour ruiner l'autorité de Gerson, et si l'hérétique dont il y est parlé est nommé Vespertilion, ce dut être pour mieux faire croire à l'authenticité de ce factum en utilisant une image et une expression familières à Gerson.

— M. Jérôme Carcopino commence la lecture d'un mémoire sur le *Pro Roscio Amerino*. Il s'efforce de démontrer, dans cette première partie, que ce discours doit être daté des premiers mois de l'an 79.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1931

Le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre du R. P. Lagrange annonçant le départ du R. P. Dhorme, et la nomination, que ratifie l'Académie, d'un directeur provisoire de l'École archéologique de Jérusalem.

— Le président annonce le décès d'un correspondant national, M. Michel Clerc, qui avait été élu en 1909.

— M. Jérôme Carcopino achève son exposé sur le *Pro Roscio Amerino*. Il étudie les circonstances politiques qui ont accompagné cette plaidoirie de Cicéron. Ayant rapproché dans le temps le procès où elle fut prononcée, le triomphe de Pompée célébré malgré Sylla et la campagne électorale de Lépide violemment hostile à Sylla, il croit pouvoir rattacher ces trois événements à une politique dirigée contre la dictature de Sylla par la faction dominante de la noblesse sénatoriale, celle des Metelli, avec le concours des consuls en charge et l'appui des vétérans de Pompée. La personne chez qui le client de Cicéron s'est réfugié est précisément une Metella, belle-sœur et cousine germaine des consuls de 79 et, par surcroît, tante des deux beaux-frères de Pompée, Celer et Nepos, dont l'*imperator* a dû épouser la sœur utérine Mucia, au début de 79, et qui ont, à son instigation, permis à M. Lépide de poser sa candidature au consulat pour 78. M. Carcopino conclut donc : Sylla a abdiqué pour n'avoir pas à recommencer, contre les forces qui avaient concouru à sa victoire et pour une issue incertaine, des guerres civiles sanglantes. Il a quitté la dictature lorsqu'il n'a plus été capable de la conserver. Cette solution d'un problème posé depuis Montesquieu n'est point celle à laquelle se rallient d'ordinaire les historiens.

— M. Albertini, directeur des antiquités de l'Algérie, étudie le réseau routier de la Numidie méridionale d'après une dizaine de bornes milliaires inédites de la région d'El-Kantara. Les unes sont conservées à El-Kantara, dans la collection de M. de Vulpillières, les autres sont encore en place au lieudit Seba-Mgata, « les Sept-Gués ». A l'aide de ces documents, on peut reconnaître deux états successifs du réseau routier, correspondant, l'un au temps des premiers Antonins, l'autre au règne de Commode; dans l'intervalle, la frontière de la Numidie romaine s'est sensiblement déplacée vers le sud-ouest.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1931

M. René Cagnat annonce qu'il a reçu un rapport sur les travaux de l'École d'Athènes pendant l'année 1930-1931. Il a reçu aussi de la légation d'Égypte une lettre mentionnant les modifications orthographiques et graphiques apportées à l'arabe en Égypte; du général directeur du service géographique de l'armée, des documents envoyés par la mission topographique du Levant et, enfin, du directeur des fouilles de Doura-Europos, une lettre relative au changement de direction de ces fouilles en été.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1931

Le secrétaire perpétuel, M. René Cagnat, annonce qu'il a reçu le texte, dont il donne lecture, d'un vœu émis au dernier congrès des orientalistes et concernant les papyrus juridiques coptes. Ce vœu demande le soutien moral et matériel des Académies et de tous les corps savants pour que soit entreprise le plus rapidement possible la publication de ces papyrus qui constituent une source féconde pour l'étude du droit.

— L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Durrbach, décédé.

Sont candidats MM. Audollent, Bréhier, Calmette, Fabia, Legrand et Navarre. Il y a 40 votants, la majorité est donc de 21. Trois tours de scrutin ont lieu qui donnent les résultats suivants :

	1er tour	2e tour	3e tour
MM. Fabia	6	18	26 ÉLU
Audollent	10	15	13
Bréhier	10	1	1
Calmette	6	3	»
Legrand	7	2	»
Navarre	1	1	»
	40	40	40

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1931

M. Adrien Blanchet entretient la Compagnie des fouilles que M. Armand Viré, président des Amis du Vieux-Moissac, a dirigées, en 1931, autour de la célèbre abbaye, à l'aide d'une subvention de l'Académie. Entre autres résultats, elles ont fait reconnaître un système d'adduction d'eau qui pourrait remonter à l'époque mérovingienne et qui fut remanié sans doute dès le xie siècle.

— M. Espérandieu communique les résultats de ses dernières fouilles sur l'emplacement d'Alesia. Elles ont amené la mise au jour, non seulement d'objets comme on en trouve communément en ce lieu, et qui se rapportent à la vie courante des anciens habitants, mais aussi de trois autres, intéressant plus particulièrement leur culte. Le premier est une statue de pierre de 0 m. 43 de hauteur, figurant un dieu debout, sur les épaules duquel sont deux colombes, et, à ses pieds, le chien Cerbère des Enfers. Il peut s'agir d'un dieu local identifié à Pluton ou à Sérapis; mais le rôle des colombes n'apparaît pas nettement. Le deuxième objet concerne le même dieu; c'est un buste barbu, posé sur un socle et placé entre deux colombes. Le troisième, enfin, est une plaque de bronze sur laquelle est un bas-relief représentant un voyageur conduisant vers la droite une voiture à deux roues attelée d'un cheval. Une dédicace à la déesse Epona, protectrice des écuries, accompagne ce bas-relief.

— Sur la proposition de la commission des travaux littéraires, une subvention de 4.000 francs est votée à la Société des Amis du Vieux-Moissac, pour lui permettre de continuer les fouilles entreprises par elle.

— L'Académie procède en comité secret à l'élection d'un associé étranger. Après cinq tours de scrutin, aucun des deux candidats en présence ne pouvant obtenir la majorité, l'élection est renvoyée à une date ultérieure.

— M. E. Pottier montre la photographie d'une coupe à figures noires appartenant au Musée du Louvre et trouvée, pendant la guerre, par le corps expéditionnaire de l'armée d'Orient, dans la nécropole d'Éléonte, presqu'île de Gallipoli, à l'entrée des Dardanelles. La coupe date du VI^e^ siècle avant notre ère. Elle a été fabriquée à Athènes et porte un simple décor de deux béliers en marche avec une inscription dont la lecture donne lieu à diverses interprétations. Un exemplaire semblable du musée de Copenhague a été traduit : « Reçois mes salutations et achète-moi. » M. Pottier propose de lire, au lieu de cette sorte de réclame commerciale : « Réjouis-toi et ne te tourmente pas », souhait qui s'adresse à celui qui boit dans la coupe, conformément aux formules déjà connues et usitées sur plusieurs vases de ce genre.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1931

En comité secret, l'Académie élit comme correspondants MM. Albert Grenier, professeur à l'université de Strasbourg; Georges Marçais, professeur à l'université d'Alger; Charles Dugas, professeur à l'université de Lyon.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1931

Le président donne lecture d'une lettre signalant la découverte récente d'un lot de papyrus comprenant environ 190 feuillets, qui proviennent d'un monastère ou d'une église d'Égypte. Ces textes, qui datent des II^e^ et III^e^ siècles, sont des fragments bibliques. La plus grande partie est entrée au British Museum.

— M. Étienne Michon, vice-président, est élu président pour 1932 et M. Ferdinand Brunot vice-président.

— L'*Historia Britonum*, compilation des VIII^e^ et IX^e^ siècles de notre ère, en raison de son importance au point de vue historique et légendaire pour le passé des Brittons, a été l'objet de nombreuses études. M. Loth a eu recours, pour la critique du texte, à un critérium qui lui a paru de nature à donner quelques résultats : l'étude du latin de l'*Historia*. Il a relevé un certain nombre d'idiotismes clairement traduits de la langue brittonique — à proprement parler du brittonique de l'ouest appelé aujourd'hui le gallois.

A ces « brittonismes », il faut joindre un certain nombre d'expressions et de tournures assez rares propres à l'auteur. Il résulte de cette étude que le latin de l'*Historia* se distingue par son uniformité et qu'il est l'œuvre d'un même compilateur.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1931

M. Pierre Roussel fait un rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes pendant l'année 1931. En Crète, à Mallia, la restauration des magasins du palais a été terminée. Au sud, on a reconnu les vestiges d'un palais plus ancien et, tout autour, des habitations dont plusieurs semblent avoir

été d'une grande richesse. En Thessalie, deux sites ont été explorés et identifiés dans la région de Pharsale; on y a trouvé un beau fragment de vase, signé du peintre Sophilos, qui représente les jeux donnés par Achille en l'honneur de Patrocle. A Thasos, un sanctuaire qui se trouvait près du mur maritime de la cité et qui paraît avoir été fréquenté dès la plus haute antiquité, a livré une grande quantité de fragments de vases allant du VII^e^ siècle jusqu'à l'époque hellénistique. A Philippes (Macédoine), le forum de la colonie romaine, dont un des côtés a été dégagé, était entouré de temples et de portiques. L'un de ces temples, d'ordre corinthien, est entièrement déblayé. De nombreuses sculptures et des inscriptions latines en l'honneur d'empereurs ou de personnages notables de la colonie ont été trouvées.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1932

Le secrétaire perpétuel donne lecture d'un télégramme de la Société historique algérienne, qui adresse ses condoléances à l'occasion du décès de M. Gsell.

Il annonce ensuite la mort de M. Desplaces de Charmasse, décédé à Autun le 4 janvier, à l'âge de 97 ans, qui était correspondant de la Compagnie depuis 1913.

— Le président, M. Michon, rappelle la vie et les travaux de M. Gsell qui, dans ses voyages comme dans ses recherches, fut constamment guidé, soutenu par l'espoir de la synthèse qu'il méditait d'accomplir, destinée à embrasser l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord à laquelle il s'était consacré et qui devait être un digne pendant de l'*Histoire de la Gaule* de M. Jullian. Les volumes parus sont appelés à durer comme de solides et nobles monuments. Parlant du premier volume des *Inscriptions latines de l'Algérie*, le président exprime l'espoir que cette œuvre sera poursuivie, car « nulle part, dans aucun pays, il n'a été fait mieux, ni aussi bien ».

Il rend ensuite un semblable hommage à M. Desplaces de Charmasse.

— M. Adrien Blanchet communique, au nom de la Société académique du Puy et de son secrétaire, M. Ulysse Rouchon, les derniers résultats des fouilles reprises à Saint-Paulien, l'antique Ruessio, à l'aide d'une subvention de la Société française des fouilles archéologiques. Elles ont amené, en particulier, la découverte d'une mosaïque ornée d'oiseaux, de dauphins et d'une biche. C'est la seule mosaïque romaine du Velay.

— L'Académie procède à l'élection d'un associé étranger, en remplacement de M. Nyrop, décédé.

M. Nicolas Jorga, président du Conseil des ministres de Roumanie, est élu.

— M. André E. Sayous lit un mémoire où il évoque la vie économique à Barcelone au XIII^e^ siècle. Tous les actes du XIII^e^ siècle ayant disparu des archives de la ville au cours d'un ancien incendie, l'activité économique de Barcelone à l'une des périodes les plus brillantes de son histoire était plutôt entrevue que connue d'après des données certaines. M. Sayous a trouvé dans les archives de la cathédrale de Barcelone des contrats inédits qui lui permettent de combler cette lacune. L'extension et l'intensification du trafic maritime contribuèrent à enrichir la population, mais par contre-coup s'accusa la différence entre le capital et le travail. M. Sayous

compare la situation de Barcelone à cette époque avec celles de Gênes et de Florence. Les commerçants ne pouvaient à Barcelone défendre avec succès leurs intérêts contre la puissance de ceux qui détenaient les capitaux.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1932

Le président prononce l'éloge funèbre du R. P. Delattre, doyen des correspondants nationaux.

— M. A. Blanchet fait hommage, au nom de M. Deshoulières, d'une notice sur Château-Landon, où parmi des documents intéressants il faut faire une place particulière à une curieuse peinture murale, découverte en 1928, qui est l'illustration de la légende du roi Clovis guéri par saint Séverin.

— M. Jules Formigé, architecte en chef des monuments historiques, expose le résultat des fouilles récentes qu'il a affectuées au théâtre d'Orange. Il y a découvert une vaste fosse et, en avant de cette fosse, une excavation où étaient les pieux à coulisse qui manœuvraient le rideau.

Dans les déblais il a recueilli une quantité importante de marbres : corniches, frises, chapiteaux, bancs, moulures de tous genres. Un chapiteau atteint 1 mètre de haut, un autre est orné aux quatre angles de Victoires. La sculpture est représentée par des frises : une de centaures, une de ménades; des masques cornus, des panneaux d'aigles, des fragments de statues d'hommes et de femmes, dont une statue d'homme cuirassé. En outre, des monnaies de bronze, d'argent et d'or ont été trouvées. La plus remarquable — unique d'ailleurs — est une monnaie d'or de Victorinus, empereur, qui mentionne la troisième légion parthique et qui porte, au revers, la sagittaire.

Tous ces objets resteront à Orange. Ceux qui ont une destination certaine seront remplacés dans le théâtre, les autres iront dans le Musée qui s'achève en face de ce théâtre, de sorte qu'il sera possible de voir en une même visite le monument et ses ornements.

VARIÉTÉ

Encore le procès de Jésus.

M. le professeur Hans Lietzmann, successeur de Harnack, a repris cette question devant l'Académie de Berlin (*Sitzungsber.*, 1931, p. 313 et suiv.) ; ses conclusions ont appelé l'attention, même celle de la presse quotidienne. Comme source primaire, il ne reconnaît que le récit de Marc, les autres étant des variations littéraires; ainsi la comparution devant Hérode (Luc, XXIII, 6-20), ne serait pas historique et dériverait du *Psaume*, II, 2, où les rois se coalisent contre le fils de Dieu. On a remarqué depuis longtemps que Jean dépend sur ce point de Luc et que la chronologie améliorée de son récit n'est que le fruit de réflexions théologiques.

Le récit de Marc remonte à une tradition où Pierre jouait le rôle principal, donc — indépendamment du texte connu de Papias — sur les souvenirs de Pierre. D'après cette relation (Marc, XIV), qui va jusqu'à XIV, 54, puis, après une addition rédactionnelle [1], reprend avec XIV, 66, Pierre était dans la cour, ignorant, par suite, ce qui se passait dans le palais; d'un témoignage complémentaire, il n'est pas question. Donc la relation de l'interrogatoire (55-84) est, dans le récit de Pierre, comme un corps étranger introduit par le rédacteur [2].

Cette conclusion est vraisemblable, d'autant plus que dans *notre* texte de Marc — comme M. Lietzmann l'a remarqué avec raison — le Conseil du grand-prêtre se réunit le matin [3], ce qui explique l'histoire des deux chants du coq lors du reniement de Pierre. Par suite, la réunion nocturne (contraire au droit juif) et la condamnation de Jésus pour blasphème contre Dieu (bien qu'il eût évité de prononcer ce nom) sont des interpolations qui ne peuvent remonter à un témoignage authentique. Si pareille condamnation

1. Marc, XIV, 54 : « Pierre suivit Jésus de loin jusque dans l'intérieur, dans la cour du grand-prêtre. Assis avec les serviteurs, il se chauffait près du feu. » *Ibid.*, 66 : « Comme Pierre était en bas dans la cour, survint une des servantes du grand-prêtre, etc. »

2. Voir, toutefois, Jean, XVIII, 15 : « Simon Pierre et un autre disciple [Jean?] suivirent Jésus. Ce disciple, qui était connu du grand-prêtre, entra avec Jésus dans la cour. Pierre se tenait dehors, près de la porte. L'autre disciple, qui était connu du grand-prêtre, sortit alors, parla à la portière et fit entrer Pierre. » Depuis que Rob. Eisler (*The Quest*, 1930, p. 349) a renouvelé la question des sources de l'Evangile de Jean et de la personne du disciple bien-aimé — Lazare, Eléazar ben Dinai — le passage cité a été, semble-t-il, placé dans un tout autre jour.

3. Πρω. Suivant Rob, Eisler (Ἰησοῦς, t. II, p. 146,2), Marc écrivant toujours εὐθύς, ce mot a dû être interpolé; le Proto Marc portait εὐθύς, et le passage (XV, 1) était immédiatement suivi de XV, 54. L'histoire du reniement, honteux pour Pierre, n'est pas due au repentir de l'apôtre, mais au récit antipétrinien du disciple bien-aimé, source de la Passion du IV[e] Evangile.

s'était produite, Jésus aurait dû être lapidé[1]. Il n'a donc été condamné que par les Romains et exécuté à la mode romaine en tant que *roi des Juifs*, suivant le titre INRI de la croix. Dans la pensée d'un gouverneur romain et eu égard aux circonstances, le délinquant devait appartenir à la série continue des chefs de bandes nationalistes, des *rois juifs* insurgés contre Rome, des prétendants messianistes du genre des trois que nomme Josèphe après la mort d'Hérode (*Antiq.*, 17, 272, 274, 278; Lietzmann, p. 520, 1). Cela explique aussi le rapprochement avec Barabbas et ceux qui avaient versé du sang « dans la sédition » (Marc XV, 7), non moins que les railleries soldatesques avec le manteau de pourpre et la couronne d'épines. Le fait qui motiva la condamnation fut la prise d'assaut du Temple, modifiée comme on sait dans Marc XI, 15-19.

Cette thèse se lit avec satisfaction. Dans tout ce qu'elle a d'essentiel, elle s'accorde avec ce que M. Rob. Eisler, appuyé sur des arguments bien plus nombreux, a écrit sur ces événements et leur écho dans les cercles juifs et romains. Mais comment M. Lietzmann peut-il se justifier *moralement* de n'avoir pas nommé une seule fois celui qui lui a montré la voie et qu'il a non seulement lu, mais suivi? Rappelons, à ce propos, qu'en 1927, dans la *Zeitschrift für N. T. Wissenschaft*, dirigée par lui, le même théologien a retiré la parole à M. Eisler pour l'empêcher d'avoir le dernier mot dans la controverse sur l'origine de la Cène; il a essayé, contre tout droit et toute convenance, de couper, au milieu d'un développement, un article qu'il avait commandé lui-même. Il semble vraiment qu'on ne pardonne jamais à autrui le tort qu'on lui a fait, surtout quand — circonstance aggravante — la victime a essayé de se défendre, au lieu de baisser la tête et de se taire.

Z.

1. Lietzmann prétend que la parole de Jésus sur la destruction et la reconstruction du Temple fut inventée « dans l'esprit des hellénistes convertis » pour mettre dans la bouche de Jésus (qui voulait *purifier* le Temple, non le *détruire*) la doctrine du protomartyr Etienne; mais voir Eisler, *op. cit.*, II, p. 499 et suiv., chap. 10. L'accusation, fondée sur cet appel séditieux à la violence, doit avoir été examinée par le Conseil du gouverneur; l'insertion qu'on en a faite dans un autre cadre est invraisemblable et tendancieuse.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

STEPHANE GSELL

Celui qu'une mort stupide nous a enlevé au début de 1932, à peine âgé de 68 ans, fut non seulement un savant de premier ordre, mais un des esprits les plus fermes et les plus lucides de notre temps. Un jour que je lui parlais du *Strafrecht* de Mommsen, alors de publication récente, il me dit : « C'est du Michel-Ange! » Il y a tels chapitres du grand ouvrage de Gsell sur l'Afrique ancienne auxquels conviendrait ce bref éloge.

De bonne famille alsacienne, il entra en 1883 à l'École normale et en 1886 à l'École de Rome. Grâce au directeur Geffroy, il obtint la permission de fouiller, sur les terres des Torlonia, une partie de la nécropole de Vulci; d'où un premier chef-d'œuvre, considéré depuis comme le seul témoignage complet et précis que nous possédions sur un cimetière étrusque. Ses thèses de doctorat, notamment celle qui traitait de Domitien, lui assurèrent de plus en plus l'estime des savants. Dès lors, enseignant à Alger, où il devait passer quarante ans, il commença sa carrière africaine, où sa première découverte sur le tombeau de sainte Salsa, vérifia brillamment une hypothèse de Mgr Duchesne. Bon voyageur, doué d'une extraordinaire puissance de travail, il fit de l'Algérie sa province et la dota d'ouvrages de grande valeur : description de ses ruines depuis les temps préhistoriques jusqu'à la conquête

musulmane, cartes archéologiques pourvues de longs commentaires, nouveau *Corpus* des inscriptions. Mais il visait plus haut : huit volumes de sa grande *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* devaient couronner son œuvre et compléter l'analyse par la synthèse. Ces huit volumes sont admirables; avec l'*Histoire de la Gaule* de Camille Jullian, c'est l'ouvrage de ce genre qui honore le plus l'érudition française. Modeste, tout au moins d'apparence (car il ne pouvait ignorer ce qu'il valait) et volontiers un peu brusque, il n'entra à l'Académie des Inscriptions qu'en 1923; depuis 1910, il professait au Collège de France, un grand deuil l'ayant fait renoncer à l'Algérie, où d'ailleurs de nombreux voyages le ramenèrent. — Ne parlons pas trop facilement de génie, mais pensons-y, dans notre émotion et notre reconnaissance [1].

S. R.

LE P. DELATTRE.

Originaire de Normandie (1850), ordonné prêtre à Rouen, puis reçu dans la première promotion des Pères Blancs d'Afrique créés par Mgr (plus tard le cardinal) Lavigerie (1868), le P. Delattre, après une laborieuse et utile carrière, est mort à Carthage en janvier 1932, à l'âge de 82 ans. Il était archiprêtre de la primatiale, chanoine honoraire de Carthage et doyen des correspondants français de l'Institut (1890). Le fondateur de l'Ordre, qui se connaissait en hommes, préposa Delattre, encore tout jeune, à l'exploration de Carthage, avec le titre de chapelain de Saint-Louis. Pendant plus de cinquante ans, il y travailla avec ardeur et fit du Musée établi à Byrsa (Musée Lavigerie) une riche collection d'antiquités puniques et chrétiennes, dont il a dressé le catalogue illustré (1900). Ses plus belles découvertes furent celles du lieu du martyre de sainte Perpétue et de sainte Félicité (1907) et des sarcophages de style grec dont un magnifique spécimen est au Louvre (n° 3221). Ami et correspondant assidu d'Héron de Villefosse, il instruisit l'Académie des Inscriptions, par son entremise, de ses nombreuses trouvailles dans le domaine de l'archéologie chrétienne, reliefs, lampes (il leur consacra en 1880

---

1. Voir l'éloquente notice nécrologique publiée par Carcopino (*Débats*, 5 janvier 1932). — Bibliographie sommaire : *Fouilles de Vulci*, 1891 ; *Musée de Philippeville*, 1898 ; *La basilique de Sertei*, 1898 (*Mél. de Rossi*) ; *Recherches archéol. en Algérie*, 1893 ; *Domitien*, 1894 ; *Tipasa* (en latin), 1902 ; *Fouilles à Bénia*, 1897 ; *Monuments antiques de l'Algérie*, 2 vol., 1901 ; *Instructions pour la conduite des fouilles en Algérie*, 1901 ; *Travaux hydrauliques des anciens en Algérie*, 1901 ; *Musée de Tebessa*, 1902 ; *Fouilles de Gouraya*, 1904 ; *Antiq. puniques trouvées en Algérie*, 1903 (*Mélanges Perrot*) ; *Le fossé des frontières romaines dans l'Afrique du Nord*, 1903 ; *Etendue de la domination punique en Afrique*, 1905 ; *Climat de l'Afrique du Nord dans l'antiquité*, 1911 ; *Atlas archéologique de l'Algérie*, 1911 ; *Algérie et Tunisie*, 1911 ; *Histoire de l'Afrique du Nord* (leçon d'ouverture au Collège de France), 1912 ; *Texte explicatif des planches de Delamare*, 1912 ; *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 1913 et suiv. (les deux derniers volumes étaient à peu près finis et seront publiés); Gsell et Flamand, *Pierres écrites*, 1921 ; *Khamissa* (*J. des Sav.*), *Mdaourouch*, *Announa*, 1914 ; *Album des fouilles de Tébessa*, 1912 ; *Textes relatifs à l'histoire de l'Afrique*, 1915, I (*Hérodote*); *Inscriptions latines de l'Algérie*, t. I, 1922; *Notice sur Roland Delachenal*, 1923 ; *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*, 1926 ; *La Tripolitaine et le Sahara au III^e siècle*, 1926 ; *Histoire de l'Algérie*, 1927 ; *Le Christianisme en Oranie*, 1928 ; *Les camps de Scipion devant Numance*, 1928 (*Rev. arch.*); *Pierres écrites de la Berbérie occidentale*, 1928 ; *Numence*, 1929 ; *Autel romain de Zana*, 1931 (*Comptes rendus de l'Académie*).

sa première monographie), inscriptions (parfois en poussière) [1], basiliques (notamment la *Basilica Majorum*), nécropoles, etc., qu'il décrivit lui-même dans une série de mémoires et de notices, malheureusement dispersés [2]. Tous ceux qui visitèrent Carthage avec des préoccupations scientifiques ont eu à se louer, comme Babelon et moi en 1883-4, de sa généreuse obli-

geance. Le cardinal, qui l'avait choisi comme confesseur, lui portait la plus confiante affection; il ne fut pas moins estimé des successeurs du grand prélat. Delattre savait, sur le passé de Carthage et ses ruines même les plus menues, plus que tout autre de ses contemporains (3). S. R.

1. Jusqu'à 14.000 fragments de la basilique de Damous el Karita!

2. Voir l'article *Carthage* du *Dictionnaire de liturgie* par Dom Leclerq, col. 2327-8.

(3) Le successeur du P. Delattre à la direction du Musée Lavigerie est le R. P. J. J. Lapeyre.

PAUL MASQUERAY

Né en 1862 à Rouen, Paul Masqueray, mort en octobre 1931, se prépara d'abord à l'état ecclésiastique au petit séminaire de sa ville natale; mais, passé de là à la Sorbonne, il se tourna vers la philologie et représenta brillamment cette discipline à la Faculté des lettres de Bordeaux, où il enseigna pendant quarante ans (1891-1931). Sa connaissance peu commune des poètes grecs et de la métrique — il avait suivi les cours d'Henri Weil et, en Allemagne, ceux de Diels et de Kirchhoff — lui assura, dès sa soutenance de thèse (1895), un rang élevé parmi les hellénistes. Je donne en note une liste abrégée de ses travaux, laissant de côté les nombreux mémoires et articles par lesquels il ne cessa d'affirmer sa compétence [1].

S. R.

L'abbé FRANÇOIS NAU.

Né en 1864, formé à Saint-Sulpice sous l'influence de l'abbé Vigouroux, l'abbé Nau est mort en septembre 1931; il était professeur de mathématiques à l'Institut catholique de Paris et professeur de syriaque à l'École des Hautes Études.

Dans ses deux spécialités, il a publié un grand nombre d'ouvrages; mais il ne peut être question ici que de l'orientaliste (voir Macler, dans la *Rev. de l'hist. des Religions*, juillet 1931, p. 339-343). Ayant bien appris le syriaque, il entreprit, avec Mgr Graffin, de publier, sur le modèle et dans le format de la collection Migne, une *Patrologia orientalis*, où l'on trouve aussi des textes en d'autres langues que le syriaque, reproduits et traduits en français par de nombreux spécialistes; le premier volume parut en 1907, le vingt-deuxième en 1930. Parmi ses autres ouvrages, citons seulement sa monographie sur Nestorios (1911), dont il a été le premier à traduire un traité découvert dans un couvent du Kurdistan.

S. R.

ANATOLE DESPLACES DE CHARMASSE.

Au début de l'année est mort un des doyens de nos études, M. de Charmasse, qui avait succédé à Bulliot comme président de la Société éduenne. M. de Charmasse s'est éteint à 97 ans. Il a publié, dans les *Mémoires* de cette Société, de nombreux travaux d'archéologie et d'histoire [2].

X.

GUSTAVE LE BON

Sociologue, psychologue, archéologue, physicien, naturaliste, historien, parfois, dans des échappées heureuses, en avance sur son temps, le docteur

---

1. *De tragica ambiguitate apud Euripidem*, 1895 ; *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*, 1895 (cf. les articles de Weil sur ce livre dans le *Journal des Savants* de 1896) ; *De la symétrie dans les parties épisodiques de la tragédie grecque*, 1898 ; *Traité de métrique grecque*, 1897 (trad. allem., 1907) ; *Euripide et ses idées*, 1908 ; *Bibliographie de la littérature grecque*, 1914 (livre très utile) ; *Sophocle et Xénophon* (*Anabase*) dans la *Collection Budé*, 1922, 1930.

2. *Cartulaire de l'évêché d'Autun*, 1880 ; *Fr. Perrin, poète du XVI^e siècle*, 1887 ; *Bulliot, sa vie et son œuvre*, 1905 ; *Alone, auj. Toulanjon*, 1908, etc.

Gustave Le Bon, mort au mois de décembre 1931 à l'âge de 91 ans, appartient à nos études par des livres de jeunesse qui ont eu un énorme succès (1884-1893) ; *La civilisation des Arabes*, *Les civilisations de l'Inde*, *Les premières civilisations de l'Orient*, *Les monuments de l'Inde*. Richement illustrés, ces livres reposent sur des impressions personnelles de voyageur et de vastes lectures. Comme il arrive aux encyclopédistes, les spécialistes lui ont cherché chicane, mais n'ont pas manqué de reconnaître son originalité et ses talents. Ayant des titres pour toutes, il ne fut d'aucune Académie.

S. R.

BÉNARD LE PONTOIS.

Ancien officier de marine, fondateur du Musée de Penmarch (1921), successeur de Capitan à l'École d'anthropologie (il n'y enseigna point), chef de la mission africaine dite des *Cargos lourds* (1930), Bénard Le Pontois s'est donné la mort dans sa villa de Penmarch au mois de novembre 1931. On a de lui, outre d'assez nombreux articles : *La presqu'île de la Torche*, Quimper, 1919; *Fouilles en pays Bigouden*, Quimper, 1922; *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929.

X.

GUILLAUME DES MAREZ.

Né à Courtrai en 1870, mort à Ixelles en novembre 1931, Guill. des Marez fut élève de M. H. Pirenne à Gand et compléta ses études à Berlin et à Paris. En 1899 il devint archiviste de la ville de Bruxelles et, deux ans après, professeur à l'Université.

Il fut, par excellence, l'historien de Bruxelles et du Brabant, mais aussi celui de la vie économique des villes du moyen âge en Flandre et de la pénétration graduelle des Francs et des Saxons dans ce pays et en Gaule. L'archéologie monumentale et la restauration des édifices sollicitèrent également son activité. On estime à juste titre son *Guide illustré* de Bruxelles, publié en deux volumes par le Touring Club. Mais ses travaux les plus originaux sont des mémoires dispersés dans des recueils divers; on ne peut qu'en souhaiter la réunion [1].

S. R.

GEORGES-CHARLES-MARIE CUMONT

Décédé à l'âge de 79 ans au mois de novembre 1931, G. Ch. M. Cumont, avocat de profession, a été le meilleur connaisseur du monnayage gaulois et mérovingien en Belgique, et a laissé, en témoignage de cette compétence, nombre d'opuscules et de brochures dont le baron de Loé a donné la liste (*Bull. des Musées royaux*, 1931, p. 174). Il était membre de la commission de surveillance des Musées belges et leur avait fait d'importantes donations.

X.

---

1. Voir Fr. L. Ganshof, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de Bruxelles*, décembre 1931.

SIR ARTHUR COWLEY.

Né en 1861, sous-bibliothécaire à la Bodléienne (1899), puis bibliothécaire en chef (1919), Arthur Cowley (*Sir* depuis juin 1931) eut de bonne heure la passion des études sémitiques et fut aidé dans cette voie par son maître Neubauer. Il est mort au mois d'octobre 1931, après avoir rendu d'éminents services à la bibliothèque dont il avait la garde et que la construction d'une annexe pour cinq millions de volumes, réclamée par lui, va bientôt mettre plus à l'aise. Je donne en note les titres (traduits et abrégés) de ses principaux travaux[1] et j'ajoute, l'ayant connu, que sa complaisance égalait son savoir (cf. *Times*, 13 octobre 1931). Il était correspondant de l'Académie des Inscriptions.

S. R.

STANLEY LANE-POOLE.

La fin de décembre 1931 a vu disparaître, âgé de 77 ans, le célèbre orientaliste et archéologue Stanley Lane-Poole. Il était le frère de Reginald Lane-Poole et appartenait à une famille d'orientalistes; son grand oncle, E. W. Lane, avait traduit les *Mille et une Nuits* et publié un lexique arabe; son oncle, Reginald Stuart Poole, avait été conservateur des monnaies orientales au British Museum. Stanley travailla quelque temps au même Cabinet des médailles, puis fut chargé de diverses missions en Égypte; à son retour, il devint professeur d'arabe à Dublin. Depuis 1875, il s'occupa du vaste catalogue des monnaies orientales du British Museum (1875-1904). En 1903, il publia les *Mohammedan Dynasties*, puis *The Art of the Saracens in Egypt* (1886), *Cairo fifty years ago* (1896), etc. Il publia aussi le grand dictionnaire arabe préparé par son grand-oncle (1876-1893). Un de ses ouvrages les plus utiles concerne l'Inde médiévale (série des *Stories of the Nations*); on lui doit également des biographies d'Aurengzeb et de Babour, ainsi que *Histories of the Moors in Spain* (1887). Pendant de longues années, il collabora au *Times* (voir ce journal, 31 déc. 1931).

X.

KARL WESSELY.

Né en 1860, à Vienne, l'illustre égyptologue et papyrologue Karl Wessely est mort dans cette ville au mois de novembre 1931. Il n'avait pas dépassé le grade de professeur de gymnase et n'était que correspondant de l'Académie de Vienne[2]. Mais toute l'Europe respectait en lui un savant de premier ordre, un de ceux qui ont su tirer, de l'étude des papyrus, des documents entièrement nouveaux sur l'histoire, la sociologie, la linguistique, la religion et le droit. On lui doit environ 400 écrits dont je cite seulement en abrégé les plus connus[3].

S. R.

---

1. *L'original hébreu de l'Ecclésiastique* (avec Neubauer, 1897); *Complément au catalogue des mss. hébreux de la Bodléienne*; *Papyrus Araméens* (avec Sayce, 1908); *la Liturgie samaritaine* (2 vol. 1909); *Documents juifs du temps d'Ezra* (1919); *Les Hittites* (Schweich Lectures, 1920).

2. Je m'expliquais difficilement cette méconnaissance odieuse des plus beaux talents lorsque je cherchai son nom dans la *Jewish Encyclopedia* : il y est.

3. *Proleg. ad pap. graec. nov. coll.*, 1883; *Gr. Pap. in Wien*, 1885; *Ephesia Grammata*, 1886; *Griech. Zauberpap.*, 1888; *Pariser Papyri*, 1889; *Griech.-und*

PAUL KRISTELLER.

Un des connaisseurs les plus experts des débuts de la gravure, Paul Kristeller, est mort à Meersburg (lac de Constance) en octobre 1931. Né à Berlin en 1863, il étudia à Berlin, Munich et Leipzig; il fut reçu docteur dans cette dernière Université avec une thèse sur les illustrateurs de livres à Strasbourg. Son grand ouvrage anglais sur Mantegna (1901) assura sa réputation, que devait accroître son *Histoire de la gravure* (1905). Depuis 1906, libre de toute attache officielle, il dirigea pour la *Graphische Gesellschaft* une série de monographies sur la gravure, entre autres sur les gravures italiennes du XV^e^ siècle. Après 1918, il se retira à Meersburg; les catastrophes financières des années suivantes ne lui laissaient qu'un souvenir de son aisance de jadis (*Times*, 15 octobre 1931.)

S. R.

CARLO ZURETTI.

Carlo Oreste Zuretti, né en 1865 dans la province de Cunéo (Piémont), est mort à Milan le 16 octobre 1931. *Libero docente* à l'université de Turin depuis 1891, il fut nommé professeur de littérature grecque à celle de Palerme en 1899 et passa en 1914 à Milan, où il enseigna jusqu'à sa mort. Il était membre des Académies de Palerme et de Turin, ainsi que de l'Institut lombard. On lui doit de nombreuses notes philologiques ou études littéraires sur les auteurs grecs et latins, en particulier sur Aristophane. Mais Zuretti, qui était un excellent paléographe, a surtout bien mérité de la science en explorant les bibliothèques. Dès 1914, il publiait un Index des manuscrits grecs de Turin non contenus dans le catalogue de Pasini. Il collabora activement au « Catalogue des manuscrits alchimiques » entrepris par l'Union académique et décrivit ceux d'Italie (1927) et d'Espagne (1928). Il achevait, au moment où la mort l'a ravi, le catalogue des manuscrits astrologiques grecs de l'Escurial. Mais l'œuvre où il montra au plus haut degré ses qualités de philologue est l'édition critique d'un traité anonyme, *De re metallica* (1930), ouvrage d'alchimie rédigé au XIV^e^ siècle dans le midi de l'Italie en un grec corrompu et hérissé de termes techniques. Helléniste expert, Zuretti triompha brillamment de toutes les difficultés d'une pareille publication. Un accident déplorable l'a emporté en pleine puissance de travail. Il a succombé en quelques jours aux suites d'une opération chirurgicale.

Fr. C.

Hommage à CARL HUMANN.

Au lendemain de l'inauguration, à Berlin, du Nouveau Musée de Pergame, M. Th. Wiegand a publié une biographie de l'homme auquel l'Allemagne doit ces trésors de sculpture. Ingénieur de son métier, obligé, pour cause de santé, de résider dans un climat chaud (1861), Humann s'établit à

ägypt. Recht, 1891; *Corpus pap. Raineri*, 1894; *Altgriech. Tachygraphie; Schrifttafeln z. alt. lat. Paläogr.*, 1898; *Papyr. graec. specimina*, 1900; *Stadt Arsinoe*, 1902; *Topogr. des Faijum*, 1904; *Sahid. griech. Psalmen*, 1907; *Dioscoridis Codex vindob.*, 1905; *Griech. Texte z. Topogr. Aegypt.*, 1910; *Gr. und Kopt. Texte*, 1909-17; *Sahid. Acta apostol.*, 1913; *Papyri Wiens*, 1914; *Stud. z. Paläogr. und Papyruskunde*, 20 vol., 1901-24, etc.

Smyrne et, dès l'hiver de 1864-5, visita Pergame, où les chaufourniers saccageaient les marbres de l'acropole. Il fut chargé de construire des routes dans le pays et se fixa à Pergame en 1869. Là, il découvrit quelques-uns des reliefs de l'autel et les envoya à Berlin, où ils furent mis en cave. Peu d'années après, comme la science allemande était occupée à Olympie, il proposa, mais vainement, d'instituer des fouilles sur l'acropole. Ce fut Conze, directeur du Musée, qui comprit le premier l'importance de cette entreprise et s'associa à Humann (1878-1886). Ce dernier fut rattaché au Musée de Berlin et, en cette qualité, explora d'autres sites anatoliens, le Sipyle, Tralles, Nimrud Dagh, Sendjirli, Magnésie, Priène, etc. Il mourut à Smyrne en 1895 [1]. Je l'ai beaucoup fréquenté à Smyrne: c'était un brave homme très simple.

S. R.

En l'honneur de Commont.

Cet instituteur a consacré jadis tous ses loisirs à l'étude du paléolithique ancien de la Somme: il en a publié les résultats dans son livre de 1913, *Les hommes contemporains du renne dans la vallée de la Somme*. Après sa mort, sa belle collection fut achetée en bloc par M. Vayson, qui se hâta d'en faire connaître les pièces de premier ordre... et de médire avec incompétence de l'auteur. « Le travail de M. Vayson, écrit à ce sujet l'abbé Breuil (*L'Anthrop.*, XLI, p. 450, déc. 1931), outre qu'il traite avec trop de légèreté l'œuvre admirable et originale du savant picard, témoigne en bien des détails d'une réflexion très insuffisamment mûrie sur ces problèmes. Les bases de notre travail demeurent donc dans (*sic*) les observations de Commont... auxquelles M. Vayson n'a rien ajouté de personnel et qu'il n'a nullement ébranlées. »

Il existe une locution proverbiale tirée d'un épisode du *Roland Furieux* d'Arioste : « La discorde est au camp d'Agramant. » Je n'en dis pas davantage.

S. R.

L'oppidum du Baou-Roux.

On sait que cet *oppidum*, entre Aix et Marseille, a été très bien étudié par feu G. Vasseur. Depuis la mort de ce savant, d'autres objets y ont été recueillis par MM. Tennevin, père et fils; Mgr Chaillan les a fait connaître dans une note insérée aux *Mémoires de l'Académie d'Aix* (1931). Ce qu'il y a de plus intéressant est une tombe de femme à l'est du plateau. A chacun des deux bras étaient encore en place quatre bracelets de bronze et à un des doigts de chaque main une bague en fer. Tout près de cette tombe étaient trois petites haches en jade et des grattoirs et couteaux en silex blanc. Parmi les monnaies, il y a une pièce de la période du trésor d'Auriol (vi[e] siècle) et nombre de pièces massaliotes.

X.

L'âge de la pierre en Algérie.

A qui voudra s'orienter, abstraction faite des vieux livres, dans le sujet difficile et encore confus des âges de la pierre dans l'Afrique du Nord — y

1. Cf. *Times Lit. Suppl.*, oct. 1931, p. 803.

compris les figures animales gravées sur le roc — on ne saurait trop recommander l'excellent exposé de M. Maurice Reygasse, directeur du Musée d'ethnographie d'Alger. Cet exposé a paru sous forme de tirage à part ; il fait partie de l'ouvrage considérable publié chez Alcan par la *Revue historique* (1931), sous le titre de *Histoire et historiens de l'Algérie*, avec introduction de St. Gsell. Il est temps que les faits nouveaux et inconstestables dus aux explorations de ces dernières années, en particulier à celles de M. Reygasse lui-même, entrent dans le cercle des connaissances générales comportant celle des divers *facies* préhistoriques de l'Afrique du Nord (Capsien, Sbaïkien, Atérien, etc.), leurs affinités hispaniques, soudanaises, sahariennes, égyptiennes, etc. Bien qu'il n'y ait pas d'illustrations et beaucoup trop de fautes typographiques, le mémoire de M. Reygasse est un guide d'une exceptionnelle sûreté.

S. R.

Objets d'or en Cornouailles.

Une importante collection d'ornements d'or préhistoriques de l'âge du bronze (II et III[e]) a été découverte à Amalreor près de Saint-Yves, Cornouailles : deux torques, six anneaux pénannulaires, six bracelets. Deux trouvailles analogues avaient été faites dans la même contrée à Morvan et à Harlyn Bay. Ces objets paraissent avoir été apportés anciennement d'Irlande (*Times*, 2 janvier 1932.)

X.

Les races de l'Égypte.

Sir Flinders Petrie a fait à ce sujet une conférence à Londres le 20 octobre 1931. Les ossements humains de l'époque paléolithique témoignent d'une structure aussi parfaite que celle de l'époque des Pyramides. Vers le VIII[e] millénaire, il a existé en Égypte un peuple qui se rasait la tête et portait perruque; une autre race, qui entra en Égypte par l'est entre 5000 et 4000, portait de longues barbes pointues. Un type à menton pointu fut suivi par un type soudanais, avec grosses lèvres et nez aquilin. Sans cesse des Nubiens sont entrés en Égypte et ce sont des Nubiens qui ont commencé les constructions en pierre de Sakkara. La tête de Khufu, bâtisseur de la grande Pyramide, montre des caractères nubiens hérités. Alors que les princes de la XVIII[e] dynastie étaient des Nubiens, les descendants de Thoutmès III avaient épousé des princesses syriennes, de sorte que la XIX[e] dynastie était en grande partie de type syrien. Une autre infiltration continue venait de Libye et de Tunisie; à l'époque romaine, la vieille race égyptienne avait presque disparu. Les portraits du Fayoum montrent un type tout à fait européen, car, à Alexandrie, la population se composait surtout de Grecs et de Juifs (*Times*, 21 octobre 1931.)

S. R.

Momies mal étiquetées.

Le gouvernement égyptien ayant décidé de transférer les momies pharaoniques au mausolée construit par feu Saad Pacha Zagloul, l'examen des momies a révélé que la momie dite d'Aménophis IV-Akhenaton n'est pas

celle de ce prince; la momie véritable fut placée il y a 25 ans dans un autre sarcophage et paraît s'être perdue. On soupçonne qu'une erreur analogue a été commise pour la momie d'Aménophis III, le Memnon des Grecs. (*Times*, 8 déc. 1931 ; voir *ibid.*, 2 janvier 1932.)

X.

Fiches papyrologiques.

Par suite de la grande dispersion des travaux se rattachant directement ou indirectement à l'étude des papyrus, c'est, pour chacun, une tâche presque irréalisable de se tenir au courant des publications récentes.

La *Fondation égyptologique Reine Elisabeth* prend l'initiative de procurer un moyen de documentation facile et rapide à tous ceux que leurs études amènent à s'intéresser de près ou de loin à la papyrologie grecque.

Pour y arriver, elle s'est assuré le concours de MM. L. Amundsen, F. Bilabel, Ar. Calderini, T. C. Skeat, Ch. Wessely. Ceux-ci ont bien voulu s'engager à lui adresser tous les deux mois, à partir du 1er janvier 1932, des fiches faisant connaître les travaux papyrologiques publiés dans leurs pays respectifs.

La *F. E. R. E.* se chargera de reproduire et d'envoyer aux intéressés toutes les fiches en possession desquelles elle sera mise périodiquement. Elle espère ainsi décharger les auteurs de bulletins bibliographiques de tout le long et ingrat travail de dépouillement dans lequel, à présent, ils consument inutilement tant de peine parce que tous travaillent isolément. Elle croit aussi que les bulletins bibliographiques établis sur cette nouvelle base auront plus de chance d'être complets, puisque la préparation en sera faite par des spécialistes de tous pays; mais elle ambitionne surtout de mettre à la disposition des papyrologues, philologues, juristes et historiens un moyen d'information particulièrement sûr et qui aura l'avantage d'être beaucoup plus rapide que les bulletins actuels. Car c'est une nécessité à laquelle il est bien difficile de se soustraire, que ceux-ci paraissent longtemps après les ouvrages qu'ils sont destinés à faire connaître.

Une cotisation annuelle de six belgas sera demandée aux adhérents qui désirent recevoir régulièrement la documentation dont il est question ci-dessus. Le montant de cette cotisation, établi à un taux aussi minime que possible et qui ne couvrira qu'une partie des frais de reproduction et d'envoi, fait espérer que vous voudrez bien faire parvenir votre adhésion personnelle ou celle des organismes auxquels vous êtes attaché. Vous marquerez ainsi votre appui à une entreprise qui a pour but de rendre service à tous les travailleurs intéressés aux progrès de la papyrologie.

Les versements peuvent être faits : au compte chèques postaux de la Fondation (n° 58.725) ou à la Caisse de Reports et de Dépôts, rue des Tongres, Bruxelles (compte D. 1436); prière d'ajouter la mention : *bibliographie papyrologique.*

Pour la Fondation Égyptologique,
Marcel Hombert.

Nouveaux manuscrits bibliques.

Sir Fred. Kenyon a annoncé au *Times* (19 nov. 1931) la découverte de près de 200 feuillets de papyrus grecs, ayant formé non des rouleaux, mais

des *codices*, qui ont été acquis, en grande partie, d'une source égyptienne sur laquelle on fait le silence, par un collectionneur de manuscrits, M. A. Chester Beatty. Cela constitue peut-être l'addition la plus remarquable qui ait été faite de nos jours aux matériaux textuels de la Bible grecque [1]. Il y a des fragments de 19 livres bibliques : Genèse, Nombres, Deutéronome, Esther, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, Ecclésiastique, les 4 Evv., les Actes, quatre épîtres de saint Paul, l'Apocalypse, Enoch. Dans le nombre il y a *les plus anciens manuscrits grecs connus de la Bible* (IIe siècle) ; les plus récents sont du IVe. D'après les renseignements fournis, les textes nouveaux ne présentent rien de « sensationnel », mais une comparaison détaillée avec les manuscrits connus promet de modifier les opinions courantes sur nombre de points de détail. Le texte des Evv. est peut-être celui de l'école de Césarée, assez différent de la vulgate byzantine. Nous apprenons, pour la première fois, que, dès le IIIe siècle, les quatre Evv. étaient réunis en un seul volume ou *codex*.

S. R.

La question troyenne.

Le *Journal des Savants* d'août-octobre 1931 apporte un intéressant article de M. Seure, d'après les ouvrages récents de Vellay (1930) et de Seyk (1926), sur la question, plus que jamais incertaine, de l'identification d'Hissarlik avec la Troie d'Homère. A la page 240 est reproduite pour la première fois une vue aérienne d'Hissarlik, prise pendant la guerre, qui rend très sensible l'exiguïté de cette prétendue ville, qualifiée pourtant dans l'*Iliade* de μέγα ἄστυ.

M. Seure mentionne en courant (p. 338) le feu capitaine Boetticher, le plus consciencieux des contradicteurs de Schliemann. C'est par erreur qu'il fait de lui un assyriologue ; Boetticher a surtout parlé en ingénieur. M. Seure ne s'est pas souvenu des nombreux articles que j'ai consacrés à sa thèse dans la *Revue archéologique* (*Chroniques d'Orient*), alors qu'on faisait sur elle le silence en Allemagne. Je l'ai résumée avec détail en présence de Schliemann, au *Congrès international d'anthropologie* (Paris, 1889, p. 253 et suiv.) ; toute la discussion qui en résulta ne devait pas être passée sous silence. Un lecteur de M. Seure s'imaginera que la science française a avalé sans grimaces les dires et écrits de Schliemann ; ce serait lui faire peu d'honneur. Le premier à mettre en doute la véracité de ce dernier, fut, je crois, Gabriel de Mortillet, mais il alla beaucoup trop loin (*Rev. d'Anthrop.*, 1874, p. 172-4).

S. R.

Volustana.

Ce nom ne paraît qu'en un passage de Tite Live (XLII, 2), dans l'histoire de la guerre de Persée et du consul Quintus Marcius en 169 avant J.-C.

1. Sir Fred. Kenyon rappelle les dates des découvertes précédentes : **1842**, Mss. curétoniens des Evangiles syriaques (au Brit. Mus.). **1849**. Une partie du Cod. Sinaiticus découverte par Tischendorf. **1859**. Le même savant acquiert le Nouv. Test. de la même source. **1892**. Mmes Lewis et Gibson découvrent le ms. sinaïtique de la vieille version syriaque ; Bouriant publie l'Ev. et l'Apoc. de Pierre, avec le texte grec d'Enoch. **1897**. Grenfell et Hunt trouvent les *Paroles de Jésus* à Oxyrhynchus. **1906**. C. L. Feer acquiert en Égypte des Év. sur vélin du Ve siècle, avec addition apocryphe à Marc (ms. connu sous le nom de W).

Leake, suivi par Heuzey, voulait lire Βωλοῦ στενά; mais la petite ville macédonienne de *Balla*, dont on n'avait pas encore évoqué le souvenir, permet à M. Kéramopoullos de présenter une hypothèse plus vraisemblable : Βάλλας στενά, *Vallastena*. Le nom de *Balla* ou *Oualla* paraît s'être conservé sous la forme *Boubala*, en un lieu où l'on n'élève pas de bœufs, mais qui a donné une inscription du IVe siècle (*Praktika* de l'Académie athénienne, 1931, p. 314.)

S. R.

La controverse sur l'Hermès d'Olympie.

L'*American Journal* de juillet-septembre 1931 n'a pas publié moins de six articles à ce sujet; on appelle cela un *symposium*, M. Rhys Carpenter déclare que la cause est entendue : l'Hermès dit de Praxitèle est une copie romaine en marbre d'après un original de bronze (l'a-t-il seulement bien regardé?). M. Casson conclut : « Si l'Hermès est une copie, c'est une des meilleures; si c'est un original, Praxitèle est un sculpteur désappointant qui inventa des procédés techniques très remarquables. » M. Blümel, sculpteur devenu archéologue, réitère ses objections. Miss Gisela Richter réitère sa réfutation de Blümel et réfute aussi les dires de Carpenter et de Casson (*Gisela vincasl*). M. Valentin Müller traite de la draperie de l'Hermès et conclut qu'elle n'est pas romaine. M. Dinsmoor se place au point de vue de l'architecte, admet une substitution de piédestal à l'époque hellénistique et conclut à l'authenticité. Cela fait trois contre trois; c'est trois de trop du côté qu'il ne faut pas [1].

S. R.

Poterie mycénienne à Ithaque.

La campagne anglaise de l'automne (1931) à Ithaque a donné d'importants résultats (*Times*, 9 octobre 1931.) Dans la grotte de la baie de Polis, où avait été trouvé en 1930 le tesson avec prière à Odysseus, miss Benton a découvert, à une grande profondeur, les fragments d'une trentaine de vases mycéniens. M. Heurtley, fouillant dans l'isthme qui réunit les deux parties de l'île, a exhumé des poteries proto-corinthiennes et, plus bas, beaucoup de poterie mycénienne et proto-géométrique. En vue d'une dernière campagne, Sir Rennell Rodd sollicite des souscriptions.

S. R.

Au lac de Némi.

Un nouveau bateau romain chargé de pierres, long de 11 mètres sur 1 m. 50, a été découvert dans le lac; il a une proue en pointe et une poupe carrée et paraît en bon état. Il a été retiré du lac et placé sur un ponton, avant d'être transféré au Musée local (*Times*, 29 déc. 1931.)

X.

Découvertes près d'Anzio.

On a trouvé dans les environs d'Anzio une importante statue romaine, d'un type tout nouveau. Elle représente Hercule foulé aux pieds par un

1. A l'*Hellenic Society*, A. J. B. Wace a soutenu que l'Hermès était une copie, faite dans l'atelier de Praxitèle, par ses élèves ou praticiens, d'après son modèle original en argile (*Times*, 11 nov. 1931).

cheval que monte une femme drapée d'une dépouille de lion et tenant un fouet. Allusion à l'histoire d'Omphale? — Une mosaïque où figure Hercule appuyé sur sa massue a été également découverte à Anzio. Le héros est entouré d'un petit Éros, d'un sanglier, d'oiseaux et de coquilles de mer. (*Times*, 12 janvier 1932.)

X.

A Paestum.

Les fouilles exécutées depuis quelque temps à Paestum ont rendu au jour les anciens murs de la ville et ses tours, actuellement au nombre de vingt; on a aussi déblayé plusieurs tavernes et une route entre le temple de Poseidon et le Gymnase. Les discussions ont continué pour éclaircir le problème de la quasi disparition de Paestum au moyen âge, attribuée par les uns aux inondations des deux rivières, Sale et Capodifiume, par le sénateur Giuseppe di Lorenzo (dans un rapport aux *Lincei*) à une dépression géologique de la côte qui fut suivie, à partir du XVI^e^ siècle, d'un mouvement contraire, de sorte que les temples purent être découverts au XVIII^e^ siècle. Ce mouvement, dit le sénateur, aurait pris fin et tout le littoral tyrrhénien serait de nouveau en voie de dépression (*Times*, 12 janvier 1932.)

X.

Studi Etrusci.

Dédié à la mémoire d'Isidore Falchi, le premier explorateur de Vetulonia, ce cinquième volume des *Studi* publié à Florence par le *Comitato permanente per l'Etruria* est d'une richesse telle qu'en l'annonçant je ne puis même donner une idée superficielle de son contenu. Voici pourtant quelques titres traduits : D. Levi, *Carte archéol. de Vetulonia;* J. Sundwall, *Ossuaires villanoviens de Vetulonia ;* F. W. von Bissing, *Scarabées étrusques ;* Fr. Messerschmidt, *Les « Candélabres » de Vetulonia ;* P. Ducati, *Un trépied de Vetulonia ;* R. Vighi, *Les terres-cuites des temples de Caere ;* L. Pareti, *Clusini veteres et novi ; Mastarna, Porsenna et Servius Tullius ;* L. Banti, *L'expansion étrusque au nord de l'Arno ;* G. Furlani, *Foudres mésopotamiens, hittites, grecs et étrusques ;* M. Pallottino, *Le pluriel étrusque ;* M. Hammarström, *Le nom étrusque des Dioscures et l'inscription de la Tomba del Duce.* Tout cela (et bien autre chose) est suivi d'un *Notiziario* très détaillé. Cartes et planches sont nombreuses et excellentes; mais le poids de ce volume de 685 pages est vraiment excessif. Il aurait fallu deux volumes au lieu d'un, ou abréger.

S. R.

L'art grec colonial.

M. Silvio Ferri propose cette désignation pour une série d'œuvres découvertes au cours des fouilles dans l'Afrique italienne (*La Nuova Italia*, 20 août 1931). C'est leur qualité *coloniale* qui rendrait difficile l'application à ces statues des critères chronologiques admis pour des œuvres non coloniales; l'auteur cite, entre autres exemples, une Victoire sans ailes du Musée de Benghazi, attribuée par les uns à l'époque romaine, par d'autres au IV^e^ siècle avant J.-C. Ils peuvent avoir raison les uns et les autres, à mon avis, s'il s'agit, comme il est probable, d'une copie faite sur place. Cette statue a été reproduite en 1930 dans les *Sitzungsberichte* de Vienne; M. S.

Ferri proteste contre cette publication *princeps* faite à l'étranger, alors que les archéologues italiens ont reçu défense *di sapere, vedere, studiare, e pubblicare il materiale archeologico coloniale*. Assurément, cela est singulier, non moins que le fait, signalé dans le même article, qu'on interdit il y a trois ans, à un savant italien, de publier un catalogue du Musée de Benghazi. Il n'y a pas seulement un nationalisme archéologique; il faut compter avec l'*invidia doctorum*, vieille chipie à laquelle on n'a pas encore tordu le cou.

S. R.

La publication de trouvailles italiennes.

A la suite d'une campagne dirigée par M. Ugo Ojetti, directeur de *Dedalo*, contre les obstacles mis par les autorités italiennes à la publication des œuvres d'art découvertes au cours de fouilles, le ministère compétent a publié un *communiqué* faisant espérer des mesures plus libérales « dans la mesure où le travail du département intéressé ne souffrira pas de préjudice [1] ». Cette réserve et d'autres, vaguement indiquées, n'ont pas satisfait les protestataires, qui réclament un privilège de priorité pour les journalistes italiens. C'est seulement *onze* mois après la découverte qu'on a pu disposer de photographies de l'argenterie récemment découverte à Pompéi! Ajoutons qu'aujourd'hui, où l'intérêt manifesté par le public permet à des publications comme le *Times* et les *Illustrated London News* de payer très cher des photographies d'œuvres inédites, la vieille question soulevée à nouveau par M. Ojetti n'est pas simplement scientifique. On invoque Apollon, mais on pense à Plutus.

S. R.

Ascafotorix.

Tel est le nom nouveau d'une divinité féminine celtique, révélé par M. Ad. Blanchet d'après l'inscription au pointillé d'une patère provenant des dragages de la Saône (*Soc. archéol. de Sens*, 1931). Le texte peut se restituer ainsi : *Deae Ascafotorigi Germanus Paternus Tossae filii* (?) *vslm*. Il semble que *Asca* signifie « eau », d'où l'*Aschaff*, affluent du Main. Les noms féminins en *rix* sont rares, mais on connaît une *Andebrocirix* de Vienne (Isère) et quelques autres exemples. Le nom de *Tossa* s'est déjà rencontré dans une inscription (CIL. VI, 26 620.)

X.

La villa romaine de Fraga.

On a retrouvé récemment près de Fraga en Catalogne les ruines d'une importante villa romaine. Ces ruines, où sont encore très visibles les traces d'un incendie ancien, conservent des restes de mosaïques et de peintures. L'une de ces mosaïques porte encore le nom de *Fortunatus*, divisé en son milieu par un chrisme. Ce qui paraît donner à cette découverte un particulier intérêt, c'est que la villa qui vient d'être ainsi retrouvée a servi fort longtemps, d'abord à l'époque romano-chrétienne, puis à l'époque des Visigoths. De nombreuses tombes fournissent à cet égard des données appréciables (*La Publicitat*, Barcelone, 20-24 sept. 1931.)

E. LAMBERT.

1. *Times*, 19 novembre 1931.

A Richborough.

Au cours de la dernière campagne de fouilles dans cette station romaine, on a découvert une quantité de petits bijoux et de monnaies. Parmi ces dernières, il y a un aureus inédit de Carin et de Numérien (283-4). Le bijou le plus remarquable est une broche du 1er siècle avec la légende : *Si amas, ego plus.* Une bague d'argent chrétienne est inscrite : *Justine vivas in Deo;* sur le chaton, on trouve XP entre A et Ω[1].

X.

Théodore de Mopsueste.

Le traité perdu de Théodore de Mopsueste *Sur la Foi* a été retrouvé en syriaque par le docteur Mingana, au cours d'un voyage exécuté par le savant en Syrie. La publication en a commencé dans le dernier *Bulletin* de la *Rylands Library* à Manchester; c'est un commentaire, à tendances nestoriennes, de la confession de Nicée. (*Times*, 4 janvier 1932.)

X.

Sculptures palmyréniennes.

Vingt et un très bons spécimens de cette sculpture (bustes, banquet funéraire), autrefois rapportés de Palmyre par l'architecte Bertone, grand prix de Rome, ont été vendus à Neuilly, après décès, avec la belle collection numismatique de cet amateur (14 déc. 1931). Le catalogue, publié par l'Hôtel des ventes de Neuilly, contient 4 planches entièrement réservées aux reproductions photographiques de ces bustes, dont plusieurs sont accompagnés d'inscriptions. Jamais, que je sache, on n'avait vu paraître sur le marché des antiquités tant de monuments inédits de ce genre; deux au moins (650, 659) sont de premier ordre.

S. R.

L'archéologie en Iraq.

On se souvient que notre éminente collaboratrice Gertrude Bell avait légué 6.000 livres sterling pour les travaux archéologiques à exécuter en Iraq. Cette somme considérable vient d'être augmentée de 4.000 livres par le testament de son père, Sir Hugh Bell, maître de forges, mort au mois de juin 1931, à l'âge de 87 ans (*Times*, 15 oct. 1931.)

X.

Découvertes d'art persan.

Fouillant à Hira, au sud de Babylone, une expédition de l'Oxford-Field Museum a découvert des salles remplies de sculptures et de peintures néo-persanes. M. Watelin, fouillant à Kish en 1930, avait exploré deux palais sassanides qui appartiennent à la même époque. (*Times*, 28 nov. 1931.)

X.

---

1. *Times*, 15 décembre 1931.

Une nouvelle nécropole viking.

Au nord d'Upsal, à Valsgaerdi, on a découvert une nécropole viking datant du VIII^e^-IX^e^ siècle, dont les premiers produits ont été exposés à l'Université d'Upsal à la fin de 1931.

Parmi les trouvailles est une barque où repose un guerrier entièrement vêtu et armé, avec 3 boucliers, 2 épées, des couteaux et un magnifique casque, le tout richement décoré en bronze doré. A l'avant du navire étaient trois chevaux; entre ces animaux et le guerrier il y avait des ustensiles de cuisine et d'autres objets d'usage domestique. (*Times*, 30 décembre 1931.)

X.

Le peintre saint Luc.

Pourquoi saint Luc, qui était médecin, a-t-il été considéré, depuis le X^e^ siècle, comme un peintre, auquel on a attribué quantité de vieux tableaux représentant la Vierge et l'Enfant? C'est, dit M. Valdata, parce qu'au IX^e^ siècle vivait à Florence un peintre du nom de Luc auquel sa piété valut la qualification de saint. Des peintures archaïques de Sainte-Marie Majeure à Rome, de Bologne et de Venise, étaient attribuées à saint Luc jusqu'à ce qu'un critique italien du XVIII^e^ siècle les rendît au Florentin Luc, dit le saint. (*Times*, 7 déc. 1931.)

X.

Encore le diptyque de Wilton (Pembroke).

Au mois de janvier 1932 s'est ouverte à Londres une exposition d'art français. Le diptyque de Wilton [1] devait-il y figurer? Oui, s'il est français, comme le soutient encore M. Jamot (*Burl. Mag.*, déc. 1931). Non, s'il est anglais ou plutôt anglo-italien, comme le veulent Lord Conway, M. Henniker Heaton et sir F. G. Kenyon (*Times*, 17 et 18 déc.) Ce dernier a fait observer que dans les miniatures françaises de la fin du XIV^e^ siècle il n'y a rien de semblable, ce qui est très vrai. Mais on peut répondre que dans la peinture anglaise du même temps, quoi qu'en ait dit M. W. A Shaw, il n'y a rien qui soit de si bonne qualité que le diptyque, rien qui puisse être qualifié d'anglo-italien, tandis que la peinture française, avec Beauneveu et d'autres, a produit des œuvres de même valeur, sinon tout à fait du même style. La controverse n'est pas close.

S. R.

Encore l'Annonciation d'Aix.

J'ai fait observer (*Rev.*, mai-juin 1931, p. 338) que d'après les recherches récentes de M. Labande, la célèbre *Annonciation* d'Aix est de 1443, non de 1425. M. Ed. Michel me fait remarquer que ce résultat concorde avec l'opinion exprimée dès 1904 par M. Hulin (comm. faite à la *Soc. d'hist. et d'arch. de Gand;* in-8 de 52 pages; à la Bibl. Nat., 8°, V, 36 012) : « P. 35. L'*Annonciation* d'Aix a été peinte certainement avant 1460; à preuve, les tempes et les nuques rasées des personnages placés près du chœur de l'église; —

1. *Rép. des peint.*, II, 357, avec l'ancienne bibliographie. Le diptyque a été acquis par la *National Gallery*.

avant 1450 : voyez leurs manches renflées à l'avant-bras. Très probablement l'œuvre est éclose entre 1440 et 1450, mettons vers 1445. »

Il est toujours intéressant de constater que les opinions de quelques vrais connaisseurs — d'ailleurs fort rares — préviennent ou confirment ce que nous apprennent les documents.

S. R.

Léda.

Ce qu'on pourrait qualifier de supplément à l'article *Léda* du *Lexikon* de Roscher est un article très richement illustré de M. André de Hevesy, publié dans l'*Amour de l'Art* de décembre 1931. L'auteur a recueilli avec soin et reproduit les peintures et sculptures de la Renaissance qui traitent de ce sujet; il en a aussi essayé le classement. Par endroits, son texte ne répond pas à toutes les questions qui se posent, mais, en général, il témoigne d'une ample information. L'hypothèse que Léonard, à la fin de sa vie, ait achevé la *Léda* de Fontainebleau me paraît dénuée de vraisemblance; il eût fallu aussi tenir compte des doutes de Morelli (*Gal. Borgh.*, p. 196) sur l'attribution à Raphaël du dessin de Windsor.

S. R.

Un trésor mexicain.

La Banque du Mexique a reçu dans ses caveaux un trésor du xv^e^ ou du xvi^e^ siècle, découvert dans une grande tombe inviolée de Monte Alban près Oaxaca. Les inhumés étaient dix caciques momifiés, du peuple mixtec; les ornements sont des vases d'onyx, de jade, de cristal de roche, une foule d'objets d'or incrustés de turquoises, un masque d'or, etc. On attend des renseignements plus précis (*Times*, 20 janvier 1932.)

X.

Au Musée du Louvre.

I. *L'Institut pour l'étude scientifique de la peinture.*

MM. Maurice Petsche, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, et Paul Léon, directeur général des Beaux-Arts, membre de l'Institut, ont inauguré l'Institut pour l'étude scientifique de la peinture qui vient d'être créé au Musée du Louvre (15 octobre 1931). Il s'agit d'un laboratoire installé entièrement aux frais de M. Carlos Mainini, professeur à la Faculté de médecine de Buenos-Ayres, et offert par ce savant en témoignage de sa sympathie pour notre pays.

Le docteur Fernando Pérez, ambassadeur de la République Argentine à Rome, a exposé la méthode d'investigation scientifique qui permettra de donner aux attributions une confirmation nouvelle. On sait combien les fraudes artistiques se sont multipliées en Europe et en Amérique. Le marché est encombré de copies pourvues de fausses signatures, ou de tableaux attribués par erreur ou par mauvaise foi à des peintres célèbres, après avoir subi des retouches appropriées. Comme l'a dit le docteur Pérez, ces copies ou ces tableaux anciens avec de fausses attributions n'ont pas envahi seulement les salons privés des amateurs; elles ont aussi franchi le portail des grands musées. Pour réprimer ces fraudes artistiques, la critique d'art ne

disposait encore que de méthodes précaires. Il faut donc s'attacher à lui donner un plus grand caractère d'objectivité et à ses jugements plus de certitude. C'est à quoi le docteur Pérez pense aboutir, particulièrement par l'examen de la contexture des tableaux, de leur technique et, surtout, par l'étude de l'empâtement. Après avoir exposé les résultats auxquels il est parvenu et les avoir illustrés par d'intéressants exemples, le conférencier a terminé en soulignant les bienfaits de cette collaboration de la science et de l'art.

« Au cours d'un voyage d'étude, a-t-il dit, que je viens de réaliser à travers les grands musées et d'innombrables églises de cette péninsule, où les plus grands génies de la peinture dorment leur dernier sommeil, j'ai ressenti des impressions d'angoisse et de tristesse devant l'état de délabrement dans lequel se trouvent beaucoup de chefs-d'œuvre. Cette situation est particulièrement inquiétante dans les églises. Un grand nombre de ces chefs-d'œuvre réclament des soins urgents, qui doivent être prêtés par des mains prudentes et très habiles.

« On ne saurait atteindre ce résultat sans la collaboration de la science et de l'art, qui, désormais, ne doivent plus vivre à l'écart. »

II. *Les nouvelles salles romaines.*

Le sous-secrétaire d'État a inauguré ensuite les salles d'antiques aménagées au rez-de-chaussée de la galerie. On sait que la conservation des antiquités grecques et romaines vient de réorganiser et d'installer dans les salles occupées jusqu'alors par l'atelier des moulages l'ensemble des salles romaines du Louvre.

L'accès aux salles nouvelles se fait par une immense arcade s'ouvrant au fond du vestibule des Prisonniers barbares, sous le Grand Escalier, et le public pourra désormais, après les avoir traversées jusqu'à la salle d'Auguste, revenir, sans rebrousser chemin, tout le long du Jardin de l'Infante.

Il trouvera d'abord, réunis dans une même salle, la précieuse collection de nos bas-reliefs historiques romains, avec le fragment du célèbre autel de la paix, consacré par Auguste, et une admirable scène de *Suovetaurilia*, le sacrifice traditionnel d'un taureau, d'un bélier et d'un porc.

Viennent ensuite, rigoureusement classées, tout en tenant compte des nécessités architecturales, les séries iconographiques permettant de suivre, à travers les trois premiers siècles et même au delà, le développement à Rome de l'art du portrait et telles au Louvre qu'il n'en est nulle part ailleurs d'équivalentes, si ce n'est à Rome, au Capitole et au Vatican (*Débats*, 15 oct. 1931.)

Les origines du style flamboyant.

Le dernier volume de l'Annuaire de l'*Institut d'Etudes Catalanes* (t. VII, Barcelone, 1931) contient entre autres études un article de M. Puigi Cadafalch qui est une importante contribution à l'histoire des origines du style flamboyant. Ce n'est pas sans raison que l'éminent archéologue catalan dédie ces pages à la mémoire du regretté Camille Enlart : il y publie, en effet, un texte qui attribue avec certitude à un maître d'œuvres anglais immigré en

Catalogne la partie flamboyante du cloître cistercien de Santas Creus, et de curieux rapprochements avec des monuments gothiques d'Angleterre précisent la portée de cette publication.

E. LAMBERT.

Vente de bijoux de l'Ermitage.

Le 9 novembre 1931, chez Sotheby à Londres, ont été mis en vente des bijoux d'or de l'Ermitage (*Catalogue of ancient gold jewellery, the property of the Hermitage Museum, illustrated copy*, 8 plates, 10 s. 6 d.). Les principaux objets sont une statuette hittite en électrum, un diadème de l'époque géométrique, un pectoral lydien archaïque, un masque funéraire du v^e^ siècle. Il ne s'agit pas du vieux fonds de l'Ermitage, mais des suivants : 1° la collection Nelidoff, cataloguée en 1903 par L. Pollak avant son achat par l'Ermitage; 2° la collection Lemmé d'Odessa, dont un catalogue a paru dans cette ville en 1884; 3° les objets recueillis à Olbia au cours de trente ans de fouilles, par feu Pharmakowski.

Réprimant toute expression de blâme, désormais inutile, j'appelle l'attention sur ce catalogue Sotheby, où sont décrits ou figurés des bijoux d'une grande valeur, provenant non seulement du Bosphore, mais d'Amasie, de Rhodes, de Sinope, de Crète, de Chypre, de Lesbos, de Syrie, de Macédoine, d'Athènes, etc. Il y a là un complément indispensable à notre connaissance de la bijouterie et de l'orfèvrerie antiques. Le masque d'or (pl. VIII) provient, dit-on, de Sidon. Beaucoup d'objets qui paraissent intéressants sont décrits dans le catalogue de 166 numéros (quelques-uns collectifs), mais non figurés.

Cette vente a produit environ 250.000 francs. Parmi les acquéreurs, on cite le Musée Ashmoléen d'Oxford et le Fitz-William de Cambridge. Le plus gros prix (£ 285) fut payé par le Musée de Leyde pour un lot de 25 objets. La statuette hittite en électrum échut à M. Savill (£ 135), le collier lydien du VIII^e^ siècle à M. Singer (£ 52), etc. Si l'on déduit de la somme totale les diverses commissions, le transport des bijoux, les assurances et des frais du catalogue illustré, que reste-t-il? Le scandale de la vente.

S. R.

L'effondrement de la salle Sixtine au Vatican.

L'accident survenu dans cette salle de la Bibliothèque Vaticane a entraîné plusieurs morts (décembre 1931), mais presque aucune perte bibliographique sérieuse, malgré les nouvelles alarmantes répandues à ce sujet par la presse. Manuscrits et imprimés précieux se portent bien (*Times*, 28 déc. 1931.)

X.

Sextus Julius Sparsus.

Voici une jolie découverte qui nous vient de l'Université de la Caroline du Nord. Le professeur G. A. Harrer a reconnu dans le susdit, consul avec M. Otacilius Catulus en novembre 88 (diplôme militaire dans l'*Année épigr.*, 1927, p. 44), le Sparsus tout court auquel Pline le Jeune a adressé deux lettres (IV, 5; VIII, 3, 104 et 108) et Martial une épigramme (XII, 57, vers 101-2). Dans le manuscrit Ashburnham des *Lettres* de Pline, l'index des titulaires porte *ad Julium Sparsum*, ce qui a été admis non sans résis-

tance par les deux derniers éditeurs (1912, 1922) et se trouve aujourd'hui confirmé par le diplôme trouvé en Bulgarie. Sparsus fut probablement consul suffect en 88; comme il fallait, à cette époque, être âgé pour cela de 35 ans, il a dû naître vers 53, quelques années avant Pline (62). Les dates concordent; il n'y a aucune difficulté, mais un bon petit complément à la *Prosopographie.*

S. R.

Les Magusiens.

On appelle ainsi les mages de l'Anatolie, par opposition aux Mages iraniens; c'est d'eux qu'est issu le mithraïsme. La doctrine de ces gens, connue surtout par Lactance, est un mélange extravagant de mazdéisme, d'astrologie babylonienne et de cosmologie stoïcienne. M. Fr. Cumont en a admirablement débrouillé quelques chapitres (*Rev. hist. rel.*, janvier-juin 1931). Ce qui domine est une eschatologie compliquée dont l'astrologie fournit les éléments et qui annonce la chute de l'Empire romain, la revanche de l'Orient sur l'Occident, suivie, après de longues convulsions, du règne du Soleil, de l'âge d'or. « Un hymne attribué aux mages par Dion Chrysostome exprime ces croyances avec une fidélité jusqu'ici insoupçonnée. » Une autre source importante est l'apocalypse du pseudo-Hystaspe, récemment étudiée par H. Windisch, que citent Justin et d'autres; Auguste en avait prohibé la lecture sous peine de mort. Au cours de ce mémoire, M. Cumont réédite, après Behn, le très intéressant relief mithriaque trouvé en 1926 à Bitburg, où figure Phaéthon au moment où il obtient d'Hélios de conduire le quadrige dont les chevaux sont amenés par les vents; on rappelle que Nonnos, à deux reprises, assimile Mithra à Phaéthon. Quelle chance pour l'esprit humain que le judéo-christianisme, relativement si simple, l'ait emporté sur les insanités délirantes dont le monde grec paraît avoir été infecté dès le v^e^ siècle avant notre ère et qui n'ont cessé de lui creuser des ulcères aux flancs!

S. R.

Le sacrifice du faon.

Pédachtoé, au nord de Sivas, fut le siège d'un archevêché depuis le VII^e^ siècle; la ville porta aussi le nom d'Héracleiopolis en l'honneur d'Héraclius. On possède des Actes peu authentiques du chorévêque Athénogène, martyr à Pédachtoé sous Dioclétien. Une biche, nourrie dans le couvent qu'il habitait, vint se jeter à ses pieds pour annoncer l'arrestation de ses compagnons. Avant de mourir par le glaive, l'évêque pria Dieu que la biche, qui lui apparut une seconde fois, fût toujours épargnée par les chasseurs, ainsi que sa descendance, à la condition que chaque année les biches issues d'elle offrissent un faon pour être consommé en mémoire de lui. Le jour anniversaire du martyre, une biche entre à l'église et y dépose un faon, qui est mangé par l'assistance. Voilà bien un banquet rituel, tradition païenne christianisée. M. Cumont en a reconnu l'importance [1]. Les immolations de cervidés à Artémis (Mâ, Anaïtis, etc.) sont un usage asiatique; le caractère sacré du cerf et de la biche est attesté, entre autres, par la présence de ces

1. *L'archevêché de Pédachtoé et le sacrifice du Faon*, extr. de *Byzantion*, VI, 1931, p.521-533.

animaux sur les monnaies de la Cappadoce et du Pont (tétradrachmes de Mithridate), ainsi que par des statuettes de bronze. M. Cumont ne prononce pas le mot de *totem*, mais on voit qu'il y pense; c'est bien le cas.

S. R.

Sacrifices funéraires en Nubie.

L'exploration de tumulus probablement éthiopiens, du IVe-Ve siècle après notre ère, situés en Nubie au sud d'Abousimboul, sur la rive est du Nil, a donné, outre un bon nombre de harnachements de chevaux en argent ciselé et ornés de pierres semi-fines, une quantité de squelettes d'esclaves, de chameaux, de chevaux, de chiens, évidemment sacrifiés, lors des funérailles d'un chef, pour lui tenir compagnie outre-tombe. Quatre jeunes gens avaient été étranglés à l'aide d'une corde encore nouée autour de leur cou. On signale encore, parmi les objets recueillis, une table à jouer en bois, montée en argent, à côté d'un sac de cuir, contenant des *pions* d'ivoire et d'ébène. Des jarres de vin portent, sur le col, le nom en graffite d'un fournisseur gréco-égyptien (*Times*, 11 janvier 1931.)

S. R.

A propos de la lettre de Claude.

Des menaces proférées par l'empereur contre les Juifs messianistes, qualifiés de « peste du genre humain », M. Cumont a le premier rapproché un passage des *Actes* (XXIV, 5). Il paraît aujourd'hui que la même assimilation d'une révolte à une épidémie se rencontre depuis Hérodote jusqu'à Plutarque (Stephan Loesch, *Epistula Claudiana*, Rottenburg, 1930). M. Idris Bell, annonçant ce dernier ouvrage (*Classical Review*, 1931, p. 146), ajoute qu'un autre passage parallèle se trouve dans le fragment nouveau des *Acta Isidori*, publié dans les *Berliner Sitzungsberichte*, où Isidore déclare que les Juifs s'efforcent de semer le désordre sur toute la terre (ὅλην τὴν οἰκουμένην ἐπιχειροῦσιν ταράσσειν). Si cette idée ne date pas d'hier, elle est encore vivace aujourd'hui, témoin les fameux articles du *Morning Post* intitulés *Causes of world Unrest* (12 juillet 1920 et suiv.). Naturellement, l'*Unrest*, le trouble des esprits, le communisme, la crise mondiale, y étaient surtout attribués aux descendants de ceux que Claude dénonçait. Dans l'intervalle, on les avait plutôt accusés d'empoisonner les puits.

S. R.

Encore la lettre de Claude.

M. Seston, professeur à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, vient de reprendre ce sujet très discuté, mais non épuisé, dans la *Revue d'histoire et de philosophie religieuse* (mai-juin 1931). Son mémoire se distingue de ceux qui l'ont précédé par une étude attentive des textes de Philon relatifs aux relations des Juifs, des Grecs et des Romains précisément à la même époque. Il conclut que la phrase irritée de Claude exprime simplement la crainte d'une guerre civile, d'une lutte armée entre Grecs et Juifs dans toutes les juiveries de l'Empire. Il ne veut pas croire à une agitation messianique due au christianisme naissant. C'est, en somme, l'opinion de M. Guignebert, qu'il cite expressément. Un argument à considérer est le fait qu'il n'y a plus de troubles en 42 : « On ne se représente pas les propagandistes

chrétiens... cachés et silencieux au point de ne plus inquiéter empereur et préfet. » C'est pourtant ce que font les conspirateurs quand ils se sentent menacés; cela ne les empêche pas de former des *cellules*, comme on dit aujourd'hui. — Page 19, si Josèphe avait parlé des premiers mouvements provoqués par la prédication chrétienne, cette mention aurait disparu de son texte. Celui de Suétone (*impulsore Christo*) garde, aux yeux de M. Seston « tout son mystère »; mais, précisément l'hypothèse qu'il n'admet point avait pour objet d'expliquer ces mots, certainement authentiques. On en discutera encore et longtemps, mais sans négliger M. Seston.

S. R.

Glozel en justice (voir *Revue*, 1931, I, p. 321).

Après d'innombrables « remises », le procès de M. Émile Fradin contre M. Dussaud, qui l'avait accusé en 1928, dans le *Matin*, d'être le faussaire de Glozel, a été porté devant la 12e Chambre les 8 et 9 mars 1932. Une amnistie étant intervenue entre temps, le procès était purement civil et M. Fradin ne demandait, au *Matin* et à M. Dussaud, qu'un franc de dommages-intérêts. Cette satisfaction lui a été accordée par jugement du 23 mars. M. Dussaud, le 8 mars, avait allégué une excuse nouvelle : chargé de la conservation des antiquités orientales du Louvre, il devait veiller à ce qu'il n'y pénétrât aucune pièce fausse. Mais cette excuse ne tenait pas, car aucun objet de Glozel n'a jamais été proposé aux Musées nationaux, pas même à titre de don. Le jugement rappelle que le juge d'instruction de l'Allier, chargé d'instruire contre M. Émile Fradin dans la plainte en escroquerie formulée contre lui par la *Société préhistorique*, a rendu une ordonnance de non-lieu et que ladite Société a été condamnée à un franc d'amende par les Cours de Cusset et de Riom. Évidemment, la douzième Chambre n'avait pas à se prononcer sur l'authenticité des objets, mais sur la témérité de l'accusation: elle l'a fait sans ambages, bien que la plaidoirie de Me Garçon eût renouvelé devant elle des arguments déjà cent fois réfutés. Le petit paysan diffamé étant désormais hors de cause, les avocats de l'inauthenticité devront trouver une autre explication, car 4.000 objets ne sont pas tombés du ciel; le mieux qu'ils pourront faire est de reconnaître leur erreur, dont l'histoire de la science appréciera les motifs et qu'elle jugera à son tour. Sûr de son arrêt sans appel, je m'abstiens ici de le devancer [1].

S. R.

1. On trouvera de bons résumés du dernier procès dans le *Mercure* du 1er avril et dans le *Petit Parisien* du 24 mars 1932.

BIBLIOGRAPHIE

Nora Nieri. *Arcangelo Michele Migliarini* (1779-1865). Extrait des Mémoires de l'*Accad. dei Lincei*. Rome, Bardi, 1931; in-4°, 143 pages. — Migliarini n'est pas moins oublié que beaucoup d'archéologues du XIX^e^ siècle, dont les uns attachèrent leur nom à des œuvres bientôt dépassées et les autres accumulèrent des notes sans presque rien publier. Celui à qui l'autrice de la présente monographie rend justice était pourtant mieux qu'un amateur; égyptologue, il correspondit avec Champollion; étruscologue, il fut le premier à recueillir 1.400 inscriptions dans la langue mystérieuse qui l'avait séduit à son tour; il fut par surcroît orientaliste et naturaliste. D'abord peintre et fin connaisseur des arts, il fit de longs voyages en Europe et en Asie, puis devint conservateur de Musée à Florence (1837), où, pendant trente ans, il enseigna et travailla sans relâche à mettre en valeur et à accroître l'héritage du passé. Ses grands ouvrages, *Dictionnaires copte et hiéroglyphique, Catalogue des collections égyptiennes, numismatiques et glyptiques de Florence*, restèrent, comme son *Corpus* étrusque, à l'état de manuscrits [1]. Un volumineux dossier à son nom, conservé au Musée archéologique de Florence, n'avait pas encore été dépouillé; Mlle Nora Nieri s'en est pieusement chargée. Entre autres découvertes, elle a exhumé plusieurs longues lettres de Champollion, reproduites intégralement avec ses dessins (1824-26). « Recevez, mon cher Égyptien, les bénédictions d'Amon-Ra et l'assurance de mon attachement. » Une pareille formule, sous la plume d'un savant de génie, a la valeur d'un hommage.

S. R.

P. Lavedan. *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines.* Paris, Hachette, 1931; in-4°, 1037 pages, avec 1.015 illustrations. — Quand l'auteur, il y a vingt ans, entreprit ce travail, il comptait en faire un abrégé, mis au courant, du grand *Dictionnaire des Antiquités*. Avec le temps il modifia son dessein, sans qu'il explique très clairement pourquoi, car la substitution de rubriques françaises aux titres latins des articles ne suffit pas, ce me semble, à motiver « presque un autre esprit » et les résultats des fouilles récentes ne diffèrent pas essentiellement de ceux que le *Dictionnaire des Antiquités* a consignés dans ses derniers volumes. L'essentiel, d'ailleurs, pour un pareil ouvrage, est d'être bien disposé, bien proportionné, et c'est là un mérite qu'on ne contestera pas à celui-ci; il convient parfaitement aux élèves de l'enseignement secondaire, et la partie relative à la mythologie leur sera particulièrement précieuse. L'illustration, tantôt au trait, tantôt photographique, descend rarement au-dessous de la moyenne,

1. Il est dit (p. 17) que le m^is^ Campana essaya d'acheter à Migliarini ce qu'il appelait son *Tesoretto*, mais n'y réussit pas.

bien que le papier choisi se prête peu à l'impression des clichés. Mais ce bref compte rendu d'un livre utile serait incomplet si je ne regrettais les trop nombreuses erreurs dont on s'aperçoit en le feuilletant. Par exemple, à l'article *Athéna*, il est faux que la tête de la *Lemnia* soit à Francfort, puisqu'elle est à Bologne; à l'article *Aphrodite*, on trouve de nouveau l'Aphrodite de Fréjus, découverte en réalité aux environs de Naples, et on entend parler des « débris d'une statue d'Hermès », inexistants, qui auraient été découverts avec la Vénus de Milo; au même endroit, l'inscription du statuaire d'Antioche est mise en relation avec la statue, etc. A l'article *Pomone*, il est dit que, sous l'Empire, « elle n'apparaît guère que dans l'art »; je défie qu'on m'en cite un exemple sûr. A l'article *Niobé*, on lit que « les textes anciens mentionnent à diverses reprises un groupe de Niobides »; or, il n'en est question que dans Pline. Il y a des erreurs à l'article *Amazones*, mal informé de l'iconographie. L'article *Protésilas* manque et par suite aussi l'admirable statue qui représente ce héros à New-York. — Page 340, le prétendu Dionysos jeune est un Antinoüs, etc. — On donne de bonnes raisons pour réduire la bibliographie à l'essentiel, mais souvent il n'y en a pas du tout, par exemple, à l'article *Parthénon*, où l'*Athènes* de Fougères, à défaut d'autres bons livres en français, devait être citée. Une révision attentive, en vue d'une réédition certaine, ne peut qu'être recommandée.

S. R.

Paul Perrier. *L'unité humaine. Histoire de la civilisation et de l'esprit humain.* Tome I[er]. Paris, Alcan. 1931; in-8, XLVII-404 pages. — Le titre et la préface de ce livre sont assez ambitieux; le reste l'est moins. Le philosophe que ravit le spectacle de l'unité humaine, pour qui cette unité, de mieux en mieux réalisée, est un idéal, paraît « moins sensible aux détails qui enchantent l'artiste... Il sait trop ce que coûtèrent à l'humanité les *abus pittoresques* et contre Renan il prend le parti de Voltaire. » Parfois le ton s'élève : « Les Océanides, venues pour consoler Prométhée, s'en retournèrent dès le soir; elles allaient sans doute à d'autres malheurs. Ainsi le philosophe : il passe vite, il ne peut s'attarder auprès d'un seul malade. C'est l'humanité entière qu'il voudrait consoler et guérir. »

Je ne comprends pas trop bien cela, mais je comprends ce qui suit. C'est un exposé clair et généralement correct de l'histoire des religions et de l'histoire politique universelle. Pas de références, mais d'innombrables « comme le dit », suivis du nom d'un érudit contemporain. Parfois, « comme le dit » suit une vérité si banale qu'on pense à la phrase attribuée jadis à Jacquinet : « Les Romains furent vaincus à Cannes, comme dit Bossuet. » L'ensemble n'en est pas moins instructif; l'idée que le passage du concret à l'abstrait est presque la formule du progrès humain reçoit quelques heureuses applications.

S. R.

Arthur Sambon. *Stylisations et déformations dans l'art* (extr. de l'*Acropole*, avril-juin 1931, 16 pages avec 2 planches). — Des idées justes, des exagérations nébuleuses. Une des planches, d'après un marbre appartenant à l'auteur, représente une tête d'enfant alexandrine fort intéressante,

mais, à mon avis, mal datée. Étude particulière des *mains* expressives, avec cette anecdote à retenir : « Rodin avait acheté un fragment presque informe d'une main grecque en marbre de Paros. Malgré sa mutilation, en faisant jouer la lumière sur les profils, l'auteur de la *main de Dieu* y retrouvait toutes les beautés de la forme primitive et il me disait, avec un accent ému: « Quand j'ai acheté ce fragment, je n'ai pu dormir de la nuit; j'ai pris fiévreusement la terre glaise et j'ai senti impérieusement le besoin de créer. » Rodin était un artiste de génie, mais un grand *poseur*.

S. R.

Commandant Lefebvre des Noëttes. *L'attelage. Le cheval de selle à travers les âges. Contribution à l'histoire de l'esclavage.* Préface de **J. Carcopino.** Paris, Picard, 1931; 2 vol. in-8, VII-312 pages, avec 500 illustrations. — Voici une nouvelle édition, très augmentée, de *La force animale à travers les âges*, brillant ouvrage qui, publié en 1924, est depuis assez longtemps épuisé. On sait que l'auteur, officier de cavalerie, a eu le mérite d'établir que l'antiquité, ignorant le collier d'épaules et ne laissant agir que le col du cheval, s'était privée d'une grande partie de la force animale dont elle eût pu disposer; ne connaissant pas davantage la ferrure, l'attelage en file, etc., elle a prodigué les bêtes de somme pour obtenir des résultats insuffisants. Le remède vint seulement vers l'an 1000, où l'on inventa, sans doute à cause du délabrement des routes et de la rareté croissante des esclaves, le collier et la ferrure (car l'auteur n'admet pas du tout la thèse de la ferrure hispano- ou gallo-romaine). Comme, dans l'antiquité, le travail servile, le colonat et le servage ont perpétué, pour la majorité de la population, des conditions de vie déplorable, il n'y a aucun paradoxe à faire dépendre ces misères de l'utilisation imparfaite du travail animal. M. Lefebvre des Noëttes a abordé incidemment d'autres questions connexes, par exemple, la construction défectueuse des routes, les chars de guerre, l'équitation, etc. Il y a des lacunes dans son information, mais tout ce qu'il dit est intéressant.

S. R.

Aug. Fitz Gerald. *Peace and war in antiquity.* Londres, Scholartis Press, 1931; in-8, 123 pages. — Ce recueil de passages d'auteurs grecs et romains, d'Homère à Procope, qui parlent de la paix et de la guerre, a été composé par feu Fitz Gerald; c'est une publication posthume due à l'amitié de M. Alex. Souter, professeur à Edimbourg. Le recueil n'est pas complet, l'auteur l'ayant laissé inachevé; mais celui qui reprendra la question ne négligera pas ce premier essai. La série des textes suit celle des traductions, qui sont classées par noms d'auteurs; on relira avec un intérêt particulier ce qui est emprunté à Thucydide et à Platon.

X.

E. Jeanselme. *Comment l'Europe au Moyen âge se protégea contre la lèpre.* Paris, Soc. d'histoire de la médecine, 1931; in-8, 155 pages. — A la mort de Louis VIII (1226), il y avait environ 2.000 léproseries en France. Tantôt les lépreux étaient traités avec charité, tantôt persécutés par les pouvoirs publics. Pour des raisons sur lesquelles on discute, la lèpre devient

plus rare dans la première moitié du XIVe siècle; les maladreries se vident et beaucoup sont désaffectées. En 1351, les 59 maladreries du diocèse de Paris n'abritent que 35 lépreux. Au début du XVIIe siècle, il n'y en a presque plus en France. Le système de défense et d'isolement pratiqué au moyen âge, peut-être aussi les progrès, d'ailleurs tout relatifs, de l'hygiène, ne semblent pas avoir été étrangers à ce résultat. Quant à l'infâme *combustio leprosorum* de 1321, aux grandes famines et aux épidémies du XIVe siècle, il ne paraît pas qu'elles aient exercé d'influence notable sur la disparition graduelle du fléau. S. R.

Hugo Obermaier. *Urgeschichte der Menschheit* (p. 148-347 de la *Geschichte der führenden Völker*, tome I, Herder, Freiburg in Breisgau, 1931). — Un nouveau tableau d'ensemble, très détaillé sur certains points, de la préhistoire et de la protohistoire en tous pays, a été rédigé par l'abbé Obermaier pour le premier volume d'une histoire universelle publiée sous forme de monographies. C'est, au moment où j'écris, l'exposé le plus au courant et le plus original que l'on possède et, bien que l'illustration y soit restreinte, celui qui peut servir le plus utilement d'introduction. Une curiosité naturelle m'a porté d'abord vers le chapitre, en partie très bien fait, qui concerne la fin du paléolithique (*Epipaläolithikum*, suivant la nomenclature proposée par l'auteur). Il lui assigne pour limites approximatives les dates de 10.000 à 5.000 avant J.-C. Les divisions essentielles sont l'*azilien*, qui se trouve sur la côte cantabrique, en France, en Belgique et en Angleterre, et le *tardenoisien*, identifié au capsien final (Afrique du Nord, Espagne), caractérisé par de très petits instruments en silex de formes géométriques qui auraient servi à l'armature de flèches ou de harpons. C'est l'époque où l'art rupestre du capsien espagnol, jusque-là naturaliste, se géométrise à son tour, en particulier dans la Sierra Morena. — L'abbé Obermaier sait très bien, depuis 1925, que l'épipaléolithique le mieux caractérisé est celui de Glozel (Allier); il connaîtra bientôt celui de Lacan (Corrèze). Nulle part il n'a parlé de Glozel, fidèle à la conspiration du silence dont, malgré son incontestable talent, la postérité lui demandera sévèrement compte, comme à ses complices. S. R.

Henri Martin. *La station aurignacienne de La Quina.* Angoulême, 1931 (extr. du *Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1930). In-4°, 77 pages, avec 24 planches. — Mémoire d'une haute importance, conduit avec la même méthode que les fouilles dont il fait connaître les résultats. La station de La Quina est à la fois moustérienne et aurignacienne; dans l'un et l'autre habitat, on peut distinguer plusieurs phases. Bien que le voisinage des différentes époques de la station soit incontestable, il n'y a pas superposition. Dans le milieu moustérien, les ossements recueillis sont du type du Néanderthal; le milieu aurignacien n'a donné que des fragments indéterminables. M. Henri Martin est surpris de n'avoir rencontré aucun indice de sépulture dans une station aussi étendue et longtemps habitée; il suppose que l'immersion des cadavres dans la rivière toute proche était la pratique usitée, à cause de sa simplicité. Les textes anciens peuvent fournir quelques parallèles à cet égard; il est question ailleurs de cadavres jetés dans des abîmes naturels (*L'Homme préh.*, 1887, p. 665). S. R.

Karl Schirmeisen. *Mythos und Prähistorie. Unters. uber die Stufen der Mythenbildung.* Landskron, Czerny, 1931; in-8, 178 pages. — L'origine des mythes remonterait à l'aurignacien. L'auteur distingue cinq époques mythopéiques, reflétant les progrès de la pensée et de la civilisation. Tout cela paraît bien hasardé, bien qu'il soit exact, en principe, que la préhistoire ne doit pas faire abstraction de la mythologie, et réciproquement. Je traduis quelques lignes de la conclusion : « La préhistoire montre que la formation de l'homme, au début de l'époque glaciaire, commence avec le premier usage du feu; l'ethnographie montre que les divinités du feu appartiennent à la classe des plus anciennes et des plus répandues. Déjà E. Burnouf a qualifié le feu de divinité primitive, objet des premiers cultes. Nous avons établi que les divinités primitives sont presque partout, comme aussi les héros primitifs, en rapport avec la conquête du feu. Preuve que la plus ancienne religion était monothéiste. Par suite de l'intelligence enfantine des premiers hommes, on associa une déesse au dieu (mais pas la Terre Mère de Dieterich). Les rapports entre le feu et le soleil, par exemple, l'emploi du feu dans le culte solaire, autorisent à croire que la déesse primitive, analogue à l'Hestia Vesta des temps plus récents, fut identifiée au soleil. Le dieu primitif, conçu généralement sous forme serpentine, comme aussi les héros primitifs, sont des ennemis de toute magie; aujourd'hui encore, pour écarter les effets de la magie et des mauvais esprits, on a recours au feu et à la fumée. La religion primitive était encore exempte de sorcellerie et de croyance aux esprits. Ces phénomènes appartiennent à l'époque diluvienne, probablement à celle du Déluge, et se rapportent à l'adoration des divinités lunaires. » L'auteur, incontestablement, ne manque pas d'imagination; il a aussi beaucoup lu; mais il veut en trop savoir. S. R.

G. A. Reisner. *Mycerinus. The temples of the Third Pyramid at Giza ;* Harvard University Press (Milford à Londres) ; in-4, 281 pages, avec 78 planches, 12 cartes et 81 figures. Prix : 870 francs. — Il n'avait encore été parlé qu'avec discrétion des étonnantes découvertes, faites dans la troisième pyramide — temple de Mykérinus et les édifices avoisinants (petits temples de la Reine), remontant tous à la IV^e^ dynastie. Les fouilles ont été conduites par l'Université de Harvard et le Musée de Boston. Non seulement elles ont enrichi les Musées du Caire et de Boston d'œuvres splendides, mais elles permettent de récrire tout un chapitre, et non le moins intéressant, de l'art égyptien. D'autres volumes, nous dit-on, suivront celui-ci, dont la beauté matérielle est en rapport avec ce qu'il apporte de nouveau. Et ce ne sont pas seulement de merveilleux spécimens de sculpture, dignes de figurer désormais dans tous les manuels, comme les statues conjuguées de Mykérinus et de sa femme; l'auteur, dont l'érudition égyptologique est bien connue, nous offre le fruit de longues recherches personnelles sur les matériaux, les modes de construction, les vases de pierre dure et d'argile, les différentes écoles de sculpture, la généalogie des grands pharaons de cette époque des Pyramides dont l'immense autorité et l'opulence sans limites sont encore des mystères pour nous, comme ils l'étaient déjà pour Hérodote. Il est impossible de parler avec trop d'estime de cette publication; mais le texte n'est pas facile à lire, encombré qu'il est de menus détails. S. R.

G. Contenau. *Manuel d'archéologie orientale.* Tome III et dernier. Paris, Picard, 1931; in-8, p. 1123-1685, avec les figures 742-974 et 4 cartes. — Ce troisième tome termine un ouvrage de la meilleure venue, auquel on peut prédire le même succès qu'au *Manuel* de Déchelette, parce qu'il est seul de son genre, très richement illustré et rédigé, malgré la difficulté du sujet, avec une clarté parfaite. Il faut féliciter non seulement l'auteur, mais l'éditeur d'avoir affronté une besogne aussi complexe et de l'avoir si tôt conduite à son terme. Comme, dans aucun domaine de l'archéologie, les découvertes ne se multiplient aujourd'hui avec tant de rapidité, tous les grands pays du monde, en dépit des embarras économiques, rivalisant d'ardeur dans l'exploration du proche Orient, il a fallu accompagner la bibliographie finale, qui est excellente, d'un appendice tenant compte des recherches et problèmes les plus récents : 1° La céramique peinte de l'Élam, celle de Sumer et la population primitive de l'Asie occidentale; 2° le déluge babylonien; 3° les sépultures sumériennes et les tombes royales d'Our; 4° les tombes d'Our et le Caucase; 5° les poteries et les bronzes de Perse (Nihavand et Louristan); 6° l'Égypte et l'Asie avant l'histoire; 7° les divers systèmes chronologiques. Suit un index général qui, très complet, pourra servir de modèle et une table développée. L'ample matière est répartie dans ce qui précède sous sept chefs : 1° les Hittites; 2° la Babylonie et l'Assyrie de l'an 1000 jusqu'aux Sargonides; 3° l'art sous les Sargonides; 4° l'Empire néo-babylonien; 5° la Haute-Syrie (Jérusalem, Samarie, Gézer); 6° la Perse; 7° la Phénicie. Je note en passant que l'auteur s'est rallié à mon hypothèse de 1928 au sujet des tombes royales d'Our : « N'aurions-nous pas là une vague du flot qui devait déferler sous le nom de Scythes tant d'années plus tard sur l'Asie occidentale? » Pour la date, M. Contenau n'admet pas les chiffres trop élevés de M. Woolley : 3100 au maximum pour les plus anciennes tombes, 2850 pour les plus récentes, chiffres qui doivent peut-être se réduire à 2950 et 2700. La haute date de 3500 ne paraît pas soutenable par suite de l'homogénéité du bloc d'Our comparé à celui de Tello (p. 1560).

S. R.

F. Thureau-Dangin, A. Barrois, G. Dossin, M. Dunand. *Arslan Tash.* Paris, Geuthner, 1931; in-4°, 146 pages, avec cartes et album de 48 planches. — A 30 kilomètres vers l'est de Djerablous sur l'Euphrate, Arslan Tash (*La Pierre au Lion*) est un village kurde de la plaine de Seroudj, où la mission Chesney, en 1850, signalait deux lions colossaux. Deux plaques sculptées y avaient été découvertes en 1886 et 1889. Une statue sans tête, de même provenance, fut donnée en 1920 au Louvre (*Syria*, II, pl. XVI). Ce Musée, en 1928, y entreprit des fouilles, sous la direction de M. Thureau-Dangin, puis du P. Barrois. Le nom ancien, fourni par l'épigraphie, est Hadâtu, sur la route de Syrie; au temps de l'occupation assyrienne, ce fut un poste militaire, qui devint important sous Téglathphalasar III. Ce prince y établit une résidence royale. Deux palais de l'enceinte ont été dégagés par les fouilles; on a trouvé aussi un petit temple gréco-oriental, élevé au-dessus d'un des palais. Un des caractères de ceux-ci, construits très simplement en briques, est leur confort au sens moderne de ce mot; chambre du roi, appartement des femmes, salles de bains, canalisation soignée, etc.

Toutes les sculptures recueillies à Arslan Tash, avant et pendant les fouilles,

ont été publiées adéquatement et commentées. Il y a des lions et des taureaux d'un style vigoureux. Une stèle importante montre le dieu Hadad, qui semble prendre son vol au-dessus d'un taureau courant.

Ce qu'il y a de beaucoup le plus intéressant est une collection de tablettes d'ivoire, sans doute destinées à la décoration de meubles comme à Nimroud (*Brit. Mus.*). Les sujets sont égyptisants, non égyptiens, et font penser, soit aux patères de Chypre, soit à l'art égéen. Quelques animaux retournant la tête rappellent — et cela est encore inexplicable [1] — des gravures magdaléniennes de nombreux siècles antérieures. Trois lamelles portent une dédicace araméenne à Hazael, peut-être le roi de Damas (IX^e siècle). Inutile de dire que texte et planches sont de premier ordre.

S. R.

Édouard Dhorme. *La poésie biblique.* Paris, Grasset, 1931; in-8, 312 pages. — Dans toute poésie, le fond poétique commande la forme, qui doit s'adapter à la nature de l'inspiration. La technique des vers est un instrument indispensable, mais qui peut se réduire aux règles incertaines de la prose rythmée, proche de la musique. Dans la Bible, ce qui est poésie fait sentir et comme entendre le chant. Mais quelle est la technique de cette poésie-musique? Elle était sans doute très libre. « Une seule loi domine ces explosions de lyrisme, c'est celle du parallélisme. » Les refrains ne sont pas inconnus. On a fait de vains efforts pour en savoir davantage, pour passer le « cothurne étroit » dont parle Théophile Gautier au pied de la Muse hébraïque. — Tous les genres de poésie sont représentés dans la Bible, le lyrisme comme l'épopée (*Psaumes* XVIII, CIV); les passages poétiques s'isolent du reste par la forme et par le fond. L'étude consacrée par M. Dhorme à ces *disjecta membra* n'est assurément pas tout entière nouvelle; mais, conduite avec beaucoup de prudence et un vif sentiment littéraire, elle sert à mieux apprécier des textes qui même, en traduction, offrent à l'esprit et à l'oreille le *nescio quid* par où diffère la poésie de la prose. Tous les restes de la poésie biblique, depuis le chant bizarre de Lamech jusqu'à la prière d'Habacuc, sont traduits et annotés (non sans idées originales) [2] au cours de cet excellent petit livre.

S. R.

Sir William Ridgeway. *The early age of Greece.* T. II. Cambridge University Press, 1931; gr. in-8, XXVIII-748 pages, avec un portrait et 158 figures dans le texte. — Sir William Ridgeway, professeur à Cambridge, qui était un archéologue original, publia en 1901 le premier volume d'un important ouvrage, *The early age of Greece*, qui, épuisé depuis longtemps, vient d'être réédité sans changements. Le second volume, pour lequel l'auteur avait réuni et mis au net bien des matériaux, n'a pas paru de son vivant (Ridgeway est mort en 1926), parce que les découvertes de Sir A. Evans et d'autres savants apportaient sans cesse de nouveaux éléments d'information. MM. Gow et Robertson rendent un grand service à nos études en publiant maintenant ce volume; il comprend une introduction par A. J. B. Wace et trois cha-

1. On peut toujours alléguer une « rencontre ».
2. En particulier de rapprochements avec l'assyrien (p. ex. p. 103).

pitres : *Parenté et mariage ; meurtre et homicide ; fétiche, totem et ancêtres ; l'Irlande à l'âge héroïque.* Suit un index des deux volumes. Tout ce qui touche à l'Irlande — Ridgeway était irlandais, natif de Cork — intéressera d'autant plus les lecteurs français que la comparaison de l'Irlande avec la Grèce de l'âge héroïque a déjà fait l'objet, chez nous, d'un des puissants ouvrages de d'Arbois de Jubainville. Il y a là des ressemblances qui ne sont pas dues au hasard et qui doivent modifier bien des idées courantes sur l'origine et les affinités de la civilisation achéenne.

S. R.

Sir Arthur Evans. *The earlier religion of Greece in the light of Cretan discoveries*, Frazer Lecture for 1931 in the University of Cambrige, Londres, Macmillan, 1931 ; in-8, 42 pages, avec une planche et 17 figures. — « Nous sommes en présence d'un culte monothéiste, où la divinité féminine est au premier rang. A cette religion se rattachent celles qu'on trouve plus tard en Anatolie et en Syrie (Astarté, la déesse syrienne, Ma, Cybèle, Rhéa). Partout le type féminin est associé à un jeune mâle (Adonis, Cinyras, Attis). L'élément orgiastique qui caractérise ce groupe ne manque pas en Crète (*soma* de l'arbre sacré, danses extatiques, sorte de derviche rustique conduisant la course effrénée des moissonneurs). Mais de tous ces systèmes religieux apparentés, celui de la Crète est le plus pur. Un élément moral, peut-être originaire d'Égypte, paraît dans la pesée des âmes sous forme de papillons (balances de la tombe de Mycènes) et dans la scène de l'anneau de Nestor, où les âmes sont conduites devant le griffon inquisiteur. En outre, sur tant de monuments échelonnés le long des siècles, il n'y en a pas un qui soit indécent. »

Telles sont, en bref, les conclusions du savant auteur, qui met à contribution ses découvertes les plus récentes, comme celles du Temple-tombeau de Cnossos, de la maison aux serpents en bordure de la cour occidentale du Palais, etc. En frontispice, image grandie de la scène gravée sur l'anneau de Nestor, que tant d'archéologues ont déclarée suspecte ou dont ils ont refusé de tenir compte. Sir Arthur ne répond même pas à ces critiques : il passe outre. C'est ce qu'auraient peut-être dû faire, en présence des doutes de sir Arthur lui-même, ceux qui ont vu tirer du sol vierge les sculptures, gravures et inscriptions de Glozel : leur authenticité est même mieux attestée que celle des sceaux en or, que personne n'a vu exhumer.

S. R.

Ch. Vellay. *Alexandre en Troade* (extr. de l'*Acropole*, avril-juin 1931) ; in-8, 10 pages. — Critiquant un passage de l'*Alexandre* de M. Radet, M. Vellay montre fort bien qu'on ne peut attribuer au héros macédonien l'opinion que la nouvelle Ilion occupât la place de l'ancienne, alors qu'à cette époque le sentiment commun chez les Grecs (Lyc., *c. Leocr.* 2) voulait que l'antique Troie fût restée déserte et abandonnée. Assurément, Alexandre vint sur ces bords, mais ce qui l'y intéressa surtout furent les tombeaux dits d'Achille et d'Ajax auxquels il rendit de grands honneurs. Le conquérant éprouvait dès lors le besoin d'affermir le moral de son armée ; il ne pouvait y mieux réussir qu'en plaçant sa campagne asiatique à ses débuts sous le patronage des Éacides, ses ancêtres. Ainsi les raisons puisées dans les diffé-

rentes biographies d'Alexandre pour appuyer, contre Strabon, l'opinion que Schliemann puisa dans le *Dict. of Geography* de Smith, ces raisons ne tiennent pas contre une analyse sévère des textes.

S. R.

Yves Béquignon et autres. *Grèce* (coll. des *Guides bleus*). Paris, Hachette, 1932; petit in-8, XCI et 659 pages, avec cartes et plans. — Chargé de reviser le *Guide bleu* de Grèce, M. Yves Béquignon, ancien membre de l'École d'Athènes, s'est acquitté diligemment de cette tâche. Le travail, déjà fort bon, d'Haussoullier (1888-1891) et de Gustave Fougères (1913-1919) a été mis au courant par un jeune archéologue dont le zèle mérite des éloges. Par suite des traités qui ont mis fin à la Grande Guerre, le domaine hellénique s'est fort accru; les nouveaux territoires ont été décrits avec la même exactitude que les anciens. Des spécialistes comme MM. Flacelière, Seyrig, Chapouthier, A. Bon, etc. ont bien voulu se charger de reviser les parties du *Guide* qui ont fait l'objet particulier de leurs études et de leurs fouilles; c'est ainsi que ce qui concerne Délos, Thasos et bien d'autres points représente l'état le plus récent de nos connaissances. L'érudition, quoique partout sensible, a été contenue dans de sages limites; on n'a jamais oublié que ce *Guide* s'adresse en premier lieu aux touristes, de plus en plus nombreux, qui vont chercher des impressions et des souvenirs dans ces lieux privilégiés. L'*Aperçu archéologique*, suivi d'un petit lexique des termes techniques, est satisfaisant.

S. R.

W. Deonna. *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque*. Paris, De Boccard, 1931; gr. in-8, 467 pages, avec 39 planches et de très nombreux croquis dans le texte. — Le second et dernier volume de ce remarquable ouvrage, terminé par un abondant index, n'est en rien inférieur au premier par l'érudition et la critique, l'ample connaissance des textes et des monuments. Un premier chapitre examine et élimine en grande partie les hypothèses proposées sur les différentes écoles archaïques et leur répartition géographique. Pourtant, « quand on rapproche entre elles des statues de Milet, des îles, d'Attique, on ne peut méconnaître certaines ressemblances évidentes de style; dénier des traits spécifiques à Milet, aux ateliers insulaires, à Athènes paraît impossible. » Ce n'est pas une raison de qualifier d'*écoles* certains *centres actifs de production* comme Paros, Chios, Samos, etc. Cela dit, l'auteur passe en revue les œuvres de la Grèce d'Asie (Milet, Magnésie), de la côte asiatique (y compris Samos, Chios et Rhodes), de l'Éolide (Cymé), des îles de l'Archipel thrace, des Cyclades, enfin de l'art ionien du continent et des îles. Ce sont autant de petites monographies très au courant des découvertes les plus récentes et des controverses auxquelles elles ont donné lieu[1]. Nous passons de là à la Grèce continentale, à la Crète, à l'Afrique hellénisée; ce qui concerne l'Attique et le Péloponnèse est nécessairement plus développé. M. Deonna

1. Parfois il y a quelque abus de bibliographie, par exemple des citations d'auteurs fantaisistes qui ont cru devoir se faire imprimer (p. 264). — P. 280, il fallait citer Darmesteter (article sur Gonse). — P. 348, le prétendu album d'Ingres est une plaisanterie; il s'agit de médiocres dessins d'antiques d'après Clarac.

admet une école argienne, mais non une école sicyonienne; il ne se rallie pas plus au *pancrétisme* qu'au *panionisme*). Dans la seconde partie, il est question des influences subies par la statuaire archaïque et des agents de transmission de ces influences, artistes voyageurs, apports du commerce, ex-voto venus de loin, etc.; à ce propos, M. Deonna examine l'héritage égéen, dont l'importance est devenue évidente depuis 1900, et les influences, généralement surfaites, de l'Orient. Là encore, l'auteur cherche à rester dans une juste mesure et à faire leur part, sans exagération, aux Hittites, en condamnant le *panhittisme* de Poulsen. Je m'arrête, car il faudrait être trop long. La troisième partie met en lumière les caractères originaux de la plastique archaïque et l'expansion de l'art grec archaïque à l'étranger; il y a, dans ces pages, bien d'intéressantes remarques, faisant une large place — peut-être trop large — aux coïncidences, à l'*anthropisme* dont parlait volontiers Clermont-Ganneau. Répétons que l'ensemble constitue un des ouvrages les plus solides dont l'archéologie se soit enrichie depuis longtemps. S. R.

G. Glotz, avec la collaboration de **R. Cohen**. *La Grèce au V^e^ siècle* (deuxième partie, t. II, de l'*Histoire ancienne*). Paris, Presses Universitaires, 1931; gr. in-8 avec 11 cartes, 787 pages. — A défaut de pouvoir rendre compte, même sommairement, d'un ouvrage de haute valeur, qui embrasse les meilleurs chapitres de l'histoire politique, des institutions, de la vie et des arts de l'antiquité grecque, c'est-à-dire l'époque privilégiée dont les enseignements nous instruisent encore, je veux du moins indiquer les divisions essentielles de ce grand sujet telles que l'esprit lucide de l'auteur les a tracées. Au début, c'est la menace de l'Orient contre la Grèce, avec l'accroissement de la force et des ambitions de l'Empire perse, d'où résultent la première et la seconde guerre médiques. L'offensive perse repoussée, il y a des ruines à réparer et des précautions à prendre pour l'avenir; c'est la ligue de Délos, dans laquelle Athènes revendique bientôt l'hégémonie, surtout après la victoire de l'Eurymédon. Capitale d'une grande confédération et, par son port, entrepôt du marché méditerranéen, Athènes, par le fait même de sa prospérité nouvelle, de sa population accrue, devient un centre démocratique: l'Aréopage est dépossédé au profit de l'assemblée du peuple duquel désormais tout semble dépendre et dont l'appétit augmente avec le succès. Une période commence qui est celle de l'*impérialisme armé* (462-446), suivie de la dictature de la persuasion ou de l'*impérialisme pacifique* que domine le génie de Périclès. C'est l'apogée de la puissance athénienne. Ici l'auteur s'arrête pour décrire en détail cette démocratie momentanément prospère et les différents aspects de sa vie politique et intellectuelle. Mais, entre Athènes et Sparte, il y avait depuis longtemps une hostilité irréductible, l'une avide de nouveautés, l'autre résolument conservatrice. Un jour ou l'autre, ce devait être la guerre. Celle que Périclès engagea, avec beaucoup d'atouts dans son jeu, se termina par la chute de l'Empire athénien, causée en partie par l'intervention de l'or perse, qui soutint Sparte dans sa lutte sur mer. C'en est fait alors de la démocratie comme de la pensée de Périclès qui avait conçu l'idée, reprise par Philippe, d'unifier la Grèce. Seule la civilisation athénienne du V^e^ siècle ne périt pas, *ferum victorem cepit*; Athènes vaincue conserve l'hégémonie des intelligences, comme la France après la guerre de Sept Ans. S. R.

F. Courby. *Les temples d'Apollon.* (*Exploration archéologique de Délos*) in-fol., 254 pages, 278 figures, avec 27 planches dans un carton. Paris, E. de Boccard, 1931. — Le sanctuaire d'Apollon à Délos présente une particularité unique : on y voit les restes de trois temples parallèles et successifs dont aucun n'a pris la place d'un autre. Vers le milieu du VI^e^ siècle il n'y avait qu'un temple en *poros*, dont la cella fut ornée de statues. Moins d'un siècle plus tard, on éleva un temple en marbre plus spacieux et pourvu d'un péristère; ce temple resta inachevé. Enfin, cent ans après, postérieurement au Parthénon, un troisième temple, œuvre attique, occupa l'espace vide entre les deux premiers; c'est là que furent transférées les statues votives du temple en *poros*. Le premier temple correspond à la conquête de l'île par Pisistrate, le second à Délos devenue capitale de la ligue ionienne, le troisième à la seconde purification de l'île et à la première célébration des *Delia*. Je n'indique ici que des conclusions. L'étude qu'a faite M. Courby, archéologue, architecte et habile dessinateur, de l'architecture des trois temples, est riche en résultats nouveaux, en partie fondés sur les documents épigraphiques; c'est un travail de premier ordre, abondamment illustré par l'auteur lui-même, fruit des longues et laborieuses missions qu'il a remplies sur cet emplacement en 1907-8 et en 1929. L'École d'Athènes et la science française peuvent être fières de cette admirable publication.

S. R.

Hetty Goldman. *Excavations at Eutresis.* Harvard University Press (Milford à Londres), 1931; in-4° de 194 pages, avec 21 planches, 4 plans et 341 figures dans le texte. — La bourgade d'Eutrésis en Béotie, à 7 milles au sud-ouest de Thèbes, est déjà mentionnée dans l'*Iliade* (II, 502). Le voyageur Clarke y vit autrefois de grands blocs de marbre et de pierre qui empêchaient de labourer le sol. Presque tous ces vestiges de la ville grecque ont disparu; en revanche, les fouilles, pratiquées de 1924 à 1927 pour le Fogg Museum, ont révélé un sous-sol singulièrement riche en fondations, en tessons et en petits objets de l'époque dite *helladique* à ses différentes phases. Près de 350 gravures, dont beaucoup en couleurs, permettent de se rendre compte de ce gisement considérable de l'âge du bronze où ni les habitations ni les tombes ne font défaut; près de la surface, il y avait aussi quelques bronzes et des terres cuites de style grec, ainsi que les restes d'une villa gréco-romaine. Comme on n'a trouvé que deux tessons de poterie géométrique, il est probable que l'emplacement resta inoccupé après l'âge du bronze; au VI^e^ siècle, il y avait de nouveaux habitants, établis en dehors de la station préhistorique. Les Byzantins eurent là une église et une nécropole. L'occupation franque est attestée par des monnaies de 1245 à 1382. Mais tout cela est d'un intérêt restreint là où l'*helladique* est si bien représenté, tant par les traces de ses constructions que par son mobilier; la céramique, étudiée ici avec grand soin, retient surtout l'attention. Quelques modèles ornés (p. ex. p. 105) sont certainement nouveaux. De l'Eutrésis hellénique, qui a donné un rebord de vase avec dédicace archaïque et des fragments de bronze avec figures gravées au trait, il reste peu de chose en dehors des abondantes terres cuites; notons pourtant un torse en marbre d'éphèbe, qui est un bon morceau du V^e^ siècle, et une épigramme de trois vers lisibles, mais difficiles à interpréter. Cette publication est très méritoire. S. R.

Allen Brown West (et autres). *Corinth*, VIII, 2. *Latin Inscriptions*, Harvard, 1931; in-4, 172 pages, avec 172 figures dans le texte (*American School at Athens*). — De cette belle collection de textes latins, tirés du sol de Corinthe jusqu'en 1926 par l'expédition américaine, le plus important est peut-être le premier, épigramme en distiques du 1er siècle avant notre ère dont l'excellent commentaire, avec un essai séduisant de restitution, fait honneur, comme tout le volume, aux éditeurs. Voici la traduction approximative de ce document dont l'importance historique n'est pas négligeable: « Que la renommée vous apprenne l'exploit d'un homme qui a fait ce que personne n'avait tenté ni conçu! Sous les auspices d'Antonius Marcus, proconsul, une flotte a été transportée par dessus l'isthme et envoyée en pleine mer vers Sidé. Hirrus, le propréteur, a formé cette flotte à Athènes pour la bonne saison. En quelques jours, à petit bruit, tout s'est accompli avec grande prudence et sûreté. » Le sens des derniers vers, fort mutilés, est incertain. Il s'agit d'un événement de l'an 102 avant J.-C., de la campagne contre le chef-lieu des pirates, Sidé, dirigée par le grand-père d'Antoine, l'orateur Marcus Antonius (nom martelé après l'an 30), qui transporta une flotte à travers l'isthme de Corinthe, exploit accompli pour la première fois par un Romain. Le premier vers a été restitué ainsi : *Quod neque conatus quisquam neque* [adhuc meditatus]; ce complément me semble peu latin; je propose *mente peregit*, qui est virgilien.

S. R.

P. Graindor. *Athènes de Tibère à Trajan*. Le Caire, Misr, 1931; gr. in-8, 229 pages, avec 32 planches. — Comme le dit très justement l'auteur, dont la science n'a plus besoin d'être louée, l'histoire politique d'Athènes, de Tibère à Trajan, se résume à peu près dans les rapports de la cité avec les empereurs et les membres de leurs familles. Ces rapports furent toujours courtois et les Athéniens, un peu enclins à la flatterie, ne négligèrent rien pour se faire bien venir de leurs maîtres en leur élevant des statues et même des autels. Mais l'insignifiance des événements de l'histoire d'Athènes au 1er siècle ne doit pas fermer les yeux sur sa grandeur. Le prestige de son passé s'est encore accru; même les mauvais empereurs marquent leur respect à la métropole des lettres, qui est aussi celle de la religion hellénique et qui, par les initiations d'Éleusis, exerce une haute influence sur toutes les âmes soucieuses de l'au-delà, dans le cercle des croyances traditionnelles. Des religions orientales, Athènes ne se met guère en peine, se contentant d'être tolérante envers celles de l'Égypte; le christianisme y prend pied difficilement. Elle sait aussi se défendre contre une romanisation trop rapide; les jeux du Cirque s'y introduisent, mais réussissent mal. En revanche, les écoles de rhétorique et de philosophie ne cessent de rayonner au dehors. Les sculpteurs reçoivent des commandes d'un peu partout et, s'ils tendent trop à se transformer en copistes, popularisent, jusqu'aux extrémités du monde antique, les types créés par les génies d'autrefois. « Elle est restée, dit M. Graindor, l'éducatrice du monde romain et par lui du nôtre. » Volume remarquable, comme celui qui l'a précédé, et que le goût sûr de l'auteur a orné d'excellentes reproductions.

S. R.

J. Keil et Ad. Wilhelm. *Monumenta Asiae minoris antiqua*, vol. III. Manchester University Press, 1931; in-4°, 237 pages, avec 58 planches et 182 figures. — L'objet de ce nouveau et somptueux volume, publié par la *Société américaine pour la recherche archéologique en Asie Mineure* (idée enfin réalisée de feu Sterrett) est la description intégrale, avec cartes, plans, facsimilés épigraphiques, etc., d'une région de la Cilicie Trachée où les ruines abondent. Cette partie de l'Anatolie a été explorée successivement par Th. Bent, Wilhelm, Heberdey, E. Herzfeld; les auteurs du présent ouvrage l'ont visitée en 1925. Après une courte description géographique, ils nous donnent un plan de Sélefké, avec le sanctuaire de sainte Thècle à Meriamlik, puis une description des ruines encore visibles et de la nécropole, riche en épitaphes. On passe alors à la région montagneuse entre Séleucie et Diocésarée, avec ses monuments funéraires de divers types, ses bourgades juchées sur les collines et les ruines de Djambazli, où se voit une église bien conservée, occupant la place d'un ancien sanctuaire. Suit le site d'Uzundja Burj, avec restes de monuments, inscriptions et sculptures, tant païennes que chrétiennes. De là proviennent une inscription honorifique qui montre clairement la décadence du pouvoir des Séleucides et un autre texte d'où ressort que le *hiéron* local, longtemps dépendant d'Olba, continua d'exister au IIe siècle comme un municipe indépendant, sous le nom de Diocésarée. Le nom d'Olba resta attaché aux ruines d'Ura, en possession d'un aqueduc amenant l'eau du Lamos dont la vallée supérieure est étudiée plus loin. Revenant vers la côte, les auteurs décrivent le fort de Korasion, ses fortifications et sa nécropole. Le chapitre suivant traite de la cité de Korykos dont la nécropole est une des plus grandes et des plus riches en sarcophages à inscriptions qu'on connaisse. Enfin, on passe à la célèbre grotte corycienne, où le paganisme et le christianisme ont laissé de nombreuses traces, puis à la grotte de Typhon, tout récemment découverte, et aux monuments d'Elaioussa-Sébasté. M. John Rockefeller junior et Mme H. White ont contribué aux frais de l'exploration et de la publication.

S. R.

Elmer G. Suhr. *Sculptured portraits of Greek statesmen.* Baltimore et Londres (Milford); in-8, 189 pages, avec 23 planches. Prix : 112 francs (!). — Qu'un pareil ouvrage, comprenant l'iconographie d'Alexandre le Grand et celle de ses successeurs (Ptolémées, Séleucides, Attalides, etc.), paraisse sans table des matières ni index, c'est proprement un scandale. Une autre chose à regretter et dont l'érudition américaine donne trop d'exemples, c'est que les jugements (souvent sans autorité) de Pierre ou de Paul encombrent le texte au lieu d'être rejetés en note. L'auteur va jusqu'à nommer les modernes qui n'ont *pas* parlé de telle ou telle sculpture; on lira à ce sujet, non sans amusement (p. 115), ce qui concerne Miss W. Lamb, dont le livre sur les bronzes antiques est d'ailleurs traité avec une juste rigueur. Ce n'est pas que M. Suhr se soit servilement noyé dans ses sources modernes, surtout allemandes; il sait réagir à l'occasion et je signale avec plaisir le passage (p. 140) où il réfute Schreiber et Bernoulli pour le peu de cas qu'ils ont fait du prétendu *Inopos* du Louvre, considéré par Ravaisson et moi comme un portrait idéalisé d'Alexandre. « Bien plus d'importance devrait être attachée à ce portrait que les critiques d'autrefois n'ont voulu lui con-

céder. » La bibliographie est très abondante et les planches sont de la meilleure qualité. Mais tout cela ne tient pas lieu d'un index.

S. R.

L. Curtius. *Physiognomik des römischen Porträts.* Extrait de *Die Antike*, VII, p. 226-254, avec 16 figures. — On appréciera surtout, dans cet essai de physiognomonie romaine, l'abondance d'admirables illustrations d'après des bustes en partie peu connus. Quant aux interprétations — le caractère des gens d'après leurs figures — on fera bien des réserves. Il est facile, quand on connaît le Pompée de la vie civile — *dedidicit jam pace ducem* — de le juger sévèrement d'après le buste de Copenhague; mais avait-il cette physionomie empreinte de faiblesse et de vanité au temps de sa *laurigera juventa* ? Et voici Posidonius de Rhodes (à Naples); faut-il vraiment voir là *die unsympathetische ruhe des Weisen* ? « Le monde intelligible, scientifique et mystique, inondé dans toutes ses parties, d'après sa doctrine, par le *Logos*, rayonne également de son visage. » Je traduis comme je peux, littéralement, mais je ne comprends pas trop; le modèle de ce buste pourrait être, à mon avis, tout autre qu'un philosophe, comme le prétendu *avare* anonyme de Naples pourrait être, malgré son nez de faucon, tout autre qu'un grippe-sous. Ne connaissons-nous pas tous des hommes supérieurs qui ne « paient pas de mine », suivant l'expression vulgaire, et des gens à tête de penseur qui ne pensent pas? Cela dit, il y a du vrai dans cet aphorisme de Delphine Gay (*Lettres parisiennes*, I, p. 447), qu'on peut signaler à M. Curtius : « La pensée sculpte le visage; elle refait le masque. »

S. R.

Jules Repond. *Les secrets de la draperie antique. De l'himation grec au pallium romain.* Rome et Paris. Les Belles Lettres; gr. in-8, 157 p., avec 136 figures. — « Pendant neuf siècles le plus bel habit n'a pas appartenu à celui qui avait le meilleur tailleur, mais à qui savait le mieux draper. » C'est juste et spirituel. Il est bien difficile ou impossible, sans illustrations, d'analyser un ouvrage original sur la draperie antique. L'auteur a emprunté ses informations aux recueils de Mgr Wilpert sur les peintures et les sarcophages, jusqu'ici peu étudiés à cet égard, ainsi qu'aux divers monuments de l'art antique et de l'art chrétien qu'il a fait reproduire en grand nombre. Voici quelques lignes qui peuvent donner une idée de la nature des recherches de M. J. Repond, dont on possédait déjà un mémoire sur le costume du Christ (1922): « L'himation grec est redevable à la solide armature de ses *sept types* de la résistance qu'il a opposée jusqu'à la fin à la dégénérescence. Mué en pallium romain, il a marqué de ses sept types les reliefs des sarcophages chrétiens des IVe et Ve siècles et, avec eux, débilité mais non défiguré, il a sombré dans le naufrage de la civilisation gréco-romaine. » Bien qu'il existe déjà une vaste littérature au sujet du costume antique, il n'y a ici ni critique ni polémique: l'auteur a travaillé de première main et ne donne de références que pour les monuments publiés par lui. Le style, dont on a vu un spécimen, est parfois étrange.

S. R.

P. Koschaker. *Ueber einige griechische Rechtsurkunden*, etc. Leipzig, Hirzel, 1931; gr. in-8, 122 pages. — Sauf le dernier chapitre, qui comprend des recherches sur la propriété et le gage dans les droits helléniques et orientaux, ce savant ouvrage, à l'usage des seuls spécialistes, s'occupe du contrat de prêt de Doura (nº 10), et d'un acte d'affranchissement de Suse (*Mém. Délég. Perse*, t. XX, 1928, p. 24), par forme de consécration d'une esclave à la divinité susienne, Artémis, sous laquelle se cache la babylonienne Nanâ. Ici comme ailleurs, les formules grecques présentent des particularités qui relèvent de conceptions orientales. Pour ceux qui ne connaissent la loi grecque de succession de Doura que par la publication d'Haussoullier (*Fouilles de Doura-Europos*, p. 310), on peut noter que le texte donné par Pappulias, dans une communication à l'Académie d'Athènes (t. IV, 1929, p. 318), apporte sur un point essentiel une lecture préférable, qu'a confirmée, au Louvre, un nouvel examen de l'original.

S. R.

Victor Martin. *Quatre figures de la poésie grecque. Hésiode, Anacréon, Euripide, Théocrite.* Delachaux, Neuchâtel et Paris; in-8, 189 pages. — « La société ionienne revit en Anacréon comme la société alexandrine en Théocrite. Hésiode est le plus sûr guide pour qui veut percer le mystère des époques obscures qui suivirent la destruction de la civilisation mycénienne, tandis qu'Euripide laisse apercevoir le jeu des forces qui acheminent la Grèce de Périclès vers la Grèce d'Alexandrie. » Comme ce dernier trait est juste et heureusement exprimé ! Il y a ainsi, tout du long, des nouveautés qui ne sont pas seulement verbales. Les auditeurs génevois de ces quatre conférences n'ont pas perdu leur temps, les lecteurs non plus. Ils appartiennent à ce groupe d'hommes, de plus en plus nombreux, qui, à mesure que décline l'enseignement ardu du grec (qu'il ne serait pas difficile d'ailleurs de rendre plus aisé), sont pris d'une curiosité plus grande pour l'hellénisme — témoin le succès de la *Bibliothèque Budé* [1].

S. R.

Mario Meunier. *Sappho, Anacréon et les Anacréontiques.* Paris, Grasset, 1931; in-8, 248 pages. — L'auteur avait déjà, en 1911, publié une traduction des fragments de Sappho; comme d'autres sont venus s'y ajouter et que les recherches de l'érudition sur la dixième Muse n'ont pas été stériles, il a bien fait de reprendre son travail et de le mettre au courant. Il a bien fait aussi d'y ajouter ce qui reste d'authentique d'Anacréon et des Anacréontiques alexandrins. Tel qu'il est, avec une sage introduction qui tient compte de tous les travaux récents — y compris celui de M. Carcopino sur le saut de Leucade — ce volume est à la fois utile et agréable. L'édition des lyriques grecs dans la collection Lœb, avec ses suppléments téméraires, n'a pas servi de modèle, et c'est tant mieux. Bien entendu, M. Meunier, d'accord avec les meilleurs critiques, se rallie à l'opinion de Welcker sur la célèbre poétesse; mais peut-être aurait-il dû traduire l'*Héroïde* d'Ovide, qui avait sous les yeux, et sans doute dans la mémoire, le texte entier des poèmes de Sappho.

S. R.

1. Ce joli livre est bien imprimé; mais le papier trop lourd et la brochure fragile appellent l'indispensable et dispendieux relieur.

Octave Navarre. *La Comédie de mœurs chez Aristophane.* Toulouse, L'Archer, 1931; in-8, 24 pages. — Si j'étais professeur dans quelque Université transatlantique, je ferais lire et traduire ces pages à mes élèves pour leur apprendre comment, sans pédantisme et sans citations d'opinions en conflit, on peut rendre, quand on la connaît intimement, l'antiquité vivante. Ce qu'il y a là, à mon sens, de plus louable, c'est la démonstration que voici : si Aristophane a ignoré la comédie de mœurs et de caractères, réservée à ses successeurs, il y a maintes fois touché comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Le premier acte des *Nuées* présage la venue prochaine de la comédie nouvelle; né un siècle plus tard, Aristophane, trop souvent pitre obscène, aurait égalé, sinon surpassé Ménandre « par une vision plus poussée et plus franche du réel ». Le tout est appuyé sur des textes spirituellement traduits et commentés.

S. R.

Maurice Croiset. *Œdipe Roi de Sophocle.* Paris, Mellottée, 1931 ; in-8, 314 pages. — « N'hésitons pas à le dire : si admirable que soit la tragédie de Sophocle, elle nous apparaît aujourd'hui comme distante. Elle représente, dans l'éloignement du temps, l'idéalisation d'une vie antique, plus simple que la nôtre. » Il faut lire tout ce qui précède — étude complète et merveilleusement lucide du théâtre de Sophocle; il faut lire la suite, y compris ce qui concerne les imitations modernes d'*Œdipe Roi*, la déplorable pièce de Corneille et la juvénile déclamation de Voltaire. M. Croiset pense que la protestation finale mise par ce dernier dans la bouche d'Œdipe : *Impitoyables dieux, mes crimes sont les vôtres!* est l'expression de la philosophie agressive de l'auteur; il me semble que c'est surtout un plagiat d'*Athalie*, car l'idée de la responsabilité des dieux dans nos crimes est déjà fréquente dans l'antiquité et a passé dans notre théâtre classique. L'auteur n'a d'ailleurs eu garde d'oublier la critique judicieuse faite par Voltaire des invraisemblances de l'*Œdipe* (p. 299); à sa place, j'y aurais insisté, car elle est difficilement réfutable. Dire que tout ce livre est aussi érudit que bien écrit est inutile : le nom de l'auteur suffit.

S. R.

Aug. Fitz Gerald. *Alexander of Aphrodisias on Destiny.* Scholartis Press, Londres, 1931; in-8, 163 pages. — Le texte de ce traité, imprimé en face de la traduction anglaise, est celui d'Ivo Bruns (Berlin, 1892); M Fitz Gerald, dont la *Revue* a annoncé la fin prématurée, l'avait traduit pour la première fois en anglais, s'aidant, comme de juste, de la traduction française de Nourrisson (1870). Il avait laissé sa traduction imparfaite sur quelques points, mais comme il était excellent helléniste, sa famille a rendu service en la publiant, avec l'assistance de M. A. Souter. Ce qui manque est une introduction, où Fitz Gerald aurait certainement prouvé à nouveau sa connaissance précise et originale de la philosophie antique, et des notes où il eût discuté, comme dans sa traduction de Synésius, les passages nombreux où le texte fait difficulté. On sait qu'Alexandre d'Aphrodisias, attaché au péripatétisme, combat ici, au nom d'Aristote, le fatalisme stoïcien. A-t-on déjà remarqué qu'il parle incidemment (§ 3) d'une statue qui lance un disque et d'une autre qui lance un javelot?

S. R.

Perley Oakland Place, prof. à l'Université de Syracuse (États-Unis). *Our legacy from Greece and Rome*, 7 pages à deux colonnes. — Les résumés de ce genre, suivis d'une bibliographie, sont à la mode aux États-Unis : c'est du savoir en pilules. L'auteur est bien informé, sauf qu'il croit aux contes que l'on débitait dans la Grèce hellénistique sur les relations d'Alexandre avec Aristote, sauf aussi qu'il exagère l'influence de la chute de l'Empire d'Orient sur la Renaissance. Le peu qu'il dit de l'art est très juste. Ce n'est pas seulement le sentiment de la beauté qui caractérise l'art grec, mais la place prépondérante que, depuis la céramique grossière du Dipylon, il fait à l'homme. La bibliographie est exclusivement anglo-américaine, ce qui se comprend, mais il y a une exception et une coquille : l'auteur de la *Science et l'art de l'ingénieur* (1909) n'est pas *Montangan*, mais *Montauzan*. S. R.

Amedeo Maiuri. *Pompei.* Rome, Libreria dello Stato, 1931; in-12, 85 pages, avec 16 gravures dans le texte et 87 hors texte. — De la foule des *Guides* populaires à Pompéi, celui-ci se distingue : 1° par la compétence reconnue de l'auteur, un maître de la technique des fouilles; 2° par l'intérêt particulier qu'il porte à l'architecture, de sorte que le lecteur et le visiteur échappent à la répétition sans merci des mêmes motifs de peinture et de sculpture. — Après une introduction générale détaillée, on trouve des chapitres sur le forum, les temples, les théâtres, l'amphithéâtre, les thermes, les maisons, les quartiers, etc., accompagnés de plans tant de monuments que de régions. Les fouilles les plus récentes (*Nuovi scavi*) ont été l'objet de notices développées; la fameuse *Villa dei Misteri* a été décrite avec précision, mais sans excès d'hypothèses mystiques, puisque, après tout, nous n'y comprenons pas grand'chose. Le tout se termine par une description de l'*Antiquarium*. Il y a un bon index. Les planches reproduisent nombre de vues et de détails inédits, mais rien des fresques homériques découvertes et cachées au public sous le régime précédent. S. R.

P. Enrico Bulletti, O. F. M. *Itinerarium urbis Romae di Fra Mariano da Firenze, con introduzione e note illustrative.* Rome, Institut pontifical, 1931; gr. in-8, 250 pages, avec 7 illustrations. Prix : 60 lires. — Supérieur de divers couvents franciscains de Toscane, et connu par nombre d'écrits historiques et religieux, Fra Mariano da Firenze fit un long séjour à Rome en 1516, antérieurement aux grands travaux d'édilité ordonnés par Léon X. Il réunit alors les matériaux d'un *Guide* très détaillé des édifices sacrés et profanes alors visibles et des voies de communication conduisant de l'un à l'autre. Son *Itinéraire* est le plus ancien ouvrage de ce genre que nous connaissions et certainement le plus instructif, en particulier pour l'intelligence des plans qui ont été publiés par le cardinal Ehrle. La rédaction fut faite en 1518, dans un couvent de Volterre; elle est conservée dans l'*archivio di Ognissanti* à Florence et n'est pas d'une lecture aisée. On y trouve mention d'édifices inconnus d'ailleurs. Les topographes futurs de Rome ne pourront pas négliger cette publication, bien qu'elle soit fondée pour une bonne part sur le *De mirabilibus* d'Albertini, imprimé à Rome dès 1510. Notes et index sont très soignés. S. R.

Fr. Weege. *Vergilio e l'arte figurativa*. Milan, *Vita e Pensiero*, 1931; in-8, 29 pages, avec 3 planches. — Ce mémoire — à l'origine une conférence — comprend deux parties. D'abord, une esquisse de l'iconographie virgilienne, des œuvres d'art anciennes et modernes inspirées de Virgile; il y manque la plus importante, tant comme dimensions que comme qualité, *Énée racontant les malheurs de Troie à Didon*, par P. Guérin, au Louvre. Ce n'est pas souvent que le grand Larousse peut être utile aux savants; mais l'excellente iconographie de l'article *Énée* devait être citée, étant que je sache la seule. La seconde partie, plus longue et meilleure, concerne les œuvres d'art qui ont pu inspirer Virgile, par exemple le Laocoon, les fresques de Polygnote, les *picturae triumphales*, les scènes infernales, etc. Il y a là, inévitablement, une part d'hypothèse, mais les observations fines ne manquent pas. Toutefois, M. Weege n'est pas au courant des travaux de ses devanciers, notamment de *Sisyphe aux Enfers* in *Cultes*, t. II, p. 159 et suiv., publié en 1903) et de ce que le même auteur a dit de neuf dans *Cornélie* (1914, p. 175). J'en cite quelques lignes, à propos d'*Énéide*, VI, 859 et suiv. : « Beaucoup de détails qui paraissent très étranges dans la description de l'Enfer de Virgile s'expliquent si l'on admet qu'il décrivait des tableaux... Dans le tableau vu par Virgile et connu d'Auguste était figurée la tombe de Marcellus au Champ de Mars, sur laquelle le vieil aïeul Anchise versait des pleurs.» M. Fr. Weege n'a rien su de cela; il y a là du moins une hypothèse à discuter.

S. R.

Luisa Banti. *Una probabile divinità vetulionese* (extr. des *Studi Etrusci*, vol. V, 1931). — S'aidant de monnaies trouvées à Vetulonia par Falchi et d'une inscription étrusque avec dédicace *Vatimi*, l'autrice propose dubitativement de voir un dieu *Vatlum*, d'ailleurs inconnu, sur le relief avec les personnifications de villes étrusques, Vetulonia, Vulci, Tarquinii (*Rép. reliefs*, III, p. 281, 1). Ce mémoire, intéressant par les développements où il entre plus que par le sujet principal, est accompagné d'une planche phototypique et d'une carte du littoral étrusque au sud de Castiglione della Pescaia [1].

S. R.

Silvio Ferri. *Arte romana sul Reno*. Milan, Popolo d'Italia, 1931; gr. in-8, 319 pages, avec 221 gravures. — Après trois exposés verbeux qui constituent son premier chapitre (*presupposto storico, artistico, religioso*), l'auteur consacre le second à sa « méthode ». L'art rhénan est pauvre et grossier, mais c'est un art *historique*, l'art d'une province de l'Empire romain. Il se trouve donc étroitement lié au destin artistique d'un monde. « L'étudier signifie exciter, expliquer, appliquer les lois qui gouvernent le cours de l'art de ce monde disparu... Cette étude est donc une étude de méthode, avant d'être un examen critique de phénomènes; de la méthode à appliquer à tout art qui se trouve dans les mêmes conditions que l'art rhénan. » Ces considérations sont bien vagues, bien superflues, et je n'en ai donné qu'un bref spécimen. Les chapitres suivants concernent : III. Les types fonda-

1. De la même : *L'ager Lunensis e l'espansione etrusca à nord dell' Arno; Antiche lavorazioni nelle cave Lunensi* (extr. de *Studi Etruschi*, vol. V). Tout cela pourrait être bien plus concis.

mentaux; stèles et groupes. IV. Les assonances formelles italiques. V. Les assonances formelles avec l'art de l'Orient. VI. Province et métropole; essai d'une théorie sur les retours de l'art. VII. Corollaires et appendices. Le tout très abondamment illustré; il y a des rapprochements parfois heureux avec des sculptures de l'Italie du Nord et de l'Étrurie. — Page 130, la stèle connue de Trèves avec l'arbre, les oiseaux et le bûcheron, a pour légende *Il dio Tarvos*, alors qu'il n'y a pas la moindre apparence d'un taureau, et l'on trouve à l'index (p. 315) *Esus Taranus*, comme s'il s'agissait d'un seul dieu de ce nom, avec renvoi à la page 132 où on lit : « *Il famoso altare di Esus Taranus* (*Tarvos Trigaranos, di Parigi*). » Cela est difficile à comprendre. L'auteur n'a aucun souci de concision ni de clarté; il lui arrive d'agacer le lecteur sans l'instruire et il semble trop aisément satisfait de ce qu'il écrit, surtout quand il parle de sa *méthode*.

S. R.

F. J. de Waele. *Noviomagus Batavorum.* Nimègue, Dekker, 1931; gr. in-8, 114 pages, avec une carte, 13 planches et un résumé en anglais. — Noviomagus dit *Batavorum* est le plus ancien établissement romain en Hollande. Trajan le nomma *Ulpia Noviomagus*, nom devenu *Numaga* après Charlemagne. L'époque préhistorique et celtique de Nimègue a laissé peu de vestiges; en revanche, le Noviomagus romain est assez bien connu, grâce surtout aux fouilles de Holwerda qui a déblayé une forteresse (*oppidum Batavorum ?*). Un camp romain, construit après 71, a été occupé pendant 35 ans par la légion X *gemina;* il couvrait environ 30 hectares. On a retrouvé (1916-1918) les restes du *praetorium*. La légion avait ses fabriques de poteries et de tuiles dans la région dite aujourd'hui Holdeurn, sur la frontière allemande. Des fouilles, commencées dès le XVe siècle par les humanistes hollandais, ont rendu au jour beaucoup de tombes, de sculptures, d'inscriptions, de poteries, de monnaies, etc. Une recherche systématique, entreprise par l'archiviste municipal Daniels (1921-1922), a révélé l'existence de deux temples romains. Des traces nombreuses d'un grand incendie laissent deviner une destruction de la ville par les Francs (IVe siècle). Cependant elle fut reconstruite en partie et subsista à travers le moyen âge. Beaucoup d'objets découverts anciennement à Nimègue ont été transférés aux Musées de Bonn, de Darmstadt, de Munich; mais il reste de belles collections dans les Musées locaux (cf. Espérandieu, *Recueil*, t. IX, p. 42-53).

S. R.

Marquis de Lozoya. *Historia del Arte Hispánico*, t. I. Barcelone, Salvat 1931; in-8, 532 pages, 617 figures, 50 planches. — La librairie Salvat, de Barcelone, vient de faire paraître le tome Ier d'une *Histoire générale* de l'art espagnol écrite par le marquis de Lozoya, professeur à l'Université de Valence. Le premier volume, qui comprend douze chapitres et va des origines à la fin de la période romane, rendra les plus grands services par la qualité du texte, l'abondance des indications bibliographiques, la richesse et la présentation d'une illustration bien choisie. L'auteur revendique pour l'art de son pays, si longtemps traité avec dédain, la place importante qui doit lui revenir dans l'histoire générale de l'art à toutes les époques. Ce juste amour-propre national n'exclut pas l'impartialité, et c'est ainsi que les cha-

pitres consacrés à l'art roman montrent sagement l'exagération de certaines doctrines peu scientifiques, malgré ce qu'elles auraient de flatteur pour l'Espagne si elles étaient vraies. On pourrait proposer sur divers points quelques suggestions, ce qui est inévitable dans un ouvrage de ce genre; mais l'ensemble n'en fait pas moins grand honneur à celui qui a su composer ce beau volume de plus de 500 pages.

E. Lambert.

J. G. Février. *Essai sur l'histoire politique et économique de Palmyre.* — *La religion des Palmyréniens.* Paris, Vrin, 1931; 2 vol. in-8 de 155 et 219 pages. — Ces deux thèses de doctorat se complètent. Elles ont tout d'abord ce double mérite d'être clairement écrites et pas trop longues. Elles témoignent aussi, l'une et l'autre, d'une information étendue et d'un recours direct aux sources, bien qu'on soit parfois étonné de l'importance attribuée au *Manuel* de Marquardt et même à l'histoire de l'Empire romain de Schiller. Des renvois de ce genre auraient dû être évités dans des monographies de première main. L'*Histoire politique et économique* est bien conforme à son titre; l'auteur insiste sur la loi fiscale dite *tarif douanier* de 137, qui nous apprend beaucoup de choses sur le commerce, et plus encore sur les aventures de Zénobie, pour laquelle M. Février n'a aucune sympathie, qu'il accuse même de lâcheté. Assurément, il n'était pas obligé de traiter des monuments palmyréniens, mais conçoit-on une histoire d'Athènes sans une courte enquête sur les temples de l'Acropole? « Le grand temple de Bel paraît avoir été construit aux environs de l'ère chrétienne; son plan grandiose témoigne et de l'opulence de la cité et de la confiance qu'avaient dès lors — et à bon droit — les Palmyréniens dans l'avenir de leur patrie » (p. 7). C'est peu, étant donné surtout qu'aux environs de l'ère chrétienne rien ne prouve que Palmyre eût déjà atteint la prospérité qui fit d'elle, plus tard, la métropole commerciale de l'Orient. — Le volume sur la religion des Palmyréniens sera particulièrement précieux, étant donnée l'extrême dispersion des textes et des monuments; l'auteur a d'ailleurs des idées personnelles sur ce panthéon compliqué, sur les apports des religions asiatiques voisines (phénicienne, babylonienne, arabe), sur le fonds indigène, avec une tendance de plus en plus accusée vers ce monothéisme solaire qui fut la dernière religion vivante de l'antiquité.

S. R.

Aly Bey Bahgat et **Félix Massoul.** *La céramique musulmane de l'Égypte.* Le Caire, au Musée arabe, 1930; gr. in-4°, 99 pages, avec 84 planches. — Depuis l'excellent travail du docteur Fouquet (1900), notre connaissance de la céramique musulmane, encore très rudimentaire, a fait de grands progrès, grâce surtout à la surveillance exercée par feu Aly Bey Bahgat sur l'extraction du *sabakh* dans les collines du vieux Caire (Fustât). La fabrication de la céramique à reflets métalliques commence au IX^e^ siècle pour cesser au XIII^e^; le texte le plus ancien qui la concerne est de Makrizi. Nombre d'auteurs témoignent de l'abondance des fours de potiers à Fustât; il est donc certain que cette céramique n'était pas importée (bien que les importations d'Espagne, de Chine, de Mésopotamie ne fassent pas défaut), et Aly Bey Bahgat voulait que la technique des potiers égyptiens du moyen

âge remontât à l'époque pharaonique, qui avait su produire des pâtes vitrifiées. La technique est ici étudiée sous tous ses aspects, qui sont très divers. Certaines analogies entre les dernières céramiques à reflets égyptiennes et les premières faïences de l'Espagne donnent à croire qu'après l'incendie de Fustât (1168) les céramistes égyptiens allèrent chercher du travail ailleurs. Mais la céramique ne disparut pas en Égypte; l'imitation des vases chinois et particulièrement des céladons dura jusqu'au XV^e^ siècle et les Égyptiens excellèrent alors dans la fabrication de pièces gravées, sans reflets métalliques. A partir du XIV^e^ siècle, les noms de céramistes abondent, car ils signent leurs œuvres. La décadence commence au XVI^e^ siècle et se poursuit jusqu'au milieu du XVIII^e^. Bien entendu, je ne note que l'essentiel. Les planches photographiques, dont plusieurs en couleurs, sont le meilleur commentaire du texte.

S. R.

Paul Pelliot. *La Haute Asie.* In-8, 37 pages, avec carte et gravures. Paris, s. l. n. d. (1931). — Excellente mise au point de nos connaissances et des points interrogatifs que le progrès même de la science a multipliés. Une idée qui revient souvent est celle des *substrats* de civilisations qui, connues à l'époque historique par les textes, ne doivent pas être considérées comme *primitives* ; elles ont succédé, en les détruisant souvent à moitié, à celles que révèle peu à peu l'archéologie. Je copie cette phrase à retenir (p. 5) : « L'une des tâches de l'avenir sera de déterminer ce qu'il peut subsister de tréfonds commun néolithique dans les civilisations antiques du vieux monde et même jusqu'à nos jours. » Cela n'est pas moins vrai pour l'Asie que pour l'Europe, sinon pour tout l'univers. « Nous ne devons pas être dupes de notre nomenclature, ajoute l'auteur (p. 6) : dans les derniers siècles qui précèdent l'ère chrétienne, la Mongolie n'était probablement pas occupée par des Mongols, le Turkestan ne l'était certainement pas par les Turcs. » *Mutatis mutandis*, on en dirait autant des Celtes, des Germains, des Grecs, etc. Notons encore — il faudrait noter bien d'autres phrases — que « l'aire des tribus I. E. s'étendait alors (quelques siècles avant notre ère) beaucoup plus à l'est qu'on ne le croyait autrefois... Ces tribus constituaient toute la population sédentaire de ce qui est aujourd'hui le Turkestan chinois et occupaient une partie du sud-ouest de la province chinoise du Kansou. »

S. R.

G. N. Roerich. *Trails to inmost Asia.* New-Haven et Londres (Milford); 1930, gr. in-8, XX-504 pages, avec nombreuses photographies (non numérotées) — Ce journal de route, dans les parties les moins connues de l'Asie centrale — Djoungarie, Mongolie, Tibet, désert de Gobi, etc. — est l'œuvre d'un orientaliste, ancien élève de l'École des langues orientales, qui accompagnait son père, Nicolas Roerich, artiste russe dont le nom a été donné à un Musée d'ethnographie à New-York. L'expédition s'est prolongée pendant cinq ans, au milieu de difficultés matérielles accrues par la suspicion des autorités locales. L'illustration, très abondante, est surtout pittoresque. Au point de vue archéologique, il faut noter (p. 367 et suiv.) des objets décorés du style zoomorphique parmi les tribus nomades du Nord tibétain; c'est bien l'art des steppes qui, de l'Asie, s'est étendu à une partie de l'Europe,

par l'entremise de la Scythie. La stylisation très prononcée des figures atteste la haute antiquité des motifs. En second lieu, dans une autre région du Tibet, celle des grands lacs, l'expédition a découvert des monuments mégalithiques, des alignements et des menhirs, dont l'auteur affirme la ressemblance avec ceux de Carnac. Une comparaison avec les dolmens de l'Inde aurait été plus utile. Sur ce point, qui a son importance, comme sur bien d'autres, texte et planche sont également insuffisants. La carte finale est intéressante.

S. R.

Mlle M.-J. Ballot. *Les laques d'Extrême-Orient.* Paris, Van Oest, 1927 (*sic*) ; in-8, 39 pages, avec 32 planches. — Pour laquer, il faut une patience de Chinois... ou de Japonais; aussi les laques d'imitation sont très rares. La laque est un produit végétal, venant de l'arbre *rhus vernifera*. L'objet à laquer est fait d'un bois taillé en tranches minces, polies et ajustées; une première couche d'une laque grossière est passée à la meule. Puis commence le laquage proprement dit, par couches successives, au moyen d'un pinceau de cheveux; chaque couche est séchée à la vapeur, puis poncée. Une fois trente couches de laque déposées, l'objet est poli au doigt avec de la cendre de corne de daim. Il est alors prêt à recevoir les décorations qu'on appelle laques d'or et d'argent, aventurines, laques sculptés (laque est féminin quand il désigne la matière et masculin quand il désigne un objet laqué). Les produits laqués paraissent en Chine au temps des Hans (206 av. J.-C. à 222 après); l'expédition Kozlov en a découvert de très anciens en Mongolie. La plus grande perfection des laques date de l'époque des Ming (1368-1643). Les laques champlevés dits de Coromandel ne proviennent pas du tout de cette côte de l'Inde, mais de la Chine. Les laques du Japon paraissent au IVe siècle avant notre ère, mais il n'est pas sûr que la technique soit venue de Chine. Tout cela, et bien autre chose que les archéologues *classiques* ignorent, se lit dans le joli livre très richement illustré que nous annonçons avec incompétence, mais non sans gratitude.

S. R.

Henri Focillon. *L'art des sculpteurs romans.* Paris, Leroux, 1931; in-4°, 296 pages, avec 50 planches. — « Les sculpteurs du XIe siècle ont eu l'inquiétude de l'adaptation de la forme figurée à la forme architecturale. » Cette vérité revient souvent dans ce beau livre, où l'on trouve à la fois des recherches de détail — trop complexes pour être résumées, surtout sans images — et le développement méthodique d'une thèse. « La sculpture romane travaille dans la pierre. Elle s'accorde avec les fonctions de l'architecture. Elle ose traiter la figure humaine, non comme une donnée fixe, non comme un thème à variations, mais comme une matière extensible et compressible... Elle élabore un humanisme qui lui est propre, qui est étranger au génie antique comme aux cultures orientales et, par là, cet art est peut-être la première définition de l'Occident. » Ce n'est pas que l'auteur ait fermé les yeux sur les phénomènes parallèles, depuis la Perse sassanide jusqu'à l'Irlande; ce n'est pas non plus qu'il ait méconnu, dans l'art des sculpteurs romans, les éléments traditionnels ou imitatifs. Citons encore, d'autant plus volontiers qu'on ne saurait mieux dire : « Tout en reconnais-

sant que la sculpture romane a passé par une période imitative, où elle s'est inspirée, parfois d'une manière servile, d'œuvres d'orfèvrerie, de bois, d'ivoire, de bronze, de stuc et aussi de manuscrits, enfin, dans les régions où ils abondaient, de modèles gallo-romains, nous ne croyons pas que l'on puisse expliquer ainsi les origines de la sculpture monumentale, associée étroitement à la bâtisse, pas plus que l'élaboration d'un type profondément original, expression d'une pensée qui unit, plie et pétrit ensemble, comme une sorte de tresse vivante, la bête, la plante, le rinceau, l'homme même. » Et ceci encore : « C'est parce qu'il y eut une architecture romane, qu'il y eut une sculpture romane... Les puissances créatrices de l'Occident, malgré leurs rapports avec les civilisations mésopotamienne, syrienne et musulmane, ont donné un art qui n'est ni l'art sassanide, ni l'art arabe, mais l'art roman. » Sur ce terrain encore, il y a lieu à une réaction mesurée, mais nécessaire, contre le *mirage oriental*[1].

S. R.

Jurgis Baltrushaitis. *La stylistique ornementale dans la sculpture romane.* Paris, Leroux, 1931; in-4°, XII-404 pages, avec 850 dessins de l'auteur et 78 photogravures. — *Les chapiteaux de Saint-Cugal del Vallès.* Paris, Leroux, 1931; in-4°, 150 pages, avec 141 figures. — Élève distingué de M. Focillon, dont il adopte en partie la manière de voir, l'auteur a déjà fait preuve d'un esprit philosophique, associé à une connaissance remarquable des monuments figurés. Ses thèses de doctorat, que nous annonçons ici brièvement, et qui ne manqueront pas d'éveiller l'attention de tous les archéologues, sont parmi les plus intéressantes qui aient été publiées de nos jours.

I. Il y a contraste, dans la sculpture romane, entre la richesse du décor ornemental et l'interprétation singulière et exubérante de la forme vivante. Cette sculpture fantastique offre un contraste non moins accusé avec la stabilité, la « plénitude tranquille » de l'architecture. A la fin de son enquête, M. Baltrushaitis est arrivé à la conviction que « derrière l'immense variété des formes romanes agissent des lois rigoureuses qui en expliquent le jeu »; l'élément de fantaisie pure est une illusion. Architecte et sculpteur sont inséparables, l'un inspirant l'autre; « l'ornement, associé à l'architecture, a servi en quelque sorte de laboratoire à la sculpture monumentale ». Les grandes compositions montrent plus d'une fois l'application de la stylistique ornementale. « Tout un monde, indifférent à la nature, naît à l'intérieur des cadres. » (p. 48). Ces cadres ne sont pas un élément passif, mais agissent sur la composition du relief et l'organisent (p. 20). Si le substrat abstrait conditionne la représentation du concret, c'est au détriment de la forme normale. « Les bêtes, pliées dans les formes ornementales, changent d'aspect et deviennent des monstres. Les personnages, désarticulés, écorchés, contraints aux attitudes les plus invraisemblables, forment un monde fantastique. » J'indique tout juste la thèse, à l'aide de citations d'ailleurs abrégées; on la cherchera dans l'ouvrage lui-même, pas toujours facile à lire, mais de premier ordre.

II. Le monastère bénédictin de Saint-Cugal del Vallès, à 20 kilomètres

1. Les analogies entre cette thèse et celle de M. Baltrushaitis s'expliquent parce que celui-ci est l'élève de celui-là.

à l'ouest de Barcelone, possède dans son cloître des chapiteaux de quatre types dont les plus importants sont *figurés* (68 sur 147), les autres étant *ornementaux* ou *corinthiens*. L'auteur les a tous publiés, décrits avec détail et interprétés. L'ensemble est l'œuvre d'au moins quatre artistes, dont l'un, qui a inscrit son nom, s'appelait Arnold Catel. Le cloître, commencé à la fin du XII^e^ siècle, fut achevé à une époque où l'art gothique avait déjà conquis une certaine autorité; mais l'imagier catalan, même au contact d'un art supérieur, gardait le souvenir et la pratique d'un art qui, dans son pays, avait brillé d'un si vif éclat.

S. R.

A. Kingsley Porter. *The Tahull Virgin* (*Fogg art Museum Notes*, II, n° 6, juin 1931, p. 241-272, avec 20 figures). — Parmi les statues romanes, il en est beaucoup de vraiment laides, mais dont la naïveté n'est pas sans charme. Telle est la Vierge de Tahull (Catalogne), acquise pour le Musée Fogg en 1925. Debout, très stylisée, la main droite appliquée au corps et montrant sa paume entière, elle affecte une attitude qu'on retrouve dans une fresque de Tahull au Musée de Barcelone. M. Kingsley Porter a publié d'autres figures du même style, d'un motif pareil, toutes catalanes, dont deux appartiennent à des groupes de la Déposition; on peut croire qu'il en était de même des figures isolées, sorties d'un atelier local aux environs de 1125. Ces Dépositions primitives doivent avoir été fort admirées, car on en cite encore une imitation catalane au milieu du XIII^e^ siècle. Comme tout ce qu'écrit M. K. Porter, ce petit mémoire témoigne d'une vaste érudition monumentale; on peut regretter qu'il soit enterré dans un recueil aussi peu répandu en Europe.

S. R.

L. Bréhier. *Le coffret d'Auzon*. Brioude, Watel, 1931; in-8, 24 pages avec une planche. — Avant la Révolution, le coffret d'Auzon, en ivoire de baleine, ainsi nommé de la famille qui l'a possédé et dépecé au XIX^e^ siècle, appartenait probablement au trésor de Saint-Julien de Brioude, où il peut avoir été déposé (ou recueilli après décès) par un pèlerin anglo-saxon allant à Rome. Il est aujourd'hui partagé entre le British Museum et le Musée Carrand à Florence. Les reliefs dont il est décoré, remarquables par leur horreur du vide, sont extrêmement grossiers : sauf un sujet tout à fait inintelligible et deux qu'on explique assez témérairement par des mythes nordiques, on y reconnaît l'Adoration des Mages, la prise de Jérusalem par Titus et la louve romaine. Il y a, en outre, des inscriptions runiques et une latine. Datant de 650 environ, cet objet appartient à l'art anglo-saxon et peut avoir été copié sur un manuscrit où des thèmes indigènes étaient mêlés à des thèmes chrétiens et romains. La Bibliothèque Nationale (lat. 4884) possède un manuscrit de la Chronique barbare dite de Scaliger où des légendes de miniatures (non exécutées) concernent précisément Romulus, la Nativité, et la ruine de Jérusalem. — Pages 6 et 24, lire *Franks* et non *Frank;* page 15, ce n'est pas un bracelet, mais une fibule, qui, trouvée à Charnay par Baudot, porte une inscription runique (*Catal. ill. de S. Germain*, t. II, p. 297).

S. R.

From the Collections of the Ny Carlsberg Glyptothek. Copenhague, Levin, 1931; gr. in-8, 196 pages, avec très nombreuses illustrations. En 1920 et 1922, la Glyptothèque a publié deux volumes en danois intitulés *Fra N. C. Glypt. Samlinger*, recueils d'essais sur les collections de Ny Carlsberg. On a décidé de donner à la suite de ces volumes un caractère plus international en les rédigeant dans des langues plus généralement comprises. Cette excellente modification nous vaut le présent volume. Le premier mémoire, illustré avec la prodigalité ordinaire à l'auteur et écrit avec son incontestable maîtrise de ce domaine, apporte de nouvelles études iconographiques de M. Poulsen : l'Anacréon Borghèse; portraits de généraux athéniens (tête Pastoret, auj. à Ny Carlsberg, p. 17); portraits d'auteurs dramatiques et comiques (prét. Aristophane aux Thermes, p. 27); portraits de philosophes (tête de Socrate rapprochée de celle du Marsyas Borghèse, p. 33; le Trajan Ludovisi, avec tête étrangère, serait un Socrate, par comparaison avec un ancien dessin, p. 35). Tout cela est d'un grand intérêt et ne devra pas être négligé par le futur catalogue raisonné du Louvre, bien que tous les *baptêmes* ne soient pas convaincants. Vient ensuite un court mais bon mémoire de M. Kœfoed-Petersen sur deux belles têtes égyptiennes en basalte noir et en grès brun rouge du style d'Amarna, représentant, semble-t-il, une fille d'Aménophis IV, épouse de Toutankhamon. L'article suivant, du même auteur, concerne les reliefs néo-babyloniens en briques émaillées acquis par Ny Carlsberg. Enfin, M. Vagn Häger Poulsen a publié et commenté les lécythes blancs de cette collection, en essayant de les classer par artistes; naturellement, leurs noms nous échappent, mais, en suivant la méthode de M. Beazley, on arrive à les grouper avec quelque vraisemblance. Je n'ai rien dit, parce que cela ne nous concerne pas ici, d'une étude approfondie sur trois tableaux de Courbet, traités avec une *akribie* toute philologique.

S. R.

École française de Rome. *L'histoire et l'œuvre.* Paris, E. de Boccard, 1931; gr. in-8, 358 pages, avec 12 planches. — Ce volume prendra place dans les bibliothèques à côté de celui que M. Radet a consacré en 1901 à l'École Française d'Athènes et qui est malheureusement devenu très rare. Celui-ci, dû à différents rédacteurs, se divise ainsi : *Première partie, L'Histoire.* Les origines, la fondation; le transfert au palais Farnèse; les directeurs; nos morts à la guerre; souvenirs et impressions (surtout sur Mgr Duchesne). *Deuxième partie. L'Œuvre.* L'histoire et l'archéologie de l'Italie et de l'Empire; l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord; la philologie classique; les études médiévales; humanisme et renaissance; temps modernes. *Conclusion.* Le passé et l'avenir de l'École; mémoires envoyés par les membres à l'Académie des Inscriptions; liste des membres de l'École depuis sa fondation. Il est inutile de faire l'éloge du texte, dû à des écrivains comme MM. Mâle, Jullian, Fabre, Zeiller, Merlin, Nolhac, etc. L'absence d'un index est très fâcheuse. (M. Radet en avait donné un qui est excellent.)

S. R.

J. Carcopino. *Sylla ou la monarchie manquée.* Paris, L'Artisan du Livre, 1931; in-8, 247 pages. — Sylla est un personnage énigmatique et nul ne peut

se flatter de l'expliquer sans réserves, depuis ses débuts tardifs jusqu'à son abdication; mais comme les documents abondent et que Plutarque nous a conservé l'essentiel de ses *Mémoires*, il n'est pas impossible de distinguer ses principaux mobiles et de tenter une synthèse de son caractère, à la fois violent et réfléchi. M. Carcopino s'est admirablement acquitté de cette tâche ardue. « L'œuvre que Sylla avait entreprise, conclut-il, ne marquait pas une régression vers le passé; elle tendait à l'adaptation de Rome, par la monarchie universelle, à l'immensité de ses territoires et à la diversité de ses masses populaires. D'autres, après lui, feront l'Empire, mais c'est lui le premier qui l'a conçu. Auguste marchera dans ses traces et établira le gouvernement nouveau sur les fondements qu'il avait donnés à son propre régime. » Cela est d'accord avec la formule heureuse de M. Piganiol, que l'auteur cite dès le début de son livre : « Auguste est un Sylla qui n'a pas abdiqué. » Non seulement M. Carcopino connaît à fond et critique à bon escient tout ce que l'antiquité nous a dit de Sylla, mais il n'est pas moins informé des auteurs modernes qui l'ont jugé, de Montesquieu à Michelet, de Mommsen à Rostovtsef. Je lui signalerai pourtant, à titre de curiosité qu'on pouvait rappeler, la biographie de Sylla signée de « Fustel (de Coulanges) » dans la vieille *Bibliographie universelle* de Didot : il y a là quelques lignes originales qui méritent de ne pas être oubliées.

S. R.

L. Homo. *Les Empereurs romains et le christianisme.* Paris, Payot, 1931; in-8, 232 pages. — Livre ingénieux et savant, dont la seconde partie — réunion des textes principaux en bonnes traductions — représente à elle seule un grand service rendu aux études d'histoire religieuse. La thèse peut se résumer ainsi. La politique des empereurs du IIIe siècle, en matière de religion, vise, plus ou moins consciemment, à l'unité, non par le maintien ou la renaissance du vieux paganisme auquel personne ne croit plus — *vix pueri credunt*, dit déjà Juvénal — mais par la diffusion du monothéisme solaire, qui convient non seulement à certaines tendances mystiques de la foule, mais à la conception terrestre de la monarchie. On peut en trouver, dans le culte impérial, comme une première idée et application. Licinius, non moins que Constantin, est déiste; la formule dédicatoire de l'arc de triomphe de ce dernier attribue son succès à la *divinitas*, sans plus. Après l'insuccès de la politique antichrétienne, née de la pensée que le christianisme est incompatible avec l'État, on cherche à rallier le monde profondément divisé sous l'égide d'une formule à la fois religieuse et philosophique. Mais le christianisme, qui n'entend ni abdication ni partage, se montre rebelle : il a ses formules à lui et y croit fermement. Ce qui eût réussi dans un siècle rationaliste ne le pouvait pas dans un siècle de foi intense, et c'est pourquoi le monothéisme solaire fit faillite tout comme l'ancien paganisme officiel [1].

S. R.

A. Maillard. *Expédition de Labienus contre Lutèce.* Paris, Jouve, 1931; in-8, 79 pages, avec 2 plans. — Mémoire sérieux sur une question peut-être

1. M. Homo admet mon interprétation de la lettre de Claude ; il tient pour De Rossi contre Duchesne (associations funéraires chrétiennes).

insoluble, car César, qui n'assistait pas aux opérations, n'a pu qu'utiliser et abréger, sans y regarder de près, un rapport de Labienus. Mais je crois volontiers que l'auteur, très bien informé (sauf qu'il ne connaît pas Rice Holmes) a raison de ne pas placer la Seine entre les deux camps romain et gaulois. La géologie a démontré qu'un vaste marais encerclait Lutèce sur la rive droite, de la place de l'Alma à la Bastille. Le camp romain n'était-il pas au nord de ce marais, vers Montmartre? Le fait qu'un phallus romain fut trouvé, en 1903, au lieu présumé de la traversée de la Seine (pointe de l'île des Cygnes) et l'hypothèse que ce phallus-amulette aurait eu pour objet d'assurer la traversée, est un argument sans aucune valeur; mais les considérations exposées plus haut, surtout au sujet du grand marais continu, sont dignes d'attention [1].

S. R.

Norman H. Baynes. *Constantine the Great and the Christian Church.* (Raleigh Lecture, British Academy, 1929), Londres, H. Milford, 1931; in-8, 107 pages. — « Dans la reconstruction du passé, dit l'auteur, des difficultés sont parfois causées par l'interposition, dans le courant de l'histoire, de personnalités éminentes qui résistent à la rationalisation et restent inattendues et embarrassantes. Une de ces personnalités est Constantin le Grand. » Tel n'est pas l'avis de tous les historiens; mais M. Baynes insiste sur le sien et sur le caractère de « bloc erratique » d'un empereur qui désavoue le passé de Rome pour adopter la foi professée par un dixième peut-être de ses sujets. Alors quoi? A en juger par ceux de ses écrits qui sont authentiques, Constantin ne fut pas un politique sceptique, ni un monothéiste formé par le syncrétisme de son temps, mais un homme qui s'était identifié définitivement lui-même avec le christianisme, l'Église et la foi enseignée par elle. C'est un souverain convaincu d'une mission personnelle que lui a confiée le Dieu chrétien. Dans sa pensée, la prospérité de l'État romain est nécessairement liée à la cause de l'unité dans l'Église catholique. Le facteur déterminant dans sa politique religieuse est la réalisation de l'unité dans l'Église. — Plus intéressantes que les considérations générales sont les notes volumineuses qui les suivent, admirablement informées et tenant lieu d'un dépouillement critique de tout ce qui a été écrit sur Constantin et les sources de son histoire. On frémit seulement à constater combien d'encre a été dépensée pour résoudre des problèmes historiques apparemment trop difficiles pour nous, vu le caractère généralement tendancieux et souvent même frauduleux de nos sources. M. Baynes rend pleine justice à Boissier et à Duchesne, dont il adopte volontiers les sentiments [2].

S. R.

---

1. On s'étonne de lire (p. 63) : « Nos recherches ne nous ont pas permis de retrouver les titres des ouvrages de Strada, Danville (*sic*), Niepperdy (*sic*), auteurs qui, d'après Houssaye, ont traité le sujet. » Il suffisait d'ouvrir un dictionnaire de biographie pour y trouver ces noms correctement transcrits et se reporter à leurs ouvrages, d'ailleurs négligeables aujourd'hui.

2. Ne pouvant entrer dans le détail, je note seulement (p. 74) que M. Baynes accepte, sur un point important, l'opinion de Seeck : *il n'y a jamais eu d'édit de Milan.* Le texte du prétendu édit a été tiré de lettres antérieures de Constantin à ses officiers.

René Vieillard. *Les origines du titre de Saint-Martin aux Monts à Rome.* Rome et Paris (Les Belles-Lettres); gr. in-8, 135 pages, avec 2 planches et 66 figures. — Le sens primitif du mot *titulus* est encore contesté. On croit généralement que les Romains désignaient ainsi la plaque inscrite nommant le propriétaire d'un immeuble et rappelant son titre de propriété; on prenait possession *titulos ponendo*. Durant des siècles, les titres portèrent le nom du fidèle auquel appartenait l'édifice qui servait aux réunions des autres fidèles; on s'assemblait au *titulus Clementis*, c'est-à-dire chez Clément. D'après Mgr Kirsch, qui a repris à ce sujet les recherches de Mgr Duchesne, l'Église de Rome aurait possédé, dès le milieu du IIIe siècle, un bon nombre d'églises titulaires. L'étude détaillée de ces restes de l'époque des persécutions n'a pas encore été faite; l'abbé Vieillard en a donné un modèle en consacrant sa thèse de doctorat pontifical aux origines de l'église titulaire de Saint-Martin aux Monts sur l'Esquilin. On voit là une basilique élevée par le pape Serge II (844-847); son abside repose sur des assises de tuf provenant du mur de Servius Tullius. Au flanc ouest de la basilique est accolé un édifice en ruines, souvent réparé et exhaussé, qui date du IIIe siècle. « C'est dans ses murs que les chrétiens installèrent le titre; au rez-de-chaussée la salle où ils se réunissaient pour célébrer l'eucharistie existe encore. Donné à la communauté par un fidèle nommé Equitius, le titre s'appela d'abord *titulus Equitii.* » On voit, sans que j'entre dans plus de détails, l'intérêt de ces recherches; on ne peut que souhaiter, sur un terrain encore si peu exploré et où des textes nombreux viennent éclairer les ruines, que l'exemple donné par l'abbé Vieillard soit suivi.

S. R.

Rendel Harris. *Josephus and his testimony.* Cambridge, Heffer, 1931; in-8, 35 pages. — M. Rendel Harris a autrefois démontré que le plus ancien livre chrétien, imité et élargi plus tard par saint Cyprien, était un recueil de *témoignages*, comprenant des prophéties crues messianiques et d'autres, tirées de l'Ancien Testament. Cela formait, vers le milieu du Ier siècle, un manuel portatif de propagande. Or, dans le nouveau texte slave de Josèphe, là où il est question de Jésus, l'auteur juif déclare, non sans hésitation, qu'il le considère comme un homme, mais non comme un ange. C'est donc qu'il avait été appelé l'un et l'autre. Or, dans saint Cyprien, on lit que Jésus est ange et dieu, et dans *le Dialogue avec Tryphon* de saint Justin on lit plusieurs fois (34, 128) qu'il est ange et homme. L'*ange* dérive d'*Exode* (XXIII, 20), compris messianiquement (« j'envoie un ange devant toi »); l'*homme* dérive de *Zacharie* (VI, 12), compris de même (« Voici un homme dont le nom est Germe, qui rebâtira le temple de l'Éternel »). Ce verset est aussi à l'origine de l'*Ecce homo* de Jean (XIX, 5), d'ailleurs peu intelligible. Tout cela est de la plus haute importance; le reste de cette courte brochure n'est pas moins instructif.

S. R.

Vincent Ussani. *Hegesippi qui dicitur historiae libri V.* (*Corpus script. ecclesiast. latinorum*). Vienne, Tempsky, 1932; in-8, 423 pages. — Voici une édition qui intéressera les historiens. Eusèbe cite un écrivain ecclésiastique nommé Hégésippe, qui paraît avoir vécu sous Marc-Aurèle; le même nom

a été donné par erreur à l'auteur de la première traduction latine de Josèphe, que l'on attribuait aussi à saint Ambroise (IVe siècle). Sauf que cet ouvrage considérable n'est pas cité parmi ceux du saint, cette attribution n'a rien d'absurde; l'œuvre est d'un bon style, plein de réminiscences classiques (Cicéron, Salluste, Virgile). Mais la moins mauvaise édition, due à Weber et J. Caesar (1864), n'est pas le résultat d'un dépouillement des manuscrits; celui-ci a été fait pour la première fois par M. Ussani, dans le volume que nous annonçons. Non seulement il donne les variantes, mais la concordance avec l'original grec, les citations bibliques (toutes antérieures à saint Jérôme), celles des auteurs profanes dont s'est inspiré le traducteur, en un mot tout ce que peut attendre un lecteur exigeant. La comparaison avec les deux textes de Josèphe, grec et slave, a donné des résultats surprenants, que l'éditeur a bien voulu me communiquer en se proposant d'y revenir : dans plusieurs passages, là où le latin diffère sensiblement du grec, *il coïncide avec le slave*, accessible aujourd'hui dans la traduction littérale allemande publiée à Dorpat. Exemple : dans le Josèphe latin (II, 5, 20), Hérode réfugié en Espagne *maerore animi consumptus est*. Le grec (*Bellum*, II, 183) n'a rien d'équivalent à *maerore animi*, qui se trouve dans le slave. *Ergo*... Réfléchissez à cela, Messieurs les théologiens de toute robe, qui refusez encore d'attribuer au texte slave l'antiquité et l'autorité qui lui reviennent!

S. R.

J. Turmel. *Histoire des dogmes*, t. Ier. Paris, Rieder, 1931; gr. in-8, 467 pages. — **F. Sartiaux.** *J. Turmel*. Paris, Rieder, 1931; in-8, 295 pages. — Lentement, sûrement, sans cesse appuyé sur des textes non seulement visés, mais cités, ce premier volume d'une grande histoire des dogmes, qui doit en compter trois, déroule devant nous les sinuosités d'une évolution qui se poursuit, bien que généralement inaperçue, sous nos yeux. Il est question ici de deux dogmes seulement, le Péché originel et la Rédemption. Ce dernier est rattaché à l'effort des premiers disciples de Jésus pour secouer le joug romain; la conception politique a précédé la conception mystique. Une première esquisse des idées de l'auteur à ce sujet a paru dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuse*. M. Turmel, savant septuagénaire, confiné dans une obscurité laborieuse, n'est pas moins intéressant que son œuvre; on trouvera sur lui et sur le seul incident de sa vie qui ait, malgré lui, appelé l'attention publique, tous les détails voulus dans le livre émouvant de M. F. Sartiaux.

S. R.

Raffaele Pettazoni. *La confession des péchés*. Trad. par **R. Monnot.** Tome Ier, première partie. Paris, Leroux, 1931; in-8, 306 pages. — Cet important ouvrage n'est pas une simple traduction de l'original italien; l'auteur a complètement refait le premier chapitre et a plus que doublé le nombre des peuplades primitives où se constate quelque chose d'analogue à la confession des péchés. Des modifications ont aussi été apportées à l'interprétation de certains faits. Ainsi s'explique la division de cette édition française en deux volumes, répondant au premier volume italien. Celui que nous avons sous les yeux concerne la confession des péchés chez les peuples dits primitifs et les indigènes de l'Amérique. On ne peut qu'admirer, une fois de

plus, la vaste érudition de M. Pettazoni et approuver, du moins en général, le point de vue auquel il s'est placé : « A la conception magique de la confession primitive, fondée sur la magie de la parole, répond la conception du péché comme un acte développant un mal, un *quid* mystérieux et puissant qui agit dynamiquement, c'est-à-dire magiquement. On y oppose la conception théiste du péché considéré comme une offense faite à un dieu et entraînant un mal comme châtiment infligé par ce dieu. » La confession des primitifs n'est généralement pas secrète; les péchés les plus fréquemment avoués sont d'ordre sexuel. La traduction est lisible et sera très lue.

S. R.

R. P. Maxime Gorce. *Le Rosaire et ses antécédents historiques.* Paris, Picard, 1931; in-8, 117 pages. — Appuyé surtout sur un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, le *Rosarius* ou recueil des miracles de Notre-Dame (fr. n° 12483), provenant du monastère de Poissy, où la dévotion du Rosaire se montre déjà en rapport avec saint Dominique (auquel est attribué de ce chef le salut du monde), l'auteur s'efforce de réhabiliter la tradition pieuse sur l'authenticité dominicaine du Rosaire. Il convient que le Rosaire résulte d'une évolution historique, mais autour de saint Dominique pour centre. D'après une pièce publiée au XVII^e^ siècle seulement, mais que le R. P. Gorce croit authentique, la première victoire remportée par le Rosaire aurait été la bataille de Muret en 1213, gagnée par la prière de saint Dominique. Quant aux analogies souvent signalées entre l'usage du Rosaire et les instruments mécaniques de piété en usage chez les musulmans et les bouddhistes du Thibet, analogies qui ne peuvent guère être attribuées au hasard, le R. P. Gorce ne s'en est pas occupé, non plus que de l'archéologie du Rosaire (*de quâ vide* l'art. *Rosaries* de Hastings). Son opuscule est une contribution à l'histoire de la dévotion mariale sous la forme d'*ave* multipliés, sur laquelle vint se greffer de bonne heure le symbolisme de la rose, d'où le nom du compteur encore en usage, qui ne ressemble nullement à une rose ni même à une couronne de ces fleurs.

S. R.

H. Labouret. *Les tribus du rameau Lobi.* Paris, Institut d'ethnologie, 1931; gr. in-8, 510 pages, avec 31 planches. — Résultat d'une enquête de onze ans dans un territoire de la Haute Volta, au nord du golfe de Guinée, par un explorateur ayant appris les langues du pays, ce très important mémoire fait une place considérable à l'archéologie comme à l'histoire religieuse, aux initiations, à la divination, à la langue secrète, à la magie, etc. La technique des métaux est remarquable (pl. 2-4), celle de la poterie aussi (pl. 5). A côté des armes usuelles, il y a des armes de parade (pl. 8). Parmi les ornements, ceux des oreilles sont les plus curieux (pl. 15). L'évolution du bracelet en cuivre a été parfaitement retracée (pl. 19, 20). Bref, nous avons là une monographie de haute valeur qu'archéologues et ethnographes ont également de bonnes raisons d'étudier et qui donne une idée favorable des aptitudes de l'auteur, aujourd'hui professeur à l'École des langues orientales vivantes et à l'École coloniale.

S. R.

Henri Durville. *Les portes du Temple.* Paris, Durville (25, rue des Grands-Augustins); gr. in-8, 162 pages, avec nombreuses gravures. — « L'heure est-elle venue de secouer l'indifférence coupable des hommes? Pouvons-nous espérer restituer, ne fût-ce que par fragments, le Livre des Livres, le Testament mystique de l'Égypte, le Bréviaire des Initiés osiriaques? Pourrons-nous reconstituer cette véritable Bible de l'Humanité, ce Trésor initiatique de l'Occident? » *The answer is in the negative*, comme on dit au Parlement britannique. Mais il n'y a pas grand mal à essayer, sinon qu'avec tout ce que cela coûte de peine et d'argent, on nous donnerait bien, en 10 volumes in-12, le vrai trésor qui nous manque, celui des monuments égyptiens dessinés au trait, avec texte sobre — une initiation, mais dans un tout autre sens.

S. R.

Commandant Cauvet. *Les Berbères en Amérique.* Alger, Ferraris, 1931; gr. in-8, 455 pages. — Quelques spécimens : « *Iligh*, ville du Sud marocain, *Ililène* et *Illougane* de Dellys... Fleuve *Ili*, affluent du lac Balkach. Ethnique répandu dans les cinq parties du monde... *Nara*, village de l'Aurès. La *Nara* est un affluent de l'Amour. Son nom est porté par des localités de l'Inde et du Japon. » L'auteur a d'ailleurs pleine conscience de sa témérité : « On trouvera peut-être qu'il est fort ambitieux de ma part d'embrasser comme je le fais la presque totalité du monde connu pour y rechercher la possibilité du voyage de quelques émigrants de l'Afrique du Nord. » Qui saurait mieux dire ?

S. R.

Le Gérant : NAILLARD.

7215-32. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

L'ŒUVRE DE LA " SOCIETA MAGNA GRECIA "
SUR LES TERRAINS CLASSIQUE ET BYZANTIN

Depuis quelques années on constate un réveil d'intérêt, qui va toujours croissant, pour l'étude des monuments soit classiques, soit médiévaux, de l'Italie du Sud. Les fouilles effectuées depuis la guerre par les soins du Gouvernement italien dans cette belle région, où tant de civilisations se sont succédé, sont aujourd'hui au nombre des actualités archéologiques les plus marquantes. Les recherches sur les textes, comme le dit justement M. Vito G. Galati [1], ne pouvaient plus satisfaire une science qui se nourrit de monuments. Ici l'œuvre du Gouvernement a été fortement secondée par la *Società Magna Grecia*, entreprise privée, fondée en 1920, sous la présidence de l'éminent archéologue Paolo Orsi, afin de faciliter les recherches dans la riche zone qui comprend la Campanie, les Pouilles, la Lucanie, la Calabre et la Sicile. Pour cela elle recueille des fonds destinés à suppléer aux dépenses nécessairement lourdes des fouilles dirigées par les diverses surintendances du *Ministero dell' Educazione Nazionale*. Les résultats sont publiés dans les beaux volumes des *Atti e Memorie della Società Magna Grecia*, dont la série commence en 1926, et auxquels s'ajoute, depuis deux ans, une nouvelle publication, l'*Archivio Storico per la Calabria e la Lucania*. Grâce au désintéressement d'un groupe de travailleurs volontaires, la Société n'a aucun frais d'administration et peut ainsi consacrer tous ses fonds à son œuvre, admirable exemple de dévouement qu'on souhaiterait voir plus souvent suivi. Un mémoire dû au savant et infatigable

1. *Archivio Storico per la Calabria e la Lucania*, fasc. II, 1931, p. 151: *La Storiografia calabrese negli ultimi cinquanto anni.*

directeur de la Société, M. Umberto Zanotti-Bianco, publié dans le dernier volume des *Annales Istitutorum* (vol. III), donne un excellent aperçu de ce que la Société a su faire en dix ans pour accroître le patrimoine scientifique de l'Italie et pour porter remède à certaines plaies douloureuses signalées dans son premier programme de l'année 1921 [1].

Si, de mon côté, je me permets d'offrir un résumé de cette œuvre à la *Revue archéologique*, c'est parce que j'ai pu en observer les progrès dès la première année de sa fondation. Du reste, tout ce qui concerne la Grande Grèce ne peut qu'intéresser le public français, vu que longtemps avant les travaux du gouvernement italien ou de la *S. M. G.* (comme je la désignerai dorénavant), d'illustres savants français avaient été des pionniers sur ce glorieux terrain et avaient tracé les grandes lignes que les explorateurs italiens ont suivies depuis. Déjà au XVIII[e] siècle, Soufflot, l'architecte du Panthéon, fut, si je ne me trompe, le premier à dessiner les temples de Paestum; ensuite le marquis-abbé de Saint-Non fit une large part à la Grande Grèce dans son *Voyage pittoresque ou Description du royaume de Naples et de Sicile.* Mais sans nous arrêter à ces devanciers, ou aux charmantes lettres que publia Paul-Louis Courier, à propos de la campagne de Calabre de 1808, sans parler non plus des travaux des architectes Baltard et Garnier [2], arrivons tout de suite au duc Honoré de Luynes (1802-1867) qui, exilé de la vie politique de sa patrie, se réfugia très jeune en Italie, où il se voua, pendant de longues années, aux sciences historiques et archéologiques. On a bien dit de lui qu'il « se rattache à la lignée de ces hommes rares qui comprirent même avant 1788 que désormais le grand seigneur ne pourrait être qu'un grand citoyen ». Ses recherches à Velia, l'ancienne Elea, et à Locri, sont décrites dans les *Annali dell' Istituto di Corrispondenza Archeologica*, à la fondation duquel il avait collaboré à

1. Voir aussi *Archivio S. C. L.*, 1931, fasc. II, *op. cit.* de V. G. Galati.

2. Architecte de l'Opéra ; sur les relevés et croquis exécutés par Garnier pour le duc de Luynes, voir Bertaux, *l'Art dans l'Italie méridionale*, préf., p. IV.

Rome avec le ministre de Prusse Bunsen, le duc de Blacas et d'autres savants, parmi lesquels Gerhard et Panofka. Ce fut lui également qui entreprit à Métaponte des fouilles restées célèbres qu'il publia avec de très belles planches en 1833. Helléniste et orientaliste distingué, il comprit cependant tout l'intérêt que présentaient les civilisations successives du Midi de l'Italie. Ainsi ce fut lui qui, en 1844, fit publier par ses soins le beau volume de l'archiviste Huillard-Bréholles : *Recherches sur les Monuments et l'Histoire des Normands et de la Maison de Souabe* et qui plus tard, en 1859, donna son appui à Michele Amari pour la publication de la carte comparée de la Sicile moderne avec la Sicile arabe.

Cependant le vrai initiateur de l'étude scientifique du *Mezzogiorno*, celui dont le nom reste intimement lié à toute la région, fut François Lenormant (1837-1883), dont les cinq volumes — trois sur la Grande Grèce proprement dite et deux sur l'Apulie et la Lucanie — constituent une œuvre fondamentale encore indispensable aujourd'hui. C'est avec satisfaction que l'on note combien les Italiens se sentent redevables envers Lenormant. Tandis que les cinq volumes sont depuis longtemps épuisés et introuvables et que nul ne semble penser à les rééditer, voici qu'un savant italien, M. Lucifero, en a commencé la traduction avec notes archéologiques [1]. Et comment lire sans émotion l'hommage que rend à la mémoire de l'auteur M. Amedeo Maiuri, à propos des fouilles récentes de l'ancienne Elée, dont l'emplacement, reconnu par le duc de Luynes, fut ensuite systématiquement exploré par Lenormant au cours d'un rude et pénible voyage, voyage auquel il consacra trois des plus beaux chapitres de son *Apulie et Lucanie*, comme s'il pressentait que ce site devait être le dernier qu'il lui serait donné d'étudier avant sa mort prématurée.

1. Voir le compte rendu par U. Zanotti-Bianco dans *l'Archivio S. C. L.*, 1932, fasc. II, p. 119.

I. — *La Società Magna Grecia et les Fouilles sur le sol classique.*

Malgré les indications fournies par Lenormant et une reconnaissance plus récente opérée par Schleuning, le sol d'Elea demeura intact jusqu'à la campagne archéologique financée par la *S. M. G.* et brillamment dirigée par Amedeo Maiuri (1927- 1931). On réussit alors à déblayer une partie des fortifications, ainsi qu'un temple et un autel monumental du v^e^ siècle avant J.-C., analogue à celui de Hiéron II à Syracuse, et dans la zone de l'Acropole un second temple du v^e^ siècle. Les résultats des premières fouilles furent publiées par Maiuri lui-même (*Campagne della Società Magna Grecia*, 1926-1927), qui termine son rapport en remerciant la *S. M. G.* de sa noble initiative « grâce à laquelle un centre de la civilisation grecque de l'Italie méridionale a encore été mis au jour [1] ». Les découvertes déjà faites permettent d'espérer qu'on pourra ressusciter, sinon toute, du moins une grande partie de la cité qui fut le berceau de l'École éléatique.

En descendant la côte tyrrhénienne on retrouve l'emplacement de l'antique ville grecque d'Hipponium, aujourd'hui, comme à l'époque romaine, Vibo Valentia, où les fouilles de la *S. M. G.* mirent au jour une imposante enceinte, munie de tours et de poternes, ainsi que les restes d'un temple probablement d'ordre ionique. A Punta d'Alice, sur la côte ionienne, Paolo Orsi commença, en 1924, des fouilles importantes, aboutissant à la découverte d'un temple qui doit certainement être celui d'Apollo Alaios; on croit que le temple est voisin de l'emplacement de l'ancienne Crimisa, ville aussi mystérieuse aujourd'hui que la grande Sybaris, et dont on n'a pas encore retrouvé la moindre trace.

Dans le temple de Punta Alice furent trouvés des fragments (tête, pieds et une main) d'une statue acrolithe que

1. Les résultats de la seconde campagne — pendant laquelle on a découvert une partie de l'enceinte de la ville — ne sont pas encore publiés.

M. Orsi reconnut être celle du dieu. La tête, aujourd'hui au Musée de Syracuse, et déjà quatre fois publiée [1], bien qu'encore fort peu connue, se rattache évidemment à quelque école grecque du v^e^ siècle. Mais le modèle original a été transformé dans la manière parfois un peu lourde et rude des écoles gréco-italiques. Le crâne, d'une facture grossière, laisse supposer que le dieu portait une perruque de bronze. Sur ce curieux détail, ainsi que sur les petites statuettes en or, en argent et en bronze, trouvées sur le même site, il faut attendre les *Atti e Memorie* de la *S. M. G.* de 1931, où M. Orsi nous donnera pleine connaissance de ces fouilles de Punta Alice, que lui-même nomme, avec une juste fierté, le couronnement de toute son activité calabraise.

Passons maintenant à ce qui devra certainement être un jour une des plus grandes découvertes de l'Italie méridionale — c'est-à-dire celle de la mystérieuse Sybaris, ville entre toutes importante par son luxe, ses arts, ses relations avec l'Hellade, et qui surpassait en étendue toutes les villes de la Grande Grèce et de la Grèce même. Mais Sybaris n'a pas encore été découverte : le site exact en reste inconnu. Cependant les dernières campagnes conduites par M. Ed. Galli, le savant surintendant de la région *Bruzio-Lucania*, ont révélé l'existence de deux intéressantes villas romaines de l'époque de la République, de type rustique et agricole [2], remaniées plusieurs fois jusqu'au moyen âge, et qui ne doivent pas être bien éloignées de l'emplacement de l'ancienne Sybaris. Ici les travaux de *bonification* pourraient venir en aide aux archéologues, et l'on parle sérieusement de cette coopération comme très prochaine. Toujours reste-t-il que pour le moment la recherche de Sybaris — disparue *sine vestigiis* — offre un problème qui passionnera jusqu'à sa solution [3].

1. *S. M. G. Relazione e Bilancio*, 1924-1925, fig. IX; *S. M. G. Opera nei primi dieci anni* 1921-1931, Tav. II; Della Seta, *Italia Antica* (Éd. 1928), p. 152, fig. 156; *Jahrbuch d. Archäol. Inst.* (*Anzeiger*), 1929, p. 138, p. 141 (Boehringer).

2. D'après M. Bagnani, la disposition de l'une d'elles ressemblerait à celle de la villa d'Horace à Licenza. (*Archivio S. C. L.*, 1931, II, p. 262-263).

3. D'après le *Boll. Studii Mediterranei*, I, 1930, 2, le géologue italien Sestini

Plus au Nord nous trouvons Métaponte et ses deux temples. Celui connu sous le nom de *Tavole Paladine* et qui remonte au VI^e^ siècle avant J.-C., a été déblayé par la *S. M. G.* qui en a dégagé les belles colonnes doriques si longtemps « protégées », soi-disant, par un horrible mur aujourd'hui remplacé par une tranchée. A Métaponte, encore, on espère pouvoir déblayer dans une prochaine campagne le temple d'Apollon lycien, déjà décrit, ainsi que celui des *Tavole Paladine*, par le duc de Luynes, et dont un fragment architectural décore la « Salle du duc de Luynes » au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque Nationale. Dans la zone de Tarente, une tombe monumentale, découverte par la *S. M. G.*, a fourni au Musée de Tarente, peut-être le plus riche des musées locaux de l'Italie méridionale, de beaux vases grecs ; une autre campagne a donné d'intéressantes mosaïques [1].

La *S . M. G.* s'occupe également de la Sicile, qui fut de tout temps si étroitement liée à la Grande Grèce. Les fouilles, financées par elle, mirent au jour les anciens murs de Leontinoi et le temple de Himera (450 av. J.-C.), dont les 50 gargouilles à tête de lion sont allées enrichir le Musée de Palerme. C'est à M. Pirro Marconi, inspecteur du Gouvernement, que revient l'honneur d'avoir déblayé ce temple justement appelé « de la Victoire », puisqu'il commémorait celle qui chassa les Carthaginois de la Sicile. D'autres fouilles furent exécutées dans la *Zona sacra archeologica* d'Agrigente. Enfin, tout récemment, dans la nécropole sicilienne de S. Angelo Muxaro, on a trouvé des centaines de vases, des bronzes et des bagues d'or qui jettent une nouvelle lumière sur la période pré-hellénique de l'île. On peut vivement féliciter la *S. M. G.* du beau travail accompli dans cette nécropole, si souvent saccagée sans merci par des pillards d'antiquités.

aurait été chargé d'examiner la côte de Sybaris. On attend un rapport plus détaillé.

1. *S. M. G.*, *Relazione*, 1924-1925, fig. VII et VIII.

II. — *La Società Magna Grecia et les fouilles préhistoriques.*

Les fouilles toutes récentes de S. Angelo Muxaro nous conduisent à une seconde phase de l'activité de la *S. M. G.* — celle des découvertes préhistoriques. Dans son programme de l'année 1921, la Société avait insisté sur le manque de recherches relatives aux civilisations primitives et préromaines de la péninsule; depuis, elle s'est montrée pleinement consciente de tout ce que le Midi de l'Italie et la Sicile peuvent offrir d'important dans le domaine préhistorique. J'ai déjà fait allusion à la Sicile. En Grande Grèce, dans le territoire de Matera, le professeur Rellini a repris l'œuvre de Domenico Ridola sur la colline de Serra d'Alto, où l'on a découvert une vaste station préhistorique et mis au jour des cabanes de l'âge de pierre, régulièrement creusées dans le terrain pliocène de la colline. Plusieurs ont servi de sépulture et contiennent des restes de vases, de beaux objets de pierre, etc. On continue les sondages dans une tranchée découverte à Murgia Timone, en face de Serra d'Alto. Plus au nord, dans le promontoire grandiose du Monte Gargano, célèbre par son sanctuaire de l'archange S. Michel, le professeur Rellini a entrepris depuis peu des fouilles dans une zone préhistorique, qui promet des résultats très importants. Je les indique ici très sommairement, d'après le bref compte rendu du dernier fascicule du *Bull. di Paletnologia Italiana* (1930-31). A Mattinata, par exemple, sur la route qui conduit de Manfredonia à Vieste, ainsi qu'à Carpino, tout au nord, sur le lac Varano, de riches sépultures à inhumation; dans la région comprise dans le triangle Vico, Rodi et Peschici, des restes de l'âge du bronze. A Macchia di Mare, près Vico, M. Rellini, aidé de M. Battaglia de l'Université de Padoue et de M. Baumgaetel de Berlin, a pu découvrir la triple stratification d'une vaste station dont la couche la plus basse appartient à l'époque quaternaire et la plus élevée à l'époque énéolithique.

Impossible de prononcer le nom de Gargano sans rappeler ce que cette merveilleuse région recèle de trésors pour les archéologues et les artistes, pour les historiens et les critiques d'art : églises d'une beauté sans égale et presque inconnues; villes restées à demi-grecques, telle la pittoresque Peschici, où encore aujourd'hui les rites funèbres sont accompagnés des lamentations rythmiques des pleureuses, comme sur certains vases du Dipylon; grottes qui, après avoir servi d'habitation aux troglodytes de la préhistoire, ont été au moyen âge le refuge d'anachorètes grecs et sont encore aujourd'hui, paraît-il, le logement préféré des habitants du pays; campagnes richement cultivées, alternant avec des plateaux pierreux comme ceux de la Sicile; inoubliables forêts de hêtres entremêlés d'oliviers et de chênes (Bosco d'Umbria), où le voyageur peut reposer à l'aise *sub tegmine fagi*. Enfin au nord, la région déserte qui entoure le sinistre lac de Varano, où la malaria règne encore aujourd'hui en souveraine, et au delà de l'étroite bande de terre qui sépare le lac de la mer, la pâle vision des Isole Tremiti, ces îles de Diomède, où, selon une antique légende, serait enterré le héros grec.

III. — *La Società Magna Grecia et les Études byzantines.*

La *S. M. G.* vient d'ajouter ces jours-ci à ses activités une section byzantine et médiévale. Ici encore, rappelons que François Lenormant a le premier démontré l'importance de la double hellénisation de l'Italie méridionale, dans l'antiquité d'abord, puis au moyen âge, sous la domination des empereurs de Constantinople. C'est sans doute en partie sous l'influence de Lenormant que les membres de l'École française de Rome ont montré tant de zèle à reprendre certains des problèmes qu'offre l'étude du byzantinisme dans l'Italie du Sud. Charles Diehl, par exemple, ouvrit de nouveaux horizons par la publication de son *Art byzantin dans l'Italie méridionale*, précieux volume de

262 pages seulement, aujourd'hui épuisé et introuvable, comme les volumes de Lenormant, mais qui restera longtemps indispensable à tous ceux qui voudront s'occuper de la peinture italo-byzantine; — Mgr Battifol consacra à l'abbaye de Rossano, en Calabre, une de ses plus belles études de diplomatique; Jules Gay est l'auteur d'un ouvrage fondamental sur l'Empire byzantin et l'Italie méridionale; Émile Bertaux, trop tôt enlevé par la Grande Guerre à la science et à l'art, n'a pu laisser que le premier volume de son *Art dans l'Italie méridionale*, lequel toutefois est bien la pierre angulaire sur laquelle devra s'élever l'édifice des études relatives à ce sujet. N'oublions pas que M. Mâle, l'illustre directeur de l'École française de Rome, a consacré quelques-unes des pages les plus séduisantes de son *Art religieux en France* au culte de S. Michel sur le Monte Gargano. Mais de tout cet art de l'Italie méridionale, ce sont sans doute les peintures qui offrent le plus grand attrait, à en juger par l'énorme littérature dont elles ont déjà fait l'objet. Elle commence avec Demetrio Salazaro, le savant directeur du Musée de Naples, qui, dans son grand in-folio *Studi sui Monumenti dell' Italia meridionale dal X° al XVI° secolo* (Napoli, 1874), donna non seulement une première bonne publication des peintures murales de nombre d'églises et de basiliques, mais révéla l'existence des peintures des grottes érémitiques, si je ne me trompe, dans la *Terra d'Otranto*, et en Campanie, aux alentours de Capoue. Toutefois, ce fut encore Lenormant qui, le premier, posa nettement la question de l'importance des peintures de la Grande Grèce. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet, en 1881, dans la *Gazette archéologique* qu'il dirigeait :

> L'histoire de l'art byzantin est réellement impossible à écrire sans avoir visité à fond cette province de l'Italie, sans avoir examiné attentivement et de très près les nombreuses et capitales œuvres d'artistes grecs du moyen âge qu'elle conserve encore (*Gaz. arch.*, 1881, p. 121.)

Si les conclusions de Lenormant, quant aux sources et au

style de cette peinture, ont dû être parfois rectifiées, le mérite qu'il a eu à la remettre en lumière n'en est pas moins grand.

Diehl reprit ensuite ce thème de façon magistrale dans le livre déjà cité. Il eut surtout le mérite d'explorer systématiquement les grottes érémitiques de l'Apulie, qu'il rendit presque célèbres. Ce fut lui qui découvrit les fresques des grottes de Carpignano (x^e siècle), au nord-ouest d'Otranto, et qui donna une belle esquisse de la chapelle souterraine de S. Maria delle Fratte [1]. Ce fut lui aussi qui attira le premier l'attention sur les fresques de Vaste et de Soleto et sur celles de San Biagio, à S. Vito dei Normanni, dont il publia de belles illustrations et copia les inscriptions aujourd'hui à peu près indéchiffrables. Avec le bon sens d'un vrai critique il admettait parfaitement l'infériorité esthétique de certaines de ces peintures, mais il ajoutait :

> Malgré la médiocrité de beaucoup d'entre elles, les peintures de l'Italie méridionale ont donc leur importance et leur intérêt; plusieurs de ces fresques que nous avons signalées mériteraient même les honneurs d'une fidèle reproduction. Mais il faut se hâter, si l'on veut tirer parti de ces richesses archéologiques; bien des causes nuisent journellement au bon état de conservation de ces monuments. (Diehl, *l'Art byzantin dans l'Italie méridionale*, p. 166.)

Ce que Diehl dit de l'état d'abandon des peintures est d'une extrême importance. Son *caveat* date de 1895, mais, comme nous le verrons, les fresques vont toujours dépérissant.

Après Diehl, Bertaux, qui avait donné une nouvelle ampleur à tout le sujet de l'art italo-byzantin, réclamait également des soins immédiats pour les peintures en péril. Miss Gertrude Robinson, savante anglaise, qui a récemment repris avec ardeur l'étude des peintures des chapelles et grottes des Pouilles, s'élève éloquemment contre l'état déplorable où sont laissées les fresques [2].

Moi-même, au cours d'un voyage dans les Pouilles, en juin dernier, j'ai pu constater que la petite église de S. Croce

1. Creusée dans le roc au pied du mont Cassin : Diehl, *op. l.*, p. 20.
2. G. Robinson, *Some Cave Chapels of Southern Italy*, in *Journal of Hellenic Studies*, 1930, p. 186 et suiv.

près Andria, sans doute la chapelle d'une ancienne *laura* monastique, reste sans porte ni fenêtres, ouverte à tous les vents, de sorte que quelques-unes des précieuses peintures relevées par Rudolph Pagenstecher [1], parmi lesquelles le rare sujet de la *Création d'Ève par la Trinité*, sont défigurées par les coups de pierres que leur lancent les enfants du pays. J'ai également pu constater que dans la loge supérieure de l'église de S. Sepolcro, à Barletta, une partie des belles fresques, y compris la *Tentation de S. Antoine* par une Centauresse, reproduite par Salazaro et par Diehl, a complètement disparu : ici ce sont les ouvriers qui se servent de cette loge comme d'un lieu de débarras et appuient leurs échelles et leurs tréteaux contre les fresques.

L'oubli et la négligence des hommes ne sont pas, après tout, seuls responsables de l'état des peintures des grottes basiliennes. Le temps, la lumière, l'air, l'humidité, sont, eux aussi, des ennemis implacables. Il faut y ajouter l'action destructrice des armées d'insectes qui pénètrent sous la surface, le plus souvent mal préparée, des fresques, et déposent leurs œufs par milliers entre celles-ci et la paroi — phénomène désastreux qu'on constate également dans certaines peintures murales pompéiennes et étrusques. Lors de la première séance du Comité, M. Corrado Ricci a fait remarquer que dans la majorité des peintures basiliennes, appelées à tort fresques, la couleur est appliquée directement sur la paroi, laquelle n'a été couverte le plus souvent que d'une simple couche de boue. Cette méthode est bien éloignée de la préparation soignée et difficile qu'exige la peinture *al fresco*, elle aussi d'ailleurs si fragile et sujette à des craquelures continues. On imagine donc aisément l'état de nos peintures italo-byzantines, exécutées pour la plupart par des artistes qui, sans doute, devaient faire

1. Je ne m'occupe ici que de savants italiens et français; je tiens pourtant à rappeler le charmant petit livre *Apulien* (Leipzig, 1914) de Rudolph Pagenstecher (lui aussi, comme Bertaux, victime de la Grande Guerre). Il y relève bien des peintures, telles celles de S. Croce près Andria, qui semblent à peu près inconnues.

vite et à bon marché. On s'étonne que les produits de leur art expéditif soient si souvent d'une grande beauté.

Toute restauration serait coûteuse et, sauf en de rares cas, parfaitement inutile. Le Comité, à sa première séance, a donc décidé à l'unanimité que, pour le moment, il ne peut s'agir que de préserver autant que possible les peintures, et de les faire copier très fidèlement par de bons artistes et dessinateurs. Ces copies devront servir ensuite à former un *Corpus* — contribution indispensable à l'étude de la peinture du moyen âge. On annonce déjà un premier fascicule, financé par la *S. M. G.*, dont la générosité est inépuisable, et consacré à la reproduction des fresques de la petite église de Poggiardo, près de Lecce, et des fresques plus imposantes de la crypte de San Marziano, à Syracuse, où travaille en ce moment M. Orsi. En même temps on projette la rédaction d'une statistique complète, avec bibliographie, de toutes les églises, cryptes et grottes de la *Magna Grecia* byzantine, accompagnée de cartes régionales, où tous ces monuments seront marqués. Ces cartes pourront être de grande utilité non seulement aux savants, mais aussi aux voyageurs amateurs d'art qui visitent l'Italie du Sud.

Pour ces entreprises il faut des fonds. Le Comité fait donc appel aux byzantinistes et médiévistes de tous pays, les priant de faire une propagande active à cette nouvelle tâche de la *S. M. G.*, et de s'efforcer — bien que les temps soient peu propices — d'obtenir des subventions pour soutenir une si belle initiative ***.

Eugénie Strong.

Rome.

*** Pour les renseignements, s'adresser à la *Società Magna Grecia*, Palazzo Taverna, 36, via Monte Giordano. Les membres du Comité sont les suivants : *Italie :* le sénateur Paolo Orsi, président, le sénateur Corrado Ricci, le professeur Silvio Mercati, le professeur d'Acchiardi, le professeur Angelo Silvagni, le prince Doria, le prince Ruffo della Scaletta et M. U. Zanotti-Bianco, secrétaire du comité. *Étranger :* M. Émile Mâle, de l'Académie française, directeur de l'École française de Rome, M. B. Berenson, le professeur Roosvall de Stockholm, M. Randall Mac Iver, M. Franz Cumont, Mme E. Strong, Mlle van Berchem, le R. P. de Jerphanion, Miss Gertrude Robinson et le docteur Krautheimer.

PROTOMÉS DOUBLES ET TÊTES D'ANIMAUX GÉMINÉES

On serait tenté de croire que les objets d'un art fruste, qu'un peuple a coutume d'offrir à ses dieux, dépendent toujours de très vieilles traditions indigènes, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Souvent il n'en est rien : ce ne sont parfois que des emprunts faits à l'art d'autres peuples plus anciens et plus civilisés. La Grèce préclassique a appris de l'Orient, dans une large mesure, ce qui plaît aux dieux

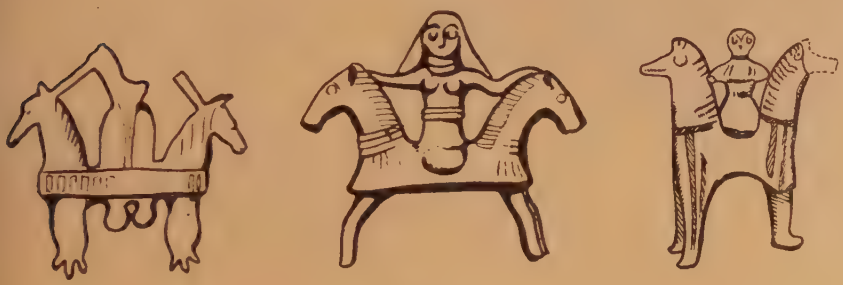

Fig. 1.

comme offrandes, et ce qui est doué d'une vertu prophylactique. C'est ainsi que les idoles en terre cuite des époques mycénienne et géométrique dérivent toutes de prototypes orientaux, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs, en traitant la question des origines de l'art géométrique [1]. M. Rostovtzeff vient d'en fournir une nouvelle preuve, en rapprochant ingénieusement [2] quelques figurines de plomb trouvées dans le temple d'Artémis Orthia (fig. 1, a) [3] d'une

1. *De oorsprong der geometrische kunst.* Haarlem, 1931.
2. *Syria*, 1931, p. 53 et suiv.
3. *Artemis Orthia*, pl. 186. Comparer *Journal of Hell. Studies*, 1909, p. 292.

statuette de bronze qui provient de Van en Arménie (fig. 1, b). Je voudrais, à ce propos, attirer l'attention sur une terre cuite d'Éleusis (fig. 1, c) [1], qui date de l'époque mycénienne. Elle nous montre que le même motif oriental a pénétré successivement en Grèce au cours de deux époques d'art nettement différentes et qui sont séparées l'une de l'autre par quelques centaines d'années. On ne peut à présent fixer avec certitude le lieu d'origine de ce motif. L'art mycénien doit l'avoir reçu du même pays inconnu auquel il doit aussi ses idoles d'autre forme.

Fig. 2.

Une autre figurine mycénienne, qui a été trouvée sur l'Acropole d'Athènes, rappelle de près celle d'Éleusis. Elle se compose de deux chevaux figurés à mi-corps, mais elle ne comporte pas de figure féminine au milieu [2]. On peut la considérer, si l'on veut, comme une forme simplifiée de la première : ce serait le bige de la déesse sans sa conductrice. Cependant, s'il s'agit bien ici d'une simplification, il faudrait dire que ce ne sont pas les artistes mycéniens qui l'ont créée. Ce n'est encore une fois que l'imitation d'un genre d'ex-voto oriental. M. Minns a publié deux protomés doubles de chevaux (fig. 2) [3], qui proviennent, elles aussi, d'Arménie, et M. Rostovtzeff en ajoute trois autres, dont deux trouvées respectivement dans le Louristan et en Cappadoce; ces dernières sont du reste fortement stylisées, au point que les chevaux y sont devenus presque méconnaissables. De tels objets, dit M. Rostovtzeff, servaient de manches à divers ustensiles. Ce n'est guère probable. Un manche de cette forme ne pourrait convenir qu'à un vase de bronze; or, les exemplaires publiés par MM. Minns et Rostovtzeff ne por-

1. Winter, *Typen der figürlichen Terrakotten*, I, 3, 7.
2. Winter, I, 7, 3 (texte).
3. *Antiquaries Journal*, 1930, pl. III, 21; pl. IV, 2.

tent pas de traces d'attaches à un autre objet. Trois d'entre eux sont pourvus d'un anneau de suspension. Deux autres (ce sont ceux qui proviennent de la Cappadoce et du Louristan) sont faits pour être posés sur une surface plane, et pour cette cause les pattes des animaux s'épaississent vers leurs extrémités inférieures. C'étaient donc des objets sacrés, tout comme les terres cuites mycéniennes. Ces considérations seraient peut-être de nature à nous renforcer dans l'opinion que nous avons affaire à la représentation traditionnelle du bige consacré à la déesse aux cavales.

Fig. 3.

Il est douteux, toutefois, que la solution du problème soit en réalité aussi simple, puisque, à côté des protomés de chevaux, on rencontre aussi des protomés d'autres animaux. Nous abordons ici un sujet auquel les archéologues ne semblent pas jusqu'ici avoir accordé toute l'attention qu'il mérite. Pour l'époque mycénienne, citons une figurine en terre cuite, qui se compose de deux protomés de veaux (fig. 3)[1]. L'art géométrique connaît des monstruosités tout à fait pareilles; ce sont des béliers et des taureaux de bronze (je ne sache pas qu'on en ait trouvé en terre cuite). Tous les exemplaires de Grèce[2], qui sont d'ailleurs peu nombreux, sont perforés verticalement au milieu, de façon à pouvoir être fixés sur une tige de métal (fig. 4, de Lindos). Il y en a du même modèle en Italie[3], où les animaux géminés à longues cornes sont particulièrement répandus; mais la plupart sont percés de trous de suspension horizontaux[4]. Il est évident qu'il s'agit, dans l'un et l'autre pays, d'objets

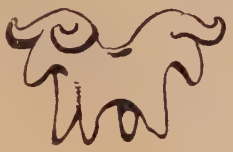

Fig. 4.

1. Athènes, Musée national, invent. 3093 (de Mycènes).
2. *Olympia*, IV, pl. XXV, 477; *Delphes*, V, p. 56, fig. 176; Blinkenberg, *Lindos*, pl. 63, 1571; *British Mus. Cat. of Bronzes*, n° 172 (de Camiros).
3. *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 303.
4. Montelius, *Civ. primit.*, pl. 332, 5; pl. 160, 3.

de même nature. C'est par une trouvaille faite en Sardaigne qu'on a pu le mieux se rendre compte comment les objets perforés verticalement étaient montés. A Abini, non loin de Téti, dans les ruines d'un vieux sanctuaire, on a mis au jour nombre d'épées votives, dont chacune était placée sur un piédestal. Des protomés de cerfs étaient fixées sur quelques-unes de celles-ci [1].

Voyons maintenant ce que sont devenues dans la suite les protomés doubles de chevaux. On ne les avait pas complètement oubliées. Elles servent de poignées sur les couvercles de quelques vases étrusques archaïques en métal et en argile [2]. Elles réapparaissent enfin, une dernière fois, dans toute leur gloire, dans la grande nécropole étrusque de Comacchio (Valle Treba) : on y a trouvé un objet de bronze, qu'on croit avoir couronné un bâton de commandement, et qui se compose de deux protomés de chevaux adossées symétriquement (fig. 5) [3]. L'objet doit être daté du v[e] siècle. Le style n'a plus rien de primitif, mais le motif est resté invariablement le même.

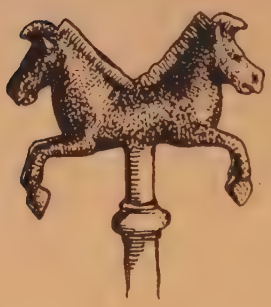

Fig. 5.

Devant une pareille abondance d'objets ayant la forme de deux protomés adossées, devons-nous penser que ce sont les protomés de chevaux représentant le bige de la déesse aux cavales qui sont le prototype d'où dérivent toutes les représentations analogues? Il n'est pas interdit de formuler une telle hypothèse. Mais ce qui empêche de s'y arrêter, c'est que la première fois que le monstre composé de deux protomés fait son apparition dans l'art oriental, sur une petite série de cylindres archaïques de Suse [4], il est figuré, non

1. *Notizie*, 1878, p. 244 et suiv.; Perrot-Chipiez, IV, p. 82.
2. Randall Mac Iver, *Villanovans*, p. 110 et pl. 22, 5.
3. *Notizie*, 1927, p. 165.
4. Delaporte, *Cat. des Cylindres orient. du Louvre*, pl. 29, 6-17.

comme une cavale, mais comme un animal cornu (fig. 6).

Assurément, ce serait s'égarer sur le terrain de l'hypothèse que de vouloir déterminer la signification primitive de toutes les protomés doubles. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est qu'on paraît avoir attaché une valeur singulière aux objets de cette forme dans différentes régions du monde antique. Les pays de l'Europe méridionale les reçurent de l'Orient vers la fin de l'époque géométrique. Quelques siècles auparavant, l'art grec les avait déjà accueillis une première fois à l'époque du mycénien tardif.

Fig. 6.

Il y a là comme un avertissement à l'adresse de ceux qui considèrent les petits bronzes géométriques comme les produits d'un art par excellence dorien. M. Casson [1] n'est-il pas allé jusqu'à prétendre faire servir ces objets de critérium pour discerner si la population d'un endroit déterminé était dorienne ou non, voire pour retrouver la voie suivie par les envahisseurs doriens et leur pays d'origine même? Il suffit d'établir qu'une seule catégorie des bronzes en question est d'origine orientale pour ébranler le raisonnement du savant archéologue. Je suis persuadée, pour ma part, qu'on risque de faire fausse route en se laissant guider, en pareille matière, par les trouvailles de bronzes géométriques; car les petits oiseaux et les chevaux peuvent fort bien, eux aussi, être venus d'Orient, tout comme les oiseaux et les chevaux en terre cuite de la même époque [2].

Il faut considérer comme apparentées de près aux protomés doubles, au point de vue de la forme et, peut-être, de la signification, les têtes d'animaux combinées deux à deux de façon héraldique, que l'on rencontre, en plus grand nombre

1. *Antiquaries Journ.*, 1921, p. 199 et suiv.
2. A. Roes, *De oorsprong der geom. kunst*, p. 127.

que les protomés, tant en Grèce qu'en Italie et dans la civilisation hallstattienne. C'étaient aussi des objets qu'en Grèce on consacrait aux dieux pendant l'époque géométrique. Les fouilles du téménos d'Athéna Aléa à Tégée, par exemple, en ont fourni quatre. Ils ont été publiés par M. Dugas [1], qui les considère, à tort, semble-t-il, comme des poids de tisserands [2]. Trois d'entre eux consistent en une tige de bronze dont se détachent symétriquement, vers le milieu, deux têtes d'animaux assez difficiles à déterminer (fig. 7). La tige est plantée sur un plateau, mais elle est aussi percée d'un trou de suspension à son extrémité supérieure, si bien que l'offrande pouvait à volonté être déposée ou suspendue dans le sanctuaire. Le quatrième exemplaire manque de base; sa tige se termine en bas en un oiseau ; c'était donc un objet uniquement fait pour être suspendu. M. Dugas partage l'opinion de Déchelette [3], qui voyait dans ces objets des embellissements de cornes sacrées ou de symboles lunaires créés à l'époque du bronze. Cependant, on ne rencontre pas de tels symboles dans la Grèce antique; même les cornes dites de consécration de la période minoenne (d'ailleurs complètement oubliées aux époques suivantes) ne sont probablement pas des symboles, mais à l'origine de simples acrotères d'autel. Ce raisonnement ne suffit pas encore, à la rigueur, pour exclure cette hypothèse. Mais ne serait-il pas surprenant que l'on eût gâté la représentation symbolique du croissant et la figure des cornes de taureaux, en y ajoutant une barre médiane? Et que penser, en second lieu, des protomés, pour lesquelles une explication du même genre paraît impossible? Enfin, dernier argument, la même époque a connu aussi des

Fig. 7.

1. *Bull. de Corr. Hell.*, 1921, p. 340 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 347 et suiv., fig. 33.
3. Déchelette, *Manuel*, II, p. 478.

têtes d'animaux combinées deux à deux d'une façon différente. J'entends parler d'une catégorie de petites roues de bronze trouvées à Rhodes [1], sur lesquelles est plantée une tige qui porte, à son extrémité, deux têtes de boucs, de béliers, d'ânes (?) ou de vaches, les têtes étant placées, cette fois, presque à même la tige (fig. 8). Je ne crois pas qu'il faille attacher quelque importance à la circonstance que les bases ont ici la forme de roues. Ce sont sans doute les artisans qui ont considéré la roue de l'oiseau solaire comme propre à supporter des objets peu stables en général. A Sparte, on a trouvé quelques roues de la même espèce, qui portent des quadrupèdes [2]. Mais ne faut-il pas avouer que l'étude attentive de tels objets doit nous faire écarter ici l'hypothèse de Déchelette relative au croissant et aux cornes de taureaux ?

Fig. 8.

Il est curieux de constater qu'en Grèce on ne remarque pas de prédilection pour un genre déterminé d'animaux. Il n'en est pas de même en Italie, car, bien que les autres animaux n'y fassent pas défaut [3], ce sont cependant surtout les têtes d'oiseaux qui sont en honneur. Par contre, les protomés d'oiseaux sont rares en Grèce, tout en n'y manquant pas tout à fait [4]. Parmi les innombrables objets villanoviens et étrusques, qui sont décorés de têtes d'oiseaux, il y en a dont on ne saurait dire si ce sont des offrandes aux dieux ; il y en a même beaucoup qui ne le sont certainement pas. Mais une terre cuite comme celle que montre notre figure 9 [5] ne peut avoir

Fig. 9.

1. *Brit. Mus. Cat. of Bronzes*,n. 162-171 ; Blinkenberg, *Lindos*, pl. 11, 224, 225, 223 b.
2. *Artemis Orthia*, pl. LXXVI, o; pl. LXXVIII, 2.
3. Montelius, *Civil. primit.*, pl. 329, 12.
4. *Antiq. Journ.*, 1921, pl. VII, 1, 9; *B. C. H.*, 1921, p. 365, fig. 19; Lamb, *Greek and Roman Bronzes*, pl. XIII ;
5. Montelius, pl. 138, 18 (de Grottaferrata).

eu qu'une signification religieuse; on doit la mettre sur la même ligne que les ex-voto de Rhodes et de Tégée. La préférence des artistes pour les têtes d'oiseaux comme ornements plastiques ne s'explique également que par la vertu prophylactique qu'on leur reconnaissait. C'est une croyance qui a été répandue dans une grande partie de l'Europe et dont on rencontre encore ici et là des survivances. Les ornements de frontons que l'on remarque dans beaucoup de fermes de la Frise hollandaise (fig. 10) n'ont probablement d'autre origine que ceux de certaines urnes-cabanes villanoviennes [1].

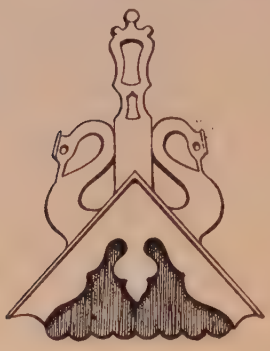

Fig. 10.

Dans le décor linéaire, on ne rencontre, en Europe, ni les protomés doubles ni les têtes d'animaux géminées. Ce sont des motifs qui appartiennent essentiellement à la plastique. Il faut faire exception pour les têtes d'oiseaux, qu'on retrouve quelquefois sur des vases de style apulien (fig. 11) [2], et, peut-être, sur une amphore géométrique de Crète (fig. 12). M. Droop, qui l'a publiée [3], a avoué ne pas en comprendre l'origine ni le sens du motif, auquel il ne trouvait rien à comparer. Il s'agit, je pense, d'une rangée composée alternativement de figures humaines stylisées et de tiges de métal plantées sur un plateau et décorées, chacune, de deux têtes d'oiseaux disposées symétriquement. On connaît

Fig. 11.

Fig. 12.

1. Comparer Randall Mac Iver, *Villanovans*, pl. 15, 14 et 15.
2. Mayer, *Apulien*, pl. 11, 13; *Brit. Mus. Cat. of Vases*, I, 2, p. 267, fig. 391.
3. *Brit. School Ann.*, 1905-1906, p. 47, fig. 24.

aussi, sur les urnes de Villanova, la roue solaire flanquée de deux têtes d'oiseaux, motif qui s'est répandu en Gaule et plus au nord [1].

On pourrait supposer que les artistes hallstattiens, de propos délibéré, n'ont retenu que les têtes d'oiseaux, à cause des exigences de leur culte, par exemple. Mais voici qu'au Danemark, à Faardal, on a découvert assez récemment un objet formé de deux têtes de bêtes caprines (fig. 13). Il s'agit d'une trouvaille d'objets votifs de la fin de l'époque du bronze, dont plusieurs rappellent ceux de la civilisation hallstattienne. M. Kjaer, qui a tout de suite pensé à Hallstatt et à l'Étrurie, bien qu'il ne connût pas les analogies les plus frappantes, y a vu les têtes d'un cerf et d'un cheval. Je parlerais plus volontiers d'une tête de bouc et d'une tête de chèvre, mais ceci est de moindre importance, puisque le sens des sujets représentés nous échappe jusqu'ici complètement. Deux autres têtes à grandes cornes (têtes de bœuf, je pense) semblent avoir formé ensemble un second objet de la même espèce.

Fig. 13.

Je termine en signalant deux des principales questions qui restent à résoudre. Quelle est l'origine des têtes d'animaux géminées? Comme elles sont apparentées aux protomés doubles, il est logique de leur supposer une origine orientale. En effet, la même tige verticale décorée de deux têtes d'animaux se voit souvent figurée sur les koudourrous et les cylindres babyloniens [3]. Ce sont parfois des têtes de lions, parfois peut-être des têtes de serpents; les dimensions trop petites des figures sur les cylindres ne permettent d'ailleurs pas toujours de déterminer la nature des animaux représentés. Il y a des bronzes du Louristan qui tirent leur origine

1. Randall Mac Iver, *Villanovans*, pl. 9, 5; Montelius, pl. 281, 26.
2. *Aarbøger for nordisk Oldkyndighed*, 1927, p. 242 et suiv.
3. Ward, *Seal Cylinders*, fig. 1282 (têtes de bœufs), fig. 1287 (têtes de lions), p. 408 (têtes de serpents).

du même motif, bien que l'on ait quelquefois peine à le reconnaître, par suite de l'abondance des additions fantastiques[1]. Il est peut-être permis d'espérer que l'on découvrira, un jour, en Asie, les primitifs ex-voto d'où dérivent les offrandes de Rhodes et de Tégée.

Une autre question serait de savoir si les têtes d'oiseaux, qui sont si caractéristiques pour les civilisations de Villanova et de Hallstatt, sont des motifs importés du dehors ou bien créés sur place d'après l'exemple des autres têtes géminées analogues. Le problème est difficile : on n'a jamais trouvé en Asie, à ma connaissance, de pareilles protomés d'oiseaux. Il est vrai qu'on les rencontre, comme je l'ai dit, dans la céramique apulienne, qui, lorsqu'elle se ressent d'influences étrangères, semble s'inspirer de traditions d'art chypriotes et orientales (elle connaît, par exemple, les deux oiseaux placés auprès de l'arbre sacré). Ceci ne suffit pas comme argument. Mais le culte de l'oiseau solaire est d'origine orientale[2], et, bien que les symboles en abondent dans l'art géométrique et dans l'art villanovien, on n'en retrouve plus aucune trace dans l'époque suivante. Ce culte n'est donc devenu populaire ni en Grèce ni en Italie, et par conséquent il est peu probable que les doubles protomes d'oiseaux, qui symbolisent, eux aussi, le soleil, comme le montrent les motifs des urnes villanoviennes, soient d'origine européenne.

Anna Roes.

1. Compare *The London News*, septembre 13, 1930, p. 444; A. Godard, *Bronzes du Luristan*, pl. 35, 50-55.

2. A. Roes, *De oorsprong der geometrische kunst*, p. 98.

L'AGE DE SUSE I ET II

Dans l'histoire de l'antiquité il est toujours difficile de fixer des dates absolues dans les périodes où ces dates ne sont pas données par une ère fixe ou par les chroniques du temps. Même là où les textes abondent, ce n'est qu'à la mention fortuite d'une observation astronomique que nous devons un point d'appui, d'ailleurs précaire et souvent contesté. Ainsi c'est seulement au premier millénaire avant J.-C. que les dates dans l'Orient classique peuvent prétendre à une sûreté satisfaisante, mais déjà au second les avis sont partagés, et au troisième les questions chronologiques deviennent des énigmes, dont la solution ne peut être qu'approximative.

Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait des divergences très grandes entre les hypothèses concernant les dates absolues des couches les plus profondes de la Mésopotamie et de l'Élam, puisque, au fond, nous n'avons aucune donnée pour les déterminer avec quelque précision et même leur âge relatif, généralement beaucoup plus facile à trouver, reste douteux.

Essayons d'abord de résoudre ce dernier problème de l'âge relatif. Il est clair, malgré les propos fantaisistes de quelques archéologues, que sur un point déterminé les couches les plus profondes seront aussi les plus anciennes, mais la question se complique et devient bien autrement délicate dès qu'on veut comparer deux stations différentes. Petrie Flinders, en étudiant le développement de la céramique dans la vallée du Nil, est parvenu à ranger dans le temps tous les cimetières de la Haute Égypte, mais pour arriver à ce résultat il lui a fallu admettre qu'à un moment donné toutes les stations examinées contenaient à peu près le même mobilier,

c'est-à-dire que tout le territoire étudié était homogène par rapport à la civilisation et formait une unité politique. Il n'est donc pas étonnant que le *Corpus Vasorum* et les *sequence dates* élaborés par Petrie pour la Haute Égypte, ont dû être modifiés pour la Basse Égypte et pour la Nubie, malgré la parenté très proche de ces trois civilisations.

Étudions maintenant la situation dans l'Asie Antérieure la plus ancienne. Nous y distinguons d'abord deux civilisations apparentées, provenant peut-être d'une même source, mais montrant entre elles des différences beaucoup plus profondes que la Haute Égypte par rapport à la Basse Égypte ou à la Nubie. Les traits caractéristiques de la première (Suse I) sont : une céramique monochrome, des sépultures du second degré qui se développent avec le temps en crémation et, comme l'a montré dernièrement M. Jordan, des constructions en petites adobes (briques séchées) plates. Pour la seconde (Moussian II), on note : une céramique polychrome, les sépultures des corps en entier, souvent dans des constructions funéraires, des bâtiments en pierres ou en briques plano-convexes qui remplacent la pierre. Depuis les temps les plus anciens ces deux civilisations s'influencent réciproquement, soit sur le territoire de l'Élam, soit en Mésopotamie et aux Indes, où elles se répandent avec le temps et se développent, dans ces pays, éloignés l'un de l'autre, dans des formes un peu différentes. Ainsi dans les couches les plus profondes d'Our et d'Ourouk, nommées par les fouilleurs couches d'El Obêd, nous avons une céramique se rattachant par son décor, sinon par ses formes, à Suse I et à Moussian I ; le bonnet pointu et le long pagne, caractéristique pour le costume protoélamite I, l'écharpe passant sur l'épaule gauche et au-dessus de l'aisselle droite, qui probablement en faisait aussi partie, puisque nous la retrouvons aux Indes, des démons à museau pointu, comme sur une écuelle de Persépolis, mais les morts y sont ensevelis en entier. Par contre, à Suse, des sépultures du second deg é sont constatées à tous les étages, à l'exception d'un laps de temps très court, où sous la III[e] Dynastie d'Our l'in-

fluence de la Mésopotamie se laisse fortement sentir; mais la céramique change, de figurée elle devient géométrique, puis le vase se couvre d'un engobe rouge, tandis que le dessin reste noir; à un moment la peinture disparaît tout à fait; enfin, à Suse II, surgit de nouveau le décor figuré monochrome et polychrome. Le costume ne reste pas non plus le même, le bonnet pointu est remplacé par des perruques et la tiare plate, le pagne devient court, la robe à volants et le grand manteau apparaissent. On construit en briques plates et planoconvexes. Aux Indes la céramique est rouge et noire à Harappa, polychrome à Mohendjo Daro; on brûle les corps sur des terrasses, les bâtiments se composent exclusivement d'adobes ou de briques plates; les détails du costume rappellent les couches d'El Obêd en Mésopotamie, Suse II, le temple G. à Assour, et... Mycènes. En Mésopotamie, existent dans des temps moins reculés en même temps, mais non dans les mêmes sites, de grands tombeaux en pierre et des nécropoles à feu, semblables quelquefois à celle de Harappa; l'adobe plate et la brique planoconvexe sont employées simultanément, exceptionnellement même pour un bâtiment (Adab et Our), etc. La civilisation de Suse I et ses dérivations dominent dans l'Élam et aux Indes, mais elles existent aussi en Mésopotamie à côté de Moussian II, et créent avec elle un certain nombre de civilisations mixtes. Une idée de cet état de choses nous est conservée par la liste des rois babyloniens. M. Speiser a montré, dans ses *Mesopotamian Origins*, qu'une partie des villes mentionnées dans la liste comme ayant existé avant le déluge, porte des noms élamites, tandis que les noms des rois qui y régnaient sont purement sumériens. Il y avait donc aux temps préhistoriques des Élamites et des Sumériens sur le territoire de la Mésopotamie du sud (Chaldée), ou plutôt des Protoélamites et des Protosumériens [1], puisqu'il nous faut réserver les deux premiers termes pour des peuples qui plus tard par-

1. Ce terme m'a été proposé par M. Lehmann-Haupt, mais il ne m'était plus possible de l'employer dans mon livre *Die Kultur um den Persischen Golf*.

lèrent la langue élamite et sumérienne. D'ailleurs, il n'est pas impossible que le *eme ku* et le *eme sal*, qui remontent tous deux à cette époque lointaine, soient des dialectes parlés par des peuples différents; nous avons donc ici deux ou trois peuples, dont aucun n'est celui de Suse I, qui peut-être n'a pas disparu en Chaldée, comme il l'a fait dans l'Élam. Enfin le Nord semble être sémite dans ce passé lointain, puisqu'on a trouvé un sceau avec le nom d'Ilum-Magir dans la couche de terre rouge à Kish. Les données anthropologiques confirment aussi le caractère mixte de la population de la Mésopotamie : on a constaté dans ces époques des têtes courtes et moyennes; des statuettes, par exemple, d'Assour représentent même des dolichocéphales.

Dans ces conditions, la méthode employée par Petrie ne nous donnerait aucun résultat. Imaginons pour un moment qu'à Suse l'âge relatif de la céramique peinte des I^re^ et II^e^ périodes ne nous soit pas donné par les couches, quelles controverses pour arriver à les ranger dans le temps, et surtout pour constater que le décor géométrique de la première précède les représentations des animaux et des plantes de la deuxième! Mais à quoi bon donner des exemples imaginaires? Prenons la question de l'âge relatif de Djemdet Nasr. En se basant sur la forme des signes de l'écriture, M. Jordan attribue à cette phase de la civilisation mésopotamienne la première et seconde couches qu'il place sous la I^re^ Dynastie d'Our; en étudiant la céramique, M. Langdon à Kish lui assigne la cinquième et M. Woolley à Our la septième. Comme le nombre des couches diffère de site à site, le septième étage à Our pourrait bien être à peu près contemporain du cinquième à Kish, tandis que M. Jordan donne à Djemdet Nasr une date beaucoup plus basse. Qui a raison? C'est difficile à dire. Le critérium de l'écriture, tout aussi bien que celui de la céramique, n'est valable que s'il s'agit d'un territoire homogène par rapport à la civilisation et constituant une unité politique; autrement nous risquons fort de nous tromper, comme M. Montet à Byblos, qui en jugeant d'après les signes d'écriture a voulu attribuer aux

temps des Thinites une inscription provenant au moins de la Ve Dynastie. En Asie Antérieure, la question de l'écriture se complique par le fait que nous connaissons seulement les textes écrits sur argile et en partie sur pierre et métaux, tandis qu'on employait encore d'autres matières, sûrement le plâtre d'après une communication de M. Jordan au dernier Congrès des Orientalistes, et probablement le bois. Il me semble que sur ces matériaux plus chers on devait écrire avec une autre écriture, plus élaborée, plus rapprochée de celle de Suse I, qui avait servi de modèle. Dans ce cas la forme plus ou moins barbare des signes sur les tablettes d'argile dépendrait, non pas du niveau de la civilisation, mais de l'importance qu'on attachait à ces textes, c'est-à-dire que l'écriture ne pourrait nullement servir à déterminer l'âge relatif des différentes couches.

Dernièrement M. Jordan a essayé de déterminer l'âge relatif des couches par la forme des briques. Il affirme, selon moi avec raison, que l'introduction des briques plano-convexes au lieu des adobes plates beaucoup plus pratiques, est la preuve d'une invasion d'un peuple habitué à construire avec des pierres, dont les briques plano-convexes sont l'imitation; mais je ne puis le suivre, s'il pense que les nouveaux venus ont complètement subjugé ou même annihilé les anciens habitants du pays et que dans les dernières couches archaïques on ne savait plus fabriquer des adobes et briques plates. Ce n'est nullement le cas, comme le prouvent les fouilles d'Assour, d'Adab, d'Our et d'Ourouk même. Il est vrai que les constructions en pierre ou en briques plano-convexes apparaissent en Mésopotamie relativement tard, mais nous trouvons partout, dans les derniers temps préhistoriques, des parties de bâtiments et même des bâtiments entiers en briques ou adobes plates.

Nous verrons plus tard que l'art non plus ne peut guère servir à déterminer l'âge relatif de différents étages, malgré qu'on use et abuse de ce critérium, en considérant trop souvent deux couches comme contemporaines, dès qu'on y trouve un seul bas-relief ou un sceau semblable, ce qui

naturellement n'est nulle part admissible, puisque on doit toujours dans ces cas comparer l'ensemble des trouvailles d'un seul genre et non des formes éparses, qui peuvent avoir une durée très longue et survivre à bien des changements.

Après avoir signalé les difficultés que présente la détermination de l'âge relatif des couches dans l'Asie Antérieure des temps préhistoriques, je veux maintenant montrer que nous pouvons toutefois arriver à certains résultats. D'abord quelques idées générales : je n'admets pas une polygénésie sans bornes, dans le territoire relativement restreint que nous étudions ici. Chaque invention, chaque progrès ne sera effectué qu'une fois et se répandra d'un seul point. Certes, en passant d'un peuple à un autre, une invention peut subir des changements, mais cela n'a aucune importance, puisque l'idée de l'invention est empruntée et non élaborée spontanément. Ainsi toutes les céramiques peintes proviennent sans aucun doute d'une seule source, malgré les différences des couleurs et du décor, quoique ces différences doivent, selon toute probabilité, être attribuées à des causes plus profondes qu'un changement de goût. Une invention élaborée spontanément ne surgira pas tout d'un coup avec une forme définitive; il y aura toujours des séries d'évolution qui nous permettront de reconnaître la source. Il va sans dire que l'emprunt sera toujours plus jeune que l'œuvre élaborée spontanément qui a servi de modèle. Ainsi Pézard a démontré qu'à Suse II les cachets thériomorphes sont nés de la forme des sceaux en calottes, et les sceaux-cylindres sont issus des perles gravées en forme d'olive. Le décor représentant d'abord par de simples traits des dessins géométriques, des plantes, des animaux, des personnages, arrive à la fin de la période à des compositions compliquées. Même l'outil employé pour le travail de la pierre se perfectionne lentement. Ce point de vue est confirmé par Ward qui, dans le dernier chapitre de ses *Cylinders of Western Asia*, a démontré que le décor des cylindres babyloniens contient des paysages ainsi qu'une faune et flore d'un pays montagneux, probablement de l'Élam. Il ne peut

donc pas être douteux que le cachet-cylindre et son décor proviennent de Suse II. Par conséquent, chaque couche qui contiendra des cylindres sera plus jeune que la période de Suse II qui correspond à des sceaux avec décor semblable. Comme M. Jordan a trouvé dans ses Ve et IVe couches archaïques, à Ourouk, des empreintes de cylindres rappelant de près le décor des cachets que Pézard place à la fin de Suse II, et comme M. Woolley a fait la même découverte dans des étages provenant à peu près du même temps, il ne nous reste plus qu'à regarder Suse II comme plus ancienne que ces couches et à plus forte raison que la Ire Dynastie d'Our (1re couche archaïque); ce que j'ai démontré environ deux ans avant les fouilleurs (Saalburg, décembre 1928).

Pourquoi a-t-on regardé Suse II comme contemporaine de la dynastie d'Our-Namshi de Lagash? D'abord à cause du style et des représentations souvent identiques dans les deux sites. Il est facile de démontrer qu'au fond cela ne prouve rien. Dans les couches les plus profondes de Lagash, on a trouvé des plaquettes dont le décor montre une ressemblance frappante avec des dessins provenant des tombes de la dernière période de la nécropole royale d'Our I, par exemple de celle de la reine Shubad. La composition et la technique sont tellement semblables que, sans la différence de la matière (coquille mate à Lagash, nacre à Our), on serait tenté de croire que ces plaquettes sont sorties d'un même atelier. Même identité avec une œuvre d'art d'Our dans une petite tête de léopard, en coquillage, avec yeux et langue incrustés. Au-dessus de cette couche, se trouve la construction inférieure et un bâtiment d'Our-Namshi renfermant des bas-reliefs et dessins très primitifs, qui toutefois font l'effet de copies mal faites d'après des œuvres plus anciennes. Comparons, par exemple, la plaquette d'Our-Namshi avec l'étendard en mosaïque d'une tombe royale d'Our I. Depuis Eannatum nous constatons un progrès dans l'art, et de nouveau les sceaux, les bas-reliefs, les dessins montrent une ressemblance frappante avec les trouvailles de la nécropole d'Our I. Identité complète entre une

partie du décor du vase d'argent d'Entéména et une plaquette en nacre provenant de la harpe de la reine Shubad.

De ce que je viens de dire ressort que chaque couche, dont le contenu rappelle par son style et sa technique les œuvres d'Eannatum et de ses successeurs, peut aussi bien être contemporaine de la Dynastie d'Our-Namshi que de l'étage beaucoup plus ancien qui se trouve sous la construction inférieure. Par bonheur, il y a un moyen bien simple de décider à laquelle de ces deux périodes, il faut attribuer la couche en question. Tout d'abord nous déterminerons avec plus de précision le temps de la décadence dont fait preuve le contenu de la construction inférieure. M. Legrain (*Museum Journal*, sept. déc. 1929), en étudiant le sceau de Ninkour-sin, femme de Mes-anni-padda, 1er roi de la Ire Dynastie d'Our, a constaté que son décor n'est qu'une mauvaise copie de belles pièces provenant de la fin de la nécropole royale d'Our. En lisant avec attention la description du temple d'El Obêd trouvé par M. Woolley, j'ai constaté que ce beau bâtiment qui provient sans aucun doute du temps de la nécropole royale d'Our I a été restauré par des barbares, qui ne savaient plus travailler la pierre ni les métaux, ni même fabriquer des briques. Il est intéressant de noter qu'un des dons votifs trouvés dans le temple rappelle beaucoup l'homme aux plumes de la construction inférieure de Lagash. Comme le rénovateur du temple d'El Obêd est le 2e roi de la Ire Dynastie d'Our, nous constatons que la décadence notée à Lagash commence avec la Ire Dynastie d'Our et qu'elle a lieu dans tous les domaines, et pas seulement dans celui de l'art. Mais tandis que la glyptique, la sculpture et l'architecture atteignent de nouveau, dans la première moitié du IIIe millénaire, leur ancien niveau, les énormes connaissances métallurgiques de la civilisation du Golfe Persique semblent irrévocablement perdues. Les belles haches en bronze de formes simples et harmonieuses que nous connaissons des couches profondes de Kish, de Moussian II, de Fara, des étages inférieurs d'Our et de la nécropole royale inclusivement, disparaissent, et leur place est prise par des

armes et outils en cuivre mal martelé. Aux premiers temps, comme dans la nécropole « A » de Kish, ou dans les tombes de la Ire Dynastie d'Our, on a trouvé encore des pièces bien exécutées (pièces de butin), mais plus tard, par exemple, dans le cimetière du temps de la Dynastie d'Akkad à Our, la décadence de la métallurgie est complète (Woolley, *Antiq. Journ.*, vol. IX, p. 306). Ces dernières tombes sont excessivement riches; elles contiennent des objets en or. Plus tard Gudéa se vantera d'avoir de l'argent et du plomb dans son trésor, et, s'il parvient à posséder un peu d'or, il l'offre aux dieux. L'or, dans les tombes des personnes privées, sous les Sargonides, prouve que ces conquérants sémites avaient, comme plus tard les Assyriens, tout ce que l'Asie Antérieure possédait et savait fabriquer. Aucune station sur ce territoire, dans laquelle on a constaté des armes et outils en métal fondu, ne peut donc être placée entre la Ire Dynastie d'Our et les Sargonides, puisque dans ce temps on n'avait plus les connaissances techniques pour les produire. De Nihawand, qui correspond à peu près à la première moitié de Suse II, et de Suse II elle-même, proviennent de belles haches en bronze en forme de têtes d'animaux ou ornées de têtes d'animaux; ces deux couches seront donc plus anciennes que la Ire Dynastie d'Our, ce qui est pleinement confirmé par les trouvailles de M. Jordan à Ourouk et de M. Woolley à Our.

Reste une dernière difficulté : d'après les récentes fouilles de M. de Mecquenem à Suse, Suse II se trouve immédiatement sous l'étage correspondant au règne des Sargonides en Élam, séparée de lui seulement par une couche stérile assez mince. Comment admettre des centaines d'années de distance entre ces deux périodes? Pour répondre à cette question, il nous faut d'abord trouver la cause de la profonde décadence dont nous avons parlé plus haut. Comme elle est accompagnée d'un changement de race très distinct (têtes excessivement longues au lieu des crânes courts et moyens des couches inférieures), il est clair qu'il s'agit d'une invasion de barbares qui, incapables de s'approprier

toutes les connaissances de la vieille civilisation, n'en prirent que des débris. Comme leur présence est démontrée depuis Anau jusqu'à Harappa, il ne peut y avoir de doute qu'ils ont envahi aussi l'Élam. Or, ils ne savent même pas fabriquer des briques, puisque dans leur nécropole au Palais « A», à Kish, les trois dallages qui s'y trouvent sont faits exclusivement de briques de forme différente, prises évidemment aux ruines des bâtiments plus anciens. Ce n'est donc pas étonnant que plus tard ils se contentent de restaurer les bâtiments de leurs prédécesseurs, comme Aanni-padda à El Obêd. Très instructif est sous ce rapport Adab. Il y a là, dans la dernière couche archaïque, une plate-forme avec une nécropole à feu, qui a été dans la suite restaurée par 14 rois, que leurs briques marquées, de plus en plus plates, placent clairement entre la Ire Dynastie d'Our et la seconde moitié de la dynastie d'Our-Namshi de Lagash. Le temple avec la nécropole à feu a passé dans d'autres mains à la suite d'une conquête ; cela est prouvé par les objets arrachés au sanctuaire et jetés pêle-mêle dans un fossé auprès de la plate-forme. Parmi eux se trouvait aussi la belle statue de Lugal Dalum. La couche contenant ce temple n'est séparée que par une couche stérile des ruines du temple de Sharrkali-sharri.

Il est facile d'imaginer la même situation à Suse II. Des barbares, incapables de construire eux-mêmes, ressuscitent et restaurent les temples de leurs prédécesseurs, ce qui peut donner à la couche correspondante une durée très longue. Ce n'est que plus tard, aux temps de la dynastie d'Akkad ou peu avant, qu'on commence, juste comme en Mésopotamie, à bâtir de nouveau, de là un second étage. D'ailleurs il ne peut pas y avoir de doute que, durant Suse II, il n'y eut une conquête, puisque, d'après Mecquenem, on y a retrouvé, juste comme à Adab, des objets enlevés aux temples et jetés pêle-mêle dans les fossés. D'après ce que je viens de dire, je crois qu'il nous faudra admettre que la Suse II protoélamite doit être placée au IVe millénaire, et même qu'une date plus haute ne serait pas impossible. Suse I sera naturellement plus ancienne que Suse II et que les couches El Obêd

en Mésopotamie, puisque la céramique de cette dernière civilisation est sûrement le résultat d'une influence protoélamite I. En outre, la couche d'El Obêd la plus ancienne contient des modèles d'armes ou d'outils en métal fondu faits en argile, tandis que Suse I ne connaît que le cuivre martelé.

Quel est l'âge des couches d'El Obêd? Nous ne pouvons l'évaluer que bien approximativement, en prenant en considération le nombre des étages qui les séparent de la Ire Dynastie d'Our et leur épaisseur totale, et en les comparant aux couches correspondantes des temps historiques. Ainsi à Ourouk il y a 4 couches d'une épaisseur totale de 3 m 20 entre les Achéménides et la Ire Dynastie d'Our (environ 2.700 ans) et 8 couches d'une épaisseur totale de 10 m. 80 entre la Ire Dynastie d'Our et la civilisation d'El Obêd. A Our, 8 étages d'environ 13 mètres (après déduction des 8 mètres du sable du « déluge ») se trouvent entre la Ire Dynastie d'Our et la plus ancienne couche d'El Obêd, etc. Partout, en Mésopotamie, la période préhistorique a laissé plus de couches que les temps historiques, avec une épaisseur totale beaucoup plus grande. Est-ce qu'il est dans ces conditions possible d'admettre que seulement quelques centaines d'années séparent la Ire Dynastie d'Our des premiers colonisateurs de la Mésopotamie? Cela nous donnerait une moyenne de 50 ans par étage, comme le veut M. Weidner, tandis qu'aux temps historiques une couche correspond généralement à 300-500 ans, et s'il y en a qui ne représentent qu'une durée de 150, d'autres arrivent jusqu'à 2000 (Kish). Comme je ne vois aucune raison de croire qu'une date approximative d'un étage puisse exercer la moindre influence sur sa durée, je pense avoir le droit d'assigner à la période préhistorique en Mésopotamie un temps au moins aussi long qu'à la période historique. Dans ce cas, il faudrait attribuer à la plus ancienne couche d'El Obêd la date d'environ 5.700 avant J.-C. et mettre Suse I à environ 6.000 avant J.-C., comme je l'ai fait dans mon livre sur *la Civilisation du golfe Persique*.

Amelia HERTZ.

Varsovie, février 1932.

L'HÉRÆON DE PÉRACHORA
ET LES ENFANTS DE MÉDÉE

Les fouilles, si fructueuses déjà [1], que l'École anglaise d'Athènes a récemment commencées à Pérachora (1930-1931), sur le site du temple d'Héra Akraia, au Nord de la baie de Corinthe, ne fournissent pas seulement des données nouvelles sur l'histoire artistique et économique de la « cité des deux mers » : notamment sur les influences que la région de l'isthme a pu accueillir du côté de l'Égypte et de l'Asie phénicienne, jusqu'aux VII^e^-VI^e^ siècles. Ces travaux nous permettent de mieux résoudre un petit problème à la fois philologique et archéologique, dont dépend un peu toute exacte compréhension de la *Médée* d'Euripide.

A Pérachora, dans une région aujourd'hui déserte, à 14 kilomètres et demi du passage de l'Isthme, une place forte de certaine importance stratégique, mentionnée par les textes anciens [2], s'était organisée vers la fin du VIII^e^ siècle : à peu près à égale distance de la Corinthie et de la Mégaride, dans le resserrement du seul passage ouvert entre le Nord du Péloponèse et l'Attique. Un lieu-saint en dépendait, enrichi par les péages, et qui était un *hiéron* oraculaire ; il a donné son nom, nous le savons maintenant, au promontoire sur lequel il s'élevait. Encore que les savants anglais n'aient pas jusqu'ici, à ma connaissance, déterminé les ruines mêmes de ce *manteion* d'Héra Akraia, ils pensent en avoir découvert le « trésor », offrandes d'une *favissa* archaïque. C'est là, en tout cas, le sanctuaire, auquel il est fait allusion — bien

1. Cf. p. ex. *BCH*, LIV, 1930, p. 468 sq.; *Messager d'Athènes*, 2 déc. 1931.
2. Tite-Live, XXXII, 23; Strabon, VIII, p. 380; cf. la carte de la fig. 9, dans la notice du *BCH*, citée ci-dessus, n. 1.

qu'on ne l'ait pas vu assez nettement — aux vers 1378 et suivants de la *Médée* d'Euripide. La magicienne vient de refuser à son époux infidèle, Jason, la consolation d'ensevelir les enfants nés de leur amour et qu'elle a elle-même assassinés : « C'est moi, dit-elle, qui de ma main, les *enterrerai :*

V. 1379 : φέρουσ' ἐς Ἥρας τέμενος Ἀκραίας θεοῦ,
ὡς μή τις αὐτοὺς πολεμίων καθυβρίσῃ,
τύμβους ἀνασπῶν · γῇ δὲ τῇδε Σισύφου
σεμνὴν ἑορτὴν καὶ τέλετ προσάψομεν
τὸ λοιπὸν ἀντὶ τοῦδε δυσσεβοῦς φόνου ».

Certains scholiastes anciens avaient eux-mêmes préparé l'erreur de la plupart des commentateurs modernes en plaçant le temple de Héra Akraia sur l'Acrocorinthe, acropole de Sisyphe. Par leur faute, en 1925, le savant éditeur de la *Médée* dans la collection G. Budé, M. L. Méridier, a traduit encore l'*épiclésis* en entendant « déesse de la *colline* [1] ». En 1920 déjà, dans un suggestif article sur le meurtre des enfants de la magicienne [2], M. P. Roussel, qui gardait avec raison la forme grecque de l'épithète, n'a pas, semble-t-il, assez pris garde à la forte opposition du vers 1381 (*γῇ δὲ τῇδε Σισύφου*), qui *distingue dans l'espace* les deux fondations pieuses prévues par la meurtrière, *dans le moment où elle se dispose à se réfugier en Attique, près d'Ægée.* Elle traite déjà les Corinthiens en adversaires — ainsi qu'eût fait une Athénienne de l'an 431! — et c'est pour éviter aux tombes de ses enfants une profanation « ennemie » (v. 1380), qu'elle décide d'abord de les « ensevelir » *hors du territoire de Corinthe.* Mais, dans la terre détestée du « brigand » Sisyphe, qu'elle désigne — le nom de ce réprouvé résonnait péjorativement, dans le théâtre de Dionysos Eleuthereus, aux oreilles d'un public athénien, qui connaissait, à Delphes, les peintures polygnotéennes des Enfers, sur les murs de la Lesché cnidienne! —, Médée veut aussi une autre cérémonie commémo-

1. *Médée, ad l.*, p. 175.
2. *Rev. Ét. anc.*, XXII, 1920, p. 157 sq.

rative : ce sont les rites connus par ailleurs, et qui avaient leur centre, dans Corinthe même, au lieu dit *Tombeau des Enfants de Médée*, du côté de l'Odéon récemment retrouvé et de la fontaine Glaucè. Dans l'un et l'autre endroit, on devait apaiser différemment le souvenir d'un même forfait [1].

H. Weil, en son commentaire si perspicace de la *Médée*, a eu le mérite d'apercevoir, seul à ma connaissance, que « si le temple avait été à Corinthe même, on ne comprendrait pas que Médée eût osé s'y arrêter [2] ». Et il signalait l'Héræon de la pointe (ἄκρα), à l'entrée du golfe de Léchaion, en face Sicyone. Je ne pense pas non plus, pour ma part, qu'on doive douter désormais de ces localisations, depuis les fouilles anglaises et américaines, qui tant à Corinthe qu'en Corinthie, ont si bien éclairci la topographie antique. C'est à tort apparemment que M. P. Roussel écrivait : « Euripide fait allusion : 1° à un monument situé *dans le temple* d'Héra Akraia *à Corinthe*, et qui était dit tombeau des enfants de Médée; 2° à des rites *greffés sur le culte d'Héra, mais dont ce tombeau même était en quelque sorte le centre.* »

Replaçons mieux les différents souvenirs évoqués. Il n'y a pas eu de temple de Héra Akraia dans Corinthe; car on ne doit pas ici penser à la « colline » — au lieu du *promontoire* — et évoquer ainsi l'Héra Bounaia dont Pausanias (II, 3, 4) fait mention à l'Acrocorinthe. Ce lieu de culte, qui n'a d'ailleurs jamais été retrouvé [3], était rapporté par les Anciens à la fondation d'un certain Bounos (!), fils d'Hermès, ce qui prouve tout au moins qu'on comprenait assez mal l'*épiclésis* divine au second siècle de notre ère. C'est Bounaia seule qui eût pu passer pour déesse de la colline; mais l'argument décisif de H. Weil excluait déjà qu'il fût fait allusion à elle. Le « tombeau des Enfants de Médée » est fort loin de

1. Pausanias fait nettement sentir (II, 3, 6) que c'est *autour du sanctuaire de Glaucè, surtout*, que s'était organisé le culte voisin de l'Odéon; donc selon un esprit de particularisme *corinthien*.

2. *Médée*, comm. au v. 1379.

3. *Corinth, results of Excavations*, III, 1 : *Acrocorinth, excav. in* 1926; 1930 (C.-W. Blegen).

l'Héræon de Pérachora, vrai site de la Héra Akraia. Pausanias a localisé la sépulture de Merméros et Phérès près de l'Odéon, qui nous est bien connu grâce aux fouilles [1].

En prenant pour guide le passage allégué d'un auteur qu'il est trop traditionnel aujourd'hui d'accabler, à distance, de mépris injurieux, on eût eu sans doute un renseignement complémentaire, non moins précis, sur les cérémonies, d'un caractère nettement funéraire, qui se faisaient au *tombeau* (*mnêma*); et non dans le sanctuaire d'Héra Akraia, ce qui eût été fort inattendu. Les enfants de Médée, dit Pausanias — relatant des récits entendus sur place — furent tués à coups de pierre par les Corinthiens, à cause des présents qu'ils avaient apportés à Glaucè; ensuite se déchaîna une mortalité infantile, punition du massacre des innocents. L'expiation en fut publiquement réglée sous la forme de sacrifices annuels en l'honneur des victimes (*deux*), et il y eut érection (*près du tombeau*) d'une statue de la Terreur (*Deima*), ainsi que l'oracle l'avait ordonné [2]. A Pausanias aussi, nous devons de savoir que ces cérémonies expiatoires du *Mnêma* ne cessèrent — avec l'usage, pour les enfants corinthiens, de couper leurs cheveux et de porter des vêtements noirs — qu'au moment de la rénovation de la cité pillée par Mummius, donc au temps de la colonie césarienne [3].

Les τάξις du *Mnêma*, qui furent assez semblables à d'autres usages pratiqués près de tombes préhelléniques, en pleine époque classique [4], sont évidemment distincts de ceux de l'Héræon de Pérachora. Pour restituer, d'autre part, ceux de l'Héræon de Pérachora, qui devaient correspondre à des usages plus « olympiens », il n'est qu'à s'adresser au

1. Cf. le plan de J. G. O. Neill, *Ancient Corinth*, 1930, fouilles 1896-1927; sur l'Odéon, O. Broneer, *AJA*, XXXII, 1928, p. 447 sq.

2. Pausanias ne dit pas d'où vint l'oracle : on n'ose pas affirmer ici que ce fut celui même de la Héra Akraia. Le vers 1382 de *Médée* parle d'une σεμνὴ ἔορτή; le nom évoquerait un peu les *Semnai* que les Athéniens appelaient Euménides; et c'est peut-être la statue de *Deima* qui a fait naître l'allusion.

3. Pausanias, *l. l.*

4. Par exemple à Délos, au Σῆμα de deux des Vierges hyperboréennes; cf. Ch. Picard et J. Replat, *BCH*, XLVIII, 1924, p. 247 sq.; R. Vallois, *ibid.*, p. 411 sq.

passage du grammairien Parméniscos qu'une scholie de *Médée* nous a fait connaître[1]. Ce texte dit que les quatorze (!) enfants de Médée, sept garçons et sept filles, s'étant réfugiés auprès de Héra Akraia, à l'autel, y furent massacrés par les Corinthiennes. Une peste résulta de ce meurtre. Pour expier leur forfait funeste, et guérir l'épidémie, les habitants de la « cité des deux mers » vouaient tous les ans au service d'Héra sept garçons et sept filles des plus nobles familles, *qui passaient l'année entière dans le sanctuaire de la déesse*, et lui offraient des sacrifices expiatoires.

Il y a là quelque chose d'analogue à un noviciat de servitude politique, comme les filles des Locriens en assuraient un à Ilion[2]; le chiffre inattendu — et sacré! — donné pour les enfants de Médée (ne fait-il pas songer à celui des Niobides?) est évidemment dû au grossissement nécessaire d'une légende *aitiologique* rétrospectivement adaptée à la fondation d'un tribut sacré; mais on ne peut oublier ici, ni les fameux compagnons de Thésée, envoyés au Minotaure, ni, de plus près, à Sicyone, l'histoire des quatorze adolescents mandataires et messagers des Ægialéens, qui, à la suite d'une épidémie de leur ville, provoquée au lieu-dit *Phobos*, allaient chaque année vers le fleuve Scythas (Ouest de l'Hélissôn) implorer Apollon et Artémis, puis ramener leurs statues dans le temple de l'Acropole[3].

Près de Corinthe, le temple de Héra Akraia, qui avait sans doute sa voie sacrée vers l'Acropole éphyréenne et sisyphique, jouait un peu le rôle de l'Héræon d'Argos, à distance d'Argos. On en assurait le service du dehors, et nous voyons comment il n'eût pas fallu mélanger deux sortes de rites, ceux de la ville et ceux du sanctuaire hors les murs; ceux du tombeau et ceux du temple annexé[4]. Malgré

1. *Ad v.* 9; cf. v. 264.
2. A Wilhelm, *Oesterr. Jahresh.*, XIV, 1911, p. 163-256; P. Fournier, *REA*, XV, p. 337-340.
3. Pausanias, II, 7.
4. M. P. Nilsson, *Griech. Feste*, p. 57 sq.; L. R. Farnell, *Cults of the Gr. States*, I, p. 201-204; P. Roussel, *REA*, *l. l.*, p. 158.

Euripide, je croirais que nous n'avons plus guère à essayer de nous expliquer, dans le *teménos* d'Héra, un tombeau inattendu : nulle fouille, je gage, ne le fera retrouver quelque jour. On aurait tort, par ailleurs, de mettre en doute la tradition de Pausanias sur la localisation du vrai *Mnêma* et de la statue de l'Épouvante. Enfin, il n'y a pas eu désaccord essentiel, quoi qu'on ait dit dès l'antiquité, entre Parméniscos et l'autre grammairien, Didymos, par qui nous connaissons le témoignage très ancien du poète épique Créophylos [1] : celui-ci ajoutait, au drame sentimental de la vengeance de Médée, le meurtre politique de Cléon, tyran de Corinthe; mais il a bien noté que c'est *au départ pour Athènes*, donc sur la route de Mégaride, que Médée « abandonna » ses enfants dans l'asile d'un temple, celui de Héra Akraia; Jason évita de les y protéger et les Corinthiens les tuèrent [2].

* * *

Un autre faiseur d'épopées, Eumélos, poète du VII[e] siècle, dont Pausanias avait mis à profit les *Korinthiaka* [3], nous a fourni un renseignement dont l'intérêt doit être ici placé en bonne lumière.

Si Médée a pensé volontiers à abriter ses enfants dans l'Héræon de Pérachora, c'est qu'elle avait, de longue date, adressé sa dévotion à la déesse du lieu-saint. Et nous saisissons les raisons qui ont pu faire naître un jour, à cette place, dans l'exégèse locale, l'idée secondaire, *littéraire* et plus classique d'un *ensevelissement* [4].

1. Dans la *Prise d'Œchalia ;* cf. aussi Apollodore, I, 9, 28.

2. *Schol., l. l.*

3. II, 1, 1. M. P. Roussel, *l. l.*, p. 160, a justement relevé que rien ne prouvait l'assertion de U. von Wilamovitz-Möllendorf (*Hermes*, XV, 1880, p. 406 sq.), lorsqu'il avait déclaré qu'un compilateur du II[e] siècle avant J.-C., Dionysos Skythobrachiôn, aurait *seul* documenté le Périégète, pour sa « mythographie » corinthienne.

4. Il ne convient jamais d'oublier que Médée a toujours fait figure d'étrangère à Corinthe ou Athènes; dans la pièce d'Euripide, les femmes du chœur l'appellent *la Colchidienne* (v. 134). Quand les sujets de Sisyphe rendirent un culte à ses enfants morts, ils les nommaient de « sang-mêlés » (μιξοβάρ-

Selon Eumélos, Médée avait été appelée d'Iolcos pour régner sur Corinthe-Ephyra : Aiétès, son père, ayant reçu l'Acrocorinthe en apanage, don d'Hélios. Jason, prince-consort, partagea quelque temps le trône avec elle [1]. La brouille des deux époux étrangers aurait eu pour cause une pratique religieuse de Médée qui, nous dit-on, allait chaque fois « *cacher* » ses enfants, dès leur naissance, dans le sanctuaire de Héra Akraia, afin de les rendre immortels. Elle fut prise sur le fait par Jason : « Malgré ses prières, dit le texte, il ne voulut pas lui pardonner, mais s'en retourna

θαροι) ; cf. P. Roussel, *l. l.*, p. 163. Les pratiques religieuses de la fille du roi Aiétès devraient être toujours interprétées en fonction de cet état civil exotique, et du fait aussi que Médée était la magicienne par excellence. Je crois, à ce sujet, très arbitraire la correction imposée par H. Weil (éd., p. 126) au vers 160 de la *Médée* d'Euripide ; elle a passé dans l'excellente édition de la collection Budé (p. 129, n. 1) : mais elle ne s'imposait pas autant, je me permets de le dire, qu'on a cru. Il faut, à mon sens, garder là le texte des manuscrits, qui ne comportait rien de suspect :

Ὦ μεγάλη Θέμι καὶ πότνια Ἄρτεμι,

au lieu de :

Ὦ μεγάλε Ζεῦ καὶ Θέμι πότνια,

qu'on voudrait introduire à cause du v. 169.

Dans toutes les invocations religieuses, les homophonies sont rituelles et n'éveillent nulle idée de *cacophonie* (Weil). Les raisons paléographiques invoquées par H. Weil pour expliquer la soi-disant altération du copiste ne justifient guère, au moins, l'introduction du nom de *Zeus*, d'autant qu'au vers 169, la très légère correction de Nauck (Ζηνὸς pouvait passer pour acquise.

Notons d'abord que, colchidienne et magicienne, Médée a toutes les raisons d'invoquer plutôt Artémis, comme déesse de son pays étranger, déesse aussi des incantations et des sorcelleries, dont Hécate et Séléné sont hypostases (cf. Théocrite II, *Les magiciennes*). Enfin, Artémis est la protectrice naturelle des femmes malheureuses et trahies, celle aussi des couvées abandonnées ; elle avait ce rôle déjà, on le sait, dans l'*Agamemnon* d'Eschyle. Au vers 169, s'il est question de Zeus, c'est à cause même de Thémis (Θέμιν εὐκταίαν Ζηνός) ; cf. *ibid.*, v. 208 : τὰν Ζηνὸς ὀρκίαν Θέμιν, et Eschyle, *Suppl.* 360 : Ἱκεσία Θέμις Διὸς κλαρ'ου. — Thémis était en Béotie une *Praxidique* (suidas, *s. v.* Πραξιδίκη), dont l'image était une *tête coupée*. Gardienne des serments, elle était donc l'allégorie de la justice, *issue de la tête de Zeus* (de là le possessif, à rétablir). La critique des textes, lorsqu'elle est appuyée *aussi* sur des méthodes archéologiques, peut rester plus conservatrice, à l'occasion, que lorsqu'elle est uniquement dictée par des considérations philologiques.

1. Pausanias, II, 3, 8 ; Simonide, fragm. 35 (85).

à Iolcos; à la suite de quoi Médée, à son tour, quitta Corinthe, laissant le pouvoir à Sisyphos. »

M. P. Roussel a très finement vu les rapprochements à faire avec les pratiques de Thétis, « thessalienne qui présente tant de points de ressemblance avec Médée [1] »; avec celles de Déméter même, chez Celéos, dans l'épisode si singulier de la mise au feu du petit Démophoôn [2]. En chaque cas, l'intervention de parents, mal informés du mystère, empêche l'immortalisation par le feu. On ne peut douter que Jason ait commis semblable imprudence, en s'irritant de façon inopportune contre ces sortes de baptêmes, où opérait le prodige de la flamme. J'y reviendrai prochainement ailleurs à propos des bûchers d'Éleusis, pour montrer qu'on a affaire, en ces diverses tentatives magiques, à une même pratique *du Nord*, liée au passage, à travers toute la Grèce, de ces envahisseurs indo-européens pour qui la destruction du corps mortel par le procédé violent de la flambée visait à dégager l'élément permanent, immortel [3]. A Éleusis, cet usage reste à part, et l'*Hymne à Déméter*, qui lui a fait place, nous le laisse apparaître comme *aberrant, temporaire :* c'est que les sanctuaires, comme les villes, n'ont guère échappé aux vicissitudes des invasions, et à l'effet des changements ethniques; quelques variations des rites, bien souvent, les reflétaient.

Dès lors, je ne vois guère de raison de croire [4] que Médée aurait vraiment *enterré* dans l'Héræon de Pérachora ses nouveau-nés : nous n'avons pas d'ancienne attestation de ce fait, mais plusieurs de l'autre; c'est plus tard, au temps d'Euripide, quand les rites *chthoniens* reprirent le dessus, quand l'inhumation préhellénique, à nouveau, supplanta la pratique « dorienne », oubliée, de l'incinération, qu'on fit évoluer volontairement le rite, en vertu de l'équivalence

1. *L. l.*, p. 161.
2. En Sicyonie, on montrait aussi Déméter en courotrophe, sauvant Orthopolis, fils de Plemmaeos : roi dont les autres enfants étaient morts « à leur premier cri », selon la légende; cf. Pausanias, II, 5.
3. Lawson, *Modern Greek folklore*, p. 485 sq.
4. P. Roussel, *l. l.*, 163.

que l'on pouvait poser désormais entre le rôle de la terre-mère et celui du feu « céleste »; la terre ne détruisait-elle pas, elle aussi, quoique plus lentement, l'élément corruptible des corps? Notre forme passagère de la légende n'est que plus historiquement instructive. Et le baptême par le feu se relie sans difficulté à l'immortalisation tentée en Thessalie en passant par le chaudron de la sorcière, cuve du trépied dionysiaque : c'est le cas de l'aventure du rajeunissement d'Æson. De celle, moins heureuse, de Pélias, Euripide avait lui-même tiré, en 455, un autre drame [1].

M. P. Roussel n'a pas voulu, sagement, approuver la théorie de L. R. Farnell, d'après qui Médée aurait été une divinité sémitique (?), à qui l'on aurait immolé des enfants [2]. On abuse peut-être un peu en archéologie de la croyance aux cruels sacrifices de cette sorte, qui demandent à être bien contrôlés. Je suis plutôt frappé, en ce qui touche l'affaire des enfants de Médée, du rôle départi à Héra. Dans une région voisine de la Corinthie, à l'Héræon d'Argos — dont j'ai eu déjà à évoquer le nom ci-dessus — se pratiquaient aussi certains rites d'immortalisation où Héra participait; l'aventure, si déformée, mais si caractéristique, des Jumeaux d'Argos, en garde le souvenir plus ou moins atténué [3]. Le rôle d'Héra apparaît encore dans certaines traditions relatives à Thétis et Médée : magiciennes du Nord qui ont pratiqué l'une et l'autre le baptême par le feu [4]. Un rite qui semble avoir été seulement épisodique — j'allais dire : non conformiste — dans l'évolution de l'éleusinisme, se serait-il mieux développé, du côté du

1. *Les Péliades:* A. B. Cook, *Zeus*, II, p. 210 sq. Dans les Διονύσου τροφοὶ, (cf. l'argument de *Médée*), Eschyle avait raconté déjà comment Médée rajeunissait par le feu les *Nourrices* de Dionysos et leurs époux; Phérécyde et Simonide savaient qu'elle faisait « cuire » (ἀνεψήσασα) les vieillards.

2. *Cults*, I, p. 201 sq. Les fouilles de Pérachora nous ont rendu, au vrai, quelques importations phéniciennes.

3. Ch. Picard, *Rev. hist. religions*, XCVI, 1927, p. 365 sq.

4. Cf. *Schol. ad Pindar. Olymp.*, XIII, 74. Héra aurait promis l'immortalité aux enfants de Médée, parce que celle-ci, disait-on, se serait refusée à Zeus épris d'elle, par égard pour les droits de la Téleia; or, Thétis avait marqué la même pudeur; cf. Hésiode, fragm. 80, éd. Rzach (textes cités par P. Roussel, *l. l.*, p. 163, n. 1-2).

Péloponèse, dans le culte achéen, devenu dorien, de Héra? La κρυπτεία « πυρὶ ἔνι πολλῷ [1] », telle que Déméter la pratique exceptionnellement un jour pour le jeune Démophoôn — on ne dit pas qu'elle l'ait répétée pour Orthopolis à Sicyone [2] — nous apparaîtrait comme indo-européenne, opposée en son principe à l'usage, préhellénique, d'enfouir les corps comme des graines, afin de préparer pour eux l'*anodos* après le « sommeil », une réapparition printanière : tout ce qui est essentiellement et officiellement rite funéraire et pratique magico-religieuse à la fois, dans le sanctuaire d'Éleusis, ou dans ses succursales orthodoxes. Héra, vieille déesse *achéenne*, à qui les Doriens d'Argos et d'ailleurs [3] gardèrent leur culte, se serait au contraire montrée plus et plus longtemps favorable à une autre croyance, liée à la pratique de l'incinération, et témoin du nomadisme correspondant à la période des invasions.

Les deux formes de culte réagirent parfois d'ailleurs l'une sur l'autre, au moins au Péloponnèse, où, selon le témoignage d'Hérodote, Déméter fut tenue en suspicion si longtemps par les Doriens. On doit ici relever qu'entre Sicyone et Phlionte, par la route la plus courte, on rencontrait un sanctuaire de Déméter Prostasia et de Coré [4], dans un bois sacré; or le lieu-saint avait reçu le nom curieux de *Pyraea*. Pausanias, à qui nous devons le renseignement, en a ajouté un autre, non moins significatif. Il y eut là — rareté instructive! — un culte célébré *par les hommes entre eux;* les

1. *Hymn. in Cerer.*, v. 239, v. 249.

2. Fils de Plemmaeos (Paus., II, 5). Déméter s'étant présentée comme femme étrangère avait sauvé, de la mort des nouveau-nés, cet enfant sacré, un ancêtre des Orthagorides. Il n'est pas parlé là du rite de la flambée.

3. A Sicyone, près de la Porte sacrée qui ouvrait vers le site de l'ancienne Ægialeia, deux temples d'Héra étaient connus encore au temps de Pausanias (II, 11) : l'un comme fondation de cet Adrastos à qui les Argiens donnèrent le patronage des jeux de Némée, en compensation, aux temps où les Orthagorides persécutaient son souvenir; un autre *hiéron*, de la Héra Prodomia, voisin, passait pour une consécration de Phalcès, fils de Téménos, Dorien envahisseur, à qui Héra avait servi de guide pour son attaque nocturne contre l'Acropole des Ægialéiens.

4. Pausanias, II, 11.

femmes se réunissaient à part, dans un édifice nommé le *Nymphaeon*, où il y avait des statues, voilées jusqu'au-dessous du visage, des deux déesses... et de Dionysos. On aperçoit ici, à mon gré, l'effet local de la réaction dorienne, et cette défiance antiféminine qui a été si marquée aux débuts de la constitution du polythéisme hellénique [1]. Le nom du lieu-saint, avec l'allusion qu'il comporte aux fêtes du feu, n'est pas moins intéressant.

* * *

Telles sont les diverses précisions que la localisation du sanctuaire d'Héra Akraia au nord de Corinthe, sur la route isthmique Corinthe-Athènes, nous permet d'obtenir, touchant le sort des enfants de Médée [2]. J'ajoute que si l'on veut bien, comme je l'ai fait ci-dessus — en distinguant les rites funéraires du *Mnêma* localisés à Corinthe même, près de l'Odéon retrouvé [3] — rapporter plutôt au sanctuaire hors-les-murs, d'Héra Akraia, les renseignements du grammairien Parméniscos, connus par une scholie de la *Médée* d'Euripide [4], on s'épargnera d'inutiles hésitations sur le sens à donner à l'expression si abrégée « ἀποστολὴ τῶν παίδων » : elle est extraite d'une tragédie de Karkinos, dont nous ne savons pas la date [5], et sur laquelle nous ont renseignés seulement quelques lignes obscures de la *Rhétorique* d'Aristote [6]. La faute de Médée n'a été, ni d'avoir envoyé ses enfants en son pays étranger, comme le croyait Welcker [7], ni de s'être servie

1. Ch. Picard, *Origines du polythéisme hellénique*, II, 1932, p. 32 sq.

2. L'étude récente de M. M. Valsa, *Le meurtre des enfants de Médée chez Néophron et chez Euripide*, *Acropole*, 1929, I, p. 35-67, n'apporte aucun élément utile à la question.

3. Ne pourrait-on retrouver aussi le *Mnêma*?

4. Ci-dessus, p. 222.

5. P. Roussel, qui a bien vu quel aurait été l'intérêt de cette œuvre perdue, inclinerait à la rapporter — plutôt qu'au Karkinos du IVe siècle, à son grand-père qui fit représenter une pièce en 447-446; cf. *l. l.*, p. 164-166. Mais toute certitude manque.

6. II, 23 (XXVII) : ἥμαρτε γὰρ ἡ Μηδεία περὶ τὴν ἀποστολὴν τῶν παίδων.

7. *Die griech. Tragœdien*, p. 1063.

d'eux pour porter les présents empoisonneurs à Glaucè, la princesse aimée de Jason. Ainsi que l'a très bien soupçonné M. P. Roussel [1], la tradition exploitée par Karkinos devait se rapprocher de celle d'Eumélos, transmise par Pausanias. La faute de la magicienne, commise à l'insu de Jason, avait été d'envoyer ses enfants nouveau-nés pour la κρυπτεία « πυρὶ ἔνι πολλῷ », dans le sanctuaire d'Héra Akraia, delà l'Isthme. La consécration annuelle des quatorze Corinthiens, jeunes gens et jeunes filles nobles, selon Parméniscos, perpétuait le souvenir de ce noviciat suspecté, dont on ne comprenait plus la raison d'être initiale.

Ch. Picard.

1. *L. l.*, p. 165; pour l'hypothèse de H. Weil, cf. son édition: commentaire, p. 102, n. 2.

LA TOPOGRAPHIE DES BUCOLIQUES VIRGILIENNES

L'étude topographique des Bucoliques virgiliennes est susceptible de donner des résultats précis, si idéalisé, si fantaisiste qu'en soit le décor [1], de même que l'étude des personnages, malgré les masques, permet de découvrir l'identité véritable des prétendus bergers. Nous suivrons dans cette recherche l'ordre même des Bucoliques parce qu'il est celui de composition et parce que, deux pièces consécutives ne se passant pas au même lieu, une certaine variété sera ainsi introduite dans notre exposé.

Ire Bucolique.

Ayant indiqué que la Ire Bucolique a pour théâtre les environs de Tusculum, patrie de Q. Cæcilius Epirota et séjour de P. Valerius Cato en qui je croyais devoir reconnaître respectivement *Tityrus et Melibœus* [2], et ayant même été amené à esquisser une tentative de localisation plus précise vers Grotta Ferrata [3], je m'en étais tenu là, négligeant à dessein les *Diræ* de l'*Appendix Vergiliana* parce qu'on attribue ce poème ou cet ensemble de poèmes tantôt

1. A. S. Pease, *A note on Vergil, Eclogues I and IX*, in *Classical Journal*, 1931, p. 538, nie cela sous prétexte que les paysages sont composites. Mais voir la phrase de G. Boissier rappelée par Wuilleumier (*R. des Et. latines*, VIII, 1920, p. 332) : « Virgile dépeint les lieux le moins qu'il peut, mais ce qu'il dit est toujours d'une vérité scrupuleuse. »

2. *Les Masques et les Visages dans les Bucoliques de Virgile*, Bruxelles, 1930, p. 38, etc.

3. *Virgile à Brindes, en Grèce et à Tarente*, in *Revue des Études latines*, 1931, p. 282 (et note 3 qui annonce le présent article).

à P. Valerius Cato, tantôt à Virgile lui-même, tantôt à un poète postérieur.

Or, je vais montrer que, quel que soit leur auteur, sur lequel il vaut mieux ne pas se prononcer provisoirement, les *Diræ* peuvent efficacement nous aider à fixer la topographie de la Ire Bucolique.

Le personnage qui y prend la parole— sans se confondre avec l'auteur — est sans aucun doute un « vieux berger » évincé de son domaine en vertu de lois injustes promulguées en faveur de vétérans lors d'une guerre civile [1]. Les malédictions contre les discordes civiles et les soldats impies, la pitié pour les chevrettes exilées apparentent trop ce protagoniste des *Diræ* au Melibœus virgilien pour qu'on puisse hésiter à voir en lui l'incarnation de cette victime innocente des confiscations de terres. Or, les expressions de *senis nostri* (*Diræ*, v. 10) de *ueteris domini* (v. 33) ne peuvent s'appliquer à un jeune homme tel que Virgile évincé de son domaine mantouan, mais conviennent admirablement à P. Valerius Cato. Ajoutons à cela que ce dernier a chanté *Lydia*, dans un poème très estimé [2] et qu'il est précisément question de *Lydia* dans le premier et le second poème des *Diræ*[3] ! Comme ces *Diræ* présentent de telles ressemblances de forme avec la première Bucolique virgilienne qu'elles ne peuvent en être que la source ou l'imitation [4], on conviendra

1. V. 45 et 81-85.
2. Suétone, *de Gramm.*, 11 : *Lydia* DOCTORUM *maxima* CURA *liber.*
3. *Diræ* v. 24, *mea domina.*
Lydia v. 24-25 : *non ulla puella* DOCTIOR *in terris fuit.*
Diræ v. 101 : *quam tua de nostris emigrat* CURA *medullis.*
4. Ire *Buc.*, v. 70 : *impius miles.* — *Diræ*, v. 31 ; *militis impia.*
Ire *Buc.*, v. 73 : *ordine uites.* — *Diræ*, v. 42 *ordine uites.*
Ire *Buc.*, v. 71 : *En quo discordia cives.* — *Diræ*, v. 82 : *discordia civis*
Ire *Buc.*, v. 83 : *maioresque cadunt* ALTIS DE MONTIBUS UMBRÆ. — *Diræ*, v. 76 : *præcipitant* ALTIS *fumantes* MONTIBUS IMBRES.
Ire *Buc.* : v. 49-50 : *pabula... nota.* — *Diræ*, v. 91 : *pabula nota.*
Ire *Buc.*, v. 74 : *Ite meæ, felix quondam pecus, ite* CAPELLÆ. — *Diræ*, v. 90 : *tardius, a miseræ, descendite monte* CAPELLÆ.
Voir encore IIe *Buc.*, v. 5 : *montibus et siluis.* — *Diræ*, v. 8 : *montibus et siluis. Géorg.* II, v. 458 : *O fortunatos nimium.* — *Lydia*, v. 9 : *O fortunati nimium.*

que l'équation Melibœus = P. Valerius Cato sort assez renforcée de l'étude des *Diræ*.

Et ceci nous donne immédiatement la possibilité de trouver dans ce poème, à défaut de données supplémentaires sur Melibœus ou sur le bien de Tityrus, des renseignements sur la propriété perdue par P. Valerius Cato.

1° Il y a dans le domaine décrit par les *Diræ* une forêt (v. 27), nourrie par Jupiter en personne (v. 35-36), donc une forêt de chênes.

Or, la foudre a frappé les chênes de Melibœus (*Ire Bucolique*, v. 18).

2° La mer n'est pas toute proche du domaine des *Diræ*, mais on en sent la brise (v. 48-49) et, si le propriétaire spolié voit se réaliser sa malédiction elle envahira la contrée (v. 53-62).

Or, Melibœus craint la mer (*Ire Bucolique*, v. 64) qu'il semble connaître mieux que Rome.

3° La propriété des *Diræ* est arrosée par des fleuves errants (v. 63-70) et de chastes sources (v. 90) ; or, Melibœus mentionne des fleuves et des sources sacrées (*Ire Buc.*, v. 39, 51, 52).

4° La terre des *Diræ* est relativement sèche, plus fertile en épis qu'en joncs, en grillons qu'en grenouilles (v. 72, 74, 78, 79).

Or, Melibœus parle de ses épis, de ses moissons (*Ire Buc.*, v. 69, 70, 71) et, par opposition a celle de Tityrus, sa terre ne devait être ni trop marécageuse, ni fertile en joncs (*Ire Buc.*, v. 47, 48).

5° Enfin, le pays des *Diræ* est montagneux (v. 76, 87, 88) et la mer le transformerait en une zone analogue à la Syrte libyenne, c'est-à-dire pleine de dangereux bas-fonds (v. 53, 62). Or, Melibœus avait une grotte et des collines (v. 75, 76). Il y avait aux environs des montagnes élevées (*Ire Buc.*, v. 83). La coïncidence est donc complète entre la propriété perdue par P. Valerius Cato d'après les *Diræ* et la propriété perdue par Melibœus dans la première Bucolique virgilienne.

Melibœus. — Cato n'a donc pas quitté une plaine comme

celle des environs de Mantoue, encore visible des sommets des Alpes ou des premiers contreforts des Apennins [1], car le berger des *Diræ*, une fois descendu avec ses chèvres de la hauteur d'où il contemplait pour la dernière fois son domaine, ne pourra plus jamais l'apercevoir (*Diræ*, v. 86, 91, 93, 94). Il s'agit d'un pays montagneux où les plis de terrain sont rapidement cachés par les éminences. Le vers 52 des *Diræ* nous permet de préciser qu'il s'agit d'un pays volcanique [2], sans qu'il puisse toutefois être question des environs de l'Etna [3], puisque avant de traverser la mer, l'exilé aura à franchir collines et monts.

Nous sommes donc orientés vers les monts volcaniques des environs de Tusculum, proches du sanctuaire Albain de Jupiter, monts dont une forêt couvre encore aujourd'hui les pentes et qui sont traversés par les sources qui alimentaient Rome (*aqua Ferentina* et *aqua Crabra*). Le monticule où Melibœus s'arrêta une dernière fois pour dire adieu à son domaine perdu pouvait être l'endroit dit *Castello della Molara* qui était jadis la *Statio Roboraria* de la *via Latina*, la propriété étant au nord de cette *via* à Tusculum.

Quant à la propriété de Tityrus (Q. Cæcilius Epirota), Melibœus n'y est passé qu'après avoir quitté la sienne.

Si Melibœus est P. Valerius Cato allant vers Tarente, il a gagné, à travers champs ou par un raccourci rocailleux (*I^re Buc.*, v. 14-15), la *via Appia*. A une altitude inférieure, vers Grotta-Ferrata qui, encore aujourd'hui, a une pinède, des vignes et un mâquis, il trouve Tityrus chantant *Amaryllis*. Là encore la description de Virgile coïncide avec la topographie actuelle (*I^re Buc.*, v. 38, *pinus*, v. 56, *frondator;*

1. Voir les v. 7-8 de la *IX^e Bucolique* sur la propriété de Menalcas-Virgile « dans la région où les collines commencent à s'abaisser, près du fleuve » et par conséquent loin des hautes montagnes telles que celles de la fin de la I^re Bucolique.

2. *Qua Volcanus agros pastus Iouis ignibus ardet.*

3. Au v. 9 *Trinacriæ sterilescant gaudia uobis* a été aussi interprété comme une allusion à la Sicile, mais *Trinacriæ gaudia* n'est qu'une périphrase pour désigner le blé.

Voir Kroll, *Rhein. Museum*, LX, 1905, p. 552.

v. 39, *arbusta*). A l'ouest s'étend la région qui va vers la mer et qui formait, avec une région pierreuse (v. 47), la partie marécageuse de la propriété assez vaste de Tityrus (v. 47-48).

Les *Diræ* se passent donc à la *statio Roboraria* et c'est à l'ouest de Tusculum, sur les dernières pentes occidentales de Grotta Ferrata vers la *via Triumphalis*, non loin de la *via Appia* qui mène à Brindes et Tarente, que se passe la Ire Bucolique.

IIe Bucolique.

On croit généralement sur la foi du vers 21 : *mille meæ Siculis errant in montibus agnæ*, que la seconde Bucolique se passe en Sicile. Et pourtant il me semble que, si Corydon était en Sicile, il n'éprouverait pas le besoin de dire « dans les monts siciliens » et dirait simplement « dans nos montagnes » comme Menalcas dit à propos d'Amyntas au vers 8 de la Ve Bucolique : *montibus in nostris solus tibi certat Amyntas.*

D'ailleurs, nous sommes dans un pays fréquenté par Amyntas, Damœtas et Daphnis et comme nous verrons dans la VIIe Bucolique (v. 5 et 13), Corydon lui-même évoluer dans la froide région du Mincio, le doute s'accentue.

Toujours est-il que la Bucolique semble se passer dans une région montagneuse et boisée (v. 5, 29, 30, 40, 61-63), qui est en même temps fertile en vignes (v. 70) et en céréales (v. 10-13, v. 66).

D'autre part, Corydon vit alors assez proche du littoral maritime (v. 25-26), à moins d'entendre par *mare* au vers 26 le lac de Garde, ce qui est peu séduisant.

Si Damœtas et Daphnis sont Cisalpins, il n'en est pas de même d'Amyntas et Iollas [1] et la ville habitée par Alexis ne peut être que Rome. Si son maître était Atticus [2], la maison d'Alexis était au Quirinal, non loin du vieux Capitole

1. Voir mon livre, p. 173-174, 106 et suiv., 124 et suiv., 156 et suiv., 52 et suiv.

2. Voir mon livre, p. 51.

de Pallas [1], ce qui donnerait un sens précis aux vers 62-63. C'était à Rome qu'était mort Cinna (Damœtas) [2]. Tout ceci nous éloigne de la Cisalpine d'autant qu'Iollas (Mécène) avait une villa à Tibur et qu'Amyntas (Tibulle) a séjourné à Pedum [3], tandis que Daphnis (Catulle) a fréquenté Tibur.

Je n'hésite donc pas à situer dans la région Tiburtine les monts boisés auxquels Corydon confiait sa plainte amoureuse.

III^e Bucolique.

La rencontre de Menalcas et de Damœtas a lieu dans le pays de Daphnis, de Damon, de Palæmon. C'est une région de prairies irriguées (v. 55 et 111), voisine, évidemment, du pays natal de Virgile (v. 32-34). Mais ce voisinage est tout relatif, car nous sommes aux confins du domaine de Damœtas et du domaine de Palæmon. Or, Damœtas, étant Heluius Cinna, était de Cisalpine; Ægon dont Damœtas conduit le troupeau est Véronais et Palæmon aussi, s'ils sont respectivement Furius Camillus et Nepos [4]. Le lieu de l'action est donc proche du Mincio (v. 96), mais aussi de Vérone.

L'endroit le plus désigné n'est donc pas le sud-est de Mantoue, mais un point situé vers l'embouchure du Mincio dans le lac de Garde (Peschiera), et c'est là que se passe aussi la VII^e Bucolique.

IV^e Bucolique.

Le berceau de l'enfant prédestiné était dans Rome. Les plantes orientales qui devaient naître autour de lui ayant un caractère miraculeux, il faut bien admettre que cette flore exceptionnelle n'enlève point au paysage sa couleur italienne, confirmée au surplus par la comparaison de la Bucolique

1. Cicéron, *Ad Atticum*, IV, 1, 4; XII, 45-3; *De leg.*, I, 1, 3.
2. Voir mon livre, p. 124, etc.
3. *Ibid.*, p. 156, etc.
4. *Ibid.*, p. 122, etc., p. 161 etc.

avec l'éloge de l'Italie du second livre des *Géorgiques* (v. 151, etc.).

D'autre part, l'Arcadie virgilienne devant laquelle Virgile défie le dieu Pan (v. 58-59) n'est autre que le mont Palatin.

Il convient de ne pas oublier qu'Évandre, l'excellent roi de Pallantée, a précisément installé des Arcadiens dans cet endroit[1] et la *Roma quadrata* du Palatin représentait ainsi l'Arcadie.

Cela est si vrai que Martial désigne encore par *Parrhasia domus* le palais de Domitien sur le Palatin [2] comme dans sa quatrième Bucolique Calpurnius Siculus écrit *Parrhasiæ cannæ* [3]. Que si l'on nous objecte que cette Arcadie voisine du Tibre était trop urbanisée dès l'époque de Virgile, je rappellerai l'élégie où Properce nous montre Tullus regardant d'une colline aussi boisée que le Caucase les chalands remonter lentement le Tibre [4].

Or, si l'Arcadie virgilienne n'est autre que le Palatin et si c'est là que l'âge d'or aura son centre et son commencement, comme la maison de Marc-Antoine où naquit l'enfant posthume de M. Claudius Marcellus se trouvait au Palatin [5], il y a là une raison de plus pour croire que c'est bien le fils d'Octavie qu'a chanté Virgile.

V^e^ *Bucolique.*

La V^e^ Bucolique se passe en deux endroits : d'abord en plein air, à proximité d'un bois et d'une grotte (v. 3-6, v. 13), puis dans cette grotte elle-même (v. 7). La région est montagneuse (v. 8), creusée par des vallées rocheuses (v. 84).

1. *Enéide*, VIII, v. 50-54; XI, 142; Tite-Live, I, 5, 1 et 2; Denys d'Halicarnasse, I, 11; Silius Italicus, VI, 633; Tibulle, II, 5, 25.
Voir Cartault, *édition de Tibulle et du corpus Tibullianum*, § 40, p. 117.
2. Martial, VI, 56, 2; VII, 99, 3; VIII, 36, 3; IX, 11, 8; XII, 15, 1.
3. *Parrhasiæ* est la conjecture très vraisemblable de Heinsius acceptée par Giarratano dans son édition. Les manuscrits donnent *Pharsaliæ*.
4. Properce, I, 14, v. 1-6.
5. Dion Cassius, LIII, 27; Salluste, *Histor. fragm.*; II, 45.

M. F. Plessis[1] a songé, en raison du vers 83, au lac de Garde. Mais la description du tombeau de Daphnis-Catulle n'a pas forcément lieu aux environs de l'endroit où il a pu s'élever. Nous sommes au pays d'Amyntas (v. 8) et, si le souvenir de Catulle est évoqué, c'est que, non loin de Pedum, non loin de la villa de Quintilius Varus à Tibur, Catulle a possédé une maisonnette. C'est dans une des grottes de l'Anio, au sein du délicieux paysage de Tibur, qui avait tant de fois enchanté les yeux de Lesbie, que les bergers-poètes ont dû chanter leur ami défunt.

VI^e Bucolique.

Quoique la VI^e Bucolique ait aussi une grotte pour théâtre elle ne peut être située au même endroit que la précédente : au lieu d'une forêt d'ormes et de coudriers (v. 3), nous y voyons une forêt de chênes et d'yeuses (v. 28), analogue à celle où Énée trouva le rameau d'or (*Énéide*, VI, 179-180).

D'ailleurs les personnages, qui sont des Grecs italianisés, Parthenios de Nicée, Siron, Philodème[2], nous orientent précisément vers les environs de Naples, où séjournèrent Virgile et Quintilius Varus.

Une Naïade comme Æglé n'est pas forcément une divinité d'eau douce et peut habiter la mer[3].

Je croirais donc qu'il s'agit d'une grotte parthénopéenne, peut-être même de celle du Pausilippe où, encore aujourd'hui, se réunissent une fois l'an les chanteurs napolitains. N'oublions pas que la VI^e Bucolique a été célèbre entre toutes. N'est-ce pas près de son site que Virgile aura voulu dormir son dernier sommeil, tout près de sa chère Parthénope ?

1. *Édition de Virgile.* Paris, 1920, p. 42, n. 1.
2. Voir mon livre, p. 129 et suivantes.
3. Properce I, 17, 25 : *Æquoreæ formosa Doride natæ.*

VII^e Bucolique.

Il convient de distinguer l'endroit où Melibœus égrène ses souvenirs de celui où a eu lieu le combat poétique dont il retrace les péripéties. Si Melibœus est peut-être encore à Tusculum, peut-être déjà à Tarente, la joute des bergers-poètes, elle, a certainement eu lieu aux bords verdoyants du Mincio plein de joncs, dans une fraîche prairie, près d'une chênaie [1]. Et comme Daphnis (Catulle) était Véronais, il faut songer aux abords du lac de Garde vers Peschiera, embouchure du Mincio [2], plutôt qu'aux environs immédiats de Mantoue [3].

VIII^e Bucolique.

Où Damon et Alphesibœus chantent-ils, l'un l'union scandaleuse de Mopsus et Nysa, l'autre les pratiques de magie amoureuse auxquelles se livrait l'amante de Daphnis ? Dans un étrange pays où il y a des lynx [4] et où les fleuves arrêtent leurs cours pour entendre les poètes. Comme le refrain de Damon parle du Ménale où Callimaque plaçait précisément des lynx, on serait donc en Arcadie ?

Mais le chant d'Alphesibœus, que l'*urbs* de Daphnis soit Rome ou Vérone, nous ramène nettement en Italie et c'est à propos de l'Italie que les *Géorgiques* évoquent le paysage d'oliveraies et de pâturages où paissent des génisses [5]. Si nous sommes en Arcadie, c'est encore dans celle devant qui Virgile a défié Pan [6], c'est-à-dire aux environs du Palatin.

1. VII^e *Buc.*, v. 11-13.

2. Comparer *VII^e Buc.*, v. 12-13 : *hic uirides tenera prætexit arundine ripas Mincius...* et *Enéide*, X, v. 205-206 : *quos patre Benaco velatus arundine glauca Mincius...*

3. Melibœus (P. Valerius Cato), cisalpin, a dû posséder des terres vers 50 à la fois dans son pays natal, à Tusculum et à Tarente.

4. Ils sont dans les *Géorgiques* (III, v. 264-265).

5. *Géorgiques*, III, v. 326 reprend le v. 15 de la *VIII^e Bucolique.*

6. Voir Cartault, *Étude sur les Bucoliques de Virgile.* Paris, 1897, p. 180;

IXe Bucolique[1].

La IXe Bucolique de Virgile se passe sur une route où Mœris, portant des chevreaux au nouveau maître de son ancien domaine, est rencontré par Lycidas. Les deux hommes cheminent ensemble vers une ville en chantant les malheurs et le génie de Menalcas.

Quelle est la route où se trouvent Lycidas et Mœris et quelle est la ville où ils vont ? Virgile ne nous l'a pas dit et pourtant nous pouvons localiser la Bucolique avec une grande précision grâce aux vers de Lycidas.

> *Et maintenant pour toi l'onde aplanie fait silence !*
> *Et, vois, tous les souffles du vent qui mugit sont tombés.*
> *A partir d'ici précisément nous sommes à mi-chemin,*
> *Car le tombeau de Bianor commence à apparaître.*

En effet, il suffit, pour résoudre le problème, de savoir quelle est l'onde dont il s'agit et quel personnage pouvait être ce Bianor dont on commence à voir la tombe.

Tous les exégètes sans exception ont jusqu'ici aveuglément suivi les scholiastes au sujet du Bianor dont Lycidas aperçoit le tombeau. Et au premier abord, en effet, ils semblent tellement bien renseignés ! Le scholiaste de Berne écrit que Bianor est le fils d'un Étrusque qui fonda Mantoue, un paysan très fort d'âme et de corps, ce qui lui valut à la fois son surnom et son héroïsation [3]. Junius Philargyrius dit

J. Hubaux, *Les thèmes bucoliques dans la poésie latine*. Bruxelles, 1930, p. 135-139.

1. Cette partie de mon travail a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions le 14 novembre 1930 sous le titre *Le Tombeau de Bianor*.

2. IXe *Buc.*, v. 57, etc.

> *Et nunc omne tibi stratum silet æquor et omnes,*
> *Aspice, uentosi ceciderunt murmuris auræ,*
> *Hinc adeo media est nobis uia, namque sepulchrum*
> *Incipit apparere Bianoris...*

3. P. 839 Hagen à *IXe Buc.*, v. 46 : *Hos quoque quinque uersus Gallus ex*

en substance la même chose [1]. Le malheur est qu'au Xe livre de l'*Énéide*, Virgile lui-même écrit :

> *Ce fameux Ocnus, fils de la prophétesse Manto et du fleuve Etrusque qui te donna, ô Mantoue, des murs et le nom de sa mère* [2].

Aussi les commentateurs antiques n'ont-ils eu d'autre ressource que d'affirmer que Bianor est le même personnage qu'Ocnus. Ainsi Servius commente le vers 60 de la *IXe Bucolique* comme suit : « Bianor, c'est celui qui a été appelé aussi Ocnus dont il [Virgile] dit au dixième livre de l'*Énéide* « fils de la prophétesse Manto et du fleuve étrusque », fondateur de Mantoue. Or, il a été appelé Bianor, c'est-à-dire très fort d'âme et de corps, à cause de sa force physique et de son énergie virile [3]. » Et il reprend, dans son commentaire du vers 99 du dixième livre de l'*Énéide :* « Ocnus, c'est cet Ocnus qu'il [Virgile] appelle dans les Bucoliques Bianor Il passe pour avoir fondé Mantoue qu'il nomma du nom de sa mère, car il était le fils du fleuve Tibre et de Mantô, fille du divin Thébain Tirésias, venu après la mort de son père en Italie [4]. » Or, il est à remarquer que toutes les sources de Servius semblent bien avoir parlé d'Ocnus, soit pour en faire le fils, soit pour en faire le frère d'Aulestès, fondateur de Pérouse [5],

persona Bianoris ; Bianoris filius Tusci qui et ipse Mantuam condidit ; animo et corpore fortissimus agricola, inde Bianor dictus est sed postea deus erat : hoc est forsitan adiuuet te cantantem.

1. P. 175 Hagen : *Id est heros est : filius Tusci dicitur qui et ipse condidit Mantuam ; id est animo et corpore fortissimus agricola.*

2. *Enéide*, X, v. 198, etc. :

> *Ille etiam patriis agmen ciet Ocnus ab oris*
> *Fatidicæ Mantus et Tusci filius amnis*
> *Qui muros matrisque dedit tibi, Mantua, nomen.*

3. P. 117 Thilo : *Bianoris : hic est qui et Ocnus dictus est de quo ait in decimo « fatidicæ Mantus et Tusci filius amnis » conditor Mantuæ. Dictus autem Bianor est quasi animo et corpore fortissimus* ἀπὸ τῆς βίας καὶ ἀνορείας.

4. P. 412 Thilo : *Ocnus iste est Ocnus quem in Bucolicis Bianorem dicit. Hic Mantuam dicitur condidisse quam a matris nomine appellauit, nam fuit filius Tiberis et Mantus Tiresiæ Thebani uatis filiæ quæ post patris interitum ad Italiam uenit.*

5. *Alii Manto filiam Herculis uatem fuisse dicunt. Hunc Ocnum, alii*

mais il ne paraît pas qu'elles aient parlé de Bianor, et pour cause! La forme Ocnus est déjà une forme hellénisée du nom étrusque Aucnus [1]. Bianor ne pourrait être qu'un surnom homérique du héros [2]. Si réellement il s'agissait dans la *IX*e *Bucolique* du même personnage que dans l'*Énéide*, on ne voit pas pourquoi Virgile l'aurait désigné par deux noms distincts. Si réellement Bianor était honoré en tant que fondateur de Mantoue, on ne voit pas pourquoi il n'aurait eu qu'un tombeau et non un temple aux environs. Ce n'est point parce que Virgile a été entraîné par les vers de Théocrite [3], puisque Brasilas n'est pas un fondateur de ville [4] et puisque Virgile lui substitue Bianor en déclarant qu'on est à mi-chemin, alors que, dans Théocrite, on n'y est pas encore.

Le fait est que Servius ne savait sans doute plus qui était Bianor, parce qu'à l'époque de Virgile et d'Asconius Pedianus on le savait encore trop bien pour qu'il fût besoin d'une note explicative ou d'un commentaire au vers qui le mentionne.

Trouvant un tombeau de Bianor dans une *Bucolique* qu'il croyait devoir situer aux environs de Mantoue, Servius a froidement assimilé ce Bianor sur lequel il ne savait rien à Ocnus sur lequel il savait quelque chose.

Aulestis filium, alii fratrem, qui Perusiam condidit referunt et ne cum fratre contenderet in agro gallico Felsiam quæ nunc Bononia dicitur condidisse; permisisse etiam exercitui suo ut castella munirent in quorum numero Mantua fuit; alii a Tarchone Tyrrheno fratre conditum dicunt; Mantuam autem ideo nominatam quod Etrusca lingua Mantum Ditem patrem appellant cui cum ceteris urbibus et hanc consecrarent. Voir encore à *Enéide*, X, 201 ... : *quia non ab Ocno sed ab aliis quoque condita fuit; primum nempe a Thebanis, deinde a Tuscis, nouissime a Gallis, uel ut alii dicent, a Sarsinatibus qui Perusiæ considerant.*

1. Knaack, article *Aucnus*, *in Re l Encycl.*, II, p. 2269; *Bianor*, *ibid.*, III, p. 381.

2. *Iliade*, XI, 92.

3. Théocrite, VII, 19 :

κοὔπω τὰν μεσάταν ὁδὸν ἄνυμες οὐδὲ τὸ σᾶμα
ἀμῖν τὸ Βρασίλα κατεφαίνετο.

4. Contre Tümpel, *Poseidon-Brasilas von Kos in Athen*, in *Rhein. Mus.* 46 (1891), p. 528, 544, 551, voir Wissowa, article *Brasilas*, P. W. R. E., III, p. 819, et Gercke, *Gött. Gel. Anz.*, 1891, p. 983.

Nous n'imiterons pas ce procédé [1] et au lieu de loger à tout prix un Bianor près de Mantoue, la ville d'Ocnus, nous allons commencer par chercher où se trouvait le tombeau.

Contrairement à l'assertion de Servius qui, fidèle à son système, est obligé de situer la *Bucolique* dans une plaine [2], le vers 57 :

Et maintenant pour toi l'onde aplanie fait silence [3].

indique que les interlocuteurs sont proches d'une vaste étendue d'eau. Ce qui prouve, en effet, que le mot *æquor* ne peut désigner ici une plaine, mais une nappe d'eau, ce sont des vers tels que celui-ci de l'*Énéide* :

Les vents calmés ont aplani les ondes (*aequora*) [4].

ou ceux d'Horace :

Dès qu'ils ont aplani
Les vents qui se battaient sur la mer bouillonnante (*aequore*) [5]

Il faut donc comprendre le vers 58

et vois, tous les souffles du vent qui mugit sont tombés [6].

comme s'appliquant au calme de l'eau et non, comme le prétend Servius [7], au calme du feuillage.

1. Les conséquences néfastes de ce procédé apparaissent dans la discussion trigonométrique de R. C. Conway (*Harvard Lectures on the Vergilian Age*, 1928, p. 22, n. 2) et de E. K. Rand (*In quest of Vergil's Birthplace*, in *Harvard Univ. press.*, 1930, p. 61 et n. 36-37) sur la possibilité ou l'impossibilité de voir de Calcisano le « sépulcre mantouan » de Bianor.

2. P. 117 Thilo : *æquor spatium campi*, mais voir à I, 48 : *palus id est æquor* et E. K. Rand, p. 61 et n. 138.

3. *... et nunc omne tibi stratum silet æquor.*

4. *Enéide*, V, v. 703 : *placidi strauerunt æquora uenti.*

5. *Odes* I, 9, v. 9 : *qui simul*
strauere uentos æquore feruido
deproeliantis.

6. *Aspice uentosi ceciderunt murmuris auræ.*

7. P. 117 Thilo au v. 58 : *frondes scilicet arborum et ostendit uel ipsas auras quieuisse quibus nil omnino moueatur.*

A présent, cette eau peut-elle être, comme le dit Dal Zotto[1], un étang aujourd'hui desséché, qui existait au sud de Mantoue et à l'ouest de Pietole ? Si ingénieusement que cet érudit défende son opinion, je crois qu'elle se heurte au fait que cet étang, du temps où il n'était pas à sec, était trop proche de Mantoue pour que Mœris pût craindre d'être en retard s'il s'y arrêtait [2]. Elle se heurte aussi à l'observation que l'eau stagnante d'un marais n'aurait pas eu grand mal à s'aplanir et les vers de l'*Énéide* cités par Dal Zotto sur le Tibre, soudain apaisé en vertu d'un miracle exceptionnel comme l'eau d'un étang ou d'un calme marais, me semblent précisément achever la réfutation de cette hypothèse et prouver que l'eau n'était pas si calme, d'habitude [3].

Alors cette eau ne peut être que celle du lac de Garde, parfois agité par le vent comme une mer, ainsi qu'il est dit dans les *Géorgiques*.

Et toi,
ô Benacus, qui te soulèves avec des vagues et un mugissement maritime [4].

Et ainsi nous établissons que c'est au bord du lac de Garde que se trouvent Mœris et Lycidas lorsque, d'un point d'une route située exactement à mi-chemin entre deux villes, ils commencent à voir le tombeau de Bianor [5].

1. *Mantua musarum domus*, in *Atti della R. Acc. Vergiliana di Mantova*, 19-20, Modène 1929, p. 248-250 et p. 256.
2. *IX^e Bucolique*, v. 66.
3. *Enéide*, VIII, v. 86 :

Thybris ea fluuium quam longa est nocte tumentem
Leniit et tacite refluens ita substitit unda
Mitis ut in morem stagni placidæque paludis
Sterneret æquor aquis.

4. *Géorgiques*, II, v. 159-160 :

Fluctibus et fremitu assurgens, Benace, marino.

5. Voir outre le v. 60, le v. 1 :

Quo te, Mœri, pedes ? An quo uia ducit in urbem ?

le v. 62 : *hic hædos depone : tamen ueniemus in urbem.*

Junius Philargyrius, p. 175, Hagen :

Hinc media est ... id est ad urbem.

N'importe quelle carte antique ou moderne de la région [1] fera découvrir à première vue que les deux seules villes situées à une journée de marche l'une de l'autre et dont le lac de Garde puisse être équidistant sont Brescia et Vérone.

Ni la route directe de Mantoue à Vérone [2], ni celle de Mantoue à Crémone, ni celle de Crémone à Brescia ne passant à proximité du lac, il est certain que la route où Lycidas rencontre Mœris ne peut être que la *uia Gallica* unissant Brescia à Vérone.

Or, si nous consultons par exemple l'*Itinerarium Antoninum* [3], nous découvrons immédiatement qu'à égale distance exactement entre Brescia et Vérone se trouvait la *mansio* de Sirmio. A XXII milles de Brescia et à XXII milles de Vérone, elle était toute proche du lac de Garde. Elle répond donc de tout point aux vers de Virgile, et c'est d'elle qu'on commençait à apercevoir le tombeau de Bianor.

Il faut identifier cette *mansio* de Sirmio [4], aujourd'hui disparue, avec un point géographique équidistant de la porte de Brescia et de la porte de Vérone. En effet, le mille romain valant 1478 m. 50, les 44 milles donnent 65 km. 054 et de la *porta Venezia* de Brescia à la *porta San Zeno* de Vérone il y a 65 kilomètres. Le point cherché se trouve donc à 32 km. 527 de chacune des portes, soit à 1 km. 627 à l'est de l'église de Rivoltella et à 2 km. 573 à l'ouest du chemin de Sirmione. Même en admettant une erreur d'appréciation des distances et en la limitant par la prise des centres des deux villes pour bases du calcul au lieu des portes, on constate que les centres étant distants de 67 km. 400, le point obtenu tomberait encore entre l'église de Rivoltella et le chemin de Sirmione.

J'ai contrôlé moi-même sur place les renseignements sur les distances puisés dans le *Guide della Strade di grande*

1. Voir par exemple Kiepert, ou la carte du Touring-Club italien (*Guide dell Strade di grande Communicazione*), ou encore celle du guide bleu Hachette.

2. Je dois donc rectifier ce que j'ai écrit p. 166 de mon livre. *Mœris* ne peut aller de Vérone à Mantoue.

3. Édition Cuntz, Leipzig, 1929, p. 17 (nº 127-128).

4. Voir Philipp, article *Sirmium*, P. W. R. E., 2e *Reihe*, III, 1, p. 35.

communicazione du Touring-Club italien (Milan, 1928, 2e partie, p. 110). J'ai constaté de plus que les cotes d'altitude et la disposition de la route moderne permettent, à 1 km. 600 à l'est de Rivoltella, d'apercevoir Sirmio et d'entendre le bruit du vent sur le lac de Garde, tout voisin de la route, ce qui correspond aux données des vers 57-60 de la *Bucolique*..

Schéma d'ensemble.

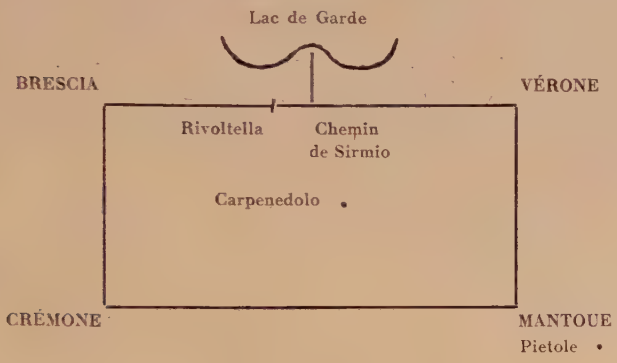

Route antique.

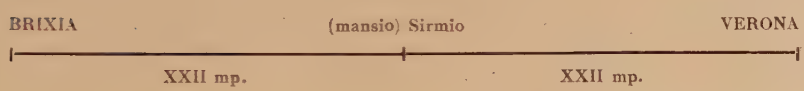

Route moderne.

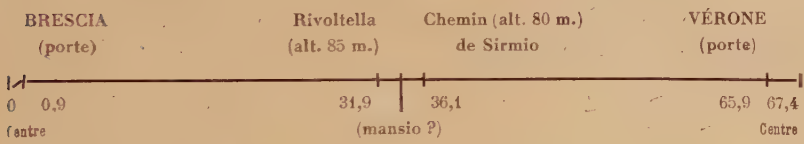

En rencontrant Mœris sur la *uia Gallica* à proximité de la *mansio* ainsi placée entre Rivoltella et le chemin de Sirmio, Lycidas lui demanda s'il allait bien à la ville où menait la route (v. 1). C'est donc qu'un doute sur sa destination était possible. Or, entre la *mansio* et Brescia, aucun autre but que Brescia ne pouvait être envisagé. Au contraire,

entre la *mansio* et Vérone, se trouve le chemin de Sirmio. La rencontre se faisant assez près de la *mansio* pour qu'on atteigne celle-ci après quelques minutes de marche — le temps de débiter cinquante-huit vers — il semble clair que Mœris se rendait de Brescia à Vérone, et non de Vérone à Brescia, puisqu'à la *mansio*, et à fortiori à l'ouest de celle-ci, Lycidas pouvait encore se demander si Mœris n'allait pas tout simplement à la péninsule de Sirmio, tandis qu'à l'est immédiat de la *mansio* le chemin de Sirmio aurait déjà été dépassé et Brescia restait seule possible.

Si Mœris allait à Vérone, n'est-ce pas une raison de croire qu'il s'appelait bien en réalité Æmilius Macer, comme je l'ai soutenu dans mon livre ? Ce compatriote de Catulle avait dû perdre ses biens véronais, comme Virgile ses biens mantouans, et se réfugier à Brescia.

Pourquoi Lycidas pouvait-il croire qu'il allait peut-être dans la péninsule de Sirmio ? Parce que c'était un ami de Catulle et que dans Sirmio se trouvait le célèbre domaine de Catulle. C'était peut-être dans la perle des îles et des presqu'îles, site enchanteur, que s'élevaient et le tombeau de Catulle-Daphnis avec des vers qu'évoquent sans doute ceux de la V^e^ Bucolique [1], et le hangar votif du *phaselus* avec les vers parodiés dans la pièce 10 du *Catalepton* [2]. Et si même tout cela ne s'y trouvait pas, n'était-ce pas un paysage littéraire immortalisé par le poème 31 de Catulle, comme le rocher de la Lorelei par Heine ou la fontaine de Vaucluse par Pétrarque ? Ne pouvait-on supposer qu'un poète s'y rendait en pèlerinage intellectuel ou sentimental ?

Peut-être Lycidas, en qui j'ai reconnu Horace, avait-il lui-même l'intention d'y aller lorsqu'il rencontra Mœris et ne renonça-t-il à ce projet que par politesse envers son confrère et par intérêt pour Menalcas dont il voulait connaître les poèmes et les aventures [3].

1. *V^e^ Buc.*, v. 43-44.
2. Catulle, *poème* 4.
3. Mœris se dirige de Brescia vers Vérone. Lycidas, venu du sud (de Crémone) à Brescia, a dû aller ensuite de Brescia à Sirmio. Plus jeune et moins

Quant au tombeau de Bianor, s'il commençait à apparaître de la *mansio* même de Sirmio, c'est qu'il s'élevait soit à la croisée de la *uia Gallica* avec le chemin de la péninsule, soit sur ce chemin même, dominant le lac de Garde près du petit cimetière qui correspond actuellement au *columbarium* antique et qui a vue vers l'est, soit même dans la propriété de Catulle.

Il n'est plus, en effet, possible de croire désormais, qu'un Bianor inhumé à proximité de la *mansio* de Sirmio a eu quelque chose de commun avec Ocnus ou Aucnus, fondateur de Mantoue, et il y a lieu d'admettre qu'il s'agit plutôt de Bianor le Bithynien, épigrammatiste grec dont la *Couronne* de Philippe de Thessalonique nous a conservé quelques pièces [1].

Seule l'épigramme IX, 423 a été utilisée pour dater Bianor. On en a conclu, un peu à la légère, puisqu'elle visait la destruction de Sardes par un tremblement de terre, qu'il s'agissait forcément de celui de 17 après J.-C. Or, les tremblements de terre étaient et sont encore trop fréquents dans cette région pour qu'on soit autorisé à adopter une date si précise. Dion Cassius, qui rapporte le tremblement de terre d'Asie de 17 après J.-C., mentionne de la même manière deux autres séismes en 63 avant J.-C. et 12 avant J.-C. [2], et il a pu y avoir d'autres catastrophes encore. Au lieu de cette épigramme IX, 423, on aurait dû tenir compte d'une autre épigramme de Bianor qui présente un très grand intérêt

chargé, il a dû rattraper Mœris avant la *mansio*. Tous deux ont suivi en somme la route de Cæcilius se rendant de Come à Vérone pour répondre à l'invitation contenue dans le poème 35 de Catulle. Sans doute Brescia était une colonie (CIL, V, 4307) et il serait plus naturel que ce soit d'une *colonie* qu'émigre Mœris à cause du v. 4 : « *Hæc mea sunt, ueteres migrate coloni* ». Mais Mœris était propriétaire par droit de naissance, comme Ménalcas, et non colon et c'est de son bien familial qu'il a été évincé, comme Virgile, par un vétéran. Je crois donc qu'il allait de Brescia à Vérone, d'où Macer était originaire.

1. Voir Stadtmueller, *éd. de l'Anthologie*, I, p. XIX et Reitzenstein, *article Bianor*, n. 6, P. W. R. E, III, p. 381-282.

2. Dion Cassius, XXXVII, 11, 4; LIV, 30, 3. Voir aussi Geffken, article *Krinagoras*, PW. R. E., VIII, p. 1862, sur celui de 12 av. J.-C.

historique : c'est l'épigramme VII, 388, dont voici la traduction [1] :

Aux poissons du fleuve a été jeté par une foule hostile l'homme au nom célèbre [2], lorsqu'il monta vers la citadelle après avoir tué le tyran.

Mais la Justice l'a inhumé, car la rive entraînée a enseveli tout son corps des pieds à la tête et il gît sans que les eaux puissent le pénétrer, car, pudique, la Terre cache celui qui fut le port [3] de sa liberté.

Quel que soit l'individu dont il s'agit dans cette pièce, il est certain que la ville où s'est passé le fait est la capitale du monde, puisqu'il est question de la liberté de la Terre. Le fleuve voisin d'une citadelle est le Tibre, voisin du Capitole. D'autre part, il est non moins certain que le tyran tué n'est autre que Jules César [4]. On sait, en effet, qu'une violente inondation du Tibre eut lieu en mars 44 avant J.-C. La foule hostile qui a tué le tyrannicide montant au Capitole est la populace excitée par Marc-Antoine contre les conjurés républicains. Alors l'homme au nom célèbre est le poète C. Helvius Cinna, confondu par la foule avec le conspirateur L. Cornelius Cinna et occis en tant que tyrannicide à cause de cette homonymie [5].

1. Ἰχθύσι καὶ ποταμῷ κλειτώνυμον ἐχθρὸς ὅμιλος
ὦσεν, ὅτ' εἰς ἄκρην ἦλθε τυραννοφόνος,
ἀλλὰ Δίκα μιν ἔθαφεν· ἀποσπασθεῖσα γὰρ ὄχθα
πᾶν δέμας ἐς κορυφὴν ἐκ ποδὸς ἐκτέρισεν
κεῖται δ' οὐχ ὑδάτεσσι διάβροχος· αἰδομένα δὲ
Γᾶ κεύθει τὸν ἑᾶς ὅρμον ἐλευθερίας.

2. Le lemme εἴς τινα Κλειτώνυμον <τιμωρούμενον> τύραννον a fait croire qu'il s'agissait d'un Κλειτώνυμος.. Mais le seul connu étant un auteur d'histoires italiennes, sybaritiques, thraces (Pseudo-Plutarque, *parall. min.*, C. 10; IV, p. 366 F. H. G. Mueller) qui ne semble pas avoir été tué comme tyrannicide, j'ai écrit κλειτώνυμον avec un κ minuscule.

3. Pour l'expression, *port*, voir Cicéron, *De Officiis*, II, 8, 2.

4. Voir notamment Virgile, *Géorgiques*, I, v. 479-499; Horace, *Odes*, I, 2, v. 13, etc.

5. Selon Suétone, *César*, 25, et Plutarque, *Brutus*, 20; *César* 28, que suit Shakespeare dans son *Jules César*, la tête d'Heluius Cinna aurait été promenée au bout d'une lance. Fut-elle ensuite réunie au corps jeté dans le Tibre? Voir sur les faits Kiessling, *De C. Heluio Cinna poeta*, in *Commentationes in*

Si cette interprétation est exacte, voilà donc une épigramme de Bianor qui date sûrement de 44 avant J.-C., ce qui rend impossible que l'autre (IX, 423) date de 17 après J.-C., à moins qu'elle ne soit d'un autre Bianor.

Le Bianor qui chantait en 44 avant J.-C. la gloire d'un des adversaires de César était certainement un républicain comme Calvus et Catulle. Retenons aussi le fait qu'il était originaire de Bithynie. Nous savons par Catulle que précisément son ami C. Heluius Cinna, le poète, avait acheté en Bithynie des esclaves qu'il lui prêtait au besoin pour parader, parce qu'il était revenu lui-même bredouille de la province où il avait figuré dans la cohorte de Memmius (poème 10). Catulle a donc dû connaître en Bithynie même Bianor[1], acquis par son ami Cinna et arrivé en Italie en 56 avant J.-C.

On s'explique ainsi et l'épigramme de Bianor à la mémoire de Cinna datant de 44 avant J.-C., et l'intérêt montré par Lycidas et par Virgile pour le tombeau de Bianor, et même le fait que ce tombeau ait été si proche de la propriété de Catulle [2]. On ne sait pas au juste si Heluius Cinna était de Brescia ou de Vérone, mais c'est à mi-chemin de ces deux villes que se trouvait enterré Bianor. Le corps de Cinna ayant été enfoui dans le limon du Tibre, où aurait-on pu élever au Bithynien [3] un tombeau mieux situé que dans les environs de la Sirmio de Catulle ? Et voici une épigramme d'un des Diotimes qui mérite d'attirer l'attention parce qu'elle contient en toutes lettres la mention du tombeau de Bianor :

honorem Mommseni, p. 353-354 ; Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, p. 41, II, p. 4, n. 9 ; O. Ribbeck, *Röm Dicht.*, II, p. 343, prétend que c'est Cornelius qui fut tué.

1. L'hypothèse de l'existence de deux Bianors, l'un Bithynien, l'autre de Sardes, reste possible. Léonidas d'Alexandrie consacre une épigramme à la mort prématurée de la fille d'un Bianor. Une inscription mentionne un T. Claudius Bianor. Au contraire, le poète de VII, 388, est contemporain d'Antiphile de Byzance et de Tullius Laurea et il appartient comme eux à la *Couronne* de Philippe de Thessalonique.

2. Voir le poème 113 sur César et Mamurra, dédié en 55 avant J.-C. à C. Heluius Cinna par Catulle.

3. Voir Stadtmueller, I, p. XIX ; Reitzenstein, article *Bianor*, n° 6, P. W. R. E., III, p. 381, 382.

A quoi bon souffrir encore pour accoucher, à quoi bon enfanter, si celle qui enfante doit voir la mort de son fils;
car au jeune Bianor sa mère a élevé un tertre funéraire alors qu'il eût convenu que la mère reçût de son fils cet hommage [1].

Sans doute il y a deux ou trois Diotimes. Wilamowitz attribue la pièce à l'Athénien [2], Stadtmueller à Diotime d'Adramyttion, poète de la *Couronne* de Méléagre [3]. Quant à moi, je l'attribue à Diotime de Milet [4], auteur de l'épigramme V, 105, qui est un des épigrammatistes de la *Couronne* de Philippe de Thessalonique.

Si Bianor était encore un *puer* en 56, un adolescent en 55, le terme de « jeune », employé par Diotime de Milet, coïnciderait avec le fait que, dès 39 avant J.-C., le tombeau de Bianor était mentionné par Lycidas. La *Bucolique* aurait suivi de peu l'épigramme funéraire dont elle traduit σῆμα Βιάνορι par *sepulchrum Bianoris*.

Ainsi la *IX*e *Bucolique* se déroule sur la *uia Gallica*, un peu à l'ouest de la croisée du chemin de Sirmio. Lycidas (Horace) voudrait s'arrêter avec Mœris (Macer) dans un lieu ombragé et calme, proche de la *mansio*. Mais l'autre, prétextant les vingt-deux milles qui restent à faire, l'entraîne vers la ville de Vérone.

Qu'on n'objecte pas qu'une étape de quarante-quatre milles du lever au coucher du soleil est trop forte, quand on voit les légionnaires romains de César faire en une nuit — avec un repos de trois heures et malgré un chargement plus

1. *Anth. Pal.*, VII, 261 :

Τί πλέον εἰς ὠδῖνα πονεῖν, τί δὲ τέκνα τεκέσθαι
ἢ τέκοι, εἰ μέλλει παιδὸς ὁρᾶν θάνατον
Ἠθέῳ γᾶρ σῆμα Βιάνορι γεύατο μήτηρ·
ἔπρεπε δ' ἐκ παιδὸς μήτερα τοῦδε τυχεῖν.

2. Euripides, *Herakles* (1885), I, p. 67, n. 123.

3. *Zur Griechischen Anthologie*, in *Jahrb. f. cl. Phil.*, 149 (1894), p. 258-269, et voir encore *Diotimos*, article nº 18, P. W. R. E., V, p. 1149.

4. Voir Reitzenstein, *Diotimos*, article nº 19, P. W. R. E., V, p. 1149. L'édition de W. R. Paton (coll. Lœb, 1919) attribue l'épigramme à *Diotime de Milet*, mais en le datant à tort du IIIe siècle avant l'ère chrétienne.

lourd que deux chevreaux — cinquante milles [1]! Si on réfléchit que les vers 60-61 indiquent qu'on est au plus fort de la chaleur du jour, puisque Lycidas propose un coin ombragé pour s'arrêter (*densas... frondes*), il faut qu'on soit encore loin de Vérone pour que Mœris craigne — en automne [2] — de ne pas y arriver avant la nuit. En six heures de marche les deux amis pouvaient abattre encore vingt-deux milles!

Il me semble qu'on peut se servir de la *Bucolique* pour prendre parti dans la controverse de Rand, Conway et autres sur l'emplacement de la propriété perdue par Virgile. Lorsqu'en refaisant le trajet de Mœris et Lycidas, je suis sorti de Rivoltella, j'ai constaté que les vers 7-10 de la *IX*e *Bucolique*, ponctués certainement par un geste de la main droite de Lycidas vers la direction du sud (opposée à celle du lac de Garde), indiquaient, en fait de *collines*, celles de Magenta et de Solférino, si bien que le bien de Virgile semblait plutôt devoir se trouver dans la région de Carpenedolo que dans celle de Pietole.

Je ne donne l'observation que pour ce qu'elle vaut, n'ignorant pas que, dans les *Géorgiques* (III, 12-15), c'est au bord du Mincio que Virgile promet d'élever un temple symbolique à Auguste, mais je ne crois pas devoir la passer sous silence.

*X*e *Bucolique.*

Reste la *X*e *Bucolique*, aussi gênante en apparence que la VIIIe, à cause de son double lieu. Virgile y chante Gallus en un endroit qui peut être Tarente, où il a dû séjourner à la fin de l'hiver 38 et au printemps 37 [3]. Mais l'endroit où est Gallus, quel est-il ? C'est l'Arcadie.

1. *De bello Gallico*, VII, 40, 4, à VII, 41, 5.

2. Voir mon article sur *Les Saisons des Bucoliques et leur chronologie*, dans *Humanitas*, t. V-VI, 1930.

3. La deuxième édition des *Bucoliques* a été préparée à Tarente en 37. Voir mon livre, p. 33, etc., p. 57. Les vers de Properce (II, 34, 68), etc., ne

Il ne peut être question de la vraie Arcadie grecque. L'idée d'aller sur le Ménale ou le Parthenios (v. 55-57) n'a qu'une valeur purement littéraire, Gallus étant en Italie pendant que Lycoris est sur le Rhin. Une fois de plus, Virgile confond par jeu l'Arcadie véritable et l'Arcadie d'Evandre, cette néo-Arcadie du Palatin. C'est à Rome que Gallus a vécu d'heureux jours avec l'infidèle; c'est à Rome qu'il la rappelle, entouré de Silvain, Pan, dieux « arcadiens » et d'Apollon, dieu du Palatin.

Conclusion.

Et voici d'abord, pour récapituler, un tableau complétant ou rectifiant celui de mon livre (p. 174) :

I^re^	*Bucolique.*	— Environs de Tusculum vers Grotta Ferrata.
II^e^	—	— Tibur.
III^e^	—	— Vers l'embouchure du Mincio.
IV^e^	—	— Palatin (Arcadie).
V^e^	—	— Tibur.
VI^e^	—	— Grotte de Naples.
VII^e^	—	— Vers l'embouchure du Mincio.
VIII^e^	—	— Palatin (Arcadie).
IX^e^	—	— Vers Sirmio.
X^e^	—	— Palatin (Arcadie).

Ainsi deux *Bucoliques* (II^e^-V^e^) seraient tiburtines, une (I^re^) tusculane, trois (VIII^e^, X^e^, IV^e^) arcadiennes, c'est-à-dire romaines, trois (III^e^, VII^e^, IX^e^) cisalpines, une (VI^e^) napolitaine.

Six sur dix sont donc situées soit dans la capitale, soit

peuvent s'interpréter, en effet, que si Virgile a travaillé à Tarente à ses *Bucoliques*. J'ai d'ailleurs montré (*Virgile à Brindes, en Grèce et à Tarente*, in *Revue des Études latines*, 1931, p. 289) que Virgile a dû commencer à y songer aux *Géorgiques*, dès son retour de Grèce dans l'hiver 38-37.

dans sa banlieue (Tusculum, Tibur), trois seulement dans la province natale de Virgile et *aucune* dans le domaine perdu par le poète, qui s'est contenté de la brève évocation de Lycidas au cours de la *IX*e *Bucolique* (v. 7 et suivants)[1].

Donc l'aspect urbain et suburbain des *Bucoliques* apparaît et justifie partiellement les critiques des détracteurs de Virgile. Sans doute, lorsqu'il écrit ce premier chef-d'œuvre, le poète n'a pas oublié son pays natal, mais, depuis qu'il a quitté son village, il n'a guère habité que des villes, Crémone, Milan, Rome surtout, et, si son amour de la nature vraie n'a pas disparu, il chante d'abord une nature civilisée et élégante, la banlieue tiburtine ou tusculane peuplée de villas somptueuses, le Palatin la contrée du lac de Garde, Naples. Comme Cicéron et Catulle, Virgile est d'abord un amateur de paysages humains et non de solitudes romantiques[2] ou de coins de campagne épargnés par le tourisme.

Cette constatation étonnera peut-être ceux qui le considèrent comme une sorte de Mistral antique[3]. Mais les résultats que j'ai obtenus concordent bien avec ceux que m'a donnés l'étude des personnages masqués. Je n'ai pas rencontré le moindre motif de renoncer à mes identifications et j'ai même des raisons nouvelles de les affirmer avec confiance. En étudiant objectivement la topographie des *Bucoliques*, on s'aperçoit qu'elle est étroitement liée à leur prosopographie et correspond aussi à des réalités, à peine voilées de poésie.

Léon Herrmann.

Bruxelles.

1. Voir déjà Nettleship, *Ancient lives of Vergil*, p. 49. *The neighbourhood of Mantua notoriously does not suit the description of scenery in the Eclogues*

2. Voir en sens inverse E. Gœthals, *Le sentiment de la nature chez Lucrèce*, in *Mélanges P. Thomas*, Bruges, 1930, p. 361 : « Virgile, dans son amour de la nature, a quelque chose de féminin et de romantique. » Féminin peut-être, romantique, non, et je ne crois pas que Virgile ait été « le paysan déraciné qui regrette toujours la bonne petite ferme où il a été élevé ».

3. Léon Daudet (*Revue Universelle* du 15 mars 1927, p. 670-761), cité par P. d'Hérouville, *Virgile apiculteur*, in *Musée Belge*, 1927, p. 121, qui désapprouve cette vue, pourtant plus juste, de Lamartine (*Cours familier de littérature, Entretien* XI, n° 2) : « Virgile n'est qu'un académicien accompli de Rome qu'on peut lire dans les académies et les collèges. »

LES ANTIQUES DE CHRISTINE DE SUÈDE A ROME

Christine de Suède étonna ses contemporains par ses étrangetés. Cependant, au milieu de ses contradictions, la fille de Gustave-Adolphe eut une passion sans éclipses, celle des arts. Elle abandonna volontiers la couronne, mais ne renonça point à ses collections et l'on sait par Chanut, ambassadeur de France à La Haye, qui en informa Mazarin, toutes les mesures secrètes prises par la reine, en 1653, pour embarquer ses œuvres d'art. Installée à Rome dans le palais Riari (aujourd'hui Corsini), Christine ajouta encore à ses richesses. Ses tableaux et ses médailles ont fait l'objet d'études érudites, mais personne n'a décrit les antiques groupés par elle. Nous en avons trouvé l'inventaire dans le carton $O^2$1073 des Archives Nationales [1]. Le document est sans date, mais il nous semble antérieur à la mort de Christine (1689), car jamais n'apparaît, à propos de ses portraits, par exemple, la formule que les notaires romains auraient sûrement employée vis-à-vis d'une morte : *la felicissima memoria della regina.* Le manuscrit compte quinze pages, mais nous ne le suivrons pas dans l'énumération des colonnes, piédestaux ou chapiteaux; les statues, bustes et têtes, soit 122 numéros, retiendront seuls notre attention.

Comment Christine se procura-t-elle ces marbres? Ses historiens qualifiés font silence et il nous faut glaner dans les écrits de Montfaucon et Mabillon ou dans la *Storia degli*

1. On sait que la série O^2 est consacrée au Premier Empire. Le catalogue des tableaux, statues, médailles et tapisseries de Christine se trouve, en effet, au milieu de documents relatifs à Rome sous Napoléon. Simple hasard? Peut-être, à moins qu'après avoir fait entrer par le traité de Tolentino bonne partie des médailles de la Reine au Cabinet de Paris, l'Empereur n'ait voulu acquérir le reste des collections.

Scavi de Lanciani [1]. Archenholtz [2] indique, d'après les *Mémoires* de Chanut, que Christine fit venir de Rome en Suède plusieurs antiques qu'elle emporta en quittant son pays; peut-être les ramena-t-elle sur les bords du Tibre [3]. On faisait à Rome grand commerce de marbres anciens et les statues passaient de mains en mains; qu'un amateur fortuné parût et les courtiers s'empressaient! C'est ainsi que le groupe des Muses, découvert dans la villa d'Hadrien au temps d'Alexandre VI, placé dans la vigne de Léon X au Vatican d'où il partit, on ne sait quand ni comment, pour les jardins de Carpi au Quirinal, entra dans le cabinet de la reine de Suède (nos 55-62). Rafler les œuvres nouvelles qu'un hasard faisait trouver était le second précepte des collectionneurs. Bartoli note dans ses *Souvenirs* qu'un très beau Faune déterré près de la Chiesa Nuova fut acquis aussitôt par Christine (no 116?). En 1676, elle offrit 150 écus d'un vase de porphyre finement travaillé trouvé à Velletri. Un gentilhomme toscan, Paolo Falconieri, en avisa le Grand Duc [4] et joignit à sa lettre le dessin du vase dont le propriétaire demandait 200 écus. Rien ne fut conclu sans doute, car notre inventaire ne dit mot d'un tel ouvrage. Quelques privilégiés obtenaient des papes le droit de fouiller le sol à leur profit; la reine reçut de Clément IX cette permission et retira ainsi de l'ancien palais de Décius, près de l'actuelle via Panisperna, une fort belle Vénus (no 119?). Elle ne fut pas aussi heureuse aux Thermes de Dioclétien [5] où elle fit creuser en 1686. Dom Germain l'écrivait à Claude Bretagne le 12 février : « La Reine

1. Cf. t. II, p. 111, et t. IV, p. 68 et 130.

2. *Mémoires concernant Christine, reine de Suède.* Amsterdam et Leipzig, 1751-1760, t. II, p. 325.

3. L'inventaire des statues, fait à Stockholm en 1652, ne donne que le total des marbres, sans un nom, sans la moindre description qui aurait permis un essai d'identification; cf. Geffroy, *Notices et extraits de manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège.* Paris, 1855, aux pages 124 et 125.

4. Florence, *Archivio di Stato.* Fondo Mediceo, Carteggi Papi, Cardinali e Prelati, vol. 222, carta 225.

5. Cf. *Correspondance inédite de Mabillon et Montfaucon avec l'Italie,*

a beau faire creuser, ses travailleurs ne découvrent rien, ils ont seulement déterré une spacieuse arcade qui par malheur n'aboutit à rien. » De son côté, Mabillon notait dans son *Diarium italicum* : « *Proxime S. Vitalem in villa Horatii Muti, Christina Regina Sueciae diu multumque excavari fecit, nullo fructu saltem suo : nam operarii, nisi summa cura observentur, omnia subducunt.* » Claretta parle aussi de fouilles dans la zone des Thermes de Dioclétien et signale la trouvaille de trois statues mutilées et la mise au jour de quelques canalisations.

Inscrivons aussi, pour être complets, les cadeaux faits à Christine. Ainsi, lorsqu'en décembre 1681 le duc de Parme apprit de Paolo Casati le désir qu'avait la Reine de lui acheter quatre torses de statues de Muses, qui gisaient dans la vigne Farnèse au Palatin, il en fit don à l'ex-souveraine [1]. D'autres fois il ne s'agissait que d'un moulage : en avril 1681, G.-B. Mancini, chargé d'affaires toscan, demandait un plâtre de la tête grecque d'Alexandre le Grand, alors dans la galerie grand-ducale, dont Christine souhaitait faire une réplique en bronze [2].

Imitant bon nombre de ses contemporains, elle fit restaurer des antiques mutilés. Elle confia le Faune et le groupe des Muses à Ercole Ferrata. Ce sculpteur refit-il les six têtes que l'inventaire dit modernes? Ajouta-t-il aux statues les attributs symboliques que Montfaucon déclarait négligeables? On ne sait. Nous ignorons de même si le César ou Auguste en albâtre oriental (n° 51) dut sa tête, ses bras et ses pieds de bronze doré à la volonté de Christine et si ce fut par son ordre que la Vénus (n° 199 ou 122) se vit ajuster des jambes... Personne alors n'y voyait de mal et les collections de la reine de Suède furent très célèbres. Les statues étaient sans doute moins remarquables que les tableaux, mais les auteurs de

éd. Valéry, t. I, p. 201 et 222; Mabillon, *Diarium Italicum* p. 195 et 196; G. Claretta, *La Regina Cristina di Svezia in Italia*, p. 326 et 327.

1. Cf. Claretta, *op. cit.*, p. 422 et 423.

2. Florence, *Archivio di Stato*. Fondo Mediceo, Carteggi Papi, Cardinali e Prelati, vol. 230, carta 3.

Voyages en Italie en parlèrent avec éloge : ainsi fit l'Anglais Misson [1] qui visita le palais Riari en 1688. L'éditeur romain Rossi publia des gravures des Muses et de l'autel de Bacchus que Montfaucon [2] reproduisit en 1722; Maffei [3] avait donné l'exemple en 1704 avec l'estampe des Muses, de Castor et Pollux et du Faune de la Chiesa Nuova.

Toutes ces richesses devinrent en 1689 la propriété du cardinal Azzolino dont Christine fit son légataire universel, mais il mourut quelques semaines après la reine et son neveu, le marquis Pompeo Azzolino, céda le tout à don Livio Odescalchi, duc de Bracciano, pour 123.000 écus. Personne en France ne semble avoir songé à cette époque à acheter ces collections, mais il n'en fut pas de même, vingt ans après, lorsque don Livio parut prêt à les revendre. Il mourut et le duc d'Orléans entra en pourparlers avec les héritiers [4]. Pierre Crozat, chargé des intérêts du futur Régent, séjourna à Rome de novembre 1714 à avril 1715 : il offrit 110.000 écus pour l'ensemble, tableaux, statues, tapisseries, médailles, ou 60.000 pour les peintures seulement; les Odescalchi demandaient 200.000 écus ou 100.000. Crozat s'entêta et ne put rien conclure. Philippe d'Orléans reprit la négociation en 1720 et il paya les tableaux 93.000 écus. Il désirait acheter aussi les statues, mais Benedetto Odescalchi hésitait et le cardinal Gualterio écrivait à Crozat en juillet 1720 : « Quant aux statues, M. le duc de Bracciano dit que c'est un article à part, dont il ne prétend pas moins de 30.000 écus; il paroit même qu'il n'est pas bien résolu de s'en défaire. » Un mois

1. Cf. Misson, *Nouveau voyage d'Italie*, 4 vol., La Haye, 1717, au t. II, p. 168 à 171.

2. Cf. Montfaucon, *L'antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1722, dans le t. I, partie I, p. 112 et 113, pl. LVII et LVIII, et dans le t. II, partie I, p. 193 et 194, pl. LXXXV.

3. Cf. Maffei, *Raccolta di statue antiche e moderne*, Rome, 1704, aux planches 111 à 120, 121 et 122.

4. Cf. *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome*, t. IV et V, *passim*; De Bildt, *Queen Christina's Pictures*, dans *The Nineteenth Century*, décembre 1904; R. Ancel, *Les tableaux de la reine Christine de Suède*, dans *Mélanges École française d'Archéologie et d'Histoire de Rome*, 1905; Grauberg, *La galerie de tableaux de la reine Christine*, Stockholm, 1897.

après, Gualterio annonçait que le duc « avait pris des engagements à Vienne pour ces mêmes statues et marbres, dont il ne pouvait se dégager présentement ». Persuader les Odescalchi ne suffirait pas d'ailleurs, pensait le cardinal, car il serait impossible d'obtenir du pape Innocent XIII un permis de sortie!

Les antiques de la reine de Suède restèrent donc, en 1720, entre les mains des ducs de Bracciano et ce fut peut-être mieux ainsi. Passées en France, elles auraient sans doute été dispersées comme les tableaux, tandis qu'il suffit pour les voir d'aller à Madrid. Elles furent, en effet, achetées par Philippe V d'Espagne en 1724, après d'assez longs pourparlers menés à Rome par son ambassadeur, le cardinal Aquaviva, assisté du sculpteur romain Camillo Rusconi. Baldassare Odescalchi demandait 63.000 écus; l'Espagnol en offrait 30.000; on s'accorda enfin à 50.000. L'abbé de Tencin disait qu'il s'agissait de 67 colonnes et de 50 statues en pied, sans compter les bustes et bas-reliefs. Le nouveau pape Benoît XIII en autorisa l'exportation. La collection trouva une place dans le château royal de San Ildefonso, dit la Granja, à 14 lieues au nord de Madrid; depuis 1830, elle est au musée du Prado. M. Ricard, dans son ouvrage sur les *Marbres antiques du musée du Prado à Madrid* [1], nous apprend que les inventaires manuscrits faits en 1746 et 1776 à San Ildefonso ne disent pas ce qui appartint à Christine; la liste d'objets d'art achetés au duc de Bracciano, publiée dans la *Revista de Archivos*, en 1876, est trop vague. Notre inventaire permet enfin quelques certitudes et aussi quelques hypothèses; nous avons essayé d'inscrire les unes et les autres, pour les statues, dans un tableau de concordance rapprochant les numéros du catalogue établi par M. Ricard de ceux de notre document.

Ferdinand Boyer.

1. Cf. p. 20 à 23. — M. Ricard dit que le Castor et Pollux (n° 107), aujourd'hui appelé groupe de saint Ildephonse, vient de la collection Ludovisi. La lecture du catalogue dressé en 1685 pour le roi de France (*Revue de l'Art français*, t. XV, p. 47-56) nous laisse dans le doute.

INVENTAIRE DES STATUES

Nella sala dei Swizzeri nell' entrare a mano manea.

1. — 1 Statua d'Apollo di marmo di palmi di canna dieci e un quarto, compresovi il suo zoccolo.
2. — 1 Statua che rappresenta Cleopatra, che sta a giacere, con il braccio dritto sopra il capo e con la mano manca alla guancia, di marmo, con suo letto, longa compreso il letto palmi dieci e mezzo, con il suo piedestallo che rappresenta una cassa di marmo bianco e bigio, con alcune figurette di basso rilievo e con la sua facciata, che fa ornamento di marmo bianco e bigio con basso rilievo di marmo che rappresenta un Baccanalio.

3-4. — 2 Fauni senza braccia, di marmo bianco, alti palmi dieci, compresoci il piedestallo.

5. — 1 Statua d'un Giovine alta palmi nove e mezzo di marmo.

Nella stanza contigua.

6-7. — 2 Busti di marmo.

8-11. 4 Busti di marmo, con panneggiamento di pietra mischia, con peducci bigi, alti palmi tre e mezzo.

12. — 1 Statua d'Imperatore di marmo bianco antico alta compresoci il peduccio palmi otto.

13. — 1 Altra statua d'un Imperatore, con corona in testa d'alloro, alta palmi nove.

14. — 1 Statua di Donna di marmo antica alta palmi otto scarsi, compresoci il suo peduccio.

15. — 1 Statua che rappresenta Roma con elmo in capo e con lo scudo nella mano sinistra, con basso rilievo del capo di Medusa, alta, compreso il suo peduccio, palmi nove.

16. — 1 Statua d'Huomo con habito alla consolare o Greca, alta palmi nove scarsi, compreso il suo peduccio.

17. — 1 Statua di marmo di un Huomo nudo con un puttino dal canto sinistro, alta, compreso il suo peduccio, palmi otto scarsi.

18. — 1 Statua di Flora con fiori nelle mani, alta, compreso il suo peduccio, palmi otto e due terzi.

19. — 1 Statua di Donna nuda, che tiene nella destra una

corona e nella sinistra una serpe, con un puttino sopra una palla dal canto sinistro, alta palmi otto, compreso il suo peduccio.

Nell' altra stanza, ch'è la terza contigua.

20-27. — 8 Busti : quattro di marmo bianco, due Dee Veste di bigio antico e teste di marmo bianco, una con testa di bigio antico e busto di breccia antica, l'altra busto d'alabastro e testa di marmo bianco.

28. — 1 Statua di Donna di marmo bianco con suo panneggiamento simile, coronata d'alloro, et ramo di fiori nella mano destra, d'altezza di palmi di canna in num° sette.

29. — 1 Altra statua di Donna di marmo bianco che si avvolta con la panneggiatura di marmo, di altezza di palmi di canna sei e doi terzi.

30. — 1 Altra statua di Donna coperta di panneggiatura di marmo bianco che tiene nella mano destra un ramo con doi soli fioretti d'altezza di palmi sei e mezzo.

31. — 1 Altra statua di marmo bianco, con panneggiatura di marmo simile con un cornucopio pieno di fiori nella mano sinistra e una figurina a canto sopra un piedistallo dalla detta mano sinistra d'altezza palmi sei scarsi.

32. — 1 Busto senza testa e senza braccia di porfido con una testa in mezzo al petto di Medusa.

33-34. — 2 Busti di marmo bianco con peduccio di bigio antico, d'altezza di palmi tre e mezzo per ciascheduno compresivi i detti peducci.

35. — 1 Testa, cioé un busto spogliato, di marmo bianco e peduccio simile, d'altezza di palmi tre e un quarto incirca in tutto.

36-38. — 3 Busti con panneggiatura, il tutto di marmo bianco, con suoi peducci di bigio antico, d'altezza in tutto di palmi tre e un quarto.

39. — 1 Busto da Donna di marmo bianco senza base, con il naso rotto, scrostato nei capelli e rotto nel collo, d'altezza di palmi due.

40. — 1 Testa d'Huomo, senza busto e senza base, rotto nel naso, nel mento e nel collo, d'altezza di palmi doi in tutto, di marmo bianco.

41. — 1 Testa con busto d'Huomo senza base, coperto di

panneggiatura, il tutto di marmo bianco rotto nel collo, d'altezza di palmi due.

Nell' altra stanza ch'è la quarta contigua.

42-49. — 8 Busti, sei di marmo bianco, cinque con peducci del detto marmo bianco et uno con peduccio di pietra negra, e doi di d^ti busti contesta di marmo bianco e busto e panneggiatura e peduccio d'alabastro.

50. — 1 Statua di marmo bianco tutta nuda, con una fascia a traverso di una pelle di tigre, appogiata ad un tronco d'albero di marmo bianco, con un ciufolo nella mano destra, d'altezza di palmi sette incirca.

51. — 1 Statua che rappresenta un Cesare[1] con un busto e manto e stivaletti d'alabastro orientale, testa, braccia, gambe, e l'estremita dei pie didi rame dorato con una pietra amatista grossa sopra la spalla destra, d'altezza di palmi sette e mezzo.

52. — 1 Statua di marmo bianco con panneggiatura di detto marmo con mazzetto di spighe nella mano sinistra d'altezza di palmi sette incirca.

53. — 1 Statua di marmo bianco coperta di panneggiatura simile con cornucopio pieno di frutti nella mano sinistra d'altezza di palmi cinque e tre quarti.

54. — 1 Statuina che sta a sedere, di marmo bianco coperta con panneggiatura di d° marmo d'altezza di palmi due et un quarto incirca, che rappresenta un Seneca.

Nell' altra stanza che è la quinta contigua chiamata la stanza delle Muse[2].

55-62. — 8 Muse di marmo antico a sedere, sei delle quali hanno la testa fatta di nuovo e due con faccia dell'istesso

1. Cf. Misson, *loc. cit* : « Auguste d'albâtre oriental, transparent comme de l'ambre; la tête et les pieds de bronze doré sont des pièces ajoutées, mais le reste est fort bien conservé. »

2. La même salle contenait une statue moderne, *un' Apollo di marmo bianco che siede sopra uno scoglio di d°marmo bianco... di palmi sette e tre quarti.* Seize colonnes de jaune antique soutenaient une corniche de marbre doré qui faisait le tour de la pièce. Les murs, les battants des portes, les contrevents étaient garnis de miroirs de Venise ornés de fleurs peintes. On avait encadré d'albâtre la porte de la sixième salle et l'inventaire prenait

marmo... Le d^e otto muse sono d'altezza di palmi sei incirca per ciascheduna.

Nella sesta stanza.

63-64. — 2 Teste o Busti di marmo bianco.

65. — 1 Testa di marmo.

66. — 1 Statua di marmo bianco in piedi che rappresenta un Giovine con un panno buttato su la spalla sinistra e gli esce sopra al braccio sinistro con un mezzo tronco d'arbero di d° marmo d'altezza di palmi cinque et un terzo compresovi il suo peduccio.

67. — 1 Statua di marmo bianco che rappresenta un Amorino in piedi con fiaccola nella mano sinistra con una fascia di panneggiatura a traverso e al lato di altezza di palmi cinque compresovi il suo peduccio.

68. — 1 Cassa di porfido di longa di palmi due e mezzo e di larghezza di palmi uno e un terzo dove pose sopra il detto Amorino.

69. — 1 Statua in piedi di marmo bianco che rappresenta Giove con un fulmine nella mano destra con un aquila alato manco alta palmi sei compresovi il suo peduccio.

70. — 1 Statua in piedi di marmo bianco che rappresenta una Donna ignuda dal mezzo in su con un vaso nella destra alta di palmi sette compresovi il suo peduccio.

71. — 1 Statua in piedi di marmo bianco che rappresenta un Ercole con mazza alla destra e pelle di leone alla sinistra d'altezza di palmi sei scarsi.

72. — 1 Statua in piedi di marmo bianco che rappresenta un Fauno con ciuffolo nelle mani di altezza di palmi cinque e mezzo.

73. — 1 Statua in piedi di marmo bianco che rappresenta un Giove in tutto nudo d'altezza di palmi cinque e mezzo in circa compresovi il suo peduccio.

74. — 1 Statua in piedi di marmo bianco che rappresenta un Ercole con mazza alla destra con pelle di leone

même le soin de signaler le pavé fait de briquettes carrées colorées en vert... Nous avons donc ici assurément les statues tenues par Christine pour les plus belles de sa collection. Misson signale « les seize colonnes antiques de Giallo avec les deux colonnes d'albâtre oriental, hautes de sept pieds : la plus fine agathe ne peut être plus belle ».

alla sinistra di altezza di palmi sei e un quarto compresovi il suo peduccio.

75. — 1 Busto di Donna di marmo bianco con peduccio di breccia antica.

76. — 1 Busto di marmo bianco moderno con testa di marmo antico che rappresenta Alessandro [1] con suo peduccio bigio alto in tutto palmi tre e mezzo.

77. — 1 Busto di marmo bianco che rappresenta un Giovane nudo con suo peduccio di pietra di paragone alto in tutto palmi tre e mezzo.

78. — 1 Busto di un Huomo con manto d'alabastro e testa di marmo e con suo peduccio di pietra rossa e gialla alto palmi quattro in tutto.

79. — 1 Testa di una Roma di marmo con morione simile col suo peduccio di pietra bigia alta palmi tre.

80. — 1 Statua di Daffné giacente in atto di guardare il sole appoggiata sopra il braccio destro nuda con panneggiatura alle coscie et a una gamba longa palmi cinque con suo scoglio longo palmi quattro e un terzo e largo palmi due e due terzi [2].

Nell' altra stanza che è la settima contigua.

81. — 1 Busto di Antonino Caracalla di marmo bianco vestito d'armatura con due basti rilievi, uno al petto e l'altro alla parte destra alto compresovi il peduccio palmi tre e un quarto di pietra mischia [3].

82. — 1 Testa di Seneca di pietra paragone.

83. — 1 Testa di Donna con suo peduccio di breccia.

84. — 1 un Bove sopra un zoccolo di marmo bianco longo p^{mi} cinque e alto p^{mi} tre e un quarto scarsi.

85. — 1 Busto di un Huomo vestito alla consolare con il suo peduccio di pietra mischia, alto d^{o} busto con peduccio p^{mi} tre.

86. — 1 Busto di Huomo marmo vestito alla consolare con peduccio di marmo simile alto p^{mi} tre e un quarto.

1. Avant cet Alexandre l'inventaire cite *un busto di marmo bianco moderno che rappresenta un Alessandro con un elmo sopra il quale vi è una sfinge et ornamento di piume e l'habito rappresenta armatura con suo panno bianco e peduccio di pietra bigia alto in tutto palmi quattro e mezzo.*

2. Dans la même pièce se trouvait *una testa di una Donna di marmo bianco con corona di alloro in capo moderna.*

3. A côté de ce buste était celui d'Homère en marbre blanc moderne.

87. — 1 Busto di un Moro di pietra paragone con panno di marmo bianco e suo peduccio di pietra mischia rossa alto in tutto palmi due e due terzi.

88. — 1 Statua di Venere in atto di andare al bagno che posa il ginocchio destro sopra d'una tartaruga con panno nella sinistra e vasetto nella destra tutta nuda con suo zoccolletto di marmo bianco, come e detta statua alta p^mi quattro e un quarto la quale si dice propria del s^r card^l Azzolini [1].

89. — 1 Busto di Donna di marmo bianco con il suo peduccio di pietra Portasanta alto p^mi tre e un terzo.

90. — 1 Busto di un Giovine di marmo bianco con suo peduccio di pietra mischia alto p^mi due e due terzi.

91-92. — 2 Teste, una di Uomo e l'altra di Donna di marmo bianco con sue peducci simili alti p^mi due e mezzo.

93. — 1 Vaccarella di marmo bianco sopra ad un zoccoletto longo palmi cinque e alta compreso il zoccolletto palmi tre e un quarto.

94-95. — 2 Busti di due Huomini di marmo bianco con peducci di pietra, uno di essi alto p^mi tre scarsi compreso il peduccio e l'altro palmi tre.

96. — 1 Idolo di pietra paragone alto p^mi due e un quarto compreso il pieduccio di bigio.

97. — 1 Statua di una Donna di marmo, che con la sinistra sostiene un panno e con la destra un cigno alta pal. cinque e un quarto scarsi.

98. — 1 Amorino di marmo bianco che sta dormendo e tiene nella mano destra un grappo d'uva e la sinistra sopra un capo, sopra d'un strattino di pietra nera con una lucentola di marmo bianco sopra detto strattino longo p^mi due e mezzo scarsi.

99. — 1 Basso rilievo fatto in un coperchio di marmo bianco con manichi di marmo simile con due teste di tigre e con tre figurine nel coperchio, una di Donna, l'altra d'un Puttino che si vede in schiena e l'altra d'Huomo che sono flauti alto p^mi due e un terzo e largo due e mezzo.

100. — 1 Busto di marmo bianco d'una Donna con appannamento con suo peduccio di pietra mischia alto un palmo e tre quarti.

101. — 1 Statua di marmo bianco che posa il cubito destro

1. Vient ensuite un buste de femme, de marbre blanc moderne, découverte à droite, avec piédouche de brèche rouge, le tout haut de trois palmes.

con braccia sinistro sopra una collonnetta, alta p^mi quattro e un terzo.

102. — 1 Statua di Donna di marmo bianco che con la mano sinistra sostiene un panno e con la destra un cigno con suo zoccolletto di marmo simile attaccato a d^a statua alta p^mi cinque e poco più.

103-104. — 1 Animale di marmo bianco in piedi con capitello unito in capo di marmo simile alto p^mi quattro e sopra d^o animale un Busto d'una Donna di marmo simile alto p^mi due [1].

Nell' altra stanza che è l'ottava contigua.

105. — 1 Busto di Huomo di marmo bianco con suo peduccio bigio alto con d^o peduccio pal. due e mezzo.

106. — 1 Busto di Huomo con peduccio biscio alto palmi due e mezzo.

107. — 2 Statue insigni di Castore e Poluce [2] di marmo che stanno uniti sopra ad un zoccolo di marmo simile nude affatto alte palmi sei incirca con una statuetta di Donna nel med^o zoccolo alta palmi due e tre quarti con piedistallo di legno lavorato e indorato e nella facciata davanti un basso rilievo di marmo bianco che rappresenta una battaglia con figurine.

108. — 1 Busto con testa d'Huomo di marmo bianco e con panneggiatura di bigio a guisa di armatura peduccio di bigio alto p^mi tre e mezzo.

109. — 1 Busto con testa d'Huomo di marmo bianco con panneggiamento bigio con peduccio bianco alto in tutto pal. tre e mezzo.

110. — 1 Statua di marmo bianco di un re barbaro antico insigne che ha una fascia che li circonda la fronte e le tempie alta compreso il zoccolo palmi otto.

111. — 1 Busto d'Uomo con suo peduccio di marmo bianco alto palmi due e un quarto scarsi.

112. — 1 Pilo grande di marmo lavorato con festone da piedi e con bassi rilievi di figurine che fanno un bacca-

1. L'inventaire cite ici *due puttini di marmo bianco fino moderno uno dei questi ha un carcasso con frezza sotto la gamba sinistra e l'altro ha il carcasso di dietro legato con una cinta, alti d. d. Amorini quattro palmi.*

2. Cf. Misson, *loc. cit.:* « Castor et Pollux aux deux côtés de leur mère Léda, d'un seul morceau de marbre : les enfants sont plus grands que la mère: celle-ci ne tient qu'un de ses œufs. »

nale [1] e con arbori, alto palmi quattro e tre quarti e largo tre e un terzo.

113. — 1 Basso rilievo di marmo bianco di un Giovine con un bastone nella destra sopra il capo e nella sinistra una pelle di fiera, sporcato nello collo, largo un palmo un terzo e longo pal. quattro scarsi.

114. — 1 Testa d'Huomo di marmo bianco con suo peduccio bigio chiaro alto in̄ tutto p^mi due un quarto.

115. — 1 Testa di Donna con peduccio bigio della med^a alterza.

116. — 1 Statua d'un Fauno insigne di marmo bianco con un agnello in spallo tenuto dalla mano sinistra e nella destra un bastone, alto compreso il zoccolo pal. cinque e tre quarti.

117. — 1 Busto d'Huomo di panneggiatura bigia con peduccio e testa di marmo bianco alta palmi tre e mezzo.

118. — 1 Busto d'Huomo con panneggiamento di bigio a modo d'armatura con peduccio e testa di marmo bianco alto palmi tre e mezzo.

119. — 1 Statua di marmo bianco insigne tutta nuda con un delfino [2] dal canto manco alto compreso il zoccolo palmi otto.

Nell' altra stanza che è la nona contigua [3].

. . . . . .

Nella stanziola del Bagnio che è contigua alla sudetta.

120. — 1 Busto di Bambino di marmo bianco con suo peduccio bigio alto palmi uno e due terzi.

121. — 1 Statua di un Giovine di marmo bianco ignudo che si appoggia ad un tronco di marmo simile con il

1. C. Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, t. II, partie I, p. 193 et 194, pl. LXXXV, et Misson, *loc. cit.*

2. C'est assurément à cette statue ou au n° 122 que se rapporte ce passage de Misson, *loc. cit.* : « La Vénus qui disputeroit la pomme d'or à la Vénus de Médicis si le temps qui ronge tout n'eut pas mangé les jambes à cette première : il est vray qu'elle en a de postiches si adroitement ajustées qu'on ne peut presque pas douter qu'elles ne soient naturelles. »

3. Cette salle ne renfermait que des bustes de la reine : l'un de marbre blanc avec piédouche de marbre jaune haut de quatre palmes un quart, un autre de marbre blanc, couronne de laurier en tête, avec piédouche de diaspre haut de quatre palmes deux tiers. Il y avait aussi deux réductions du second buste, en marbre blanc, d'une hauteur d'un palme trois quarts.

braccio destra, alta pal. quattro e mezzo compreso il suo zoccoletto.

122. — 1 Statua d'una Donna nuda di marmo bianco in atto di andare al bagnio con panno in mano che si copre dal petto sino alle ginocchia alta palmi sei con un delfino attaccato a d[a] statua di marmo simile.

Essai d'un tableau de concordance[1] *entre les statues désignées dans l'inventaire et les marbres antiques du Prado.*

Nous donnons dans la colonne B les numéros des œuvres d'après l'inventaire et dans la colonne R les numéros des mêmes œuvres dans le catalogue Ricard.

B	R	B	R	B	R
1	26	50	6	84	194
2	55	51	211	88	19
3-4	??	52	?	93	195
5	?	53	41	96	?
12	64	54	66	97	54
13	62	55-62	43-50	98	?
14	?	66	34	101	52
15	2?	67	?	102	?
16	63	69	22	103	197
17	?	70	35	107	10
18	?	71	30	110	3?
19	?	72	32	116	14
28	?	73	23?	119	7
29-30	??	74	31	121	9
31	42	80	11	122	?

1. La hauteur des statues de Christine, indiquée en palmes romains (0,223), est en général inférieure de 10 à 20 p. 100 à la grandeur réelle : on sait qu'il ne faut pas demander aux inventaires d'autrefois la précision que nous exigeons aujourd'hui. La différence est en sens contraire pour la Rome casquée (n° 15) que je crois être l'Athéna Parthenos (Ricard n° 2). Les n[os] 31 et 53 me semblent être les Tychés n[os] 42 et 41 que M. Ricard signale comme achetés à la duchesse d'Albe d'après l'inventaire de San Ildefonso en 1746. Enfin, le *Roi barbare remarquable* (n° 119) me paraît la même statue que le Diadumène (Ricard n° 3). J'ajoute que certains marbres ayant appartenu à Christine n'ont pas dû passer en Espagne : ainsi les n[os] 19, 67, 96, 98, 122 dont rien n'approche parmi les ouvrages du Prado.

UN PASSAGE CONTROVERSÉ DE LA LETTRE DE CLAUDE AUX ALEXANDRINS

I. — Les explications proposées.

La célébrité de cette Lettre, ou mieux, de ce rescrit affiché à Alexandrie le 10 novembre 41, me dispense de toute introduction d'ordre général [1].

Seul un passage énigmatique de la deuxième partie de la Lettre nous intéresse ici. Dans cette deuxième partie, l'Empereur, voulant empêcher le renouvellement des troubles antijuifs qui prenaient de grandes proportions à Alexandrie, surtout depuis 38, exhorte les Grecs et les Juifs à vivre en paix et leur rappelle leurs devoirs réciproques. En somme, il confirme les privilèges des Juifs, mais formule plusieurs interdictions pour éviter qu'ils ne cherchent à les augmenter. Il conclut par ces paroles : « qu'habitant une ville étrangère, ils se contentent de profiter des biens de la fortune. » Mais voici que, sans transition, il ajoute cette défense qui fera l'objet de la présente note (lignes 96 à 100) : *μηδὲ ἐπάγεσθαι ἢ προσείεσθαι ἀπὸ Συρίας ἢ Αἰγύπτου | καταπλέοντας Ἰουδαίους, εἰς οὓς μείζονας ὑπονοίας | ἀναγκασθήσομαι λαμβάνειν· εἰ δὲ μή, πάντα | τρόπον αὐτοὺς ἐπεξελεύσομαι, καθάπερ κοινήν τινα | τῆς οἰκουμένης νόσον ἐξεγείροντας*. Ce qu'on peut traduire avec M. S. Reinach : « [Je leur défends] d'introduire ou d'appeler à Alexandrie des Juifs de Syrie ou d'Égypte, par la voie d'eau, car cela m'obligerait à concevoir des soupçons plus graves; faute de quoi, je

1. Ce document fut publié pour la première fois par M. H. I. Bell dans son livre : *Jews and Christians in Egypt*, Londres, 1924.

les poursuivrai par tous les moyens, comme fomentant une peste commune à tout l'Univers. »

Quelles sont les explications proposées pour ce passage?

1° Celle de MM. Bell, Guignebert, Jouguet [1] : ce serait une allusion à des renforts armés que les Juifs, à la nouvelle de la mort de Caligula, auraient sollicités de leurs coreligionnaires de Syrie et d'Égypte, pour prendre leur revanche du *pogrom* de 38.

2° Celle de M. Th. Reinach [2] : Claude aurait craint que la population juive d'Alexandrie n'augmentât par immigration, au point de donner aux Juifs des ambitions dangereuses de suprématie.

3° Celle de M. Laqueur [3] : la « phrase » concernerait la juiverie de Rome! L'auteur défend cette hypothèse paradoxale avec subtilité, mais elle n'en est pas moins insoutenable [4].

4° Celle de M. S. Reinach [5] : Claude ferait allusion aux débuts de la propagande chrétienne [6].

5° Celle de MM. Willrich et Otto [7] : l'arrivée des renforts

1. Guignebert, *Rev. de l'hist. des Rel.*, 1924, p. 123 à 132; Jouguet, *Journal des Savants*, 1925, p. 19.

2. *Rev. des Ét. juives*, 1924, p. 113 à 144.

3. *Klio*, 1926, p. 89 à 106.

4. Voir la réfutation de M. M. Engers à la fin de son article dans *Klio*, 1926, p. 168 à 179.

5. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1924, p. 313 à 315; *Revue de l'hist. des Rel.*, 1924, p. 108 à 122 et p. 287.

Indépendamment de M. S. Reinach, un savant italien, M. G. de Sanctis, a émis la même hypothèse : *Rivista di Filologia e d'istruzione classica*, 1924, p. 512.

6. Cette hypothèse a soulevé des objections d'ordres divers; cf., outre l'article cité de M. Guignebert : Jülicher, *Christliche Welt*, 1924, p. 1001, et Batiffol, *La Vie catholique*, janv. 1925. M. Guignebert cite notamment un texte contemporain de Philon, qui semble formuler des inquiétudes analogues à celles de Claude, au sujet de la menace de troubles juifs « mondiaux » qui semblaient devoir résulter de la politique insensée de Caligula (*In Flacc.*, 7) ἅπασαν ὀλίγου δεῖν φάναι τὴν οἰκουμένην ἐμφυλίων πολέμων ἐμπλήρωσεν). Ce rapprochement rendrait la conjecture de M. S. Reinach superflue : au surplus, cette explication a le mérite de maintenir le passage de la Lettre « dans la ligne » des troubles alexandrins qui en sont l'objet.

7. Hugo Willrich, *Hermès*, 1925, p. 482 à 489; Walter Otto, *Berliner Phil. Wochenschrift*, 1926, p. 6 à 15.

résulterait d'un conflit entre deux factions juives d'Alexandrie [1].

Je ne cache pas ma préférence pour l'hypothèse de M. S. Reinach, qui a pour elle, me semble-t-il, la nature *particulière* des termes mêmes employés dans la Lettre.

Que lui manque-t-il pour qu'elle s'impose? Trois supports, à ce qu'il me semble :

1° Des rapprochements plus décisifs que ceux déjà proposés par M. Reinach (textes de Julien [2] et Rutilius Namatianus), si possible tirés de textes concernant les *origines* du christianisme;

2° Un cadre chronologique qui puisse contenir et expliquer harmonieusement les premiers faits de la propagande chrétienne et les faits alexandrins de 40-41;

3° Enfin, un texte qui puisse nous faire admettre, avec un maximum de probabilité, que *réellement*, vers 40, il y eut une propagande chrétienne capable de faire naître les désordres d'Alexandrie. Avec la Lettre de Claude nous avons le « recto » païen du fait, il nous en faudrait le « verso » judéo-chrétien.

Mais, avant de traiter ces divers points, je voudrais écarter une objection d'ordre général, à savoir qu'il serait aventureux à priori de parler d'une propagande chrétienne à Alexandrie dès l'époque apostolique.

1. Cette hypothèse, quoi qu'en disent les auteurs eux-mêmes, pourrait se concilier parfaitement avec celle de M. S. Reinach. Les conflits violents d'un groupe de Juifs « orthodoxes » et d'un groupe de Juifs hellénisants pourraient en effet, s'expliquer par l'action de la propagande chrétienne. Mais les vues des deux savants allemands reposent sur l'opinion que la défense de Claude à la ligne 90 de la Lettre (μηδὲ ὥσπερ ἐν δυσὶ πόλεσιν κατοικοῦντας δύο πρεσβείας ἐκπέμπειν τοῦ λοιποῦ) concerne uniquement les Juifs et qu'il s'agit donc indubitablement de deux ambassades juives envoyées par deux factions juives. Or, malgré la puissance dialectique de leur raisonnement, on ne peut s'empêcher de trouver cette interprétation sujette à caution, surtout si l'on songe à l'incohérence générale de toute cette partie de la Lettre (notamment en ce qui concerne le passage que je me propose d'étudier).

2. Voir la lettre à l'archiprêtre Théodore, où l'Empereur parle des chrétiens venus de Galilée ὥσπερ τι νόσημα τῷ βίῳ..

II. — Les débuts du christianisme a Alexandrie.

Examinons donc sommairement les débuts de l'Église d'Alexandrie. Harnack [1] inscrit Alexandrie parmi les communautés chrétiennes existant dès le Ier siècle; il reconnaît qu'il n'y a pas de témoignage direct du fait, mais le présente comme certain (*so gut wie sicher*) [2]. Le savant allemand [3] croit que le christianisme a dû se développer brillamment à Alexandrie, dès le début, parce que l'évolution du judaïsme dans le sens d'une religion mondiale n'est nulle part aussi avancée que dans cette ville.

Il y a aussi une présomption dans le fait que l'Évangile des Hébreux (IIe siècle) est d'origine égyptienne. Enfin, plusieurs écrits anciens, qu'il s'agisse de l'*Épître de Barnabé*, de la *Didachè* ou du *Kerygma Petri*, portent la marque d'un esprit alexandrin.

De plus, il y a une tradition qui fait de Marc l'évangélisateur de l'Égypte. Sur ce point, E. von Dobschütz [4] cite des textes très intéressants; il y a surtout un passage d'Eusèbe (*H. E.*, II, 16) : τοῦτον δὲ Μάρκον πρῶτόν φασιν ἐπὶ τῆς Αἰγύπτου σταλαμένου, τὸ εὐαγγέλιον, ὃ δὴ καὶ συνεγράψατο, κηρῦξαι, ἐκκλησίας τε πρῶτον ἐπ' αὐτῆς Ἀλεξανδρείας συστήσασθαι. J'ajouterai un texte que j'ai trouvé par hasard dans Jean d'Antioche (éd. Bonn, p. 252), lequel s'appuie sur l'autorité du chronographe Théophile, un peu antérieur : συνέβη δὲ ἐν τοῖς αὐτοῖς χρόνοις τελευτῆσαι καὶ Μάρκον τὸν ἀπόστολον ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῇ μεγάλῃ, ἐπισκοπον ὄντα ἐκεῖ καὶ πατριάρχην.

La tradition d'apostolicité d'Alexandrie n'est pas dé-

1. *Mission und Ausbreitung des Christentums*, Leipzig, 1906, II, p. 74.

2. Certains savants, M. Pearson notamment, et, depuis 1908, M. S. Reinach (*Rev. arch.*, 1908, I, p. 150) croient que la Babylone de la *Ire Petri* est celle d'Égypte. Pour Harnack (II, p. 74, note 5), c'est une hypothèse intéressante, mais « en l'air ».

3. P. 133, note 1.

4. *Das Kerygma Petri* 1893 (dans *Texte und Unters. zur Gesch. der Altchrist. Lit.*, XI, 1).

pourvue de valeur, car le *Kerygma Petri*, où E. von Dobschütz a découvert des traces non équivoques d'alexandrinisme [1], constituerait un δεύτερος λόγος qui aurait été à l'Évangile de Marc ce que les *Actes des Apôtres* sont à l'Évangile de Luc; bref, dans les premières années du IIe siècle, un chrétien, à Alexandrie, aurait écrit une histoire des Apôtres dont Pierre était le centre [2]. Cet écrit a été exclu du Canon, sans doute parce qu'il était opposé aux prétentions de l'Église romaine au sujet du rôle de Pierre dans sa fondation [3].

Enfin, la présence d'Apollos, en 50, à Corinthe prouve qu'à cette date la communauté chrétienne d'Alexandrie était si bien établie qu'elle rayonnait déjà vers l'extérieur : Apollos, seulement, n'avait pas la personnalité de Paul.

III. — Le rapprochement de M. Fr. Cumont.

M. Cumont a certainement fait progresser l'interprétation de notre passage de la Lettre par un heureux rapprochement [4].

Il utilise un passage des Actes (XXIV, 5) : εὑρόντες γὰρ τὸν ἄνδρα τοῦτον λοιμὸν καὶ κινοῦντα στάσεις πᾶσι τοῖς Ἰουδαίοις τοῖς κατὰ τὴν οἰκουμένην τε τῆς Ναζωραίων αἱρέσεως. Cette phrase figure dans l'acte d'accusation prononcé contre Paul au nom d'Ananias, le grand prêtre, et des Anciens, devant le procurateur Félix, à Césarée. Le fait est de 56 après J.-C.

M. Cumont se demande si la ressemblance des deux textes (λοιμὸν-νόσον et l'emploi commun du mot οἰκουμένη) est fortuite. Finalement il propose cette « suggestion » : l'accusation d'être une « contagion qui se propage à tout l'Univers » a dû émaner des milieux juifs conservateurs qui auraient

1. Outre E. von Dobschütz, cf. W. von Christ, *Gesch. der Gr. Lit.* (2ter Teil), Munich, 1913, § 915.

2. E. von Dobschütz, *op. cit.*, p. 73.

3. Cf. Erbes, *Petrus nicht in Rom, sondern in Jerusalem gestorben* (*Zeitschr. für Kirchengesch.*, XII Bd (1901), p. 1-47; p. 161-224).

4. *Rev. de l'hist. des Rel.*, 1925, p. 3 à 6.

averti l'autorité romaine du danger chrétien (le recours à l'autorité romaine est leur politique constante, depuis le procès de Jésus). Ainsi, en 41, l'affranchi du département *ab epistulis*, qui a rédigé la Lettre, aurait eu sous les yeux les rapports des fonctionnaires romains sur l'agitation des synagogues, rapports où se trouvait formulée l'accusation des Juifs conservateurs. En 56, les conservateurs reprennent contre Paul, comme il est logique, la vieille accusation antichrétienne. De là, la parenté des deux textes.

De plus, M. Cumont cite Jean Malalas, dit Jean d'Antioche (éd. Bonn, p. 244-245), qui raconte des troubles antijuifs ayant eu lieu à Antioche, en 40 après J.-C. Il trouve la coïncidence chronologique suggestive.

Voici le texte en question : *καὶ ἐγένετο δημοτικὴ ἀταξία μεγάλη καὶ συμφορὰ τῇ πόλει συνέβη· οἱ γὰρ Ἀντιοχεῖς Ἕλληνες μετὰ τῶν αὐτόθι Ἰουδαίων συμβαλόντες δημοτικὴν μάχην ἐφόνευσαν πολλοὺς Ἰουδαίους*... Mais il me semble que M. Cumont n'a pas remarqué que le texte de Malalas pris dans son ensemble, *avec son épilogue*, constitue, pour la question qui nous occupe, un argument à deux tranchants : la suite du récit montre, en effet, que 30.000 Juifs de Palestine vinrent au secours de leurs coreligionnaires d'Antioche, fait qui donnerait une parfaite vraisemblance à l'hypothèse des renforts juifs venus à Alexandrie de la Syrie et de l'Égypte... Ce serait pour ainsi dire une coutume ! Le texte de Philon cité par M. Guignebert pourrait paraître dès lors singulièrement renforcé.

Il n'en est rien : car cette expédition de 30.000 (!) Juifs à travers la Syrie est ignorée de tous les historiens et spécialement de Josèphe. Dès lors, le texte de Malalas devient de valeur plus que douteuse : tout au plus, y a-t-il peut-être un fond de vérité dans les troubles de 40 à Antioche.

M. Cumont conclut d'ailleurs en disant : « Je ne me dissimule pas combien cette explication est enveloppée d'incertitude » et il souhaite de nouvelles découvertes papyrologiques.

IV. — Base chronologique de l'hypothèse de S. Reinach.

Il me semble cependant possible de donner des bases plus solides à l'hypothèse chrétienne.

D'abord, quelques considérations chronologiques. Il y a une vieille tradition chrétienne, d'origine probablement alexandrine, comme on va le voir d'après les textes sur lesquels elle s'appuie, selon laquelle Pierre et les Onze reçurent du Seigneur l'ordre de rester douze ans à Jérusalem avant de répandre la Bonne Nouvelle.

De même que Jésus ne prédit la destruction de Jérusalem que parce que les Évangiles ont été écrits après l'an 70, il ne donne ici l'ordre d'une attente de douze ans avant l'action de propagande que parce que le fait a *réellement* eu lieu avant l'élaboration de cette tradition. On conçoit que les douze ans « stériles » aient pu gêner certains milieux pour qui la diffusion de la Bonne Nouvelle était le premier ordre de Jésus. Aussi y eut-il deux solutions à cette difficulté. L'une brutale, la romaine, qui a consisté à écarter du Canon les écrits contenant cette tradition; l'autre, alexandrine et subtile, qui a consisté à dire que l'ordre d'inactivité venait de Jésus lui-même.

Quels sont les fondements de cette tradition? Il y a d'abord un passage du *Petri Kerygma*, cité par Clément d'Alexandrie dans ses *Stromates* (VI, 5, 43) : < διὰ τοῦτό φησιν ὁ Πέτρος εἰρηκέναι τὸν κύριον τοῖς ἀποστόλοις · > ... μετὰ δώδεκα ἔτη ἐξέλθετε εἰς τὸν κόσμον μή τις εἴπῃ · οὐκ ἠκούσαμεν. Citons encore Apollonius, dans Eusèbe (*H. E.*, V, 18, 14) : Ἔτι δὲ ὡς ἐκ παραδόσεως τὸν σωτῆρά φησιν προστεταχέναι τοῖς αὐτοῦ ἀποστόλοις ἐπὶ δώδεκα ἔτεσιν μὴ χωρισθῆναι τῆς Ἱερουσαλήμ... E. von Dobschütz [1] rapproche de ce texte *Actes*, I, 4, où Jésus ...παρήγγειλεν αὐτοῖς ἀπὸ Ἱεροσολύμων μὴ χωρίζεσθαι. Ainsi, même dans le Nouveau Testament, on retrouve la tradition d'une attente à Jérusalem; mais, bien entendu, l'indication des douze ans a disparu. D'autre part,

1. *Op. cit.*, p. 52.

le savant allemand [1] fait remarquer, à propos du texte d'Eusèbe, que les termes ὡς ἐκ παραδόσεως prouvent que l'historien ecclésiastique et donc, presque certainement, sa source, ignorent le *Kerygma Petri*. L'impression s'accentue quand on compare les deux textes : dans l'un, l'ordre porte sur la propagande; dans l'autre, sur l'attente.

Je ne citerai plus que les *Acta Petri cum Simone* (c 5) : *adimpletis XII annis, quod illi* (= *Petro*) *praeceperat, Dominus Christus ostendit illi visionem talem* (= *voyage de Rome*) [2].

Donc, selon cette tradition, le groupe judéo-chrétien de Jérusalem n'aurait commencé ses missions extérieures que douze ans après la mort du Christ [3].

Or, M. E. Cavaignac [4], en traitant les écrits du Nouveau Testament en historien pur et en comparant leurs données à celles des écrits juifs et païens, arrive à la conclusion formelle que le Christ est mort en 28. Il a d'ailleurs soin de faire remarquer qu'il ne fait que suivre une tendance générale chez les historiens actuels des origines du christianisme [5].

La combinaison de ces deux données chronologiques (la tradition des 12 ans et la mort du Christ en 28) nous induit à fixer en 40 le début des missions de propagande du centre judéo-chrétien de Jérusalem.

Évidemment, des missionnaires furent envoyés à Alexandrie, et la phrase de Claude dans la lettre d'octobre 41 fait allusion aux troubles qui furent la réaction de cette propagande.

V. — La contre-partie chrétienne de la phrase de Claude.

Il y a plus : il me semble que certains textes attestent indirectement la propagande messianique *en 40-41*.

1. *Op. cit.*, p. 53.
2. Noter le syncrétisme caractéristique de deux traditions divergentes.
3. Le groupe helléniste, lui, avait commencé à essaimer dès la persécution qui avait accompagné le martyre d'Étienne.
4. *Chronologie (à l'usage des candidats aux examens d'histoire)*, Paris, 1925.
5. Il renvoie notamment à Ed. Meyer, *Ursprung und Anfänge des*

Quels sont ces textes? D'abord un passage de Justin (*Dial. avec Tryphon*, § 108); l'apologiste reproche aux Juifs de ne pas avoir cru à la résurrection de Jésus : *καὶ οὐ μόνον μετενοήσατε, μαθόντες αὐτὸν ἀναστάντα ἐκ νεκρῶν, ἀλλ', ὡς προεῖπον* (§ 17), *ἄνδρας χειροτονήσαντες ἐκλεκτοὺς εἰς πᾶσαν τὴν οἰκουμένην ἐπέμψατε κηρύσσοντας ὅτι αἵρεσίς τις ἄθεος καὶ ἄνομος ἐγήγερται ἀπὸ Ἰησοῦ τινος Γαλιλαίου πλάνου*... Le fait est confirmé et précisé par Eusèbe (in *Jesaj*, 18, 1) : *εὕρομεν ἐν τοῖς τῶν παλαιῶν συγγράμμασιν*[1] *ὡς οἱ τὴν Ἱερουσαλὴμ οἰκοῦντες τοῦ τῶν Ἰουδαίων ἔθνους ἱερεῖς καὶ πρεσβύτεροι*... envoyèrent des hommes choisis... *εἰς πάντα τὰ ἔθνη*.

Justin accorde, évidemment, une importance capitale à cette mesure des milieux conservateurs juifs, puisqu'il en avait déjà parlé dans des termes semblables au § 17 : *ἀλλὰ ἄνδρας ἐκλεκτοὺς ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ ἐκλεξάμενοι τότε ἐξεπέμψατε εἰς πᾶσαν τὴν γῆν*[2].

De même, Eusèbe semble donner une valeur particulière au fait dont parle Justin, puisque, consacrant quelques paragraphes de son *Histoire ecclésiastique* (IV, 18) à l'étude du dialogue avec Tryphon, il cite textuellement *un seul* passage : le paragraphe 17! Or, les idées qu'il émet prouvent qu'il a lu le dialogue au moins jusqu'au § 82. Tertullien, lui aussi, devait connaître la campagne des émissaires antichrétiens : cf. *adv. Jud.*, 13; *adv. Marc.*, III, 23, et surtout *ad nat.*, I, 14 : « ... *quod enim aliud genus seminarium est infamiae nostrae ?* »

Dès lors, à quelle date placer cette action antichrétienne? Il faut rapprocher de Justin un passage de Matthieu

Christentums, 1923, t. III, p. 205. — Remarquons en passant que même les traditions ecclésiastiques sont flottantes au sujet de la date de la mort de Jésus; Lactance, par exemple, la plaçait en 29 : (*De mort. pers.* II) *duobus Geminis consulibus*. Il s'agit, en effet, de C. Fufius Geminus et de C. Rubellius Geminus, consuls en 29 (cf. Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*).

1. Il s'agit donc d'une vieille tradition qui ne remonte pas à Justin dans sa forme eusébienne, laquelle donne certaines précisions que l'apologiste ignore ou omet, mais ne contient pas la précision intéressante que les envoyés sont choisis *par vote : χειροτονήσαντες*.

2. Il y a ici un cas indubitable de synonymie des mots οἰκουμένη (§ 108) et γῆ (§ 17). Ceci confirme le sens qu'avait préconisé M. S. Reinach, mais que M. Guignebert avait contesté.

(XXVIII, 15) qui fait allusion à une « calomnie » organisée par les Juifs *immédiatement après* la résurrection : ils auraient voulu faire croire au vol du corps de Jésus par ses disciples... Le texte de Justin confirmé par Eusèbe fait, au contraire, invinciblement penser à une mesure *officielle;* les prêtres et les presbytres interviennent; il y a un vote, les émissaires choisis sont envoyés avec des instructions formelles. Le fait de l'Évangile de Matthieu est local, ici il y a une action « mondiale » : on envoie des hommes dans toutes les communautés de la *diaspora*. Cette mesure ne peut répondre qu'à une propagande « mondiale »; sinon elle est incompréhensible.

Donc, on ne peut dater ce fait, comme le fait légèrement Justin, probablement sous l'influence du passage évangélique cité, des jours qui suivent immédiatement la résurrection du Christ [1]. Eusèbe, d'ailleurs, qui suit une tradition indépendante, ne commet pas la même erreur.

Or, nous avons vu, dans le paragraphe précédent de la présente note, que la propagande judéo-chrétienne *extérieure* a dû commencer en 40. Ce qui confirme, du reste, cette manière de voir, c'est que les persécutions juives contre ce milieu ne commencent que sous le roi Hérode-Agrippa qui règne *en Judée* de 41 à 44 (date de sa mort), c'est-à-dire depuis le moment où les apôtres apparaîtraient comme le centre d'un rayonnement triomphant de diffusion chrétienne [2].

Donc, l'envoi des émissaires juifs dans la diaspora doit être daté de 40-41 *après J.-C.* [3].

Ces Juifs se rendaient notamment à Alexandrie. Le voilà, le mouvement de Juifs de la Lettre de Claude! Ils sont envoyés par le monde; ici, spécialement, nous en voyons certains sillonner la Syrie et l'Égypte, et enfin aboutir dans la métropole de l'Orient, à Alexandrie. C'est là le mouvemen'

1. Cf., en effet, la construction de la phrase : μαθόντες αὐτὸν ἀναστάντα... ἄνδρας χειροτονήσαντες... ἐπέμψατε.

2. Les Juifs avaient déjà sévi contre Étienne et les hellénistes, probablement parce qu'ils avaient exercé trop ouvertement leur prosélytisme.

3. Au sujet de la réaction juive contre la propagande chrétienne, cf. Harnack, *op. cit.*, qui en décrit la violence : p. 50, p. 274-275, etc.

insolite et suspect. Partout, en effet, les émissaires venus de Jérusalem durent provoquer des réactions violentes contre les convertis à la nouvelle foi; partout, ils soulevèrent des troubles dont l'intensité fut proportionnelle au succès plus ou moins grand de la propagande chrétienne auprès des Juifs, non encore mis en défiance. Or, à Alexandrie, foyer propice à une telle propagande, la diffusion dut être rapide.

Les envoyés apostoliques, au contraire, arrivés sans doute quelques mois auparavant, à Alexandrie, avaient dû agir avec souplesse et prudence [1]. Jésus ne disait-il pas (*Matth.*, X, 16) : Ἰδοὺ ἐγὼ ἀποστέλλω ὑμᾶς ὡς πρόβατα ἐν μέσῳ λύκων. γίνεσθε οὖν φρόνιμοι ὡς οἱ ὄφεις καὶ ἀκέραιοι ὡς αἱ περιστεραί?... Ceci explique pourquoi les troubles de 40-41 à Alexandrie avaient pris l'aspect d'une explosion et pourquoi les autorités romaines considérèrent comme responsables les émissaires des Juifs orthodoxes. Les fonctionnaires impériaux s'inquiétèrent de l'aspect *particulier* de ces troubles juifs de 41, troubles par ailleurs si fréquents.

VI. — La parenté frappante de trois textes.

Il ne me reste plus qu'à insister sur la parenté, à première vue étrange, qui existe entre les termes de trois textes : le passage de la Lettre de Claude (l. 96 à 100), le passage des *Actes* signalé par M. Cumont (*Actes*, XXIV, 5) et, enfin, mon passage de Justin (*Dial. avec Tryphon*, 108).

Il y a à relever : *entre la Lettre et les Actes*, la communauté de l'idée de contagion (νόσος et λοιμὸς) ;

Entre la Lettre et Justin, la communauté du verbe qui caractérise l'envahissement de certaines idées (ἐξεγείροντας et ἐγέγηρται) ;

Entre les Actes et Justin, la communauté du terme qui désigne le christianisme : αἵρεσις ;

1. C'était d'ailleurs la condition du succès : la violence directe et intransigeante aurait provoqué l'éviction pure et simple des messagers chrétiens. Se rappeler la souplesse conciliante de Paul à l'égard des judaïsants.

Enfin, *entre les trois textes :* la communauté du terrain de la νόσος ou de l'*χάρεσις* (le monde entier, désigné dans les trois cas par l'expression : ἡ οἰκουμένη).

Ce n'est pas par pur hasard que *trois* textes (à la rigueur on pourrait l'admettre pour *deux*) offrent une telle analogie d'esprit et de termes. Tous trois, de plus, ont pour source un *acte officiel :* l'acte de chancellerie de Claude, le procès de Paul devant Félix, une décision et un vote dans une assemblée où siègent le grand prêtre et les Anciens de Jérusalem.

Or, *deux de ces textes*, celui des *Actes* et celui de Justin, désignent *explicitement, avec certitude*, le christianisme et le troisième réunit indéniablement de fortes présomptions [1].

Dès lors, je crois pouvoir inférer, avec un maximum de probabilité, que l'hypothèse « chrétienne » était la bonne [2].

VII. — Quelques remarques sur l'hypothèse chrétienne telle que nous l'avons posée.

Examinons encore quelques points qui nous permettent de définir la portée de cette hypothèse.

D'abord, la propagande chrétienne, dès 40, était « mondiale » et, du moins dans ses buts, tendait à embrasser *toute* l'οἰκουμένη. M. Reinach ne paraît pas avoir exagéré quand il disait que Rome même devait en être atteinte. Rome, en effet, était en relations étroites et directes avec l'Orient et particulièrement avec Alexandrie. De plus, il est remarquable qu'une des plus vieilles communautés chrétiennes est celle de *Puteoli* (Ποτίολοι) [3]. Or, ce port est la dernière escale avant Ostie pour les navires orientaux et alexandrins. On voit le jalonnement... Il me paraîtrait aventureux et arbitraire de supprimer le chaînon le plus important : Alexandrie.

1. 1° La base chronologique telle que nous l'avons établie et qui cadre parfaitement avec les faits. 2° Le fait que l'Église alexandrine n'est pas aussi dépourvue d'apostolicité que d'aucuns veulent bien le dire. 3° Le texte lui-même.

2. Avec ce correctif que les Juifs de Syrie et d'Égypte de la Lettre sont les émissaires antichrétiens.

3. Cf. *Actes des Ap.*, XXVIII, 13.

En 41, Claude sentait une sorte de danger sourd, mal défini, poindre dans l'Empire : il écrit la Lettre. La même année ou peut-être un peu plus tard, il interdit aux Juifs de Rome les « rassemblements » (ἐκέλευσε μὴ συναθροίζεσθαι [1]). En 51, il met à exécution, contre les Juifs de Rome, les menaces indéfinies formulées dix ans avant contre les Juifs d'Alexandrie : il chasse ceux qui répandent la νόσος antisociale [2].

Autre remarque : les émissaires juifs de 41 étaient chargés de définir la religion chrétienne, comme une αἵρεσις enseignant des « choses » ἄθεα καὶ ἄνομα καὶ ἀνόσια (*Dial. avec Tryph.*, § 108). Au § 17 du même ouvrage, Justin clame aux Juifs : τὰ πικρὰ καὶ σκοτεινὰ καὶ ἄδικα κατελθόντα ἐν πάσῃ τῇ γῇ ἐσπουδάσατε. Tout cela caractérise bien la νόσος subversive, celle que Tacite qualifie d'*exitiabilis superstitio*, celle qui en 64 sera condamnée pour *odium generis humani*.

Nous voyons donc qu'il ne faut pas croire, comme certains, que les accusations antichrétiennes d'athéisme, d'inceste (cf. ἀνόσια), de sacrifice rituel et de magie (cf. σκοτεινά) n'apparaissent qu'au IIe siècle.

VIII. — Conclusion.

Pour conclure, donnons un résumé des faits, comme nous croyons qu'ils se sont passés. En 40, las d'attendre depuis douze ans la parousie immédiate, sans doute sous l'influence d'une forte personnalité, les apôtres de Jérusalem envoient des missions à l'extérieur et notamment à Alexandrie. En 41, les milieux conservateurs de Jérusalem s'inquiètent des progrès de cette propagande : les prêtres et les anciens envoient des émissaires dans toute la *diaspora* pour combattre la nouvelle secte et intriguent auprès du roi Agrippa. Celui-ci, qui est ami de Claude (cf. Jos., *Ant. jud.*, début du livre XIX [3]),

1. Dion, LX, 6. — *Texte non daté.* M. S. Reinach a déjà fait ce rapprochement.

2. Suet., *Claude*, 25.

3. Il a même joué un rôle décisif dans les intrigues qui ont préludé à l'accession de Claude au trône.

avertit l'Empereur du développement envahissant de l'inquiétante νόσος. L'accusation reproduite par notre triade de textes s'explique par cette origine unique dans les milieux juifs conservateurs [1]. D'autre part, les autorités romaines d'Orient, et particulièrement celles d'Alexandrie, signalent à Claude ce mouvement d'émissaires juifs dont l'arrivée dans la métropole d'Égypte coïncide avec des troubles violents.

L'Empereur, au reçu des avertissements de son ami Agrippa et des rapports de ses fonctionnaires, prend la décision, logique à son point de vue, d'interdire les mouvements juifs d'Égypte et de Syrie. En combinant les deux données, en effet, il ne pouvait conclure qu'une seule chose : les émissaires juifs sont la cause de la νόσος qui semble menacer l'Empire. Évidemment, il se trompe; il n'a pas atteint les vrais coupables ou du moins les plus importants, ceux qui sont la cause réelle du mal; mais, en faisant opposition aux mouvements juifs, il rétablit le calme tout relatif qui pouvait régner dans les communautés juives de l'époque.

En substance, nous pouvons considérer la Lettre de Claude aux Alexandrins comme le plus ancien document faisant allusion au christianisme, comme la première pièce officielle de la nouvelle religion... et ce document inestimable contient déjà en germe toute l'histoire des Persécutions [2].

H. Janne.

Bruxelles, 6 novembre 1931.

1. C'était l'avis de M. Cumont pour les deux textes qu'il rapprochait.

2. Dans un travail ultérieur, je compte étudier, à l'appui des conclusions ci-dessus, deux autres textes : 1° Pline à Trajan, X, 97 (*superstitionis istius* CONTAGIO); 2° l'inscription d'Arikanda (reprod. dans l'article *Arikanda* du *Dict. d'arch. et de lit. chrét.*, col. 2837), l. 17, où il faut compléter ainsi : τὴν αὐτὴν νόσον [ἐξεγείροντα]ς, d'après la Lettre de Claude.

L'ORIGINALITÉ DE L'ART BYZANTIN

L'étude de M. S. Guyer sur « le caractère de l'art byzantin[1] » offre un intérêt doctrinal. Elle manifeste, en effet, la tendance actuelle des archéologues à n'attacher qu'une importance secondaire aux questions d'influences ou à l'origine des formes artistiques, pour considérer surtout ce qui fait l'originalité d'une école. La méthode de M. S. Guyer est analogue à celle que M. H. Focillon a brillamment appliquée à la sculpture romane. Il affirme que les doctrines de M. Strzygowski sur les influences orientales n'ont fait qu'embrouiller la question, en présentant ces influences comme une sorte de *deus ex machina*, qu'on invoque lorsqu'on ne peut résoudre un problème. Il lui paraît donc nécessaire de se contenter « pour une fois » d'envisager l'art byzantin en lui-même et de noter les variations de son style.

Le résultat de ses analyses, c'est qu'il faut distinguer dans l'art byzantin deux écoles, deux tendances contradictoires. A Byzance même et dans tous les pays où son influence rayonne, on constate la rupture avec la tradition antique et la naissance d'un art avant tout pictural et impressionniste. A Antioche, au contraire, domine un art plastique, un ornement tectonique, survivance directe de l'art hellénistique. C'est cette opposition que l'auteur vérifie en considérant successivement quatre aspects de l'art byzantin.

I. *Rapports entre l'extérieur et l'intérieur des édifices.* — Dans l'art antique les façades, avec leurs colonnades, leurs entablements, leurs frontons, forment la partie essentielle d'un édifice, tandis que l'intérieur est généralement simple.

1. S. Guyer, *Vom Wesen der Byzantinischen Kunst* (*Münchner Jahrbuch der bildenden Kunst*, N. F., VIII, 1931, Heft 2, p. 99-132).

Dans l'art byzantin, c'est, au contraire, à l'intérieur qu'est la décoration la plus belle (mausolée de Galla Placidia et surtout Sainte-Sophie, dont la façade était masquée par un *atrium*). En revanche, l'architecte du *martyrion* de Saint-Serge à Rusâfa (Mésopotamie) et, en pleine époque musulmane, celui de l'église Adhrā de Hâh (région de Tur-Abdin), s'efforcent d'exprimer à l'extérieur le plan rayonnant de ces édifices (exèdres, tours de façade, tour-lanterne, arcades et murs garnis de pilastres supportant un entablement). L'édifice conserve sa valeur plastique et son articulation.

II. *Traitement de la muraille.* — Deux édifices de basse époque, le petit temple de Baalbek et l'intérieur du temple rond de Spalato, montrent l'ornementation hellénistique des murs : colonnes engagées, entablements, corniches en saillie, niches, tabernacles, etc., assemblés d'une manière plastique et harmonieuse. Le mur est la limite de l'espace clairement indiqué. A l'intérieur du mausolée de Galla Placidia, au contraire, cette structure architectonique est réduite au minimum. L'ornementation est demandée aux revêtements de marbre polychrome où se joue la lumière, ainsi qu'aux mosaïques dont les personnages se détachent sur un fond bleu sombre. Le décor n'est plus qu'un tapis somptueux, indépendant de la valeur constructive du mur. Le procédé est employé avec plus de magnificence encore à Sainte-Sophie et dans la nef de Saint-Démétrius de Salonique. Au contraire, dans la région d'Antioche et en Mésopotamie, on constate la survivance de l'ornement tectonique du mur : porte nord de Rusâfa (VI^e^ siècle), abside de Adhrā de Hâh, région de Tûr Abdin (VII^e^-VIII^e^ siècles) avec une croix en relief dans la conque de l'abside, etc.

III. *L'ornement.* — Dans l'antiquité, il est de nature architectonique : les feuilles et les volutes d'un chapiteau corinthien sont des corps palpables dans l'espace. A Byzance, les chapiteaux de Stoudion (V^e^ siècle) montrent déjà les éléments antiques interprétés dans un esprit tout différent:

l'ornement creusé au trépan s'étale, cerné de points d'ombre, sur une surface plate. Ce style pictural s'épanouit sur les chapiteaux de Sainte-Sophie, aux sculptures ajourées formant une véritable dentelle, avec des fragments de feuilles verticales ou horizontales entourant la corbeille. L'effet est encore plus marqué à l'église Saint-Serge-et-Saint-Bacchus, où les chapiteaux ressemblent à des calices de fleurs, littéralement déchiquetés. En revanche, la tradition classique de l'ornement se maintient en Mésopotamie, comme le montre la façade de la mosquée de Diarbékir (époque d'Héraclius), avec des profils nets, une grammaire ornementale tout antique, des chapiteaux corinthiens corrects ornés de guirlandes de laurier en haut relief.

IV. *Types architecturaux.* — On retrouve le même contraste entre les édifices antiques, constructions organiques, faciles à embrasser d'un coup d'œil, dont le plan se lit à l'extérieur, et les constructions byzantines de plan complexe, dont les éléments sont juxtaposés de manière à produire des effets pittoresques et des perspectives en profondeur qui aboutissent à la coupole et à l'abside. En outre, des plans de plusieurs types, souvent même contradictoires, comme le plan basilical et le plan rayonnant à coupole, sont réunis dans le même espace. L'octogone de Saint-Vital de Ravenne, avec sa galerie de déambulatoire, dont les travées s'incurvent en absides, engendre une série de perspectives en diagonale, d'où un certain mystère, une certaine confusion, qui contrastent avec la clarté du plan rayonnant classique, comme celui du Panthéon de Rome. Dans la Syrie du Nord, au contraire, l'esprit antique se conserve dans des basiliques du type de Qalb-Louzeh, libres et dégagées à l'extérieur, avec des tours de façade et des absides ornées de colonnes, ou dans l'ancien baptistère de Nisibe, édifice carré avec toit en pyramide et ornementation antique, corniches, arcature, fronton échancré d'une archivolte, dépourvu d'ailleurs de coupole. Les édifices syriens à coupoles ne sont pas antérieurs au VI^e^ siècle et représentent une importation byzantine.

Telles sont les analyses fort intéressantes et exactes par lesquelles M. S. Guyer a été conduit à formuler sa théorie. Les édifices envisagés par lui appartiennent tous à la première période byzantine, mais quelle que soit la valeur de cette théorie, on ne peut lui refuser le mérite d'avoir isolé, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, les deux tendances contradictoires de l'art byzantin. Bien que l'on connaisse encore assez mal les monuments d'Antioche, on peut admettre que les édifices de la Syrie du Nord et de la Haute-Mésopotamie représentent son école architecturale. Et c'est d'ailleurs cet aspect plastique et monumental de la décoration des édifices qu'on retrouve sur des objets dont on peut attribuer avec certitude la fabrication aux ateliers d'Antioche, comme les plats d'argenterie du trésor de Kerynia, les patènes de Riha et de Stūma, pour n'en citer que quelques-uns, et sur d'autres pour lesquels on a seulement une présomption, sarcophages et ivoires à décor monumental.

D'autre part, on ne peut s'empêcher de remarquer les ressemblances entre les conceptions architecturales et ornementales de l'école d'Antioche et celles de nos architectes romans. L'esprit de l'art roman s'oppose nettement à celui de l'art byzantin et concorde, au contraire, avec celui de l'école d'Antioche. Les maîtres romans restituent toute leur importance décorative à l'extérieur de l'édifice, qui redevient en quelque sorte la projection d'un plan dans l'espace. Ils accumulent les ornements sur les façades, non au hasard, mais de manière à faire valoir les parties essentielles de l'édifice. Enfin, ils traitent le mur comme une valeur plastique et dans certaines écoles, en Provence ou en Lombardie par exemple, c'est l'ornementation même des temps hellénistiques qu'ils reproduisent.

En outre, M. S. Guyer a analysé parfaitement les traits essentiels du décor byzantin : la recherche des plans pittoresques, ménageant des effets d'imprévu et de mystère, le caractère pictural de l'ornement qui remplace la plastique par la polychromie, par les jeux de lumière, en un mot par l'impressionnisme, que l'on retrouve aussi bien dans les modes de

sculpture (sculpture au trépan, ajourée, champlevée, etc.) que dans la peinture murale ou dans celle des manuscrits. Ce sont ces analyses bien conduites qui forment la partie solide de cette étude.

S'ensuit-il qu'elles soient suffisantes pour permettre d'édifier une théorie nouvelle de l'art byzantin? L'opposition entre les deux écoles est-elle aussi nette et aussi constante que le déclare l'auteur? M. S. Guyer prévoit qu'on lui fera des objections et il se les est faites à lui-même.

Il est certain, par exemple, que l'art byzantin n'a pas laissé l'extérieur des monuments sans décoration. On ne peut toujours s'en faire une idée par leur état actuel. L'exemple de Saint-Marc de Venise, que l'auteur ne cite pas, montre jusqu'à quel degré de magnificence ce décor extérieur pouvait atteindre, même à l'aide du simple placage. Il faut rappeler aussi qu'à partir du x^e^ siècle le type en croix grecque restitue à l'édifice byzantin son caractère plastique; d'autre part, du x^e^ au xv^e^ siècle, à Byzance comme chez les peuples slaves, l'ornementation extérieure devient de plus en plus riche. Parmi les éléments antiques qu'a retenus l'art byzantin, M. S. Guyer lui-même signale la mouluration très riche des chambranles de portes et de fenêtres. Il faut y ajouter les chapiteaux corinthiens à têtes et à protomes d'animaux, remplaçant les volutes d'angle et modelés en haut relief. Cet ornement tectonique est encore en grande faveur au vi^e^ siècle. Sans doute, l'auteur admet qu'il a pu se produire des cas de contamination entre les deux styles et n'a voulu examiner que les édifices où chacun de ces styles se présente dans toute sa pureté. Sa théorie, très juste en soi, ne pourrait être admise qu'avec ces restrictions.

Il reconnaît de même que l'élément pictural a pu tenir une certaine place dans l'art d'Antioche. Il cite, par exemple, les fûts de colonnes, si joliment historiés de thèmes géométriques, à la façade de la mosquée de Diarbékir, mais il omet un cas de contamination d'autant plus significatif qu'il est bien antérieur à la naissance du style byzantin. Il s'agit des sarcophages dits d'Asie Mineure du type de Sidamara,

où l'on trouve réunies les deux techniques rivales : des statues en ronde bosse se détachant sur un décor monumental creusé au trépan et ouvragé comme un tissu aux dessins capricieux. Il n'est pas indifférent de rappeler que le fragment de Soulou-Monastir (musée de Berlin), avec son Christ au nimbe crucifère (de la fin du IVe ou du Ve siècle), montre la persistance de cet art à Constantinople même.

Ainsi, les deux écoles de l'art byzantin à son origine sont bien une réalité, mais il n'y a pas entre elles une séparation aussi absolue que l'affirme l'auteur. On peut dire que sur chacune d'elles s'est exercée d'une manière inégale l'influence du style pictural, de la technique de la tapisserie, qu'on est bien obligé de rattacher à l'Orient.

Cette question d'origine, en effet, M. S. Guyer a essayé de la trancher conformément à ses prémisses. A la question : *Orient ou Rome ?* il répond : *Ni Orient, ni Rome*, et il cherche à retrouver les sources profondes qui expliquent la formation de ces deux écoles. A Byzance, c'est l'épanouissement du sentiment religieux qui a pris une forme mystique. Le décor de l'église s'est adapté aux pompes de la liturgie, qui s'est modelée elle-même sur les cérémonies de la cour impériale. L'église est devenue le palais du Seigneur où se célèbrent les mystères ineffables, où le décor doit évoquer le monde supra-sensible avec les visions de la majesté divine. Le programme architectural a consisté à créer pour les cérémonies un milieu d'une solennité impressionnante.

A Antioche a régné un tout autre esprit, qui s'oppose à celui de Byzance. Le caractère dominant de la littérature théologique d'Antioche est un éloignement pour le surnaturel. Ses représentants recherchent la clarté des explications et poussent la logique jusqu'aux confins du rationalisme. Et c'est ce qui explique que la clarté du style antique y ait été préférée au caractère plus fuyant et plus mystérieux du style byzantin.

Cette explication, dont on ne peut contester l'originalité, serait à la rigueur valable en ce qui concerne Constantinople, bien que le caractère mystique de son art religieux se soit

affirmé surtout au lendemain de la querelle des Images. En revanche, les rapports entre le style architectural d'Antioche et les principes de son école théologique paraissent beaucoup plus douteux. Pour expliquer les caractères de ce style, il suffit de se rappeler qu'Antioche est beaucoup plus que Byzance une capitale hellénistique et que ses traditions artistiques sont beaucoup plus anciennes que celles de la Nouvelle Rome. C'est ce qui explique leur persistance. Les architectes d'Antioche ont su les conserver tout en les appliquant aux programmes religieux du christianisme, mais non sans accepter quelques thèmes venus d'un Orient plus lointain.

Il paraît difficile enfin de nier absolument toute influence de cet Orient sur Byzance. Cet esprit de mystère et de solennité qui de la cour impériale s'est transmis au décor de l'église, n'est-il pas originaire de Perse où les empereurs ont cherché des modèles? En laissant de côté la question des types architecturaux, l'ornement impressionniste n'a-t-il pas des racines profondes non seulement en Perse, mais jusque dans le monde mystérieux des peuples nomades? Les preuves de la vogue de l'art des barbares à Byzance ne manquent pas. Qu'on se rappelle seulement les fourreaux d'épée en verroterie cloisonnée du groupe impérial de porphyre de la Piazzetta de Saint-Marc de Venise. Et les ressemblances ne sont pas moins grandes entre les chapiteaux sassanides et certains types de corbeilles byzantines. Sans doute, on accordera à M. S. Guyer que ce qu'il y a d'important dans l'art d'un pays, ce n'est pas l'origine première de tel ou tel motif, mais son interprétation, son adaptation à un milieu nouveau. Mais si original que soit l'art de Byzance, il n'en porte pas moins en lui des hérédités asiatiques.

Louis Bréhier.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

(Voir *Rev. arch.*, 1932, I, p. 116-139.)

SÉANCE DU 22 JANVIER 1932

M. René Dussaud annonce que M. André Parrot vient de découvrir dans les fouilles qu'il dirige à Tello, en Chaldée, quatre tombes de *patesis*, ou princes sumériens locaux, remontant à la seconde moitié du troisième millénaire avant notre ère. Elles constituent un ensemble architectural imposant, avec des murs en briques de 5 mètres de haut sur 2 de large. Malheureusement, comme dans le cas des tombes de la III^e^ Dynastie d'Our trouvées l'an dernier, ces tombes de Tello ont été entièrement vidées de leur contenu dès l'antiquité. Cependant, tout à l'entour, M. Parrot a mis au jour nombre de pièces échappées au pillage, soit plus de quatre cents objets : bronzes, figurines, cylindres, dont beaucoup attestent un travail très soigné.

Le prix Bordin est ainsi partagé : 1.000 francs à M. Émile Cahen pour ses ouvrages, *Callimaque* et les *Hymnes de Callimaque ;* 1.000 francs à M. Delage pour *la Géographie dans les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes* et *Biographies d'Apollonius de Rhodes ;* 500 francs à M. Descroix, *le Trimètre ïambique des ïambographes et la Comédie nouvelle ;* 500 francs à M. de Labriolle, *les Satires de Juvénal*, et une mention honorable au commandant Lefebvre des Noëttes pour *l'Attelage du cheval de selle*.

M. de Saint-Périer présente un os gravé qu'il a trouvé au mois d'août dernier, au cours des fouilles qu'il poursuit dans la grotte d'Isturitz (Basses-Pyrénées). Il s'agit d'une lame d'os, provenant d'un niveau magdalénien ancien, ornée sur une face d'un bison qui semble furieux, dont le souffle se devine et dont le flanc porte deux flèches barbelées. Sur l'autre face sont gravées deux figures humaines : une femme nue, aux formes très massives, sans tête, à cause d'une fragmentation ancienne de l'objet, et portant une flèche sur la cuisse. Au-dessous d'elle un homme est représenté, les mains levées dans l'attitude d'un suppliant.

La présence d'une flèche sur le corps d'une femme, exemple unique jusqu'ici, peut difficilement s'expliquer de la même manière que les flèches sur les animaux. Il ne peut s'agir ici, en effet, d'une intention de meurtre, étant donné l'attitude de l'homme, mais plutôt d'un symbole de conquête, destiné, dans l'esprit de celui qui l'a tracé, à s'assurer la possession d'une femme. On sait, par l'ethnographie, que les populations primitives ont recours encore actuellement à des pratiques de magie dans leurs entreprises amoureuses. Cette gravure serait une manifestation de ces pratiques en un temps très ancien.

M. Ferdinand Boyer, revenant sur une communication précédemment faite au sujet des antiques de la villa Médicis, expose ce qu'ont été les collections du premier constructeur de la villa, le cardinal Ricci de Montepulciano.

Ce prélat, qui fut un grand bâtisseur, apparaît comme un amateur de goût. Il réunit dans son palais de la via Giulia, à Rome, une centaine d'œuvres de sculpture, le plus souvent des bustes; mais les joyaux de sa collection étaient dans sa villa du Pincio, où il plaça les fameux bas-reliefs de l'*Ara Pacis Augustæ*, vendus en 1566 par Camillo Bolognino. Le cardinal ne songea à les offrir, sans succès d'ailleurs, au grand-duc de Toscane, que trois ans plus tard. Avec les sculptures, la villa Ricci renfermait aussi plus de deux cent cinquante portraits de grands hommes, suivant la mode lancée par Paul Jove. Ferdinand de Médicis acheta la maison et les œuvres d'art en 1576. Le musée des Offices à Florence possède aujourd'hui les bas-reliefs et une partie des portraits.

M. Ch. Samaran fait connaître qu'il a retrouvé, dans un vocabulaire latin du XIII^e^ siècle conservé à la Bibliothèque nationale, près de trois cents mots provençaux, dont l'auteur de ce vocabulaire, un Languedocien vraisemblablement, nommé maître Guillaume (ou Guilhem), s'était servi pour expliquer des mots latins usités de son temps. Certains de ces mots étaient restés inconnus des lexicographes modernes; d'autres, attestés anciennement, n'avaient pu être expliqués; d'autres, enfin, encore vivants dans certains dialectes du Midi de la France, n'avaient pas livré de formes anciennes et avaient plus ou moins dévié de leur sens primitif, M. Samaran montre par quelques exemples l'intérêt de ce texte comme source nouvelle de la lexicographie provençale.

SÉANCE DU 29 JANVIER 1932

Le président, M. Et. Michon, exprime les unanimes félicitations de ses confrères à M. René Cagnat, secrétaire perpétuel, qui vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur.

Le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre du résident général au Maroc, qui informe la Compagnie de la découverte, à Volubilis, lors du dégagement d'une villa située près des ruines de l'arc de triomphe de Caracalla, d'une fort belle statue de bronze de 1 m. 40 de hauteur et représentant un jeune homme, Apollon ou Dionysos. Deux photographies permettent à l'Académie d'apprécier la beauté de cette œuvre, qui est dans un état de conservation parfait.

Au nom de M. Ettore Pais, correspondant de l'Académie à Rome, M. Glotz annonce que l'académie des Lincei s'est associée au deuil qui a frappé la Compagnie en la personne de M. Gsell.

L'abbé Breuil expose les résultats d'un voyage qu'il a fait à Pékin pour étudier le gisement de Chou-Kou-Tien. Après avoir décrit les divers objets découverts, dont il indique les caractéristiques essentielles, l'abbé Breuil, tout en se réservant sur ce que la suite des fouilles pourrait encore apprendre, pense qu'on ne saurait refuser au sinanthrope des facultés humaines. Il ne croit pas que sa proche parenté avec le pithécanthrope soit de nature à éclairer le débat, car on ignore quelles étaient les capacités mentales de cet être, dont les débris épars ne se trouvaient pas dans le lieu même de son habitation. Il se peut que le pithécanthrope, par comparaison avec le sinanthrope, doive être considéré comme plus humain qu'on ne faisait jusqu'ici.

M. Holleaux communique, de la part de M. Seyrig, directeur des antiquités de Syrie, une importante inscription grecque, découverte dans les ruines de

Séleucie-de-l'Oronte, recueillie et signalée par M. Prost, conservateur du musée d'Antioche. Cette inscription se compose de deux documents : un édit (*prostagma*) adressé à la ville de Séleucie par le roi Séleukos IV, fils et successeur d'Antiochos le Grand; un décret, daté de mai-juin 186 avant notre ère, voté, après réception du *prostagma* royal, par le peuple de Séleucie, sur la proposition du gouverneur (*épistate*) et des magistrats de la ville. De l'édit de Séleukos IV il ne subsiste que les huit premières lignes; au contraire, le décret (le premier que l'on possède de Séleucie) est presque intact. L'un et l'autre document concernent le même personnage, Aristolochos, qualifié d'*ami du roi*, un des grands de la cour, qui a décidé de venir habiter Séleucie. Le roi, dans la partie conservée de son édit, rappelle les mérites d'Aristolochos envers sa maison, fait connaître qu'à titre de récompense il lui a décerné une statue, et ordonne qu'elle soit érigée à Séleucie. Dans le décret il est fait, en un style ampoulé, un long éloge d'Aristolochos, dont la statue sera érigée par les soins de l'*épistate* et des magistrats, et auquel est conféré le droit de cité. Il sera inscrit dans une tribu et dans un dème dont on apprend ainsi les noms.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1932

Le prix Fould est ainsi partagé : 2.000 francs à M. Massoul pour *la Céramique musulmane* en Égypte; 1.500 francs à M. Paul Deschamps, pour *la Sculpture française à l'époque romane ;* 1.500 francs à M. Godard pour l'*Ars Asiatica.*

Henri Estienne et le roman de Longus, « Daphnis et Chloé ». — Le texte de *Daphnis et Chloé* était encore à l'état de manuscrit lorsque Jacques Amyot en donna la première traduction française. Mais le manuscrit sur lequel Amyot avait travaillé présentait au livre I une grande lacune qui fit pendant longtemps le désespoir des éditeurs et des hellénistes. Tous les manuscrits de *Daphnis* et *Chloé* conservés, ou perdus, étaient amputés du même passage. En 1810, Paul-Louis Courier découvrit à la Laurentienne le seul manuscrit complet de Longus que nous possédions, et l'on tenait jusqu'ici pour certain que tous les manuscrits connus, ou consultés avant cette date étaient incomplets. Mme Alice Hulubei vient de trouver un témoignage curieux : l'humaniste français Henri Estienne a imité de près, et sans dévoiler ses sources, ce passage inédit, dans deux églogues latines de 1555. La première, l'*Ecloga Chloris*, contient le bain de Daphnis et l'élégie de Chloé (sous le nom de Chloris) ; la deuxième, l'*Ecloga Rivales*, reproduit le combat poétique de Daphnis et de Dorcon sous le nom de Amyntas et de Menalcas. Il résulte de cette constatation qu'un manuscrit complet de Longus a été connu au XVI^e^ siècle par Estienne et que ce manuscrit, d'après les nombreux emprunts que l'humaniste français y a faits, appartenait à la même famille que celui qu'a retrouvé Courier. Cette découverte pose, d'autre part, plusieurs problèmes. D'où provenait et qu'est devenu le manuscrit utilisé par Estienne? Pourquoi a-t-il gardé le silence sur son existence quand parut la traduction d'Amyot, faite sur un manuscrit incomplet? Y a-t-il un rapport entre la publication des deux églogues imitées par Estienne d'après le passage inédit et l'apparition, au XVI^e^ siècle, des manuscrits incomplets? Les vers latins d'Estienne permettront en tout cas une lecture meilleure du fragment inédit, couvert en partie, on le sait, par la tache d'encre qu'y fit Paul-Louis Courier.

M. Merlin donne lecture d'une note qui lui a été envoyée par M. Louis Poinssot, directeur des antiquités de la Tunisie, et qui est relative à une inscription récemment découverte dans les ruines de Pheradi Majus. Le plus important des deux personnages en l'honneur de qui le texte a été gravé appartient à l'ordre équestre et paraît avoir vécu sous Septime-Sévère; il a été, notamment, à la tête de l'office impérial *a declamationibus latinis*, qui paraît ici pour la première fois.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1932

Invitée à présenter deux listes de candidats à la chaire de langue et littérature grecques et à celle de civilisation romaine du Collège de France, l'Académie présente, pour celle-là : en première ligne M. Bourguet et en deuxième ligne M. Émile Cahen, et pour celle-ci, en première ligne M. Albertini et en deuxième ligne M. Besnier.

L'Académie propose à la Société centrale des architectes, pour sa grande médaille, M. Jean Audiat, ancien membre de l'École d'Athènes, pour ses études architecturales faites à Délos et à Delphes.

La commission du prix Volney (1.500 francs) a décerné ce prix à M. von Wartburg, professeur à l'Université de Berne, pour son *Dictionnaire étymologique de la langue française.*

M. Albertini, directeur du service des antiquités de l'Algérie, et M. Leschi, chargé de cours à la Faculté des lettres d'Alger, présentent une note sur le cimetière chrétien de Sainte-Salsa à Tipasa de Mauritanie. En ce point du littoral algérien, autour de la basilique de Sainte-Salsa fouillée il y a quarante ans par M. Gsell, des fouilles récentes ont dégagé un grand nombre de sarcophages, dont quelques-uns sont recouverts par des tables d'agapes.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1932

Le prix Delalande-Guérineau (1.000 fr.) est partagé également entre M. Charles-F. Jean, pour ses deux ouvrages : *Larsa, d'après les textes cunéiformes*, et *Tell Sifr*, et M. Noël Aimé-Giron pour ses *Textes araméens d'Égypte.*

Le prix Saintour (3.000 francs) est partagé entre M. Gustave Cohen pour sa reproduction annotée du *Champ Fleury* de Geoffroy Tory (Paris, 1529) et l'abbé René Vielliard pour son étude sur *les Origines du titre de Saint-Martin aux Monts à Rome.*

Le commandant Lefebvre des Noëttes montre que l'infériorité de la marine des anciens doit être attribuée, non à un manque d'audace ou d'esprit d'entreprise, mais aux défauts de l'appareil de gouverne : la rame-gouvernail.

Mal gouverné, le vaisseau ne put atteindre de forts tonnages et l'emploi de la voile peu développé laissa la rame au premier plan.

Au XIIIe siècle l'apparition du gouvernail d'étambot constitue un progrès décisif. Il permit à la marine de réaliser au cours des deux siècles suivants, plus de progrès que pendant les cinq millénaires antérieurs.

M. Pelliot invoque l'autorité de textes multiples qui donnent des itinéraires réguliers de navigation en haute mer, dans l'océan Indien, au cours des cinq premiers siècles de notre ère.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1932

Le prix Duseigneur (3.000 francs) est décerné à M. Élie Lambert pour son ouvrage *l'Art gothique en Espagne aux XII^e^ et XIII^e^ siècles.*

Le prix Prost (1.000 francs) est voté à l'ouvrage consacré à *la Cathédrale de Metz* et publié sous la direction de M. Marcel Aubert; en outre, une récompense de 200 francs est accordée à la publication des *Textes d'histoire lorraine* (du IX^e^ au XIX^e^ siècle).

M. Cumont communique une lettre de M. Rostovtzeff annonçant la découverte, dans les fouilles de Doura-Europos, d'une stèle portant l'image d'un dieu sémitique, celui d'Anat, sur l'Euphrate. Il est représenté en costume militaire, debout sur deux animaux avec des clochettes au cou. M. Rostovtzeff a été informé, d'autre part, de la découverte de cinq belles fresques chrétiennes, mais il ne possède encore aucune précision sur le sujet de ces peintures.

M. Cumont signale la publication du premier fascicule d'une série nouvelle de *Documenti antichi dell' Africa Italiana.* Ce fascicule, dû à M. Gaspare Oliverio, est consacré à un texte d'une importance exceptionnelle, tant historique que juridique : le testament par lequel, en juillet 155, le roi de Cyrénaïque, Ptolémée le jeune, légua ses États aux Romains sous réserve de la naissance postérieure d'héritiers et leur en abandonna immédiatement le haut patronage.

SÉANCE DU 4 MARS 1932

M. Dussaud communique une note de M. Jean Cantineau faisant connaître une inscription palmyrénienne récemment découverte dans les travaux de déblaiement du grand temple de Bel à Palmyre et qui fixe au 6 avril 32, c'est-à-dire il y a juste 1.900 ans, la consécration de ce sanctuaire. Il signale, d'autre part, que les découvertes très intéressantes faites à Doura-Europos, sur l'Euphrate, par M. Hopkins, et dont il a été parlé précédemment, comprennent notamment cinq fresques chrétiennes du III^e^ siècle de notre ère figurant David et Goliath, Rébecca, le Bon Pasteur, Jésus guérissant les paralytiques, Jésus marchant sur les eaux, les saintes femmes au tombeau. Des bas-reliefs représentant les divinités païennes ont été aussi découverts, ainsi que de nombreuses inscriptions grecques et une liasse de papyrus en bon état de conservation.

Le prix Stanislas-Julien (1.500 francs) est décerné à l'institut d'histoire et d'archéologie de l'Academia Sinica pour son Bulletin et ses publications annexes et, en particulier, pour les rapports sur les fouilles exécutées à Nyan-Yang par M. Li Chi et dont la troisième partie a paru en 1931.

Le prix La Fons-Mélicocq est ainsi partagé : 1.000 francs à M. Jean Boca pour *la Justice criminelle de l'échevinage d'Abbeville au moyen âge* et 800 francs à M. André Philippe pour *l'Abbaye de Saint-Jean-aux-Bois, étude archéologique suivie de l'obituaire de l'abbaye.*

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre titulaire dans la section des académiciens libres en remplacement de M. Pierre Paris, décédé.

Sont candidats : MM. Audollent, Bréhier, Calmette, Finot, Lécrivain et

Legrand. Il y a 41 votants, la majorité est donc de 21. Trois tours de scrutin ont lieu qui donnent les résultats suivants :

MM.	Audollent	8	17	21 ÉLU
	Bréhier	2	6	»
	Calmette	8	3	»
	Finot	13	1	»
	Lécrivain	6	3	2
	Legrand.	4	11	18
		41	41	41

M. André Blum s'efforce de fixer la date de l'introduction du papier en Occident. La philologie, la technique, l'histoire prouvent que ce sont les Arabes qui l'importèrent en Espagne. C'est elle, en tout cas, qui nous fournit les documents sur papier les plus anciens. La Bibliothèque nationale possède, en effet, un manuscrit sur papier provenant de l'abbaye de Silos et écrit en caractères wisigothiques, c'est-à-dire dont la date doit être fixée, au plus tard, au XII^e^ siècle. On connaît des manuscrits de la même famille et de même époque à la Bibliothèque de l'Escurial et dans des abbayes espagnoles.

Les plus anciennes fabriques de papier connues en Occident avaient été installées par des juifs près de Valence, à Jativa, au XII^e^ siècle, ainsi que l'attestent des récits de voyageurs de ce temps et le texte d'un abbé de Cluny qui fit un pèlerinage dans cette région en ce siècle. Au surplus, l'existence de cette industrie est établie par des ordonnances des rois de Castille et d'Aragon fixant les taxes dont elle était frappée.

SÉANCE DU 11 MARS 1932

Le prix Duchalais (1.000 francs) est décerné à M. Léonard Forrer pour son *Biographical Dictionary of medallists, coin, gem and seal engravers, minimasters, etc., ancient and modern*, un important ouvrage en huit volumes publiés à Londres.

M. Holleaux présente des reproductions en couleurs d'une partie des mosaïques découvertes à Délos en 1931 par MM. Chamonard et P. Devambez, lors de la fouille d'une maison située au-dessus du théâtre. Ces reproductions ont été exécutées à l'aquarelle, avec autant de fidélité que d'habileté, par une auxiliaire bénévole de l'École d'Athènes, Mlle Valentine Devambez, fille du membre de l'Institut.

M. Holleaux rappelle, à ce propos, les découvertes de mosaïques faites à Délos à différentes époques.

M. Adrien Blanchet donne lecture d'une étude sur les fouilles exécutées par le docteur Donnadieu, conservateur du musée de Fréjus, grâce aux subventions de la Société française des fouilles archéologiques, et qui ont mis au jour le *Praetorium* de l'arsenal naval au *Forum Julii*, dont les chantiers de constructions navales permirent à Octave et à Agrippa de vaincre Sextus Pompée à Nauloque et Antoine et Cléopâtre à Actium. Le *Praetorium* de l'arsenal naval occupait l'emplacement désigné sous le nom de « camp de l'Est » ou « citadelle de la Plate-Forme ». Il comprenait une entrée monumentale et une cour centrale ou *forum* autour de laquelle se développaient

un grand nombre de salles dont la destination n'a pu encore être précisée. La partie essentielle paraît être l'habitation du commandant en chef, constituée par une maison romaine à *atrium* toscan, avec son vestibule, la plate-forme de l'autel sur lequel le général sacrifiait aux dieux de Rome, une citerne, un *impluvium* et, enfin, le péristyle habituel des maisons romaines. Des thermes y étaient annexés. Ils présentaient une disposition analogue à ceux de Stabies et du Forum à Pompéi. De nombreuses salles, dont quelques-unes avec des mosaïques, étaient contiguës à la maison romaine et aux thermes.

Le long des côtés de la cour centrale ou forum se développaient des salles de dimensions variables : *auguratorium*, *quaestorium*, *tribunal*, ainsi que les bureaux de l'état-major et des différents services. Cet ensemble était complété par des citernes et des magasins voûtés, les *horrea*.

Le *Praetorium* de l'arsenal naval du *Forum Julii* présente donc les dispositions essentielles des prétoires de Lambèse et des camps fixes du *limes ;* mais il les complète en fournissant des précisions sur le quartier général proprement dit, qui n'était connu, jusqu'ici, que par des textes grecs et latins, relativement peu précis. Il est, en outre, le plus ancien, puisqu'il remonte à l'époque du triumvirat..

SÉANCE DU 18 MARS 1932

P. Paul Pelliot expose les résultats essentiels obtenus par la mission Dakar-Djibouti pendant le second semestre de l'an dernier. Tant au point de vue ethnographique qu'au point de vue linguistique, l'œuvre de la mission a été féconde : deux mille sept cents objets ont été recueillis et vingt langues ou dialectes ont été étudiés. La tâche commencée sera poursuivie par les fonctionnaires coloniaux et les travailleurs indigènes. Dès maintenant, les matériaux recueillis permettent d'envisager plusieurs publications.

M. Jérôme Carcopino lit une lettre de M. Franz Cumont, signalant de Rome l'importance d'un texte épigraphique trouvé près du pont Victor-Emmanuel en cent vingt fragments. Grâce à la courtoisie du savant italien M. Pietro Romanelli qui, avec une science remarquable, les a rassemblés et commentés en un mémoire prêt à paraître dans les *Notizie degli Scavi*, M. Cumont est en mesure d'offrir à l'Académie l'analyse des parties essentielles de ce document.

C'est le programme officiel des jeux séculaires célébrés en 204 de notre ère. Il comporta, à partir du 4 juin : 1° trois jours de spectacles sur trois théâtres différents; 2° des chasses données dans ce cirque avec sept cents lions, lionnes, léopards, ours, bisons, onagres et autruches; 3° le sacrifice d'une truie pleine offerte par l'empereur Septime-Sévère, en présence de la déesse Terre-Mère; 4° un banquet rituel où s'assirent cent neuf matrones avec l'impératrice Julia Domna; 5° le chant rituel d'un *carmen sæculare* chanté au Palatin et répété au Capitole par un chœur de garçons et de filles.

A ce propos, M. Carcopino fait observer que cette découverte vérifie l'interprétation du *carmen sæculare* d'Horace récemment proposée par M. Gagé, dans la *Revue des études latines*.

L'Académie décerne deux prix Ambatiélos de 3.000 francs chacun, l'un à l'ouvrage de M. Courby, professeur à l'Université de Lyon, *les Trois temples*

d'Apollon (exploration archéologique de Délos), l'autre à M Rhomaios, professeur à l'Université de Salonique, pour l'ensemble de son œuvre archéologique.

La médaille Georges-Perrot (500 francs) est attribuée à M. Demargne, membre de l'École française d'Athènes.

Jugeant le concours des antiquités nationales, l'Académie décerne la première médaille (1.500 francs) à M. Joseph Poux : *la Cité de Carcassonne* (1067-1466); la deuxième médaille (1.000 francs), au volume de M. Paul Le Cacheux : *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise* (1419-1449); la troisième médaille (500 francs), au livre de M. Michel Le Grand : *le Chapitre cathédral de Langres de la fin du XII^e siècle au Concordat de 1516*.

En outre, une première mention est accordée à M. Vallery-Radot : *Eglises romanes, filiations et échanges d'influences*, et une deuxième mention à Mlle Hure : *le Senonais aux âges du bronze et du fer*.

M. Mayence, professeur à l'Université de Louvain et conservateur des musées de Bruxelles, entretient l'Académie de deux campagnes de fouilles qu'il a effectuées en collaboration avec M. Lacoste, professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Apamée, une des cités les plus importantes de Syrie, à la période séleucide et à la période romaine. Les travaux ont permis de fixer certains points importants de la topographie de la ville et ont amené la découverte de plusieurs monuments et ensembles architecturaux dont il a été possible d'établir des reconstitutions certaines, entre autres celle d'un double portique à colonnes qui ornait la rue principale de la cité sur une longueur de 1.600 mètres, et celle d'un grand édifice, à l'architecture sobre et imposante, dont la façade interrompait la colonnade du portique. Des inscriptions en l'honneur des empereurs Antonin le Pieux et Lucius Verus ont permis d'assigner une date certaine, au moins par un *terminus ante quem*, à la construction du portique.

Parmi les fragments de sculpture décorative mis au jour, il faut surtout signaler une statue d'Atlante agenouillé, taillée dans un énorme bloc de pierre de 1 m. 50 de côté et des reliefs intéressants des cultes bachiques. Sur un de ceux-ci on voit la représentation de Lykourgos, enlacé dans les branches d'une vigne.

Malgré les difficultés de l'entreprise, la mission belge a fait exécuter des moulages des principaux fragments d'architecture et de sculpture découverts au cours des travaux. Ces précieux documents permettront d'exécuter, au musée de Bruxelles, la reconstitution, dans ses dimensions réelles, d'une partie du portique d'Apamée.

SÉANCE DU 24 MARS 1932

Sur les revenus de la fondation Pellechet, l'Académie accorde les subventions suivantes destinées à permettre l'entretien des monuments auxquels elles sont attribuées : aux églises de Wismes (Pas-de-Calais), Burcy (Seine-et-Marne), Thorey (Yonne) : 3.000 francs chacune; à celles de l'Isle-et-Bardais (Allier), Boissy-le-Repos (Marne), Bouvaincourt-sur-Bresle (Somme), Saint-Maurice-sur-Loire (Loire) : 2.000 francs chacune.

M Pottier commence la lecture d'une étude sur des fragments de vases grecs de la collection Campana retrouvés par Mme Massoul. Ils appartiennent

à une catégorie spéciale d'hydries que la plupart des archéologues croient fabriqués en Italie, à Caeré. Ces fragments permettent de reconstituer une scène à personnages où l'on reconnaît des héros de *l'Iliade* nommés par des inscriptions ioniennes.

M. Pottier s'efforce de montrer : 1° que ces documents prouvent que le centre de la fabrication de ces hydries était dans une ville d'Ionie, et non en Italie; 2° que la scène se rapporte à l'épisode de l'envoi d'une ambassade auprès d'Achille (chant IX de *l'Iliade*) et que la correspondance exacte de la peinture avec les vers d'Homère atteste la fixité du texte qui, au VI^e^ siècle avant notre ère, était bien le même que celui qui nous est parvenu.

M. Cuq donne lecture d'un mémoire de M. Hrozny, de l'Université de Prague, sur la situation politique en Asie Mineure vers l'an 2000 avant notre ère. Il n'est pas possible de considérer les *Karum*, bazars assyriens établis dans différentes villes d'Asie Mineure, comme des colonies autonomes dans un pays étranger. L'identification de la ville de Salativar avec la ville de Savatra de l'époque gréco-romaine démontre que le commerce assyrien embrassait tout le territoire situé entre Konia et le Tigre.

La domination des Assyriens ne fut pas de longue durée — tout au plus d'un siècle. Les Assyriens laissèrent les dynastes locaux d'Asie Mineure régner dans leurs petits États, sous leur protection.

L'étude de différents noms livrés par ces inscriptions permet d'établir, d'une part, que les Hittites indo-européens, les Nésites, commencent dès le XXI^e^ siècle à apparaître en Asie Mineure dont ils s'emparent au cours du siècle suivant, et, d'autre part, que les premiers princes indo-européens, hittites de l'Asie Mineure, étaient encore vassaux des Assyriens.

SÉANCE DU 1^er^ AVRIL 1932

M. E. Pottier achève la lecture de son mémoire sur les hydries de Caeré, fabriquées en Ionie, non en Italie. Il en déduit les caractères spécifiques de la peinture ionienne, opposée à celle de l'Attique.

M. L.-M. Michon étudie une plaque d'ivoire utilisée au XI^e^ siècle comme reliure sur un manuscrit aujourd'hui conservé à la bibliothèque de l'Arsenal. Cette plaque représente une Muse jouant de la lyre entre deux personnages, l'un assis, l'autre debout.

Par comparaison avec d'autres plaques d'un style analogue, en particulier avec un feuillet de diptyque du musée de Bologne et deux feuillets à sujets religieux au Louvre, on peut la dater de la fin du V^e^ siècle.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1932

Le prix Émile Le Senne (2.000 francs) est décerné à M. Henri Lemoine pour son ouvrage : *le Démolisseur de la Bastille* (Pallay). Le prix Loubat (2.500 francs) est voté à la Société des Américanistes; en outre, une récompense de 500 francs est attribuée à M. Edmond Buron pour son édition de l'*Imago Mundi* de Pierre d'Ailly.

M. E. Pottier présente les photographies de deux pierres tombales qui lui ont été envoyées de Rhodes par le surintendant des monuments et des fouilles. Les reliefs sculptés, bien conservés, représentent deux chevaliers

de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ordre dit d'abord des chevaliers de Rhodes et, plus tard, des chevaliers de Malte. Tous deux sont français : l'un, Pierre de La Pymoraye, né en Bretagne, à Rennes, mort à Rhodes en 1402 ; l'autre, qui pourrait être Jean de Lastic, né en Auvergne, grand maître de l'Ordre de 1437 à 1454, est déjà connu par d'autres témoignages. M. Pottier lit à ce sujet une note rédigée par son collègue du Musée du Louvre, M. Marcel Aubert.

M. P. Wuilleumier, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, étudie les questions de linguistique et d'histoire religieuse que pose le nom de *Tarentum*. Il montre d'abord que, avant de recevoir son nom de la ville homonyme, cette région du Champ-de-Mars, située à une boucle du Tibre, sur la rive concave, devait à l'érosion du fleuve ou à la nature marécageuse du sol l'appellation de *Terentum*, dérivé du dialecte sabin. Examinant ensuite les récits légendaires, il aboutit aux mêmes résultats que M. Carcopino dans sa thèse sur *Virgile et les origines d'Ostie :* l'existence d'un culte ancien, rendu à Volcanus, dieu du Tibre, ayant pour parèdre la Terre-Mère et pour postérité les Lares, introduit à Rome par les Sabins. En 249 avant J.-C., le *Terentum* se change en *Tarentum*, les divinités sabines laissent la place à celles de Tarente, le sacerdoce passe d'une famille à l'État, le rituel se complique, et la fête devient séculaire, sans doute sous l'influence de la cosmogonie pythagoricienne.

M. Carcopino fait remarquer que la thèse soutenue par M. Wuilleumier est, aujourd'hui, pleinement confirmée par la découverte de l'importante inscription signalée par lui récemment à l'Académie et que ne connaissait pas M. Wuilleumier au moment de la rédaction de son mémoire.

M. Sauvaget fait l'historique de la liaison postale entre l'Égypte et la Syrie créée en 1260. Les hôtelleries publiques, dont il décrit le type, furent alors utilisées comme relais. Vers le milieu du XIV^e^ siècle s'effectua une réorganisation dont l'objet essentiel était l'accélération du transport du courrier; les services administratifs qui l'effectuèrent détournèrent alors à leur profit le trafic commercial.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1932

Le prix Ordinaire (2.000 francs) est décerné à M. Jules Martha pour son édition du *De Finibus*.

SÉANCE DU 22 AVRIL 1932

M. Jérôme Carcopino communique, de la part de M. Henri Seyrig, directeur du service des antiquités de Syrie, deux inscriptions latines qui intéressent l'histoire de la politique romaine à Palmyre.

L'une, que M. Seyrig vient de découvrir dans les fouilles qu'il conduit à l'intérieur de l'enceinte du grand temple de Bel, est une dédicace consacrée à l'empereur Tibère et à ses fils par le commandant de la légion X^e^, Fretensis. M. Seyrig l'a justement rapprochée du voyage de Germanicus en Orient, et l'a datée en conséquence de 17-18 de notre ère. Il y voit, à bon droit, la première trace que nous possédions de l'activité impériale en Palmyrène.

L'autre, trouvée l'an dernier à Erek, à 23 kilomètres à l'est de Palmyre, est une borne milliaire dont un estampage avait été déjà publié par le R. P. Mouterde, et dont M. Seyrig a pu améliorer la lecture par un examen direct de la pierre. Elle prouve que la route qu'elle a jalonnée fut tracée en 175 de notre ère par ordre de Vespasien et Titus et par les soins du légat qui gouvernait alors la Syrie, M. Ulpius Traianus, père du futur empereur Trajan. De ce document, M. Seyrig a raison de conclure que dès 75 les Romains traitaient la Palmyrène en province conquise.

M. Carcopino incline à croire que, même après 75, Palmyre, création des Romains, a conservé les apparences d'une semi-autonomie.

M. Édouard Cuq lit un mémoire de M. Hrozny, correspondant de l'Académie à Prague, sur une inscription découverte par MM. Schaffer et Chenet, en 1930, à Ras-Shamra, sur la côte de Syrie. M. Hrozny démontre que cette inscription, dont on n'a qu'un fragment, nomme une série de divinités, pour la plupart churrites, auxquelles on devait sans doute offrir un sacrifice. Parmi elles se trouvent le dieu Eni Hamman, qu'on retrouve, plus tard, chez les Carthaginois, et Hébat, qui pourrait être le prototype de l'Ève biblique. Ces divinités, d'autres encore, figurent dans une inscription trouvée au même lieu, en 1929, et qui semble écrite également en langue churrite, ou dans un dialecte apparenté. Cependant, on y trouve également des éléments sémitiques. Ces inscriptions attestent l'influence politique et culturelle du peuple churrite, — appelé Horite dans la Bible, — sur la Syrie et la Palestine dans la première moitié du deuxième millénaire avant notre ère. Cette influence est attestée, au surplus, par le fait que les Égyptiens du nouvel empire nomment ces pays Hôr. Le caractère mixte de la population ressort également du récit de la Bible sur les premiers êtres humains : Adam, au nom sémitique, représente les sémites cananéens et syriens, tandis qu'Ève, au nom d'origine churrite, doit probablement être considérée comme représentant la population churrite de ces pays.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1932

Le prix d'égyptologie Maspero (15.000 francs) est voté à M. Loret, professeur honoraire à l'Université de Lyon. Deux subventions de 5.000 francs chacune sont accordées, l'une à M. Deschamps pour son ouvrage : *le Krak des chevaliers*, l'autre au R. P. Poidebard pour : *La trace de Rome dans le désert de Syrie*.

M. W. Vollgraff, professeur à l'Université d'Utrecht, fait une communication sur un pavement historié trouvé à Argos, sur la place même de l'agora antique. Ce sont deux plates-bandes de mosaïques qui occupaient chacun des côtés de la cour d'entrée d'une basilique. Chaque plate-bande est décorée d'une série de tableaux de forme rectangulaire, autour desquels des rinceaux d'acanthe déterminent un grand nombre de médaillons. La première plate-bande figurait les mois. Le mois de janvier est représenté comme un magistrat en toge prêt à jeter son mouchoir dans l'arène pour faire commencer les jeux. Sur la deuxième plate-bande, on compte cinq scènes de chasse : chasse au chien et chasse au vol. Cette dernière, qui est d'origine asiatique, n'a été introduite en Europe qu'au temps du Bas-Empire. Au IV^e^ siècle, il y faut voir un sujet que l'art byzantin naissant emprunte à l'art persan.

Un autre fragment d'un pavage en mosaïque qui semble, à première vue être plus ancien, fut découvert non loin des premiers. Il représente une mer poissonneuse, sujet qui se retrouve dans nombre d'églises. Il ne semble pas impossible d'attribuer les deux mosaïques à une même basilique du IVe siècle.

M. Paul Deschamps, directeur du Musée de sculpture comparée, étudiant les chapiteaux de Nazareth, exécutés au temps de l'occupation de la Palestine par les Croisés, probablement en 1187, montre qu'ils sont l'œuvre d'un sculpteur français originaire de la Bourgogne ou du Berry.

Ils présentent, en effet, de curieuses ressemblances avec des sculptures exécutées au XIIe siècle dans ces régions et particulièrement avec un magnifique chapiteau de l'église de Plaimpied, dans le département du Cher. Ces chapiteaux de Nazareth, dont les moulages ont été rapportés au Trocadéro par M. Deschamps, sont les témoins les plus éloignés de l'expansion de la sculpture française à l'époque romane.

SÉANCE DU 6 MAI 1932

Le prix de Lagrange (1.000 francs) est décerné à M. E. Martin-Chabot pour le premier volume de son édition et de sa traduction du provençal de la *Chanson de la croisade des Albigeois.*

SÉANCE DU 13 MAI 1932

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire à la place actuellement vacante par suite du décès de M. Gsell. Sont candidats : MM. Aubert, l'abbé Breuil, Dupont-Ferrier, Hauvette, Levillain, Maspero, Picard et Mario Roques. Il y a trente-trois votants, la majorité est donc de dix-sept. Quatre tours de scrutin ont lieu qui donnent les résultats suivants :

MM. Charles Picard	2	10	16	19 ÉLU
Aubert	4	2	»	»
Breuil	1	»	»	»
Dupont-Ferrier	6	6	»	»
Hauvette	5	6	4	»
Levillain	2	1	»	»
Maspero	7	1	»	»
Mario Roques	6	7	13	14
	33	33	33	33

L'abbé Étienne Drioton, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, expose les résultats du déchiffrement qu'il vient d'effectuer de quatre inscriptions cryptographiques égyptiennes, datant du début du XIVe siècle avant notre ère, qui avaient résisté jusqu'ici à toute tentative d'interprétation. Le texte même de ces inscriptions ne fait que reproduire des formules courantes dans l'épigraphie égyptienne et qui devaient être récitées par les vivants au bénéfice du défunt. L'écriture énigmatique employée

est purement phonétique : elle procède par rébus et par signes acrophoniques, c'est-à-dire ayant la valeur de l'articulation initiale des mots servant à désigner les objets figurés. La transcription de l'égyptien suivant ce système permet de faire certaines constatations touchant l'état phonétique réel de la langue sous le règne d'Aménophis III.

La question qui se pose est de savoir pourquoi les Égyptiens de cette époque ont dissimulé de la sorte des formules qui n'avaient rien de secret et qui, de plus, étaient destinées à être lues.

L'abbé Drioton propose l'hypothèse qu'il s'agit d'une tentative pour exciter la curiosité des contemporains et les amener, sous couleur d'énigmes à résoudre, à lire des formules utiles au mort qui, à cause de leur banalité, ne rencontraient plus que l'indifférence chez les visiteurs des tombeaux.

SÉANCE DU 20 MAI 1932

Aucune communication archéologique.

SÉANCE DU 27 MAI 1932

L'Académie décerne le grand prix d'histoire Gobert (9.000 francs) à M. Grenier, pour son *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, et le second prix Gobert (1.000 francs) à MM. Calmette et Perinelle, pour leur ouvrage *Louis XI et l'Angleterre*.

Le prix Estrade Delcros (8.000 francs) est décerné à M. Dorez pour *la Cour du pape Paul III*.

M. A. Moret fait circuler la photographie d'un pectoral égyptien en or ciselé, que l'émir Chehab, conservateur du Musée national libanais de Beyrouth, vient d'acheter à Jérusalem. En forme de naos, il offre, à l'intérieur, une double scène aux motifs symétriques où le roi Amenhemat III (XII^{e} dynastie, 1840 av. J.-C.) est figuré sous l'aspect d'un enfant nu avec la vache Hathor, sa mère. Il s'agit là d'une commémoration de la naissance divine du pharaon. Ce tableau rituel, fréquent depuis la XVIII^{e} dynastie, n'était pas encore attesté pour les époques antérieures. Il provient peut-être d'une nécropole royale, non encore identifiée, de Canaan, dont les princes, à l'exemple de ceux de Byblos, recevaient les cadeaux de leur suzerain le pharaon.

Dans les années qui suivirent le malheureux traité de Philocrate, qui ne pouvait pas rétablir la paix dans les esprits, Athènes fut sans cesse tiraillée entre le devoir d'améliorer le sort des citoyens indigents et les nécessités de la défense nationale. Il s'agit de savoir si les excédents du budget, une fois dotées les autres administrations, grossiront le « fonds du spectacle », devenu en fait le fonds de l'assistance publique, ou serviront à constituer le trésor de l'armée. La lutte des partis se résume dans la concurrence des deux caisses, celle du *théôricon* et celle des *stratiôtica*. On sait que Démosthène était favorable, en principe, à la suppression du *théôricon ;* mais on s'imagine, d'ordinaire, qu'il n'obtint satisfaction qu'au dernier moment, à la veille de la défaite suprême. En réalité, les inscriptions nous apprennent que la caisse militaire a été créée dès 349 et qu'en 344-343 elle avait assez d'importance pour être pourvue d'un trésorier spécial. Les *stratiôtica* grignotèrent le *théô-*

ricon dix ans avant d'en absorber les restes. Par là s'explique la revision des registres civiques qui se fit vers cette époque : il fallait, en un temps où les fonds de l'assistance publique étaient en diminution constante, diminuer le nombre des parties prenantes en écartant les intrus. On comprend donc qu'en 341, quand les surplus versés au *théôricon* étaient devenus d'une modicité dérisoire, Démosthène ait jugé inutile de les lui enlever : ainsi tombe le principal argument qu'on ait fait valoir contre l'authenticité de la quatrième *Philippique*. En somme, le grand citoyen ne fut pas l'homme qu'on se représente souvent, et le peuple athénien apparaît moins avide de sportules qu'on ne croit, et moins sourd aux appels d'un patriotisme justement alarmé.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

JULES MARTHA

Fils du spirituel et délicat humaniste Constant Martha, membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne, Jules Martha est né à Strasbourg, où enseignait alors son père, en 1853; il est mort à Paris, professeur honoraire à la Sorbonne, en avril 1932, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Martha, après de brillantes études, fut reçu en 1872 à l'École normale, dans une promotion qui comptait, parmi ses illustrations futures, Jules Lemaître, Gabriel Séailles et Paul Girard. En 1876, il fut nommé membre de l'École d'Athènes avec Haussoullier et Beaudouin. Son temps en Grèce, sous la direction d'Albert Dumont, fut bien employé. Il fit un voyage utile dans le Péloponnèse (1877), un séjour à Rhodes et les îles voisines (1878), puis à Naxos et à Thespies (1879). Il fut, la même année, avec Homolle et P. Girard, l'hôte courtoisement reçu des savants allemands occupés aux fouilles d'Olympie. Sur le conseil de Dumont, il entreprit le catalogue des statuettes en terre cuite de la Société archéologique d'Athènes et le publia avec une belle *Introduction*, encore indispensable (1880). Au cours de sa carrière universitaire, il enseigna la littérature latine à Montpellier, à Dijon, à Lyon, enfin à l'École normale et à la Sorbonne. Sa thèse de doctorat (1882) eut pour sujet *les Sacerdoces athéniens*. En 1883 et 1884, il collabora avec Olivier Rayet, dont l'autorité était alors très grande sur ses camarades plus jeunes, aux *Monuments de l'art antique*. Si Gambetta, qui aimait Rayet, avait vécu, celui-ci serait devenu directeur des Musées; il avait l'intention de mettre Collignon aux antiquités grecques, Martha aux antiquités romaines, éloignant le reste du personnel archéologique sauf Villefosse, qu'il entendait nommer bibliothécaire du Louvre. Martha s'était spécialisé dès lors dans l'étude des arts et de la littérature de l'Italie. En 1884, il publia, dans la Collection Quantin, un remarquable précis d'*Archéologie étrusque et romaine*, suivi, en 1889, de son important volume in-4°, *l'Art étrusque*, qui, malgré de fâcheuses concessions aux théories d'Helbig, est encore le meilleur ouvrage à ce sujet dans notre langue (cf. mon article *Rev. critique*, 1889, II, p. 494, qui lui fit plaisir). Malheureusement, il voulut aussi aborder la question étrusque en linguiste; il étudia, avec sa conscience ordinaire, les langues finno-ougriennes, où il croyait trouver la clef tant cherchée, et surprit le monde savant par un livre sur la langue étrusque dont on reconnut aussitôt la fragilité (cf. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 427). Affligé de cet insuccès, il se consacra dès lors à l'enseignement de la littérature latine, à la publication de textes et de traductions, notamment du *Brutus* et du *De Finibus* de Cicéron (coll. Hachette et Budé). Une certaine timidité naturelle l'empêcha, malgré ses titres, de se présenter à l'Académie des Inscriptions; il était membre de la Société des Antiquaires et la présida.

S. R.

PAUL COUISSIN

C'est avec un profond chagrin que j'ai appris la mort de notre collaborateur et ami Paul Couissin, décédé à Aix, le 8 mars 1932, d'une grippe infectieuse qui l'enleva en neuf jours, à l'âge de quarante-sept ans. L'archéologie française n'a pas fait de perte plus cruelle depuis celle d'Henri Hubert.

Né à Brest, d'une famille bretonne, le 10 avril 1885, Couissin montra de bonne heure des talents multiples : il était musicien, dessinateur, poète à ses heures. Jusqu'en 1901, il étudia au lycée de Brest, puis au lycée Henri-IV et fut reçu licencié en 1904. Son service militaire accompli, il fut délégué dans les fonctions de professeur au lycée de Saint-Omer; c'est alors qu'il fut reçu agrégé de grammaire. En 1914, il fut successivement sergent et adjudant au 8e génie et servit là pendant toute la guerre. Il fut ensuite nommé professeur au lycée de Rennes, où il enseigna pendant sept ans. Reçu docteur ès lettres en 1926, il devint professeur à la Faculté des lettres d'Aix-Marseille et conservateur du Château Borély, où il occupa pendant quatre mois seulement la place laissée vacante par la retraite de Michel Clerc (1928).

Ses premiers travaux archéologiques, illustrés de sa main, révélèrent bientôt un maître, mieux informé qu'aucun de ses contemporains de ce qui concerne l'armement des peuples antiques. Sa thèse de doctorat sur les armes romaines est, dans son genre, un chef-d'œuvre de critique et d'érudition inventive; jamais d'ailleurs il n'aborda un sujet sans y laisser la marque d'une pensée originale et d'un style personnel. M. Adrien Blanchet l'avait choisi pour collaborer à la grande carte archéologique de la Gaule romaine; les deux premières cartes, seules publiées jusqu'à présent, montrent quel auxiliaire de premier ordre cette entreprise a perdu. Au moment de sa mort, il mettait la dernière main à un ouvrage que lui avait demandé l'Association Budé sur l'armée et la marine des Grecs (1). « Toute sa vie, m'écrit son frère, professeur au lycée Buffon, Paul est resté artiste et écrivain. Il laisse des compositions musicales, des milliers de vers, de splendides missels et triptyques enluminés, distribués aux membres de sa famille. C'est le dessin et le souci de l'exactitude qui l'ont conduit à l'archéologie. » D'un caractère enjoué et serviable, il fut, tant dans les lycées où il enseigna qu'à la Faculté d'Aix, très aimé de ses élèves; j'aurais voulu reproduire ici le touchant discours qu'un de ses élèves d'Aix, Ch. Géronimi, a prononcé le 9 mars sur sa tombe. Un maître ainsi apprécié et pleuré ne pouvait être qu'une nature

(1) Cet ouvrage a paru en mai 1932, par les soins de M. J. Heuzey.

supérieure; cette même impression est celle que m'ont laissée de trop rares entrevues et une longue correspondance, au cours de laquelle il a souvent reconnu — et j'en suis fier — que je lui avais rendu, à ses débuts, quelques bons offices. *Anima docta et candida, vale* [1].

S. R.

FERNAND COURBY

Au début de mars 1932, en sa cinquante-troisième année, un des meilleurs connaisseurs de l'architecture grecque — délienne et delphique spécialement — a été enlevé brusquement par une méningite. Il avait été opéré trop tard d'une mastoïdite qu'il aggrava en venant faire ses cours jusqu'au bout, à la Faculté des lettres de Lyon; il enseignait là, avec un dévouement auquel ses étudiants ont rendu un touchant hommage, la philologie grecque. F. Courby avait été distingué à Lyon même, puis formé, par H. Lechat, dont il fut un des plus remarquables élèves. Il avait reçu un don rare et précieux : son tempérament d'artiste visuel, de constructeur technicien. Quand il partit pour Athènes — dans la promotion qui comptait aussi le regretté G. Leroux et P. Roussel — il se rendit sympathique dès le séjour à la villa Médicis — A. Grenier me le rappelait récemment — parmi les anciens de l'École des Beaux-Arts, qui pensaient retrouver en lui l'un des leurs. Il aima la Grèce, et lui rendit toute sa vie, par ses travaux, ce qu'elle lui avait donné. Sa destinée fut profondément malheureuse, car il perdit sa première femme en 1914, au moment où il allait être mobilisé; il dut ajouter à toutes les fatigues de la guerre les inquiétudes que lui inspirait l'isolement de deux filles très jeunes; il n'en fit pas moins énergiquement son devoir; c'est sous l'uniforme d'adjudant d'infanterie, et sous les balles turques, qu'il contribua à fouiller la nécropole d'Éléonte (*BCH*, 1915, p. 135 sqq.); il rendit ensuite les meilleurs services à l'État-major des armées d'Orient, où l'on appréciait singulièrement ses talents de cartographe et d'interprète. Avant 1914, il avait déjà à son actif de nombreuses campagnes déliennes, où il intervenait en spécialiste de l'architecture grecque; il avait exhumé et fait connaître le *Portique d'Antigone*, avec l'une des deux tombes des Vierges hyperboréennes, premier jalon de la protohistoire du sanctuaire; il étudia les vases à reliefs et certaines sculptures; il avait préparé par une mission à Stratos (Acarnanie) la mise en valeur des fouilles de la cité et du temple de

(1) Bibliographie sommaire. — **1923**. *Les guerriers et les armes sur le mausolée de Saint-Rémy; les armes sur les monuments romains de la Gaule; le Gaulois de Mondragon* (ces trois mémoires dans notre *Revue*). — **1924**. *Frises de l'arc d'Orange; deux statuettes du Musée de Rennes, le poignard de Faon* (*Rev. arch. et Monuments Piot*). — **1926**. *Les armes romaines* (thèse); *agrafe de ceinturon de type italique trouvée à Rennes; les glaives anthropoïdes; la date de l'arc d'Orange* (le tout dans notre *Revue*). — **1927**. *Le mythe de l'Atlantide* (excellent article du *Mercure de France*, réfutant des erreurs trop accréditées); *Les armes gauloises sur les monuments* (*Rev. arch.*). — **1928**. *La force motrice animale à travers les âges* (*Rev. des Etudes anciennes*); *le dieu-épée de Iasili-Kaïa et le Culte de l'épée; sur quelques armes antiques; les triomphes de Domitien* (le tout dans notre *Revue*). — **1929**. *Orig. et évol. de l'ἐπόχη* (*Rev. des Et. grecques*); Tacite, *Germ.*, XVII, 9 (*Rev. des Et. latines*); *la nudité guerrière des Gaulois* (*Ann. de la Fac. d'Aix*); *le stoïcisme de la Nouv. Acad.* (*Rev. hist. philosophie*); *Les armes gauloises sur les monuments* (*Rev. arch.*). — **1930**. *Le Casque romain de la caverne delle Mosche; guerriers et gladiateurs samnites* (*Rev. arch.*). — **1931** (avec Donnadieu). *Egitna et le monument de Biot* (*Rev. arch.*).

Zeus. La commission de Delphes venait de faire appel à lui pour l'étude du grand temple oraculaire. M. E. Bourguet pourrait porter témoignage sur ce séjour de 1919 où il le vit, sitôt rendu à l'étude, travailler avec tant d'acharnement, dans les conditions les plus pénibles. F. Courby réussit à se refaire ensuite un foyer, où grâce au dévouement d'une compagne parfaite, fille de l'helléniste Allègre, il connut quelques années de répit, avant le fatal retour des inquiétudes et des tristesses qui ne lui furent jamais épargnées pour ses enfants. Il les supportait vaillamment, mais elles l'ont usé. Très réservé, détestant les intrigues, F. Courby ne prodiguait pas les signes extérieurs de l'amitié; seuls ceux qui l'ont bien connu savent comme il était sensible et d'une rare délicatesse de cœur; très observateur, il s'amusait avec indulgence des ridicules et des faiblesses; mais sa verve n'était jamais méchante. Il était un compagnon de voyages vaillant et précieux. Les archéologues qui ont eu en mains ses publications magistrales de Delphes et de Délos n'ont pas besoin d'être avertis de l'étendue de la perte subie par l'École d'Athènes. Ce qu'on doit dire, c'est que si l'étude des ruines architecturales a aujourd'hui tant progressé, parce qu'elle n'est plus traitée à part et qu'elle paraît devoir incomber aux archéologues mêmes, F. Courby est un de ceux qui ont permis ce changement capital de nos méthodes. Il savait voir les ruines, talent très rare, et les ressusciter, même graphiquement, car dans ses publications, beaucoup de plans et dessins sont son œuvre [1].

Ch. Picard.

GUSTAV KOSSINNA

Né à Tilsit en 1858, G. Kossinna, premier professeur d'archéologie préhistorique à l'Université de Berlin (1902), est mort subitement d'une pneumonie le 20 décembre 1931. Ce fut un homme d'une activité prodigieuse, auquel les adversaires mêmes de ses idées et de ses méthodes rendaient hommage. Élève de Müllenhoff pour les études germaniques, il s'efforça de mettre d'accord les résultats de la philologie avec ceux des sciences préhistoriques, en particulier sur le terrain de l'Allemagne, qui lui était naturellement le plus fami-

(1) Bibliographie sommaire. — **1910**. *Monuments Piot, XVIII, Plaque délienne de bronze sculptée. BCH : Sur quelques termes d'architecture délienne.* — **1911**. *Ibid. La tholos du Trésor de Sicyone à Delphes.* — **1912***. *Le Portique d'Antigone ou du N.-E. à Délos; Exploration archéologique de Délos*, t. V. — **1913**. *BCH : Vases à reliefs d'applique du musée de Délos; Mélanges Holleaux : l'Autel de cornes à Délos.* — **1914**. *BCH : Note sur la date du Portique d'Antigone à Délos; le fronton oriental du temple archaïque d'Apollon à Delphes.* — **1915***. *Fouilles de Delphes, architecture et topographie : La terrasse du Temple d'Apollon*, 1er fascicule; *BCH : Nécropole d'Eléonte de Thrace* (avec J. Chamonard et Dhorme). — **1921***. *Fouilles de Delphes, la Terrasse du Temple*, 2e fascicule; *BCH : Notes topographiques et archéologiques sur le sanctuaire d'Apollon délien.* — **1922***. *Les vases grecs à reliefs* (thèse), *Bibliothèque d'Athènes et Rome, CXXV.* — **1924***. *Recherches archéologiques à Stratos d'Acarnanie* (avec Ch. Picard). — **1926**. *BCH : Monument étolien de la place de l'Opisthodome à Delphes.* — **1927***. *Fouilles de Delphes, la Terrasse du Temple*, 3e fascicule. — **1931***. *Les temples d'Apollon, Exploration archéologique de Délos, XII* (prix Ambatiélos).

F. Courby préparait une étude sur la *maison grecque*, pour la collection *La vie publique et privée des anciens Grecs* (G. Budé). Il avait été deux fois titulaire de la grande médaille d'argent de la Société des architectes de France. Dans la liste ci-dessus, ses livres sont seuls marqués d'un astérisque. La *Revue des Etudes anciennes* (XXXIV, 1, 1932) a publié de lui un article de philologie, le premier et le dernier : *Aristophane, Oiseaux*, v. *1410-1417* (paru au moment de sa mort).

lier. Qu'il ait été souvent séduit par le chauvinisme germanique, par le *Deutschland über Alles* des nationalistes de son pays, cela n'est pas contestable, mais n'enlève rien à la valeur de ses longues recherches pour le classement et la connaissance intégrale des antiquités pré-romaines, notamment de la céramique. Son œuvre capitale fut la fondation et la direction de la revue *Mannus* et de la *Mannus-Bibliothek*, qui ont publié des travaux d'une haute valeur. En 23 ans, il attacha son nom à plus de quatre-vingts volumes. La *Gesellschaft für deutsche Vorgeschichte* (1901) et le *Nachrichtenblatt* (sur les trouvailles) doivent également leur existence à ce puissant organisateur, dont l'enseignement forma toute une pépinière de préhistoriens tant allemands qu'étrangers (par ex. Nils Aoberg, qui a dédié son dernier ouvrage à la mémoire de son maître). Avant de monter dans la chaire universitaire créée pour lui, il avait été bibliothécaire à Halle, Bonn et Berlin, rédacteur des *Guides* Baedeker pour l'Allemagne et avait fait de longs voyages archéologiques, dont l'un l'amena au Musée de Saint-Germain. *Ich bin Rutotianer*, me déclara-t-il presque en entrant; je ne sais s'il resta longtemps partisan du système de M. Rutot, qui l'avait séduit, mais il ne savait rien faire ni dire sans enthousiasme. Son dernier ouvrage, sur la civilisation germanique, a paru peu de jours avant sa mort [1].

S. R.

HENRY OPPENHEIMER

Né en 1859 à Washington, mort à Londres, où il résidait, le 23 mars 1932, ce financier ami des arts avait formé une des plus belles collections connues, en dehors des grands Musées, de dessins et d'autres objets d'art de la Renaissance [2]. Le fait d'avoir appartenu à cette collection sera désormais, aux yeux des archéologues et antiquaires, le meilleur certificat d'excellence, car cet amateur très expert n'achetait que de belles pièces et avait acquis, à cet égard, une autorité à laquelle les connaisseurs britanniques n'étaient pas seuls à rendre hommage.

S. R.

Sur la date de Stonehenge.

Sir Arthur Evans avoue, dans une lettre, qu'il assignait autrefois à ce monument une date beaucoup trop basse (vers 500), mais qu'il le croit aujourd'hui énéolithique. M. G. Engleheart (*Antiq. Journal*, 1932, p. 23) conclut dans le même sens : « Nous avons un double témoignage de poids : d'abord, celui d'un *long barrow* qui implique une date énéolithique pour la première

(1) Autres publications principales : *Die vorgesch. Ausbreitung der Germanen in Deutschland*, 1896 ; *Die ethnologische Stellung der Ostgermanen*, 1896 ; *Die indogerm. Frage archäolog. beantwortet*, 1902 ; *Archäol. der Ostgermanen*, 1905 ; *Die Herkunft der Germanen*, 1911 ; *Deutsche Vorgesch. eine hervorrag. national Wissenschaft*, 1912 ; *Goldreichtum der Germanen in der Bronzezeit*, 1912 ; *Altgermanische Kulturhöhe*, 1918 ; *Höhepunkt nordindogerm. Kultur*, 1920 ; *Entwickl. und Verbreit. der steinzeitlichen Trichterbecher*, etc., 1920 ; *Ursprung und Verbreitung der Germanen*, 1926. Une bibliographie complète, tenant compte de ses très nombreux articles, souvent polémiques, remplirait une brochure. On est étonné que sa biographie manque à la dernière éd. de l'*Encycl. Britannica*.

(2) A défaut de catalogue spécial, voir celui de l'Exposition italienne de Londres (1931), où la collection Oppenheim était représentée par plus de 60 objets (dessins de Léonard, Pérugin, Raphaël, Corrège, etc.).

construction, puis celui de *round barrows* qui tend à faire assigner la reconstruction au début de l'âge du bronze. » Mais est-il certain qu'il y a eu reconstruction?

X.

Une cachette de l'époque du bronze, près de Lisieux, vers 1620.

Ayant dépouillé tous les volumes de la Correspondance de Peiresc, pour les recherches nécessaires à la Carte archéologique de la Gaule romaine, j'ai constaté, une fois de plus, que le grand érudit provençal s'était intéressé aux antiquités de toutes les époques. Les deux passages que je reproduis ci-dessous indiquent évidemment qu'il ne soupçonnait pas plus que ses contemporains l'âge réel et la nature des objets dont il parle dans ses deux lettres, qui, écrites à deux correspondants différents, à treize ans d'intervalle, démontrent qu'il poursuivait avec ténacité la solution des problèmes qui le préoccupaient. On sait que Malherbe et Peiresc furent en correspondance pendant vingt-deux ans : le second avait-il fait du premier un « antiquaire »? En tout cas, il essayait d'en tirer des renseignements.

Adrien Blanchet.

I. Quant à ce que M. de Malherbe vous a escript, puisque ne se peult plus avoir de cez engins, au moings vouldrois je bien sçavoir le nom du village où ilz ont esté trouvez et convertiz en clous et à peu prez le nombre qu'il s'en trouva et vous prie d'en advertir M. de Malherbe quand il viendra à Lisieux si n'en avez de plus prompte commodité parce qu'ayant bon nombre de parens et amiz en ces quartiers là, il en pourroit arracher encores quelque pièce de ceux qui en pourront avoir retenu quelqu'une par curiosité.

(Lettre de Peiresc au peintre Bourgeois, en date du 3 décembre 1621. Carpentras, *Minutes*, reg. B, f° 501. Publiée en note par Ph. Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc*, t. VII, 1898, p. 755, note 1).

II. Pour cette espece de hache, il y a beaucoup plus d'apparance qu'elle puisse avoir servy au labourage, comme vous dictes, qu'aux sacrifices. Il en fut trouvé la charge de troys mullets au terroir de Lisieux, du temps de feu Mgr le Garde des Seaux du Vair [Guillaume du Vair, évêque de Lisieux, de 1618 à 1621] dont j'en choisys deux ou troys, pour faire voir qu'elles avoient une petite oreillette ou boucle pour le retenir de crainte qu'il ne se perdist en labourant parmy la terre. Au moings ce fut mon advis conforme au vostre en cela.

(*Lettres de Peiresc* publiées par Ph. Tamizey de Larroque, t. V, 1894, p. 723; lettre à M. Menestrier, chanoine de Besançon, datée d'Aix, 4 octobre 1634.)

Une nouvelle pyramide.

Les fouilles du professeur Selim Hassan, de l'Université égyptienne, ont abouti, au mois de février 1932, à la découverte d'une quatrième pyramide de Gizeh, à 250 mètres au sud de la pyramide de Chéops et à l'ouest du Sphinx. Elle avait 60 pieds de haut et couvrait 180 pieds carrés. Plus petite que la troisième, la quatrième pyramide diffère des autres par son mode de construction : les blocs de pierre sont plus grands. On y a trouvé des fragments de deux stèles en granit, hautes de 12 pieds, qui marquaient l'entrée de l'édifice et portent le nom nouveau de *Khenet Kawes* « reine des deux Égyptes, mère du roi des deux Égyptes, fille du dieu » dont le nom s'est déjà rencontré à Abusir. On a supposé qu'elle était la fille de Spepseskaf, dernier roi de la

IVe dynastie, formant la transition entre cette dynastie et la Ve. A la date du 22 février, la chambre funéraire n'avait pas encore été découverte. Tout près de la nouvelle pyramide M. Selim signale onze tombes de grands personnages creusées dans le roc. L'une d'elles contenait les restes de la reine Bulnefer. Il y a aussi les traces d'une construction en briques où l'on croit voir les débris du temple relié à la pyramide. Une des faces de celle-ci est taillée dans le roc et présente de fausses portes, caractère nouveau dans l'architecture de ces monuments (*Times*, 19 et 22 février 1932).

X.

Nouvelles découvertes à Ur.

A un niveau de 30 pieds au-dessous du sol actuel, on a découvert une tombe contenant les restes de 18 corps, pourvus presque tous d'ornements d'or et de perles de verre. Chaque ensevelissement avait eu lieu isolément, avec cérémonies et sacrifices. L'époque est celle de la deuxième dynastie d'Ur, vers 2800, dont nous savons encore peu de chose (L. Woolley, *Times*, 12 février 1932).

X.

Sceaux à décor indou en Babylonie.

On possède aujourd'hui six sceaux de provenance babylonienne, tellement semblables à ceux qu'on a trouvés à Mohenjo Daro, dans la vallée de l'Indus, que l'identité d'origine est incontestable. Ces seaux paraissent remonter à 2.500 environ avant notre ère. Le problème que posent les relations de la Babylonie avec l'Inde est encore insoluble (voir *Illustrated London News*, 13 février 1932, et *Times*, 26 mars, où est publiée une lettre de H. Frankfort avec la photographie d'un des sceaux[1]). La question de *priorité* doit être réservée tant que nous ne connaîtrons pas les périodes archaïques de la civilisation de l'Indus.

S. R.

La prise de Jéricho.

Le professeur Newberry a présenté un rapport sur les scarabées trouvés dans les tombes royales de Jéricho. La plus grande partie de ces objets se place depuis l'époque des Hycsos (2400) jusqu'à celle d'Aménophis III (1400). Aucun n'est postérieur à ce règne; la période entre Aménophis IV (Akhenaten) et Ramsès II n'est pas représentée (1375-1225). Ainsi le témoignage des poteries trouvées dans la cité incendiée reçoit confirmation : Jéricho a été détruite par Josué du temps d'Aménophis III (1413-1377) et l'Exode doit se placer immédiatement après la mort de Thoutmosis III (1447), sous le règne d'Aménophis II (1447-1420) [*Times*, 28 mars 1932].

X.

Les tombes royales de Jéricho.

M. le professeur Garstang annonce (*Times*, 26 janvier 1932) une découverte de premier ordre, celle des tombes royales de Jéricho. Outre quantité

(1) On y voit une procession d'éléphants et de rhinocéros, animaux inconnus en Babylonie.

de poteries, elles contenaient des scarabées égyptiens. Au XVe siècle, les rois de Jéricho portaient des noms syriens et étaient les vassaux de l'Égypte, au nom de laquelle ils exerçaient leur autorité. Une des tombes est datée du règne de la reine Hatasu et de Thoutmès III. Hatasu, pendant le règne de Thoutmès II, qui dura treize ans, gouverna l'Égypte. Sir Charles Marston, l'organisateur de l'expédition pour laquelle travaille M. Garstang, va un peu vite en besogne quand il dit qu'Hatasu sauva des eaux l'enfant Moïse, le fit élever et en fit un officier de sa Cour. Après l'avènement de Thoutmès III, Hatasu tomba en disgrâce et mourut l'an 14 du nouveau règne; on confisqua ses biens, et ses favoris, dont Moïse, furent contraints de prendre la fuite (?). Thoutmès III, qui régna cinquante-trois ans, ne fut pas le Pharaon de l'Exode; mais, après sa mort, Moïse revint du désert, où il avait passé quarante ans, et c'est alors que l'Exode eut lieu (?).

X.

A Gaza.

Sir Flinders Petrie écrit au *Times* (4 février 1932) que les fouilles de l'École anglaise à Tell el Aioul ont mis à nu des fondations massives à trois niveaux. Le niveau supérieur est daté par de la poterie chypriote de la XVIIIe dynastie; le niveau moyen par la présence du cheval (hittite); le niveau inférieur est probablement hyksos (XIIe dynastie). Un fait remarquable, dans le niveau moyen, est le sacrifice de chevaux dans les rites de fondation, accompagné de repas hippophagiques, les premiers dont on trouve trace en Orient, alors qu'ils étaient d'usage en Europe depuis la plus haute antiquité.

S. R.

La table de la Multiplication des pains.

On montrait en 383, au témoignage de la *Peregrinatio Silviæ*, près du lac de Galilée, la table sur laquelle Jésus avait multiplié les pains et les poissons pour nourrir la foule. Cette table vient d'être retrouvée en place à Tabgha, émergeant d'un pavé de mosaïque où sont figurés des corbeilles de pains et des poissons. Au-dessus s'élevait, à l'époque byzantine (IXe siècle), une grande église dont il ne reste rien; mais sur une autre partie du pavé on voit des paons, des cigognes, des oiseaux d'eau et des fleurs de lotus bien conservés. La fouille a été faite par des ecclésiastiques de Cologne (*Times*, 24 mars 1932).

S. R.

La tribu de Juda.

Le territoire de Juda était le plus méridional du pays qu'on a appelé depuis la Palestine. La Bible reconnaît qu'elle était métissée, puisqu'elle donne pour épouse à Juda une Cananéenne, Ihoua, fille de Hara : précaution pour dissimuler son caractère cananéen. Elle avait un dieu différent de l'El des pays du Nord. Ce dieu s'appelait Icho, prononcé Iao par les Européens. Il avait la forme d'un serpent. C'était un dieu guérisseur (Nomb., II, 8) et un dieu prophétique : son nom ineffable était Ino, et son nom vulgaire Néhushtou (le divin). A ces caractères, on reconnaît l'Eshmoun

phénicien, l'Asclépios grec, l'Esculape latin. Il était enfermé dans un coffre appelé arche, à la mode égyptienne. Les prêtres l'en sortaient à certains moments (le texte hébreu signifie devant l'arche) et le peuple lui faisait des encensements (II Rois, XVIII, 4).

Dans le Nord, au contraire, le dieu s'appelait El (El-Bath-El) et il avait la forme d'un jeune taureau : il ne pouvait être question de l'enfermer dans une arche. Tandis que le culte de Iao avait son centre à Hébron (II *Sam.*, XV, 7), celui de El était Betnel où Dan Iao avait à Hébron sa grotte sépulcrale avec un bois sacré et une terre pour subvenir aux frais du culte (*Gen.* 23). On y trouvait Abraham, le Père Très-Haut (cf. le θεὸς ὕψιστος) et son fils Ishahakkon (en assyrien, nom du prêtre du dieu principal). Ce dieu mourait-il pour renaître? Il y avait à Cypre un dieu Ieu, que l'on confondait avec Tammouz-Adonis. Ce nom de Iao entrait dans une infinité de noms théophores (Jonathan, Ezéchias, etc.). On le reconnaît en composition dans des intailles sidoniennes, et même, au Musée de Carthage, une intaille porte le nom de Ioab, prêtre de Carthage. C'était donc une des divinités du panthéon phénicien.

La tribu reconnut pour son père selon le sang le dieu Père Très-Haut, et la suprématie de Juda fit de sa religion la religion officielle de toutes les tribus.

Ainsi, Juda demeura une personnalité ethnique distincte des autres tribus.

Les livres des Rois attribuent à Jéroboam l'installation du dieu taureau dans les tribus du Nord. Il est évident que Jéroboam n'a fait qu'enregistrer un culte très ancien. Salomon l'avait toléré; il était éclectique en religion et tolérait les dieux moabites, ammonites, sidoniens (I Rois, XI, 5); c'était une politique. Ainsi, beaucoup plus tard, à la Mecque, les Karéshites placèrent dans la Kaaba les images de tous les dieux des tribus arabes.

Le nom même de Judéen était un nom théophore : Iao en forme la première partie (Iaoudi).

Un Judéen, nommé David, condottiere astucieux et sans scrupule, qui avait servi tour à tour le roi d'Israël, le roi de Moab, et Akis le philistin, qui régnait à Gath, devint, à la suite d'intrigues dont le détail nous échappe, et que son pieux historiographe a adroitement dissimulées, le roi reconnu des tribus du Nord; mais l'antagonisme subsista entre ces deux parties mal soudées. Une fois déjà, sous son règne (II Sam., XX, 1), retentit le cri : « Point d'alliance avec le fils d'Isaï. Israël, à tes tentes. » La sédition fut étouffée. Mais il reprit après Salomon (I Rois, XII, 16) et cette fois la déchéance fut définitive, et dura jusqu'à la fin des deux royaumes.

En résumé, Juda fut une tribu cananéenne; elle ne fut agrégée à la descendance commune d'Abraham que par une fiction politique.

Manouba.

CH. NOEL.

Panhétisme.

Je me permets de protester contre l'imputation, admise dans la *Revue archéologique* (1932, I, p. 163), d'être un adhérent du *panhétisme*. On doit cette opinion à M. E. Lœwy, qui s'est pourtant borné à écrire (*Athen. Mitt.*, 1925, p. 35) : *Bei aller Würdigung des an Poulsens Buch Verdienstlichen kann ich in dem durch ihn eingeleiteten Panhethismus keinen geeigneten Ersatz*

für den mir vorgeworfenen Pankretismus erkennen. Donc, je n'aurais fait qu'*inaugurer* ce mouvement. Or, cela non plus n'est pas exact, puisque, dans mon livre *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, j'ai souligné l'influence des Phéniciens bien plus que celle des Hittites sur la formation de l'art grec primitif. Mais un mot comme « pan-phénicien » sonnerait vraiment trop mal. Ce qui est vrai, c'est que j'ai émis l'opinion — et j'en suis toujours convaincu — qu'aux premières étapes de l'art grec, bien des courants se sont fait sentir : influences de la Phénicie aussi bien que de la Syrie hittite, de l'Égypte, etc.

Frederik Poulsen.

Les fouilles de Mallia.

A la suite d'une conférence faite à l'*Hellenic Society* de Londres par M. Chapouthier sur ses fouilles de Mallia, Sir Arthur Evans a pris la parole, pour rendre hommage à l'excellente conduite des fouilles et à leurs résultats. « A Cnossos, dit-il, les restes des plus anciens palais ont été en grande partie détruits ou dissimulés par des constructions postérieures, tandis qu'à Millia le palais primitif est resté relativement intact. Il fournit la preuve de la haute civilisation de la Crète minoenne au début de l'ère des palais et un chaînon important avec les pays de la Méditerranée orientale aux époques d'Abraham et de Hammourabi » (*Times*, 3 février 1932).

X.

Banquettes mycéniennes.

G. Perrot, décrivant la fameuse nécropole de Mycènes, nous montre l'enceinte formée de deux rangées concentriques de dalles placées debout, reliées à leur partie supérieure par d'autres dalles plus petites, posées horizontalement. « Ce ne peuvent être des bancs, ajoute-t-il; qui aurait tenté de s'y asseoir aurait eu les jambes en l'air, loin du sol. »

G. Perrot oublie la façon de s'asseoir des peuples orientaux, accroupis et les jambes pliées : peu importe donc que le siège soit plus ou moins élevé. Il est plus que probable que les sénateurs de Mycènes s'asseyaient de cette façon, et qu'ils n'avaient pas les jambes pendantes. Dès lors, le rôle de ces banquettes était bien de servir de sièges.

Manouba.

Ch. Noel.

Athéna Promachos.

Non moins que les monnaies, et parfois d'accord avec elles, les lampes en terre cuite permettent de se faire une idée des statues célèbres qui ont disparu. M. B. Pick s'est servi des monnaies d'Athènes et de certaines lampes découvertes au Céramique pour restituer la Promachos de Phidias, coiffée du casque corinthien, debout, au repos, tenant sa lance appuyée. Je m'étonne un peu qu'il ne se soit pas souvenu de l'Athéna en bronze, découverte près de Coblence et aujourd'hui à Boston, qu'on a considérée, non sans quelque raison, comme une copie de la Promachos (*Bronzes figurés du Musée de Saint-Germain*, p. 41).

S. R.

Les Néréides de Xanthos.

« Statues décoratives », disait Lechat (d'accord avec bien d'autres) des Néréides de Xanthos. Mais le mot et l'idée de simple « décoration » répugne à la nouvelle génération des exégètes, qui mettent au service du symbolisme une science souvent très bien armée. Ainsi M. Picard [1] rappelle que, dans l'*Andromaque* d'Euripide, le vieux Pélée, au moment de sa mort, est enlevé par des Néréides à *Leuké Akté;* il rappelle que dans l'*Ion* du même les cinquante filles de Nérée participent aux saintes parades (d'Éleusis, lors de la procession d'automne); que Pindare — un initié d'Éleusis —, montre Ino appelée à l'immortalité bienheureuse parmi les Néréides. Pour être bref, je passe bien d'autres arguments, d'où il résulterait que les Néréides de Xanthos, comme celles des sarcophages, appartiennent au culte pré-hellénique d'Eleusis, d'où elles ont fini par passer dans le folklore grec moderne en tant que ravisseuses d'âmes. Le sculpteur de Xanthos, écrit M. Picard, connaissait les dogmes éleusiniens (p. 17); était-il donc permis de les révéler, d'*exorcheistai* (c'est le cas de le dire) *ta mysteria ?* Il y a là de quoi convaincre plus d'un sceptique; mais peut-être en restera-t-il quelques-uns.

S. R.

Une nouvelle Niké.

Reconnaissable à sa tunique flottante et gonflée par le vent, mais sans ailes, ni tête, ni bras, une statue de marbre, qualifiée de Niké Apteros, a été découverte au cours des fouilles américaines dans l'Agora athénienne (*Times*, 15 février 1932).

X.

Médecins et femmes médecins.

Si j'avais à récrire l'article *Medicus* du *Dict. des Antiquités*, je trouverais beaucoup de neuf dans un mémoire récent d'Adolf Wilhelm : *Aerzte und Aerztinnen in Pontos, Lykien und Ægypten* (extrait des *Jahresh. de Vienne*, t. XXVI, 1931). On sait quelle est la merveilleuse habileté de ce savant à lire mieux et plus complètement des textes épigraphiques que d'excellents éditeurs — comme Cumont, Grégoire, Zingerle — ont déjà déchiffrés et restitués. Il nous donne ici, en rectifiant et en interprétant des inscriptions relatives au corps médical, de nouveaux et concluants exemples de sa maîtrise. Parmi tant de choses intéressantes, je choisis l'épigramme de Neoclaudiopolis (*Studia Pontica*, III, p. 102), où M. Wilhelm a rétabli le nom de la doctoresse *Domnina*, à rapprocher de la doctoresse *Pantheia* de Pergame et de l'*Antiochis* de Tlos. Domnina s'efforçait de détourner une épidémie de sa patrie quand elle en fut elle-même la victime; c'est peut-être une allusion à la peste de 166 qui fit de grands ravages en Asie Mineure. Ses confrères (*hétairoi*) la pleurèrent avec son mari, qui était, semble-t-il, médecin lui-même. Tout cela est éclairé par des rapprochements qui témoignent d'une étonnante sagacité.

S. R.

1. *Rev. de l'hist. des religions*, 1931, et à part (28 p. in-8°, chez Leroux).

Katherine Mansfield et l'art grec.

Célèbre dès son vivant, plus célèbre après sa mort prématurée (elle était phtisique), Kath. Mansfield a écrit des lettres charmantes dont Mme Guéritte a donné une bonne traduction (Paris, Stock, 1931). J'en extrais quelques lignes intéressantes sur une visite aux antiques du Louvre (23 mai 1922) : cela vaut la peine d'être cité :

Il y a des choses magnifiques dans cette salle, des morceaux de la frise du Parthénon, une tête d'Alexandre, d'admirables figures de femmes drapées. La draperie grecque est très étrange. On la regarde : les lignes ont l'air absolument droites, et pourtant on y voit un mouvement, une sorte de souplesse ; et bien qu'il n'y ait aucune allusion au corps qui est dessous, on en a conscience comme d'une chose vivante et palpitante [1]. Comment diable est-ce fait ? Et ils semblent avoir pu dessiner une ligne avec un ciseau comme si c'eût été un crayon. Une ligne, et voilà un bras ou un nez parfait. Les Romains sont des momies auprès d'eux.

S. R.

L'arc turquois et l'armée romaine.

L'arc figuré entre les mains des auxiliaires sur les colonnes Trajane et Aurélienne et sur les stèles funéraires est vraisemblablement, comme l'a remarqué P. Couissin [2], l'arc asiatique ou touranien à double courbure. Cette arme, encore utilisée dans la Chine moderne, paraît avoir des qualités balistiques exceptionnelles dues à sa forme même. En effet, l'arc bandé, la flèche est tout d'abord projetée par la corde avec une force de propulsion qui ne dépasse pas celle des arcs de modèle simple, mais, dans le même temps, la corde est brusquement raccourcie et le mouvement de détente s'accélère. Il y a là l'application d'une loi fondamentale de la balistique, à savoir que la portée d'un projectile est notablement accrue si l'on réussit à augmenter sensiblement au départ la force de propulsion. C'est dans ce but que les Chinois recouvrent la face extérieure de leurs arcs de la peau de certains poissons, matière offrant une forte résistance à la tension ou à la traction, tandis que la face interne est revêtue de tendons d'animaux qui, eux, s'opposent aux efforts de traction. Les pièces qui doivent subir une flexion ont un profil bi-convexe, alors que les parties qui doivent résister à la flexion offrent une section ovoïde. On connaît, d'après les historiens anciens, la portée de cette arme : les Parthes dardaient leurs flèches sur les soldats romains à une distance où les archers thraces et crétois de Crassus ne pouvaient riposter ; Moïse de Chorène, dans son histoire de la Grande Arménie (II, 79), rapporte que Tiridate, prince arménien, commandant un corps de cataphractaires de l'armée romaine, eut son cheval tué par la flèche d'un Parthe malgré la cuirasse d'écailles qui le protégeait. L'arc turquois était employé par les Sassanides [3] et sans doute également par les Arsacides dès le 1er siècle de notre ère.

P. Medinger.

1 Ceci paraît inspiré de la Héra de Samos.
2. *Les Armes romaines*, p. 486 et n. 7.
3. Demmin, *Die Kriegswaffen*. Ergänzungsband, I, p. 25.

Rome et les séismes du IXe siècle.

Au cours des fouilles qui continuent à Rome, sous la direction de Corrado Ricci, entre le monument de Victor-Emmanuel et le forum de Trajan, on a découvert un vrai « cimetière de colonnes » juxtaposées, qui n'ont pas été renversées par des Barbares, mais par le tremblement de terre de 801, sous le pontificat de Léon III. Plus les recherches se multiplient à Rome, plus il apparaît qu'on a exagéré *quod fecere Barbari* : les séismes ont été des ennemis beaucoup plus redoutables des monuments. Même la transformation de ces derniers en forteresses médiévales ne comportait que de légères destructions; l'emploi des pierres antiques pour d'autres bâtisses et la conversion des marbres en chaux sont les seuls actes funestes de vandalisme dont les édifices romains aient eu à souffrir (*Times*, 23 février 1932).

X.

Une tête romaine à retrouver.

Bourignon, à la page 156 de ses *Recherches topographiques et historiques sur les antiquités gauloises et romaines de la province de Saintonge*, parle de ruines découvertes en l'île de Courcoury (à 8 kilomètres de Saintes), dans le bois appelé *La Creuzille*, qui prouvent, sans discussion, l'existence, en ce lieu, d'une villa que certains archéologues locaux voudraient bien assimiler avec le célèbre et introuvable *Noverus* d'Ausone. Vers 1780, dans un pré voisin de ce bois, on déterra une tête en marbre blanc des Pyrénées qu'il acheta et qu'il vendit au fermier général de Senac.

Pajou, chargé de réparer le nez, faisait « beaucoup de cas » de ce buste et pensait que c'était celui d'une déesse.

« On y remarque, écrit Bourignon, beaucoup d'expression, de la correction dans le dessin, des contours gracieux.

« Les cheveux sont partagés sur le devant et se replient en ondes sur les côtés; ceux de derrière sont noués par une double tresse et leurs pointes sont roulées en boucles rondes qui ont la forme de fleurs. Le visage est un peu tourné sur la droite, les oreilles sont presque entièrement découvertes, le front est étroit parce que les cheveux le découvrent en partie, le nez est bien tiré, la bouche petite et agréable, le col mince et délicat, les yeux morts et sans prunelles. »

Nicolas Moreau, dans sa notice manuscrite de Courcoury (ses *Notes* sont à la Bibliothèque de la Ville à Saintes) — nomme cette tête Faustine et prétend qu'elle passa dans les cabinets de Senac, Grivaud de la Vincelle, Tersan, enfin en Angleterre.

Le signalement donné par Bourignon permettra-t-il de reconnaître ce buste dans le *Recueil* de Grivaud de la Vincelle, puis dans quelque collection publique ou privée anglaise ?

Ch. D.

Le bas-relief dit de Cournon.

Monsieur le Directeur,

Combien vous aviez raison d'insister pour que je qualifie d' « énigmatique » le bas-relief que j'ai étudié dans la *Revue archéologique* de novembre-

décembre 1931! J'y relatais les dires de M. Bonnabry qui m'avait toujours certifié avoir exhumé cette sculpture (dont j'avais reconnu l'authenticité certaine) de sa sablière de Cournon, six mois environ avant ma première visite. Hélas! il est toujours dangereux de rien conclure sur la provenance et les conditions de gisement d'un objet, quand on ne l'a pas vu soi-même sortir de terre!

Répondant à l'envoi du tiré-à-part de la *Revue*, M. le doyen Audollent m'écrivait, le 29 avril, qu'il avait vu, en 1926, sur l'ancienne route de Beaumont (actuellement rue Étienne-Dolet), le bas-relief que je décrivais dans mon article. A ce moment-là, il avait voulu l'acheter pour le Musée de Clermont. Mais l'entrepreneur de maçonnerie, découvreur (?) de l'objet, s'était refusé à le vendre, voulant, disait-il, le garder pour en orner sa maison. Une heure après la lecture de cette lettre, j'étais à Clermont où, avec l'aide très obligeante de M. Audollent, je commençais une enquête serrée, car il pouvait se faire, par extraordinaire, qu'il existât deux sculptures semblables. Nous parvînmes facilement à retrouver la maison en face de laquelle, *sur l'accotement opposé de la route*, M. Audollent avait vu, en 1926, la sculpture en bas-relief. Mais la nouvelle propriétaire et son fils ne purent nous donner que des indications très vagues sur l'existence de cette trouvaille. Il en fut tout autrement, à Clermont, chez M. Filet, entrepreneur de maçonnerie, premier propriétaire et constructeur de la maison de la route de Beaumont. M. Filet nous assura que la sculpture était restée dans les dépendances de son ancienne demeure, et que si, retenu par son travail, il ne pouvait nous y accompagner ce jour-là, il le ferait bien volontiers le lundi suivant, car nous nous étions présentés comme acheteurs du bas-relief. Rendez-vous fut pris pour 5 heures et demie.

Je ramenai, en auto, M. Audollent chez lui et à mon départ il me communiqua un numéro de la *Revue d'Auvergne* de 1926, où il est mentionné que des sarcophages, datés par lui du XI^e^ ou XII^e^ siècle, avaient été exhumés des fondations de la maison de la route de Beaumont, ainsi que le bas-relief dont il est donné une description sommaire.

Le 2 mai, nous nous rendons, M. Audollent et moi, chez M. Filet que nous emmenons rue Étienne-Dolet. Là, il nous fait entrer dans un jardin, attenant à son ancienne maison et nous montre un bloc de pierre sculptée que je reconnais aussitôt pour être celui qu'avait M. Bonnabry dans sa sablière. Je sors alors une photographie du bas-relief et dis à M. Filet : « Mais cette pierre, je la connais. C'est celle qui était chez M. Bonnabry ? Voyez la photographie que j'en ai prise. » Malgré la photographie où se distinguent les mêmes détails et les mêmes cassures, M. Filet persiste à dire que sa pierre n'a jamais quitté sa propriété. A ce moment, levant les yeux par hasard, je vois, émergeant au-dessus du petit mur de clôture du jardin... la tête de M. Bonnabry, qui, ignorant qui étaient les acheteurs, avait tenu vraisemblablement à suivre le marché de près : « Tiens, mais le voilà, Bonnabry! » Alors, les ayant tous deux en face de nous, nous insistons de toutes manières pour obtenir des aveux. Peine perdue. M. Bonnabry jure « sur la tête de ses enfants » (et c'est un excellent père de famille) que la pierre que j'avais photographiée à Cournon venait bien de sa carrière : « Dans ce cas, lui dis-je, vous devez l'avoir encore chez vous et nous pouvons aller la voir. — Je me suis trouvé avoir besoin d'argent, je l'ai vendue. — A M. Filet ? — Non; à

un monsieur qui ne m'a pas dit son nom. » Quant à M. Filet, il persiste à dire qu'il a trouvé le bas-relief en faisant les fondations de sa maison et que cette sculpture n'a jamais été à la carrière de Cournon.

Nous prenons alors M. Filet à part : « Enfin! Monsieur Filet, avouez-nous tout simplement que vous avez emmené votre pierre chez M. Bonnabry ? — Non, je ne l'ai pas emmenée. C'est lui qui est venu la prendre. — Mais enfin, vous avouez que c'est bien la même ? — Oui, c'est la même. » Et il insiste beaucoup pour que nous ne répétions pas son aveu à M. Bonnabry.

Nous étions fixés sur un point. Mais il y avait une autre question que nous voulions éclaircir sans retard. C'était celle du bloc calcaire, de même nature que le bas-relief, mais non sculpté, que M. Bonnabry m'avait fait trouver dans sa carrière et qu'il prétendait avoir vu en exhumant la sculpture. Je lui dis : « La pierre que j'ai retirée moi-même de votre gisement, est-elle encore chez vous ? — Oui. — Alors, allons la voir. » A la carrière de Cournon nous retrouvons, en effet, le bloc calcaire que j'avais extrait de la sablière, à 2 m. 80 de profondeur. M. Audollent se rend compte qu'il est de même nature que le bas-relief et porte également deux mortaises. D'assez grandes portions de ce bloc sont d'aspect ferrugineux, mais la sculpture aussi porte de petites parties ferrugineuses, notamment au niveau du banc.

Nous adjurons à nouveau M. Bonnabry de nous dire la vérité : « La vérité, s'écrie-t-il soudain, presque en colère, la vérité je vais vous la dire. Je vais vous expliquer. Au début de l'exploitation de ma carrière (elle a commencé en 1924), j'avais trouvé par-ci par-là une grande quantité de pierres pouvant servir aux constructions. Vous en voyez encore là un gros tas en face du hangar. Filet, entrepreneur de maçonnerie, qui est un de mes amis, se construisait une maison, sur l'ancienne route de Beaumont et m'avait demandé de lui en céder. Il vint en chercher un camion. Voyant cette pierre sculptée, que j'avais trouvée où j'ai indiqué à M. Morlet, il me demanda de la lui céder aussi, pour décorer sa maison. Je la lui laissai emporter sans difficulté, car, pour moi, elle n'avait, à ce moment, aucune valeur. Plus tard, j'appris par Filet, que vous, Monsieur Audollent, vous vouliez l'acheter pour le Musée, que vous l'aviez fait photographier. J'ai alors pensé que puisque ç'avait de la valeur, je pouvais aussi bien en profiter que mon ami Filet et je suis allé la chercher. Je peux vous fournir des témoins qui m'ont vu la retirer d'ici. Je vous donnerai leur adresse, si vous voulez leur écrire! »

Lorsque nous étions rue Étienne-Dolet, M. Audollent avait proposé à M. Filet de lui acheter le bas-relief. M. Bonnabry lui dit, après l'aveu qu'il venait de nous faire : « Vous avez demandé tout à l'heure à M. Filet d'acheter la pierre pour votre Musée. Si vous la voulez, vous n'avez pas besoin de passer par lui. Je puis vous la vendre directement. » M. Audollent lui répondit qu'il les reverrait l'un et l'autre à ce sujet, puisqu'il avait déjà demandé le bas-relief à M. Filet.

Notre enquête se terminait donc sur un nouveau point d'interrogation. Cependant nous avions acquis une certitude : le bas-relief que j'avais photographié à Cournon et décrit dans mon article de la *Revue* est bien le même que celui que M. Audollent avait vu, en 1926, sur l'ancienne route de Beaumont. Mais avait-il été exhumé de la sablière de Cournon ou des terrassements de la maison de la route de Beaumont ?

En faveur de la thèse Filet, il y a sa plus grande simplicité. C'est beaucoup.

Mais la thèse Bonnabry a pour elle deux faits matériels d'une réelle importance.

C'est tout d'abord *le second bloc calcaire, sans sculpture, mais de même nature que le bas-relief* et portant comme lui des entailles pour tenons, que j'ai retrouvé dans la sablière, à l'endroit et à la profondeur où M. Bonnabry m'avait dit l'avoir vu lors de l'extraction du motif sculpté. On ne comprend guère que Bonnabry, s'il était allé chercher un bas-relief à Beaumont, pour le montrer aux visiteurs de sa nécropole, ait également emporté une lourde pierre sans valeur pour l'enterrer profondément, alors que personne ne faisait de fouilles chez lui.

D'autre part, M. Audollent se souvient nettement n'avoir vu le bas-relief que *sur l'accotement de la route, du côté opposé à la maison* en construction, au milieu d'autres matériaux. Or, quand les entrepreneurs font décharger leurs matériaux de construction, ils les font mettre volontiers en face de leurs chantiers, de manière à ne pas être encombrés. Par contre, si le bas-relief avait été trouvé dans les fondations, il est peu probable qu'on l'eût porté de l'autre côté de la route, où il risquait d'être détérioré, puisque le jardin attenant pouvait le recevoir et que l'entrepreneur tenait à le conserver pour orner sa maison.

Quoi qu'il en soit, malgré tous ses déplacements — plus ou moins nombreux selon que l'une ou l'autre thèse est la vraie — le bas-relief n'en est pas moins parfaitement authentique et intéressant par ses motifs plus grecs que romains. Seule la superposition des sépultures de la nécropole celtique de Cournon doit être *abandonnée*, ce qui est important pour la date du bas-relief gallo-romain.

Je vous serais très obligé, Monsieur le Directeur, de publier cette lettre rectificative et vous en remercie à l'avance.

Veuillez agréer, etc.

Dr A. Morlet.

Vichy, le 21 mai 1932.

Monsieur le Directeur,

Nos enquêtes du 29 avril et du 2 mai nous avaient appris de façon certaine que le bas-relief de Cournon était le même que celui de Beaumont. Mais il nous restait à en connaître la provenance exacte.

Pour cela, nous avions résolu, M. Audollent et moi, de confronter à nouveau Bonnabry et Filet. M. le Doyen ayant dû s'absenter, ce supplément d'enquête n'a pu avoir lieu qu'hier soir. A 5 heures et demie, je prenais M. Audollent au Musée pour nous rendre à la barrière de Cournon : nous avions l'intention de ramener Bonnabry à Clermont afin de le mettre en présence de Filet et d'opposer leurs thèses.

Mais nous n'avons pas eu à le faire. Dès les premiers mots d'interrogation, Bonnabry nous avoua, avec une facilité presque déconcertante — contrastant avec la vigueur de ses dénégations antérieures — que le bas-relief qu'il montrait aux visiteurs provenait bien de l'ancienne route de Beaumont et que c'était Filet qui le lui avait offert et amené avec sa camionnette.

Quant au bloc calcaire de même nature que le bloc sculpté, il a maintenu qu'il était bien dans sa sablière et qu'il ne l'avait pas touché avant que je

l'extraie moi-même. La similitude de roche peut s'expliquer par la provenance d'un même endroit. La carrière où puisaient les Gallo-Romains, près de Clermont, est d'ailleurs connue.

M. Audollent a pu acheter à Bonnabry, pour le Musée de Clermont, le squelette de femme, intact, avec ses bijoux, notamment une ceinture en anneaux de bronze, dont je parle dans mon article de la *R. A.* Il va maintenant s'employer à acquérir de Filet le bas-relief de Beaumont dont l'intérêt archéologique ne se trouve nullement diminué du fait qu'il appartient seulement au début de la période gallo-romaine : le bouc qui plus tard sera donné comme attribut au *Mercure* romain est encore représenté, seul, dans un registre entier. Il prouve que vous aviez raison de prolonger l'influence des cultes zoomorphiques jusqu'au gallo-romain.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc...

Dr A. Morlet.

Deux grandes statues de bronze.

Au début de l'an 1932, les fouilles de Volubilis ont rendu au jour une magnifique statue d'éphèbe, haute de 1 m. 40, qui compte désormais — original grec du IVe siècle ou excellente copie romaine — parmi les chefs-d'œuvre de l'art antique. Presque en même temps, des pêcheurs italiens d'Anzio ont tiré de la mer un Mercure de bronze tenant un caducée, que l'on dit d'un très beau travail.

X.

La poterie gallo-romaine en Écosse.

La poterie gallo-romaine à reliefs s'est introduite en Écosse, grâce aux légions campées sur la frontière, à la fin du Ier et depuis le milieu du IIe siècle. Sir George Macdonald a rendu service en dressant la liste alphabétique des potiers dont on trouve les noms, au nombre de 166, sur les tessons de provenance écossaise (*Proc. of the Soc. of antiq. of Scotland*, 1930-1931, p. 432). La fabrique la plus copieusement représentée est Lezoux; vers la fin de la période d' « infiltration », on trouve des produits de Rheinzabern et Westendorf. Il est remarquable que ceux du sud de la Gaule sont assez abondants, alors que ces ateliers étaient déjà en décadence avant le début du second siècle.

X.

La peinture serbe.

Le professeur Nicolas Okunev a publié, sous le patronage de l'Institut slave de Prague, le troisième fascicule de ses *Monumenta Artis Serbicae* (ed. *Institutum Slavicum*, Pragae, MCMXXXI, tabulae XII). Cette belle publication, commencée en 1928, reproduit avec beaucoup de soin les détails les plus caractéristiques des peintures murales des églises serbes qui sont bien datées. D'excellentes notices en français, allemand et russe accompagnent les planches et caractérisent les différents styles qui se sont succédé en Serbie. Chaque fascicule renferme au moins une planche en couleurs. Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présentent les documents ainsi recueillis

pour l'histoire de la peinture byzantine contemporaine des Paléologues et, en particulier, de l'école macédonienne. On trouve dans ce fascicule la reproduction de peintures de la fin du XIII^e siècle (belle *Dormition* de Zič̆a, *Sacrifice d'Abraham* d'Ariljé), qui forment la transition entre la manière large et impressionniste du milieu du XIII^e siècle et l'exécution plus sèche du XIV^e. A cette seconde période appartiennent les exemples tirés de Studenica (1314) et de Staro Nagoričino (1317), œuvre d'un même peintre. Un style différent apparaît à Lesnovo (1349), remarquable par la richesse du coloris, tandis que les peintures de la même époque du monastère de Marko dénotent un style populaire d'une grande énergie et qu'un saint Mercure de Kučevište (1501) montre un art entièrement stylisé et peu vivant. On ne peut que remercier M. Okunev des services éminents que cette publication poursuivie méthodiquement rendra à la science.

Louis Bréhier.

Le trésor de Choniakow.

Dans les quatre pièces qui restent de l'important trésor d'argenterie découvert il y a plus d'un siècle à Choniakow (district d'Ostrog en Wolhynie) et dont plusieurs appartiennent aujourd'hui à la maison Joseph Brummer (New-York), feu P. de Bienkowski reconnaissait des œuvres sassanides du V^e siècle [1]. Il y a deux vases oblongs et deux têtes d'antilope. « Après les repas, ils servaient à l'ablution des mains; un serviteur présentait la tête d'antilope dont le convive faisait couler l'eau sur ses doigts et elle retombait dans le vase que tenait un autre serviteur. » Quant aux affinités mycéniennes du style, l'auteur reprend, pour les expliquer, la théorie que j'ai émise en 1900 (*Rev. arch.*, 1900, II, p. 251): «L'art mycénien eut une certaine influence sur l'art sassanide et notamment par l'entremise de l'art gréco-scythique, qui s'épanouit sur les rives de la Mer Noire et qui de là fut transporté au fond de la Scythie sur les terres des Saks et des Massagètes, où se trouvait le berceau de la dynastie des Sassanides. Avec le mouvement politique qui l'éleva sur le trône, se dégagèrent aussi les éléments mycéniens somnolant depuis plus de mille ans dans le sein du peuple. » Cela est un peu mystique. En réalité, malgré l'imperfection de nos connaissances, on peut dire que l'influence des modèles mycéniens exportés resta toujours vivace dans les régions scythiques et toujours prête à déborder sur les pays voisins quand la tradition gréco-romaine s'y affaiblissait.

S. R.

Reproduction en couleurs de miniatures carolingiennes et romanes.

Dom Paul Blanchon-Lasserve, bénédictin de Solesmes, rend un grand service aux historiens de l'art en mettant à leur disposition 88 planches en couleurs, admirablement exécutées par lui-même et reproduisant les plus belles peintures des manuscrits carolingiens et romans [2]. C'est avec un véri-

1. Piotr Bienkowski, *Dépôt d'objets d'argent de Choniakow*, mémoire posthume publié en polonais (Varsovie, 1929), avec bonne analyse en français. Il y a d'excellentes illustrations.

2. Dom Paul Blanchon-Lasserve, *Écriture et enluminure des manuscrits du IX^e au XII^e siècle*. Texte de 83 pages et 88 planches en couleurs en 10 fascicules gr. in-4°. Sablé-sur-Sarthe et Lophem-lez-Bruges, 1930-1932.

table plaisir que l'on parcourt ces belles planches où l'on trouve, à côté des œuvres célèbres de l'époque carolingienne, quelques miniatures romanes et, en particulier, dans le dernier fascicule, de magnifiques spécimens des manuscrits cisterciens de la bibliothèque de Dijon, étudiés par M. Oursel. Le but de dom Blanchon-Lasserve n'est d'ailleurs pas exclusivement scientifique; il se propose avant tout de ressusciter l'art de l'enluminure et de l'appliquer aux éditions des livres liturgiques. Or, c'est dans l'art de cette période qu'il trouve les thèmes décoratifs qui s'adaptent le mieux à cette illustration. A l'époque gothique, au contraire, l'art ornemental, devenu naturaliste, perd de sa force et de sa grandeur, tandis que dans les livres liturgiques antérieurs au XIII[e] siècle règne une véritable harmonie entre l'ornementation et l'écriture du texte, dont les titres et les *incipit* en capitales ou en onciales d'or soulignent les passages importants.

L'auteur n'est pas un pur théoricien. Dans la brève histoire de l'écriture et de l'enluminure qui précède ses planches, il a noté les causes techniques de ses variations, suivant la matière ou les instruments employés. Surtout, à l'aide de textes comme celui du moine Théophile, il a retrouvé les procédés anciens et montré comment on peut reproduire l'œuvre des enlumineurs en adoptant la matière même qu'ils employaient, le parchemin ou le vélin, et en se servant des mêmes plumes d'oiseaux, taillées à la forme voulue suivant les espèces d'écriture. Grâce à une science technique impeccable et à ses qualités d'artiste, il a pu ainsi éclairer d'un jour nouveau l'art des peintres carolingiens et romans et mériter la reconnaissance des historiens de l'art.

Louis Bréhier.

A propos de l'« Annonciation » d'Aix.

Le *Times* ayant publié une lettre absurde sur le caractère *satanique* de l'*Annonciation* d'Aix, soi-disant attesté par la tradition locale, le curé de Sainte-Madeleine à Aix a écrit la lettre qui suit en réponse à un chanoine anglais (*Times*, 19 février 1932).

Aix, le 10 février 1932.

Monsieur le Chanoine. — C'est avec plaisir, quoique un peu tardivement, que je réponds à votre question au sujet de notre *Annonciation* à laquelle vous voulez bien vous intéresser.

Je tiens à vous dire que la tradition locale dont on parle n'existe pas. Ce tableau est vénéré dans la paroisse et dans toute la ville. Ce n'est que depuis quelques années que quelques critiques ont voulu y voir des marques d'un tableau satanique. Ils s'appuient en particulier sur la présence du vase de basilic qui se trouve au bas, le basilic étant le signe du diable. Mais il est très facile d'en expliquer la présence puisque le Fils de Dieu est venu sur la terre écraser la tête du serpent : « Super aspidem et basiliscum ambulabis. »

Une raison de plus pour réfuter l'opinion émise, c'est l'existence des deux volets du Tryptique qui avaient disparu et que l'on vient de retrouver l'un en Belgique, l'autre en Angleterre. Ces deux volets représentent l'un le prophète Isaïe, l'autre le prophète Ezéchiel, qui ont prédit tous les deux la venue du Messie et sa mission en ce monde. Sur les deux volets fermés est encore reproduite l'apparition de Notre-Seigneur à sainte Madeleine. Tout cet ensemble indique bien que ce tableau n'a été peint que pour un but religieux. Lorsqu'on a émis l'opinion du tableau satanique, on ignorait l'existence des deux volets.

P. Mallet.

Au Musée ashmoléen d'Oxford.

Au cours des fouilles de l'Université d'Oxford à Kish, on a découvert un sceau en faïence du type de ceux de la vallée de l'Indus, dont on possède déjà un certain nombre provenant de Mohenjo-daro et de Harappa. Cet objet a enrichi les collections asiatiques du Musée. On y voit un taureau debout devant un autel; au-dessus est une inscription de l'écriture usitée dans la vallée de l'Indus. Ce qui accroît l'importance de ce sceau, c'est qu'il a été exhumé de la couche *pré-sargonique*, alors que les cinq autres exemplaires connus, provenant d'Élam et de Mésopotamie, n'étaient pas sûrement datés. L'Institut de France a donné au Musée d'Oxford, par l'entremise du professeur Langdon, une empreinte en argile d'un sceau presque identique, mais avec inscription différente, trouvé à Ummah, près de Tello[1].

S. R.

La Witt Library.

La magnifique collection de 400.000 photographies de peintures et de dessins, classée et pourvue d'index, à laquelle Sir Robert et Lady Witt ont travaillé depuis plus de trente ans, a été léguée par eux à l'*Institut Courtauld pour l'étude de l'art* qui est en voie d'organisation à l'Université de Londres. Pour le moment, cette bibliothèque reste accessible dans le local où elle a été formée, Portman Square, à Londres (*Times*, 8 mars 1932, p. 15).

X.

Les manuscrits du Marquess of Lothian.

Conservés jusqu'à présent dans les bibliothèques de Blickling Hall et de Newbattle Abley, ces merveilleux manuscrits, catalogués par M. Seymour de Ricci, ont été mis en vente à New-York et, malgré la crise, vendus à des prix presque sans précédents (*Times Lit. Suppl.*, 4 février 1932, p. 80). Voici l'indication des plus importants (on a *arrondi* les chiffres des prix).

1° Psautier de Tikyll, anglais, vers 1310, avec 7 grandes miniatures; Tikyll est le seul miniaturiste anglais des XIV^e^ et XV^e^ siècles dont on connaisse le nom. — 1.520.000 francs;

2° *Blinking Homilies*, anglo-saxon, de 971; 149 pages in-folio. — 1.585.000 fr.

3° Saint Augustin, *Cité de Dieu*, français vers 1470, avec une grande miniature et 63 plus petites; 173 pages in-fol. — 900.000 francs;

4° Boccace, *De la ruine des nobles hommes*, trad. de Laurent de Premier-Fait, français du XV^e^ siècle, 318 pages in-fol. — 86.000 francs;

5° Tite-Live, trad. pour Jean le Bon par Pierre Berceure, 454 pages in-folio. — 260.000 francs;

6° Horace, vers 1460, avec miniatures de l'École de Fouquet. — 130.000 fr.

Parmi les imprimés, un exemplaire parfait de la première édition de la Bible latine (Mayence, 1462), qui n'était pas encore représentée en Amérique, est monté à 550.000 francs.

X.

---

1. *Report of the Ashmolean Museum*, 1931, p. 6.

Hesperia.

Tel est le nom d'une nouvelle revue d'archéologie in-4°, *Journal of the American School of classical Studies at Athens* (Harvard, Univ. Press, t. I, 1932). Elle débute par un article de M. Rhys Carpenter qu'on qualifierait, dans un quotidien, de *sensationnel :* la statue de femme assise du fronton ouest du Parthénon, désignée par L dans le dessin dit de Carrey, 1674, manquant déjà dans celui de Dalton, 1749, a été retrouvée par un savant américain dans la cour du petit Musée de l'Acropole, évidemment du même travail que les *Parques* et, chose extraordinaire, copiée en petite dimension à Éleusis parmi les statuettes publiées dans l'*Ephemeris* de 1890. Article plein de nouveautés, planches admirables. Le reste du volume comprend trois mémoires intéressants : un petit sanctuaire d'Éros et Aphrodite sur le versant nord de l'Acropole (O. Broneer) ; une caisse d'antiquités confisquée à Corinthe (L. Shœ) ; le Pnyx, d'après des sondages récents (K. Kourouniotis et H. Thompson) — le tout richement illustré (3 planches, 4 plans, 70 figures). Mais pourquoi une nouvelle Revue après et avec tant d'autres, quand les bibliothèques appauvries ont déjà tant de peine à se tenir au courant?

S. R.

Une nouvelle Revue africaine.

Vu la multiplication des découvertes épigraphiques dans les colonies italiennes, l'office archéologique du ministère des Colonies a décidé la création d'un nouveau recueil : *Documenti antichi dell' Africa italiana.* Le premier fascicule (83 p. et 8 planches in-4°) porte le sous-titre *Cirenaica* et a paru à l'*Istituto d'arti grafiche* de Bergame en mars 1932. Il contient un mémoire très détaillé de M. Gaspare Oliviero sur la stèle de Ptolémée le jeune, roi de Cyrène, texte grec découvert dans cette ville le 24 août 1929. C'est un document de l'an 155, très important pour l'histoire des relations de Rome avec la Cyrénaïque et les Ptolémées; il compte 27 lignes dont M. Oliviero a donné la traduction italienne et qu'il a très amplement commentées.

S. R.

Tables de l'Année épigraphique.

Nous devons à Mlle H. Wuilleumier les tables générales, bien divisées et très claires, de l'*Année épigraphique* (1921-1930), publiée depuis 1888 dans notre Revue. Comme le format est conforme à celui de la *Revue archéologique*, ces tables pourront désormais être annexées à la collection. Il existe des tables générales des années 1901-1910 et 1911-1920; la table des treize premières années se trouve à la fin de l'année 1901.

X.

Tables de « l'Anthropologie ».

Au mois de mars 1932, a paru chez Masson un gros fascicule contenant les tables des tomes XXI-XL (1910-1930). C'est un vrai bienfait non seulement pour l'anthropologie proprement dite, mais pour l'ethnographie et l'archéologie. On sait que l'*Anthropologie* a pris en 1890, sous la direction de MM. Boule et Verneau, la place de trois recueils antérieurs, les *Matériaux*

pour l'histoire de l'homme, la *Revue d'anthropologie* et la *Revue d'ethnographie*; depuis 1931, elle est dirigée par MM. Valois et Vaufrey, toujours dans le même esprit de large synthèse et d'information aussi vaste que précise. La singulière conduite de ses précédents directeurs dans l'affaire de Glozel (voir ce mot à la table) est une tache dans l'histoire de ce recueil, qui n'en reste pas moins dans l'ensemble une parure de la science française et un témoignage de sa féconde activité dans un ordre d'études où sa supériorité reste incontestable depuis les découvertes, si longtemps contestées par l'aveuglement ou le parti pris, de Boucher de Perthes dans la vallée de la Somme.

S. R.

Rayons ultra-violets.

Le Métropolitan Museum a publié un guide, dû à M. F. J. Lorimer, sur l'usage des rayons ultra-violets appliqués aux œuvres d'art. Mais, écrit M. A. P. Laurie (*Times*, 28 mars 1932), cet usage n'est pas sans danger. Ainsi, le vieux marbre réagit autrement que le marbre moderne; mais le professeur Eibner, de Munich, affirme que certains marbres récents réagissent comme les autres. M. Laurie propose de forer un trou dans le marbre suspect : s'il est ancien, on trouvera un rapport entre le dioxyde de carbone et la chaux diminuant, jusqu'à devenir normal, à mesure de la pénétration. Le rayon ultra-violet, appliqué à certains tableaux, est arrêté par des vernis et ne révèle pas tous les repeints. A Berlin, on prend une photographie ultra-violette d'un tableau pour guider le restaurateur chargé d'enlever les repeints; mais cela nécessite une longue pose, qui peut n'être pas sans péril pour la peinture. Bref, on tâtonne encore, bien que certains bons résultats soient assurés.

S. R.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Hubert. *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène.* Tome I. Paris, La Renaissance du Livre, 1932 (*Bibliothèque de Synthèse historique*). In-8°, 403 pages, avec 12 cartes, 43 figures et 4 planches. — Remercions tout d'abord les amis du regretté H. Hubert — MM. Lantier, Marx, Mauss, Vendryès — qui, après la disparition prématurée de ce savant, ont donné leurs soins à l'achèvement et à l'impression de son ouvrage, dont le second volume est assuré de paraître sous peu [1]. Un long enseignement à l'École du Louvre et à celle des Hautes-Études se trouve ici condensé et bien ordonné. A la différence de la plupart de ses prédécesseurs sur un terrain particulièrement difficile, Hubert a abordé les questions multiples que posent les origines celtiques, avec la triple compétence de l'historien, du linguiste et de l'archéologue. D'Arbois, auquel il reconnaît devoir beaucoup, avait négligé complètement l'archéologie, non par dédain, disait-il, mais par incompétence; Déchelette, auquel tout le monde est redevable, n'était pas philologue: Jullian seul, dans sa monumentale *Histoire*, a fait effort pour tirer parti des trois disciplines, mais non sans laisser place à d'autres tentatives où l'archéologie fût plus directement intéressée. Hubert a écrit un livre qui, pour le moment et pour longtemps peut-être, représente l'état de notre savoir et aussi ses limites, car, de quelque côté qu'on pousse les investigations sur les Celtes, on se heurte à des problèmes encore insolubles. Ajoutons que l'auteur, le premier en France après H. Martin et d'Arbois, a mis en évidence l'importance des Celtes insulaires, égale à celle des Celtes continentaux dont on s'est trop exclusivement occupé chez nous; ajoutons encore qu'à l'encontre de Montelius et de son école, qui évitent les noms ethniques pour demander à l'archéologie seule l'histoire des civilisations successives, Hubert est revenu à l'ancienne méthode qui fait confiance aux bribes d'histoire européenne que l'antiquité classique nous a laissées et que viennent confirmer, du moins dans une grande mesure, la philologie et la toponymie. Les faits ethnographiques, les mouvements de peuples et de tribus, les « remue-ménage », sont partout chez lui au premier plan. Résumer une œuvre si complète et si compacte est évidemment impossible: les extraits suivants, avec renvois aux pages, n'ont pour but que de donner une idée moins superficielle de la doctrine de l'auteur. L'exposé est toujours clair, parfois attachant, mais n'est pas d'une lecture facile; il s'adresse plutôt à ceux qui savent qu'aux débutants, et la vieille *Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry, malgré ses erreurs et ses lacunes, continuera à mieux convenir aux non-spécialistes en quête d'une agréable initiation.

Le parler celtique, dit Hubert, est l'indice principal de la *celticité* (23). Les

(1) Voir, en tête de ce premier volume, l'*Avertissement* de Marcel Mauss.

Celtes ne sont pas une race, mais un groupe de sociétés, dont la langue est l'une des caractéristiques les plus claires (40), car, *grosso modo*, langue et société coïncident (41). L'esprit de confusion a soufflé chez les anthropologues quand ils se sont occupés des Celtes et ils s'en sont beaucoup trop occupés (33). L'anthropologie n'a rien à dire sur eux (39). La découverte du tokharien, comme celle des inscriptions hittites, oblige à reporter vers l'Est le berceau des langues indo-européennes (92). Il est d'ailleurs probable que les Celtes ont été précédés en Occident par d'autres Indo-Européens.

Hubert n'admet pas la théorie de Jullian qui considère le domaine italo-celtique comme une sorte d'empire unifié (175). Le fait qui domine l'histoire des Celtes n'est pas celui-là, mais leur séparation en deux groupes de peuples-irlandais ou goidélique et brittonique, ce dernier comprenant les Gaulois (159). C'est la suite de la liquidation de la communauté italo-celtique (169). Le détachement du groupe goidélique et probablement la première colonisation celtique des îles Britanniques doivent être contemporains de la descente en Italie des Latins et de la descente en Grèce des premiers envahisseurs grecs (169).

Il est probable, suivant Hubert, que les Celtes se sont taillé sur les terres des Ligures et des Ibères une grande partie de leur domaine allemand, mais sans doute à une date extrêmement reculée (194). Encore à l'époque de La Tène I, l'axe du monde celtique était entre la Moselle et le Danube (199); les métropoles des Gaulois étaient en Allemagne et le restèrent longtemps (201). Les ressemblances des vocabulaires celtiques et germaniques attestent une longue période de vie commune, où les Celtes furent les instituteurs des Germains (81-82).

En Grande-Bretagne, à la suite de l'établissement des Goidels, il y eut trois colonies celtiques : celle des Pictes, celle des Bretons et celle des Belges. Les Pictes succédèrent aux Goidels vers le milieu de l'âge du bronze (259-260). Les Goidels ne se considéraient pas comme les constructeurs des grandes chambres funéraires mégalithiques; leur arrivée dans l'île se place vers 1620 (237). Les Pictes ont apporté en Angleterre la civilisation de l'âge du bronze finissant, les Goidels celle du début de l'âge du bronze, les Bretons celle de la Tène I, les Belges celle de La Tène II et III (270). Rien ne prouve que les Pictes ne soient pas des Celtes, encadrant comme ailleurs une forte proportion d'étrangers et d'aborigènes (253). L'hypothèse de Rhys qui identifie Goidels et Ligures est aussi vaine que celle qui voit, dans les Ligures, les Italo-Celtes indivis (291).

Il est fort douteux que la civilisation du cuivre d'Unetic' (Bohême) fût une civilisation celtique. Ce l'est encore davantage pour celle d'El-Argar (Espagne). Les ressemblances entre la civilisation des îles Britanniques et celle de l'Espagne s'expliquent par le commerce de Tartesse (295). L'apparition de la civilisation d'El Argar dans la péninsule ibérique correspond peut-être à l'arrivée des Ligures. Il est probable que les habitants du S.-O. de l'Espagne ont joué un rôle considérable dans la diffusion vers le nord de l'Europe de la construction mégalithique et la colonisation des côtes de l'Océan (245).

La côte occidentale de l'Espagne est jalonnée de noms celtiques et les villes celtiques sont sur la côte. Les établissements du nord des Pyrénées et ceux du sud constituent une même unité ethnographique (345). Les cime-

tières aquitains appartiennent à la fin du hallstattien. Cette civilisation a duré dans cette région beaucoup plus longtemps qu'ailleurs (340). Tout se présente comme si des contingents importants de Celtes partis de Bavière et de Bohême étaient venus directement s'établir entre le plateau central et les Pyrénées.

Au début de l'époque de Hallstatt se produisirent, du centre au sud de l'Europe, d'amples mouvements de peuples. Ce fut alors que les Ombriens descendirent en Italie. Ils remplaçaient les gens des terramares, comme les Celtes de Suisse avaient pris la place laissée vide par les constructeurs de palafittes vers le début du XII[e] siècle. A peu près vers le même temps, ce fut l'invasion des Doriens, qui descendirent du voisinage bohémien des Celtes (321).

Les constructeurs de tumulus paraissent être venus de Bavière. Il n'est pas douteux que ce fussent des Celtes, issus directement du berceau des nations celtiques (320). La pratique de l'incinération a la même origine; elle s'est établie dans le territoire celtique en Allemagne avant de gagner la France (306). Les Gaulois sont descendus en Italie plus tôt qu'on ne le croit généralement (326), probablement dès la première moitié de l'époque de Hallstatt (330). En Italie, la civilisation de l'Est, dite de Villanova, est celle des Ombriens, les derniers venus des Italiotes; la civilisation de l'Ouest, dite de Golasecca, peut être celle des premiers Celtes (327).

Ce que les hommes de la Tène ont emprunté, ils l'ont adapté de la façon la plus originale. L'établissement d'un style si puissamment déterminé suppose une société dense, unie et prospère (156). Les Gallo-Romains sont restés pour la plupart des Celtes déguisés (19).

Presque toutes les propositions ainsi résumées peuvent et doivent être discutées; c'est le propre d'un pareil livre de susciter la réflexion et la controverse; mais, à vrai dire, c'est une qualité de plus. Un pareil essai de synthèse ne laisse indifférents que les lecteurs indolents ou inattentifs [1].

S. R.

Commandant Octobon. *Enquête sur les figurations néo- et énéolithiques. Statues-menhirs, stèles gravées, dalles sculptées.* In-8°. Paris, Nourry, 1932; extr. de la *Rev. anthrop.*, p. 299-579, avec 103 figures. — Ce long mémoire, qui a obtenu le prix d'Ault du Mesnil en 1930, mérite d'être expressément signalé aux archéologues comme le plus détaillé et le plus précis qui existe sur ce vaste sujet. L'auteur est partout remonté aux sources, aux premières publications; s'il a quelque peu perdu de peine à exposer et à discuter les théories de quelques rêveurs, il a toujours montré du bon sens et de la mesure en parlant en son propre nom. Je transcris sa conclusion la plus importante (563) : « Nous considérons comme des gardiennes de tombeaux les gravures sur parois de grottes et les stèles, ainsi que leurs descendantes, stèles ogivales parfois sculptées des dolmens, pierres funéraires; mais nous considérons la statue-menhir comme probablement destinée à perpétuer le souvenir d'un être disparu et comme l'ancêtre de nos statues funéraires et honorifiques modernes. » L'illustration est abondante et très bonne.

S. R.

---

(1) Je m'abstiens d'observations de détail. La correction typographique laisse parfois à désirer, en particulier dans les légendes des figures (p. 239, 261); mais il n'y a rien de gênant.

Nils Aoberg. *Bronzezeitliche und früheisenzeitliche Chronologie.* III. *Kupfer und Frühbronzezeit.* Stockholm, Akademie, 1932; in-4°, 164 pages, avec 302 figures. — Ce volume luxueusement illustré fait suite à celui qu'a publié l'auteur sur l'Europe centrale à l'époque néolithique. Ici il est surtout question de la civilisation chalcolithique d'Unetic' et de ses parallèles en Italie (Remedello), le tout suivi d'une enquête sur la chronologie absolue telle qu'on cherche à la tirer des fouilles (si mal faites) d'Hissarlik, de celles de Mycènes, de la Crète et de l'Égypte. Les tombes royales de Mycènes se placeraient au XVI^e^ et au XV^e^ siècle, peu d'années après 1580, époque où commence le renouveau de l'Égypte avec la XVIII^e^ dynastie. Troie II (mieux vaudrait dire Hissarlik) fleurit au XVI^e^ siècle en même temps qu'Unetic', pour disparaître au XV^e^; l'époque des vases-cloches (*beakers*) dans l'Europe centrale remonte au XVII^e^ siècle, apogée de la civilisation mégalithique. C'est pendant la longue période des grands mouvements de peuples qui fut marquée, entre autres événements, par l'établissement des Hycsos en Égypte, que les Grecs quittèrent leurs demeures de l'âge de la pierre au nord pour descendre vers Mycènes et la mer. On peut attribuer à une même époque les tombes de Leukas et de Sesklo, celles de Mycènes, Troie II, Unetic', enfin la première période sicule dite de Castellucio. Je me contente de mettre en évidence quelques résultats de l'enquête; il faudrait de longues pages pour en résumer les éléments. L'ouvrage est d'ailleurs difficile à lire et lasse l'attention, faute surtout de subdivisions mieux indiquées.

S. R.

Domenico Topa. *La collezione paleolitica Briscese e la Grotta di Loreto presso Venosa in Basilicata.* Palmi, Genovesi, 1932; in-8°, 21 pages. — Il s'agit d'abord des gisements près de Venosa (Basilicata), à types chelléo-moustériens et faune très ancienne (*eleph. antiq., hippopot. major*), qui ont été explorés par le professeur Briscese; d'autre part, M. Topa a fouillé en partie une des grottes de Loreto, dont l'industrie est moustérienne et qui ne contient aucun ossement de la faune chaude, mais où le cheval, le bœuf, le cerf et les suidés sont représentés, en particulier le cheval. La brochure ne contient aucune illustration, parce que, dit M. Topa, celles qui accompagnaient son mémoire, remis au professeur Rellini, ne lui ont pas été restituées, alors qu'on refusait toute publication. Il ne nous appartient évidemment pas, après n'avoir entendu qu'une cloche, d'intervenir dans ce débat; mais quand le modeste fouilleur vénusien se plaint *di una tirannica egemonia scientifica* (p. 2), on ne peut que lui exprimer la sympathie de ceux qui connaissent, ailleurs qu'en Italie, ces procédés de pontifes, si préjudiciables à la science, que les autorités compétentes — celles qui payent — devraient sévèrement blâmer ou réprimer.

S. R.

Docteur A. Morlet. *Petit historique de l'affaire de Glozel.* Paris, Desgrandchamps, 1932; in-8°, 207 pages, avec 11 gravures. — Vu la grande place que tiendra cette « affaire » dans l'histoire de l'archéologie — place non moins considérable que la dispute sur les découvertes de Boucher de Perthes — il était bon d'en posséder un exposé succinct par le principal avocat de la vérité. On sait que l'ouvrage du même sur Glozel est un simple exposé des faits, une présentation des monuments presque sans aucun rappel de la

polémique. Le présent volume remplit cette lacune. On y trouvera le nécessaire (avec des détails encore inédits) sur les premières trouvailles, le rôle de Clément — prétendu maître d'Émile Fradin — celui de Capitan, de Breuil, de Boule, d'Evans, de la *Société préhistorique française*, du chimiste frauduleux chargé de l'expertise judiciaire, etc. Le tout se termine par la transcription ou la traduction des opinions de savants étrangers qui, revenant de Glozel, ont été unanimes à reconnaître sans réserves l'authenticité des trouvailles. Voici, par exemple, ce qu'a écrit M. Mendès Corréa, professeur d'anthropologie à l'Université de Porto : « On s'étonnera demain de la légèreté incroyable avec laquelle le misonéisme et l'orgueil s'efforcèrent d'imaginer des arguments contre l'évidence des faits. »

S. R.

Maurice Pézard. *Qadesh. Mission archéologique à Tell Nebi Mend.* Paris, Geuthner, 1931; in-4°, 87 pages, avec 3 plans et 46 planches. — On a cherché Qadesh, le théâtre de la bataille de Ramsès II, dans l'île du lac de Homs; on l'identifie aujourd'hui plus volontiers, sinon avec certitude, au Tell Nebi Mend, haut de 32 m. Feu Pézard, bon orientaliste mort trop jeune (oct. 1923), a étudié ce dernier tell au cours de deux missions en 1921-1922. Ce qu'il a publié à ce sujet dans *Syria* (1922) et ce qui restait inédit dans ses carnets a été pieusement réuni par Mlle Rutten dans le présent volume, qui présente un vif intérêt, ne fût-ce que par l'abondance de l'illustration (on pourrait même parler de surabondance). Les différents niveaux, depuis le syro-phénicien jusqu'au byzantin, ont été clairement distingués; le niveau syro-hittite, notamment, a donné de petits objets fort intéressants, en particulier des fragments de vases peints d'importation mycénienne. L'architecture militaire et civile trouve là aussi de précieuses informations. Les fouilles étaient rendues difficiles par l'existence, sur le tell, d'un vaste cimetière musulman, mais il reste des espaces libres et il est à souhaiter que l'exploration soit continuée.

S. R.

André Godard. *Bronzes du Luristan.* Paris, Van Oest, 1931. In-fol., 114 pages, avec 68 planches et 42 figures dans le texte (*Ars asiatica*, t. XVII, avec préface de M. R. Dussaud). — Il a déjà été question ici de ces bronzes du Luristan qui, depuis 1928, ont paru sur le marché des antiquités et conquis la faveur des collectionneurs, tant particuliers que directeurs de Musées. Préposé depuis peu de temps au service archéologique en Perse, l'habile architecte et archéologue qu'est M. Godard n'a pu assister aux fouilles (de 400 nécropoles, dit-on) qui ont été faites par les habitants du pays, les Lours, descendants des anciens Kassites ou Cosséens, à l'instigation des marchands de Téhéran et d'autres villes; ceux-ci se sont naturellement abstenus de mentionner ces recherches avant que les produits n'en eussent été mis en lieu sûr. Il paraît que les fouilles ont été, comme on dit, exhaustives; toutes les tombes, tant en pierre qu'en poterie, furent vidées de leur contenu. Mais M. Godard, qui s'est rendu sur les lieux, a recueilli les renseignements des indigènes et a pu étudier l'aspect et la forme des sépultures, toutes à inhumation. Elles n'appartiennent pas, d'ailleurs, à une seule époque; les unes ne contiennent que du bronze, les autres du bronze et du

fer. L'analogie générale avec les sépultures du Talyche, que nous connaissons par Jacques de Morgan, est certaine. L'originalité de l'art des bronziers du Luristan, bien que des influences nordiques ou caucasiques s'y reconnaissent à côté de celles de la Mésopotamie — on sait que les Kassites ont dominé pendant plusieurs siècles dans ce pays, et ont été quelque peu civilisés par les vaincus — cette originalité tient surtout au nombre et à la décoration de mors de bronze, presque tous d'apparat, trouvés dans les tombes. Grands éleveurs de chevaux, ayant doté la Mésopotamie de ces précieux « ânes des montagnes », les Kassites ont joué, dans l'histoire de la civilisation matérielle de l'Asie, un rôle d'une réelle importance. Ce qu'on sait d'eux par les textes et les produits connus jusqu'à présent de leur industrie est réuni dans ce somptueux volume, dont le papier, beaucoup trop fort et trop lourd, est le défaut le plus apparent.

S. R.

F. Pathier-Bonnelle. *Alphabet des écritures cunéiformes.* Paris, Maisonneuve, 1931; in-8°, 54 pages. — « Il s'agit des écritures cunéiformes... Je prétends que ces écritures, particulièrement celles de la période dite *moderne*, sont uniquement composées de signes alphabétiques, c'est-à-dire de signes ayant une valeur phonétique invariable. » Suit un exposé de l'état de la question avec cette note : « L'exposé historique et critique qui va suivre est en grande partie la copie d'une dissertation de Gobineau, dans son ouvrage *Lectures cunéiformes* (1858). » Voilà donc, après Gutschmid (1885), qui n'est pas nommé, une nouvelle tentative pour mettre en doute la lecture des cunéiformes, fondée sur les travaux de Grotefend, de Rawlinson et d'Oppert. Attendons l'auteur aux traductions qu'il proposera. « Il aurait été plus convenable, écrit-il, de présenter en même temps les preuves qui soutiennent en masses serrées cette découverte. Hélas! le prix d'édition et d'autres motifs encore m'ont astreint à n'écrire que ce court mémoire de propagande. »

X.

Erich Schmidt. *Anatolia through the ages. Alishar mound,* 1927-1929. University of Chicago Press, 1931; in-8°, 165 pages avec 212 figures. — Cette publication s'adresse au grand public; elle est rédigée en style de journal et facile à lire. Les illustrations sont bonnes et abondantes; le fond est sérieux, car la fouille semble avoir été bien faite et les niveaux ont été distingués avec soin. Le plus ancien, dont il reste peu de chose (entre autres des instruments de bois assez bien conservés) est néolithique, à 10 mètres au-dessus du sol vierge; l'âge du cuivre qui suit est remarquable par un système de fortifications et la présence du plomb. Vient ensuite l'ancien âge du bronze dit protohittite, où le commerce a porté des tablettes cunéiformes. Au-dessus, les restes de l'ancien Empire hittite, détruit par une catastrophe, ceux des Phrygiens, des Méde-Perses, enfin des périodes hellénistique, romano-byzantine et turque; pendant la période hellénistique, il y aurait trace d'une invasion galatique. Telles sont, du moins, les divisions adoptées, dans une note complémentaire, par H. H. von der Osten, qui a continué les fouilles en 1930 et 1931 (voir son rapport dans l'*Anzeiger*, 1930, p. 467-471). La céramique est représentée par de nombreux spécimens en partie très instructifs. On trouve dans ce volume, qui ne concerne pas seulement

l'exploration du *tell*, d'intéressants détails ethnographiques sur toute cette région de l'Asie Mineure, qui ne paraît jamais avoir été bien prospère et l'est moins que jamais aujourd'hui.

S. R.

G. A. Reisner. *Mycerinus. The temples of the Third Pyramid at Giza.* Harvard University Press, 1931. (Londres, Milford). Gr. in-4°, avec 78 planches, 81 figures et 12 plans. Prix : 1.000 francs. — Tant pour l'histoire de l'art égyptien archaïque que pour celle de la IV^e^ dynastie, les fouilles de l'Université de Harvard et du Musée de Boston autour de la troisième Pyramide, celle de Mycérinus, présentent une importance capitale. Commencées en 1906, poursuivies avec une louable diligence jusqu'en 1924, elles sont maintenant l'objet d'une grande publication de luxe, sous la direction du premier et principal explorateur, M. G. A. Reisner. On soupçonnait, depuis le XVIII^e^ siècle, que les Pyramides étaient voisines de temples, où s'accumulaient les offrandes pour les rois morts, et que les femmes et principaux serviteurs du pharaon avaient leurs sépultures, parfois de petites pyramides, dans le voisinage. Maintenant, pour la première fois, tout est éclairé, car les fouilles ont fait reparaître le temple inachevé de Mycérinus, le temple de la vallée, relié au précédent par un chemin — d'une extraordinaire richesse, car il était tout à fait inconnu, — les temples des trois petites pyramides au sud de la grande (tombes des reines), etc. Avant l'exploration des temples de Mycérinus, on ne connaissait que treize statues et statuettes de rois de la IV^e^ dynastie, avec cinq portraits seulement, ceux de Cheops, Radedef, Chephren (deux portraits) et Mycérinus (exemplaire médiocre). Aujourd'hui, les temples de ce dernier roi ont livré dix-sept statues bien conservées et quinze statuettes inégalement achevées, dont l'étude offre un intérêt capital pour la technique de la sculpture de ce temps. On possède, de ce chef, sept portraits de Mycérinus, un de la reine, deux de personnes de la famille royale. Mais il y a aussi une vaste collection de vases de pierre et d'argile, de cachets, d'amulettes, de faïences, d'objets en os et en ivoire, le tout décrit avec le plus grand soin et figuré, comme les statues, sur d'excellentes planches. L'auteur est aussi entré dans des détails circonstanciés sur les matériaux et les procédés de construction; il a montré, en terminant, les conclusions qu'on peut tirer des nouveaux documents pour restituer la famille de Mycérinus, dont il croit pouvoir placer la sépulture vers 2900 avant notre ère. Fils de Chephren, petit fils de Chéops, il disposait encore d'une partie des ouvriers qui avaient travaillé pour ces pharaons. Sa mort subite empêcha de finir tout ce qu'il avait commandé et son temple même; mais ce qui en reste doit certainement compter parmi les œuvres les plus étonnantes de l'art égyptien. Quand, après la décadence qui marque la VI^e^ dynastie, une renaissance se produit à la XI^e^, ce sont encore les formes et la technique de la IV^e^ qui exercent leur influence et déterminent le caractère de tout l'art postérieur. Mais d'où venait l'art de la IV^e^ dynastie? D'où venait l'autorité sans limites des pharaons sur un peuple asservi de *fellahs* ?

S. R.

Jakob Hummel. *Le tumulus d'Helenendorf* (Azerbeidjan, cercle de Gandscha), Musée d'Helenendorf, 1931; in-8°, 23 pages avec 17 planches. En russe, avec résumé en allemand. — Une fouille exécutée par l'auteur au printemps

de 1930 dans un tumulus de la fin de l'âge du bronze à rendu au jour huit tombes à inhumation, dont la plus importante est celle d'un chef, laquelle avait des troncs de chêne et des branchages pour toiture. Six ou sept squelettes mal conservés et trois chevaux y étaient ensevelis. Les murs de la chambre funéraire étaient coloriés en rouge. Parmi les trouvailles figurent des armes et des ornements de bronze, des pointes de flèche en obsidienne et en silex, des perles de cornaline et de nacre, une poignée (?) de marbre et des os ouvragés. Quelques tessons d'argile portent des incisions schématiques où l'on reconnaît des svastikas et des cervidés. L'ornement de bronze le plus important est en forme de lyre, avec des pendeloques en forme d'oiseaux. Les fouilles de ce groupe de kourganes seront continuées.

S. R.

A. Rumpf. *Griechische und rœmische Kunst.* Leipzig, Teubner, 1931 : in-8°, 106 pages (extr. de la 4e édition de l'*Einleitung in die Alterthumswissenschaft* de Gercke et Norden). — Ce n'était pas facile et c'est méritoire d'avoir concentré en une centaine de pages ce qui concerne l'art grec et romain depuis l'époque minoenne jusqu'au ve siècle; il ne s'agit pas, en effet, d'un exposé général se bornant à indiquer les grandes lignes, mais d'un précis compact, détaillé, avec références et bibliographie à la suite de chaque chapitre. L'auteur est informé des travaux les plus récents; il ne discute pas toutes les hypothèses nouvelles, mais en écarte quelques-unes à bon escient. Ainsi il ne doute pas que l'Hermès d'Olympie soit un original de Praxitèle et dit même que c'est à la qualité de ce chef-d'œuvre qu'il faut mesurer celle des copies d'époque romaine; il conteste (avec raison, ce me semble) l'importance du Ganymède du Vatican, considéré comme dérivant de Léocharès, et déclare que l'attribution au même artiste de l'original de l'Apollon du Belvédère ne repose sur rien. L'architecture et la peinture, surtout celle des vases, ne sont pas l'objet de moindres soins que la sculpture. Sur nombre de points, on ne sera pas d'accord avec lui et l'on s'irritera parfois de son ton impérieusement didactique; mais il est moins ennuyeux de lire un précis condensé lorsqu'on y sent un tempérament de connaisseur. La bibliographie est capricieuse, parfois absurde, quand, par exemple, la seule référence concernant la Vénus de Milo est le singulier article de G. Krahmer. Mais l'ensemble peut être vivement recommandé à nos étudiants et même, comme aide-mémoire, à leurs maîtres.

S. R.

I. **Ch. Picard.** *L'Acropole d'Athènes : l'Enceinte, l'Entrée, le Bastion d'Athéna Niké, les Propylées.* Paris, Morancé, 1929; grand in-folio; introduction de 43 pages; 75 planches (phototypies) d'après les photographies de Boissonnas. — II. **Ch. Picard.** *L'Acropole d'Athènes : le Plateau supérieur, l'Erechtheion, les Annexes sud.* Paris, Morancé, 1932; grand in-folio; introduction de 86 pages, 85 planches (phototypies), d'après les photographies de F. Boissonnas. — Ces deux volumes visent à compléter, en l'encadrant, le grand in-folio où Max Collignon, en 1912, avait retracé l'histoire du Parthénon, et étudié sa décoration, tant architecturale que sculpturale (Paris, Eggimann, 136 pl.). A cet ouvrage, une nouvelle *Introduction* complémentaire, très courte, avait été donnée par G. Fougères, en 1926 (Paris, Morancé, 16 p.). La mort prématurée des deux auteurs (1915, 1927) empêcha successivement la réalisation

du reste du projet : on s'était alors proposé deux autres *Albums* ayant pour titre, l'un *l'Erechtheion et les Propylées*, l'autre *les Versants de l'Acropole*, cette édition complète devant être, ainsi que l'écrivait G. Fougères, « l'évocation la plus achevée du lieu-saint de l'atticisme ».

L'ouvrage est aujourd'hui seulement terminé, sa réalisation ayant occupé vingt ans.

Les deux derniers volumes, dus à M. Ch. Picard, ont adopté un plan nouveau, qui permet de les considérer comme formant les tomes I et III du triptyque d'ensemble (avec le Parthénon au centre). Les introductions sont développées à la mesure de celle de Max. Collignon, 1912. Tous les édifices de l'Acropole et des versants (nord-sud) — autres que le Parthénon et l'ancien Hécatompédon — ont été étudiés, leur explication étant mise, on l'espèce, au courant des plus récentes recherches et des fouilles. On trouvera, particulièrement sur le temple d'Athèna Niké, sur l'histoire de l'Erechtheion, sur sa décoration sculpturale (une solution du problème des frises du porche nord est présentée ici pour la première fois), des vues personnelles de l'auteur. L'histoire du *téménos* de Dionysos Eleuthereus, celle de l'Asclépieion, ont été reprises dans le détail. Un bon juge, M. E. Pottier, écrit des planches : « Je ne connais pas de meilleures reproductions. On touche du doigt les pierres et les rochers, on voit même beaucoup mieux et de plus près les détails des parties hautes. » Signalons que, dans les planches du volume qui concerne l'Erechtheion, ont été utilisés quelques dessins géométraux inédits de Ch. Chipiez, préparés jadis pour la suite de la monumentale *Histoire de l'Art* de G. Perrot.

A.

C. W. Vollgraff. *Nieuwe opgravingente Argos* (extr. des *Mededeelinger der Kön. Akademie*). Amsterdam, 1931; in-8°, 54 pages et 6 planches, avec un résumé en français. — Interrompues en 1928, les fouilles d'Argos ont repris en 1930. Des parties du mur cyclopéen ont été dégagées; au pied de ce mur, on a trouvé des objets votifs qui permettent de faire remonter à la fin du VII^e^ siècle le temple d'Athèna. Du côté de la chapelle vénitienne ont été exhumés un scarabée du VIII^e^ siècle et un sceau en pierre noire où sont figurés un nègre et un Syrien. Près des neuf tombeaux mycéniens précisément découverts, on a reconnu une tombe à coupole mal conservée. D'autres recherches ont porté sur l'*orchestra* du théâtre (26 m. 90 de diamètre); la scène, nous apprend une inscription, a été restaurée du temps d'Hadrien. Sur le bord est de la route de Myli, des mosaïques du IV^e^ siècle ont revu le jour; dans une plate-bande figurant les Mois, janvier est représenté par un magistrat en toge prêt à jeter son mouchoir dans l'arène pour marquer le début des jeux, ce qui est nouveau (époque de Constantin). Il y a aussi des scènes de chasse *au vol*, qui ne sont pas sans intérêt malgré la grossièreté du travail.

S. R.

Emm. Lœwy. *Zur Chronologie der frühgriechischen Kunst. Der Artemistempel von Ephesos* (extr. des *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Vienne, t. CCXIII, 1931, p. 1-41, avec 1 plan). — D'un minutieux examen des textes antiques, des témoignages des explorateurs anglais et des objets exhumés par eux, l'auteur conclut qu'il n'y a aucune raison de faire remonter le plus ancien temple d'Éphèse plus haut que le milieu du VI^e^ siècle avant notre ère. C'est

au temple d'Ortygie (*Arvalia*) qu'il faut rapporter les textes sur la destruction effective ou « menacée » du sanctuaire par Lygdamis et les Cimmériens, ainsi que sur le siège de la ville par Crésus. Si Aristide le Rhéteur dit qu'à l'époque pré-persique le temple d'Artémis était plus grand que de son temps, cela n'implique pas que les deux temples qu'il compare s'élevassent juste au même endroit. L'hymne de Callimaque à Artémis ne doit pas être interprété à la façon de Hogarth, comme témoignage de l'existence de temples plus anciens sur le même emplacement : ou bien il veut parler du temple de Chersiphon ou de sa reconstruction hellénistique, ou bien il signifie le temple d'Ortygie qui, agrandi au cours des siècles, existait encore, suivant Tacite, au temps de Tibère.

S. R.

H. Thiersch. *Pro Samothrake.* Vienne, Tempsky, 1930; in-8°, 65 pages, avec 3 planches. — *Die Nike von Samothrake.* Berlin, Weidmann, 1931; in-8°, 41 pages. — Alex. Murray, conservateur des antiques au BritishMuseum, fut le premier, je crois, à assigner une origine rhodienne à la Victoire de Samothrace (*Hist. of Greek sculpt.*, 1883, II, p. 373). En 1891, Champoiseau découvrit dans l'île, auprès de la base de la statue, un fragment d'inscription portant ΣΙΡΟΔΙΟΣ, d'où le Danois Kinch conclut (1908), mais sans publier son opinion, fondée surtout sur le bas-relief rhodien de Lindos (*Rép. rel.*, II, 177), que la grande statue du Louvre était rhodienne, opinion qui fut développée indépendamment par M. Hatzfeld (*Rev. arch.*, 1910, I, p. 132). On a pensé d'abord que le fragment d'inscription provenait de quelque décret de proxénie; aujourd'hui, on croit que c'est un reste de signature, que M. H. Thiersch, qui a repris la question dans le plus grand détail, restitue avec vraisemblance : *Pythokritos Timocharios Rhodios* (artiste connu d'ailleurs, 1re moitié du IIe siècle avant J.-C.). Reste à expliquer que la signature d'un colosse ait pu être inscrite en très petits caractères; il y a encore d'autres difficultés. Mais le fait que le marbre de l'avant de galère est bien rhodien (*Lartios lithos*) accroît la vraisemblance de l'hypothèse qui annule celle de Benndorf et fait de notre Niké un trophée rhodien à la suite des victoires navales d'Eudamos (191-190 av. J.-C.). Samothrace a été choisie en raison de la sainteté du lieu.

S. R.

Heinrich Fuhrmann. *Philoxenos von Eretria, Archäol. Untersuch. über zwei Alexandermosaïken.* Gœttingen, Dieterich, 1931; gr. in-8°, x-387 pages avec 9 planches et 11 figures dans le texte. — Philoxène d'Érétrie, élève du peintre Nicomachos, avait peint pour le roi Cassandre (317-297) une bataille d'Alexandre contre Darius, que Pline qualifie de chef-d'œuvre. Dès la découverte de la bataille d'Alexandre à Pompéi (1831), cette belle mosaïque fut considérée comme une copie du tableau de Philoxenos (fin du IVe siècle); plus tard, on songea à la peintresse Helena l'Égyptienne, qui, suivant un témoignage de Ptolémée Chennos recueilli par Photius, avait représenté la bataille d'Issus, tableau qui fut transporté à Rome sous Vespasien. M. H. Fuhrmann, dans son très intéressant volume (sans index!), ne croit pas à la valeur du texte de Ptolémée, inspiré, croit-il, par le patriotisme local; il s'agissait d'un seul et même tableau, non signé, dont l'origine était sans doute mieux connue de Pline. De la mosaïque, analysée sous tous

ses aspects, même techniques, et dans tous ses éléments, M. F. en rapproche une autre, très mal conservée, trouvée en 1904, à Palerme, où il croit reconnaître la même main (chasse d'Alexandre); l'original aurait été commandé à Philoxène par Cratère. Bien entendu, toutes les représentations des mêmes sujets ou de sujets analogues, en particulier le grand sarcophage de Sidon (début du IIIe siècle), sont l'objet d'études détaillées, où il y a beaucoup à prendre. Les notes ne sont pas en bas des pages, mais reléguées, comme les planches, à la fin; elles sont aussi intéressantes à lire que le texte et comprennent de véritables programmes de dissertations. En somme, excellente et précieuse contribution à l'histoire de l'art hellénistique et d'une importante école de peinture connue seulement par des copies et des imitations, naturellement difficiles à identifier.

S. R.

J. D. Beazley. *Der Pan-Maler*. Berlin, H. Keller, 1931; in-4°, 28 pages et 32 planches (*Bilder griechischer Vasen*, publication de Beazley et Jacobsthal). — Trouvé en Campanie, acquis par le Musée de Boston, publié d'abord par Hauser, le cratère à fig. r. où figurent : 1° Artémis et Actéon; 2° Pan poursuivant un jeune berger, est un des chefs-d'œuvre de l'archaïsme finissant. M. Beazley a baptisé l'auteur *der Panmaler* et a signalé nombre de peintures — entre autres l'admirable lécythe de l'Ermitage, Artémis caressant un cygne — qui peuvent être attribuées, à cause des types et de certains détails, au même artiste, dont M. Beazley distingue les œuvres de jeunesse et celles de la maturité. L'extraordinaire *visual memory* de l'archéologue anglais peut être contrôlée ici par d'excellentes photographies. Le *Panmaler* doit avoir travaillé de 480 à 450 environ. Il appartient à un groupe dit de *maniéristes* par M. Beazley, qu'il compare aux maniéristes anversois du début du XVIe siècle; leur chef de file fut le peintre Myson, dont le *Panmaler* aurait été l'élève, alors que Myson lui-même était élève de Phintias. Le *Panmaler* n'a pas eu d'élèves, mais n'a pas manqué de peu adroits imitateurs. Suit un catalogue détaillé de l'œuvre du maître.

S. R.

Hubert Philippart. *Collections de céramique grecque en Italie*. Bruxelles, Lamertin, 1932; in-8°, 40 pages, avec 6 planches et 4 figures. — Cet utile opuscule apporte du nouveau même aux céramistes les mieux informés. Le but en est nettement défini par ces lignes : « Ayant eu l'occasion de travailler dans plusieurs collections italiennes de vases grecs (Turin, Milan, Bologne, Florence, Rome, Sicile), il m'a paru intéressant de donner pour chacune d'elles l'essentiel de la bibliographie, une idée générale du contenu et un choix de pièces classées dans l'ordre chronologique. » C'est donc un pendant au travail de l'auteur, *Collections d'antiquités classiques aux États-Unis* (Suppl. de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, juillet 1928). Les planches III, V et VI reproduisent des pièces inédites : œnochoé de la villa Giulia (cithariste couronné montant sur le *bema*); lécythe à fig. r. de Syracuse, provenant de Géla (Artémis et jeune fille); skyphos fragmentaire de Syracuse (Hermès et Pâris). M. Philippart promet un essai complémentaire sur les collections céramiques de l'Italie méridionale. La bibliographie la plus récente est indiquée avec soin; elle est d'ailleurs considérable et, en dehors de la pénin-

sule, fort peu répandue. Les inscriptions sont transcrites en fac-similé, corrigeant parfois des lectures antérieures.

S. R.

Marie Delcourt. *La Vie d'Euripide.* Avant-propos de Jean Schlumberger. Paris, Gallimard, 1930; 223 pages in-16, 2 planches. (Collection « Vies des Hommes illustres », n° 47.) — Ce livre, écrit d'une plume alerte, dans un mouvement plein d'entrain, est une biographie destinée au grand public; mais la part de l'imagination y est étroitement limitée par une érudition très sûre. L'auteur, dont on connaît de solides travaux sur les manuscrits des *Cyranides* et les traductions des tragiques, a su, par un heureux choix de traits empruntés aux sources les plus diverses, évoquer d'une manière vivante et colorée la vie d'Athènes au v^e^ siècle; sur ce fond se dessine la pensée changeante et hardie du poète qui éprouva si profondément toutes les inquiétudes de son temps. Esquissant, avec les thèmes qu'il traite, les idées qu'il défend, Mlle D. le montre, « toujours tendu, incapable de considérer une opinion comme acquise »; elle ne croit pas à une conversion au mysticisme dionysiaque, qui se manifesterait dans les *Bacchantes*. Il n'y a point de références; la loi du genre ne permettait pas, sans doute, de les indiquer en note au bas des pages; mais il est bien regrettable qu'on n'ait pu les grouper au moins à la fin du volume.

P.-R. Schuhl.

Flavius Josèphe. *Œuvres complètes.* Traduites sous la direction de **Th. Reinach**. Tome VI. Guerre des Juifs, IV-VII. Trad. de **René Harmand**, revisée et annotée par S. Reinach et J. Weill. Paris, Leroux, 1932; gr. in-8°, 286 pages. — Avec l'aimable concours de M. J. Weill, j'ai donné mes soins à la publication de la fin de la *Guerre des Juifs;* pour compléter la grande édition française de Josèphe, il ne manque plus que l'*Autobiographie*, dont une traduction manuscrite, en partie revue et annotée par Th. Reinach, est sous mes yeux. J'en ai déjà entrepris la revision, à l'aide des textes de Niese et de Thackeray; je ferai le possible pour que l'ouvrage soit terminé, peut-être avec un index général, en 1933.

S. R.

Arthur Stein. *Römische Inschriften in der antiken Literatur.* Prag, Taussig, 1931; in-8°, 86 pages. — On n'a pas encore recherché, d'une manière systématique, quel usage les auteurs anciens ont fait des inscriptions latines, alors qu'on a suffisamment étudié l'utilisation des inscriptions grecques, sur lesquelles les renseignements sont plus abondants. M. Stein a donc rendu service en remplissant cette lacune de notre savoir, en montrant, par exemple, comment Tite-Live (VII, 3, 5) a cité la *lex sacra* gravée sur le temple capitolin de Jupiter, à une époque où l'on comptait encore le nombre des années par des clous. Cicéron, Denys d'Halicarnasse, Suétone, Pline, Josèphe, Dion, même Zozime s'autorisent aussi d'inscriptions officielles, mais souvent de seconde main et sans avoir vu les originaux. L'auteur passe en revue les inscriptions de différents genres dans la mesure où les auteurs les ont alléguées et en critique au besoin l'authenticité ou la date. Trop rarement, comme dans les cas du sénatus-consulte des Bacchanales et de l'inscription de la Turbie (qui n'est plus à Saint-Germain, mais a été rendue à la ruine du

trophée pour aider à la restauration de l'architecte Formigé), nous pouvons comparer l'original et la citation; ailleurs, la comparaison de la Table de Claude à Lyon avec le discours qu'y substitue Tacite prouve quelles libertés l'historiographie antique prenait avec les documents même officiels. Il est remarquable que, de tous les grands historiens latins, Tacite est précisément celui qui fait le moins appel à l'épigraphie (p. 76). Alors que la Grèce connut des recueils d'inscriptions comme ceux de Philochore et de Polémon, rien de la sorte n'est mentionné dans la littérature latine. Le travail consciencieux et savant de M. Stein offre peu de résultats positifs, mais il était nécessaire et a désormais sa place marquée dans les bibliothèques, à côté des manuels d'épigraphie.

S. R.

Charles Saumagne. *Les prétextes juridiques de la troisième guerre punique* Paris Alcan, 1931; in-8°, 70 pages (extr. de la *Rev. historique*). — Il ne convenait pas à la dignité du Sénat romain d'avouer que la troisième guerre punique avait été déclarée sans cause, que c'était un acte de brigandage. Cette dernière opinion étant répandue, surtout parmi les Grecs, il fallait la combattre par des subtilités juridiques qui donnassent une apparence de raison à la politique romaine. Carthage n'avait-elle pas refusé, après s'être pour ainsi dire donnée aux Romains (*deditio*), de se détruire elle-même pour transférer la ville à l'intérieur, loin de la mer? Ce refus d'obéissance n'équivalait-il pas à une déclaration de guerre de l'agneau au loup? Hélas! Nous en avons vu autant de nos jours, car la barbarie savante n'est pas d'hier. Les textes de Polybe, d'Appien, de Tite-Live (ce dernier officieux, sinon officiel) permettent tout au moins d'entrevoir les jugements contradictoires que suscita la conduite du Sénat. M. Saumagne, qui est jurisconsulte, a éclairé, dans la mesure où cela est encore possible, la question des prétextes juridiques de la guerre et la thèse qui fut soutenue dès l'abord par les juristes romains ou amis de Rome. Tâche difficile dont il s'est très consciencieusement acquitté. Les larmes que le second Africain versa sur les ruines de Carthage ne répondirent pas seulement à son émotion d'homme, mais aux secrets remords d'un intellectuel, imbu de civilisation hellénique, chargé alors par son gouvernement d'une basse besogne.

S. R.

J. R. Vieillefond. *Jules Africain. Fragments des* Cestes *provenant de la collection des tacticiens grecs.* Paris, Les Belles-Lettres, 1932; gr. in-8°, LIX-96 pages. — Né vers 170, mort vers 240, ami d'Origène dont il était l'aîné, *Sectus* (et non Sextus, c'est-à-dire l'émasculé?) Julius Africanus naquit à Aelia Capitolina (Jérusalem), voyagea en Asie, en Afrique, en Italie, vécut à Édesse dans l'entourage de la cour locale et se fixa à Emmaüs; les habitants le chargèrent d'une mission auprès d'Alexandre-Sévère qui fit de lui quelque temps son bibliothécaire. Il alla aussi entendre Héraclas à Alexandrie. Ses ouvrages sont : 1° Une *Chronographie* en 5 livres, jusqu'en 221, dont Eusèbe et les Byzantins ont conservé des fragments assez nombreux; il y tenta de concilier la Bible avec la tradition profane; 2° Les *Cestes*, dédiés à Alexandre-Sévère; le titre paraît signifier les *talismans*. Il y avait 24 livres dont Photius ne connaissait plus que 14; c'était un recueil de recettes et d'incantations de tout genre, un pot-pourri de *paradoxa*, où il ne manque pas de

superstitions grossières, entre autres l'usage fréquent du pentacle (p. LVI). Il en reste des fragments considérables, conservés surtout par des écrivains militaires, jusqu'ici mal publiés. Recourant aux mss., corrigeant ce qui est inintelligible, l'helléniste d'avenir qu'est M. Vieillefond a donné : 1° les chapitres extraits du livre VII des *Cestes*, relatifs à la guerre; 2° d'autres chapitres relatifs à la guerre, extraits du même ouvrage. Viennent ensuite deux appendices : 1° *Excerpta* insérés dans les *Tactica* inédits du pseudo-Léon; 2° *Excerpta* insérés dans les *Tactica* inédits du pseudo-Constantin. Suivent trois index. Pas de traduction, même en latin, mais des notes critiques développées, témoignant de recherches ardues et originales; la longue Introduction est très instructive. L'ineptie de l'auteur est partout aussi apparente que l'intelligence de l'éditeur.

S. R.

Gösta Säflund. *Le mura di Roma republicana.* Lund, Gelerup, 1932 (et Milford à Londres); in-4°, 278 pages, avec 28 planches et 72 figures dans le texte. — *Altæ mœnia Romæ...* Ce mémoire très détaillé, illustré d'un grand nombre de plans et de figures, a pour objet l'étude des quatre enceintes de Rome antérieures à l'Empire; le tracé des deux premières, celle de Servius et de 378, est nécessairement conjectural, tandis qu'on peut établir avec quelque précision et marquer d'un trait continu les deux plus récentes, celles d'avant et d'après l'an 87. La recherche est à la fois topographique, historique et technique; elle concerne non seulement les enceintes, mais les portes, les voies de pénétration, la nature des matériaux mis en œuvre et les différents modes de leur emploi. Le savant suédois a exploré minutieusement le terrain; il a eu aussi à sa disposition les *schede* de feu Lanciani, l'auteur du grand plan archéologique de Rome, qui sont déposées à la bibliothèque du Vatican. Au moment où paraissait son livre, une partie du même sujet a été traitée par M. A. von Gerkan (les murs entre le Capitole et l'Aventin, *Röm. Mittheil.*, 1931, p. 153-188) : il diffère de M. Säflund dans l'interprétation des restes de murs sur le Palatin, mais, à d'autres égards, aboutit indépendamment aux mêmes conclusions. — Avant l'invasion gauloise, Rome n'avait pas d'enceinte continue — *expertis Gallicâ clade quam intutam urbem incolerent* (Liv. IX, 41, 11). La reconstruction de la ville incendiée permit de remédier en partie à cette insuffisance défensive (378); mais elle subsistait encore, comme on le vit en 88, lors de la marche de Sylla sur Rome. Les travaux exécutés en 87 le furent si rapidement que Marius et Cinna ne purent tenter de prendre Rome d'assaut, mais se contentèrent de l'affamer. Sous Auguste, la ligne extérieure de défense fut reportée aux limites administratives de l'Italie. Les murs de Rome, devenus inutiles, furent négligés et en partie détruits. — Parmi tant de choses intéressantes, signalons ce qui concerne les signes linéaires gravés sur les murs et la réunion des 228 textes antiques relatifs à l'ensemble du sujet traité.

S. R.

Emilio Magaldi. *Il commercio ambulante a Pompei. — I ludi gallinacei a Pompei.* Naples, Popolo d'Italia, 1929-1930; 32 et 14 pages, avec gravures. — M. Magaldi continue ses études amusantes sur les diverses particularités de la vie pompéienne, révélées par les inscriptions et les œuvres d'art. Le commerce ambulant faisait sans doute partie de la *mercatura tenuis* que Cicéron

tenait pour sordide; ce n'en était pas moins une nécessité de la vie urbaine et l'est encore. « A Pompéi nous assistons pour la première fois à l'émancipation graduelle du petit commerce libéré de la boutique. » Quant aux combats de coqs, les Pompéiens en étaient très friands; dans un graffite (CIL IV, 3890), les abréviations peuvent s'interpréter avec l'auteur par *ludi gallinarii*.

S. R.

Jotham Johnson. *Dura Studies. A thesis.* Philadelphie, 1932; in-8°, 47 pages. — Cette thèse remarquable d'un élève de M. Rostovtzeff se compose de trois courts mémoires inspirés des trouvailles faites à Doura-Europos : 1° L'horoscope de Doura et le calendrier séleucide; 2° Le stratège héréditaire; 3° Nouvelle lecture du parchemin n° 2. Le second est peut-être le plus important. Les stratèges de Doura occupaient cette dignité leur vie durant; elle se transmettait à leurs héritiers légitimes. Le titre de stratège est souvent joint à celui d'épistate au 1er siècle. Les fonctions de l'épistate ont déjà été précisées par M. Cumont : il s'agit d'un commissaire royal, chargé de l'administration municipale. La dignité de stratège, qui paraît avoir été supérieure, est toujours mentionnée la première; il est probable qu'elle impliquait aussi des fonctions religieuses, celles de grand prêtre du dieu-soleil syrien. Il y a bien des choses intéressantes dans ces quelques pages, qui font plus que promettre à la science un chercheur original.

S. R.

Leandro Zancan. *Sull' inscrizione di Nazareth.* Venise, Ferrari, 1932; in-8°, 11 pages. — Il s'agit de la singulière inscription — rescrit attribué à Auguste — qu'a publiée M. Cumont d'après l'original de la collection léguée à la Bibliothèque nationale par Frœhner. Que cette inscription, tant dans le fond que dans la forme, présente des difficultés, tous les commentateurs, déjà nombreux, l'ont reconnu. M. Zancan met ces difficultés en pleine lumière et tranche le nœud gordien en concluant que le petit marbre, reçu par Frœhner de Nazareth — ce qui ne veut pas dire qu'il en provienne — est un faux. M. Cumont avait prévu cette solution radicale en déclarant que l'aspect du marbre était « tout à fait rassurant », que rien « dans l'apparence matérielle » n'excitait le soupçon. J'avoue ne pas concevoir quel faussaire aurait pu imaginer pareil document et prendre la peine de le graver en caractères du 1er siècle; je doute aussi beaucoup de l'influence de la *Cité antique*, que le docte vénitien a cru reconnaître dans un détail de la rédaction.

S. R.

H. Ramel, Geoffroy et **Georges Guichard.** *Feurs. La plaine du Forez.* Saint-Étienne, Dubouchet, sans date; gr. in-8°, 539 pages, avec planches non numérotées. — Cette monographie détaillée, intelligemment composée et bien écrite, conduit l'histoire du *Forum Segusiavorum* jusqu'à nos jours. Les archéologues s'intéresseront surtout à l'étude des ruines romaines, dont le hasard, plus que des fouilles régulières, a rendu au jour des vestiges précieux, entre autres des statuettes en bronze de haute époque et d'excellente qualité. La plus remarquable, représentant Hercule au repos, découverte vers 1820, avait disparu depuis longtemps du pays, lorsque M. James Lœb eut la chance de l'acquérir en Suisse, comme provenant d'une collection de

Hambourg (*C. R. de l'Acad.*, 1925, p. 117). Nous en trouvons ici une bonne reproduction (pl. à la p. 108), d'après la publication de Sieveking dans le *Münchener Jahrbuch*. D'autres bronzes trouvés à Feurs sont réunis sur la planche suivante (p. 124) et sur celle qui fait face à la page 156. Un appendice est consacré à l'Hercule de Feurs (p. 509); on peut toujours hésiter, le socle avec dépouille de lion étant moderne, entre Héraklès jeune et Hermès, malgré l'absence de talonnières et d'ailerons.

S. R.

Felix Oswald. *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata « Samian Ware », with a supplement of Stamps obtained or recorded during the period of printing.* Margidunum, East Bridgford Notts, chez l'auteur, 1931; in-f° de XXIII-428 pages. — Les travaux de M. F. Oswald sont bien connus de tous ceux qui s'intéressent à l'étude de la céramique sigillée. Le volume qu'il a publié en collaboration avec M. T. Davies Pryce reste, avec *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine* de J. Déchelette, le meilleur répertoire mis à la disposition des travailleurs. Le présent volume vient fort heureusement compléter ces travaux en donnant un index aussi complet qu'on peut le souhaiter des marques d'ateliers qui ont fabriqué cette poterie. Classées dans un ordre rigoureusement alphabétique, ces listes comprennent, en même temps que les variantes connues d'une même marque, des indications sommaires sur la date de fonctionnement et le lieu d'origine de l'atelier. Les quelques lignes concernant la répartition des officines dans le temps et dans l'espace sont le résultat de longues et patientes recherches que l'auteur expose succinctement dans sa préface. Aux pages XV-XVIII, le lecteur trouvera une liste des établissements, en particulier des camps militaires, ayant fourni des céramiques sigillées et dont la date d'occupation a pu être établie; à la page XIX, la liste des principaux ateliers avec les dates de leur activité.

Au point de vue de l'onomastique (p. VIII-IX), un certain nombre de ces noms de potiers peuvent être classés parmi ceux de tribus (*Aquitanus, Avernicus, Rutaenus*), d'autres sont spécifiquement gaulois (préfixes en *cin-*, *Cinnamus ;* suffixes en *-rix, Dannorix* ou en *-marus, Atepomarus ;* terminaisons en *-os, Lugetos ;* noms comportant le *d* barré, *Meddilis*, etc.). Certains diminutifs (*Patto, Satto, Secco*) ont peut-être la même origine. Quelques estampilles appartiennent à des firmes d'associés, telle celle des potiers Severianus et Gemellus de Rheinzabern.

Ces quelques remarques suffisent à montrer l'intérêt d'un tel répertoire dont la moindre originalité n'est pas d'avoir été imprimé par son auteur lui-même. Il constitue un très utile instrument de travail qui dispense désormais de se reporter aux tables trop souvent incomplètes de l'*instrumentum domesticum* du C. I. L.

R. L.

R. Grinevitch. *Erforschung der Untersee-stadt in* 1930-1931. Moscou, 1931; in-8°, 59 pages et 4 planches. En russe, avec résumé en allemand. — Il s'agit ici des fouilles sous-marines de Chersonnèse, dont la *Revue* a déjà fait mention. Des plongeurs, il y a longtemps, avaient découvert près du phare, à l'extrémité ouest de la presqu'île d'Héraclée, les restes d'une ville submergée. L'auteur fut chargé de conduire de nouvelles recherches en 1930; les plongeurs reconnurent les restes considérables d'une cité fortifiée, avec

tours, ruines d'habitation, rues et place publique, dont M. Grinevitch a publié le plan. L'académie russe des Beaux-Arts, en 1931, organisa une exploration mieux outillée, comprenant des géologues et des opérateurs de cinéma; on fouilla aussi sur le littoral où les établissements grecs du IVe siècle furent détruits au IIe par une invasion scythique. Les géologues ont constaté que toute cette région a été soumise à un lent affaissement qui se poursuit encore. Sur la planche IV sont reproduites des vues cinématographiques des ruines sous l'eau; ce procédé, appliqué pour la première fois, ne donne pas de résultats très nets, mais pourra utilement être essayé ailleurs (pour le site et ses anciens explorateurs, voir Minns, *Scythians*, p. 497).

S. R.

Ch. André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord.* Préface de Stéphane Gsell. Paris, Payot, 1931; in-8° de 866 pages, avec 357 figures et 2 cartes. — Le livre que M. Julien vient de consacrer à l'histoire de l'Afrique du Nord comble une importante lacune de la littérature historique. Ce n'est pas que les ouvrages spéciaux fassent défaut et, pour ne parler que de l'antiquité, l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* du regretté Stéphane Gsell reste une œuvre monumentale et durable. Mais depuis l'*Histoire de l'Afrique septentrionale* d'E. Mercier, parue il y a quarante ans, on ne possédait aucun livre de synthèse.

Ce qui fait l'intérêt du volume de M. Julien c'est que, parfaitement au courant de tout ce qui a été écrit sur l'histoire de l'Afrique mineure, il a su toujours rester maître de son information et dominer son sujet. Bien loin de se cantonner dans le récit des luttes incessantes, des agitations stériles et des innombrables faillites, conclusions de la plupart des épisodes nord-africains, il en recherche les causes et tente de les expliquer. L'évolution des sociétés, les conquêtes religieuses, les faits économiques occupent la plus grande partie de ces quelque huit cents pages et ces préoccupations suffisent pour classer ce manuel parmi les œuvres qui durent. Si l'auteur est admirablement documenté, il ne reste cependant pas l'esclave des opinions admises et sait les discuter, même avec passion. La sérénité de l'historien n'est pas toujours son fait et, derrière le savant, l'homme apparaît. Aussi son livre est-il très vivant et les pages compactes se lisent-elles avec plaisir. Mais pourquoi emploie-t-il par moments un style vraiment trop familier qui, contrairement à l'effet recherché, pourrait à son tour donner de la « tablature » à son lecteur ?

De tous les chapitres, le moins bien réussi est celui qui est consacré à la préhistoire. L'auteur, dans une prochaine édition qui ne saurait tarder, ferait bien de supprimer le résumé général qui ne nous apprend rien; d'autre part, tout ce qui a trait à la préhistoire africaine est vraiment trop flottant; il aurait été nécessaire de la rattacher à celle du monde méditerranéen, soudanais, égyptien et saharien.

Une excellente bibliographie critique et un bon index terminent ce livre dont l'illustration est en général judicieusement choisie, si malheureusement elle est trop souvent mal reproduite. Mais ceci regarde l'éditeur.

R. L.

Histoire et Historiens de l'Algérie, par **J. Alazard, E. Albertini, A. Bel, F. Braudel, G. Esquer. E.-F. Gautier. Dr E. Leblanc. G. Marçais, W. Marçais, P. Martino, M. Morand, M. Reygasse, Ch. Taillart, G. Yver, J. Zeiller.** Introduction de Stéphane Gsell. Ouvrage publié par les soins de la *Revue historique* (Collection du Centenaire de l'Algérie, 1830-1930). Paris, Alcan, 1931 ; in-4° de 426 pages. — En publiant ce volume avec l'aide de la Commission du Centenaire et du Gouvernement général de l'Algérie, la *Revue historique* a acquis tous les droits à la gratitude de ceux qui s'intéressent au passé de nos possessions nord-africaines. Aucun travail ne pouvait être plus utile que l'établissement de cette somme de nos connaissances sur l'histoire de cette Algérie découpée arbitrairement dans l'Afrique du Nord aux temps de la domination turque.

Les divers chapitres de cet ouvrage constituent une suite de monographies de caractère très varié, tantôt se rapprochant de l'exposé bibliographique critique, tantôt formant un mémoire original. Bien souvent, les auteurs ont été amenés à franchir les limites géographiques qui leur étaient assignées et ont étendu leurs enquêtes à l'Afrique du Nord tout entière. C'est ainsi que E.-F. Gautier, dans *le Cadre géographique de l'histoire algérienne*, montre quels services la géographie peut rendre à l'historien pour expliquer les fluctuations de faits dont l'enchaînement est trop souvent insaisissable. De cette succession de dominations étrangères, où le conquérant est invariablement expulsé par un autre, on ne pourrait rien conclure, pas plus que de la lutte incessante des tribus les unes contre les autres, si on n'avait présent à l'esprit l'antagonisme permanent du nomade et du sédentaire. Les mémoires de M. Reygasse sur *les Ages de la pierre dans l'Afrique du Nord* (voir *Revue*, 1932, I, p. 139-140) et de J. Zeiller sur *l'Histoire ancienne de l'Afrique chrétienne, ses progrès depuis cent ans*, dépassent, eux aussi, le cadre restreint de l'Algérie. En étudiant *l'Algérie antique*, E. Albertini a bien mis en lumière les quelques faits importants qui dominent l'histoire de l'Afrique tout entière pendant l'antiquité : permanence de l'élément berbère depuis les origines jusqu'à nos jours, caractère avant tout mercantile de la domination carthaginoise, timidité de l'impérialisme romain en bonne partie causé par la faiblesse numérique de l'immigration italienne, enfin prédominance de l'agriculture à laquelle la population presque tout entière applique son activité. On ne saurait trop méditer la conclusion de ce chapitre : « Beaucoup de travail reste à faire. Sauver de la destruction les ruines antiques, les dégager, les étudier, en publier de bons plans, tenir à jour les inventaires des collections, dresser ou continuer, pour les différentes catégories de monuments, des répertoires complets et bien illustrés, c'est un programme difficilement épuisable dans un pays aussi vaste que l'Algérie et aussi riche en matière archéologique ». Plus heureuse que la métropole, l'Afrique du Nord est dotée de sérieux organismes pour la recherche et la conservation des antiquités. Nous ne doutons pas que les pouvoirs publics comprendront tout l'intérêt qui s'attache à compléter l'œuvre féconde de ces cent premières années de colonisation dans le domaine de l'archéologie.

L'histoire de l'Islam a fourni la matière de remarquables travaux : W. Marçais expose *le Bilan d'un siècle de recherches sur le passé de l'Algérie musulmane* et A. Bel précise les *Caractère et développement de l'Islam en Berbérie et plus spécialement en Algérie*, tandis que G. Marçais étudie *l'Art musulman*

en Algérie. L'histoire des dominations européennes et des principaux résultats acquis depuis cent ans constitue la matière des sept derniers chapitres [1].

R. L.

Marcel Christofle. *Rapport sur les travaux de fouilles et consolidations effectués en 1927-29 par le Service des Monuments historiques de l'Algérie.* Alger, Carbonel, 1930; gr. in-8°, 129 pages, avec 5 planches et nombreuses illustrations. — On doit une reconnaissance particulière à l'auteur de ce rapport, successeur d'Albert Ballu, que la fatigue a contraint à la retraite après une activité de longues années. Les notices concernent les stations romaines les plus célèbres dans les trois départements de l'Algérie. Comme M. Christofle est architecte, non épigraphiste, les inscriptions ont été souvent mal lues et l'on peut regretter que cette partie du travail n'ait pas été contrôlée par un archéologue (p. ex. p. 11,75). Plans et dessins de mosaïques sont nombreux, quelques-uns fort intéressants: mais on aurait voulu trouver ici des croquis ou des similis d'après les sculptures signalées (p. ex. p. 71). En somme, à y regarder de près, cette publication, quel que soit le mérite de l'auteur, n'est pas satisfaisante, si on la compare aux rapports sur les fouilles de Trèves et d'autres localités rhénanes, où les collaborations indispensables, imposées par une autorité supérieure, ne font pas défaut. On a ici le vague sentiment d'intérêts opposés, d'activités non pas solidaires, mais concurrentes. Et le rapport, en partie si défectueux, se présente sous ce titre : *Gouvernement général de l'Algérie!* Si quelqu'un de nos lecteurs est bien au courant du manque d'unité qui nous étonne et de ses causes, la *Revue* recevra volontiers ses confidences.

S. R.

H. Lother. *Realismus und Symbolismus in der altchristlichen Kunst.* Tübingen, Mohr, 1932; in-8°, 46 pages. — Le but essentiel de cette intéressante brochure est de jeter un coup d'œil historique et critique sur les progrès de l'archéologie chrétienne depuis 1880 environ. Les vieilles questions toujours pendantes — réalisme et symbolisme — sont discutées à la lumière de récentes publications. La critique la plus développée concerne l'ouvrage méritoire de M. P. Styger (*Rev. arch.*, 1928, I, p. 225). M. Lother, en constatant qu'on y a fait peu d'attention, n'a pas consulté notre *Revue*, non plus que pour d'autres sujets connexes. Lui-même tient à la doctrine de Le Blant et de Schultze (qu'il nomme à tort dans l'ordre inverse), mais admet que le symbolisme primitif a pu être modifié par l'*historicisme* et la théologie. Une des qualités de son exposé, c'est d'insister sur l'évolution des motifs et des types. Raoul-Rochette n'est nulle part cité; il n'est pas davantage question des Bibles illustrées que devaient posséder les Juifs d'Alexandrie, et le peu qu'il dit des figurations chrétiennes d'Orphée prouve qu'il n'a pas lu ce qu'a écrit à ce sujet R. Eisler, dont il parle une fois, mais sur un ton peu convenable (p. 42).

S. R.

---

1. Il est regrettable que dans un ouvrage aussi remarquable, le lecteur soit trop souvent arrêté par de ridicules fautes d'impression

G. J. Bratianu. *Les divisions chronologiques de l'histoire byzantine.* Bucarest, 1930, 17 pages (extr. du *Bull. historique de l'Académie roumaine* t. XVII). — On a beaucoup discuté, dans ces derniers temps, sur les limites chronologiques de l'antiquité et du moyen âge. Les coupures n'étant jamais brusques et leurs variations ne répondant jamais qu'à certains caractères nouveaux, non à tous, ces controverses n'ont qu'une utilité restreinte; mais il était bon de les résumer et c'est là ce qu'a fait M. G. J. Bratianu, avec l'érudition solide et claire qu'on lui connaît. Pour l'histoire byzantine, il accepte la division en trois périodes préconisée par E. Stein (1928), au prix d'une légère modification : 1° de Dioclétien à Héraclius; 2° d'Héraclius à la prise de Constantinople par les Latins; 3° de la prise de Constantinople par les Latins à la prise de la capitale par les Turcs. Chemin faisant, il est question, entre autres, de la thèse de M. Pirenne, qui reporte la fin des temps antiques au premier siècle de l'Hégire.

S. R.

Byzantion. T. VI, 1931. Bruxelles, 13, rue de Berlaimont, 1931; in-8°, p. 521-978, avec nombreuses planches. — Le meilleur compliment qu'on puisse faire à ce recueil, c'est d'en noter brièvement le riche contenu. I. Cumont, l'*Archevêché de Pedachtoe et le Sacrifice du faon* (voir *Revue*, 1932, I, p. 251); II. G. de Jerphanion, *Saint Basile dans les peintures cappadociennes et romaines* (peintures de Togale Kilissé et de Baltcham Déressi comparées à celles de la *Fortuna virilis* à Rome, IX^e^ siècle, toutes dérivant d'une *Vie illustrée* de S. Basile). — III. J. Ebersolt, *Céramique historiée et statuette en bronze* (aurige) de Constantinople. — IV. J. Zeiller, *Place du palais de Spalato dans l'histoire de l'art* (caractère composite). — V. Stefanescu, *Monuments d'art chrétien trouvés en Roumanie* (icones, croix sculptées, broderies, plats, lampes, etc.). — VI. G. de Jerphanion, *Le calice d'Antioche* (authentique, mais du V^e^-VI^e^ siècle seulement). — VII. Albert Vogt, *Études sur le théâtre byzantin* (mystères, théâtre religieux). — IX. G. J. Bratianu, *L'approvisionnement de Cple sous les Paléologues et les empereurs ottomans* (suite de *Byzantion*, V, p. 83). — Suivent de précieux *Bulletins régionaux* (Hongrie, Roumanie). — J. Ebersolt, *Une exposition d'art byzantin à Paris* (notice détaillée). — Bulletin papyrologique. — Le folklore en Grèce (1919-1930). — Bulletin de sigillographie (très important mémoire de V. Laurent). — Chronique de droit byzantin. — On trouve enfin des comptes rendus développés [1] et des nécrologies (entre autres une notice sur Psichari).

S. R.

Georges Duthuit. *La sculpture copte. Statues, bas-reliefs, masques.* Paris, Van Oest, 1931; in-4°, 64 pages et 72 planches en phototypie. — Depuis longtemps on étudie l'art copte, et nombreux déjà sont les érudits qui lui ont consacré de savants travaux. Il est à peine besoin de rappeler, parmi nos compatriotes, les noms de Gayet, Guimet, Chassinat, Boreux, à côté de ceux

1. Je signale particulièrement, mais non pour l'approuver, celui de R. Goosens sur Draguet, *Josèphe témoin du Christ?* Louvain, 1930. Suivant Draguet et son critique, les fragments slaves seraient purement chrétiens (!) et non politiques (!). L'étude de Goosens sur le *Pythagore* d'Isid. Lévy est autrement importante et mérite bien d'être lue de près et discutée.

de Riegl, Strzygowski, Butler, Dalton, Wulff, Kühnel, Monneret de Villard. M. Duthuit a borné son étude à la sculpture; mais on ne devrait pas en conclure que son livre soit d'un intérêt tout à fait limité et spécial. Au contraire, il a abordé son sujet avec la préoccupation constante de le dominer, de ne pas s'en tenir à une monographie de sèche érudition. Son livre n'est pas seulement un catalogue raisonné, mais une étude esthétique autant qu'archéologique; des vues d'ensemble (qui vont jusqu'à l'art le plus moderne) visent à montrer quelle place revient à la sculpture copte, non seulement dans l'art de l'époque chrétienne, mais encore dans l'évolution générale de l'art. Divers rapprochements, qui ont le mérite de ne pas entraîner des hypothèses faciles, prouvent que l'auteur n'est pas un spécialiste cantonné dans un étroit domaine.

C'est visiblement par suite d'une compréhension sympathique que M. Duthuit a consacré d'aussi patientes recherches à un art dans lequel certains contemporains n'ont vu qu' « un art de seconde main ... signe et cause de cette infinie bassesse où tombe l'Égypte chrétienne au v^e^ siècle ». Il estime au contraire que « l'éclatante réussite » des ornemanistes de l'Islam dans l'arabesque polygonale « ne saurait faire oublier les succès obtenus, dans un cercle d'action plus restreint, par l'ouvrier copte, son prédécesseur ». Il a d'ailleurs reconnu que « le riverain du Nil ne semble jamais avoir voulu dépasser le niveau qui lui convient, celui de la production provinciale ». Mais tout en reconnaissant ce que cet art a de limité, M. Duthuit a montré aussi quels effets remarquables il a su atteindre, grâce à une utilisation très personnelle des ombres et des lumières : « Le copte avec ses pierres bossuées, crevées, étincelantes, insondables, absorbe et projette de toutes parts des vibrations coloriées qui expriment de la manière la plus directement accessible la qualité la plus intime d'une œuvre capable de réagir aux changements des heures avec une extraordinaire mobilité. » C'était un art avant tout religieux pour « l'obscur travailleur des retraites cénobitiques », la sculpture « n'était... qu'un des nombreux liens dont se compose l'unité de la liturgie, une unité qu'on peut rencontrer dans une église de campagne ».

L'Introduction est suivie d'une série de chapitres consacrés aux divers sujets représentés dans l'art copte : portraits, scènes religieuses, scènes de chasse et autres, éléments architectoniques. Les soixante-douze planches, généralement excellentes, ont en grande partie été exécutées d'après des photographies faites par l'auteur

J. M. V.

J. Poux. *La Cité de Carcassonne. Histoire et description.* Gr. in-8°, Toulouse (Privat) et Paris (Didier); 2 vol. de XXIV-381 et 622 pages avec 60 planches et 124 dessins dans le texte. — Insigne monument de piété et de science (l'auteur, Carcassonnais, est archiviste du département de l'Aude), cet ouvrage, imprimé avec le concours de la Ville et du Conseil général, fait suite à celui que M. Poux a publié en 1922 sur les origines de la Cité (réédité en 1927) et doit être suivi qu'un quatrième qui complétera cette admirable monographie. Comme elle est l'œuvre d'un paléographe qui est en même temps archéologue et architecte, tout est étudié et décrit de première main, ou, du moins, avec le parti de tout vérifier, de se fier seulement aux textes originaux et aux révélations directes des monuments. Le premier volume est entière-

ment historique; il commence par le gouvernement des vicomtes (1067 à 1208), continue par l'occupation des Montfort (1209-1224), l'établissement de la souveraineté royale, le règne de Saint Louis, les débuts de l'Inquisition, les constructions militaires des XIIIe et XIVe siècles, l'organisation militaire de la Cité, la guerre de Cent Ans. Le récit s'arrête à l'avènement de Louis XI (1461). Carcassonne a connu bien des jours tragiques, par exemple lors de l'horrible Croisade albigeoise et des non moins affreux brigandages du Prince Noir. M. Poux raconte tout cela avec une scrupuleuse exactitude, mais, à peu d'exceptions près, sans élever la voix; il écrit *ad narrandum*, non *ad probandum*. Le second volume est entièrement archéologique. On sait quel vaste travail Viollet-le-Duc, sur l'ordre de Napoléon III, a exécuté pour la restauration du plus bel exemple, dans l'architecture française, de l'art de la fortification; il s'est trompé quelquefois; mais si M. Poux note ses erreurs, il n'en rend pas moins justice à sa perspicacité et à son talent. Au début, il est surtout question de technique; la configuration du site, les matériaux, les procédés, les formes et modèles. Après le préambule vient l'étude très détaillée du château, de l'enceinte intérieure et extérieure. De la ville basse, d'ailleurs sans grand intérêt, il est peu question : c'est la *Cité* fortifiée qui importe et dont il semble que la description ne laisse rien à désirer. On ne peut, même après une visite rapide, que s'associer à la conclusion de l'auteur : « Prodigue d'impressions et d'images, la Cité de Carcassonne atteste avec une rare vigueur le vaste et industrieux génie de cette France du Moyen âge, dont on ne saurait sans injustice méconnaître la grandeur robuste et la mâle énergie. » Quel malheur que ces hommes, admirablement doués, aient été si souvent livrés à la tyrannie sans scrupules de misérables! — Impression, illustration, index, bibliographie, tout est excellent; dans cette dernière, je regrette de ne pas trouver mention du remarquable article *Carcassonne* de Molinier dans la *Grande Encyclopédie* et de rencontrer ce singulier renvoi : « *Saglio*, voir *Daremberg et Saglio*. » Quelle involontaire injustice de se conformer au titre mensonger d'un des ouvrages qui honorent le plus la science française et de nommer en tête un homme, fort savant d'ailleurs, qui en a mis en avant le projet, mais n'en a ni conçu le plan, ni écrit une ligne! Cela dit d'ailleurs sans l'ombre d'un reproche à M. Poux, dont le travail, tout de premier ordre, a été dignement honoré par l'Académie des Inscriptions de la première médaille au dernier concours des Antiquités de la France.

S. R.

Marcel Aubert. *L'abbaye des Vaux de Cernay.* Préface d'**Henri de Rothschild** (André Pascal). Paris, sans nom d'éditeur, 1931; in-4°, 173 pages et 72 planches avec un plan et de nombreuses illustrations dans le texte. — Splendide monographie. L'abbaye des Vaux de Cernay est née d'un établissement antérieur, l'abbaye de Savigny (1112), qui était bénédictine. Simon de Neauphle, en 1118, accorda à ces moines un domaine dépendant de son fief de Cernay pour y fonder une nouvelle abbaye. En 1147, elle fut soumise à la règle de Cîteaux, dont l'ordre puissant fit un centre de culture, rattaché directement à Clairvaux. Une église, encore debout, s'éleva dans la seconde partie du XIIe siècle, avec beaucoup de bâtiments annexes qui ont presque disparu. Après le XIIIe siècle commence une lente décadence, interrompue

par une dernière prospérité au XVII^e^ siècle. La révolution et les premières années du XIX^e^ siècle furent, là comme ailleurs, la période des destructions et de l'abandon. En 1873, Mme Nathaniel de Rothschild, grand'mère du propriétaire actuel, reconstitua le domaine et assura, moyennant quelques restaurations indispensables,la conservation des ruines de l'église et des restes des bâtiments abbatiaux; les locaux habitables et l'abbaye reçurent plus tard une collection intéressante de sculptures, de peintures, d'objets d'art divers, de meubles du moyen âge et surtout de la Renaissance dont on trouvera ici le catalogue richement illustré, dû à MM. Aubert et Jean Verrier. Tout ce qui concerne l'histoire des Vaux de Cernay, vues anciennes et modernes, pièces d'archives, pierres tombales, etc., a été réuni et amplement commenté, avec la science dont l'auteur principal a déjà donné de si nombreuses preuves. Des remerciements sont dus non seulement aux rédacteurs du texte, mais au possesseur, qui a fait publier le somptueux volume dont les grandes bibliothèques d'archéologie et d'art se disputeront les 250 exemplaires mis dans le commerce.

S. R.

Fernand Mercier. *Les Primitifs français. La peinture clunysienne à l'époque romane. Son histoire et sa technique.* Préface de **Henri Focillon.** Paris, A. Picard; in-4°, 237 pages et 112 planches. — L'auteur est un savant original, homme de laboratoire autant qu'historien de l'art, qui, depuis vingt-cinq ans, étudie surtout les *secrets de fabrication* de la peinture française médiévale, ses habitudes graphiques et décoratives, en les rapprochant d'œuvres contemporaines ou de peu de siècles antérieures. La technique picturale, comprenant l'analyse des couleurs, est chose compliquée, où interviennent la chimie, la radiographie, la microphotographie, etc. On s'en occupe depuis quelques années, et l'on a raison, car ces procédés permettent de dépister avec certitude les repeints et aussi de faire taire les critiques superficiels qui traitent de repeints au jugé, sans aucun examen scientifique des panneaux. Le présent volume concerne les peintures murales clunysiennes en Bourgogne; de celles de Cluny, il ne reste que de mauvais dessins et de rares fragments, mais celles de Tournus et de Berzé sont mieux conservées et prêtent à des observations instructives, qui viennent appuyer les textes assez nombreux relatifs à la technique de la peinture au moyen âge. La chapelle de Berzé appartenait à la province lyonnaise de la congrégation de Cluny (début du XII^e^ siècle). Les restes de la décoration ont été découverts sous le badigeon en 1887 et assez témérairement restaurés; mais les additions ne gênent pas M. Mercier, qui a les moyens de les reconnaître immédiatement. Les nombreuses photographies — dont quelques-unes reproduites comme pièces de comparaison — sont éclairées par des notices minutieuses, portant non seulement sur la technique, mais sur les ressemblances avec d'autres peintures du haut moyen âge, toutes italiennes (Rome, Pise, Ravenne, le Mont-Cassin). Les manuscrits clunysiens à miniatures, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, n'ont pas été décrits avec moins de soin. Parmi ces illustrations, il y a une Vierge de l'Annonciation qui est vraiment belle; on n'en peut dire autant des autres peintures, dont l'intérêt n'est d'ailleurs pas affaibli par leur laideur. A côté de celles de S. Maria Antiqua, de S. Angelo in Formis, qui sont bien meilleures, elles permettent d'apprécier le degré de barbarie

d'un art qui devait si brillamment s'en dégager. — Index et tables irréprochables; préface magistrale de H. Focillon.

S. R.

Waldemar George. *L'esprit français et la peinture française. En marge de l'Exposition d'art français à Londres.* Paris, édition des Quatre Chemins, 1932; in-8°, 30 pages. — Dans l'innombrable série d'articles et de brochures qu'a provoquées l'Exposition de Londres, on trouve presque partout (heureusement, je n'ai pas tout lu) la tendance de ramener à l'unité, celle du tempérament français, les manifestations si diverses de notre art. Nul, que je sache, ne l'a fait avec plus de résolution que le présent auteur. Quand l'art français semble imiter, c'est une apparence : « Si le maniérisme italien trouve en France un terrain favorable, c'est qu'à l'état latent il préexiste... La France n'a pas plutôt fait sienne la manière des artistes italiens qu'elle la transforme et la gallicise. » Même l'art gallo-romain n'est pas un art emprunté, ou n'est pas que cela : « Les stèles gauloises de Sens (III^e^ siècle) annoncent Reims et Amiens. Les artistes provinciaux, qui étaient leurs auteurs, parlaient mal le latin. Les fautes de latin abondent dans leurs travaux. Mais ces praticiens rustiques parlaient français, avant même que la langue française ait pris naissance. » Comme toute thèse, toute synthèse, celle-ci ne va pas sans quelque exagération; mais, en somme, elle se justifie assez par les monuments. Ce petit livre est à lire.

S. R.

B. Berenson. *Italian pictures of the Renaissance. A list of the principal artists and their works.* Oxford, Clarendon Press, 1931; in-12, XII-723 pages. — Il est rare, sinon sans exemple, qu'un connaisseur émérite d'un grand chapitre de l'histoire de l'art fasse don au public, après une longue et laborieuse carrière, de tout ce qu'il a tiré de ses notes, de ses recueils de photographies, de ses visites de Musées, d'églises et de collections particulières. C'est ce qu'a fait M. B. Berenson, s'assurant ainsi un nouveau titre à notre gratitude. Le présent volume, fruit de cinquante ans de travail qui ont mis l'auteur au premier rang des historiens de la peinture italienne, contient, sous un format très commode : 1° une liste alphabétique des peintres italiens de la Renaissance, avec énumération et (quand cela est possible) date de leurs œuvres; 2° une liste alphabétique des localités et des collections où l'on trouve leurs peintures. Pour prendre un exemple, au mot *Tyningham* (Écosse), on trouve le nom de l'Earl of Haddington avec celui de Segna; cherchant *Segna* dans la liste des artistes, on trouve *Segna di Bonaventura*, avec la notice : « Siennois. Actif de 1298 à 1327. Élève de Duccio; influencé plus tard par Simone Martini. » Suivent, dans une liste alphabétique des localités, les sujets de ses œuvres nombreuses et, vers la fin, *Tyningham*, avec des indications géographiques succinctes, et une mention de la Madone Haddington. Tout cela est non seulement érudit, ce qui va de soi, mais très pratique; c'est, dans toute la force du terme, un manuel, désormais indispensable aux étudiants. Des abréviations telles que *p.* (en partie du peintre), *g. p.* (en grande partie), *s.* (œuvre de l'atelier), *a.* (inachevé), etc., sans compter les nombreux?, orientent le lecteur sur les points essentiels qui concernent la qualité. A la différence des listes qui terminent les petits livres de M. Berenson sur les écoles italiennes, celles-ci n'excluent pas les peintures qui

ne sont pas de la main même du maître ou témoignent de sa faiblesse momentanée, de la coopération de ses élèves ou de restaurations; ainsi Raphaël, au Louvre, est ici titulaire de 14 tableaux (avec réserves exprimées sur ceux qu'aurait exécutés Jules Romain), alors que dans les *Central Italian painters*, l'auteur n'en admettait que 6. Il est inutile d'insister sur de légères omissions (par ex. celle d'Aigueperse et de Benedetto Ghirlandajo). Cet ouvrage vaut une bibliothèque et en tiendra lieu.

S. R.

Trésor de l'art flamand, du moyen âge au XVIII^e siècle. *Mémorial de l'Exposition d'art flamand ancien à Anvers*, 1930. Paris, G. van Oest, 1932. In-fol., t. I, 147 p., 54 planches; t. II, 195pages, 120 planches. — C'est aujourd'hui toute une science que la connaissance des expositions rétrospectives, plus ou moins commémorées, depuis 1889, par des publications de luxe; on voudrait qu'un bibliothécaire bien placé en dressât la liste, avec bibliographie des articles critiques sur les expositions et leurs catalogues. La Belgique nous a donné trois luxueux exemples : la Toison d'or (1905), Bruxelles (1910), enfin Anvers (1930). Ce dernier, en souvenir de la plus complète de ces expositions, se compose d'une longue série d'excellentes planches précédées de notices développées dues à des spécialistes. En tête du catalogue raisonné est une préface nullement banale de M. Paul Lambotte, commissaire du Gouvernement pour les expositions d'art. C'est à la fois une histoire sommaire de l'art belge avec des vues originales, et une revue divertissante des hommes de bonne volonté qui ont contribué à le faire connaître par ce moyen, depuis Kervyn de Lettenhove jusqu'à nos jours. Il n'y a pas là que des éloges; ainsi feu Ernest Verlant, qualifié de « fagot d'épines, bourru par orgueil incommensurable et timidité ombrageuse »; Hippolyte Fierens, titulaire du feuilleton artistique des *Débats* « alors que sa préparation scientifique était encore rudimentaire », qui « a dû s'instruire lui-même avant d'enseigner ses lecteurs... se contenter d'une documentation de seconde main ». Justes ou non, ces sentences, exprimées sans détours, révèlent le tempérament de l'écrivain. Le premier volume tout entier concerne la peinture, où les primitifs et Rubens sont au premier plan; dans le second, on trouve de savants articles sur les dessins, les manuscrits et miniatures, les tapisseries, sculptures, orfèvreries, gravures, reliures, art populaire, médailles, accompagnés de reproductions d'objets en partie inédits. En présence de ce magnifique souvenir d'une exposition de premier ordre, on se reproche presque de blâmer la lourdeur inutile et même gênante du papier.

S. R.

Louis Hourticq. *Ars Una. Hollande.* Paris, Hachette, 1932; in-8°, 320 pages, avec 471 figures. — Je regrette que la plus grande partie de cet excellent livre, concernant des artistes et des œuvres du XVII^e siècle et des suivants, doive échapper ici à notre appréciation; mais ce qui concerne l'art hollandais dit *primitif*, des maîtres comme A. van Ouwater, Geertgen O. Sint Jans, Jérôme Bosch, Jean Mostaert, etc., est d'un intérêt d'autant plus vif que cette école est souvent négligée au profit des artistes flamands ses contemporains. Les influences, d'ailleurs, se sont plus d'une fois croisées; ainsi il ne paraît pas douteux qu'Ouwater ait imité l'*Exhumation de saint Hubert*, chef-d'œuvre flamand qu'une hypothèse récente attribue sans grande vraisemblance à

Rogier. Quelques lignes sur les miniaturistes hollandais de ce temps-là, étudiés par Byvanck et Hoogewerf (*Rev. arch.*, 1927, II, p. 336), n'auraient pas alourdi cet utile volume, dont le style alerte et clair n'est pas la moins aimable qualité.

S. R.

Leslie Webber Jones et **C. R. Morley**. *The Miniatures of the manuscripts of Terence prior to the XIII th Century.* Princeton University Press, 1931; in-fol., 241 pages avec planches. — L'extraordinaire information des auteurs s'explique par la collection de photographies de miniatures médiévales formée en 1925 par la Frick Art Reference Library de New-York, aujourd'hui la plus riche du monde; mais il leur a fallu beaucoup d'érudition et de tact philologique pour tirer un aussi bon parti de ce trésor. Sauf le *Parisinus*, déjà publié par M. Omont, toutes les miniatures médiévales de Térence ont été reproduites dans l'album qui accompagne ce volume, lui-même richement illustré. De leur étude comparative et très détaillée, importante aussi pour le texte même des comédies et les recensions qui en furent faites par les grammairiens romains, il résulte que le Térence de l'Ambroisienne est notre meilleur représentant de l'iconographie de l'archétype, œuvre de la courte Renaissance qui marque la fin du IV^e^ et le début du V^e^ siècle. Le *Vaticanus*, qui en dérive, est du début du IX^e^ siècle, exécuté à Corbie (non à Corvey). Le Térence d'Oxford est une copie du *Parisinus ;* le *Vossianus* 38 de Leyde offre un caractère original, non moins que celui de Tours, ici étudié pour la première fois avec minutie. La signature *Adelricus me fecit* sur le *Vaticanus*, seule signature authentique d'un miniaturiste carolingien, ne doit pas faire illusion, car le style des miniatures d'époque carolingienne est tout différent et Adelricus n'a fait que copier un manuscrit de basse époque romaine ou une copie précédente du même manuscrit. Ce dernier peut avoir été exécuté en Italie, mais son ascendance n'est pas romaine. Il devait présenter d'étroites analogies avec le *Rossanensis*, la *Genèse* de Vienne, etc., qui sont illustrés par des Orientaux. La part des artistes grecs ou de leurs élèves dans les œuvres d'art de la décadence romaine ressort aussi de l'étude des sarcophages sculptés d'Italie vers la fin du IV^e^ siècle.

S. R.

Al. Busuioceanu. *Daniele da Volterra e la storia di un motivo pittorico* (extr. de l'*Annuario della Scuola Romana*). Gr. in-8°, 21 pages avec 10 gravures. — La *Descente de la Croix* de Daniel de Volterre à la Trinité des Monts, avec l'épisode de la Vierge évanouie sur la gauche (1541), est aujourd'hui presque ruinée, mais est connue par des descriptions et d'anciennes copies que l'auteur a publiées. Cette belle composition paraît avoir été préparée par des peintures du XV^e^ siècle et a exercé son influence sur des œuvres postérieures, comme la *Descente de la Croix* italianisante de Rubens à la cathédrale d'Anvers. Le même sujet traité par Signorelli à Umbertide, par Filippino Lippi aux *Uffizi*, par Sodoma à l'Académie de Sienne, par Barocci à la cathédrale de Pérouse, appartient, si l'on peut dire, à une seule lignée, dérivant, avec plus ou moins de variantes, du panneau de Signorelli. Les recherches de ce genre ont jusqu'à présent moins attiré l'attention que les *baptêmes* de tableaux non signés et non authentifiés par des documents; elles ont pourtant beaucoup d'intérêt, car il en résultera un jour une histoire

des motifs et la preuve qu'un petit nombre d'artistes seulement, parmi les plus illustres, ont été, à cet égard, des novateurs.

S. R.

Musées. In-8°, 393 pages, avec 62 planches. Paris, 106, boulevard Saint-Germain, 1931 (*Cahiers de la République des Lettres*). — Ce volume, œuvre collective, précédé d'un avant-propos et terminé par une conclusion qui en explique l'objet, concerne l'organisation, l'entretien et l'utilisation des galeries publiques, envisagées comme établissements éducatifs et scientifiques. Une enquête semblable avait déjà été poursuivie en Angleterre par une commission que présidait lord d'Abernon. « C'est avant tout le témoignage de spécialistes que nous livrons au public. La théorie, dans cette enquête, est le plus souvent éclairée par la lumière des expériences déjà faites. Ce sont les réformateurs qui vont parler » (p. 6). Ils n'ont pas tous parlé pour ne rien dire. L'idée déjà ancienne de répartir les œuvres d'art en deux grandes sections, l'une s'adressant au grand public, l'autre seulement aux étudiants et aux savants, paraît avoir recueilli le plus grand nombre d'adhésions. La question de l'encombrement des grands Musées et celle de la présentation défectueuse des Musées de province ont retenu l'attention de juges compétents. Les planches, vues de salles de Musée avant et après les réformes, ne sont pas sans intérêt [1].

S. R.

Guido Libertini. *Il museo Biscari.* Casa editrice d'arte Bestelli e Tumminelli. Milano-Roma, MCMXXX; in-4°, XXVII-327 pages, avec CXXXV planches. — Le luxueux, trop luxueux volume, publié sous ce titre par M. le professeur Libertini, de l'Université de Catane, avec le concours de M. le docteur L. Pollak, n'est que le premier des deux qui doivent être consacrés au Musée fondé en 1758 par Ignazio Paterno Castello, prince de Biscari, et dont la cession à la ville de Catane n'était pas encore chose complètement faite lors de la rédaction

Il comprend, après une introduction historique, la description des antiques, marbres (n^{os} 1-189, presque tous reproduits, en dehors des morceaux d'architecture), bronzes (n^{os} 190-609), vases (n^{os} 610-873), terres cuites (n^{os} 874-1207), lampes (n^{os} 1208-1.489), verres, os et poids (n^{os} 1490-1509), peintures et mosaïques (n^{os} 1510-1534), inscriptions.

Les vases et terres cuites ne manquent pas d'exemplaires intéressants, mais c'est pourtant parmi les sculptures qu'il convient de mentionner trois ou quatre pièces au moins vraiment de premier ordre : d'abord et surtout 1, tête d'homme archaïque, provenant de Leontini, qui se rajuste à une figure du Musée de Syracuse publiée par Orsi dans les *Mon. ant. Lincei* en 1908 (pl. I-II); 13, tête de Méléagre (pl. VII-VIII); 30, tête d'une statue d'Aphrodite (pl. XIII); enfin 75, tête d'Amazone (pl. XXIV).

Étienne Michon.

Jean Starczuk. *Sculptures antiques de Wilanow*, II, Extr. d'*Eos*, Leopoli, 1931; in-8°, p. 555-569, avec 9 photographies. — Description détaillée, due à un archéologue bien informé, de marbres antiques qui ne manquent pas

1. Pl. 62, la belle statue de bronze figurée n'est pas le Zeus d'Olympie, comme le dit la légende, mais celui de l'Artémision.

d'intérêt. 1° Fragment de sarcophage romain. *Tellus* et un enfant? 2° Fragment de relief avec portrait d'un Romain du temps de Philippe l'Arabe; 3° Tête assez fruste d'Hadrien; 4° Fragment de frise avec ornement végétal et panthère; 5° Joli buste d'adolescent, peut-être un des fils adoptifs d'Auguste. Étant donnée la masse des portraits impériaux anonymes, il ne s'agit plus, comme au temps de Visconti, de les pourvoir d'attributions hasardées, mais d'en constituer des groupes; pour cela, la connaissance de beaucoup de Musées et de photographies est indispensable et l'on constate avec plaisir que cette érudition, assez difficile et longue à acquérir, ne fait pas défaut à l'auteur.

S. R.

Henri Verne et autres. *L'École du Louvre.* Paris, Louvre, 1931; in-8°, 213 p. avec 12 planches. — L'histoire de l'archéologie (*lato sensu*) est si peu faite qu'il faut saluer avec gratitude les ouvrages qui contribuent à en éclairer un chapitre. Tel est celui que seize collaborateurs ont consacré à l'École du Louvre, à l'occasion de son cinquantenaire. Il y a là de petites monographies, quelques-unes très spirituelles, qui, suivies des photographies des professeurs, sont agréables à lire et apportent beaucoup de détails précis. La transcription des documents officiels relatifs à la fondation et aux diverses organisations de l'École ne sera pas moins utile aux futurs historiens du mouvement qui a porté l'étude de l'art, tant ancien que moderne, au rang élevé qu'il occupe aujourd'hui dans l'enseignement. La seule crainte que ce tableau d'ensemble puisse inspirer, c'est que la philologie (*stricto sensu*) se ressente du développement rapide de disciplines qui négligent, dans une certaine mesure, les documents écrits; mais l'École des Chartes est là pour rétablir l'équilibre et maintenir la tradition des grands Bénédictins paléographes. Les services éminents qu'a rendus l'École du Louvre justifient, et au delà, l'heureuse initiative de son fondateur, Antonin Proust, dont le portrait, œuvre de Manet, est reproduit en tête de ce volume.

S. R.

E. Bacha et **L. Bersou.** *Archives et bibliothèques de Belgique.* Bruxelles, Lamertin, 1931; in-8°, 192 pages (*Commission belge de coopération intellectuelle*). — Ce très utile ouvrage, pendant du *Répertoire des Musées belges d'art et d'histoire*, donne la liste, classée alphabétiquement par noms de villes, des archives et bibliothèques de Belgique, hormis les bibliothèques scolaires (sauf exceptions), les dépôts d'archives des hospices, des cures, des maisons religieuses et des petites communes. Les grands articles (Anvers, Bruxelles, Liége, etc.) apportent des indications nouvelles aux mieux informés et témoignent du soin que le XIX^e^ siècle et le nôtre ont mis à créer et à organiser tant de dépôts d'imprimés et de manuscrits, inépuisables matériaux d'études futures. Quelques-unes de celles, dites *en préparation*, sont notées; ainsi nous apprenons (p. 29) que l'admirable Bréviaire de la collection Mayer van den Bergh, à Anvers, sera prochainement publié par M. Camille Gaspar.

S. R.

Geoffroy Tory. *Champ Fleury ou l'art et science de la proportion des lettres* Reproduction phototypique de l'édition princeps de Paris, 1529, avec avant-

propos, notes, index et glossaire de **G. Cohen**. Paris, Charles Bosse, 1931; in-4°, F. LXXIX, 64 pages. — Après Aug. Bernard, Ambroise Firmin-Didot, dans son rare et savant *Essai sur la gravure* (1863), s'est occupé avec détail de l'imprimeur, dessinateur et graveur Geoffroy Tory. Contemporain de Rabelais, qui lui dut probablement quelque chose, Tory, formé en Italie, imprimeur du roi François Ier depuis 1531, eut le mérite de substituer les caractères d'impression romains aux caractères gothiques, qui s'attardaient « à l'imitation surannée de l'écriture des manuscrits ». Il en eut d'autres, tant comme éditeur que comme artiste, lié qu'il était avec le meilleur peintre français de son temps, Jean Perréal, et ayant étudié les arts en Italie. Il fut le premier, en France, à vanter Dürer et faisait le plus grand cas de Léonard. Son plus grand ouvrage personnel, *le Champ fleury*, prouve, par ses nombreuses citations d'anciens auteurs, qu'il était fort érudit; il ne lui manquait que du bon sens, car son symbolisme des lettres de l'alphabet, dans le sens de la morale ou de la philosophie, est d'une absurdité qui défie la critique. « La figure de l'homme, en diverses positions, commandant, par la proportion de ses membres, la juste proportion des lettres capitales, telle est la grande découverte dont se vante Tory et qu'il juge d'inspiration divine. » Cela nous a valu du moins de très beaux bois et de très beaux types français grecs, hébreux, etc. Le volume était devenu introuvable; on l'a payé jusqu'à 70.000 francs. En voici une belle réimpression anastatique, avec une préface et de savantes notes de M. Gustave Cohen, en sorte qu'on peut dire, abstraction faite de l'illustration et de quelques observations curieuses sur les dialectes ou patois, que la sauce vaut mieux que le poisson.

S. R.

J.-R. Carré. *Fontenelle; De l'origine des fables.* Édition critique. Paris, Alcan, 1932; in-8°, 105 pages. — Publié pour la première fois en 1758, comme œuvre posthume, le discours de Fontenelle *sur l'Histoire*, dont l'*Origine des Fables* est presque un extrait, peut être daté de 1678 environ par des allusions littéraires que M. Carré a eu le mérite de préciser; donc, l'*Origine*, quoique publié en 1724 seulement, est de 45 ans antérieur, ce qui est étonnant, mais doit être considéré désormais comme certain. Ce *libellus aureus*, pierre angulaire de la science comparée des religions, était tombé dans l'oubli quand Andrew Lang, suivi par moi dans *Orpheus*, rendit le service de rappeler sur lui l'attention, mais sans pouvoir, non plus que moi, le dater exactement (je le mettais, avec un point d'interrogation, en 1694). L'admirable opuscule dont il s'agit, si plein d'idées nouvelles et même subversives, ne pouvait évidemment pas être imprimé sous Louis XIV; même en 1724, une pareille publication n'allait pas sans danger. M. Carré a bien mérité de l'histoire de l'exégèse en rééditant l'*Origine*, éclairée de notes abondantes et de rapprochements continuels avec l'ouvrage posthume *Sur l'histoire* et d'autres écrits du même auteur. Ceux qui parlent toujours, d'après ses livres plus connus, du « sémillant Fontenelle », devront aussi, à l'avenir, vanter son originalité et sa profondeur. Écrire à vingt-trois ans un mémoire en avance d'un siècle sur son temps n'est pas seulement le fait d'un homme d'esprit [1].

S. R.

(1) Du même auteur : *La philosophie de Fontenelle*, Paris, Alcan, 1932 (un très joli livre).

Docteur Duguet. *Le pèlerinage de la Mecque.* Paris, Rieder, 1932; gr. in-8°, XII-337 pages avec 8 planches. — Le pèlerinage musulman vers la Kaaba est antérieur à l'Islam; Mahomet en a conservé la prescription, en dépit des caractères païens qu'il présentait et n'a pas su répudier encore. Mais alors que les pèlerinages, pendant le moyen âge de l'Europe occidentale, ont puissamment contribué à la diffusion de l'art et des connaissances utiles, on se demande quels services a rendus le pèlerinage de la Kaaba, source de profits seulement pour les caravaniers, les affréteurs et les larrons, grands ou petits, de la cité interdite aux non-musulmans. Le livre que nous annonçons est d'ailleurs moins une histoire du pèlerinage qu'un exposé des dangers d'épidémie dont il est responsable et auxquels l'Europe et l'Égypte, depuis le XIX^e^ siècle, se sont efforcées de porter remède, grâce au dévouement du corps médical auquel appartient l'auteur.

S. R

J.-P. Ariste. *Neolithis.* Roman néo-moderne [?]. Paris, Argo, 1931; in-8°, 263 pages. — La *Revue* a déjà signalé des romans préhistoriques, c'est-à-dire des histoires inventées à plaisir qui se déroulent avant toute histoire. Cette fois, il s'agit d'un roman contemporain, mais dont le sujet principal est une grande découverte préhistorique, contestée à tort. C'est d'ailleurs un roman à clefs, témoin cette phrase parmi bien d'autres (p. 245) : « Sur la plainte du Cercle des Hautes Études préhistoriques de France, une instruction venait d'être ouverte, pour escroquerie, contre Poulaillon père et fils. »

X.

TABLES

DU TOME XXXV DE LA CINQUIÈME SÉRIE

Pages.

Fouilles du Puy-de-Lacan (Corrèze), par L. Kidder et Homer H. Kidder . . 1
Un portrait impérial retrouvé, par C. Blümel. 22
Les disques de Tarente, par P. Wuilleumier. 26
Une mosaïque gallo-romaine à Longepierre (Saône-et-Loire), par L. Armand-Calliat. 65
Icones non faites de main d'homme, par L. Bréhier 68
Le Petit Poucet et la Grande Ourse, par A. Haggerty-Krappe 78
Fossiles juridiques, par S. Reinach. 83
Bris de coquilles, par S. Reinach 97
Dante et Dolcino, par S. Reinach 103
Un vers inintelligible de la *Pharsale*, par S. Reinach 110
Bulletin de l'Académie des Inscriptions. 116
Variété : Encore le procès de Jésus 130
Nouvelles archéologiques et Correspondance : Stéphane Gsell. — Le P. Delattre. — Paul Masqueray. — L'abbé François Nau. — Anatole Desplaces de Charmasse. — Gustave Le Bon. — Bénard Le Pontois. — Guillaume des Marez. — Georges Wessely. — Paul Kristeller. — Carlo Zuretti. — Hommage à Carl Humann. — En l'honneur de Commont. — L'oppidum du Baou-Roux. — L'âge de la pierre en Algérie. — Objets d'or en Cornouailles. — Les races de l'Égypte. — Momies mal étiquetées. — Fiches papyrologiques. — Nouveaux manuscrits bibliques. — La question troyenne. — Volustana. — La controverse sur l'Hermès d'Olympie. — Poterie mycénienne à Ithaque. — Au lac de Némi. — Découvertes près d'Anzio. — A Paestum. — Studi Etrusci. — L'art grec colonial. — La publication de trouvailles italiennes. — Ascafotorix. — La villa romaine de Fraga. — A Richborough. — Théodore de Mopsueste. — Sculptures palmyréniennes. — L'archéologie en Iraq. — Découvertes d'art persan. — Une nouvelle nécropole viking. — Le peintre saint Luc. — Encore le diptyque de Wilton (Pembroke). — Encore l'« Annonciation » d'Aix. — Léda. — Un trésor mexicain. — Au musée du Louvre. — Les origines du style flamboyant. — Vente de bijoux de l'Ermitage. — L'effondrement de la salle Sixtine au Vatican. — Sextus Julius Sparsus. — Les Magusiens. — Le sacrifice du faon. — Sacrifices funéraires en Nubie. — A propos de la lettre de Claude. — Encore la lettre de Claude. — Glozel en justice 132
Bibliographie : Nora Nieri. — P. Lavedan. — P. Perrier. — A. Sambon. — Commandant Lefebvre des Noettes. — Aug. Fitz Gerald. — E. Jeanselme. — H. Obermaier. — H. Martin. — K. Schirmeisen. — G. A. Reisner. —

Pages.

G. Contenau. — F. Thureau-Dangin, A. Barrois, G. Dossin, M. Dunand. — Ed. Dhorme. — Sir William Ridgeway. — Sir Arthur Evans. — Ch. Vellay. — Y. Béquignon. — W. Deonna. — G. Glotz et R. Cohen. — F. Courby. — H. Goldman. — Allen Brown West. — P. Graindor. — J. Keil et Ad. Wilhelm. — Elmer G. Suhr. — L. Curtius. — J. Repond. — P. Koschaker. — V. Martin. — M. Meunier. — O. Navarre. — M. Croiset. — Aug. Fitz Gerald. — Perley Oakland Place. — A. Maiuri. — P. Enrico Bulletti. — Fr. Weege. — L. Banti. — S. Ferri. — F. J. de Waele. — Marqués de Lozoya. — J.-G. Février. — Aly Bey Bahgat et F. Massoul. — P. Pelliot. — G. N. Roerich. — Mlle M. J. Ballot. — H. Focillon. — Jurgis Baltrushaitis. — A. Kingsley Porter. — L. Bréhier. — From the Collections of the Ny Carlsberg Glyptothek. — École française de Rome. — J. Carcopino. — L. Homo. — A. Maillard. — Norman H. Baynes. — R. Veillard. — Rendel Harris. — V. Ussani. — J. Turmel. — Sartiaux. — Raffaele Pettazoni. — R. P. M. Gorce. — H. Labouret. — H. Durville. — Commandant Cauvet. 154

L'œuvre de la « Società Magna Grecia » sur les terrains classique et byzantin, par Eugénie Strong 185

Protomés doubles et têtes d'animaux géminées, par Anna Roes. 197

L'âge de Suse I et II, par Amelia Hertz 207

L'Héraeon de Pérachora et les enfants de Médée, par Ch. Picard. 218

La topographie des Bucoliques virgiliennes, par Léon Hermann. 230

Les Antiques de Christine de Suède à Rome, par Ferdinand Boyer. . . . 254

Un passage controversé de la Lettre de Claude aux Alexandrins, par H. Janne 268

L'originalité de l'Art byzantin, par Louis Bréhier 282

Bulletin de l'Académie des inscriptions. 289

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Jules Martha. — Paul Couissin. — Fernand Courby. — Gustav Kossinna. — Henry Oppenheimer. — Sur la date de Stonehenge. — Une cachette de l'époque du bronze, près de Lisieux, vers 1620. — Une nouvelle Pyramide. — Nouvelles découvertes à Ur. — Sceaux indous en Babylonie. — La prise de Jéricho. — Les tombes royales de Jéricho. — A Gaza. — La table de la Multiplication des pains. — La tribu de Juda. — Panhétisme. — Les fouilles de Mallia. — Banquettes mycéniennes. — Athéna Promachos. — Les Néréides de Xanthos. — Une nouvelle Niké. — Médecins et femmes médecins. — Katherine Mansfield et l'art grec. — L'arc turquois et l'armée romaine. — Rome et les séismes du IXe siècle. — Une tête romaine à retrouver. — Le bas-relief dit de Cournon. — Deux grandes statues de bronze. — La poterie gallo-romaine en Écosse. — La peinture serbe. — Le trésor de Choniakow. — Reproduction en couleurs de miniatures carolingiennes et romanes. — A propos de l'« Annonciation » d'Aix. — Au Musée ashmoléen d'Oxford. — La Witt Library. — Les manuscrits du Marquess of Lothian. — Hesperia. — Une nouvelle Revue africaine. — Tables de « l'Année épigraphique ». — Tables de « l'Anthropologie ». — Rayons ultra-violets . . 303

Bibliographie : Henri Hubert. — Commandant Octobon. — Nils Aoberg. — Domenico Topa. — Docteur A. Morlet. — M. Pézard. — A. Godard. — F. Pathier-Bonnelle. — Erich Schmidt. — G. A. Reisner. — J.-S. Hummel. A. Rumpf. — Ch. Picard. — C. W. Vollgraff. — Emm. Lœwy. — H.

Pages.

THIERSCH. — HEINRICH FUHRMANN. — J. D. BEAZLEY. — H. PHILIPPART. — M. DELCOURT. — FLAVIUS JOSÈPHE. — A. STEIN. — CH. SAUMAGNE. — J. R. VIEILLEFOND. — G. SAFLUND. — E. MAGALDI. — J. JOHNSON. — L. ZANCAN. — H. RAMEL, GEOFFROY et G. GUICHARD. — F. OSWALD. — R. GRINEVITCH. CH. ANDRÉ JULIEN. — J. ALAZARD, E. ALBERTINI, A. BEL, F. BRAUDEL, G. ESQUER, E.-F. GAUTIER, Dr E. LEBLANC, G. MARÇAIS, W. MARÇAIS, P. MARTINO, M. MORAND, M. REYGASSE, CH. TAILLART, G. YVER, J. ZEILLER. — M. CHRISTOFLE. — H. LOTHER. — G.-J. BRATIANU. — BYZANTION. — G. DUTHUIT. — J. POUX. — M. AUBERT. — F. MERCIER. — WALDEMAR GEORGE. — B. BERENSON. — Trésor de l'art flamand, du moyen âge au XVIIIe siècle. — L. HOURTICQ. — LESLIE WEBBER JONES et C. R. MORLEY. — AL. BUSUIOCEANU. — Musées. — GUIDO LIBERTINI. — J. STARCZUK. — H. VERNE. — E. BACHA et L. BERSOU. — G. TORY. — J.-R. CARRÉ. — Docteur DUGUET. — J.-P. ARISTE. 325

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

ARMAND-CALLIAT (L.). — Une mosaïque gallo-romaine à Longepierre (Saône-et-Loire 65

BLUMEL (C.). — Un portrait impérial retrouvé. 22

BRÉHIER (L.). — Icones non faites de main d'homme 68

DAYET (M.). — Observations sur la deuxième inscription de Praesos . . . 252

DEONNA (W.). — Les figures humaines sans bouche 229

HAGGERTY-KRAPPE (A.). — Le Petit Poucet et la Grande Ourse. 78

JOURNET (R.). — Les récentes fouilles d'Agrigente 258

KIDDER (L.) et HOMER KIDDER (H.). — Fouilles du Puy-de-Lacan (Corrèze) . 1

LAMBERT (A.). — Le coffre du Pas Saladin est-il authentique ? 275

REINACH (S.). — Fossiles juridiques 83

REINACH (S.) — Bris de coquilles. 97

REINACH (S.). — Dante et Dolcino. 103

REINACH (S.). — Un vers inintelligible de la *Pharsale*. 110

WUILLEUMIER (P.). — Les disques de Tarente. 26

WUILLEUMIER (P.). — Questions de céramique italiote. 234

III. — TABLE DES PLANCHES

I-IV. — Disques de Tarente.

Le Gérant : NAILLARD.

7218-32. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT.

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXXV

JANVIER-AVRIL 1932

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

1932

Tous droits réservés

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

Fouilles du Puy-de-Lacan (Corrèze), par L. Kidder et Homer H. Kidder. . . 1
Un portrait impérial retrouvé, par C. Blümel. 22
Les disques de Tarente, par P. Wuilleumier. 26
Une mosaïque gallo-romaine à Longepierre (Saône-et Loire), par L. Armand-Calliat. 65
Icones non faites de main d'homme, par L. Bréhier. 68
Le Petit Poucet et la Grande Ourse, par A. Haggerty-Krappe. 78
Fossiles juridiques, par S. Reinach. 83
Bris de coquilles, par S. Reinach 97
Dante et Dolcino, par S. Reinach. 103
Un vers inintelligible de la *Pharsale*, par S. Reinach 110
Bulletin de l'Académie des Inscriptions. 116
Variété : Encore le procès de Jésus 130
Nouvelles archéologiques et Correspondance : Stéphane Gsell. — Le P. Delattre. — Paul Masqueray — L'abbé François Nau — Anatole Desplaces de Charmasse. — Gustave Le Bon. — Bénard Le Pontois. — Guillaume des Marez. — Georges-Charles-Marie Cumont. — Sir Arthur Cowley. — Stanley Lane-Poole. — Karl Wessely. — Paul Kristeller. — Carlo Zuretti. — Hommage à Carl Humann. — En l'honneur de Commont. — L'oppidum du Baou-Roux — L'âge de la pierre en Algérie. — Objets d'or en Cornouailles. — Les races de l'Égypte. — Momies mal étiquetées — Fiches papyrologiques. — Nouveaux manuscrits bibliques. — La question troyenne. — Volustana. — La controverse sur l'Hermès d'Olympie. — Poterie mycénienne à Ithaque. — Au lac de Némi. — Découvertes près d'Anzio. — A Paestum. — Studi Etrusci. — L'art grec colonial. — La publication de trouvailles italiennes. — Ascafotorix — La villa romaine de Fraga. — A Richborough. — Théodore de Mopsueste — Sculptures palmyréniennes. — L'archéologie en Iraq. — Découvertes d'art persan — Une nouvelle nécropole viking — Le peintre saint Luc — Encore le diptyque de Wilton (Pembroke). — Encore l'Annonciation d'Aix — Léda. — Un trésor mexicain. — Au musée du Louvre. — Les origines du style flamboyant. — Vente de bijoux de l'Ermitage. — L'effondrement de la salle Sixtine au Vatican. — Sextus Julius Sparsus — Les Magusiens. — Le sacrifice du faon — Sacrifices funéraires en Nubie — A propos de la lettre de Claude — Encore la lettre de Claude. — Glozel en justice. 132
Bibliographie : Nora Nieri. — P. Lavedan. — P. Perrier. — A. Sambon. — Commandant Lefebvre des Noettes. — Aug. Fitz Gerald. — E. Jeanselme. — H. Obermaier. — H. Martin. — K. Schirmeisen. — G. A Reisner. — G. Contenau. — F. Thureau-Dangin, A. Barrois, G. Dossin, M. Dunand. — Ed. Dhorme. — Sir William Ridgeway. — Sir Arthur Evans. — Ch. Vellay. — Y. Béquignon. — W. Deonna. — G. Glotz et R. Cohen. — F. Courby. — H. Goldman. — Allen Brown West. — P. Graindor. — J. Keil et Ad. Wilhelm. — Elmer G. Suhr. — L. Curtius. — J. Repond. — P. Koschaker. — V. Martin. — M. Meunier. — O. Navarre — M Croiset. — Aug Fitz Gerald. — Perley Oakland Place. — A. Maiuri. — P. Enrico Bulletti. — Fr Weege. — L. Banti — S. Ferri. — F. J. de Waele. — Marqués de Lozoya. — J.-G. Février — Aly Bey Bahgat et F. Massoul. — P. Pelliot — G. N. Roerich. — Mlle M. J. Ballot. — H. Focillon. — Jurgis Baltrushaitis. — A. Kingsley Porter. — L. Bréhier. — From the Collections of the Ny Carlsberg Glyptothek. — Ecole française de Rome. — J. Carcopino. — L. Homo. — A. Maillard. — Norman H. Baynes. — R. Vieillard. — Rendel Harris. — V. Ussani. — J. Turmel. — Sartiaux. — Raffaele Pettazoni.— R. P. M. Gorce. — H. Labouret. — H. Durville. — Commandant Cauvet 154

PLANCHES I-IV. DISQUES DE TARENTE

Conditions de l'abonnement pour l'année 1932

Pour Paris. Un an..... 100 fr. » Pour les départements. Un an. 100 fr.
Un numéro (1)..... 30 fr. » Pour l'étranger. Un an..... 125 fr.

On s'abonne chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger.

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

AVIS IMPORTANT AUX ABONNÉS

Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.

(1) Le numéro 4 comprenant l'Année épigraphique se vend . **40 francs.**

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT.

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXXV

MAI-JUIN 1932

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

—

1932

Tous droits réservés.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

L'œuvre de la « Società Magna Grecia » sur les terrains classique et byzantin, par E. STRONG 185
Protomés doubles et têtes d'animaux géminées, par A. ROES. 197
L'âge de Suse I et II, par A. HERTZ. 207
L'Héræon de Pérachora et les enfants de Médée, par Ch. PICARD. 218
La topographie des Bucoliques virgiliennes, par L. HERRMANN 230
Les Antiques de Christine de Suède à Rome, par F. BOYER. 254
Un passage controversé de la Lettre de Claude aux Alexandrins, par H. JANNE. . 268
L'originalité de l'art byzantin, par L. BRÉHIER 282
Bulletin de l'Académie des inscriptions. 289
Nouvelles archéologiques et Correspondance : Jules Martha. — Paul Couissin. — Fernand Courby. — Gustav Kossinna. — Henry Oppenheimer. — Sur la date de Stonehenge. — Une cachette de l'époque du bronze, près de Lisieux, vers 1620. — Une nouvelle pyramide. — Nouvelles découvertes à Ur. — Sceaux indous en Babylonie. — La prise de Jéricho. — Les tombes royales de Jéricho. — A Gaza. — La table de la Multiplication des pains. — La tribu de Juda. — Panhétisme. — Les fouilles de Mallia. — Banquettes mycéniennes. — Athéna Promachos. — Les Néréides de Xanthos. — Une nouvelle Niké. — Médecins et femmes médecins. — Katherine Mansfield et l'art grec. — L'arc turquois et l'armée romaine. — Rome et les séismes du IX^e^ siècle. — Une tête romaine à retrouver. — Le bas-relief dit de Cournon. — Deux grandes statues de bronze. — La poterie gallo-romaine en Écosse. — La peinture serbe. — Le trésor de Choniakow. — Reproduction en couleur de miniatures carolingiennes et romanes. — A propos de « l'Annonciation » d'Aix. — Au Musée ashmoléen d'Oxford. — La Witt Library. — Les manuscrits du Marquess of Lothian. — Hesperia. — Une nouvelle Revue africaine. — Tables de « l'Année épigraphique ». — Tables de « l'Anthropologie ». — Rayons ultra-violets 303
Bibliographie : H. HUBERT. — Commandant OCTOBON. — Nils AOBERG. — Domenico TOPA. — Docteur A. MORLET. — M. PÉZARD. — A. GODARD. — F. PATHIER-BONNELLE. — Erich SCHMIDT. — G. A. REISNER. — J. HUMMEL. — A. RUMPF. — Ch. PICARD. — C. W. VOLLGRAFF. — Emm. LŒWY. — H. THIERSCH. — H. FUHRMANN. — J. D. BEAZLEY. — H. PHILLIPPART. — M. DELCOURT. — FLAVIUS JOSÈPHE. — A. STEIN. — Ch. SAUMAGNE. — J. R. VIEILLEFOND. — Gösta SÄFLUND. — Emilio MAGALDI. — Jotham JOHNSON. — Leandro ZANCAN. — H. RAMEL, GEOFFROY et G. GUICHARD. — F. OSWALD. — R. GRINEVITCH. — Ch. ANDRÉ JULIEN. — J. ALAZARD, E. ALBERTINI, A. BEL, F. BRAUDEL, G. ESQUER, E.-F. GAUTIER, D^r^ E. LEBLANC, G. MARÇAIS, W. MARÇAIS, P. MARTINO, M. MORAND, M. REYGASSE, Ch. TAILLART, G. YVER, J. ZEILLER. — M. CHRISTOFLE. — H. LOTHER — G. J. BRATIANU. — BYZANTION. — G. DUTHUIT. — J. POUX. — M. AUBERT. — F. MERCIER. — Waldemar GEORGE. — B. BERENSON. — Trésor de l'art flamand, du moyen âge au XVIII^e^ siècle. — L. HOURTICQ. — LESLIE WEBBER JONES et C. R. MORLEY. — Al. BUSUIOCEANU. — Musées. — Guido LIBERTINI. — J. STARCZUK. — H. VERNE. — E. BACHA et L. BERSOU. — G. TORY. — J.-R. CARRÉ. — Docteur DUGUET. — J.-P. ARISTE 325

Conditions de l'abonnement pour l'année 1932

Pour Paris. Un an..... 100 fr. » Pour les départements. Un an. 100 fr.
Un numéro..... 30 fr. » Pour l'étranger. Un an..... 125 fr.

On s'abonne chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger.

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

AVIS IMPORTANT AUX ABONNÉS

Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, PARIS-VI·
Téléphone : Danton 05-07 R. C. Seine 226-007 B Chèq. post. Paris 1024-92

DOCUMENTS D'ÉTUDES ORIENTALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

TOME I

POTERIES SYRO-MÉSOPOTAMIENNES DU XIV^e SIÈCLE

PAR

JEAN SAUVAGET
de l'Institut de Damas

Description d'une importante collection provenant de fouilles clandestines effectuées par les habitants de Salhiyé. Cet ouvrage reproduit 163 pièces du plus haut intérêt pour l'histoire des arts mineurs en Syrie.

Un volume (22×28 cm.), 26 pages avec figures dans le texte, et 163 figures sur 49 planches hors texte . . . . . 75 fr.

TOME II

LA MAISON SYRIENNE DANS LA PLAINE HAURANAISE
LE BASSIN DU BARADĀ
ET
SUR LES PLATEAUX DU QALĀMUN

PAR

R. THOUMIN

L'auteur s'occupe de la maison en tant que « fait géographique » dans la plaine du Hauran, le bassin du Baradā et les plateaux du Qalāmun. La documentation photographique et les plans mettent en évidence les caractères de cette dépendance qui unit l'habitation au milieu physique.

Un volume (22×28 cm.), 40 pages, 35 planches et une carte hors texte . 75 fr.

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, PARIS-VI·
Téléphone : Danton 05-07 R. C. Seine 226-007 B Chèq. post. Paris 1024-92

UNIVERSITÉ DE PARIS. INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
BIBLIOTHÈQUE D'ART CATALAN. FONDATION CAMBÓ

II

LA CATALOGNE A L'ÉPOQUE ROMANE

Conférences faites à la Sorbonne en 1930 par
MM. ANGLÈS, FOLCH I TORRÈS, Ph. LAUER, NICOLAU D'OLWER, PUIG I CADAFALCH

Préface de PIERRE LAVEDAN
Professeur d'histoire de l'Art de la Catalogne à la Sorbonne

TABLE DES MATIÈRES : Le cadre historique et social, par Nicolau d'OLWER : I. Des Visigoths aux Francs. — II. La domination franque. — III. La Catalogne indépendante.
La place de la Catalogne dans la géographie générale et la chronologie du premier Art roman, par PUIG I CADAFALCH : I. Périodes du premier Art roman — II. Unité historique et géographique du premier Art roman.
L'apparition de la voûte, par PUIG I CADAFALCH : I. La voûte en berceau. — II. La voûte d'arêtes. — III. La voûte d'ogives.
La coupole, par PUIG I CADAFALCH.
La miniature, par Philippe LAUER.
La peinture murale, par J. FOLCH I TORRÈS.
La peinture sur panneaux, par J. FOLCH I TORRÈS.
Peinture et orfèvrerie. Les origines de la peinture sur panneau, par J. FOLCH I TORRÈS.
La musique aux Xe et XIe siècles. L'école de Ripolin, par J. ANGLÈS.
La littérature latine au XIe siècle, par Nicolau D'OLWER : I. Figure centrale de cette période : Oliva. — II. Les bibliothèques et les scriptoria. — III. Ecoles non monastiques. — IV. La manie de versifier. — V. Les manuscrits
La littérature latine au XIIe siècle, par Nicolau D'OLWER : I. Les grandes figures du XIIe siècle. — II. Naissance de l'historiographie. — III. Production hagiographique et liturgique. — IV. Poésie érotique
Abréviations et Bibliographie.
Index des noms géographiques.
Table des planches hors texte.
Table des figures dans le texte.

Un volume (25×26 cm.), VIII-128 pages, 34 figures dans le texte, 8 planches hors texte . . . . . **100** fr.

Déjà paru dans la même collection :

JURGIS BALTRUŠAITIS

LES CHAPITEAUX DE SANT CUGAT DEL VALLÈS

Le Monastère bénédictin de Sant Cugat del Vallès se trouve dans la petite commune du même nom, située dans une vallée à 20 kilomètres environ à l'ouest de Barcelone. Ce monastère, qui en 1412 était un centre important de la vie intellectuelle du pays, réunit des trésors d'art et de science, et les sépultures des martyrs les plus vénérés.

TABLE DES MATIÈRES : *Introduction.* — I. Le Cloître — II. Le chapiteau corinthien et le décor végétal. — III. Les compositions figurées. — IV. Les chapiteaux historiés. — V. L'œuvre de Catell et l'œuvre des autres ateliers. — VI. Chronologie des chapiteaux.

Un volume (21×26 cm.), 150 pages, 141 figures . . . . . **60** fr.

7248-32. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

AUG 8 1932